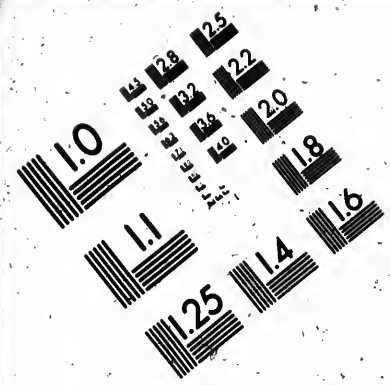

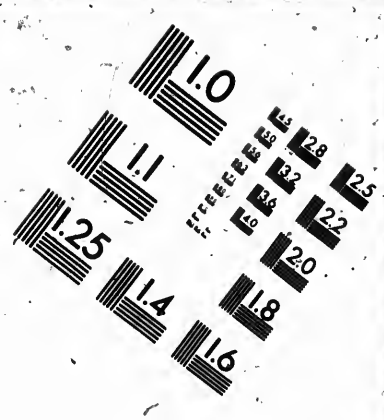

IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)

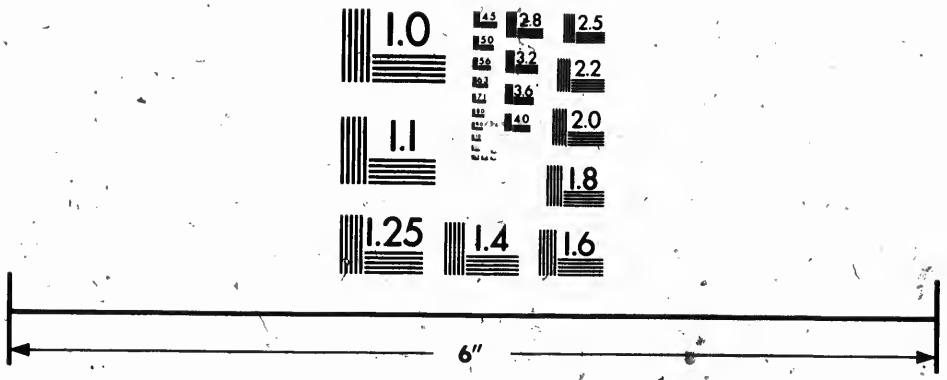

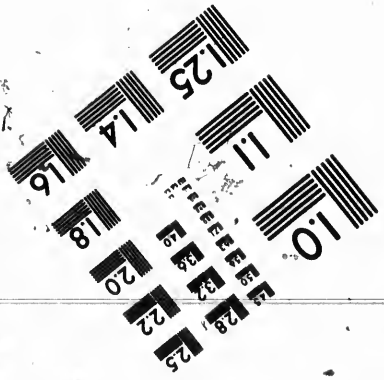

Photographic Sciences Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

CIHM Microfiche Series (Monographs)

ICMH Collection de microfiches (monographies)

Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

© 1992

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- ☐ Coloured covers/ Couverture de couleur
- ☐ Covers damaged/ Couverture endommagée
- ☐ Covers restored and/or laminated/ Couverture restaurée et/ou pelliculée
- ☐ Cover title missing/ Le titre de couverture manque
- ☐ Coloured maps/ Cartes géographiques en couleur
- ☑ Coloured ink (i.e. other than blue or black)/ Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- ☐ Coloured plates and/or illustrations/ Planches et/ou illustrations en couleur
- ☐ Bound with other material/ Relié avec d'autres documents
- ☑ Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/ La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- ☐ Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/ Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

- ☐ Coloured pages/ Pages de couleur
- ☐ Pages damaged/ Pages endommagées
- ☐ Pages restored and/or laminated/ Pages restaurées et/ou pelliculées
- ☑ Pages discoloured, stained or foxed/ Pages décolorées, tachetées ou piquées
- ☐ Pages detached/ Pages détachées
- ☑ Showthrough/ Transparence
- ☑ Quality of print varies/ Qualité inégale de l'impression
- ☐ Continuous pagination/ Pagination continue
- ☑ Includes index(es)/ Comprend un (des) index

Title on header taken from:/ Le titre de l'en-tête provient:

- ☐ Title page of issue/ Page de titre de la livraison
- ☐ Caption of issue/ Titre de départ de la livraison
- ☐ Masthead/ Générique (périodiques) de la livraison

☑ Additional comments:/ Commentaires supplémentaires: Pages 441, 457 comportent une numérotation fautive: p. 141, 465.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/ Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
					✓						

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

Harold Campbell Vaughan Memorial Library
Acadia University

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol → (meaning "CONTINUED"), or the symbol ▽ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:

L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Harold Campbell Vaughan Memorial Library
Acadia University

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole → signifie "A SUIVRE", le symbole ▽ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

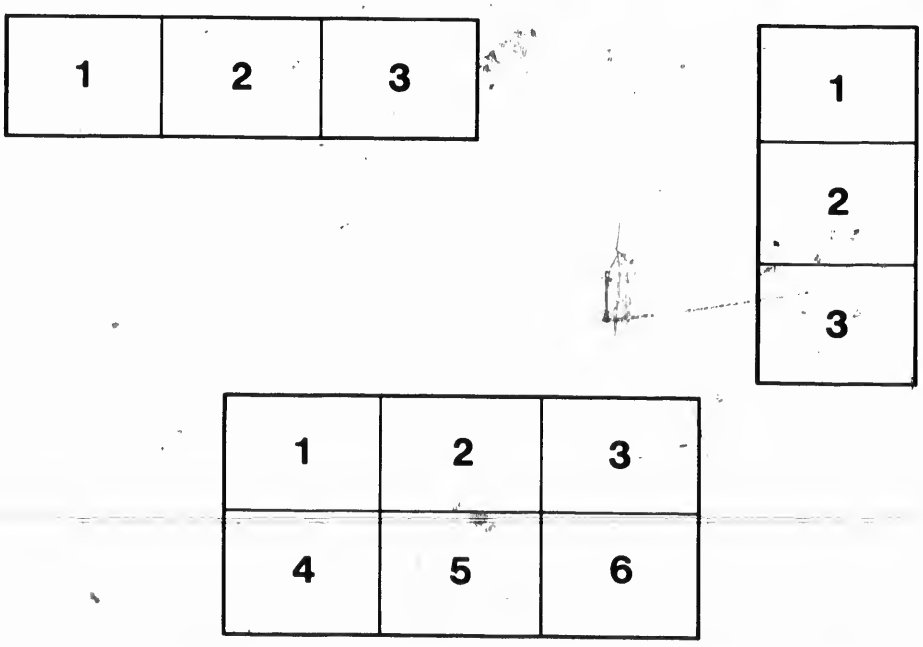

H

DE

NO

LE J
d'un
dan

Par le

Chez N

A

HISTOIRE

ET

DESCRIPTION GÉNERALE

DE LA

NOUVELLE FRANCE,

AVEC

LE JOURNAL HISTORIQUE

d'un Voyage fait par ordre du Roi

dans l'Amérique Septentrionnale.

Par le P. DE CHARLEVOIX, *de la Compagnie de* JESUS.

TOME TROISIE'ME.

A PARIS,

Chez NYON Fils, Libraire, Quai des Auguſtins, à l'Occaſion.

M DCC XLIV.

Avec Approbation & Privilege du Roy.

A RB
F1030
.C468

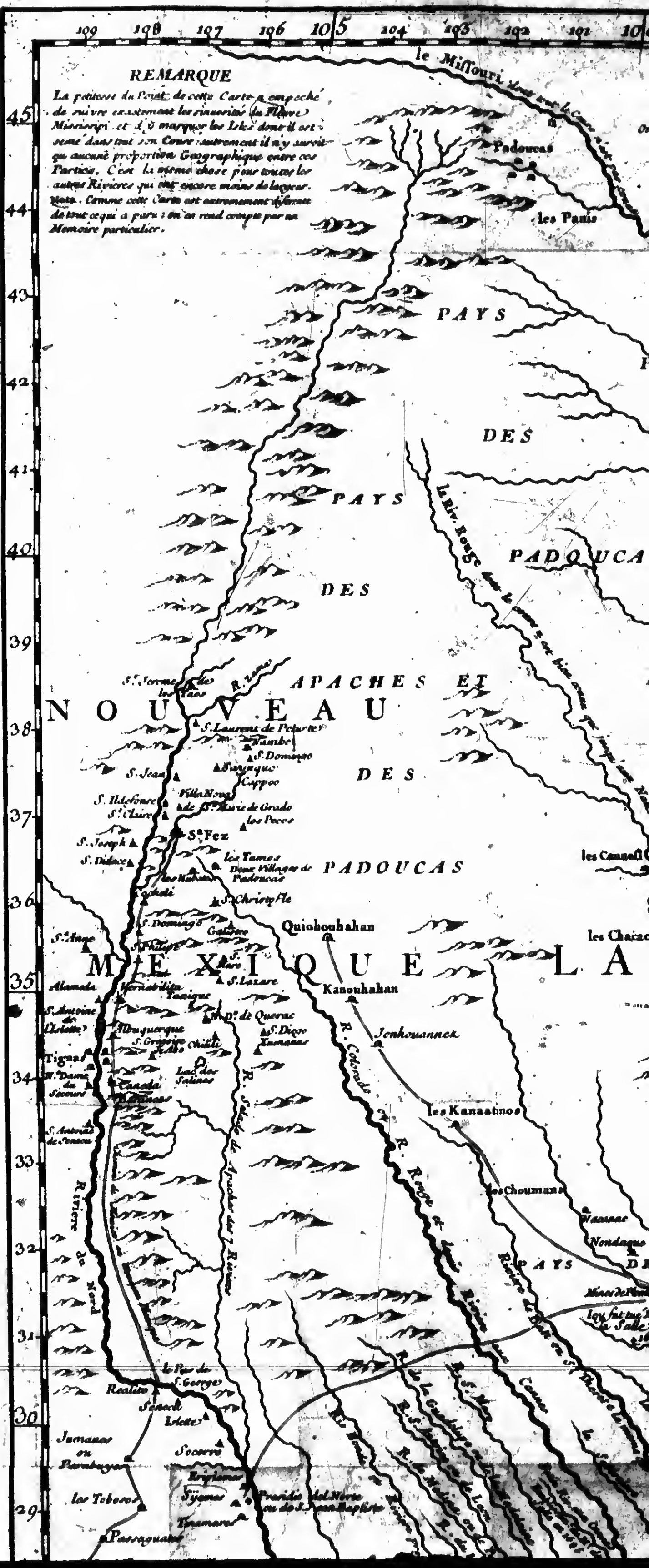

REMARQUE
La petitesse du Point de cette Carte a empeché de suivre exactement les sinuosités du Fleuve Mississipi et d'y marquer les Isles dont il est semé dans tout son Cours : autrement il n'y auroit qu aucune proportion Geographique entre ces Parties. C'est la même chose pour toutes les autres Rivieres qui ont encore moins de largeur.
Nota. Comme cette Carte est extremement differente de tout ce qui a paru : on en rend compte par un Memoire particulier.
le Missouri
Padoucas
les Panis
PAYS
DES
PADOUCA
PAYS
DES
APACHES ET
NOUVEAU
DES
PADOUCAS
MEXIQUE
LA
La Riv. Rouge
S. Laurent de Peturte
S. Domingo
S. Jean
S. Ildefonse
S. Claire
S. Joseph
S. Didace
Villa Nova de S. Marie de Grado
les Pecos
S. Fez
les Tamos
Deux Villages de Padoucas
S. Christofle
Quiohouhahan
Kanouhahan
Jonkouannes
les Kanaatinos
les Chouma
les Cannesi
les Chacac
S. Ange
Alameda
S. Lazare
Tanique
Albuquerque
Lac des Salines
S. Diego Xumanas
R. Colorado
R. Rouge
Canada
Riviere du Nord
R. Salado de Apaches des 7 Rivieres
le Pas de S. George
Realito
Senecu
Isleta
Socorro
Jumanas ou Parabuyes
les Tobosos
Passaquates
Presidio del Norte ou de S. Jean Baptiste
Nondaque
PAYS
109
108
107
106
105
104
103
102
101
45
44
43
42
41
40
39
38
37
36
35
34
33
32
31
30
29

SIOUX DE L'OUEST
SIOUX DE L'EST
le Missouri
Padoucas
les Panis
PAYS DES PANIS
les Panimalia
Ajoués
Ces Nations sont derangées
Octotatas
les Octotatas
les Panis
les Cansés
PAYS DES CANSÉS
Toutes ces Nations
PADOUCAS
les Missouries
le Missouri R.
sont tres peu
PAYS DES OSAGES
Ce Païs est plein de Mines
les Paniassa
Chiacantesou
Nabiti
Ouanahina
les Cannesi
les Mentons
les Chacacants
Caligna
Quaincs
les Kanaatinos
Nassonis
Cadodaquios
les Choumans
Nacanne
Nondaque
PAYS DES CENIS
les Cenis
Iqui fut tué M. de la Salle en 1686
Kaskasquias
Fort de Chartres
Caquias et Yamarouas
Montagnes Pelées
PAYS DES ILI
MASC
les Chicach
Grand Vil

LAC HURON
LAC MICHIGAN
PAYS DES MASCOUTENS
PAYS DES MIAMIS
ILINOIS
LAC ERIE
PAYS DES CHOUANONS
ET DES CHERAQUIS
Cheraquis
les Chicachas
les Caouitas
Echete
GEORGIE
FLORIDE
Montagnes des Apalaches
Entrée du Mississipi
S. Augustin

CARTE DE
LA LOUISIANE
COURS DU MISSISSIPI ET
PAIS VOISINS
Dediée à M. le Comte de Maurepas, Ministre et
Secretaire d'Etat Commandeur des Ordres
du Roy.
LAC ERIE
PAYS DES IROQUOIS
NOUVELLE
Cap Cod
Chingoteac
C. Charles
Cap Henri
Albemarle
C. Hatteras
C. Fear
C. Carteret
Charles Town
S. Augustin
Apalaches
VIRGINIE
CAROLINE

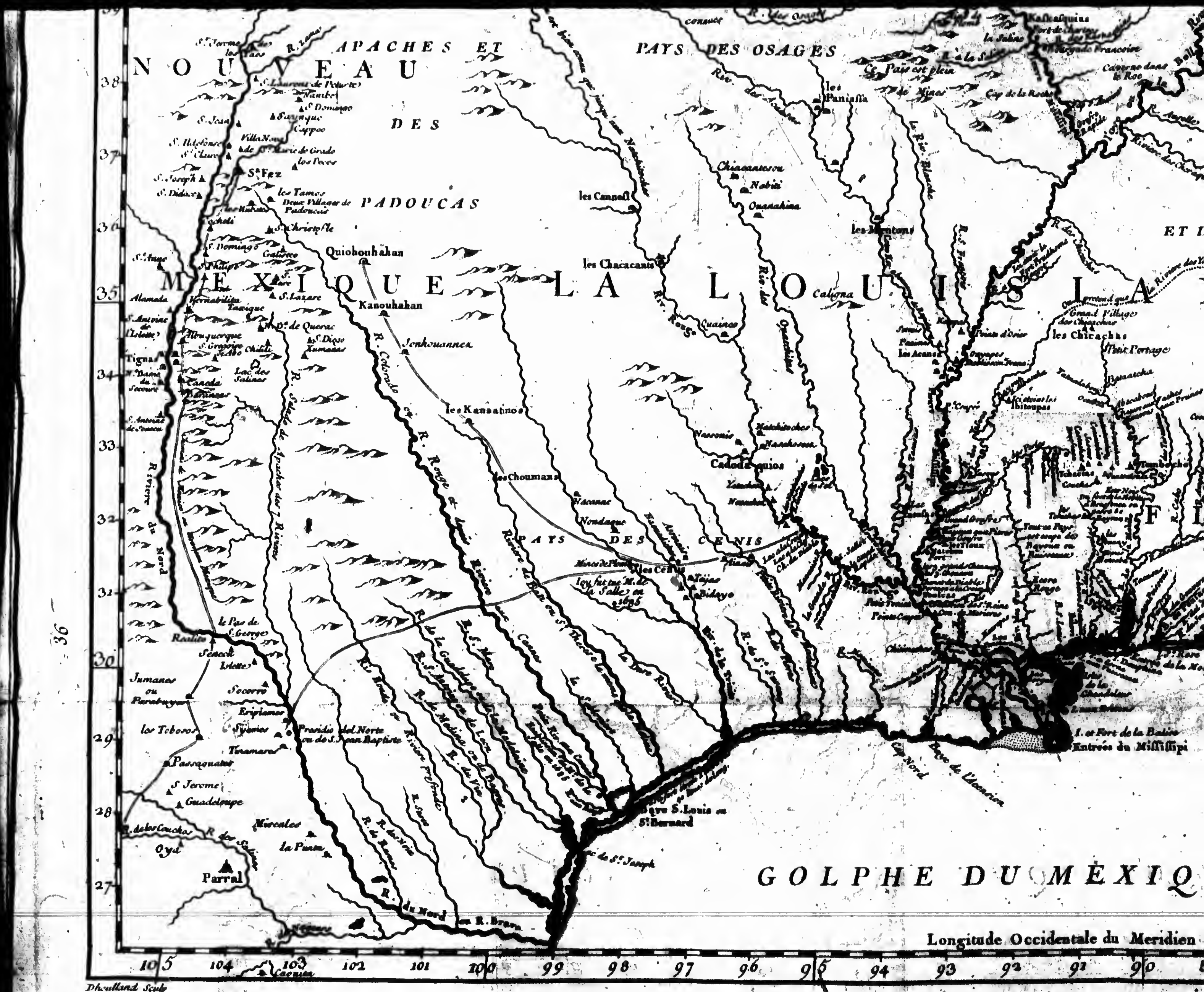
NOUVEAU
MEXIQUE
APACHES ET
DES
PADOUCAS
PAYS DES OSAGES
LA LOUISIA
GOLPHE DU MEXIQ
PAYS DES CENIS
Longitude Occidentale du Meridien
Albuquerque
Quiohouhahan
Kanouhahan
Jenhouannea
les Kansatinos
les Choumans
les Cannesi
les Chacacants
Chiaouatesou
Nabiti
Quanahina
Caligna
Cadodaquios
Natchitoches
les Chicachas
Petit Portage
Baye S. Louis ou St. Bernard
I. et Fort de la Balise
Entrées du Missisipi
Cap Nord
R. Colorado ou R. Rouge
R. du Nord ou R. Bravo
Riviere du Nord
Parral
Oyd
Guadeloupe
S. Jerome
Passaquates
los Tobosos
Jumanos ou Patabuyes
Presidio del Norte ou de S. Jean Baptiste
Dheulland Sculp.

CARTE DE
LA LOUISIANE
COURS DU MISSISSIPI ET
PAIS VOISINS
Dediée à M. le Comte de Maurepas, Ministre et
Secretaire d'Etat Commandeur des Ordres
du Roy.
Par N. Bellin Ingenieur de la Marine. 1744.
ECHELLES
Lieuës communes de France de 25 au Dégré
Lieuës Marines de France et d'Angleterre de 20 au Degré
PAYS DES CHOUANONS
ET DES CHERAQUIS
LOUISIANE
FLORIDE
GEORGIE
CAROLINE
VIRGINIE
Apalaches
Montagnes
MEXIQUE
C. Charles
Cap Henri
Albemarle
C. Hatteras
C. Fear
C. Carteret
Charles Town
I. S.t Catherine
I. Sapola
I. du Petit S. Simon
I. du Grand S. Simon
I. Jekill
I. Wase
S. Augustin
Caye d'Anclote
B. du S.t Esprit
B. de Carlos ou de S. Jean Ponce
Cap Canaveral
I. et Fort de la Balise
Entrées du Mississipi
Les Chicachas
Les Caouitas
Cheraquis
Kaskasquias
Fort de Chartres
Longitude Occidentale du Meridien de Paris
92 91 90 89 88 87 86 85 84 83 82 81 80 79 78 77 76 75
38 37 36 35 34 33 32 31 30 29 28 27

109
108
103
e Missi
RE
La petitesse du Poin
de suivre exactemen
Mississipi. et d'y
seme dans tout son
eu aucune proporti
Parties. C'est la
autres Rivieres qui
Nota. Comme cette C
de tout ce qui a paru
Memoire particulier
45
44
29
28
27
los Tobosos
Passagua
S Jerome
Guadel
R. delos Couchos
Oyd
ou de Leon
R. du Vin
105
100
Dheulland Sculp

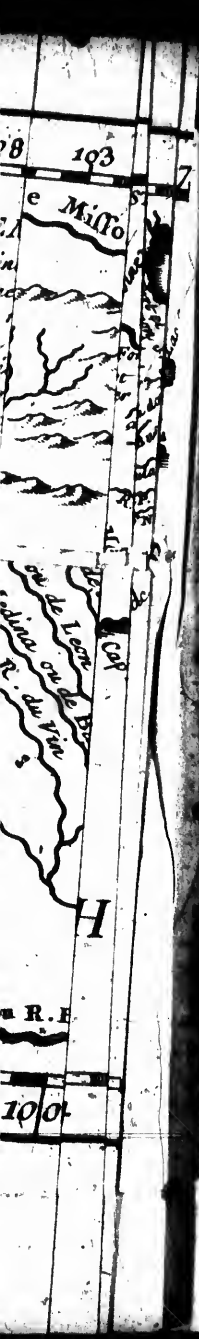

HISTOIRE
ET
DESCRIPTION GENERALE
DE LA
NOUVELLE FRANCE.

OU L'ON TROUVERA TOUT ce qui regarde les Découvertes & les Conquêtes des François dans l'Amérique Septentrionale.

LIVRE TREIZIE'ME.

IL n'eſt point de vertu, qui ne ſoit mêlée de quelque défaut : c'eſt le ſort ordinaire de l'humanité. Ce qui met le comble à notre humiliation, c'eſt que les plus grands défauts accompagnent ſouvent les plus éminentes qualités, & que la jalouſie, que celles-ci inſpirent, trouve preſque tou-

20477

jours dans ceux-là un spécieux prétexte pour couvrir ce que cette passion a de bas & d'injuste. C'est à ceux, qui sont établis pour gouverner les Hommes à se faire jour pour sortir de ce labyrinthe, à dégager le vrai des ténébres, dont la passion veut l'offusquer, à connoître si bien ceux, dont ils veulent se servir, qu'en leur donnant lieu de faire usage de ce qu'ils ont de bon, ils se précautionnent contre ce qu'ils ont de mauvais.

Projet de M. de la Sale, présenté à M. de Seignelay, qui l'aprouve

1684-90.

C'est à quoi s'appliqua particulierement M. de Seignelay au sujet de M. de la Sale, lorsqu'il fut question d'agréer ses services. Prévenu contre lui par les Lettres de M. de la Barre, il voulut le connoître par lui-même, & après l'avoir entretenu plusieurs fois, il jugea qu'en supposant qu'une partie des griefs dont on le chargeoit, n'étoit pas sans fondement, il avoit des talens, qui pouvoient le rendre utile à l'Etat, & il lui donna des grandes marques d'estime. La Sale encouragé par ce bon accueil, proposa au Ministre le dessein, qu'il avoit formé de reconnoître par Mer l'embouchure du Micissipi, afin de frayer le chemin aux Vaisseaux François, & d'y faire un Etablissement. Son projet fut approuvé, & il eut ordre de faire ses préparatifs.

Commission, qu'on lui donne.

Il y employa tout l'hyver, & lorsqu'ils furent achevés, M. de Seignelay lui fit délivrer sa Commission. Elle portoit que tous les François & Sauvages, qui se trouveroient depuis le Fort de S. Louis des Illinois jusqu'à la Nouvelle Biscaye, seroient sous ses ordres, & que le Commandant de l'Escadre, qui transporteroit de France en Amérique, exécutero

tout ce qu'il lui preſcriroit ſur la route, & lui donneroit à ſon débarquement tous les ſecours, dont il le requereroit; pourvû qu'ils ne puſſent préjudicier en rien à la ſûreté des Vaiſſeaux du Roy. 1684-90.

Quatre Bâtimens de differentes grandeurs furent armés à Rochefort, & on y embarqua deux-cent quatre-vint Perſonnes, y compris les Equipages. Le reſte étoit compoſé de cent Soldats, d'une Famille Canadienne, dont le Chef ſe nommoit TALON; d'environ trente Volontaires, parmi leſquels il y avoit quelques Gentilshommes; de quelques Filles, & un certain nombre d'Engagés & d'Ouvriers: mais il faut avouer que le choix de tous ces Gens-là ne fût pas fait avec ſoin. La plûpart des Soldats étoient des Miſerables, qui demandoient l'aumône; pluſieurs étoient contrefaits, & ne ſçavoient pas même tirer un coup de Mouſquet. Les Ouvriers ne valoient pas mieux, & quand on voulut les mettre en œuvre, on reconnut, mais trop tard, qu'il n'y en avoit preſque pas un, qui ſçût ſon métier. Son Armement, & qui étoient ceux, qui l'accompagnerent.

Deux Neveux de la Sale, CAVELIER & MORANGET, étoient parmi les Volontaires; le Premier n'avoit que quatorze ans. Trois Eccleſiaſtiques de S. Sulpice, MM. Cavelier, frere de M. de la Sale, CHEFDEVILLE, ſon Parent, & MAJULLE (a). Quatre Peres Recollets, le P. Zenobe Membré, qui avoit déja accompagné M. de la Sale dans ſes découvertes; le P. Maxime LECLERCQ, qui avoit demeuré quelque tems en Canada; le Pere

(a) D'autres Relations le nomment DAINMAVILLE.

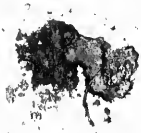

1684-90. Anaſtaſe DOUAY, & le P. Denys MARQUET étoient deſtinés, les uns à demeurer dans l'Habitation, que l'on projettoit d'établir à l'entrée du Miciſſipi, & les autres à faire des Miſſions parmi les Sauvages; mais le Pere Marquet s'étant trouvé mal dès le premier jour de la navigation, on fut obligé de le débarquer, & il ne fit point le voyage. Enfin un Bourgeois de Rouen, nommé JOUTEL, qui avoit été lontems Soldat, honnête Homme, & dont nous avons la ſeule Relation de cette Expédition, ſur laquelle on puiſſe compter, ſe donna auſſi à M. de la Sale, lequel lui reconnoiſſant beaucoup de capacité & un bon eſprit, en fit comme ſon Intendant, & s'en eſt toujours très-bien trouvé.

Son départ de la Rochelle.

Les quatre Bâtimens, qui devoient porter cette petite Colonie, étoient *le Joli*, Fregate d'environ quarante Canons, commandée par M. de BEAUJEU, lequel avoit pour ſon Lieutenant le Chevalier d'HERE, & pour ſon Enſeigne le Sieur DU HAMEL. Une autre Frégate de ſix Canons, nommée *la Belle*, que le Roy avoit donnée à M. de la Sale, & dont celui-ci avoit confié le Commandement à deux Capitaines de Barque, la Flûte *l'Aimable* du port de trois-cent Tonneaux, appartenante à un Marchand de la Rochelle, nommé MASSIOT, & montée par le Sieur AIGRON, ſur laquelle étoient tous les effets de M. de la Sale, & une Caiche de trente Tonneaux, chargée de munitions & de marchandiſes, frettée pour S. Domingue.

L'Eſcadre relache en France.

Cette petite Eſcadre partit de la Rochelle le vint-quatre de Juillet 1684. en Compagnie de la Flotte des Iſles & du Canada, qui devoit

rester sous les ordres de M. de Beaujeu jusqu'à la vûë des Terres d'Espagne ; mais l'on n'étoit guére qu'à cinquante lieuës du Port, que par le plus beau tems du monde, le mât de Beaupré du *Joli* cassa tout à coup. On raisonna beaucoup sur cet accident, & comme il y avoit déja quelques semences de brouilleries entre M. de Beaujeu & M. de la Sale, quelques-uns s'imaginerent que cela avoit été concerté. On délibera si l'on iroit en Portugal, ou si on relâcheroit à la Rochelle, & ce dernier avis prévalut. Les trois autres Bâtimens suivirent *le Joli*, & l'on ne put remettre à la voile, que le premier d'Août. 1684-90.

Le seiziéme on découvrit Madere, & M. de Beaujeu proposa à M. de la Sale d'y aller mouiller pour faire de l'eau, & acheter des rafraîchissemens. M. de la Sale lui répondit qu'il n'y avoit que quinze jours, qu'on étoit en Mer, par conséquent qu'on ne devoit manquer, ni d'eau, ni de provisions : qu'on ne pouvoit aller à Madere, sans perdre au moins huit jours inutilement ; que son Entreprise demandoit un grand secret, surtout par rapport aux Espagnols, qui ne pouvoient manquer d'en prendre de l'ombrage, s'ils en étoient instruits, & ausquels il seroit difficile de la tenir cachée, si on se montroit dans une Isle si voisine des Canaries, dont le Roy d'Espagne étoit le Souverain : en un mot que ce n'étoit pas l'intention de Sa Majesté, dont Personne ne pouvoit être mieux instruit que lui. Elle se remet en Mer.

Cette réponse déplut fort à M. de Beaujeu, & mit l'Equipage de mauvaise humeur contre M. de la Sale. Il y eut même un passager Hu- MM. de Beaujeu & de la Sale se brouillent.

1684-90. guenot, nommé PAGET, qui parla en cet bien de rencontre à celui-ci avec beaucoup d'emportement. La Sale demanda au Commandant de quoi c'étoit par ſon ordre qu'un Homme de cette de lui. ſorte lui perdoit ainſi le reſpect. M. de Beau Cheval jeu lui répondit froidement que non, & n'voulut ſe mit nullement en peine de lui faire faire, où réparation de cette inſulte. La Sale diſſimula de L ſon reſſentiment; mais il n'y eut Perſonne maladie ſur le Vaiſſeau, qui ne commençât à augurer avant mal d'une Expédition, dont les Chefs paroiſſoient Côte de ſoient avoir des vûës & des intérêts ſi oppoſés gnoles

Ce fut bien pis encore, quand on fut arrivé abordé à S. Domingue; M. de la Sale avoit des ordres beaucoup dres du Miniſtre pour M. de CUSSI, qui commandoit dans cette Iſle pour le Roy, & dont lui & M Verit ordres regardoient ſon Entrepriſe. M. de Cuſſi qui a faiſoit ordinairement ſa réſidence au Port de Paix, qui eſt ſur la Côte Septentrionnale de l'Iſle, & il étoit naturel qu'on y allât prendre voit au rente, Terre. M. de Beaujeu ne le trouva pas à propos, & alla mouiller au petit Goave ſur la que plus Côte Occidentale, où il arriva le vint-ſeptiéme à digere Septembre. Il y apprit que le Gouverneur Un Offi étoit au Port de Paix, avec le Chevalier de bord de S. LAURENT, Lieutenant Général, & terre; M. BEGON, Intendant des Iſles de l'Amérique, leſquels en vertu d'une Commiſſion trouvât en cela ſpéciale du Roy, s'étoient rendus à S. Domingue, pour aider M. de Cuſſi à régler la Police, donner une forme à l'adminiſtration de mandem de ſon o cette co ſant, & la Juſtice, & remédier à pluſieurs déſordres : il n qui ruinoient le commerce dans cette Coloni de Beauj naiſſante. propoſoi

Bâtiment perdu par la faute de M. de Beaujeu.

M. de la Sale écrivit au Gouverneur pour pas le prier de le venir trouver, parce qu'il avoit moyen

ET, qui parla en cet bien des choſes à lui communiquer pour le
vec beaucoup d'empor ſervice du Roy, & qu'il lui étoit impoſſible 1684-90.
ida au Commandant de quitter ſon Eſcadre pour ſe rendre auprès
u'un Homme de cette de lui. Non-ſeulement M. de Cuſſi, mais le
le reſpect. M. de Beau Chevalier de S. Laurent & M. Begon même,
ement que non, & n voulurent bien faire le voyage du petit Goa-
peine de lui faire fair ve, où ils trouverent M. de la Sale fort ma-
ulte. La Sale diſſimul le. Le chagrin avoit beaucoup de part à ſa
is il n'y eut Perſon maladie : il avoit appris quelques jours aupa-
e commençât à augu ravant que ſa Caiche avoit été enlevée à la
dont les Chefs paroi Côte de S. Domingue par deux Pirogues Eſpa-
des intérêts ſi oppoſé gnoles ; accident, qu'il eût évité, s'il eût
e, quand on fut arri abordé au Port de Paix, & qui contribua
e la Sale avoit des o beaucoup à augmenter la méſintelligence entre
M. de Cussi, qui con lui & M. de Beaujeu.
e pour le Roy, & Véritablement on ne comprenoit pas bien
Entrepriſe. M. de C qui avoit engagé ce Commandant à s'obſti-
à réſidence au Port ner, comme il fit, dans une choſe, qui de-
ôte Septentrionale voit au moins, ce ſemble, lui être indiffe-
l qu'on y allât prend rente; mais ces Meſſieurs ne paroiſſoient preſ-
ne le trouva pas à p que plus attentifs qu'à ſe contrarier en tout.
au petit Goave ſur Un Officier du Roy a toujours bien de la peine
l arriva le vint-ſept à digerer de ſe voir obligé de recevoir ſur ſon
t que le Gouverne bord des ordres d'un Particulier ſans carac-
avec le Chevalier d tere; mais au cas, que M. de Beaujeu ne ſe
utenant Général, trouvât pas diſpoſé à faire ce qu'on exigeoit
ant des Iſles de l'Am en cela de lui, pourquoi acceptoit-il le Com-
tu d'une Commiſſio mandement à cette condition ? M. de la Sale
nt rendus à S. Domi de ſon côté n'avoit pas aſſez compris ce que
Cuſſi à régler la Po cette condition devoit coûter à un Comman-
à l'adminiſtration d dant, & ne l'adouciſſoit point par ſes manie-
à pluſieurs déſordres res : il ne témoignoit aucune confiance à M.
rce dans cette Coloni de Beaujeu, & à tout ce que cet Officier lui
propoſoit, il ne répondoit qu'en diſant, *ce*
au Gouverneur pou *n'eſt pas l'intention du Roy.* Ce n'étoit pas le
ver, parce qu'il avo moyen d'intéreſſer dans ſon Entrepriſe un

1684-90. Homme, dont il avoit besoin pour la fai
réussir, aussi M. Cavelier voyant son Fre
dangéreusement malade, & ayant prié M.
Beaujeu de vouloir bien prendre soin de s
affaires, il n'en reçut point d'autre réponse
sinon qu'il n'en avoit nulle connoissance,
qu'elles lui paroissoient en si mauvais état
qu'il n'y auroit point d'honneur pour lui
s'en mêler.

On découvre la Floride.

M. de la Sale guérit enfin, & comme apre
quelques entretiens, qu'il eut avec le Gou
verneur de S. Domingue & les deux Commis
saires, qui se prêterent de bonne grace à tou
ce qu'il leur demanda, rien ne le retenoit a
petit Goave, il en partit le vint-cinquiéme
de Novembre, plus brouillé que jamais avec
M. de Beaujeu. Le douziéme de Décembre
l'Escadre doubla le Cap de S. Antoine, qui
est la pointe Occidentale de l'Isle de Cuba,
& entra dans le Golphe Mexique; mais le
quatorziéme un vent contraire très-violent
l'obligea de retourner à ce Cap, où il lui
fallut rester à l'ancre jusqu'au dix-huit. Le
vint-huit elle découvrit la Terre du Conti-
nent de la Floride, & sur ce qu'on avoit assuré
à M. de la Sale, que dans le Golphe Mexique
les Courans portoient à l'Est, il ne douta
point que l'embouchure du Micissipi ne lui
restât bien loin à l'Ouest; erreur, qui fut la
source de toutes ses disgraces.

M. de la Sale passe devant l'e Micissipi sans s'en apercevoir.

Il fit donc tourner à l'Ouest, mais il avan-
çoit peu, parce que de tems en tems il s'ap-
prochoit de Terre, & la cotoyoit à la vûë
pour examiner s'il ne découvriroit pas ce qu'il
cherchoit. Le dixiéme de Janvier 1685. l'Es-
cadre se trouva, ainsi qu'on l'a conjecturé

1685-90.

depuis, assez proche de l'embouchure du Micissipi ; mais M. de la Sale, persuadé qu'il étoit par les travers des Apalaches, passa outre sans envoyer sa Chaloupe à Terre. Quelques jours après, sur quelques idées, que lui donnerent des Sauvages, il voulut retourner vers cet endroit ; mais M. de Beaujeu refusa d'avoir pour lui cette complaisance, quoiqu'il y fût obligé en vertu des ordres du Roy. On s'aigrissoit de plus en plus de part & d'autre, & M. de la Sale, après s'être opiniâtré assez mal à propos dans des choses d'une bien moindre conséquence, que celle-là, céda plus mal à propos encore, quand il fallut user de l'autorité, dont il étoit revêtu. 1685-90.

On poursuivit donc la même route à l'Oüest, & l'Escadre arriva en peu de jours à la Baye S. Bernard ; mais sans la connoître. Cette Baye est à cent lieuës à l'Oüest de l'embouchure du Micissipi ; on y mouilla les ancres, & les Chaloupes furent envoyées à la découverte. Elles aperçurent une fort belle Riviere, à l'entrée de laquelle il y a une barre, qui n'a pas plus de dix ou douze pieds d'eau. Après bien des allées & des venuës, pour tâcher de sçavoir où l'on étoit, & plusieurs Conseils, où l'on ne conclut rien, parce qu'il suffisoit qu'un des deux Chefs ouvrît un avis, pour que l'autre s'y opposât, M. de la Sale, qui ne se croyoit pas loin du Micissipi, & à qui la présence de M. de Beaujeu ne pouvoit plus servir qu'à le gêner, résolut de débarquer tout son Monde à ce lieu-là. Il arrive à la Baye S. Bernard, sans sçavoir où il est.

Cette résolution prise, le vintiéme de Février il envoya ordre au Commandant de la Flûte de la décharger de ce qu'elle avoit de plus Il perd la Flûte.

1685-90. pésant, & de la faire entrer dans la Riviere. Il ordonna en même tems au Commandant de *la Belle* de s'embarquer sur la Flûte, parce qu'il ne se fioit pas à celui, qui la commandoit, soit que cet Homme lui fût suspect, ou qu'il ne le crût pas assez habile pour la manœuvre, qu'il falloit faire; mais ce Commandant refusa de recevoir le Capitaine de *la Belle*. Sur ce refus M. de la Sale voulut être présent à cette opération; mais un Lieutenant d'Infanterie, nommé LA SABLONIERE, & cinq ou six autres François ayant été enlevés par des Sauvages, tandis qu'ils se promenoient dans le Bois; il courut pour les aller dégager.

Il n'étoit pas encore bien loin du rivage, lorsqu'ayant jetté les yeux de côté-là, il aperçut sa Flûte, qui manœuvroit de maniere à se briser contre des battures, & son mauvais sort, dit Joutel dans sa Relation, l'empêcha de retourner sur ses pas pour éviter ce malheur. Il continua sa route vers le Village, où ses Gens avoient été conduits, & en y arrivant il entendit un coup de Canon. Il se douta que c'étoit pour l'avertir que sa Flûte étoit échouée, & sa conjecture ne se trouva que trop juste. Il a passé pour constant parmi ceux, qui furent témoins de cet accident, qu'il avoit été l'effet d'un dessein prémédité du Sieur Aigron, qui commandoit ce Bâtiment.

Suite de ce malheur.

Cette perte, toute grande qu'elle étoit, eut des suites plus fâcheuses encore. Les munitions, ustenciles, outils, & généralement tout ce qui est nécessaire à un nouvel Etablissement, étoit dans la Flûte; M. de la Sale, en qui le desir de recouvrer ses Gens,

l'avoit emporté sur le soin de prévenir un malheur, qu'il craignoit, se hâta, dès qu'il fut venu à bout de son premier dessein, de se rendre à l'endroit, où le Bâtiment étoit échoué, & trouva tout le Monde dans l'inaction. Il pria M. de Beaujeu de lui prêter sa Chaloupe & son Canot, & il les obtint sans peine : il commença par sauver l'Equipage ; il songea ensuite aux poudres & aux farines ; puis au vin & à l'eau-de-vie ; & l'on porta à Terre environ trente Barriques. 1685-50.

Si la Chaloupe de la Flûte eût pu aider celle du *Joli*, presque tout auroit été déchargé ; mais on l'avoit fait périr exprès, & la nuit étant survenuë, il fallut attendre au lendemain pour achever le déchargement ; au bout de quelques heures, le vent, qui venoit du large, s'étant renforcé, & ayant grossi les vagues, la Flûte heurta contre des Rochers, qui la creverent, & quantité de marchandises sortirent par l'ouverture, qui s'y fit, & furent portées çà & là au gré des flots. On ne s'en aperçut qu'au point du jour : on en sauva encore trente Barriques de vin & d'eau-de-vie, avec quelques Barrils de farine, de viandes salées & des légumes. Tout le reste fut perdu.

Pour comble de disgraces, on commençoit à se trouver environné de Sauvages, & quelque précaution, qu'on prît, pour les empêcher de profiter de l'embarras, où l'on étoit, ils enleverent plusieurs choses, qu'on avoit sauvées du naufrage. On n'en fut même instruit, que quand ces Barbares se furent retirés avec leur butin. Ils avoient laissé sur le rivage plusieurs Canots, & on s'en saisit : foibles représailles, qui coûterent même bientôt

1685-90. plus qu'elles ne valoient. Les Sauvages revinrent pour reprendre leurs Canots, joignirent pendant la nuit ceux, qui les avoient enlevés, & les ayant trouvés endormis, tuerent deux Volontaires, nommés ORRY & DESLOGES, que M. de la Sale regretta beaucoup, blesserent Moranget & un autre, mais ils ne purent reprendre leurs Canots.

Tant de malheurs arrivés coup sur coup rebuterent plusieurs de ceux, qui s'étoient engagés dans cette Expédition, & entr'autres M. DAINMAVILLE & le Sieur MINET, Ingénieur, qui voulurent retourner en France, à quoi ne contribuerent pas peu les discours des Ennemis de M. de la Sale, qui ne cessoient de décréditer sa conduite, & de taxer son projet d'Entreprise folle & téméraire. Pour lui, jamais il ne montra plus de résolution & de fermeté: il fit construire un Magasin: il l'environna de bons Retranchemens, & s'étant mis dans l'esprit que la Riviere, où il étoit entré, pouvoit bien être un des bras du Micissipi, il se disposa à la remonter.

M. de Beaujeu retourne en France.

Ses mauvaises manieres avec M. de la Sale.

Il apprit en même tems que M. de Beaujeu se disposoit à appareiller pour reprendre la route de France. Il le pria de lui remettre les Canons & les Boulets, qu'il avoit dans son bord, & qui y avoient été embarqués pour lui. Beaujeu répondit que tout cela étoit dans le fond de son Vaisseau, dont il faudroit changer tout l'arrimage pour l'en tirer: que cette opération demandoit plus de tems, qu'il ne lui en restoit pour prévenir les mauvais tems ordinaires dans la saison, où l'on alloit entrer, & qu'il le croyoit trop raisonnable pour l'exposer à perir. Il sçavoit pourtant bien

1685-90.

que M. de la Sale n'avoit à Terre, que huit petites piéces de Campagne, & pas un seul boulet : d'ailleurs on ne concevoit pas comment il avoit ainsi embarrassé des effets, qui étoient destinés pour l'Habitation de M. de la Sale.

Mais il donna encore une preuve bien plus marquée de sa mauvaise volonté. La perfidie du Capitaine de la Flûte étoit averée ; M. de Beaujeu pour le soustraire à la justice de M. de la Sale, le reçut dans son bord, avec tout l'Equipage de ce Bâtiment, & cela contre la parole expresse, qu'il avoit donnée à M. de la Sale de n'embarquer Personne sans son consentement. Toute la ressource de celui-ci fut d'écrire au Ministre pour lui porter ses plaintes, ce qui ne remedioit en rien à la triste situation, où il se trouvoit.

Celui ci bâtit deux Forts.

Le *Joli* mit à la voile vers la mi-Mars, & sur le champ on commença de travailler à un Fort. Dès que l'ouvrage fut un peu avancé, la Sale chargea Joutel de l'achever, lui en confia le Commandement, & lui laissa environ six-vint Personnes. Lui-même avec le reste, qui montoit tout au plus à cinquante Hommes, du nombre desquels étoient M. Cavelier son Frere, M. Chefdeville, deux PP. Recollets, & plusieurs Volontaires, s'embarqua sur la Riviere, résolu de la remonter le plus loin qu'il seroit possible : il changea pourtant bientôt de pensée. Comme les Sauvages venoient roder toutes les nuits autour du Fort commencé, Joutel, à qui il avoit recommandé de ne pas souffrir qu'ils en approchassent de trop près, fit tirer quelques coups de fusil pour les écarter. M. de la Sale,

1685-90. qui n'étoit pas encore bien loin, ne ſçachant conjurés ce que c'étoit, retourna avec ſix ou ſept Hommes ; mais il trouva toutes choſes en bon champ mes ; mais il trouva toutes choſes en bon champ état. Crimine

Il dit à Joutel qu'il avoit déja découvert un Pays charmant, qu'il avoit deſſein de con- truire un ſecond Fort à l'endroit, où il avoit laiſſé ſes gens, qu'il leur avoit même ordonné en les quittant de préparer tous les materiaux néceſſaires. Il partit enſuite pour aller rejoin- dre ſa Troupe, & la premiere choſe, qu'il ap- prit en arrivant à ſon Campement, fut que plu- ſieurs de ſes Ouvriers s'étoient laiſſé enleve leurs outils par les Sauvages. Il leur en fit don ner d'autres ; mais il manquoit à ces Gens-là au- tre choſe que des outils, ils ne ſavoient pas s'en ſervir, & l'ouvrage alloit fort lentement.

Au commencement de Juin le Sieur de VILLEPERDRY arriva au premier Fort avec un ordre adreſſé à Moranget de conduire à M. de la Sale tout ce qui y reſtoit de Monde, à la réſerve de trente Hommes, qu'il devoit laiſſer à Joutel pour le garder, & du Sieur LE GROS, Garde-Magaſin ; ce qui fut exé- cuté ſur le champ. La Chaſſe & la Pêche en- tretenoient l'abondance dans ce premier Fort, & le Commandant y maintenoit l'ordre & la paix avec douceur ; ce qui n'empêcha point deux Scelerats de conſpirer contre lui & contre le Garde-Magaſin, qui étoit un fort honnête Homme.

Conſpiration contre Joutel.

Leur deſſein étoit de poignarder l'un & l'autre, de choiſir enſuite dans le Magaſin tout ce qu'ils y trouveroient à leur bienſéan- ce, & de déſerter. Le jour étoit pris pour l'exécution de ce noir projet ; mais un des

bien loin, ne ſçachant
a avec ſix ou ſept Hom
toutes choſes en bo

voit déja découvert u
voit deſſein de con
l'endroit, où il avoi
avoit même ordonn
er tous les materiau
ite pour aller rejoin
iere choſe, qu'il ap
pement, fut que plu
toient laiſſé enleve
es. Il leur en fit don
noit à ces Gens-là au
ne ſavoient pas s'en
fort lentement.
Juin le Sieur de
premier Fort avec
get de conduire à
reſtoit de Monde,
mes, qu'il devoit
der, & du Sieur
ce qui fut exé-
& la Pêche en-
ce premier Fort,
noit l'ordre & la
'empêcha point
contre lui &
i étoit un fort

narder l'un &
ns le Magaſin
leur bienſéan
oit pris pour
mais un des

conjurés en ayant fait confidence à un Chaſſeur nommé DAVAULT ; celui-ci alla ſur le champ en avertir Joutel, qui ſe ſaiſit des Criminels & les mit aux fers. Le quatorziéme de Juillet il reçut un ſecond ordre de M. de la Salle, qui lui enjoignoit de le venir joindre avec tout ſon Monde. Il obéit, & en arrivant au Campement de M. de la Sale ; il lui remit ſes deux Priſonniers avec les preuves de leur complot. 1685-90.

Ces nouvelles, qui faiſoient d'autant plus plus connoître à celui-ci le mauvais choix, qu'il avoit fait de ſes Colons, l'attriſterent beaucoup. Joutel de ſon côté fut extrêmement ſurpris de trouver ſon Fort ſi peu avancé. Il n'y avoit encore rien de couvert qu'un petit quarré de pierre, où étoient les poudres & quelques Barriques d'Eau-de-vie. On avoit planté & ſemé ; mais tout avoit manqué faute de pluye, ou avoit été fouragé par les Bêtes ſauvages. Pluſieurs bons Sujets, & entr'autres le Sieur de Villeperdry, étoient morts : le nombre des Malades augmentoit tous les jours ; en un mot rien n'étoit plus triſte que la ſituation, où ſe trouvoit M. de la Sale. Il en étoit rongé de chagrin ; mais il le diſſimuloit aſſez bien. Avec la fermeté d'eſprit, qui faiſoit ſon principal caractere, mais qui dégeneroit ſouvent en une dureté opiniâtre, il avoit au ſouverain dégré le talent des reſſources, & ſon induſtrie lui faiſoit trouver en lui-même ce qui lui manquoit dans les autres. Dès qu'il vit tout ſon Monde réuni, il commença tout de bon à s'établir & à ſe fortifier. Il ſe fit lui-même l'Architecte de ſon Fort, & comme il mettoit toujours Triſte ſituation de la Colonie.

1685-90. le premier la main à l'œuvre, chacun travaillant par émulation de son mieux.

Sévérité outrée de M. de la Sale, & ce qui en arrive.

Il ne falloit plus qu'encourager cette bonne volonté ; mais la Sale n'étoit pas le Maître de son humeur. Dans le tems même, que ses Gens s'épuisoient de fatigues, & qu'à peine il pouvoit leur donner le nécessaire pour vivre, il ne put pas gagner sur lui de se relâcher un peu de sa sévérité, ni d'une humeur inflexible, qui n'est jamais de saison, surtout dans un nouvel Etablissement. Il punissoit les moindres fautes avec une espéce de cruauté, & rarement il sortoit de sa bouche une parole de douceur & de consolation pour ceux, qui souffroient avec plus de patience. Aussi eut-il le chagrin de voir presque tous ses Gens tomber dans une langueur, qui étoit bien plus encore l'effet de leur désespoir, que de l'excès du travail, & du défaut de bonne nourriture, & qui lui enleva bien du Monde.

Les Sauvages incommodent les François. Caractere des *Clamcoëts*.

Le plus fâcheux étoit que par l'imprudence de quelques François, les Naturels du Pays se déclarerent contr'eux, & qu'il ne fut jamais possible de les regagner. Il paroît même qu'on ne prit aucune mesure pour cela. Ces Sauvages, qu'on nomme *Clamcoëts*, sont cruels, perfides, d'un génie pervers, d'une humeur bouffone, naturellement railleurs, contrefaisant, pour se mocquer, tout ce qu'ils voyent faire, & cachant si bien tous ces défauts sous un extérieur guay & ouvert, qu'ils ne sont jamais plus à craindre, que lorsqu'ils témoignent plus d'amitié. Ils ont des liqueurs enyvrantes, & sont fort adonnés à l'yvrognerie. Une des plus fortes se fait avec une

espéce de féve, qu'ils mâchent, & qu'ils dé- 1685-90.
layent ensuite dans de l'eau; ils sont persua-
dés qu'elle donne de la souplesse à leurs mem-
bres, & quelle les rend plus legers à la course.
Ils en boivent avec un tel excès, que souvent
ils ne font qu'avaler & vomir. Ils en compo-
sent une autre avec la feuille de je ne sçai
quel Arbre, qu'ils font bouillir, qu'ils bras-
sent ensuite comme nous faisons le chocolat,
& qui écume beaucoup. Ils la boivent fort
chaude, & en usent surtout pour se delasser
après avoir lontems marché.

Leurs façons de faire ne ressemblent pres-
qu'en rien à celles des autres Sauvages, que
nous connoissons dans l'Amérique Septen-
trionnale; mais ce qu'ils ont de plus singulier,
est leur maniere de marquer leur affection.
Quelquefois ils se contentent de souffler dans
l'oreille de ceux, qu'ils veulent saluer;
d'autrefois ils commencent par se froter la
poitrine & les bras avec la main, puis ils font
la même chose à celui, qu'ils ont dessein
d'honorer, ou de caresser. Les Hommes vont
presque tout nuds, les Femmes ne sont cou-
vertes, que depuis la ceinture jusqu'aux ge-
noux. Les uns & les autres ont un air affreux,
qui annonce une férocité, que leur conduite
ne dément point.

Ces Barbares habitent un très-beau Pays, Qualité de leur Pays.
& capable de presque toutes les plus utiles
productions de la Nature. Le climat en est
sain & temperé, l'air pur, le Ciel serein.
Ces bœufs, dont j'ai parlé ailleurs, & qu'on
appelle communément *Bœufs Illinois*, y sont
très-communs, aussi-bien que les Cerfs &
les Chevreuils. On y voit des Lions & des

1685-90. Tygres ; mais encore plus d'Ours & de Loups. Les Sauvages apprivoiſent ces Derniers, en les prenant tout petits ; & les dreſſent à la chaſſe, comme des Chiens, ſi cependant l'Auteur du Mémoire, que je ſuis, n'a point pris pour des Loups, des Chiens, tels qu'en ont les Peuples du Canada, & que j'ai remarqué avoir les oreilles droites, & le muſeau allongé comme des Loups.

Le petit Gibier fourmille dans ce Pays, & les Rivieres y ſont aſſez poiſſonneuſes. Elles le ſeroient apparemment davantage, ſi elles n'étoient pas remplies de Caymans. Les prairies ne le ſont pas moins de Serpens à ſonnettes. On n'aperçoit de toutes parts, que des Plaines fort unies, qui s'étendent à perte de vûë ; mais elles ſont agréablement coupées de Rivieres, de Lacs, & de petits Bois, qui forment un Payſage charmant. Les Campagnes produiſent quantité de Simples, qu'on prétend avoir de grandes vertus ; il eſt certain du moins que les Sauvages en uſent beaucoup, & vivent lontems, ſans être ſujets à aucune maladie conſidérable.

Les Arbres les plus communs dans les Forêts ſont les Chênes, les Noyers, les Mûriers, les Pins, les Palmiers de toute eſpece, & quantité d'autres, que l'on ne connoît point en Europe, & tous s'élevent extrêmement haut. Il y a auſſi pluſieurs Arbres fruitiers, dont les fruits ſont excellens. Les Vignes, dont tous les Bois ſont ſemés, portent du raiſin blanc & rouge. Outre les Noix ordinaires, il y en a de beaucoup plus groſſes, & qui ſont fort bonnes. Les noiſettes, les mûres & les figues Bananes s'y trouvent par tout. Parmi

fruits particuliers à ce Pays, il y en a un 1685-90.
de la figure d'un œuf, qui croît sur des Buis-
sons hérissés d'épines, & qui est très-rafraî-
chissant. Les Espagnols le nomment *Tsonnos*,
& en sont fort friands.

On parle aussi d'une racine, qui est fort commune dans ce Canton de la Floride, & que quelques-uns ont cru être le gingembre. Les Sauvages prétendent qu'elle fait croître les cheveux, & dans cette prévention, ils s'en frottent la tête après l'avoir mâchée. Il pleut rarement dans ce Pays-là, cependant la Terre y est très-fertile. On n'y manque point non plus de sel, que le Soleil y forme sur les bords de la Mer & de quelques Lacs; on n'a presque que la peine de le ramasser.

Un peu plus avant dans les Terres il y a Des *Cenis*.
plusieurs autres Peuples, qui vivent à peu près de la même maniere que les Clamcoëts, c'est-à-dire, qui n'ont point de demeure fixe, qui ne s'occupent guére que de la Chasse & de la Pêche, & qui se logent par tout où la nuit les surprend; mais les François n'ont point eu de commerce avec eux, & Joutel ne nous en apprend que les noms, dont j'ai cru inutile de charger cette Histoire. Environ cent lieuës plus loin vers le Nord on rencontre les *Cenis*, ou *Assenis*, qui paroissent beaucoup plus humains, qui sont plus sedentaires, qui cultivent la Terre, sement du Maïz, des Féves, des Citrouilles, des Melons d'eau, & d'autres semblables legumes. Ils plantent aussi du Tabac, & nourrissent quantité de Chevaux, dont ils se servent ordinairement pour porter ce qu'ils ont tué à la chasse.

Ces Sauvages font la guerre fort différem-

1685-90. ment de tous les autres de la Floride. Ils [s]
tous à Cheval, armés d'un Carquois fait
peaux de Bœufs, rempli de flêches, &
leur pend en bandouliere derriere le dos.
ont un Arc & un petit plaſtron de cuir
Bœuf au bras gauche, avec lequel ils
rent les flêches. Ils n'ont point d'autre mo
à la bride de leurs Chevaux, qu'une corde
crin. Leurs étriers ſont ſoûtenus d'une cor
de la même maniere; ils ſont attachés à u
peau de Biche pliée en quatre, qui leur ſe
de ſelle; ces étriers ſont de petites planch
larges de trois pouces, & longues de cinq.
ſe tiennent parfaitement bien à Cheval.

Si leurs Priſonniers peuvent s'échaper,
entrer dans une de leurs Cabannes, non-ſeu
lement on ne peut plus les faire mourir; ma
ils ſont libres, & deviennent Membres de
Nation: ceux, qui n'ont pas eu le bonheu
de s'évader, ſont mis à mort de la maniere
que je vais dire. On dreſſe un cadre, à pe
près comme font les Illinois, & quelques au
tres Peuples de la Louiſiane, dont j'ai parl
ailleurs; avec cette différence, qu'il eſt de l
hauteur de neuf pieds, & que le Patient eſ
attaché à la traverſe d'en haut par les poi
gnets, & à celle d'en bas par la cheville de
pieds, avec des cordes bien bandées, qui le
ſoûtiennent ainſi en l'air. Ils demeurent en
cette poſture une demie heure le matin, tour
nés vers le Soleil levant, & autant le ſoir,
tournés vers le couchant.

Le premier jour on ne leur fait point ſouf
frir d'autre ſupplice; mais on ne leur donn
rien à manger, & tout le tems, qu'ils ne
ſont point attachés, on les fait danſer. Le

cond jour on les attache avant le lever du Soleil, & auſſitôt tout le Village s'aſſemble autour du cadre, Hommes & Femmes, chaque Famille allume ſon feu, & fait chauffer un plat plein d'eau. Dès que le Soleil eſt levé, quatre Vieillards font avec un couteau des inciſions aux bras, aux jambes & aux cuiſſes du Patient, & reçoivent dans des plats le ſang, qui coule de ſes playes. Ils portent enſuite ce ſang à d'autres Vieillards, qui le font cuire dans des chaudieres, & le donnent à boire aux Femmes & aux Enfans. L'Auteur du Manuſcrit, d'où j'ai tiré ce détail, ne dit point ſi on brûle ces Malheureux, ou ſi on les laiſſe expirer dans leur cadre : mais il ajoûte que, quand ils ſont morts, on les étend ſur une table, on les coupe par morceaux, & on diſtribuë ces morceaux à toute l'Aſſemblée; que chaque Famille fait cuire ſa part; que juſqu'à ce qu'elle ſoit cuite, tout le Monde danſe, après quoi on la mange. 1685-90.

Les *Cenis* ont pour Voiſins les *Ayennis*, avec leſquels ils vivent en bonne intelligence, & qui ſont en plus petit nombre, quoique les Cenis eux-mêmes, ſelon Joutel, n'ayent pas plus de mille Hommes en état de porter les armes. Il paroît que ces deux Nations n'en faiſoient autrefois qu'une; leur langage, leurs manieres, & leur caractére d'eſprit ſont preſque les mêmes. Leurs Cabannes ſont aſſez éloignées les unes des autres, chaque Famille ayant ſon Champ autour de la Sienne. Ces Cabannes ſont rondes, & Joutel les compare, tantôt à des Ruches, tantôt à des Mulons de foin. Il y en a de grandes, où Perſonne ne demeure, & qui ne ſervent que pour les Aſ- Des *Ayennis*.

1685-90. ſemblées publiques ; ſoit qu'on veuille réjouir, ou traiter des affaires communes.

Celles, qui ſont habitées, ſont auſſi po l'ordinaire très-vaſtes. Il y en a, qui ont ju qu'à ſoixante pieds de diamettre, & où l'o trouve quinze ou vint Ménages, qui n'on de commun que le feu, lequel eſt au milie de la Cabanne, & ne s'éteint jamais. Pou conſtruire ces Cabannes on plante en rond des Arbres de la groſſeur de la cuiſſe, de telle maniere, qu'ils ſe touchent par le bout ; on les joint avec des lattes, qui ſervent à ſoû tenir les herbes, dont la Cabanne eſt couverte. Les meubles de ces Sauvages conſiſtent dans quelques peaux de Bœufs, ou de Chevreuils fort bien paſſées ; en quelques nattes bien travaillées, & en quelques poteries de terre, qui ſont bien faites. Ils s'en ſervent pour faire cuire leurs viandes, leur ſagamité & leurs legumes. Ils ont auſſi des paniers faits de cannes, où ils mettent leurs fruits & leurs autres proviſions. Leurs lits ſont élevés de Terre de trois pieds, conſtruits d'un tiſſu de cannes, proprement accommodés avec des nattes & des peaux paſſées, où l'on a laiſſé le poil. Les unes & les autres ſervent de matelats & de couvertures. Tous les lits ſont auſſi ſéparés avec des nattes, ſuſpenduës en guiſe de rideaux.

Lorſque la ſaiſon de labourer la Terre eſt venuë, on s'aſſemble quelquefois juſqu'à cent Perſonnes, les Hommes & les Femmes ſéparément. Ils travaillent ainſi juſqu'à ce qu'ils ayent cultivé une certaine portion de Terrein, dont le Propriétaire régale enſuite les Travailleurs, & le reſte du jour ſe paſſe à danſer

& à se divertir. Le lendemain on recommence, & cela dure jusqu'à ce que tous les Champs soient labourés. Au reste ce travail n'est pas pénible; on se contente de remuer la superficie de la Terre avec un gros bâton fendu par le bout, inseré dans un autre bâton, qui sert de manche; car ces Peuples n'ont aucun outil de fer. Quand toutes les Terres sont ainsi préparées, les Hommes se retirent, ce sont les Femmes seules, qui sont chargées des semences, aussi-bien que de tout le travail du ménage. 1685-90.

Ces Sauvages sont bien faits Hommes & Femmes, & n'ont rien naturellement de désagréable dans les traits du visage; mais ils se piquent & se peignent comme ceux du Canada. Ils y trouvent une beauté, qui les défigure beaucoup aux yeux des Européens. Ils ne sont pas plus vêtus que les Clamcoëts, si ce n'est lorsque le vent souffle du Nord; car alors ils se couvrent de peaux de Bœufs, ou de Chevreuils bien passées. Mais ils n'ont jamais rien sur la tête. Leurs mœurs ne sont pas fort différentes de celles des Peuples de la Louysiane. Les Femmes n'y sont pas fort difficiles à séduire; mais si elles sont surprises en adultere par leurs Maris, elles passent fort mal leur tems. Le moins, qui leur en puisse arriver, est d'être répudiées.

Ils n'ont ni Temple, ni rien, qui dénote un culte réglé. Ils ne paroissent pourtant pas sans Religion; car lorsque les Bleds sont mûrs, ils en cueillent une certaine quantité, qu'ils mettent dans une corbeille, & ces corbeilles sont posées sur une maniere d'escabeau, uniquement destiné à cet usage. Ensuite un

1686-90. Vieillard étendant la main dessus, récite une Formule assez longue, puis distribuë ce Bled aux Femmes. Il n'est permis de manger du Bled nouveau, que huit jours après cette cérémonie. La même chose se pratique dans de certains repas, qui se font en commun. On ne sert point la sagamité aux Conviés, qu'elle n'ait été mise dans un vase, posé aussi sur un escabeau, & qu'un Vieillard n'ait récité sa Formule, en étendant les bras sur ces mets. Enfin lorsqu'un jeune Homme est armé pour la premiere fois, & lorsqu'on est sur le point de semer les Terres, les armes & les semences sont aussi en quelque façon consacrées de la même maniere.

M. de la Sale veut chercher le Micissipi par Mer.

Cependant M. de la Sale acheva enfin son Fort, & lui donna le nom de *S. Louys*. Ensuite, comme il ne pouvoit pas s'ôter de la tête que le Micissipi se déchargeoit dans la Baye, où il avoit pris terre, & qu'il appella auſſi la *Baye de S. Louys*; il resolut d'en faire le tour sur sa Fregate. Il s'y embarqua au mois d'Octobre, laissant dans son Fort trente-quatre Personnes sous le Commandement de Joutel, à qui il défendit de recevoir aucun de ceux, qu'il menoit avec lui, s'il ne lui remettoit une Lettre de sa main. Il avoit perdu depuis peu le Sieur Le Gros, qui ayant été picqué d'un Serpent à sonnettes, & ne connoissant pas le remede présent, qu'on trouve par tout à cette piqueure, avoit été contraint de se faire couper la jambe, & étoit mort peu de tems après l'opération. Ce Garde-Magasin étoit propre à bien des choses, & entendoit fort bien les affaires. Il fut un de ceux, dont M. de la Sale ressentit plus vivement la perte.

Après

1686-90.

Après le départ de la Fregate on fut plus de
ois mois, sans en avoir aucune nouvelle à
Louis. Enfin vers la mi-Janvier 1686. on
apprit de fort tristes par le Sieur Duhaut,
nt le jeune Frere, nommé *Dominique*, étoit
sté dans le Fort. L'Aîné qui avoit suivi M.
la Sale, arriva, sans apporter de Lettre de
part ; il étoit seul dans un Canot, & on l'en-
ndit un soir, qui appelloit son Frere. La Sen-
nelle en avertit le Commandant, qui crai-
nit d'abord qu'il ne fût arrivé quelque acci-
ent funeste ; il s'avança pour parler à Duhaut,
après que celui-ci l'eut assuré que M. de la
le jouissoit d'une parfaite santé, il lui de-
manda s'il avoit sa permission par écrit pour
venir au Fort. Duhaut lui répondit que non ;
mais il lui raconta d'une maniere en appa-
ence si sincere ce qui avoit occasionné son re-
our, que Jourel crut pouvoir se dispenser de
déferer à l'ordre, dont nous avons parlé. Il
permit donc à Duhaut d'entrer dans le Fort,
& voici le recit, que cet Homme lui fit de
ses aventures.

Plusieurs François massacrés par les Sauvages.

M. de la Sale, dit il, étant arrivé à la vûë de la Fregate, il y envoya cinq de ses meilleurs Hommes, & leur enjoignit de recommander de sa part au Pilote de sonder le mouillage avec un Canot. Le Pilote obéit, & employa tout un jour à ce travail ; le soir se trouvant apparemment fatigué, il descendit à Terre avec ceux, qui lui avoient apporté l'ordre, & il y fit du feu. Ils s'endormirent ensuite, sans prendre aucune précaution contre les Sauvages, lesquels avertis par le feu qu'il y avoit là des François, s'approcherent pendant la nuit, massacrerent les six Hommes,

1686-90. qui dormoient profondément, & briserent leur Canot.

La Sale ne les voyant point revenir au tem qu'il leur avoit marqué, alla lui-même chercher, & trouva les triſtes reſtes de leu cadavres, que des Loups, ou d'autres Bêt carnacieres avoient preſqu'entiérement dév rés. Il regreta ſurtout ſon Pilote, qui éto habile Homme, & il eut bientôt ſujet de regretter encore davantage. Il fit enſuite avan cer ſa Fregate dans la Baye, y envoya toute les proviſions, dont il avoit beſoin pou l'Entrepriſe, qu'il méditoit, & y laiſſa quel ques-uns de ſes Gens, à qui il défendit d s'éloigner ſans un ordre de ſa part, ni de deſ cendre à terre ſans Eſcorte.

Cela fait, il s'embarqua avec vint Hom mes dans deux Canots pour traverſer la Baye & dès qu'il fut à l'autre bord, il enfonça ſe deux Canots dans l'Eau, & continua ſon che min par Terre. Après quelques jours de mar che il ſe trouva ſur le bord d'une belle Riviere qu'il nomma *la Maligne*; un peu plus loi Duhaut s'étant arrêté derriere les autres, s'é gara, & ſe trouva, ſans le ſçavoir, vis-à-vi le Fort S. Louis. Comme il n'y avoit rien dan ce recit, qui ne fût vraiſemblable, Joutel n put ſe défendre d'y ajoûter foy, & ſe content de veiller de près ſur les démarches de Du haut.

Vers le milieu du mois de Mars, M. de l Sale arriva en fort mauvais équipage à S Louis avec M. Cavelier, ſon Frere; Moran get, ſon Neveu, & cinq ou ſix Hommes, ayant envoyé les autres chercher ſa Fregate, dont il étoit en peine. Quoiqu'il n'eût poin

trouvé ce qu'il cherchoit, il paroissoit pourtant assez satisfait de sa course, & il dit qu'il n'avoit parcouru que de très-beaux Pays. Cela ne l'avançoit pas beaucoup, & il le sçavoit mieux que Personne; mais il comprenoit la nécessité de ne pas décourager ses Gens, & il étoit grand Maître dans l'art de dissimuler son chagrin. La vûë de Duhaut, qu'il croyoit avoir déserté, le troubla un peu d'abord, & il demanda à Joutel pourquoi il avoit reçu contre sa défense? Joutel lui en dit la raison, & il parut s'en contenter. 1686-90.

Le lendemain le jeune Cavelier son Neveu, & tous ceux, qu'il avoit envoyé chercher sa Fregate, revinrent au Fort, & lui dirent qu'ils n'en avoient pu aprendre aucune nouvelle. Cela le mit dans une grande perplexité, parce qu'il avoit laissé sur ce Bâtiment son linge, ses habits, ses papiers, & ses meilleurs effets. D'ailleurs son dessein étoit de se servir d'abord de ce Bâtiment pour remonter quelques-unes des Rivieres, qu'il avoit découvertes, puis de l'envoyer aux Isles de l'Amérique, pour y demander du secours, ou de la monter lui-même, & de ranger toute la Côte du Golphe Mexique, jusqu'à ce qu'il eût trouvé le Micissipi, quand il auroit perdu toute esperance d'entrer dans ce Fleuve par quelqu'une des Rivieres, qui se déchargent dans la Baye.

Il prit néanmoins son parti avec sa fermeté ordinaire, & vers la fin d'Avril il se remit en marche pour faire une nouvelle course. Quelques jours après son départ M. de Chefdeville, le Marquis de la Sablonniere, & quelques autres de ceux, qui étoient restés sur *la Belle*, arriverent à S. Louis dans un Naufrage de la Fregate.

1586-90. Cinot avec ses habits, une partie de ses papiers & de son linge, & quelques provisions. Joutel leur demanda où étoit la Fregate, & ils lui repondirent qu'elle étoit échoüée & brisée. Il lui raconterent les circonstances de cette nouvelle infortune, qui ôtoit à M. de la Sale l'unique ressource, sur laquelle il pût compter après tant de disgraces, & voici de quelle maniere ils lui dirent que la chôse s'étoit passée.

L'eau ayant manqué sur ce Bâtiment, le Sieur PLANTEROSE alla lui septiéme pour en faire une nouvelle provision dans la plus prochaine Riviére. Comme ils s'en retournoient à bord avec leur charge, les vents contraires les arrêterent lontems, & la nuit les prit, avant qu'ils pussent arriver. Ceux, qui étoient dans la Fregate, & qui les avoient vû faire effort pour revenir, allumerent un feu pour leur servir de Guide dans l'obscurité; mais cette lumiere s'étant éteinte peu de tems après, on ne songea point à y suppléer, &, ni la Chaloupe, ni aucun de ceux, qui étoient dedans, n'ont paru depuis. On les attendit quelques jours, & ce fut inutilement: enfin l'Equipage de la Fregate, pressé par la soif, voulut se rapprocher de l'Habitation, qui n'étoit qu'à deux lieuës sur le bord de la Riviere; mais comme l'extrême foiblesse, où se trouvoit tout le Monde, peut-être aussi le défaut d'habileté, ne leur permirent pas de bien manœuvrer, & que le vent devint contraire, le Bâtiment fut jetté à la Côte de l'autre côté de la Baye, & il y échoua.

Ces pauvres Gens ainsi dégradés dans un Pays perdu, & n'ayant plus de Chaloupe,

1686-90.

s'imaginerent point d'autre moyen de s'en tirer, que de construire un Radeau, pour traverser la Baye; mais ils le fabriquerent si mal, que les Premiers, qui s'y risquerent, furent tous noyés. Les autres en firent un second, qui se trouva meilleur; ils y mirent tout ce qu'ils purent sauver des effets de la Fregate, & firent heureusement le trajet. Ils resterent ensuite quelque tems sur le rivage fort embarrassés, parce qu'ils n'osoient, à cause des Sauvages, se hazarder à faire le reste du chemin par Terre, & que leur Radeau ne pouvoit pas remonter la Riviere. Enfin ils trouverent un méchant Canot, qu'ils accommoderent le mieux, qu'ils purent, & avec lequel ils se rendirent à S. Louis.

Mutineries & complot à S. Louis.

Deux mois se passerent ensuite, sans qu'on eut sçavoir ce qu'étoit devenu M. de la Sale. Cette longue absence n'étoit pas encore ce qui inquiettoit le plus le Commandant; il voyoit avec douleur sa Colonie diminuer de jour en jour; les maladies en enlevoient les meilleurs Sujets, les Sauvages massacroient ceux, qui s'écartoient trop à la chasse; quelques-uns déserterent, & n'eurent pas honte de se refugier parmi ces Barbares, pour y vivre comme eux enfin plusieurs commencerent à murmurer, & des murmures ils passerent aux plus odieux complots. L'Aîné Duhaut, dont le jeune Frere étoit avec M. de la Sale, se mit à la tête des Mécontens, & Joutel fut informé qu'il ne prétendoit rien moins, que de se faire Chef de Parti.

Il y a pourtant bien de l'aparence que ce Malheureux n'avoit point encore formé le noir dessein, qu'il exécuta depuis. On n'ar-

1686. 90. rive que par dégrés au comble de la scélératesse, & Duhaut n'avoit point encore de motif, qui l'engageât à commettre un parricide. Ce qui est certain, c'est que sur la menace, que lui fit son Commandant de s'assûrer de lui, s'il continuoit à cabaler, il se contint assez jusqu'au retour de M. de la Sale, qui arriva au mois d'Août à S. Louis. Il y apprit la perte de sa Fregate avec une tranquillité d'ame, qu'on admira d'autant plus, qu'il avoit lui-même fait pendant son voyage des pertes, que rien ne pouvoit remplacer.

Voyage de M. de la Sale aux Cenis. Il perd une partie de ses Gens.

Il avoit pénétré jusqu'aux Cenis, avec lesquels il avoit fait alliance, & il ne se lassoit point de vanter la beauté & la bonté du Pays, qu'il avoit parcouru; mais il n'en étoit pas plus sçavant sur ce qu'il cherchoit, & tout le profit de son voyage se reduisoit à cinq Chevaux chargés de quelques provisions, que ses nouveaux Alliés lui avoient donnés. D'autre part, de vint Hommes, qu'il avoit menés avec lui, il n'en ramenoit que huit. Il demanda en arrivant si le jeune Duhaut, LE CLERC, HURIE' & deux autres, qui ne sont pas nommés dans mes Mémoires, étoient à l'Habitation, où il leur avoit permis de retourner? On lui répondit qu'aucun d'eux n'avoit paru. Il ajoûta que le Sieur BIHOREL s'étoit égaré dans le chemin, & on ne l'a point vû depuis: qu'un de ses Domestiques, nommé DUMESNIL avoit été entraîné au fond de l'eau, & dévoré par un Crocodile, & que quatre autres avoient déserté, tandis qu'il étoit chez les Cenis.

Il tombe malade.

Tant de pertes firent de fâcheuses impressions sur tous ceux, qui restoient à S. Louis.

M. de la Sale n'y fit pas assez d'attention, & sur le champ il se détermina à un troisiéme voyage; mais comme les chaleurs étoient extrêmes, il jugea à propos de le differer jusqu'au mois d'Octobre. Les Clamcoëts le harceloient sans cesse, & lui tuerent encore deux Hommes presque sous ses yeux; ce qui le confirma dans la résolution, qu'il avoit déja prise, de s'éloigner de ces Barbares. Son dessein étoit de tâcher de gagner les Illinois, & il étoit sur le point de se mettre en marche, lorsqu'il fut attaqué d'une violente hernie, qui l'obligea de diferer son départ. 1686-90.

Joutel le voyant en cet état, s'offrit de faire le voyage avec quinze Hommes; mais son offre ne fut pas acceptée. La Sale lui dit que sa presence étoit nécessaire aux Illinois, & qu'il vouloit envoyer de-là M. Cavelier son Frere, en France. Sur la fin de Decembre il se trouva soulagé de son incommodité, & se disposa tout de bon à partir. Il fut bien aise que Joutel l'accompagnât dans ce voyage, & il nomma pour commander en sa place à S. Louis le Sieur LE BARBIER. Il avoit assez bien fortifié cette Habitation depuis son retour des Cenis, & il se flatoit de l'avoir mise en état de ne pouvoir être insultée par les Sauvages: il y laissa autant de provisions, qu'il en falloit pour tout le Monde, qui devoit y rester, c'est-à-dire, pour vint Personnes, du nombre desquelles étoient sept Femmes, ou Filles, les PP. Maxime & Zenobe, Recollets, M. de Chefdeville, le Marquis de la Sablonniere, & un Chirurgien.

Après qu'il eut donné ses derniers ordres, il se mit en marche le douziéme de Janvier

1686-90. 1687. avec seize Hommes, y compris M
Cavelier, son Frere, Moranget & le jeun
Il part pour aller chercher les Illinois.
Cavelier, ses Neveux, le P. Anastase, Joutel
Dulhaut, Larchevêque, de Marle, un Alle
1687-90. mand de Wirtemberg, nommé HIENS. a)
qui avoit été Flibustier, & qu'il avoit engag
au petit Goave; un Chirurgien, nommé LIO
TOT, le Pilote TESSIER, le jeune Talon, l
Laquais de M. de la Sale, qui avoit nom
SAGET, & un Sauvage, bon Chasseur; je fai
mention de tous ceux-ci, parce qu'il en sera
beaucoup parlé dans la suite. Pour soulager ses
Voyageurs, M. de la Sale avoit chargé les cinq
chevaux qu'il avoit amenés des Cenis, de la
meilleure partie du bagage & des provisions.

Quoiqu'on cheminât par un très-beau Pays, on ne laissa point de souffrir beaucoup, surtout à cause des pluyes, qui avoient fait déborder presque toutes les Rivieres. On rencontra souvent des Sauvages; mais M. de la Sale les gagna tous par ses bonnes manieres; ce qui ne l'empêcha point de se tenir sur ses gardes, & de camper avec de très-grandes précautions. La difficulté de traverser les Rivieres augmentant, parce qu'on en rencontra de fort larges, & qui n'étoient point guayables, la nécessité lui fit imaginer la construction d'un Canot, qui se portoit avec des perches, & qui fut d'une tres grande utilité.

A mesure qu'on avançoit dans le Pays, on le trouvoit plus peuplé, & lorsqu'on ne fut plus éloigné des Cenis, que de quarante lieuës, on apprit qu'il y avoit un François parmi ces

(a) Quelques-uns le nomment JEMME, & disent que c'étoit un Soldat Anglois; mais il y a bien de l'apparence qu'ils se trompent.

sauvages. Le dix-sept de May Moranget étant 1687-90.
la chasse, & ayant, dit-on, maltraité de
parole Duhaur, Hiens, & le Chirurgien Lio-
tot, ces trois Hommes résolurent de s'en dé-
faire au plûtôt, & de commencer par le La-
quais de M. de la Sale, & par son Chasseur
Sauvage, appellé NICA, qui accompa-
gnoient Moranget, & qui auroient pu le dé-
fendre.

Moranget, le Laquais & le Chasseur de M. de la Sale sont assassinés.

Ils communiquerent leur dessein à Larche-
vêque & au Pilote Tessier, qui l'approuve-
rent & voulurent avoir part à l'exécution.
Ils n'en parlerent point au Sieur de Marle,
qui étoit avec eux, & qu'ils auroient bien
voulu pouvoir éloigner. La nuit suivante,
tandis que les trois malheureuses victimes de
leur vengeance dormoient tranquillement,
Liotot leur donna à chacun plusieurs coups
de hache sur la tête. Le Sauvage & le Laquais
expirerent sur le champ. Moranget se leva
sur son séant, mais sans proferer une seule
parole, & les Assassins contraignirent le Sieur
de Marle de l'achever, en le menaçant, s'il
le refusoit, de lui faire le même traitement
qu'aux autres; ils vouloient sans doute le
rendre complice de leur crime, pour s'assûrer
qu'il ne les accuseroit pas.

Cependant comme il est rare qu'un premier
forfait ne soit pas suivi de ces inquiétudes,
que les plus grands Scélérats ont toujours un
peu de peine à calmer, les Meurtriers com-
prirent qu'il ne leur seroit pas aisé de se sous-
traire à la juste vengeance de M. de la Sale,
s'ils ne le prévenoient, & ils s'y résolurent.
Après avoir déliberé ensemble sur les moyens
d'y réussir, ils crurent que le plus sûr étoit

1687-90. d'aller au devant de lui, de faire main-basse sur tous ceux, qui pourroient s'opposer à leur dessein, & de se frayer ainsi un chemin à un parricide, qu'ils méditoient.

Une résolution si étrange ne pouvoit être inspirée que par ce désespoir aveugle, qui précipite les Criminels dans l'abîme, qu'ils se sont creusés; mais un incident, qu'ils n'avoient pu prévoir, leur livra la proye qu'ils cherchoient. Une Riviere, qui les séparoit du Camp, & qui s'étoit considérablement grossie, depuis qu'ils l'avoient passée, les retint deux jours; & ce retardement, qui d'abord leur parut un obstacle à l'exécution de leur projet, leur en facilitera le succès. M. de la Sale surpris de ne pas voir revenir son Neveu, ni les deux Hommes, qui l'accompagnoient, voulut en aller chercher lui-même des nouvelles. On remarqua qu'au moment, qu'il se mit en chemin, il se troubla, & qu'il s'informa avec une sorte d'inquiétude, qui ne lui étoit pas ordinaire, si Moranger n'avoit pas eu prise avec quelqu'un.

Il appella ensuite Jourel, lui confia la garde de son Camp, lui recommanda d'y faire de tems en tems la ronde, de ne point permettre qu'aucun s'en écartât, & d'allumer des feux, afin que la fumée servît à le remettre dans sa route, supposé qu'il s'égarât au retour. Il partit le vintiéme avec le P. Anastase & un Sauvage. Comme il approchoit du lieu, où les Assassins s'étoient arrêtés, il aperçut des Aigles, qui voltigeoient assez près de-là, ce qui lui fit juger qu'il y avoit en cet endroit quelque charogne, il tira un coup de fusil, & les Conjurés, qui ne l'avoient point encore

1687-90.

Mort tragique de M. de la Sale.

erçu, se douterent que c'étoit lui, qui approchoit, & préparerent leurs armes.

La Riviere étoit entr'eux & lui; Duhaut & Larchevêque la passerent, & ayant aperçu M. de la Sale, qui venoit au petit pas, ils s'arrêterent. Duhaut se cacha dans de grandes herbes, ayant son fusil chargé & bandé; Larchevêque s'avança un peu plus, & un moment après M. de la Sale ayant reconnu, lui demanda où étoit son Neveu Moranget? Il répondit qu'il étoit à la dérive, & dans le moment Duhaut tira son coup. M. de la Sale le reçut dans la tête, & tomba roide mort. C'est ainsi que Joutel rapporte le fait. Il l'avoit appris du P. Anastase même, qui étoit présent, & dont le témoignage ne peut être suspect.

Le P. Louis Hennepin, qui cite aussi son Confrere, mais qui est bien moins croyable que Joutel, prétend que M. de la Sale vécut encore une heure après qu'il eut été blessé, qu'il fit au P. Anastase une espece de confession générale qu'il pardonna sa mort à ses Meurtriers, & qu'il entra avec beaucoup de pieté dans tous les autres sentimens, que lui suggera son Confesseur, qu'il reçut avec de grandes marques de religion l'absolution de ses péchés, & qu'avant que de se mettre en marche, il s'étoit approché des Sacremens.

Une Relation manuscrite, que j'ai euë entre les mains, qui se garde au dépôt de la Marine, & dont l'Auteur paroît fort prévenu contre M. de la Sale, au sujet duquel il s'exprime d'une façon fort désavantageuse, s'accorde avec Joutel sur la maniere, dont il fut tué; mais elle change beaucoup de circonst-

1687-90. tances dans le récit de cet assassinat. L'archevêque y est nommé D'YVETOT, peut être portoit-il ces deux noms : elle ne fait pas mention de l'Allemand Hiens, mais d'un Soldat Anglois ; qu'elle appelle JEMME, & d'un nommé MUNIER. Elle ajoûte que ce fut au Domestique du Sieur D'YVETOT, que M. de la Sale demanda, où étoit Moranget, & que celui-ci, selon l'ordre, qu'il en avoit de son Maître, répondit brusquement, le chapeau sur la tête, qu'il étoit à la dérive : que la Sale, choqué de cette maniere insolente de répondre, menaça le Domestique, qui lui repliqua avec encore plus d'audace : que la Sale s'avança pour le frapper : que le Domestique, ainsi qu'il en étoit convenu avec les Assassins, se mit à fuir du côté, où ils étoient cachés, & que quand M. de la Sale fut à portée, ils tirerent tous ensemble ; mais qu'il n'y en eut qu'un, qui tira juste.

Quoiqu'il en soit, telle fut à peu près la fin tragique de Robert Cavelier, Sieur de la Sale, Homme d'une capacité, d'une étenduë d'esprit, d'un courage & d'une fermeté d'ame, qui auroient pu le conduire à quelque chose de grand, si, avec tant de bonnes qualités, il avoit sçu se rendre Maître de son humeur sombre & atrabilaire, fléchir la sévérité, ou plûtôt la dureté de son naturel, & reprimer la hauteur, avec laquelle il traitoit, non-seulement ceux, qui dépendoient entiérement de lui, mais ses Associés même, dont quelques-uns, comme on l'assûre en particulier de ses deux Assassins, avoient fait une bonne partie des avances pour son Entrepriſe, & y avoient par conséquent un très-grand intérêt.

On lui a encore reproché avec justice de n'avoir jamais pris conseil de Personne, & d'avoir plus d'une fois ruiné ses propres affaires par un entêtement, que rien ne pouvoit, ni vaincre, ni justifier. Quelques-uns ont assûré que cela lui arriva au sujet de l'embouchure du Micissipi, qu'on lui montra, & qu'il ne voulut pas même examiner, parce qu'il s'étoit mis dans la tête qu'elle ne pouvoit pas être à l'endroit, qu'on lui marquoit. Il ignoroit sans doute, ou ne faisoit pas réflexion, que les premiers Hommes du Monde ont souvent été en partie redevables de leurs plus grands succès à des Personnes, qui leur étoient fort inférieures en mérite, & que les plus sages sont ceux, qui croyent pouvoir profiter des lumieres de ceux, qui en ont moins qu'eux. 1687-90. Son caractere.

Il ne faut pourtant pas ajoûter foi à tout ce qu'on a publié de ses prétenduës violences, encore moins à d'autres accusations plus atroces, dont ses Ennemis ont cherché à le noircir. On a voulu diminuer l'horreur de l'attentat commis sur sa Personne, en disant qu'il avoit tué de sa main le jeune Duhaut, qu'il avoit fait le même traitement à plusieurs autres, & que le désir de venger tant de sang répandu sans sujet, & la crainte d'un sort pareil avoient fait prendre à des Gens qu'il brutalisoit en toute rencontre, & qu'il poussoit à bout, la résolution de l'assassiner. On doit être d'autant plus en garde contre ces discours calomnieux, qu'il n'est que trop ordinaire d'exaggerer les défauts des Malheureux, de leur en imputer même, qu'ils n'avoient pas, surtout quand ils ont donné lieu Calomnies publiées contre lui.

1687-90. à leur infortune, & qu'ils n'ont pas sçu se faire aimer. Ce qu'il y a de plus triste pour la mémoire de cet Homme célébre, c'est qu'il a été plaint de peu de Personnes, & que le mauvais succès de ses Entrepriſes lui a donné un air d'Aventurier parmi ceux, qui ne jugent que sur les apparences. Par malheur c'est ordinairement le plus grand nombre, & en quelque sorte la voix du Public.

Ce qui se passe après sa mort.

Cependant le P. Anastase ayant vû tomber M. de la Salle à ses pieds, s'attendoit que les Meurtriers ne l'épargneroient pas, quand ce ne seroit que pour n'avoir pas un tel témoin de leur crime; mais Duhaut s'étant approché de lui, le rassûra, lui dit que l'action, qu'il venoit de faire, étoit un coup de désespoir, & qu'il y avoit lontems, qu'il songeoit à se venger de Moranget, qui avoit voulu le perdre. Ses Complices l'interrompirent dans ce moment, dépouillerent le cadavre, lui ôterent jusqu'à sa chemise, & après l'avoir insulté de la maniere la plus indigne, le trainerent dans des broussailles, où ils le laisserent sans sépulture. C'est encore sans fondement que le P. Hennepin a écrit que le P. Anastase l'avoit enterré, & avoit dressé une Croix sur son tombeau; Joutel n'en parle point, & il est à croire que ce Voyageur, qui est entré dans le plus grand détail de ce qui s'est passé sous ses yeux, n'auroit pas obmis cette circonstance; lui-même, si la chose avoit été possible, n'eût pas manqué de se joindre au P. Anastase, pour rendre ses derniers devoirs à un Maître, qu'il a toujours estimé. Les Assassins, après avoir ainsi mis le comble à leur parricide, s'acheminerent au Camp, où ils

1687-90.

voient déja envoyé leur chasse par des Sauvages, qui furent témoins, & parurent fort scandalisés de tout ce qu'ils venoient de voir.

Ce fut par le P. Anastase, que M. Cavelier apprit la mort de son Frere; il dit aussitôt aux Conjurés que, si leur dessein étoit de se défaire aussi de lui, il leur pardonnoit sa mort par avance, & que toute la grace, qu'il leur demandoit, étoit qu'ils lui accordassent un quart d'heure pour se disposer à mourir. Ils lui répondirent qu'il n'avoit rien à craindre, & que Personne ne se plaignoit de lui. Joutel n'étoit pas alors au Camp, Larchevêque, dont il étoit Ami, alla le trouver pour l'avertir que sa mort étoit résolue, pour peu qu'il témoignât de ressentiment de ce qui étoit arrivé, ou qu'il prétendît se prévaloir de l'autorité, que M. de la Sale lui avoit donnée; mais que s'il demeuroit tranquille, il l'assuroit de la vie.

Les Assassins s'emparent de l'autorité.

Joutel, qui étoit d'un naturel fort doux, lui répondit qu'on seroit content de sa conduite, qu'il croyoit qu'on avoit dû l'être de la maniere dont il s'étoit comporté dans le Commandement, & qu'il seroit plus que content de n'y avoir aucune part. Ils retournerent ensuite au Camp, & dès que Duhaut eut aperçu Joutel, il lui cria qu'il falloit que chacun commandât à son tour. Il s'étoit déja saisi lui-même de toute l'autorité; & le premier usage, qu'il en fit, fut de s'emparer de tout ce qui étoit dans le Magasin: il le partagea ensuite avec Larchevêque, en disant que tout leur appartenoit. On prétend qu'il y avoit pour trente mille francs de marchandises, & vint mille francs, tant en especes, qu'en

1687-90. vaisselle d'argent. Les Parricides avoient pour eux la force & la hardiesse, & ils s'étoient montrés capables des plus grands crimes, ainsi ils ne trouverent d'abord aucune résistance.

Joutel est envoyé chez les Cenis.

Dès le lendemain vintuniéme de Mai (a) tous les François se mirent en marche avec quelques Sauvages pour aller dans le Village des Cenis, dont on n'étoit pas fort éloigné; mais le tems étoit si mauvais, & le chemin si difficile, qu'on fut bientôt contraint de s'arrêter. Le vint-neuf Joutel fut détaché avec le Chirurgien Liotot, Hiens & Teffier, pour voir si on pourroit tirer quelques provisions des Cenis. Ils aperçurent le premier jour trois Sauvages bien montés, dont l'un étoit vêtu à l'Espagnole, & qui venoient à leur rencontre. Ils le prirent d'abord pour un véritable Espagnol, d'autant plus qu'ils avoient oüi dire qu'il en devoit venir pour se joindre aux Cenis contre une autre Nation; & comme ils craignoient beaucoup de tomber entre les mains des Castillans, qui ne voyoient pas volontiers d'autres Européens dans leur voisinage; leur premiére pensée fut de se défaire de celui-ci, & de s'enfuir aussitôt.

Toutefois Joutel s'étant détaché le joignit, & lui parla en Espagnol & en Italien. Le Sauvage lui répondit dans la Langue des Cenis, qu'il n'entendoit pas ce qu'il lui disoit, & cette réponse le rassûra. Les deux autres Sau-

(a) Joutel en parlant de la mort de M. de la Sale, dit qu'elle arriva le vint, & dans un autre endroit il dit à la marge qu'il mourut le dix-neuf, ce qui est conforme à la plûpart des autres Relations. Mais il faut se souvenir que ce n'est pas lui, qui a fait imprimer son Livre.

1687-90.

vages étoient tout nuds, & l'un d'eux avoit une jolie Cavale grise, qui portoit deux paniers faits de cannes, & fort propres, pleins de farine de maïz brûlé. Il en présenta aux François, & ajoûta que son Maître les attendoit avec impatience. Joutel leur demanda s'ils avoient chez eux des Espagnols? & il répondit que non, mais qu'il y en avoit dans une Nation voisine.

Celui, qui étoit habillé en Espagnol, ajoûta qu'il avoit été dans leur Pays, & qu'il en étoit revenu équipé, comme ils le voyoient. Il tira ensuite de sa poche un Imprimé en Castillan; où étoient contenuës les Indulgences accordées par le S. Siége aux Missionnaires du nouveau Mexique; après quoi lui & ses deux Compagnons poursuivirent leur route vers le Camp; ils changerent néanmoins de pensée peu de tems après, & revinrent sur leurs pas. Les François les rappellerent, & leur présenterent à manger. Après le repas, la nuit étant venuë, les François ne voulurent pas aller plus loin, & le premier Sauvage demeura avec eux; les deux autres reprirent le chemin de leur Village.

Réception, qu'on lui fait.

Les François & leur nouvel Hôte s'y rendirent le lendemain, & allerent droit à la Cabanne du Chef; mais à peine avoient-ils paru à l'entrée du Village, qu'ils aperçurent les anciens, qui venoient en cérémonie au devant d'eux. Ils avoient sur l'épaule en bandouillere des peaux de Chevreuils passées, & peintes de diverses couleurs, & sur la tête un bouquet de plumes, qui leur faisoit une espéce de Couronne. Quelques-uns portoient des lames d'épées quarrées, comme le sont celles des Espagnols, & dont le manche étoit

1687-90. orné de plumes & de grelots ; d'autres étoie
armés d'arcs, de flêches, & de cassetête
Quelques-uns avoient de grandes piéces
toile blanche, qui leur passoient d'une épau
sous l'autre; tous s'étoient barbouillés le visa
de noir & de rouge.

François Déserteurs parmi les Cenis.

Ces Anciens étoient au nombre de douze
& ils passerent au milieu de la Jeunesse & d
Guerriers, rangés en haye, en bonne ordon
nance. Dès qu'ils furent assez proches d
François, le Conducteur de ceux-ci leur
signe de s'arrêter, & aussitôt les Anciens leve
rent tous la main droite au dessus de leur tête
en jettant de grands cris : ils coururent ensuit
embrasser les François, & leur firent à leu
maniere toutes sortes de caresses, puis ils leu
présenterent des pipes & du tabac ; enfin il
leur amenerent un François-Provençal, d
nombre de ceux, qui avoient quitté M. d
la Sale à son premier voyage. Il étoit nu
comme les Sauvages, & ne sçavoit presque
plus parler François. Il parut charmé de voi
des Personnes de sa Nation & de sa connois
sance.

Ceux-ci furent conduits avec le Cortege,
dont j'ai parlé, dans la Cabanne du Chef,
où ils furent très-bien reçus. De-là ils furent
menés à une autre Cabanne beaucoup plus
grande, éloignée d'un quart de lieuë de la
Premiere, & qui étoit destinée pour les ré-
jouissances publiques. Ils en trouverent le sol
couvert de nattes, sur lesquelles on les fit
asseoir ; les Anciens se rangerent autour d'eux:
on commença par leur apporter de la sagamité
& toutes sortes de legumes ; durant le repas,
& pendant que chacun fumoit sa pipe, on les

tretint de quelques projets de guerre. 1687-96.

Le Provençal demeuroit dans un autre Village, où il mena les François, & où ils furent reçus à peu près comme dans le Premier. La nuit approchant, leur Conducteur les conduisit dans sa Cabanne, & ils y passerent la nuit. Le lendemain les Anciens du premier Village les vinrent reprendre, les ramenerent dans la Cabanne, où on les avoit régalés la veille, & là ils leur échangerent des vivres contre des marchandises; mais comme il ne se trouva pas assez de grains dans ce Village pour ce qu'il en falloit aux François, Joutel envoya ses Compagnons au Camp avec le Provençal, & resta chez les Cenis pour acheter ses provisions.

Un autre motif l'engageoit encore à demeurer quelque tems parmi ces Peuples, il apprit qu'il y avoit encore deux François Déserteurs de M. de la Sale chez une Nation voisine, & il esperoit d'en tirer plus de lumieres, qu'il n'avoit fait du Provençal, touchant le Micissipi & la route, qu'il falloit prendre, pour se rendre aux Illinois. Il fit donc chercher ces deux Hommes, & une nuit, qu'il étoit couché dans une Cabanne, & qu'il ne dormoit pas, il entendit quelqu'un, qui marchoit doucement à côté de son lit; il regarda, & à la lumiere du feu de la Cabanne il aperçut un Homme tout nud, ayant à la main deux flêches & un arc, lequel, sans lui dire un mot, s'assit à côté de lui.

Il le considera quelque tems, lui fit quelques questions, & n'en reçut aucune réponse. Ce silence lui donna à penser, & lui fit prendre ses deux pistolets. Alors cet Homme se

1687-90. leva, & s'alla mettre auprès du feu. Joutel le suivit, le regarda fixement, & auſſitôt prétendu Sauvage ſe jetta à ſon cou, lui parla François, & ſe fit connoître pour un des Déſerteurs, qu'il cherchoit. Joutel lui demanda où étoit ſon Compagnon, & il répondit qu'il n'avoit oſé venir. C'étoient deux Matelots; celui ci étoit Breton, & ſe nommoit RUTER; l'autre, appellé GROLLET, étoit de la Rochelle.

Ils avoient en peu de tems ſi bien pris les manieres Sauvages, qu'on ne les auroit jamais cru Européens; non-ſeulement ils étoient nuds, mais ils avoient tout le corps peint & picqué. Ils étoient mariés, & avoient épouſé pluſieurs Femmes. Les Cenis les avoient menés à la guerre, & tant qu'ils avoient eu de la poudre, ils s'étoient faits admirer par l'effet de leurs fuſils; mais dès qu'elle leur eut manqué, ils furent obligés d'apprendre à manier l'arc & la flêche. La vie libertine, qu'ils menoient, avoit pour eux de grands attraits, & il ne leur reſtoit preſque plus aucune teinture de Religion.

Joutel apprit à Ruter la mort de M. de la Sale & de ſon Neveu Moranget, & il en parut touché. Il lui demanda s'il n'avoit point entendu parler du Miciſſipi, & il répondit que non, qu'il avoit ſeulement oui dire qu'à quarante lieuës au Nord-Eſt il y avoit une grande Riviere, dont les bords étoient fort peuplés, & où l'on avoit vû des Hommes faits & vêtus comme nous. Joutel ne douta point que ce ne fût le Fleuve, qu'il cherchoit, & comme il étoit réſolu de ſe ſéparer, le plûtôt qu'il pourroit, des Meurtriers de M. de la Sale,

ne ſongea plus qu'à s'aſſûrer de la route, 1687-90.
'il falloit tenir pour gagner ce grand Fleu-
. Dès le lendemain Ruter s'en retourna chez
i. Joutel lui donna de quoi faire quelques
tits préſens à ſes Femmes, & le pria d'en-
ger ſon Camarade Grollet à le venir trou-
r.

Le ſixiéme d'Avril ils arriverent tous deux
ans ſa Cabanne, équipés de la même ma-
iere, ſi ce n'eſt que Grollet n'avoit pas voulu
faire couper les cheveux à la maniere des
enis. Cette maniere eſt aſſez bizarre, elle
onſiſte à les avoir fort courts, à la réſerve
'un toupet, que ces Barbares ſe laiſſent croî-
re ſur le haut de la tête, & quelquefois ſur
es côtés, où ils les mettent en cadenette.
Grollet ne s'étoit point fait non plus picquer
u viſage. Il confirma ce que ſon Compagnon
avoit dit à Joutel au ſujet d'une grande Ri-
iere au Nord-Eſt, ſur les bords de laquelle
on avoit vû des Européens, & tous deux
s'offrirent pour l'accompagner au Camp. Il
fut charmé de cette réſolution, & le huit
eux François étant venus aux Cenis avec un
Cheval, pour porter les proviſions, que Jou-
tel avoit achetées, ils partirent tous enſem-
ble, & arriverent le dix.

Les Meurtriers de M. de la Sale ſe ſépa-rent des au-tres.

Pendant l'abſence de Joutel les Meurtriers de M. de la Sale avoient fait bande à part, & avoient formé le deſſein de retourner à Saint Louis, pour y conſtruire une Barque, & paſſer aux Iſles. Rien n'étoit plus chimérique que ce projet. Ils manquoient de la plûpart des outils néceſſaires pour cette conſtruction, & nul d'entr'eux n'avoit jamais ſçu en manier aucun. Mais c'étoit le premier effet du vertige,

1687-90. dont Dieu punit souvent ceux, qui ont mi le comble à leur iniquité. Cependant comm il ne vouloit pas enveloper les Innocens dan les malheurs, que sa justice réservoit aur Coupables, il inspira aux Premiers le dessein de se séparer des Seconds, & en effet ceux-là ne penserent plus qu'à prendre leur route du côté, où ils jugeoient que devoient être les Illinois.

M. Cavelier, qui étoit à leur tête, ayant donc sçu que Duhaut & ses Complices se disposoient à envoyer acheter des Chevaux chez les Cenis, pour porter leur bagage à S. Louis, l'alla trouver, & lui dit que lui & plusieurs autres, qu'il lui nomma, étoient trop fatigués pour entreprendre le voyage, qu'il méditoit, que leur dessein étoit de s'arrêter, au moins pour quelque tems dans le premier Village des Cenis, & qu'il le prioit de leur faire présent de quelques haches, d'un peu de poudre & de plomb, & d'y ajoûter de quoi acheter des vivres; que s'il vouloit même, il pouvoit marquer le prix, qu'il en exigeroit, & qu'il lui en feroit son billet.

Duhaut le remit au lendemain pour lui faire réponse, & après en avoir déliberé avec sa Troupe, il fit dire à M. Cavelier qu'il consentoit à lui donner la moitié des effets, qui restoient dans les Magasins. Il ajoûta que, si lui & les Siens ne pouvoient pas réussir à construire une Barque, ils reviendroient le trouver, & qu'il leur feroit plaisir de leur amasser des vivres à tout hazard. Peu de jours après il changea de résolution par rapport au voyage de S. Louis, & proposa à ses Compagnons de se rejoindre à M. Cavelier, pour aller

hercher les Illinois. Hiens & quelques autres ne furent point de cet avis, & demanderent leur part des effets. 1687-90.

Duhaut en fit difficulté, ils se querellerent; enfin Hiens déchargea son pistolet dans la tête de Duhaut, qui alla tomber mort à quatre pas de l'endroit, où il étoit. En même tems Ruter, ce Matelot Breton, que Joutel avoit ramené des Cenis, & qui s'étoit attaché à Hiens, tira un coup de fusil sur le Chirurgien Liotot; ce Misérable, quoiqu'il eût trois balles dans le corps, vécut encore quelques heures, & fut assez heureux pour se confesser: après quoi celui, qui l'avoit blessé, l'acheva d'un coup de pistolet. Ainsi les deux Meurtriers, l'un de M. de la Sale, & l'autre de son Neveu, furent les premieres Victimes de l'esprit de fureur, qu'ils avoient inspiré dans cette malheureuse Colonie. Mort funeste de Duhaut & de Liotot.

Joutel, qui avoit été témoin de ce massacre, se saisit aussitôt de son fusil pour se défendre, au cas qu'on en voulût pareillement à sa vie; mais Hiens lui cria de ne rien craindre, & qu'il n'avoit eu dessein que de venger la mort de son Patron. Il ajoûta qu'encore qu'il eût été du complot de Duhaut, il n'avoit point consenti à son parricide, & que, s'il avoit été présent, il l'eût empêché. Les Sauvages ne sçavoient que penser de ces meurtres, & en étoient fort scandalisés. Ils avoient raison, & ils pouvoient plus justement traiter ces François de Barbares, que nous n'avions de droit de les regarder comme tels.

Cependant comme on avoit besoin d'eux, Joutel leur fit entendre que ces deux Hommes avoient mérité le traitement, qu'on venoit

1687-90. de leur faire, pour avoir trempé leurs mains dans le sang de leurs Chefs, & pour s'être saisis par violence de ce qui ne leur appartenoit pas, & ils parurent satisfaits de ces raisons. Larchevêque n'étoit point à l'Habitation, pendant que tout ceci se passoit: il étoit parti ce jour-là même de bon matin, pour aller à la chasse, & Hiens se promettoit bien de le traiter à son retour, comme il venoit de faire Duhaut; mais M. Cavelier & le P. Anastase vinrent à bout de l'en dissuader, & Joutel alla au devant de Larchevêque, pour l'avertir du péril, qu'il avoit couru. Il le conduisit ensuite à Hiens, & ces deux Hommes se donnerent mutuellement parole, qu'ils n'entreprendroient rien l'un contre l'autre.

Quelques François vont en guerre avec les Cenis.

Après cette reconciliation on voulut délibérer de nouveau sur le parti, qu'on devoit prendre; mais Hiens déclara qu'il avoit promis aux Cenis d'aller en guerre avec eux, qu'il vouloit accomplir sa promesse, & que si on vouloit l'attendre chez ces Sauvages, on verroit ensuite ce qu'il convenoit de faire. C'étoit pour M. Cavelier & pour ceux de sa Bande une nécessité, que d'en passer par tout ce que ces Furieux proposoient, parceque les effets n'étoient point encore partagés. Ils se rendirent donc avec eux dans le Village des Cenis, & Hiens en partit au commencement de Mars pour la guerre, avec les Sauvages & six François, tous à cheval.

Victoire de ces Sauvages.

Le dix-huit ceux, qui étoient restés dans le Village, furent bien surpris de voir entrer de grand matin dans leurs Cabannes des Femmes tout barbouillées de terre, & qui se mirent à danser en rond. Cela dura trois heures,

a près

près quoi le Maître de la Cabanne donna à 1687-90.
chacune de ses Danseuses un bout de tabac du Pays ; ce tabac est semblable au nôtre, excepté qu'il a les feuilles plus petites. On apprit alors aux François que les Cenis avoient remporté une victoire complette, & celui, qui en avoit apporté la nouvelle, assûra qu'il avoit pour sa part couché par terre au moins quarante des Ennemis.

Les Femmes commencerent aussitôt à préparer des rafraîchissemens pour aller au devant des Victorieux, qui arriverent le soir du même jour dans le Village. Leurs Ennemis, nommés *Cannohatinnos*, les avoient attendus de pied ferme ; mais le bruit & l'effet des armes à feu des François les épouvanterent de telle sorte, qu'ils prirent la fuite après la premiere décharge. On les poursuivit, & on en tua encore quarante-huit, tant Hommes que Femmes. Les Cenis n'épargnerent des Prisonniers, que deux petits Garçons, qu'ils emmenerent dans leur Village, avec les chevelures des Morts. Tous les autres furent massacrés d'abord, excepté deux Femmes, dont le sort fut encore plus triste.

On renvoya l'une chez elle, mais ce ne Leur cruauté.
fut qu'après qu'on lui eut arraché la peau de la tête : on lui mit aussi entre les mains ce qu'il faut de poudre & de plomb pour charger un fusil ; en lui disant de porter ce présent à sa Nation, & de l'avertir qu'on retourneroit bientôt la visiter avec de pareilles armes. Pour sa Compagne, elle fut livrée aux Personnes de son sexe, qui s'étant armées de gros bâtons pointus, la menerent dans un lieu écarté, où il n'y avoit que des Femmes. Là chacune

1687-90. de ces Furies commença par lui donner ſon coup, les unes de la pointe de leurs bâtons, & les autres en déchargeant les leurs ſur elle à tour de bras. Elles lui arracherent enſuite les cheveux, elles lui couperent les doits; en un mot elles lui firent ſouffrir tout ce qu'elles purent imaginer de plus ſenſible, pour venger ſur elle la mort de leurs Amis & de leurs Parens, qui avoient été tués en diverſes rencontres. Enfin, après qu'elles ſe furent laſſées de la tourmenter, elles la percerent de pluſieurs coups, & l'aſſommerent. Son corps fut enſuite coupé par morceaux, qu'on fit manger aux Eſclaves.

Leurs réjouiſſances.

Le jour ſuivant fut deſtiné aux rejouiſſances. Après qu'on eut bien nétoyé la Cabanne du Chef, on y étendit des nattes, ſur leſquelles on fit aſſeoir les Anciens & les François. Quand chacun eut pris ſa place, un Orateur ſe leva, & fit un aſſez long diſcours, qui roula apparemment ſur les louanges des Guerriers, & ſur le grand ſervice, que les nouveaux Alliés venoient de rendre à la Nation. Enſuite on vit paroître une Femme, qui tenoit à la main un grand roſeau: les Guerriers la ſuivoient, chacun ſelon ſon rang, un arc & deux flêches à la main, précédés de leurs Femmes, qui portoient les chevelures, que leurs Maris avoient rapportées. Les deux jeunes Priſonniers, auſquels on avoit donné la vie, fermoient la marche, & comme l'un d'eux avoit été bleſſé, on l'avoit fait monter à Cheval.

A meſure que les Guerriers paſſoient devant l'Orateur, ils prenoient les chevelures des mains de leurs Femmes, & les lui préſentoient.

les recevoit des deux mains, les tournoit
ers les quatres parties du Monde, & les po-
oit à Terre. La Proceſſion étant finie, on
ervit de grands plats de ſagamité, & avant
ue Perſonne y touchât, l'Orateur en prit
ans une grande gamele, & la préſenta com-
ne en offrande aux chevelures, puis il allu-
na une pipe de tabac, & en ſouffla la fumée
ur ces mêmes chevelures. Cela fait, le feſ-
in commença. Outre la ſagamité, on y ſer-
it des langues des Ennemis, qui avoient
té tués; on apporta aux deux jeunes Priſon-
iers de la chair de la Femme, dont nous
avons rapporté le ſupplice, & on les força
l'en manger. Le tout ſe termina par des chants
& des danſes, & l'on alla recommencer les
mêmes cérémonies dans d'autres Cabannes.

1687-90.

Après cette Expédition, rien ne retenant plus les François chez les Genis, ils s'aſſem-
blerent pour prendre enfin leur derniere réſo-
lution. Hiens commença d'abord par déclarer qu'il n'aprouvoit pas le projet d'aller chercher les Illinois, qu'il y prévoyoit des difficultés inſurmontables, & d'ailleurs qu'il ne vouloit pas retourner en France pour y porter ſa tête ſur un échafaut. Il n'y avoit point de replique à cette derniere raiſon; mais comme c'étoit la ſeule, qui eût véritablement déterminé Hions à prendre le parti déſeſperé, qu'il ſuivit, ceux, qui ne ſe ſentoient pas coupables, perſiſterent dans le deſſein de paſſer aux Illinois, & dès le jour même commencerent à ſe diſpoſer ſérieuſement à leur départ.

Parti, que prennent les François.

Les Sauvages avoient fort exagéré à Joutel les dangers, auſquels il s'expoſoit, en traverſant une ſi grande étenduë de Pays, où il ne

1687-90. pouvoit éviter de rencontrer plusieurs Na-
tions inconnuës, ni se flatter d'en être bien
reçu ; & ils n'omirent rien pour l'engager [illegible]
ceux, qui s'étoient joints avec lui, à demeu-
rer chez eux ; mais ils ne les persuaderent
point. Il les pria de lui donner des Guides
qu'il promit de bien recompenser ; & ils le
lui accorderent de bonne grace. Hiens de son
côté lui donna tout ce qu'il lui demanda
mais Joutel sçavoit qu'il ne falloit pas lui de-
mander beaucoup. Ce scelerat demeura Maître
de presque tous les effets de M. de la Sale, &
il s'étoit déja revêtu de son habit d'écarlate
galonné d'or ; mais avant que de rien donner
il exigea de M. Cavelier une attestation écrite
en Latin, & signée de sa main, qui le déchar-
geoit de tout soupçon d'avoir trempé dans le
meurtre de son Frere : & c'est peut-être uni-
quement sur la foi de cet écrit, que quelques-
uns ont publié qu'il n'avoit eu effectivement
aucune part à cet attentat.

Les uns vont aux Illinois.

Ceux, qui se mirent en marche pour aller
aux Illinois, étoient au nombre de sept, à
sçavoir, MM. Cavelier, Oncle & Neveu, le
P. Anastase, les Sieurs Joutel & de Marle,
un jeune Parisien, nommé BARTHELEMY, &
le Pilote Tessier. Larchevêque, Mûnier &
Ruter leur avoient donné parole de les accom-
pagner ; mais l'esprit de libertinage les retint
chez les Cenis, & il y a bien de [illegible]rence
que la même crainte, qui avoit [illegible] Hiens,
[illegible] aussi impression sur Larch[illegible] plus cou-
[illegible]le encore que lui. Nous [illegible] dans la
suite ce que tous ces Gens-là [illegible]ent, après
que nous aurons suivi les Pre[illegible] jusqu'en
France.

1687-90.

Ils arrivent chez les Akansas.

Je ne m'arrêterai point à décrire les particularités de leur voyage. Joutel en a fait un Journal fort circonstancié, qui n'a rien de bien interessant pour cette Histoire. Le seul accident fâcheux, qui leur soit survenu dans une si longue & si pénible marche, fut la perte qu'ils firent du Sieur de Marle, lequel, selon Joutel, étoit un très-honnête Homme, & qui se noya le vintquatrieme de Juin, en se baignant dans une Riviere. Le vintiéme de Juillet ils arriverent aux Akansas, où ils rencontrerent deux François; l'un se nommoit DE LAUNAY, & l'autre étoit un Charpentier appellé COUTURE.

Ce fut une grande joye pour les Voyageurs de se trouver si proche du Micissipi, & en Pays de connoissance. Les deux François avoient été envoyés aux Akansas par le Chevalier de Tonti au retour d'un voyage, qu'il avoit fait lui-même jusqu'à l'embouchure du Fleuve, où M. de la Sale lui avoit donné rendez-vous. Ils y avoient commencé une Habitation, & paroissoient résolus à s'y établir, n'esperant plus de recevoir aucune nouvelle de M. de la Sale. M. Cavelier leur apprit sa mort tragique; mais il fut arrêté entr'eux qu'on n'en diroit rien aux Sauvages, que le seul nom du Défunt avoit tenus en respect, & de qui on vouloit avoir des vivres, des Canots & des Guides.

M. Cavelier pria ensuite Couture d'aller trouver quelques-uns de leurs Chefs, de leur faire entendre que M. de la Sale avoit fait un très-bel Etablissement dans le Golphe Mexique; que ceux, qui venoient de lui apprendre cette heureuse nouvelle, étoient dans le

1687-90. dessein de faire un voyage en Canada, pour y chercher des marchandises ; qu'ils retourneroient bientôt avec un bon nombre de François pour s'établir dans leur Pays, afin de le défendre contre leurs Ennemis, & de leur procurer tous les avantages d'un commerce reglé ; qu'ils se flatoient de trouver auprès d'eux pour se rendre aux Illinois, les mêmes secours qu'ils avoient reçus de toutes les Nations qu'ils avoient rencontrées sur leur passage.

Les Akansas s'assemblerent pour déliberer sur ces propositions, & cependant ils regalerent de leur mieux leurs nouveaux Hôtes, & leur chanterent le Calumet. Ils eurent néanmoins quelque peine à leur accorder des Guides pour un si long voyage ; mais à force de promesses & de présens on les y engagea. Le jeune Parisien, qui ne pouvoit plus marcher, resta aux Akansas, & Couture accompagna les autres pendant quelque tems. Ils partirent le vingt-sept, descendirent la Riviere des Akansas, & le même jour ils gagnerent un Village, appellé *Toriman*, où ils virent pour la premiere fois le Micissipi. Ils le traverserent le vintneuf, & le même jour ils gagnerent le Village des *Kappas* (*a*), où Couture prit congé deux.

Ils arrivent au Fort de S. Louis des Illinois, & font accroire aux de BELLEFONTAINE commandoit en l'ab-

Le troisiéme de Septembre ils entrerent dans la Riviere des Illinois, & le quatorziéme ils arriverent au Fort de S. Louis, où le Sieur

(*a*) Joutel dit dans son Journal que ce Village est le dernier des Akansas ; mais il paroît par l'Histoire de la conquête de la Floride de Garcilasso de la Vega, que les Kappas, au tems de Ferdinand de Soto, étoient une Nation séparée & fort nombreuse. Il n'en reste plus aujourd'hui, au moins dans la Louysiane.

sence du Chevalier de Tonti, lequel étoit allé joindre le Marquis de Dénonville pour la guerre des Tsonnonthouans. Chacun leur demanda avec empressement des nouvelles de M. de la Sale, & ils répondirent qu'il les avoit quittés à quarante lieuës des Cenis. Ils ne jugerent pas à propos de s'expliquer davantage, parce qu'ils vouloient passer au plûtôt en Canada, qu'ils avoient besoin de secours pour faire ce voyage, devenu difficile & périlleux depuis que la guerre étoit déclarée aux Iroquois, & qu'ils craignoient qu'on ne leur refusât ce secours, si l'on eût été informé de la mort de M. de la Sale. 1687-90. François, qu'ils y rencontrent, que M. de la Sale étoit plein de vie.

Par bonheur pour eux le Sieur de BOISRONDET, son Commis, se disposoit à faire le même voyage, & la rencontre fit également plaisir aux uns & aux autres. Ils s'embarquerent le dix-huit; mais ils n'allerent pas fort loin; les mauvais tems les contraignirent de retourner au Fort, d'où ils étoient partis. Ce contretems les déconcerta d'autant plus, qu'il leur ôta toute esperance de repasser en France cette année-là, & d'envoyer du secours à ceux de leurs Gens, qui étoient restés à l'Habitation de S. Louis, auprès de la Baye S. Bernard; mais il fallut prendre patience. Ils sont obligés d'hyverner dans le Fort.

Le vint-sept d'Octobre M. de Tonti arriva au Fort de S. Louis; M. Cavelier crut nécessaire de ne pas plus s'ouvrir à lui, qu'aux autres, sur la mort de M. de la Sale, & comme il avoit eu la précaution de tirer de son Frere avant sa mort, un billet de créance, pour prendre aux Illinois une somme d'argent, ou la valeur en Pelleteries; Tonti ne fit aucune difficulté de lui remettre des marchandises

1687-90. pour quatre mille francs. Nos Voyageurs partirent enfin des Illinois le vint-uniéme de Mars de l'année 1688. avec Boisrondet & le P. Allouez, qui n'ayant pas trouvé jour à établir une Mission fixe parmi ces Sauvages, s'en retournoit à la Riviere de S. Joseph, où il mourut peu de tems après chez les Miamis.

Ils passent en France.

Le dixiéme de May ils arriverent à Michilimakinac, où ils séjournerent assez peu, & le quatorziéme de Juillet M. Cavelier se rendit à Montreal, où sa Troupe, qu'il avoit laissée à la Chine, le joignit le dix-sept. Ils y rencontrerent MM. de Dénonville & de Champigny, auſquels ils firent entendre qu'ils étoient obligés de passer au plûtôt en France, pour envoyer du secours à M. de la Sale, & ces Messieurs les en crurent sur leur parole. Peu de jours après Teissier, qui étoit Calviniſte, fit abjuration dans l'Egliſe Paroiſſiale de Montreal, tous enſuite s'embarquerent pour Quebec: ils n'y attendirent pas lontems un Vaiſſeau; ils débarquerent à la Rochelle le cinquiéme d'Octobre, & le septiéme MM. Cavelier & Joutel partirent pour Rouen, où j'ai vû & entretenu lontems ce dernier en 1723.

Ce qui devint l'Habitation de S. Louis.

Il y a bien de l'apparence que ſi ces Meſſieurs n'avoient pas été obligés d'hyverner aux Illinois, & qu'ils ſe fuſſent rendus une année plûtôt en France, on y auroit pu prendre des meſures pour ſecourir, ou pour retirer la petite Colonie, que M. de la Sale avoit laiſſée à S. Louis parmi les Clamcoëts; mais quand ils furent arrivés à Paris, on ſe douta bien qu'il étoit trop tard pour y ſonger; & quand on y auroit penſé plûtôt, c'eût été

fort inutilement. Les Clamcoëts ne tarderent pas à être instruits de la mort du Chef des François & de la dispersion de sa Troupe, & dans le tems, que les Habitans de S. Louis y pensoient le moins, ils tomberent sur eux, & les massacrerent, à la réserve de trois Fils de Talon, de leur Sœur, & d'un Parisien de bonne Famille, nommé Eustache de BREMAN, qu'ils emmenerent dans leur Village. 1687-90.

Un Italien, qui étoit venu du Canada par Terre, pour joindre M. de la Sale, & qui sans doute lui auroit été fort utile, en l'instruisant de la route, qu'il devoit tenir pour gagner le Mississipi, s'il avoit pu se rendre assez tôt auprès de lui, sauva aussi sa vie par un stratagême assez singulier. Des Sauvages se mettant en devoir de le tuer, il leur dit qu'ils avoient grand tort de vouloir faire périr un Homme, qui les portoit tous dans son cœur. Ce discours étonna les Barbares, & l'Italien les assura que, s'ils vouloient lui donner jusqu'au lendemain, il leur feroit voir la verité de ce qu'il avançoit, ajoûtant que, s'il les avoit trompés, ils feroient de lui tout ce qu'ils voudroient. Il obtint sans peine le délai, qu'il demandoit, & ayant ajusté un petit miroir sur sa poitrine, il alla trouver les Sauvages, qui furent très-surpris de se voir, comme ils le croyoient, dans le cœur de cet Homme, & lui accorderent la vie.

Diverses aventures de quelques François.

D'autre part les Espagnols du Nouveau Mexique, que l'Entrepriſe de M. de la Sale avoit beaucoup allarmés, étoient fort résolus de ne rien épargner pour la traverser. Ils envoyerent d'abord cinq cent Hommes, qui en arrivant chez les Cenis, y trouverent Larchevêque &

1687-90. le Matelot Rochelois Grollet, qu'ils firent Prisonniers. On ne sçait pas si ces deux Hommes leur apprirent la mort de M. de la Sale; ce qui est certain, c'est que quelque tems après une autre Troupe de deux-cent Espagnols arriva au même endroit, & rencontra en son chemin Munier & Pierre Talon, Frere de ceux, dont je viens de parler, & les menerent au Village des Cenis, où ils les traiterent assez bien. Il y avoit parmi eux des Religieux de S. François, qu'ils vouloient établir parmi ces Sauvages; ils comprirent que les deux François, qui entendoient parfaitement la Langue du Pays, pourroient être d'une grande utilité à ces nouveaux Missionnaires, & ils crurent devoir les engager par douceur à rester avec ces Peres.

Ces bonnes manieres engagerent Talon à leur dire que ses trois Freres & sa Sœur étoient Esclaves parmi les Clamcoëts, & sur le champ ils firent un Détachement pour les aller chercher; mais ce Détachement ne put emmener que deux Talons, leur Sœur & l'Italien, que les Clamcoëts, qui les avoient pris en amitié, eurent bien de la peine à relâcher. L'année suivante deux-cent cinquante Espagnols retournerent au même Village, & en tirerent Jean-Baptiste Talon & Eustache de Breman, & les conduisirent d'abord à *Saint Louis du Potosi*, Ville du nouveau Mexique, & de-là à *Mexico* avec les autres Talons & leur Sœur, & le Vice-Roy les prit tous à son Service.

L'archevêque & Grollet avoient d'abord été envoyés en Espagne, d'où on les fit repartir quelque tems après pour Mexico. On les y

mit en prison, en attendant une occasion de les envoyer au Nouveau Mexique, apparemment pour y travailler aux Mines. L'Italien fut transporté à la Vera-Crux, où il fut enfermé dans une Prison, & il est fort vraisemblable qu'il n'en sortit aussi, que pour être envoyé aux Mines. On ne dit point ce que devint Eustache de Breman. Peut-être fut-il joint aux Talons, à cause de sa jeunesse; car on a cru que la raison pourquoi ceux-ci furent mieux traités que les autres, c'est qu'ils étoient dans un âge, où ils ne pouvoient avoir pris aucune connoissance du Pays, au lieu que ceux-là étoient des Hommes faits, qui auroient pû s'échaper, & donner en France des lumieres, sur ce qu'ils auroient pu remarquer dans leurs differens voyages. 1687-90

Au bout de huit ans les trois Aînés Talons étant en âge de porter les armes, furent enrollés sur l'Armadille, & embarqués sur le *Christo*, qui en étoit le Vice-Amiral. Ce Vaisseau fut pris en 1696. par le Chevalier DES AUGIERS, & les trois Freres ayant ainsi recouvré leur liberté, revinrent en France, & c'est par eux, qu'on a appris toutes les circonstances, que je viens de rapporter. On a sçu depuis que le Vice-Roy du Mexique, qui avoit retenu chez lui leur plus jeune Frere & leur Sœur, ayant été relevé, il avoit mené avec lui l'un & l'autre en Espagne.

Telle fut la malheureuse issuë d'une Entreprise, que bien des choses ont contribué à faire échouer. Elle auroit apparemment eu au moins une partie du succès, qu'on en espéroit, si on n'avoit eu en vûë qu'un Etablissement à l'embouchure du Micissipi, comme

Ce qui fit echouer l'Entreprise de M. de la Sale.

1687-90. bien des Gens se l'étoient persuadés ; car il est certain que M. de la Sale se voyant dégradé dans la Baye S. Bernard, & ayant bientôt reconnu qu'il étoit à l'Oüest du Fleuve, qu'il cherchoit, s'il n'avoit eu dessein que de le trouver, auroit pû, dès le premier voyage, qu'il fit aux Cenis, obtenir de ces Sauvages des Guides, puisqu'ils en donnerent dans la suite à Joutel ; mais il avoit envie de s'approcher des Espagnols, pour prendre connoissance des Mines de Sainte Barbe, & pour vouloir trop faire, non-seulement il ne fit rien du tout, mais il se perdit, & ne fut plaint de Personne.

Réflexions sur la conduite de M. de la Sale.

Rien n'étoit encore plus aisé, quand on eut reconnu ce qui l'avoit fait échouer dans son Entrepriſe, que de profiter de ses fautes pour exécuter ce qu'il y avoit de solide dans son projet, c'est-à-dire, de s'assûrer du cours entier du Micissipi ; car il nous étoit d'une grande importance d'avoir un Etablissement dans cette partie de la Floride, quand ce n'eût été que pour nous procurer une Croisiere dans le Golphe Mexique, & pour fortifier les frontieres de la Nouvelle France du côté des Colonies Angloises. Il étoit même autant de l'interêt des Espagnols, que du nôtre, de mettre cette Barriere hors d'insulte, parce qu'ils pouvoient bien prévoir que les Anglois, Maîtres d'une partie de l'ancienne Floride Françoise, à laquelle ils avoient donné le nom de *Caroline*, n'en demeureroient point là ; mais que de proche en proche ils pousseroient leurs Etablissemens jusqu'à S. Augustin, comme il est arrivé (a) ; que de-là jusqu'au Micissipi rien ne

(a) Par l'Etablissement de la Nouvelle Georgie.

pouvoit les arrêter lontems ; qu'il leur seroit aisé alors de traverser ce grand Fleuve, & de les inquietter beaucoup dans l'Ancien & dans le Nouveau Mexique. Au lieu, que s'ils trouvoient les François sur le bord du Micissipi, la jalousie de ces deux Nations, naturellement incompatibles, feroit leur sûreté. 1687-90.

Mais on avoit encore en France l'esprit tellement préoccupé des Mines de Sainte Barbe, qu'on s'obstina lontems à vouloir réaliser la chimere de M. de la Sale. On se flatta même bientôt après sa mort d'y réussir par une intrigue concertée avec le Comte de Pñalossa. Cette ressource manquée, par ce qu'apparemment ce Comte portoit ses prétentions trop haut, & que de part & d'autre on ne trouva point ses sûretés, il parut que le charme étoit levé. Outré que Philipe V. étant monté sur le Thrône d'Espagne, la Cour de France n'auroit pas souffert qu'on inquiettât les Espagnols en Amérique ; mais après la mort de Louis XIV. le plan, qui fut proposé au Conseil de Regence d'établir une forte Colonie dans la Louysiane, donna lieu à quelques Aventuriers de profiter des brouilleries, qui survinrent entre les Cours de France & d'Espagne, pour reprendre le projet du Sieur de la Sale. Sur la foi de quelques Relations apocryphes, on se flatta de faire bientôt couler dans le Royaume des trésors, qui n'existerent jamais, que dans l'imagination échauffée de certaines Gens ; & ce nouvel enchantement produisit des effets encore plus funestes, que ceux, que nous venons de voir. Nous aurons occasion d'en parler dans la suite de cette Histoire ; dont il est tems de reprendre le fil.

HISTOIRE
ET
DESCRIPTION GENERALE
DE LA
NOUVELLE FRANCE.

LIVRE QUATORZIEME.

1690. NOUS avons vû à la fin du XII. Livre combien, dans la situation, où le Comte de Frontenac trouva les affaires de la Nouvelle France, lorsqu'il en vint reprendre le Gouvernement Général, il importoit de donner aux Anglois de l'occupation chez eux, & de rétablir la réputation des armes Françoises dans l'esprit des Sauvages. C'étoit l'unique moyen de rabattre l'insolence des Iroquois & de les rendre plus traitables, en leur faisant comprendre qu'ils ne devoient plus tant compter sur le secours du Gouverneur de la Nouvelle York. Par-là nos Alliés,

nous voyant changer une défensive, que nous soûtenions mal, en une vigoureuse attaque, ne pouvoient manquer de reprendre leurs premiers sentimens d'estime pour notre Nation, ou du moins d'appréhender que leur nouvelle alliance avec nos Ennemis ne leur attirât de notre part les mêmes malheurs, qu'ils avoient voulu éviter en se détachant de nos intérêts, & de s'unir plus étroitement que jamais avec nous. 1690.

Projet & préparatifs de M. de Frontenac.

Le Comte de Frontenac ayant dressé son plan sur ce principe, commença par faire avertir M. de la Durantaye, qui commandoit toujours à Michillimakinac, qu'il pouvoit assûrer les Hurons & les Outaouais que dans peu ils verroient bien du changement dans les affaires. Il préparoit en même tems un grand Convoi pour renforcer ce même Poste, & il prenoit ses mesures pour lever trois Partis de guerre, qui devoient entrer par trois différens endroits dans le Pays Anglois. Le Premier se formoit à Montreal, & devoit être composé de cent dix Hommes, François & Sauvages, commandés par MM. d'Ailleboût de Mantet & le Moyne de Sainte Helene, tous deux Lieutenans, sous lesquels MM. de Repentigny, d'Iberville, de BONREPOS, de LA BROSSE & de MONTIGNI voulurent bien servir en qualité de Volontaires.

Ce Parti fut bientôt prêt, & se mit en Campagne, avant que d'avoir déliberé de quel côté il tourneroit ses armes Il étoit destiné en général pour la Nouvelle York, mais le Comte de Frontenac avoit laissé aux deux Commandans le choix du Poste, qu'ils devoient

1690. attaquer, & ceux-ci ne jugerent pas à propos de se déclarer, avant qu'on fût près d'entrer dans le Pays Ennemi. Ce ne fut donc qu'après cinq ou six jours de marche, qu'ils tinrent conseil sur ce qu'ils devoient faire; les François furent d'avis d'aller droit à Orange; mais les Sauvages rejeterent bien loin cette proposition, & l'un d'eux leur demanda depuis quand ils étoient si hardis.

On lui répondit que, si par le passé on avoit montré quelque foiblesse, on vouloit la réparer, en prenant Orange, ou mourir à la peine; mais qu'il avoit tort, s'il attribuoit à lâcheté la conduite, que les François avoient tenuë depuis quelques années; que le seul desir de la paix les avoit engagés à demeurer dans cette inaction, dont nos Alliés n'avoient pris occasion de nous insulter, que faute d'en avoir pénétré les motifs; & que, s'ils avoient reçu quelques échecs, c'est qu'ils avoient trop compté sur la bonne foy des Anglois & des Iroquois; mais qu'ils feroient bientôt voir que le courage ne leur avoit jamais manqué.

Expédition de Corlar.

Les Sauvages, qui connoissoient toute la difficulté de l'Entrepriſe d'Orange, persisterent à s'y opposer, & l'on sortit du Conseil, sans rien conclurre. On continua de marcher jusqu'à ce qu'on fût arrivé en un endroit, où aboutissoient deux chemins, dont l'un conduisoit à Orange, & l'autre à Corlar: alors Mantet, qui désespéroit de faire changer de sentiment à ses Alliés, leur proposa l'attaque de Corlar, & ils l'agréerent. On prit aussitôt le chemin de ce Bourg, & pendant neuf jours l'Armée eut beaucoup à souffrir. Tout le Monde étoit à pied, on avoit quelquefois de l'eau

jusqu'aux genoux, souvent même il faloit rompre la glace pour trouver où mettre le pied: d'ailleurs le froid étoit intolerable. 1690.

Nos Braves arriverent un soir sur les quatre heures à deux lieuës de Corlar, & le grand Agnier, Chef des Iroquois du Sault S. Louis, (a) voulut les haranguer. Il le fit avec beaucoup d'éloquence, & parla avec une autorité, que lui donnoient, non-seulement sur les Sauvages, mais sur les François mêmes, de grands services rendus à la Colonie, des actions d'une conduite admirable, & d'une valeur héroïque, une vertu éminente, & un zéle toujours actif pour la Religion. Il exhorta tout le Monde à oublier les fatigues passées, dans l'esperance de venger les maux, qu'on avoit soufferts depuis quelques années, sur les perfides Anglois, qui en étoient les principaux Auteurs. Il ajoûta qu'on ne pouvoit pas douter de l'assistance du Ciel contre les Ennemis de Dieu, & dans une cause si juste.

A peine s'étoit-on remis en marche, qu'on rencontra quatre Femmes Sauvages, qui donnerent toutes les lumieres, dont on avoit besoin pour faire en sûreté les approches de la Place. Un Canadien, nommé GIGUIERE, fut détaché aussitôt avec neuf Sauvages pour aller à la découverte, & il s'acquitta parfaitement bien de sa Commission. Il reconnut Corlar tout à son aise, sans être aperçu, & alla rejoindre l'Armée, qui n'en étoit qu'à une lieuë. On

(a) Les Iroquois de ce Village étoient restés à la Prairie de la Magdeleine jusqu'au massacre de la Chine. Après cet échec ils se retirerent à Montreal, où ils demeurerent quelque tems. Enfin un peu avant le départ de ce Parti ils s'établirent vis-à-vis le Sault S. Louis.

1690. avoit d'abord projetté de remettre l'attaque au lendemain ; mais l'excès du froid fit changer de dessein. Il fut résolu de marcher à l'heure même, & d'attaquer en arrivant.

Corlar avoit alors presque la figure d'un carré long, & l'on y entroit par deux portes ; l'une conduisoit à Orange, qui n'en est éloigné que de six lieuës ; l'autre donnoit sur le grand chemin, où étoient nos Gens. L'ordre des attaques fut reglé en cette maniere. Mantet & Sainte Helene se chargerent de celle de la seconde porte ; les Femmes Sauvages, dont je viens de parler, avoient assuré qu'elle ne se fermoit jamais, & on la trouva effectivement ouverte. D'Iberville & Repentigny prirent sur la gauche, pour s'aller rendre Maîtres de la premiere ; mais ils ne la purent trouver, & revinrent joindre Mantet, de sorte qu'il n'y eut qu'une attaque.

Cette Place est surprise & forcée.

Non-seulement la porte, où elle devoit se faire, étoit ouverte, elle n'étoit pas même gardée, & comme il étoit nuit, tout le Parti y entra, sans qu'aucun des Habitans s'en aperçût. Les deux Commandans se séparerent d'abord, afin d'en reconnoître tous les Quartiers en même tems, & comme ils avoient ordonné un grand silence, ils se retrouverent à l'autre extrémité du Bourg, sans qu'il y parût aucun mouvement. Alors on fit le cri à la maniere des Sauvages, & dans l'instant chacun donna de son côté. Mantet s'attacha à une espéce de Fort, dont il trouva la Garnison sous les armes. La résistance y fut très-vive ; mais enfin la porte fut enfoncée, tous les Anglois passés au fil de l'épée, & le Fort réduit en cendres. Dans le Bourg peu de mai-

fons furent défendues : il n'y eut que Montigni, qui fut arrêté dans une, & comme il s'opiniâtroit à y vouloir entrer, il reçut dans le corps & au bras deux coups de pertuisanne, qui le mirent hors de combat ; mais Sainte Helene étant survenu, la maison fut forcée, & les blessures de Montigni vengées par la mort de tous ceux, qui s'y étoient renfermés. 1690.

Bientôt ce ne fut que massacre & pillage, mais au bout de deux heures les Chefs crurent devoir poser des Corps de garde à toutes les avenuës, pour éviter la surprise, & le reste de la nuit fut employé à se rafraîchir. Mantet avoit donné ordre qu'on épargnât le Ministre, dont il vouloit faire son Prisonnier ; mais il fut tué, sans être reconnu, & tous ses papiers furent brûlés. Le Sieur COUDRE, Major de la Place, s'étoit sauvé au-delà de la Riviere, & paroissoit vouloir s'y retrancher avec ses Domestiques, quelques Soldats, & des Sauvages, qui l'avoient suivi. Le Commandant l'envoya sommer au point du jour, & comme on ne vouloit lui faire aucun tort, parce qu'en plusieurs rencontres il en avoit très bien usé avec les François, d'Iberville & le grand Agnier se chargerent de la sommation. Non-seulement ils lui promirent bon quartier, mais ils l'assurerent encore qu'on ne toucheroit à rien de ce qui lui appartenoit. Sur cette parole, il mit bas les armes, suivit les Députés à Corlar, après les avoir bien régalés, & on lui tint exactement tout ce qu'on lui avoit promis.

Une des premieres attentions des Chefs, quand ils se virent les Maîtres de tout, fut

1690. de briſer les barriques d'eau-de-vie, de peur que les Sauvages ne s'enyvraſſent : on mit enſuite le feu aux maiſons, dont on n'épargna que celle du Major, & celle d'une Veuve, chez qui l'on avoit tranſporté Montigni : il y en avoit environ quarante, toutes bien bâties & bien meublées, & on ne pilla que ce qui pouvoit être facilement emporté. On accorda la vie à ſoixante Perſonnes, la plûpart, Femmes, Enfans, & Vieillards, qui avoient échapé à la premiere furie des Aſſaillans, & à trente Iroquois, que l'on reconnut, afin de faire voir aux Cantons que nous n'en voulions qu'aux Anglois, dont la perte fut eſtimée quatre-cent mille livres.

La perte des François plus grande dans la retraite qu'à la priſe de Corlar.

On étoit trop près d'Orange, pour reſter lontems dans des maſures, l'armée décampa vers le midi ; le butin, Montigni, qu'il falloit porter, les Priſonniers, qui étoient au nombre de quarante, & dans la ſuite le défaut des vivres, dont on avoit négligé de ſe pourvoir ſuffiſamment, retarderent beaucoup la retraite ; pluſieurs mêmes ſeroient morts de faim, ſi on n'avoit pas eu cinquante Chevaux, dont il ne reſtoit plus que ſix, lorſque les Vainqueurs arriverent à Montreal, le vingt-ſept de Mars. Cette grande diſette les avoit même obligés de ſe ſéparer. Quelques-uns furent attaqués, trois Sauvages & ſeize François furent tués, ou pris : de ſorte que le défaut de prévoyance coûta beaucoup plus à ce Parti, que l'attaque de Corlar, où ils n'avoient perdu qu'un François & un Sauvage.

Effet, que produiſit cette conquête.

Cette Expédition releva beaucoup dans l'eſprit des Barbares la réputation des armes Françoiſes : mais la joye, qu'elle avoit cauſée

dans la Colonie, fut bientôt troublée par un de ces accidens, qu'on ne sçauroit prévoir, qui nous fit perdre l'Homme du Monde, qu'il nous importoit le plus de conserver dans les circonstances, où nous nous trouvions, & qui nous mit en danger de voir nos plus fidéles Alliés tourner leurs armes les uns contre les autres dans le tems, où nous avions plus de besoin de les réunir tous contre nos Ennemis. Voici comme la chose arriva 1690.

Nos Alliés se battent les uns contre les autres, sans se reconnoître.

TILLY DE BEAUVAIS, Lieutenant, & la Brosse, Lieutenant Reformé, celui-là même, qui s'étoit trouvé à la prise de Corlar, s'aviserent, avec quatre autres François, de lever un Parti d'Iroquois Chrétiens, à la tête desquels se mit le grand Agnier. Ils s'embarquerent à Montreal, & descendirent le Fleuve jusqu'à la Riviere de Sorel. Le vint-six de May leurs Découvreurs entendirent tirer quelques coups de fusil, & peu de tems après ils apperçurent deux Cabannes de Campagne, où il y avoit quatorze Iroquois: ils les attaquerent, & les firent tous Prisonniers. Ils apprirent d'eux que, sur la route, qu'ils tenoient, & qui conduisoit à un Fort Anglois, qu'ils avoient dessein d'attaquer, ils rencontreroient une Troupe, dont ils s'étoient séparés depuis peu, & où il y avoit encore trente Hommes, sans compter les Femmes & les Enfans.

Cet avis leur fit beaucoup de plaisir; mais lorsqu'ils y pensoient le moins, ils tomberent dans une embuscade; ils s'en tirerent néanmoins en braves Gens, tuerent quatre Hommes & deux Femmes, & firent quarante-deux Prisonniers, parmi lesquels il y avoit huit Anglois. Alors ayant eu avis que sept

1690. cent Mahingans les attendoient à une journée de-là, ils jugerent à propos de faire retraite, n'étant pas assez forts, & la garde de leurs Prisonniers les embarrassant trop, pour s'exposer aux risques d'un combat si inégal. Je ne sçai ce qui les engagea à prendre, pour s'en retourner chez eux, une autre route, que celle, qu'ils avoient suivie en venant; mais ce détour leur coûta cher.

Mort du grand Agnier.

Le quatriéme de Juin ils se trouverent sur le midi au bord de *la Riviere aux Saulmons*, laquelle se décharge dans le Lac Champlain. Comme ils avoient laissé leurs Canots assez loin de-là, ils crurent que le plus court étoit d'en fabriquer d'autres, & ils mirent sans delai la main à l'œuvre. Le soir, dans le temps qu'ils faisoient leurs Prieres en commun, ils furent découverts par un Parti d'Algonquins & d'Abénaquis, lesquels alloient aussi en guerre contre les Anglois, & qui les prirent pour des Ennemis, & les chargerent le lendemain avant le jour. Le grand Agnier fut tué d'abord avec un de ses Gens; six autres Iroquois, deux François & deux Esclaves Anglois furent blessés, & on fit de part & d'autre quelques Prisonniers.

Embarras, où M. de Frontenac se trouve à cette occasion, & comment il s'en tire.

Ce fut alors, qu'on se reconnut. Le regret fut extrême des deux côtés; mais les Iroquois ne pouvant se consoler de la perte de leur Chef, refuserent de rendre la liberté aux Prisonniers, qu'ils avoient faits. Ce refus piqua les autres, on s'aigrit, & il y avoit tout à craindre de ce ressentiment mutuel. Le Comte de Frontenac eut besoin de toute sa prudence & de toute son habileté pour calmer ce commencement d'orage, & il n'en

vint à bout, qu'après bien des négociations. Il fut reglé que les Aggreſſeurs enverroient des Députés avec un Collier au Sault S. Louis, pour proteſter qu'il n'y avoit eu que de la mépriſe dans tout ce qui s'étoit paſſé, & pour redemander leurs Freres ; que leur proteſtation ſeroit bien reçuë, & que tous les Priſonniers ſeroient échangés. L'Orateur Abénaqui, qui porta la parole, dit les choſes du monde les plus ſenſées, & les plus touchantes. Il conclut qu'il falloit donner des larmes aux Morts ; ſans alterer une amitié, qui étoit fondée ſur la Religion. 1690.

Eloge du grand Agnier. Hiſtoire de ſa converſion.

Le grand Agnier ne fut guéres moins pleuré des François, que de ſes Compatriotes, & les Miſſionnaires furent ceux de tous, qui reſſentirent cette perte plus vivement. Ce Néophyte étoit lui-même un zélé Miſſionnaire, & de la maniere, dont il s'y prenoit, s'il eût vêcu encore quelques années, il eût peut-être converti tout ſon Canton. Sa converſion au Chriſtianiſme avoit été l'ouvrage de Dieu ſeul. Il ne connoiſſoit encore aucun Jeſuite, & il avoit à peine entendu parler de notre Religion, lorſque par un mouvement, dont il lui ſembla qu'il n'étoit point le Maître, il ſe ſentit porté à viſiter ſes Freres, qui étoient établis à la Prairie de la Magdeleine. Il ne voulut pourtant pas y aller ſeul ; il communiqua ſon deſſein à pluſieurs Agniers, & il y en eut juſqu'à cinquante, qui ſouhaiterent de l'accompagner.

Ils furent extrêmement ſurpris de voir leurs Compatriotes transformés, pour ainſi dire, en d'autres Hommes : tout ce qu'ils remarquerent dans cette Bourgade, les charma, & ils déclarerent qu'ils n'en ſortiroient point. On les

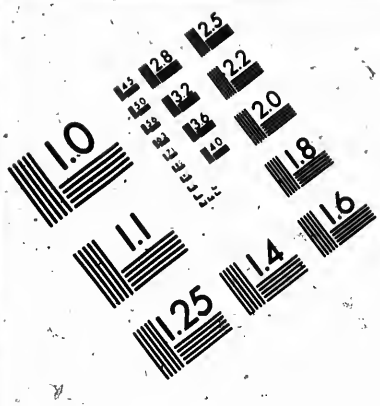

IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)

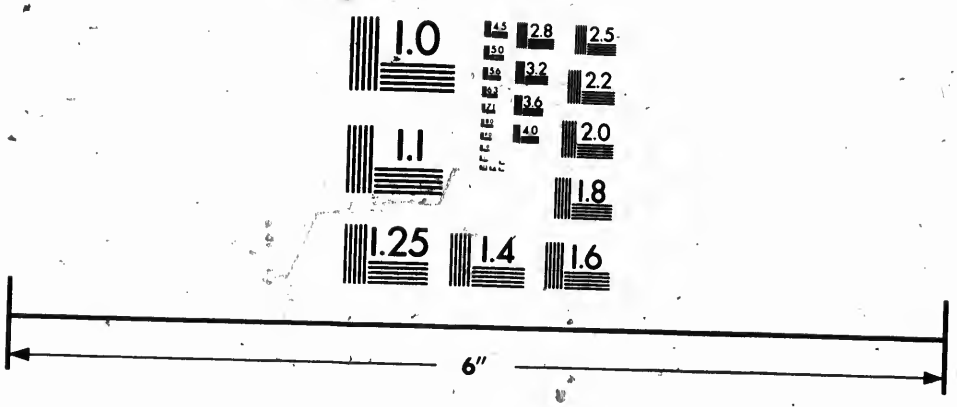

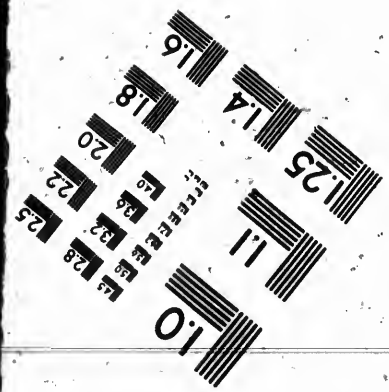

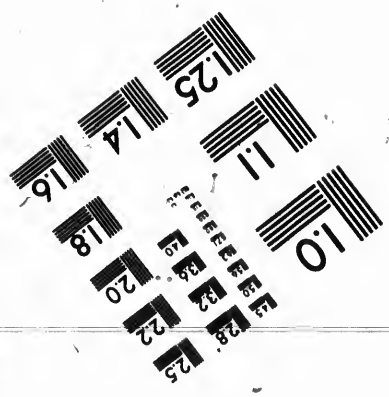

Photographic Sciences Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

1690. instruisit, la parole de Dieu trouva en eux des cœurs dociles, & ils furent baptisés. Leur exemple & leurs discours en attirerent quantité d'autres, & le grand Agnier surtout fut tellement pénétré de ce feu sacré, qui fait les Apôtres, que jusqu'à sa mort il ne cessa de travailler à procurer des Adorateurs au vrai Dieu. Le Ciel benit ses travaux au delà même de ses esperances. Il soûtint avec cela toujours la haute reputation, qu'il s'étoit faite à la guerre, & ce fut par estime pour son merite personnel, & plus encore pour sa vertu, que les François s'accorderent à lui donner le nom, sous lequel seul il est connu dans les Mémoires de ce tems-là.

Expédition du Sieur Hertel.

Les Abénaquis & les Algonquins, dont la mépriſe avoit eu des suites si funestes, étoient tout récemment arrivés de l'Acadie, où ils s'étoient fort distingués dans une Expédition, qui n'avoit pas eu moins de succès, & n'avoit pas fait moins d'honneur aux François, que celle de Corlar. J'ai dit que M. de Frontenac avoit formé pendant l'hyver trois Partis, pour entrer en même tems par trois différens endroits dans le Pays Anglois. Celui, qui devoit agir dans la Nouvelle York, & qui prit en effet Corlar, avoit été levé à Montreal, les deux autres le furent dans le Gouvernement des Trois Rivieres & dans celui de Quebec; le Général ayant voulu par ce partage mettre entre ces Partis une sorte d'émulation, qui ne manque guéres de produire un bon effet, quand on y évite le mêlange, & tout ce qui a coûtume de faire dégénerer une louable émulation en une pernicieuse jalousie.

Le

Le Gouvernement des trois Rivieres étoit alors très-peu peuplé & on n'en put tirer que cinquante-deux Hommes, y compris cinq Algonquins & vint Soxoxis ; mais ils avoient à leur tête un des Officiers de la Colonie, à qui on pouvoit plus aisément confier l'execution d'une Entrepriſe de la nature de celle-ci ; c'eſt le témoignage, que le Comte de Frontenac lui rend dans une Lettre, qu'il écrivit alors à M. de Seignelay. Cet Officier étoit le Sieur Hertel, dont j'ai rapporté plus haut la captivité & les vertus. Dans la petite Troupe, qu'il commandoit, il avoit trois de ſes Fils, & deux de ſes Neveux, à ſçavoir, le Sieur CREVIER, Seigneur de S. François, & le Sieur GATINEAU.

1690. Priſe de Sementels ſur les Anglois

Il partit des Trois Rivieres le vinthuitiéme de Janvier, tira droit au Sud dans les Terres, laiſſant le Lac Champlain à ſa gauche, rabatit enſuite à l'Eſt, & après une longue & rude marche, il arriva le vintſeptiéme de Mars près d'une Bourgade Angloiſe, appellée *Sementels*, qu'il avoit fait reconnoître par ſes Coureurs. Alors il partagea ſa Troupe en trois Bandes ; la Premiere, compoſée de quinze Hommes, eut ordre d'attaquer une grande Maiſon fortifiée. Il commanda à la Seconde, qui n'étoit que d'onze de ſe ſaiſir d'un Fort de pieux à quatre Baſti[illegible] la Troiſiéme, qu'il commandoit en Pe[illegible], fut deſtinée à l'attaque d'un autre Fort plus grand, & où il y avoit du Canon.

Tout cela fut exécuté avec une conduite & une bravoure, qui donnerent de l'étonnement aux Anglois : ils firent d'abord aſſez bonne contenance, mais ils ne ſoûtinrent pas le

1690. premier feu des Assaillans ; les plus Braves furent taillés en piéces, & les autres, au nombre de cinquante-quatre, furent Prisonniers de guerre. Il n'en coûta aux Victorieux qu'un François, qui eut la cuisse cassée, & qui mourut le lendemain : vint-sept Maisons furent réduites en cendres, & deux mille piéces de Bétail périrent dans les Etables, où l'on avoit mis le feu.

Le Sieur Hertel force les Anglois sur un Pont.

Sementels n'étoit qu'à six lieuës d'une assez grosse Bourgade de la Nouvelle Angleterre, nommée *Pescadouët*, d'où il pouvoit sortir assez de Monde pour envelopper Hertel, & lui couper la retraite. En effet dès le soir du même jour deux Sauvages vinrent l'avertir que deux-cent Hommes s'avançoient pour l'attaquer. Il s'y étoit attendu, & il avoit pris ses mesures pour rompre celles de l'Ennemi. Il se mit en bataille sur le bord d'une Riviere, sur laquelle il y avoit un Pont fort étroit, il avoit fait occuper la tête de ce P[illegible] & il étoit impossible aux Anglois de [illegible] à lui par aucun autre endroit.

Ils se présenterent pour passer le Pont, & méprisant le petit nombre des François, ils s'y engagerent avec beaucoup de confiance. Hertel les y laissa avancer, sans tirer un seul coup, puis tout d'un coup il fondit sur eux l'épée à la mai[illegible] premier choc il en tua huit, en bless[illegible] & obligea le reste à lui céder le Champ de bataille. Il perdit en cette rencontre le brave Crevier, son Neveu, & un Sauvage Sokoki. LA FRESNIERE, son Fils Aîné, y reçut un coup de feu dans le genoüil, dont il portera les glorieuses marques jusqu'à sa mort. Il est encore aujourd'hui Capitaine

en Canada : il s'eſt diſtingué depuis en pluſieurs occaſions, & a partagé en Aîné la pieté de ſon Pere. 1690.

Après une ſi belle Action Hertel ne ſongea plus qu'à la retraite, & il la fit avec beaucoup d'intelligence & de bonheur ; mais après quelques jours de marche il fut obligé de laiſſer entre les mains des Sauvages ſon Fils, qui ne pouvoit plus ſupporter la fatigue du voyage. Il apprit au même endroit que le Parti du Gouvernement de Quebec n'étoit qu'à deux journées de-là, & qu'il n'avoit pu encore entrer en action. Sur cet avis il dépêcha Gatineau, ſon Neveu, au Gouverneur Général, pour lui apprendre le ſuccès de ſon Entrepriſe : il permit en même tems au Sieur MAUGRAS, qui lui avoit amené les cinq Algonquins, de s'en retourner avec eux à S. François, & ſe diſpoſa avec le reſte de ſa Troupe à aller joindre le Parti de Quebec à *Kaskebé*. Il ſe joint à M. de Portneuf.

Ce Parti avoit pour Commandant M. de PORTNEUF, le troiſiéme des Fils du Baron de Bekancourt, & Lieutenant de la Compagnie de MANNEVAL. M. de Frontenac lui avoit donné ordre de prendre toute cette Compagnie, qui étoit en Acadie, parce que M. de Mannevall, ſon Capitaine & ſon Frere, étoit Gouverneur de cette Province. Il y avoit joint quelques Canadiens, & ſoixante Abénaquis du Sault de la Chaudiere, avec leſquels il étoit parti de Quebec le même jour, que M. Hertel étoit parti des Trois Rivieres. Tilli de Courtemanche lui ſervoit de Lieutenant.

On n'avoit pu leur donner que très peu de vivres, parce que la diſette en étoit grande

1690. cette année dans tout le Canada, & cela les obligea de chasser pendant la route : aussi n'arriverent-ils que vers la mi-May dans un Village d'Abénaquis, où Portneuf avoit apparemment compté de grossir sa Troupe ; mais il n'y trouva Personne. Il poussa plus loin jusqu'à un second Village de la même Nation, situé sur les bords du Kinibequi, il y apprit que des Guerriers y étoient depuis peu de retour d'une excursion sur les Terres des Anglois, où ils avoient tué six Hommes, & il engagea ces Braves à le suivre : il se fit joindre encore par quelques autres Sauvages des environs, & le vintcinquiéme il alla camper à quatre lieuës de Kaskebé, qu'il étoit résolu d'attaquer.

Siége de Kaskebé & de plusieurs autres Forts.

Kaskebé étoit une Bourgade située au bord de la Mer, avec un Fort très-bien bâti : il avoit huit piéces de Canon en batterie, & ne manquoit, ni de munitions, ni de vivres. Dès la nuit suivante quatre Sauvages & deux François allerent se mettre en embuscade assez près du Fort, & un Anglois y étant tombé au point du jour, fut tué. Les quatre Sauvages firent aussitôt leur cri, & vers le midi cinquante Hommes de la Garnison s'avancerent en bon ordre vers l'endroit, d'où il leur avoit paru que venoient les cris. Ils étoient presque dessus, qu'ils n'avoient encore rien aperçu, mais les Nôtres, qui les voyoient venir, firent leur décharge de dix pas, puis, sans leur donner le tems de se reconnoître, fondirent sur eux, l'épée & la hache à la main, & profiterent si bien du désordre, où deux attaques si brusques les avoient mis, qu'il n'en rentra que quatre dans le Fort, encore étoient-ils blessés.

1690.

Les Anglois abandonnent quatre Forts.

Il y avoit auprès de Kaskebé quatre autres Forts plus petits, d'où on commença à tirer sur les Assaillans, ce qui les obligea de s'éloigner un peu, après avoir eu un Sauvage tué & un François blessé. Sur le soir M. de Portneuf envoya sommer le Gouverneur de Kaskebé, lequel répondit qu'il étoit résolu de se défendre jusqu'à la mort. Portneuf se trouva alors un peu embarrassé. Il étoit trop avancé pour reculer avec honneur; cependant il avoit défense de M. de Frontenac de s'arrêter à l'attaque d'aucune Place, & sa Commission ne l'autorisoit qu'à faire le dégât dans les Campagnes; mais il les avoit trouvé dégarnies, & les Habitans sur leurs gardes.

D'ailleurs il avoit été instruit de la prise de Corlar; M. Hertel, qui venoit de le joindre, lui avoit fait part de ses succès à Sementels, & il lui fâchoit fort de s'en retourner avec moins de gloire que ses Collegues: outre que depuis l'arrivée de M. Hertel, toute sa Troupe demandoit avec instance qu'il les menât à l'assaut. Tout bien considéré, il crut que, dans la situation, où il se trouvoit, il pouvoit interpréter la volonté de son Général, & la résolution fut prise de continuer l'attaque de Kaskebé; les Anglois de leur côté ne jugerent pas qu'il leur fût possible de conserver tant de Forts en même tems, & pour être plus en état de défendre celui de Kaskebé, ils en renfoncerent la Garnison, de celles des quatre autres qu'ils évacuerent.

La nuit du vintsix au vintsept les Assiégeans se logerent sur le bord de la Mer à cinquante pas de la Place, & se couvrirent d'une espéce de Morne fort escarpée, où ils n'avoient rien

1690. à craindre du Canon. La nuit suivante ils ouvrirent la tranchée ; les Canadiens, non plus que les Sauvages n'avoient nulle expérience de cette maniere d'attaque ; mais le courage & le desir de vaincre suppléerent à ce défaut d'habileté. Tous travaillerent avec une ardeur extrême, & comme ils avoient heureusement trouvé dans les Forts abandonnés tous les outils, dont ils avoient besoin pour remuer la Terre, l'ouvrage avança avec tant de vîtesse, que dès le soir du vint-huit les Assiégés demanderent à parlementer.

Kaskebé se rend, & la Garnison est faite Prisonniere.

On leur déclara qu'on vouloit avoir le Fort avec tout ce qui s'y trouvoit de vivres & de munitions. Ils demanderent six jours pour délibérer, esperant que dans cet intervalle ils seroient secourus ; mais on ne leur accorda que la nuit, & on continua de pousser la tranchée. Le lendemain ils jetterent quantité de grenades, qui ne firent presque aucun effet ; on approchoit de la Palissade, & on devoit, dès qu'on y seroit arrivé, mettre le feu à une barrique pleine de godron, & d'autres matieres aisées à s'enflammer, qu'on avoit toute prête.

Les Assiégés voyant cette machine, qui avançoit toujours, & n'imaginant aucun moyen d'en empêcher l'effet, parce que ceux, qui la faisoient marcher, étoient à couvert dans la tranchée, arborerent un Pavillon blanc. Alors M. de Portneuf fit dire au Gouverneur qu'il n'y avoit plus d'autres conditions à esperer pour lui, que de se rendre Prisonnier de guerre avec toute sa Garnison. Cet Officier vit bien qu'il falloit s'y resoudre, & sortit en effet sur le champ avec tout son Monde, qui montoit

à soixante & dix Hommes, sans compter les Femmes & les Enfans.

1690.

A peine la Place étoit évacuée, qu'on découvrit quatre Voiles Angloises, & l'on sçut depuis qu'elles venoient avec des Troupes pour secourir Kaskebé; mais ceux, qui les commandoient, ne voyant point de Pavillon à aucun des Forts, comprirent qu'ils étoient venus trop tard; que s'ils avoient assez de Forces pour aider une Garnison à défendre une Place, ils n'en avoient pas suffisamment pour faire un siége, & après avoir attendu quelque tems pour voir si on ne leur feroit point de signaux, ils prirent le parti de revirer de bord. M. de Portneuf de son côté commença par se saisir de tout ce qui étoit à sa bienséance dans les Forts, puis il y fit mettre le feu, & enlever les Canons, ensuite il fit réduire en cendres toutes les Maisons à deux lieuës à la ronde.

Les Anglois arrivent trop tard pour le secourir.

La plûpart des Prisonniers resterent entre les mains des Sauvages, le Gouverneur, qui se nommoit le Capitaine DENYS, les deux Filles de son Lieutenant, lequel avoit été tué pendant le siége, & quelques-uns des principaux Officiers, furent conduits à Quebec, où M. de Portneuf arriva le vint-trois de Juin, après vint-trois jours de marche. Un de ses François avoit eu le bras cassé dans la tranchée, & un Sauvage le bras percé d'un coup de fusil, c'est tout ce que lui coûta une si belle conquête; mais il ne lui en resta aussi que la gloire d'y avoir montré beaucoup de valeur & de conduite: MM. Hertel, de Courtemanche, & tous les Volontaires s'y distinguerent aussi, & les Sauvages y servirent parfaitement bien.

1690. Mais ce n'étoit pas assez de rétablir la réputation des armes Françoises pour rassurer nos Alliés, il falloit encore les mettre en état de se passer du commerce des Anglois, & de ne point craindre les efforts des Iroquois. M. de Frontenac pensoit à tout en même tems, & lorsque M. de Portneuf arriva à Quebec, il y avoit un mois, qu'il étoit parti de Montreal un grand convoi pour Michillimakinac, sous la conduite du Sieur de LA PORTE LOUVIGNY, Capitaine Reformé, acompagné de Nicolas Perrot. Celui-ci étoit chargé des présens du Gouverneur Général pour les Sauvages, & le premier devoit rester à Michillimakinac en qualité de Commandant.

Grand Convoi envoyé à Michillimakinac.

Il n'y avoit rien à dire à ce choix, M. de Louvigny (a) étoit un des plus accomplis Officiers, qu'eut alors la Nouvelle France; mais on fut un peu surpris que le Général rappellât sans sujet M. de la Durantaye, qui par la sagesse & la fermeté avoit conservé au Roy tous les Postes avancés dans des tems très-difficiles, & y avoit vécu avec le plus parfait désintéressement.

Quelques-uns attribuerent sa disgrace à ce qu'il s'entendoit trop bien, disoit-on, avec les Missionnaires, & il est certain que ce concert, qui avoit paru au Marquis de Denonville si avantageux au bien du Service, & qui l'étoit sans doute infiniment au progrès de la Religion, n'étoit pas du goût de M. de Frontenac. D'ailleurs un mérite trop généralement applaudi, & la vertu la plus pure font ombrage à bien des Gens, & attirent toujours

M. de la Durantaye est rapellé. Son éloge.

(a) Il périt dans le naufrage du Chameau en 1725 étant nommé Gouverneur des Trois Rivieres.

des Envieux, qui ne manquent guéres l'occasion de perdre ceux, qui les offusquent, & qui la trouvent aisément, lorqu'ils ont à faire à des Supérieurs susceptibles de prévention. C'est de quoi M. de la Durantaye a fait une triste expérience. Avec tous les genres de mérite, qui peuvent faire parvenir un Gentilhomme aux honneurs de la guerre, & des services essentiels rendus à la Nouvelle France, il n'y a jamais été que ce qu'il étoit, quand il y est venu (*a*). Obligé sur la fin de ses jours de quitter les armes, il est entré dans la Magistrature (*b*), & il s'y est distingué par son intégrité; mais toujours poursuivi par sa mauvaise fortune: il est mort dans l'indigence, & n'a laissé à ses Enfans que de grands exemples, & de la naissance, sans rien pour la soûtenir. 1690.

Le Convoi, que conduisoit M. de Louvigny, étoit accompagné de cent quarante-trois François, dont plusieurs étoient bien aises de profiter de l'occasion, pour aller chercher les Pelleteries, qu'ils avoient dans les Magasins de Michillimakinac, & que la crainte des Partis Iroquois ne leur avoit pas permis de retirer. Six Sauvages s'embarquerent aussi avec eux; & un Détachement de trente Hommes, commandé par MM. d'HOSTA, Capitaine, & de LA GEMERAYE, Lieutenant, eut ordre de les escorter pendant trente lieuës. Le Convoi est attaqué par les Iroquois.

Ils partirent le vint-deux de May, & le lendemain ils découvrirent deux Canots Iroquois en un lieu nommé *les Chats*. MM.

(*a*) Il étoit Capitaine dans Carignan Salieres.

(*b*) Il est mort Conseiller au Conseil Supérieur de Quebec.

1690. d'Hosta & de Louvigny, qui jugerent qu'ils n'étoient pas seuls, envoyerent trente Hommes dans trois Canots, & soixante par Terre, pour envelopper l'Ennemi, de toutes parts. Les premiers tomberent dans une embuscade, & essuyerent d'abord un grand feu à bout portant; les Iroquois, qu'ils ne voyoient point, les choisissant, & tirant à coups sûrs. Aussi dans le Canot de M. de la Gemeraye, qui avoit voulu aborder le premier, il ne resta après la premiere décharge, que deux Hommes, qui ne fussent pas blessés.

Ceux-ci sont défaits.

Louvigny se desesperoit de voir ainsi massacrer ses Gens, sans pouvoir les secourir; car Perrot, à qui il avoit un ordre exprès d'obéir pendant le chemin, ne vouloit point lui permettre d'avancer, de peur de risquer les présens, dont il étoit Porteur, & avec eux tout le succès de la négociation, dont il étoit chargé. A la fin pourtant il se laissa gagner aux instances du Commandant, & de M. d'Hosta. Aussitôt l'un & l'autre se mit à la tête de cinquante à soixante Hommes, & coururent sur l'Ennemi; la charge fut si brusque, & faite si à propos, que trente Iroquois furent tués, plusieurs blessés, quelques-uns pris, & le reste eut bien de la peine à s'embarquer pour se sauver. Ils étoient au nombre de treize Canots, & la défaite de ce Parti produisit un bon effet.

Effet de cette victoire.

MM. d'Hosta & de la Gemeraye étant retournés peu de tems après à Montreal, envoyerent de-là un de leurs Prisonniers au Comte de Frontenac, qui le remit à Oureouharé, lequel fut fort sensible à cette marque de confiance: un autre fut mené à Michillimakinac, & livré aux Outouais

qui, pour faire voir au nouveau Commandant qu'ils ne songeoient plus à s'accommoder avec les Iroquois, le brûlerent. Ce changement fut le fruit de nos victoires, dont le Convoi porta la nouvelle aux Sauvages dans le tems, que leurs Ambassadeurs se disposoient à partir pour mettre la dernière main à un Traité irrévocable avec la Nation Iroquoise. 1690.

Mais quand ils virent venir les François Victorieux de tous leurs Ennemis, chargés de marchandises, & en assez grand nombre pour les rassurer eux-mêmes contre tout ce que pourroient entreprendre les Iroquois, alors charmés des présens, que Perrot leur délivra, & qu'il sçut admirablement bien leur faire valoir; ils s'attacherent plus étroitement, que jamais à nos interêts, & ne tarderent pas à nous en donner des marques certaines. Cent dix Canots, portant pour cent mille écus de Pelleteries, conduits par plus de trois-cent Sauvages de toutes les Nations Septentrionales, partirent peu de tems après pour Montréal, & ils y trouverent le Comte de Frontenac, qui s'y étoit rendu pour être plus à portée de défendre ce Gouvernement menacé d'une invasion.

Toute espérance de paix avec les Iroquois étoit évanouie. Nous avons vû que ces Barbares avoient arrêté le Chevalier d'Eau, & tous les François de sa suite, quoique le Gouverneur Général, en députant cet Officier à Onnontagué, eût prétendu donner à ce Canton une marque de confiance, qui auroit dû le flatter. Ils firent plus, ils l'envoyerent à Manhatte, pour convaincre les Anglois qu'ils Perfidie des Iroquois.

1690. étoient bien éloignés de se reconcilier avec les François. Enfin ils porterent la perfidie jusqu'à violer le droit des Gens : ils brûlerent deux François, qui avoient accompagné cet Officier. Je ne sçai ce qui empêcha qu'on fût instruit d'abord de cette trahison ; mais on soupçonna bientôt que les Cantons persistoient à vouloir la guerre, & le Gouverneur Général ne differa point aprendre ses précautions pour n'être point surpris. Il donna de bons ordres pour la sûreté des Quartiers les plus exposés aux ravages de ces Barbares, & pour cet effet il fit deux Détachemens de ses meilleures Troupes. Le premier, destiné à veiller sur la Côte du Sud, depuis Montreal jusqu'à la Riviere de Sorel, étoit commandé par le Chevalier de CLERMONT, Capitaine Reformé ; le second, qui devoit mettre en sûreté tout le reste du Pays jusqu'à la Capitale, étoit sous les ordres du Chevalier de LA MOTTE, aussi Capitaine Reformé. Le Chevalier de Clermont en arrivant à l'embouchure de la Riviere, apprit que des Enfans, qui y gardoient des Bestiaux, avoient été enlevés par des Iroquois, il les poursuivit, & délivra les Enfans, à la reserve d'un seul, que ces Barbares avoient tué d'abord, parce qu'il ne pouvoit pas les suivre.

Nouvelles Hostilités de leur part.

Dans le même tems un autre Parti d'Iroquois étant descendu par la Riviere des Prairies dans l'Isle de Montreal, fut découvert par un Habitant, lequel en donna avis au Sieur COLOMBET, Lieutenant Reformé. Cet Officier ramassa aussitôt vint cinq Hommes, & courut chercher l'Ennemi, qui fit la moitié du chemin pour le rencontrer. Les Iroquois

étoient fort supérieurs en nombre, ils chargerent les François avec beaucoup de résolution ; Colombet resta sur la place avec quelques-uns des Siens ; mais les Iroquois perdirent vint-cinq des leurs. Quelques jours auparavant une autre Troupe de ces Sauvages avoit enlevé quinze, ou seize Personnes, Femmes & Enfans, près de la Riviere de Bekancourt ; on les poursuivit ; mais tout ce qu'on y gagna, c'est que les Barbares, pour fuir plus aisement, massacrerent tous leurs Prisonniers. 1690.

Arrivée d'un grand Convoi de Michillimakinac.

Enfin on n'étoit en sûreté nulle part, & une bonne partie des Terres ne put être ensemencée, ce qui causa l'année suivante une très-grande famine dans toute la Colonie. Ce fut dans le plus fort de ces allarmes, que le dixhuitiéme d'Août le Sieur de la Chassaigne (a), qui commandoit au Fort de la Chine, fut averti qu'il paroissoit une Flotte de Canots sur le Lac de S. Louis. On ne douta presque point que ce ne fussent des Iroquois, & M. de Frontenac, qui depuis trois Semaines étoit à Montreal, donnoit déja ses ordres pour faire avertir les Habitans de la Campagne de se retirer dans les Forts, lorsque Tilly, Sieur de l'Isle, vint l'assûrer que c'étoit le grand Convoi de Michillimakinac, dont j'ai parlé.

La joye fut grande partout, & proportionnée à la frayeur, que l'on avoit euë. La petite Flotte arriva à Montreal, & fut reçuë aux acclamations de toute la Ville. Le vint-deux le Général donna publiquement audience à tous les Chefs : ils parlerent fort bien, & ils parurent être dans les dispositions les plus fa-

(a) Il est mort Gouverneur de Montreal.

1690. vorables par raport à la situation présente des affaires. Le jour suivant la Traite commença ; mais elle fut bientôt interrompuë par un Iroquois du Sault S. Louis, nommé LA PLAQUE, & Neveu du grand Agnier.

Il avoit été envoyé à la découverte du côté d'Orange, & comme il revenoit pour rendre compte de ce qu'il avoit vû, il s'arrêta à un demi-quart de lieuë de l'endroit, où les Outaouais & les autres Sauvages étoient campés, & faisoient la Traite. Il s'avisa alors de faire plusieurs cris de mort : les Sauvages, qui crurent l'Ennemi fort proche, prirent d'abord les armes ; mais comme au bout de quelque tems ils ne virent rien, ils se rassurerent, & retournerent à leur Traite.

M. de Frontenac est averti de l'approche d'une Armée d'Anglois & d'Iroquois.

Cependant la Plaque entra dans la Ville, & dit à M. de Frontenac qu'il avoit aperçu sur les bords du Lac du S. Sacrement une Armée entiere occupée à faire des Canots ; qu'il s'en étoit approché à diverses reprises, pour tâcher de faire quelques Prisonniers, mais inutilement, & qu'avant que de se retirer, il avoit porté trois casse-têtes à une Cabanne, pour apprendre aux Ennemis qu'ils étoient découverts, & pour les défier. La Plaque étoit un brave, assez mauvais Chrétien, mais fort attaché aux François. J'en ai parlé ailleurs, & j'ai dit qu'il avoit été Lieutenant dans nos Troupes. On ne crut donc pas devoir douter de la sincérité de son raport, & le Général jugea qu'il ne falloit rien négliger pour mettre le Gouvernement de Montreal en état de défense.

Il songea d'abord aux moyens de retenir auprès de lui ses Alliés : il les caressa beaucoup,

il les regala avec profusion, puis les ayant assemblés, il leur dit qu'il étoit charmé de la disposition, où il les voyoit de ne faire, ni paix, ni tréve avec les Iroquois; qu'ils ne pouvoient plus douter qu'il ne fût lui-même resolu de les poursuivre sans relâche, jusqu'à ce qu'il les eût reduits à lui demander humblement la paix; qu'il les prioit de croire qu'il ne la leur accorderoit qu'à des conditions également avantageuses aux François & à leurs Alliés, puisque les uns n'étoient pas moins ses Enfans, que les autres. 1690.

Il ajoûta ensuite qu'il les croyoit trop braves Gens, & trop sincérement attachés à sa Personne, pour l'abandonner à la veille de le voir attaqué par une Armée de leurs Ennemis communs, & qu'il ne s'agissoit plus que de deliberer s'il étoit plus à propos d'aller au devant de cette Armée, ou de l'attendre de pied ferme. Puis, sans leur donner le tems de répondre, il fit la cérémonie de leur mettre en mains la hache, en disant qu'il étoit fort persuadé qu'ils s'en serviroient bien. Il ne crut pas même qu'il fût contre sa dignité de commencer à chanter, le casserête à la main, sa Chanson de guerre: il voulut leur montrer par-là que son intention étoit de combattre à leur tête. Tout sied bien à un Homme, qui sçait faire tout avec dignité & à propos. Les Sauvages furent enchantés de ces manieres du Comte de Frontenac, & ne lui répondirent que par des acclamations, qui l'assuroient de leur consentement.

Le vintneuf d'Août le Chevalier de Clermont, qui avoit eu ordre de remonter la Riviere de Sorel pour observer les Ennemis, Allarme à Montreal.

1690. arriva à Montreal, & raporta qu'il en avoit aperçu un très-grand nombre sur le Lac Champlain, & qu'il en avoit même été poursuivi jusqu'à Chambly : sur quoi les signaux furent donnés pour assembler les Troupes & les Milices. Le trente-uniéme le Comte de Frontenac passa de grand matin à la Prairie de la Magdeleine, où il avoit assigné le rendez-vous général, & les Sauvages, qu'il y avoit invités, s'y rendirent le soir, sans laisser même un seul Homme dans leur Quartier, pour y garder leurs marchandises.

Grand Conseil & ce qui s'y passe.

Le lendemain il fit la revûë de son Armée, qui se trouva de douze-cent Hommes, & l'après-diné quelques Sauvages du Sault S. Louis invitérent les Chefs des autres Nations à se trouver chez leur Pere Ononthio, qui avoit quelque chose d'important à leur communiquer. Ils y vinrent, & quand ils furent tous assemblés, Louis ATHERIHATA, un des plus considérables Chefs du Sault S. Louis, fit au nom de tous les Iroquois Chrétiens un très-beau discours. Il commença par exhorter tous les Sauvages à ouvrir leur cœur à leur Pere commun, & à ne lui rien cacher de ce qui s'y étoit passé de plus secret depuis quelques années. Puis s'adressant aux Outaouais en particulier, il leur dit qu'il avoit été instruit de toutes leurs négociations avec les Cantons, qu'il n'ignoroit point qu'ils y avoient renoncé ; mais qu'il lui restoit encore sur cela quelque ombre de défiance, & qu'il les prioit de vouloir bien déclarer nettement quelles raisons les avoient engagés à traiter ainsi avec l'Ennemi, sans la participation de leur Pere, & quelle étoit leur disposition présente à l'égard des François.

Il eſt vrai, répondit l'Orateur Outaouais, que nous avons rendu aux Iroquois quelques Eſclaves, & que nous avions promis d'en rendre encore d'autres; mais faites attention à la conduite, que l'on avoit tenuë avec nous, & vous jugerez enſuite, ſi nous avions tort. Après nous avoir engagés dans la guerre, on nous a obligés de ceſſer toute hoſtilité, puis on nous a fait reprendre la hache, ſans nous en dire la raiſon. Nous ne comprenions rien à toutes ces variations, & nous étions encore plus ſurpris du peu de vigueur, avec laquelle on faiſoit la guerre. Enfin craignant que les François, aſſez embarraſſés à ſe défendre, ne nous laiſſaſſent accabler, ſans pouvoir nous ſecourir, nous avons cru devoir ſonger à notre ſûreté. Nous avons donc porté des paroles, & nous en avons reçu; mais cette négociation n'a point été achevée. Le premier de nos Ambaſſadeurs eſt mort chez les Tſonnonthouans; les autres ſont revenus à Michillimakinac, ſans rien conclure. Sur ces entrefaites nous avons appris le retour de notre ancien Pere, & ſitôt qu'il nous a fait ſçavoir ſa volonté, nous avons rejetté toute penſée d'accommodement avec l'Iroquois, & nous ſommes venus pour nous inſtruire encore mieux des intentions de notre Pere. 1690.

Dès qu'il eut ceſſé de parler, l'Orateur Huron ſe leva, & dit que pour lui, il ne s'étoit jamais départi de l'alliance des François, & de l'obéiſſance, qu'il devoit à ſon Pere, auquel il étoit reſolu, quoi qu'il arrivât, de demeurer toujours fidéle. On ſçavoit bien ce qu'on devoit penſer de cette proteſtation; mais ce n'étoit pas alors le tems de faire des

1690. reproches : & on ne lui répondit rien. Tous les autres Sauvages témoignerent qu'ils étoient dans les mêmes sentimens que ceux-ci, & M. de Frontenac sçut bon gré à Louis Atherihata d'avoir donné lieu à ce petit éclaircissement. Il rompit la Conférence, de peur qu'elle ne dégénérât en altercation, & dit qu'aussitôt qu'il auroit repoussé l'Ennemi de dessus ses Terres, chacun pourroit s'en retourner chez soi.

Quelques François se laissent surprendre.

Le jour suivant les Découvreurs revinrent, & assûrerent qu'ils n'avoient rien vû, ni remarqué aucunes pistes, sur quoi l'Armée fut licenciée jusqu'à nouvel ordre, & les Habitans allerent presser leurs recoltes, pour lesquelles ils avoient beaucoup appréhendé. Deux jours après un Parti d'Iroquois tomba sur un Quartier, nommé *la Souche*, éloigné seulement d'un quart de lieuë de celui, où l'Armée avoit campée. Ils y trouverent des Habitans & des Soldats occupés à couper des bleds, & fort écartés les uns des autres, quoiqu'on leur eût enjoint de se tenir toujours sur leurs gardes, & à portée de se secourir mutuellement. La plûpart étoient même sans armes, & le Commandant de ce Quartier n'avoit pas eu la précaution de poser des Sentinelles, ce qui avoit été expressément ordonné.

Quelques-uns néanmoins se défendirent bien, & les Iroquois perdirent six Hommes. Il y eut du côté des François dix Soldats, onze Habitans, & quatre Femmes, pris ou tués ; plusieurs Bêtes à cornes égorgées, des maisons & des amas de foin brûlés. Les Ennemis se promettoient bien de ne pas demeurer en si beau chemin ; mais ils apercurent un

secours considerable, qui venoit de Montreal, & ils regagnerent les Bois. Ce Parti n'étoit qu'un Détachement de l'Armée, qui avoit été découverte par la Plaque, & dont nous verrons en son lieu quel fut le sort. Le Comte de Frontenac fut très mortifié d'avoir trop aisément ajoûté foi à ses Coureurs, & d'avoir reçu ce petit échec sous les yeux de ses Alliés. Il comprit tout le danger, qu'il auroit couru, si toute l'Armée Ennemie lui fut alors tombé sur les bras. 1690.

Le jour même de cette aventure, c'est-à-dire, le quatriéme de Septembre, ce Général avoit assemblé pour la derniere fois les Sauvages qui demandoient avec instance leur congé : il leur dit qu'ils devoient être contens du prix, auquel on leur avoit donné les marchandises ; qu'il eût encore fait davantage en leur faveur, s'il eût été averti plûtôt de leur arrivée ; qu'au reste, s'ils s'étoient plaints par le passé de la cherté de nos denrées, les François pouvoient leur faire avec justice le même reproche ; qu'il aprouvoit tout ce que Perrot, son Envoyé, leur avoit dit de sa part ; qu'ils devoient être convaincus que leur intérêt demandoit qu'ils fissent la guerre aux Iroquois ; que pour lui, il ne poseroit point la hache, que cette Nation ne fût humiliée, qu'il les exhortoit à la harceler sans cesse jusqu'à ce qu'on fût en état de l'aller attaquer dans son propre Pays ; qu'ils sçavoient ce qu'il avoit déja fait contre les Anglois ; qu'il étoit dans la resolution de ne leur pas donner un moment de relâche ; qu'il avoit cru devoir commencer par eux, parce qu'ils étoient les premiers Auteurs du mal ; qu'on avoit par son ordre épargné les Agniers à Corlar, dans l'esperance, qu'ils se ren-

M. de Frontenac congédie ses Alliés.

1690. droient aux sollicitations d'Oureouharé ; mais que, puisqu'ils continuoient à abuser de sa bonté, il alloit les pousser à toute outrance. Il accompagna ce discours de fort beaux présens, & de ces manieres engageantes, qu'il sçavoit si bien prendre, lorsqu'il vouloit gagner quelqu'un, & les Sauvages partirent fort contens de lui & de tous les François.

Nouveaux échecs de la part des Iroquois.

Peu de jours après leur départ les Iroquois reparurent en plusieurs endroits, & surprirent encore les François, qui les croyoient fort loin. Le Sieur DES MARAIS, Capitaine Reformé, qui commandoit dans le Fort de *Chateauguë*, au dessus du Sault S. Louis, étant sorti dans la Campagne avec son Valet & un Soldat, tomba dans une embuscade, que lui avoient dressée trois de ces Barbares, qui choisirent chacun leur Homme, & les tuerent tous trois. Le vintdeux de Septembre le Chevalier de la Motte, & le Sieur MURAT, Lieutenant, furent attaqués par un Parti plus nombreux, que celui, qu'ils commandoient, ils le repousserent néanmoins ; mais les Sauvages étant revenus à la charge dans le tems, que ces Messieurs les croyoient en fuite, le Chevalier de la Motte fut tué sur la place, & on n'a jamais sçu depuis ce qu'étoit devenu le Sieur Murat.

Reproche de M. de Frontenac à Oureouharé.

Dans le chagrin, que causerent à M. de Frontenac ces fâcheuses nouvelles, il appella Oureouharé, & après lui avoir exposé en peu de mots la conduite, qu'il avoit tenuë avec sa Nation, & dans le tems de son premier Commandement, & depuis son retour de France ; il lui dit qu'il avoit cru pouvoir se flatter qu'au moins la reconnoissance des bien-

faits, dont il l'avoit comblé lui-même en particulier, l'auroit engagé à faire ouvrir les yeux à ses Compatriotes, & qu'il falloit, ou qu'il fût bien insensible à ses bontés, s'il avoit manqué à ce devoir, ou que sa Nation fît bien peu de cas de lui, s'il n'avoit pu la faire entrer dans des sentimens plus raisonnables, & plus conformes à ses véritables intérêts. 1690.

L'Iroquois parut mortifié de ce discours, dont il sentit toute la force, il se contint néanmoins, & sans faire paroître la moindre alteration, il pria le Général d'observer qu'à son retour de France il avoit trouvé les Cantons engagés dans une alliance avec les Anglois, qu'il n'étoit pas aisé de rompre, & tellement envenimés contre les François, dont la trahison les avoit, pour ainsi dire, forcés à contracter cette alliance, qu'il avoit fallu attendre du tems & des conjonctures une disposition plus favorable; que de son côté il n'avoit rien à se reprocher; que le refus, qu'il avoit fait de retourner dans son Canton, où il étoit passionnément desiré, devoit avoir écarté tout soupçon contre sa fidélité; que si malgré une marque si peu équivoque de son attachement pour les François, on lui faisoit l'injustice d'en former quelqu'un contre lui, il ne tarderoit pas à le dissiper. Réponse de ce Sauvage.

Cette réponse fit presque repentir M. de Frontenac de sa mauvaise humeur, & de la défiance, qu'elle lui avoit inspirée; il donna quelques marques d'amitié à Ourcouharé, & resolut de s'appliquer plus que jamais à s'attacher un Homme si raisonnable, & dont il étoit persuadé qu'il pouvoit tirer de grands

1690. services ; mais il eût bientôt d'autres affaires sur les bras. Le dixiéme d'Octobre, comme il se disposoit à retourner à Quebec, un Officier partit la veille de cette Capitale, lui rendit deux Lettres de M. PROVÔT, Major de la Place, & qui y commandoit en son absence (a). La premiere étoit datée du cinquiéme, & portoit qu'un Abénaqui venoit de lui donner avis que trente Vaisseaux étoient partis de Baston, & qu'on assûroit qu'ils étoient destinés à faire le siége de Quebec.

Une Flotte Angloise se dispose à faire le siége de Quebec.

Ce Sauvage, au zéle & à la diligence duquel la Nouvelle France fut en partie redevable de son salut, étoit venu en douze jours de *Pescadouë*, & ajoûta à M. PROVÔT que la Flotte Angloise étoit en Mer depuis six semaines. La seconde Lettre du Major étoit du sept, & marquoit que le Sieur de CANONVILLE l'avoit averti qu'il avoit aperçû vers Tadoussac vintquatre Bâtimens Anglois, dont huit lui avoient paru fort gros. Le Major ajoûtoit que, sur cet avis, il avoit détaché le Sieur de GRANDVILLE, son Beau frere, avec une Biscayene, & un Canot bien armé, pour avoir des nouvelles plus certaines.

Ce qui fut cause que M. de Frontenac fut surpris.

Le Gouverneur Général eut quelque peine à croire qu'une Flotte si considérable fût si proche, sans qu'il eût seulement eu le vent qu'on armoit à Baston. Il s'embarqua néanmoins sur l'heure même avec M. de Champigny dans un petit Bâtiment, où ils penserent périr, & le lendemain vers les trois heures du soir un second Courier de M. Provôt lui apprit que les Demoiselles de la Lande & Joliet

(a) Il n'y avoit point alors de Lieutenant de Roy en Canada.

avoient été prises auprès de Tadoussac par une Flotte de trente quatre Voiles, qui pouvoit bien être dans le tems, qu'il écrivoit, à l'Isle aux Coudres, c'est-à-dire, à quinze lieuës de Quebec. 1690.

Ce qui avoit le plus contribué à tromper M. de Frontenac, & à le tranquiliser par raport à Quebec, c'est qu'il croyoit les Anglois fort occupés du côté de l'Acadie, à laquelle il avoit plus d'une raison de croire qu'ils en vouloient. Le fait étoit vrai; mais ils avoient mal supposé que l'Acadie arrêteroit les Anglois plus longtems, qu'elle ne fit. D'ailleurs il ne pouvoit se persuader qu'il pût sortir de Baston assez de Forces pour attaquer en même tems toute la Nouvelle France, encore moins que l'Acadie fût conquise, & que les Conquerans lui en aportassent la premiere nouvelle.

Le mal venoit de ce qu'il ne connoissoit pas assez le mauvais état de cette Province. Nous avons vû que quatre Bâtimens sortis du Port de Baston avoient paru à la vûë de Kasxebé au moment que cette Place venoit de se rendre à M. de Portneuf. On avoit sçu depuis à Quebec que ces bâtimens, arrivés trop tard pour secourir Kasxebé, avoient tourné du côté du Port Royal. M. de Frontenac avoit eu au mois de Juillet la confirmation de cette nouvelle; mais il ne s'étoit pas trouvé en situation de secourir ce Poste, au cas qu'il fût attaqué, & il ne le croyoit apparemment pas dégarni de Troupes, de vivres, & des munitions au point, où il l'étoit. Etat, où se trouvoit alors l'Acadie.

Cependant M. de Manneval, Gouverneur de l'Acadie, & qui faisoit ordinairement sa résidence au Port Royal, n'y avoit que qua-

1690. revint six Hommes de Garnison, & dixhuit pieces de canon, qui n'étoient pas même en batterie. Les dernieres fortifications, qu'on avoit faites à la Place, étoient si peu de choses, qu'elles ne pouvoient pas la garantir contre un coup de main, & l'on y manquoit absolument de tout. Les autres Postes étoient encore moins fortifiés, & aussi mal pourvûs. D'ailleurs la plûpart des Habitations Françoises, encore plus écartées, que celles du Fleuve S. Laurent, étoient absolument sans aucune défense.

Elle est attaquée par les Anglois.

Telle étoit la situation de l'Acadie, lorsque le vintdeux de May 1690. un Soldat & deux Habitans, qui étoient de garde à l'entrée du Bassin du Port Royal, aperçurent deux Bâtimens Anglois, qui faisoient force de voiles pour y entrer. Ils tirerent aussitôt une boëte, qui étoit le signal, qu'on leur avoit marqué, pour avertir le Gouverneur, & s'embarquerent au plus vîte dans un Canot. Ils arriverent au Fort vers les onze heures de nuit, & sur leur raport M. de Manneval fit sur le champ tirer un coup de canon, pour avertir les Habitans de se rendre auprès de lui.

Le vintiéme l'Escadre Angloise composée d'une Fregate de quarante canons, d'un autre Navire de seize, d'un Troisiéme de huit, & de quatre Caiches, moüilla l'ancre à une demie lieuë du Port Royal, & aussitôt l'Amiral Guillaume PHIPS, Homme de fortune, & d'un mérite proportionné à [illegible] miere condition de Charpentier [illegible] Chaloupe au Fort avec un Trompete, pour sommer le Gouverneur de lui rendre la Place avec tout ce qui y étoit, sans aucune capitulation.

M.

M. de Manneval retint le Trompette, & faute d'Officiers, envoya M. PETIT, Prêtre du Seminaire de Quebec, qui lui servoit d'Aumônier, au Général Anglois, pour tâcher d'en obtenir au moins des conditions tolerables; car il comprit d'abord qu'inutilement il se mettroit en défense avec si peu de Soldats, mal armés, découragés, sans un seul Officier, & ne pouvant compter sur les Habitans, dont trois seulement s'étoient rendus au signal d'appel. Outre qu'il n'avoit absolument Personne pour placer, & pour servir son canon, que depuis deux mois il étoit fort tourmenté de la goute, & qu'on assûroit que l'Ennemi avoit huit cent Hommes de débarquement. 1690

Le Gouverneur se rend par capitulation.

Guillaume Phibs déclara d'abord à M. Petit qu'il vouloit avoir le Gouverneur, sa Garnison, & tous les Habitans à discretion. L'Ecclesiastique lui répondit résolument que M. de Manneval périroit plûtôt que de commettre une pareille lâcheté: Phibs alors lui demanda s'il étoit chargé de lui faire quelques propositions, & la réponse fut, qu'il avoit ordre de lui dire qu'on lui rendroit le Port Royal aux conditions suivantes, 1°. Que le Gouverneur & les Soldats sortiroient avec armes & bagages, & seroient conduits à Quebec dans un Vaisseau, qu'on lui fourniroit. 2°. Que les Habitans seroient conservés & maintenus dans la possession paisible de leurs biens, & que l'honneur des Filles & des Femmes seroit à couvert. 3°. Que tous auroient le libre Exercice de la Religion Catholique Romaine, & qu'on ne toucheroit point à l'Eglise.

Il y a bien de l'apparence que Phibs prit

1690. dès-lors la resolution de tout accorder, & de ne rien tenir. La facilité, avec laquelle il consentit aux demandes de M. Petit, & la conduite, qu'il tint dans la suite, ne laissent presque aucun lieu d'en douter. Ce qui est certain, c'est qu'il ne fit aucune difficulté sur rien, & que l'Ecclesiastique lui ayant proposé de mettre cette Capitulation par écrit, il le refusa, en disant que sa parole de Général valoit mieux que tous les écrits du monde. M. Petit eut beau insister, il n'en put rien tirer davantage.

M. de Manneval ne fut pas même aussi difficile, que son Envoyé; immédiatement après le retour de celui-ci, il écrivit au Général Anglois qu'il s'en tenoit à ce qui avoit été arrêté, & que, s'il vouloit bien lui envoyer sa Chaloupe le lendemain, il iroit lui-même le trouver à son bord, pour lui donner une preuve convainquante de la franchise, avec laquelle il traitoit. Phibs envoya sa Chaloupe, le Gouverneur s'y embarqua; la Capitulation fut confirmée de bouche en présence du Sieur DES GOUTTINS, Ecrivain de Roy, faisant l'Office de Commissaire Ordonnateur au Port Royal, & le Général Anglois ajoûta qu'il laissoit au choix de M. de Manneval d'être mené avec toute sa Garnison en France, ou à Quebec.

Le Gouverneur témoigna qu'il aimeroit mieux aller en France, & Phibs lui promit de l'y faire transporter. Tout étant ainsi conclu, M. de Manneval & l'Amiral Anglois descendirent à Terre. Le Premier remit les clefs du Fort au Second, & le rendit Maître de tout. A la vûë de l'état, où se trouvoit cette Place,

Phibs parut fort étonné, & se repentit d'avoir accordé des conditions si honorables à des Gens, qui étoient si peu en pouvoir de se défendre; il dissimula néanmoins jusqu'à ce qu'il eût trouvé un prétexte de violer une Capitulation, qu'il prétendoit lui avoir été extorquée par surprise. 1690.

La capitulation n'est point gardée.

Il ne le chercha point lontems; car ayant sçu que, tandis que le Gouverneur étoit sur son bord, des Soldats & des Habitans, qui étoient yvres, avoient pris quelque chose dans un Magasin appartenant à M. Perrot, Prédécesseur de M. de Manneval dans le Gouvernement de l'Acadie, il déclara que ce qui avoit été détourné, étant au Roy son Maître, il ne se croyoit plus obligé à rien tenir de ce qu'il avoit promis. Il commença ensuite par désarmer les Soldats, puis il les fit tous enfermer dans l'Eglise; il demanda même à MM. de Maneval & des Gouttins leurs épées, qu'il leur rendit néanmoins sur le champ; mais en leur signifiant qu'ils étoient ses Prisonniers. Il donna au Gouverneur son logis pour prison, & y mit une Sentinelle. Il lui enleva tout son argent, & jusqu'à ses hardes, il mit toutes les Habitations au pillage, parce que, dit-il, il sçavoit que les Habitans avoient caché tout ce qu'ils avoient de meilleur; il n'épargna pas même la maison des Prêtres, ni l'Eglise, où ses Gens commirent de grandes impietés.

M. Perrot est poursuivi par les Anglois.

Quelques jours auparavant M. Perrot, qui, après avoir perdu le Gouvernement de l'Acadie, étoit demeuré dans cette Province pour ses affaires particulieres, s'étoit embarqué dans une Caiche avec le Sieur Duclos,

1690. son Commis, dans le dessein de faire la Traite le long de la Côte. Le vint-septiéme de May, comme il retournoit au Port Royal, sans sçavoir que les Anglois en étoient les Maîtres, un vent contraire l'arrêta pour son bonheur à l'entrée de la Baye. Alors ne voyant point la Sentinelle ordinaire, il se douta de quelque chose, il se mit dans un Canot avec M. DAMOUR, Gentilhomme Canadien, & un Sauvage, pour s'instruire de ce qui étoit arrivé; &, après avoir fait trois lieuës, il aperçut un Navire Anglois mouillé dans la Riviere, sur laquelle étoit bâti le Bourg, & entendit plusieurs coups de canon, & des décharges de mousqueterie.

Il crut qu'on se battoit, cacha son Canot dans le Bois, & alla par Terre jusqu'à la premiere maison, qu'il trouva abandonnée. Il se retira promptement, se rembarqua dans son Canot, pour regagner sa Caiche, qu'il rencontra dans le Bassin. Elle avoit même été aperçuë par deux Anglois, qui, instruits de son retour, l'attendoient, & s'étoient embarqués dans une Chaloupe pour l'aborder; mais comme la Marée baissoit, la Chaloupe, qui ne s'étoit pas encore assez éloignée du rivage, échoua. M. Perrot profita de cet accident, & ayant encore évité un Canot, qui le poursuivit quelque tems, il gagna sa Caiche, appareilla, & sortit du Bassin. Le Navire Anglois, qu'il avoit aussi aperçu, l'avoit découvert, & se mit à ses trousses; mais voyant qu'il ne pouvoit pas le gagner, il rentra dans le Port, & M. Perrot se jetta dans celui des Mines.

M. de Villebon arrive au Port Royal.

Le quatorziéme de Juin le Chevalier de Villebon, Capitaine, un des Fils du Baron

de Bekancourt, & dont la Compagnie étoit en Acadie, arriva de France au Port Royal. Il y trouva MM. Perrot & des Gouttins, & il apprit d'eux que l'Amiral Phibs n'y étoit resté que douze jours après la reduction de la Place, qu'il en avoit emmené M. de Manneval, un Sergent & trente-huit Soldats avec M. Petit & un autre Ecclesiastique, nommé M. TROUVE'; qu'avant son depart il avoit assemblé les Habitans, & leur avoit fait prêter serment de fidélité aux Rois d'Angleterre Guillaume & Marie; qu'il avoit établi son premier Sergent, nommé CHEVALIER, pour Commandant du Port Royal, & six des principaux Habitans pour rendre la Justice en qualité de Conseillers.

1690. Port Royal, & n'y trouve plus les Anglois.

Ces nouvelles embarrasserent fort le Chevalier de Villebon. Il avoit amené avec lui de France le Sieur SAÇCARDIE, Ingénieur, & il tint Conseil avec cet Officier, MM. Perrot & des Gouttins sur ce qu'il y avoit à faire dans la conjoncture, où il se trouvoit, pour sauver le reste d'une Colonie, dont il étoit seul chargé, & pour mettre en sûreté les effets du Roy, qu'il avoit apportés de France. Ce qui l'inquietoit le plus, c'est que les Anglois étoient encore dans le Port de la Héve, où en moins de trois jours ils pouvoient être instruits de son arrivée, & il n'étoit nullement en état de leur résister, au cas, qu'ils revinssent pour l'attaquer dans le Port Royal.

Tout bien consideré, il fut resolu d'un consentement unanime de se retirer dans la Riviere de S. Jean, où le Chevalier de Grandfontaine avoit eu un Fort en un lieu, nommé

1690. *Jemſet* (*a*), d'y tranſporter les effets du Roy, & ceux de la Compagnie, d'y raſſembler tout ce qu'on pourroit de Soldats, dont pluſieurs s'étoient tirés des mains des Anglois, ou avoient trouvé le moyen de n'y pas tomber : de mander au ſieur de Montorgueil, Lieutenant de la Compagnie de Villebon, qui étoit à Chedabouctou avec un Détachement de quatorze Soldats, de venir joindre ſon Capitaine à Jemſet, & quand tout cela ſeroit éxécuté, de conſtruire un Fort de pierre au même endroit, d'envoyer de-là le plus qu'il ſeroit poſſible de ſecours aux Sauvages, & de les encourager à continuer la guerre, qu'ils faiſoient toujours très-vivement aux Anglois. Ils parcouroient en effet ſans ceſſe la Nouvelle Angleterre, & ne trouvoient preſque nulle part de réſiſtance ; on venoit même d'apprendre que quarante Abénaquis avoient depuis peu défait en pleine Campagne ſix cens Anglois, ſans autre perte que ſix des Leurs, & d'un Canadien, nommé BELLEFONT, qui, après s'être fort diſtingué au ſiége de Kaskebé, s'étoit allé joindre à cette Troupe de Braves.

Belle action du Sieur de Montorgueil.

En conſéquence de cette Déliberation l'ordre fut envoyé à M. de Montorgueil d'évacuer Chedabouctou, qu'il ne pouvoit pas ſe flatter de défendre contre la Flotte Angloiſe, & d'enterrer tous les Canots, qu'il ne pourroit pas emporter ; mais cet Officier n'étoit plus déja dans ſon Poſte, & il en étoit ſorti par une plus belle porte, que celle, qu'on lui marquoit. L'Amiral Phibs, après avoir fait quelque ſejour à la Héve, s'étoit rendu

(*a*) Ou *Jemſac*.

à Chedabouctou, & ayant débarqué quatre-vint Hommes, avoit fait sommer le Commandant de se rendre à discretion. 1690.

Montorgueil répondit à cette sommation qu'il s'ensevelitoit plûtôt sous les ruines de son Fort, que de le livrer aux Ennemis du Roy son Maître, & sa petite Garnison lui promit de le seconder de son mieux. Phibs lui renvoya jusqu'à deux fois son Trompette pour lui representer l'inutilité de ses efforts contre une si grande puissance, il en reçut toujours la même réponse. Il fit faire une attaque, qui fut assez vive, mais elle ne réussit point. Cette résistance, à laquelle il ne s'étoit pas attendu, ou lui donna de l'estime pour un si brave Homme, ou lui fit craindre de se déshonorer en échouant devant une Bicoque défenduë par une poignée de Soldats. Il fit une quatriéme sommation, & l'accompagna des ménaces, qu'il crut les plus capables d'intimider Montorgueil; mais elle fut aussi inutile que les autres.

Alors il fit jetter des fusées, qui mirent le feu à un endroit couvert de paille. L'incendie, malgré tout ce que pût faire la Garnison, gagna bientôt par tout; Phibs prit ce moment pour faire encore deux sommations, & Montorgueil, qui ne pouvoit plus empêcher sa Place d'être reduite en cendres, crut pouvoir capituler; mais il le fit avec tant de hauteur, & témoigna une si grande resolution de faire payer bien cher aux Ennemis leur foible victoire, s'ils ne lui accordoient des conditions honorables, qu'il obtint tout ce qu'il voulut. Il sortit donc à la tête de sa Garnison, avec armes & bagages, & fut conduit à Plaisance.

1690. Il y avoit des Habitans à Chedabouctou, Montorgueil n'avoit pas oublié leurs intérêts, & les Anglois en userent bien avec eux; mais l'Isle Percée, où ils se transporterent ensuite, n'eut pas un sort si heureux. Phibs n'y trouva aucune résistance, toutes les maisons y furent pillées, & l'Eglise indignement profanée. D'autre part le Chevalier de Villebon s'étoit embarqué sur le Navire *l'Union*, qui l'avoit amené de France, pour gagner la Riviere de S. Jean: mais les vents contraires l'ayant retenu lontems à l'embouchure de cette Riviere, deux Forbans Anglois, qui le cherchoient, eurent le loisir de le joindre. Le trentiéme de Juin, tandis que le Chevalier remontoit en Canot jusqu'à Jemset, ses deux Navires Anglois parurent à la vûë de *l'Union*, qui étoit à l'ancre à l'entrée de la Riviere.

Les Anglois à l'Isle Percée.

M. Perrot est pris par les Anglois, qui le traitent indignement.

Perrot s'y étoit embarqué: dès qu'il aperçut l'Ennemi, il fit filer les cables, pour s'échouer à Terre, puis il mit sur le bord, qui étoit opposé aux Navires Anglois les huit piéces de canon, qu'il avoit sur le sien. Pendant quelque tems il fit un très-grand feu; mais comme celui des Anglois étoit supérieur, & qu'il avoit très-peu de Monde avec lui, il crut devoir songer à sa sûreté, parce que l'Ennemi lui en vouloit personnellement. Il s'embarqua donc dans sa Chaloupe avec la plûpart de ses Gens, & malgré les canonades des Ennemis, qui ne lui blesserent qu'un seul Matelot il gagna la Terre. *L'Union*, où M. de Saccardi étoit resté presque seul, fut alors obligé de se rendre & cet Ingénieur demeura Prisonnier de guerre.

Le sort de M. Perrot fut encore plus mal-

heureux, le Sieur des Gouttins & le Capitaine de *l'Union* s'étoient sauvés avec lui; mais quoiqu'ils eussent tous pris le même chemin pour se rendre à Jemset, au bout de quelque tems des Gouttins se trouva presque seul, sans sçavoir ce qu'étoient devenus les autres. Durant ce tems-là le Chevalier de Villebon, après avoir visité Jemset, retournoit à la Mer en Canot; il apprit en chemin, non-seulement la perte de *l'Union*, mais encore celle de deux Caiches, où l'on avoit déchargé tous les effets de ce Vaisseau. Il attendoit un renfort de Sauvages, qu'il avoit envoyé avertir de le venir trouver, & il se flattoit qu'avec leur secours il reprendroit les deux Caiches, mais ils arriverent trop tard. 1690.

Il sçut en même tems que les deux Navires, qui avoient pris *l'Union*, n'étoient point de l'Escadre de l'Amiral Phibs; mais deux Forbans montés de quatrevint-dix Hommes; qu'ils avoient sur leurs bords neuf Habitans de l'Isle *Marigalante*, qu'ils avoient pillée; qu'ils étoient entrés au Port Royal; qu'ils y avoient débarqué ces Habitans, brûlé toutes les maisons, qui conduisoient au Fort, tué quantité de Bestiaux, pendu deux Habitans, & brûlé une Femme avec ses Enfans dans sa maison; qu'après la prise de *l'Union* ils avoient mis du Monde à Terre, pour courir après ceux, qui s'étoient sauvés; que M. Perrot, le Capitaine du Navire, & le Pilote étoient tombés entre leurs mains; qu'ils avoient traité le Premier de la maniere la plus indigne, apparemment pour l'obliger à leur dire, où il avoit caché son argent & ses effets; enfin qu'une partie des Matelots de *l'Union*, le

1690. Chirurgien & deux Soldats s'étoient donnés à eux pour faire la courſe, & qu'ils devoient mettre à la vôile dans deux jours.

Il eſt repris. Ces triſtes nouvelles, ni la crainte d'un ſort pareil à celui de M. Perrot n'empêcherent point le Chevalier de deſcendre juſqu'à la Mer avec le peu de Sauvages, qui l'étoient venu joindre à Jemſet. Dès qu'il y fut arrivé, il aperçut les deux Forbans, qui étoient mouillés à la Côte; il mit pied à Terre, & à la faveur des Bois il s'en approcha aſſez pour pouvoir tirer ſur eux, ce qu'il fit ſans diſcontinuer qu'au ſoir. La nuit ſuivante quarante Sauvages le joignirent encore, & il les mena à la pointe du jour à l'endroit, d'où il avoit tiré la veille ſur les Corſaires. Son deſſein étoit de les empêcher de lever leurs ancres, & les Sauvages lui avoient promis d'aller couper leurs cables, pour les faire échouer; mais il les trouva partis, & faiſant voile à l'Oueſt. On a ſçu depuis que celui des deux, où étoit M. Perrot, avoit été pris par un Flibuſtier François; & il eſt certain que ce Gentilhomme trouva encore dans les débris de ſa fortune de quoi établir avantageuſement ſa Famille (a).

Zéle deſintereſſé, & fidélité des Abénaquis. Cependant le Chevalier de Villebon ne voyant plus rien à faire du côté de la Mer, remonta à Jemſet, où ayant aſſemblé les Sauvages, il les exhorta à continuer de venger ſur les Anglois leurs propres injures & celles des François. Il leur témoigna que ce qu'il regrettoit le plus, étoit la perte des deux Caiches, où il avoit embarqué les pré-

(a) Il a laiſſé deux Filles, qui ſont la Comteſſe de la Roche-Allard, & la Préſidente de Luber.

1690.

sens, que le Roy leur envoyoit, & il les pria, s'ils faisoient quelques Prisonniers de conséquence, de s'en servir pour retirer des mains des Anglois les François, qui venoient d'être arrêtés. Il leur ajoûta qu'il s'en alloit à Quebec, dans le dessein de s'y embarquer pour retourner en France, où il rendroit compte au Roy de ce qu'ils avoient fait pour son service, & d'où il leur apporteroit de quoi les dédommager de ce qu'ils venoient de perdre; qu'ils ne manquassent point de se trouver au printems prochain au bas de la Riviere, & d'y attendre de ses nouvelles. Ils répondirent que leur Pere Ononthio leur avoit envoyé des balles & de la poudre, que cela leur suffisoit pour le présent, & qu'ils alloient partir au nombre de cent cinquante pour recommencer leurs courses, qu'ils lui rendroient bon compte des Anglois, & qu'ils le prioient d'être persuadé que les pertes des François les touchoient beaucoup plus, que les leurs propres. Ils le quitterent avec ces assûrances, & il partit aussitôt pour Quebec, où il porta les premieres nouvelles de l'irruption des Anglois dans l'Acadie, & de la prison du Gouverneur.

On y avoit été instruit plûtôt du malheur arrivé à la Colonie Françoise de Terre-neuve. J'ai dit ailleurs que la Cour de France, après avoir lontems négligé cette Isle, dont l'importance ne lui étoit pas connuë, avoit enfin été instruite des avantages, qu'elle en pouvoit tirer pour le commerce des Moruës; que le Roy informé de la nécessité de fortifier le Port de Plaisance, & de mettre de ce côté-là une Barriere aux usurpations continuelles

Etat de l'Isle de Terre Neuve au commencement de cette année.

1690. des Anglois sur les Postes occupés par ses Sujets, y avoit envoyé le Sieur de LA POYPE en qualité de Gouverneur, & qu'il avoit donné ses ordres pour le mettre en état de se maintenir dans un Poste de cette conséquence.

Ces ordres ne furent pas trop bien exécutés ; M. de la Poype servit treize ans avec tout le zéle possible, mais avec tous les désagrémens, que peut causer le défaut de secours à un brave Homme, qui sent le besoin d'être aidé, & qui faute de l'être, ne peut absolument rien entreprendre, ni pour sa propre gloire, ni pour le bien de l'Etat. Il eut pour Successeur en 1685. le Sieur PARAT, qui ne fut pas mieux servi d'abord, mais deux ans après le Chevalier d'HERVAUX, & M. d'AMBLIMONT lui porterent vintcinq Soldats, commandés par le Sieur PASTOUR DE GOSTEBELLE, des vivres, du canon, de la poudre, & tout ce qui étoit nécessaire pour ravitailler & fortifier Plaisance. On y bâtit un Fort, & une Plateforme à l'entrée du Port, laquelle battoit dans la Rade, & dans ces deux Postes il y avoit dix-neuf piéces de canon montées. On eut soin d'armer les Habitans, sur lesquels on comptoit beaucoup plus, que sur les Soldats. Enfin il ne manquoit plus à cette Colonie qu'un Chef vigilant, pour se garder de la surprise, où assez Homme d'honneur, pour ne pas livrer sa Place aux Ennemis de l'Etat ; mais on s'étoit trompé dans le choix, & on ne s'en aperçut, comme il arrive assez souvent, que quand il étoit trop tard pour y remedier.

Plaisance surpris & pillé par les Anglois.

Le vincinquiéme de Février de cette année 1690. le Gouverneur, & son Lieutenant furent surpris hors de leur Fort dans

leur lit par quarante-cinq Flibustiers Anglois. Les Soldats, qui étoient aussi dispersés de côté & d'autre, furent pris & désarmés. Les Habitans, qui avoient eu tout le loisir de se mettre en défense, se rendirent sur la menace, que leur firent les Ennemis, de massacrer les Prisonniers, s'ils faisoient la moindre résistance, & les Anglois chargerent sur leur Navire tous les effets, meubles, armes, munitions, vivres, & les ustenciles de la Pêche, dont les Habitans étoient assez bien fournis. Une partie du Canon fut pareillement enlevée, une autre jettée à la Mer, le reste encloué, & après cette Expédition, la liberté ayant été renduë aux Prisonniers, la Garnison & les Habitans de Plaisance se trouverent à peu près dans le même état, que s'ils avoient été jettés par un naufrage sur une Côte déserte. 1690.

Après le départ des Ennemis le Sieur Parat voulut passer en France sur des Navires Basques, qui faisoient la Pêche à la Côte; mais tous refuserent de le recevoir. Il se transporta avec trois Matelots & trois Soldats aux Isles de S. Pierre, & y rencontra des Vaisseaux Maloins, qui lui accorderent le passage. Le Sieur de Costebelle resté Commandant à Plaisance, crut devoir travailler incessamment à s'y retrancher, & il fit avertir les Habitans de le venir trouver; mais un deux, nommé André DOYEN, refusa d'obéir, & tua même un Caporal & deux Soldats, qui se mettoient en devoir de l'y contraindre.

A ne juger du Gouverneur de Plaisance, que par ce qui s'étoit passé à la prise de sa Place, on ne pouvoit l'accuser que d'une né-

1690. gligence très-coupable ; mais il y eut bien d'autres charges contre lui, & son départ précipité, sans permission du Roy, a donné lieu de croire qu'il n'étoit pas innocent de tout ce dont on l'accusa. De son côté il fit valoir son retour en France, comme une preuve sans replique de son innocence. Il rejetta toute la faute sur les Basques, qui, après s'être revoltés contre lui, avoient mandié des dépositions pour le perdre, ou du moins pour le mettre sur la défensive, lui ôter tout credit, & par-là se soustraire aux châtimens, qu'ils méritoient. Je n'ai pu sçavoir quelle a été la décision de ce procès.

M. de Frontenac arrive à Quebec.

Quoi qu'il en soit, il y a tout lieu de croire que le pillage de Plaisance, ni même la perte de l'Acadie, supposé qu'on en ait été instruit en Canada, avant que de recevoir la nouvelle de l'arrivée des Anglois à Tadoussac, ne parurent point au Gouverneur Général des raisons de craindre d'être lui-même attaqué, sans en être averti assez à tems pour se préparer. Il est certain du moins que, s'il l'eût été trois jours plus tard de l'approche de l'Ennemi, il eût pu trouver l'Amiral Phibs dans la Capitale, lorsqu'il y arriva lui-même, & que, si la Flote Angloise n'eût pas été si fort contrariée des vents, ou avoit eu de meilleurs Pilotes, Quebec eût été pris, avant qu'on sçut à Montreal qu'il étoit assiegé.

Mais il faut convenir que jamais surprise ne fit plus d'honneur à aucun Général, & ne tourna plus à la honte de celui, qui en devoit tirer avantage. La premiere chose, que fit M. de Frontenac, dès qu'il eût reçu le second Courrier de M. Provôt, fut d'envoyer M. de

Ramezay, Gouverneur des Trois Rivieres, au Chevalier de Caillieres, pour lui ordonner de descendre à Quebec le plus promptement qu'il seroit possible, avec toutes ses Troupes, à la reserve de quelques Compagnies, qu'il devoit laisser pour garder Montreal, & de se faire suivre par tous les Habitans, qu'il pourroit rassembler dans sa route. 1690.

Il marcha ensuite sans s'arrêter jusqu'à Quebec, où il arriva le quatorziéme d'Octobre à dix heures du soir, & où il apprit que la Flotte Angloise étoit au pied de la traverse de l'Isle d'Orleans. Il fut entierement satisfait de l'état, où le Major avoit mis cette Place : cet Officier y avoit fait entrer un grand nombre d'Habitans, qui montroient beaucoup de confiance & de résolution, & quoiqu'il n'eût eu que cinq jours pour faire travailler aux fortifications, il n'y avoit aucun endroit foible dans la Ville, où il n'eût pourvû de maniere à ne pas craindre un coup de main.

Le Général y fit encore ajoûter quelques retranchemens, qu'il jugea nécessaires, & confirma l'ordre, que le Major avoit fort judicieusement donné aux Capitaines des Compagnies de Milices de Beaupré, de Beauport, de l'Isle d'Orleans, & de la Côte de Lauson, qui couvroient Quebec du côté de la Rade, de ne point quitter leurs Postes, qu'ils ne visſent l'Ennemi faire sa descente, & attaquer le corps de la Place, auquel cas ils devoient se tenir prêts à marcher, où on les appelleroit. Disposition pour la défense de la Ville.

M. de LONGUEIL, Fils aîné du Sieur le Moyne, étoit allé avec une Troupe de Sauvages, Hurons & Abénaquis, pour examiner les mouvemens de la Flotte ; toutes les

1690. Côtes avancées dans le bas du Fleuve étoient bien garnies ; les Habitans témoignoient par tout une grande envie de bien faire ; les Anglois ne pouvoient pas envoyer une Chaloupe à Terre, qu'elle ne trouvât le rivage bordé de Mousquetaires, qui l'obligeoient d'abord de regagner le large. Enfin il arrivoit continuellement à la Ville des Milices de Montreal & des Trois Rivieres, aussi remplies de bonne volonté, que celles des environs de la Capitale.

Le quinziéme le Chevalier de Vaudreüil, Commandant des Troupes, partit de grand matin avec cent Hommes, pour aller à la découverte, & pour charger les Ennemis, s'ils entreprenoient de faire une descente ; mais le Comte de Frontenac lui avoit expressément recommandé de ne les point perdre de vûë, & de donner avis de tous les mouvemens, qu'ils feroient ; Commission, dont il s'acquitta parfaitement. A cette précaution le Général en ajoûta une autre, qui n'étoit pas moins nécessaire.

Prévoyance de M. de Frontenac.

On attendoit des Navires de France, & il étoit à craindre que ne se défiant de rien, ils ne vinssent se livrer entre les mains des Anglois : M. de Frontenac, qui pensoit à tout, & avoit conservé dans l'embarras d'une surprise une présence d'esprit merveilleuse, dépêcha le même jour deux Canots bien équipés par le petit Canal de l'Isle d'Orleans, avec ordre à ceux, qu'il y fit embarquer, d'aller aussi loin qu'ils pourroient au devant de ces Navires, & de les avertir de ce qui se passoit. Il fit aussi commencer en même tems une batterie de huit piéces de canon sur la hauteur,

qui est à côté du Fort, & elle fut achevée le lendemain. 1690.

Ainsi les fortifications commençoient au Palais, sur le bord de la petite Riviere S. Charles, remontoient vers la haute Ville, qu'elles environnoient, & venoient finir à la Montagne, vers le Cap aux Diamans. On avoit aussi coutinué depuis le Palais, tout le long de la Grêve, une Palissade jusqu'à la clôture du Seminaire; où elle étoit terminée par des Rochers inaccessibles, qu'on appelle *le Sault au Matelot*, & là il y avoit une batterie de trois piéces. Une seconde Palissade, qu'on avoit tirée au-dessus de la premiere, aboutissoit au même endroit, & devoit couvrir les Fusiliers. Fortifications de la Place.

La basse Ville avoit deux batteries, chacune de trois piéces de dix-huit livres de balles, & elles occupoient les intervalles de celles, qui étoient à la haute Ville. Les issuës de la Ville, où il n'y avoit point de portes, étoient barricadées avec de bonnes poutres, & des barriques pleines de terre en guise de gabions, & les dessus étoient garnis de pierriers. Le chemin tournant de la basse Ville à la haute étoit coupé par trois différens retranchemens de barriques & des sacs pleins de terre, avec des manieres de Chevaux de frise. Dans la suite du siége on fit une seconde batterie au Sault au Matelot, & une troisiéme à la porte, qui conduit à la Riviere S. Charles. Enfin on avoit disposé quelques petites piéces de canon autour de la haute Ville, & particulierement sur la butte d'un Moulin, qui servoit de Cavalier.

Le seiziéme à trois heures du matin M. de

1690. Vaudreüil revint à Quebec ; il rapporta qu'il avoit laiſſé la Flotte Angloiſe à trois lieuës de la Ville, mouillée à un endroit appellé *l'Arbre ſec*, & en effet dès qu'il fut jour, on l'aperçut des hauteurs ; elle étoit compoſée de trente-quatre Voiles de différentes grandeurs, & le bruit ſe répandit qu'elle portoit trois mille Hommes de débarquement. A meſure qu'elle avançoit, les plus petits Bâtimens ſe rangeoient le long de la Côte de Beauport, entre l'Iſle d'Orleans, & la petite Riviere, les autres tenoient le large ; tous jetterent les ancres vers les dix heures, & dans le moment on aperçut une Chaloupe, qui débordoit de l'Amiral, & qui venoit vers la Ville.

La Flotte Angloiſe mouille devant Quebec.

L'Amiral Anglois envoye ſommer le Gouverneur Général.

On ne douta point qu'elle ne portât un Trompette, parce qu'elle avoit un Pavillon blanc à ſon avant, & M. de Frontenac envoya à ſa rencontre un Officier, qui le joignit à moitié chemin, fit bander les yeux au Trompette, & le conduiſit au Fort. La ſurpriſe de cet Homme fut extrême, lorſque le bandeau lui ayant été ôté, il aperçut le Gouverneur Général, l'Evêque & l'Intendant au milieu d'une grande ſale, toute remplie d'Officiers ; mais pour comprendre ce qui cauſoit ſon étonnement, il faut ſe ſouvenir que M. Provôt, ſur le premier avis de l'approche des Anglois, avoit envoyé le Sieur de Grandville, ſon Beau-Frere, pour en avoir des nouvelles plus certaines & plus circonſtanciées.

Cet Officier s'étant peut-être avancé avec trop peu de précaution, ou, ce qui eſt plus vraiſemblable, trompé par quelques Pavillons François, que les Navires Anglois, dont il ne voyoit qu'une partie, avoient arboré, fut

pris par l'Amiral même, auquel il avoua ce qui étoit vrai, que Quebec étoit sans fortifications, sans Troupes, & sans Général. Phibs, qui n'avoit pu douter de la sincérité de ce raport, & à qui il n'étoit pas venu à l'esprit que les choses eussent si fort changé en si peu de tems, avoit compté de coucher à Quebec le jour même, qu'il mouilleroit dans la Rade, & que cette Place ne lui coûteroit pas plus que ne lui avoit coûté le Port Royal: il s'étoit expliqué sur cela avec une confiance, qui s'étoit communiquée à toute son Armée. 1690.

Le Trompette, avant que d'arriver au Fort, en avoit déja pu perdre un peu, car on l'avoit promené exprès tout autour de la Place, où il fut fort étourdi des grands mouvemens, qu'il entendit dans tous les Quartiers, chacun se faisant un plaisir d'augmenter son embarras, & de lui donner lieu de croire que toute la Ville étoit semée de chausse-trapes & de Chevaux de frise, & que l'Ennemi ne pourroit point faire un pas, sans être obligé de franchir un retranchement: mais la vûë du Gouverneur Général, si bien accompagné, & la contenance des Officiers acheverent de le déconcerter. Il présenta en tremblant sa sommation, qui étoit par écrit & en Anglois, & qui fut interprêtée sur le champ. La voici telle que M. de Frontenac l'envoya au Marquis de Seignelay: je l'ai exactement transcrite sur l'original même.

GUILLAUME PHIBS, GENERAL de l'Armée Angloise, à M. de Frontenac.

La guerre déclarée entre les Couronnes d'Angleterre & de France n'est pas le seul motif de l'Entreprise, que j'ai eu ordre de former

1690. *contre votre Colonie. Les ravages & les cruautés exercées par les François & les Sauvages sans aucun sujet contre les Peuples soûmis à leurs Majestez Britanniques ont obligé leurſd. Majestez d'armer pour se rendre Maître du Canada, afin de pourvoir à la sûreté des Provinces de leur obéissance. Mais comme je serois bien aise d'épargner le sang Chrétien, & de vous faire éviter tous les malheurs de la guerre, moi, Guillaume Phibs, Chevalier, par ces Présentes, & au nom de leurs très-Excellentes Majestez, Guillaume & Marie, Roy & Reine d'Angleterre, France, Ecosse & Irlande, Défenseurs de la Foy, vous demande que vous ayez à remettre entre mes mains vos Forts & Châteaux, dans l'état, où ils sont, avec toutes les munitions & autres provisions quelconques. Je vous demande aussi que vous me rendiez tous les Prisonniers, que vous avez, & que vous livriez vos biens & vos Personnes à ma disposition; ce que faisant, vous pouvez esperer que, comme bon Chrétien, je vous pardonnerai le passé, autant qu'il sera jugé à propos pour le Service de leurs Majestez, & la sûreté de leurs Sujets. Mais si vous entreprenez de vous défendre, sçachez que je suis en état de vous forcer, bien resolu, avec l'aide de Dieu, en qui je mets toute ma confiance, à venger par les armes les torts, que vous nous avez faits, & de vous assujettir à la Couronne d'Angleterre. Votre réponse positive dans une heure par votre Trompette avec le retour du Mien.*

Cet écrit fut lu à haute voix, & il excita l'indignation de toute l'assistance. Dès qu'on en eut achevé la lecture, le Trompette tira de sa poche une Montre, la présenta au Gouverneur Général, & lui dit qu'il étoit dix

heures, & qu'il ne pouvoit attendre sa réponse que jusqu'à onze. Alors il se fit un cri général, & le Sieur de Valrenes élevant la voix, dit qu'il falloit traiter cet Insolent comme l'Envoyé d'un Corsaire ; d'autant plus que Phibs étoit armé contre son legitime Souverain, & s'étoit comporté au Port Royal en vrai Pirate, ayant violé la capitulation, & retenu Prisonnier le Sieur de Manneval, contre sa parole & le droit des Gens. 1690.

M. de Frontenac, quoique piqué au vif, témoigna plus de modération : il ne fit pas même semblant d'entendre le discours de Valrenes ; & adressant la parole au Trompette, il lui dit : » (a) Je ne vous ferai pas attendre si lontems ma réponse, la voici. Je ne connois point le Roy Guillaume ; mais je sçai que le Prince d'Orange est un Usurpateur, qui a violé les droits les plus sacrés du sang & de la Religion, en détrônant le Roy, son Beau-Pere. Je ne connois point d'autre Souverain legitime de l'Angleterre, que le Roy Jacques II. Le Chevalier Phibs n'a pas dû être surpris des hostilités faites par les François & leurs Alliés, puisqu'il a dû s'attendre que le Roy, mon Maître, ayant reçu le Roy d'Angleterre sous sa protection m'ordonneroit de porter la guerre chez les Peuples, qui sont revoltés contre leurs Prince legitime. A-t-il pu croire que, quand il m'offriroit des conditions plus tolerables, & que je serois d'humeur à les accepter, tant de braves Gens y voulussent consentir, & me conseillassent de me fier à la parole d'un Homme, qui a violé la capitulation, Réponse de M. de Frontenac.

(a) Cette Réponse est mot à mot dans la Lettre à M. de Seignelay, que j'ai déja citée.

1690. » qu'il avoit faite avec le Gouverneur de l'A-
» cadie ; qui a manqué à la fidélité, qu'il devoit
» à son Prince ; qui a oublié tous les bienfaits,
» dont il en a été comblé, pour suivre le parti
» d'un Etranger, lequel voulant persuader qu'il
» n'a en vûë, que d'être le Liberateur de l'An-
» gleterre, & le Défenseur de la Foy, a détruit
» les Loix & les Privileges du Royaume, &
» renversé l'Eglise Anglicane ? c'est ce que la
» Justice Divine, que Phibs reclame, punira
» un jour severement.

Le Trompette demanda cette réponse par écrit ; mais le Général refusa de la donner, & » ajoûta : » Je vais répondre à votre Maître par
» la bouche de mon canon : qu'il apprenne que
» ce n'est pas de la sorte, qu'on fait sommer
» un Homme comme moi ». Il fit signe ensuite qu'on remît le bandeau au Trompette, qui fut reconduit jusqu'à l'endroit, où on l'étoit allé prendre. Dès qu'il fut arrivé à bord, on commença de tirer d'une des batteries de la basse Ville, ce qui surprit fort les Anglois ; Phibs surtout ne revenoit point de son étonnement de se voir obligé d'assieger dans les formes une Ville, où il s'étoit flatté qu'on n'auroit pas la hardiesse de l'attendre autrement, que pour se soûmettre à lui.

Belle action de quelques Canadiens.

Mais ce fut bien pis encore, quand du premier coup de canon son Pavillon ayant été abbatu, & la Matée l'ayant fait dériver, quelques Canadiens allerent le prendre à la nage, & malgré le feu, qu'on faisoit sur eux, l'emporterent à la vûë de toute la Flotte : il fut porté sur le champ à la Cathedrale, où il est encore. Le même jour 164. vers les quatre heures après midi, M. de Longueil, accom-

pagné de Maricourt, son Frere, nouvellement arrivé de la Baye d'Hudson, passa en Canot le long de la Flotte Angloise, qu'il vouloit observer. Quelques Chaloupes se détacherent pour l'enlever; mais il gagna la Terre, & obligea par un très-grand feu de mousqueterie ceux, qui le poursuivoient, à regagner leurs Navires. 1690.

Le lendemain une Barque Angloise remplie de Soldats, s'approcha de la Riviere de S. Charles pour examiner si l'on pourroit faire descente entre Beauport & cette Riviere; mais elle échoua assez loin de Terre. Elle ne laissa point de faire un assez grand feu; mais on y répondit fort bien. Quelques Braves vouloient attaquer la Barque; mais on ne pouvoit l'aborder, sans avoir de l'eau jusqu'à la ceinture, & il fallut y renoncer.

Plan de M. de Frontenac pour la défense de la Place.

Le principal dessein du Comte de Frontenac étoit d'engager les Ennemis à traverser la Riviere S. Charles, & ils ne pouvoient effectivement attaquer la Ville, que de ce côté-là. Sa raison étoit que cette Riviere n'étant guayable que de Marée basse, quand une fois ils l'auroient passée, on pourroit, sans trop hazarder, aller à eux en bataille, & que dés qu'on les auroit culbutés, ils ne pourroient jamais se remettre, étant obligés de marcher une demi-lieuë dans la Vase jusqu'aux genoux pour regagner leurs Chaloupes. Au lieu que, si les François passoient la Riviere pour aller à eux, ils ne le pouvoient faire qu'avec le même désavantage. On auroit pu retorquer ce raisonnement, en faisant observer que, si l'Ennemi après avoir passé la Riviere, poussoit les Nôtres avec succès, se trouvant vis-

1690. à-vis l'endroit foible de la Place, il y pourroit entrer avec les Fuyards; mais le Général comptoit trop sur la valeur de ses Troupes, pour appréhender cet inconvenient: d'ailleurs il étoit bien resolu de ne point dégarnir sa Place, & d'être toujours à portée de soûtenir ses Gens: On vit bientôt qu'il avoit pensé juste.

Le dix-huit à midi on aperçut presque toutes les Chaloupes chargées de Soldats, tourner du même côté; mais comme on ne pouvoit pas deviner en quel endroit précisément elles renteroient la descente, elles ne trouverent Personne pour la leur disputer. Dès que les troupes furent débarquées, M. de Frontenac envoya un Détachement des Milices de Montreal & des Trois Rivieres pour les harceler; quelques Habitans de Beauport se joignirent à elle, mais tout cela ne faisoit qu'environ trois-cent Hommes, & les Anglois étoient au moins quinze-cent rangés en Bataillons dans une assez belle Ordonnance.

Combat du côté de Beauport.

D'ailleurs comme le terrein en cet endroit est fort marécageux, embarrassé de Brossailles, & coupé de Rochers, que la Marée étoit basse, & que pour aller à l'Ennemi, qui s'étoit bien posté, il falloit marcher dans la Vase, on ne pouvoit l'attaquer, que par maniere d'escarmouche, & par pelotons. Les Anglois par la même raison ne pouvoient pas profiter de toute leur superiorité. Ainsi on ne put combattre ce jour-là qu'à la maniere des Sauvages.

Non-seulement cette maniere déconcerta les Anglois, qui n'y étoient pas accoûtumés; mais elle leur ôta même la connoissance du

petit

petit nombre de ceux, à qui ils avoient à faire. Le combat dura environ une heure, les Canadiens voltigeoient de Rocher en Rocher tout autour des Anglois, qui n'osoient se séparer; le feu continuel, qu'ils faisoient, n'incommodoit pas beaucoup des Gens, qui ne faisoient que paroître & disparoître, & dont tous les coups portoient, parce que ces Bataillons se tenoient serrés; aussi le désordre s'y mit-il bientôt: ils prenoient les Canadiens pour des Sauvages, & on les entendit dire en se retirant qu'il y avoit des Indiens derriere tous les Arbres. 1690.

M. de Frontenac ne voulut pourtant pas leur donner le tems de s'apercevoir qu'ils n'avoient en tête qu'une poignée de Monde: il commanda un Bataillon de Troupes reglées pour assûter la retraite, qu'il fit sonner dès que le jour commença à manquer. Nous perdîmes en cette rencontre le Chevalier de Clermont, & le Fils du Sieur de la Touche, Seigneur de Champlain, qui avoient suivi les Milices comme Volontaires. Nous eûmes aussi dix, ou douze blessés, dont le plus considerable fut le Sieur JUCHEREAU DE S. DENYS, Seigneur de Beauport, qui commandoit ses Habitans: il avoit plus de soixante ans, & combatit avec beaucoup de valeur, jusqu'à ce qu'il eut un bras cassé d'un coup de feu. Le Roy recompensa peu de tems après son zéle & son courage, en lui accordant des Lettres de Noblesse; & il fit en même tems la même grace au Sieur Hertel, qui se distinguoit dans toutes les occasions à la tête des Milices des Trois Rivieres. Cet e journée coûta cent cinquante Hommes aux Ennemis.

1690. qui s'en vengerent sur quelques maisons voisines, où ils mirent le feu.

Les Ennemis canonnent Quebec sans succès.

Le même soir les quatre plus gros Navires vinrent moüiller devant la Ville; le Contre-Amiral, qui portoit Pavillon bleu, se porta un peu sur la gauche, vis-à-vis *le Saut au Matelot*: l'Amiral étoit à sa droite, & le Vice-Amiral un peu au dessous, tous deux vis-à-vis la basse Ville. Le quatriéme, qui avoit la Flamme de Chef d'Escadre, s'avança vers *le Cap aux Diamans*. La Ville les salua la premiere, ensuite ils firent grand feu, & on leur répondit de même. Sainte Helene pointa presque tous les canons de la principale batterie, & aucun de ses coups ne porta à faux. Les Ennemis ne tirerent ce jour-là que contre la haute Ville, où ils tuerent un Homme, & en blesserent deux, sans faire aucun autre dommage.

Ils en vouloient surtout aux Jesuites, auxquels ils attribuoient tous les ravages, que faisoient les Abénaquis dans la Nouvelle Angleterre, & ils s'étoient déclarés que, quand ils auroient pris la Ville, ils leur feroient un mauvais parti; mais aucun de leurs coups ne porta sur leur College, & leurs menaces étant venuës aux oreilles de Sainte Helene, de ses Freres, & de plusieurs autres des plus considérables Canadiens, ces Braves protesterent qu'ils se feroient plûtôt tous tuer à la porte de ces Religieux, que de souffrir qu'on leur fît la moindre insulte.

Ils sont obligés de s'éloigner fort en désordre.

5. Vers les huit heures on cessa de tirer de part & d'autre. Le lendemain la Ville recommença encore la premiere, & les Anglois ne firent pas un aussi grand feu, que la veille. Au bout de quelque tems le Contre-Amiral

se trouva si fort incommodé par les Batteries du *Sault au Matelot*, & par celle, qui étoit en bas sur la gauche, qu'il fut contraint de s'éloigner. L'Amiral le suivit bientôt avec précipitation. Il étoit percé à l'eau en plusieurs endroits, il avoit plus de vint boulets dans le corps du Bâtiment, toutes ses manœuvres étoient coupées, son grand mât presque cassé, & un grand nombre de ses Matelots & de ses Soldats tués, ou blessés. Les deux autres Navires tinrent encore quelque tems; mais à midi ils cesserent de tirer, & à cinq heures du soir ils allerent se mettre à l'abri de notre canon dans *l'Anse des Meres*, derriere *le Cap aux Diamans*. Ils n'y resterent pourtant pas lontems, parce qu'ils y essuyerent un grand feu de mousqueterie, qui leur tua bien du Monde, ce qui les obligea de s'éloigner encore davantage. 1690.

Les Troupes débarquées sont repoussées de nouveau.

Tout ce jour-là les Troupes, qui avoient débarqué près de Beauport, resterent tranquilles dans leur Camp, & on se contenta de les observer. Le vintiéme de grand matin ils battirent la générale, & se rangerent en bataille. Ils demeurerent dans cette posture jusqu'à deux heures après midi, criant sans cesse *Vive le Roy Guillaume*. Alors ils s'ébranlerent, & il parut à leur mouvement qu'ils vouloient marcher vers la Ville, ayant des pelottons sur les ailes, & des Sauvages à l'Avant-garde.

Ils costoyerent quelque tems la petite Riviere en très-bon ordre; mais MM. de Longueil & de Sainte Helene à la tête de deux-cent Volontaires leur couperent chemin, & escarmouchant de la même maniere, qu'on

1690. avoit fait le dixhuit, firent sur eux des décharges si continuelles & si à propos, qu'ils les contraignirent de gagner un petit Bois, d'où ils firent un très-grand feu. Les Nôtres les y laisserent, & firent leur retraite en bon ordre.

M. de Sainte Helene blessé à mort.

Nous eûmes dans cette seconde action deux Hommes tués, & quatre blessés, du nombre de ceux-ci furent les deux Commandans, qui combattirent toujours les premiers avec leur valeur ordinaire; mais M. de Longueil en fut quitte pour une assez grosse contusion; Sainte Helene, son Frere, voulant avoir un Prisonnier, reçut un coup de feu à la jambe, qui ne parut pas dangereux, il en mourut néanmoins peu de jours après, au grand regret de toute sa Colonie, qui perdoit en lui un des plus aimables Cavaliers, & des plus braves Hommes, qu'elle ait jamais eus.

Pendant cette action M. de Frontenac s'étoit avancé en Personne à la tête de trois Bataillons de ses Troupes, & les avoit rangés en bataille sur le bord de la petite Riviere, résolu de la passer, si les Volontaires se trouvoient trop pressés; mais les Ennemis ne lui donnerent pas lieu de faire autre chose, que d'être Spectateur du combat. Leur perte fut ce jour-là pour le moins aussi grande, que la premiere fois; mais quand ils virent les François se retirer, ils se jetterent sur les Bestiaux, qu'on avoit négligé de mettre en sûreté: ils les tuerent tous, & en envoyerent une partie sur la Flotte, où l'on étoit dans une très-grande disette de viande fraîche.

La nuit suivante l'Amiral leur fit porter

cinq piéces de six livres de bale, ce qui ne fut connu des Assiegés, que quand elles commencerent à tirer. Les Anglois s'étoient mis en marche avec cette Artillerie, dans le dessein de battre la Ville en brêche; mais on ne leur permit pas d'aller bien loin. Le Sieur de VILLIEU, Lieutenant Reformé, qui avoit obtenu du Général un petit détachement de Soldats, tous Gens de bonne volonté, étoit parti avant qu'ils fussent sortis de leur Camp, comme s'il eût voulu en enlever quelque Quartier, & il avoit été suivi de près par quelques autres petites Troupes, qui avoient à leur tête MM. de CABANAS, DUCLOS, & de BEAUMANOIR.

1690. Troisiéme action plus décisive.

Villieu, qui rencontra le Premier les Ennemis, leur dressa une embuscade, & les y attira en escarmouchant; il y soûtint assez lontems tous leurs efforts, & comme ils virent qu'ils ne pouvoient le faire reculer, ils se mirent en devoir de l'enveloper; mais un des Détachemens, qu'ils avoient fait pour cela, tomba dans une seconde embuscade, où les Habitans de Beauport, de Beaupré & de l'Isle d'Orleans, commandés par le Sieur CARRE', les attendoient: un autre fut rencontré par les trois Officiers, dont je viens de parler, & tous deux furent mis en grand désordre.

La partie étoit pourtant trop inégale de la part des François, pour entretenir plus lontems le combat; & comme s'ils se fussent concertés, ils commencerent à se retirer au petit pas, en combattant toujours, jusqu'à ce qu'ils se fussent tous réunis auprès d'une maison palissadée, & située sur une éminence.

1690. Ils y firent ferme, & se couvrant des palissades, ils firent un si grand feu, qu'ils arrêterent toute l'Armée. Ce fut alors que les Anglois commencerent à faire usage de leurs piéces de Campagne; mais on leur répondit de la batterie, qui étoit à la porte de la petite Riviere; d'ailleurs ils tiroient si mal, qu'ils ne blesserent Personne. La mousqueterie ne fut guéres mieux servie, ne tua qu'un jeune Ecolier, & ne blessa qu'un Sauvage.

Ce feu dura jusqu'à la nuit, que les Anglois se retirerent en jurant contre les François, qui se battoient, disoient-ils, derriere des Hayes & des Buissons à la maniere des Indiens. Ce qui les fit résoudre à la retraite, c'est qu'ils avoient un grand nombre de Morts & de blessés. Ils la firent d'abord en assez bon ordre; mais ils la changerent bientôt en une véritable fuite, parce qu'ils entendirent sonner le tocsin à la Cathédrale. Ils s'imaginerent qu'ils alloient avoir sur les bras le Gouverneur Général & toutes les Troupes, & ne songerent plus qu'à regagner au plus vîte leur Camp. Le tocsin n'étoit pourtant qu'un stratagême du Sieur DUPUIS, Lieutenant Particulier de Quebec, lequel avoit été Officier, avant que de se faire Magistrat, & s'étoit bien voulu charger de faire pendant le le siége les fonctions d'Aide-Major, dont il s'acquita fort bien.

Les Ennemis se rembarquent, & laissent leur Canon.

Tandis que ceci se passoit auprès de la petite Riviere, les deux Vaisseaux Ennemis, qui étoient au-dessus de Quebec, descendirent avec la Marée pour se remettre en ligne: en passant devant la Ville ils essuyerent quelques volées de canon, ils y en envoyerent

aussi quelques-unes ; mais qui ne firent aucun effet. (a) La nuit du vint un au vint-deux fut très-obscure, & il plut beaucoup : les Anglois débarqués auprès de Beauport en profiterent pour décamper ; quelques Détachemens, que M. de Frontenac avoit fait filer par leurs derrieres, ayant renouvellé leur crainte d'être attaqué par toutes les Troupes de la Colonie. Ils regagnerent donc leurs Chaloupes, sans se donner même le tems d'emporter leur canon. 1690.

On apprit cette retraite au point du jour par des Sauvages, qui battoient l'estrade, & on trouva dans leur Camp, outre les canons montés sur leurs affuts, cent livres de poudre, & quarante à cinquante boulets. Quelque tems après trois Chaloupes armées revinrent pour retirer ce qu'on avoit négligé d'emporter ; mais ceux, qui s'en étoient déja emparés, firent si grand feu sur les Chaloupes, qu'elles n'oserent aborder. L'Amiral, qui s'en aperçut, en envoya trente nouvelles ; mais ceux, qui les commandoient, après avoir tenu Conseil hors de la portée du mousquet, ne jugerent pas à propos de tenter la descente, & s'en retournerent.

M. de Frontenac donna de grandes louanges à tous ceux, qui avoient eu part au dernier combat. Il permit à Carré & à sa Troupe d'emporter chez eux deux piéces de canon, pour être un monument éternel de la belle action, qu'ils avoient faite. On convenoit que les plus Expérimentés n'auroient pas mieux manœuvré, qu'avoit fait cet Habi-

(a) Quelques Mémoires disent que ce fut l'après midi du vintdeux que ces Navires se retirerent.

1690. tant, & les Anglois mêmes lui rendirent toute la juſtice, qu'il méritoit. Mais rien ne déconcerta davantage l'Amiral Phibs, que de voir toutes les Troupes & les Milices de la Colonie raſſemblées à Quebec. Il avoit compté ſur une diverſion du côté de Montreal, qui devoit y en occuper une bonne partie, & voici ſur quoi il fondoit cette eſperance.

Une diverſion manquée du côté de Montreal ſauve Quebec.

Les avis, qui avoient été donnés au Comte de Frontenac par l'Iroquois la Plaque, d'un grand nombre de Sauvages campés ſur les bords du Lac du S. Sacrement, n'étoient que trop juſtes. Ce n'étoit même qu'une partie d'un Corps de trois mille Hommes, Anglois, Iroquois & Mahingans, qui devoient attaquer le Gouvernement de Montreal, tandis que la Flotte Angloiſe feroit le ſiége de Quebec. Il y avoit tout lieu de craindre que le Canada, déja affoibli par les grandes pertes, qu'il avoit faites les années précédentes, ne ſuccombât ſous deux efforts auſſi puiſſans, s'ils avoient pu être bien concertés; mais le Ciel y pourvut par un de ces coups ineſperés, où il n'eſt pas permis de méconnoître cette Providence, qui veille à la conſervation des Etats, & qui ſçait tirer le ſecours, qu'elle leur prépare, d'où il étoit moins naturel de l'attendre.

Les Anglois & les Mahingans en allant joindre les Iroquois furent attaqués de la petite verole, & pluſieurs en portoient encore les marques, lorſqu'ils arriverent au rendez-vous. Les Iroquois, que le retardement, cauſé par cette maladie, avoit déja mis de fort mauvaiſe humeur, furent ſaiſis à cette vûë de la crainte que le mal ne les gagnât, & reprocherent à leurs Alliés qu'ils étoient venus

pour les empoisonner. En effet plusieurs furent bientôt attaqués de la même maladie, & il y en eut jusqu'à trois-cent, qui en moururent. Il n'en falut pas davantage pour engager tous les autres à quitter un lieu si funeste, & à se séparer de ceux, qu'ils croyoient y avoir apporté la contagion. Ainsi toute l'Armée se dissipa. 1690.

On ajoûte même sur des Mémoires, que je ne garantis pas, que les Anglois avoient envoyé devant eux des cassettes fermées, où il y avoit des habits empoisonnés, & que leur dessein étoit de les laisser piller aux François; mais que les cassettes ayant été ouvertes par les Sauvages, tous ceux, qui furent curieux de se vêtir de ces habits, en moururent. Ce qui fit peut-être ajoûter foi à ces bruits populaires, fut que la blessure, dont M. de Sainte Helene étoit mort, n'ayant pas été jugée considerable, quelques-uns publierent que la bale, dont il avoit été frappé, étoit empoisonnée; cependant il est certain que plusieurs autres François, qui avoient été blessés dans les differentes rencontres par les Troupes Angloises débarquées à Beauport, guerirent de leurs blessures, & que le Chirurgien, qui pansa Sainte Helene, se plaignit de ce qu'il n'avoit pas voulu garder le regime, qu'il lui avoit prescrit.

On a encore dit, & ce semble avec plus de vraisemblance, que ce qui avoit achevé de brouiller les Anglois avec les Iroquois, c'est que les Premiers ne voulurent jamais s'embarquer dans les Canots des Seconds, qui sont d'écorces d'Orme, assez mal travaillés, & fort plats de bord; que sur ce

1690. refus les Iroquois les traiterent de Lâches ; leur firent les plus sanglans reproches, & qu'en s'en retournant chez eux, ils ruinerent tous les Grains, & tuerent tous les Bestiaux des environs d'Orange. Pour moi je suis persuadé que dans les motifs de la retraite de ces Sauvages, il y entra beaucoup de cette politique, dont nous verrons encore des effets bien marqués, & qui consiste en ce qu'ils ne veulent pas qu'aucune des deux Nations Européenes, entre lesquelles leur Pays est situé, prenne une trop grande supériorité sur l'autre, persuadés qu'ils en seroient bientôt les Victimes.

Quoiqu'il en soit de ces circonstances, qui ne sont pas également averées, on ne fut bien instruit à Montreal du danger, qu'on y avoit couru, qu'assez lontems après la dissipation de ce grand Parti ; & il y a bien de l'apparence que l'Amiral Phibs l'ignoroit encore à son arrivée devant Quebec, & qu'il ne s'en douta, que quand il apprit que tout étoit tranquille à Montreal. Ce soupçon, qui étoit très-bien fondé, & le mauvais succès des differentes tentatives, qu'il avoit faites pour pénétrer dans Quebec par la Riviere S. Charles, le déterminerent enfin à lever le siége. Il avoit perdu dans les trois actions, dont nous avons parlé, près de six-cent Hommes ; il a même passé pour constant qu'il ne lui restoit plus un seul boulet à tirer, que les derniers jours ses canons n'étoient guéres chargés que de méchantes ferrailles, & que toutes ses autres munitions étoient pareillement épuisées.

Le vint-trois, sur le bruit, qui se répan-

dit du départ prochain de la Flote, MM. d'Orvilliers & de SUBERCASE, Capitaines, allerent avec cent Hommes se jetter dans l'Isle d'Orleans, & le Sieur de Vilieu eut ordre de descendre par le petit Canal jusqu'au Cap Tourmente, afin de s'opposer aux descentes des Anglois. Sur le soir la Flotte leva les ancres, & se laissa dériver à la Marée. Le vintquatre elle moüilla à l'Arbre sec : elle emmenoit un assez grand nombre de François, qui avoient été faits Prisonniers en différentes rencontres, & entr'autres le Sieur Trouvé, Prêtre, que Phibs avoit detenu depuis la prise du Port Royal, M. de Grandville, & les Demoiselles Joliet & de la Lande.

1690.

Le siége est levé.

Cette Derniere voyant qu'on ne parloit, ni de rançon, ni d'échange, demanda à l'Amiral s'il n'aimeroit pas mieux retirer les Anglois Prisonniers en Canada, que d'emmener à Baston des François, dont il seroit embaraſſé, & s'offrit d'aller faire de sa part au Comte de Frontenac la propositon d'un échange, où les deux Nations trouveroient également leur avantage. Son offre fut acceptée, elle fut conduite à Quebec, & eut encore moins de peine à résoudre le Gouverneur Général à entrer en négociation sur cet article, avec l'Amiral Anglois. M. de Frontenac lui envoya même son Capitaine des Gardes, chargé d'un plein pouvoir, & comme le nombre des Prisonniers étoit à peu près égal de part & d'autre, le Traité fut conclu sans aucune difficulté, & exécuté de bonne foi. Phibs continua ensuite sa route, fort chagrin d'avoir perdu la meilleure partie de son bien dans une Ex-

On échange les Prisonniers. Mauvais état & nouvelles pertes de la Flotte des Anglois.

1690. pédition, dont il avoit fait presque tous les frais, dans l'esperance d'une grande fortune, & très-inquiet sur ce qu'il deviendroit dans une saison si avancée, sans Pilotes Côtiers sur un Fleuve, qu'il ne connoissoit pas bien, & avec des Vaisseaux si mal en ordre, & si dépourvûs de vivres & de munitions. Le sien pensa même périr en faisant la traverse de l'Isle d'Orleans, & ayant que de sortir du Fleuve, il perdit; ou fut obligé d'abandonner jusqu'à neuf de ses Bâtimens, dont une partie des Equipages étoit morte, soit de maladie, ou par d'autres accidens.

Nouvelle preuve de la fidélité des Abénaquis.

Deux jours après son départ de devant Quebec, des Abénaquis arriverent de l'Acadie, ou des environs, & publierent que les Anglois avoient été battus sur Mer en Europe, ce qui se trouva veritable; le Comte DE TOURVILLE ayant défait dans la Manche les Flottes réunies de Hollande & d'Angleterre. Ces Sauvages apprirent encore que la petite vérole avoit fait mourir quatre-cent Iroquois, & cent Mahingans de ceux, qui étoient destinés pour attaquer Montreal; que cinquante Flamands devoient bientôt partir de la Nouvelle York pour aller reprendre les négociations avec des Outaouais de Michillimakinac; mais que leur dessein étoit de tromper ces Sauvages; que depuis deux mois les Canibas avoient défait un Parti de soixante & dix Anglois, & de trente Mahingans; que le Gouverneur de la Nouvelle Angleterre leur avoit fait des propositions très-avantageuses, mais qu'ils lui avoient répondu que, ni eux, ni leurs Enfans, ni les Enfans de leurs Enfans ne feroient jamais ni paix, ni tréve avec

une Nation, qui les avoit si souvent trahis. En effet les Anglois n'avoient jamais traité de bonne foi avec ces Peuples, & ceux-ci ne pouvoient surtout digerer que quelques années auparavant plusieurs d'entr'eux étant allés à Baston en tems de paix, & pour les affaires de leur commerce, on les avoit tous massacrés sous divers prétextes. 1690.

Cependant il restoit encore un peu d'inquiétude à M. de Frontenac touchant les Vaisseaux de France, qu'il attendoit; mais ils avoient été avertis à tems de l'arrivée de la Flotte Angloise à Quebec, & s'étoient mis à couvert dans le Saguenay; ils y demeurerent jusqu'à ce que cette même Flotte eût repassé, & fût assez loin, pour ne pas craindre d'en être aperçus, & le douziéme de Novembre ils mouillerent devant la Capitale, où ils causerent d'autant plus de joie, qu'on y étoit plus en peine pour eux, & qu'on y manquoit généralement de tout. Ils ne remédierent pourtant pas à la famine, qui devint bientôt extrême, parce que, comme je l'ai déja remarqué, les courses des Iroquois pendant le printems n'avoient presque pas permis aux Habitans de semer. Les Vaisseaux de France arrivent à Quebec.

On fut donc obligé d'envoyer les Soldats vivre chez les Habitans les plus aisés, & ceux-ci non-seulement les reçurent sans murmurer, mais encore avec joye. Ces bonnes manieres, & le zéle, que tous avoient fait paroître dans tout le cours d'une Campagne, pendant laquelle ils n'avoient presque point quitté les armes; l'affection, avec laquelle ils s'étoient porté à tout ce qu'on avoit souhaité d'eux pendant le siége, & le courage, Famine, & zéle des Habitans.

1696. dont ils venoient de donner tant de preuves ; tout cela leur fit beaucoup d'honneur, & le Roy à qui le Gouverneur Général eut grand soin d'en rendre un compte fidéle, n'y parut pas moins sensible, qu'à l'heureuse délivrance de Quebec ; évenement, que Sa Majesté jugea néanmoins assez considerable, pour vouloir qu'on le transmît à la Postérité parmi les plus Glorieux de son regne, ayant fait graver à ce sujet une Médaille (*a*).

Les Abénaquis font de grands ravages dans la Nouvelle Angleterre.

Au mois de Mars de l'année suivante on vit arriver à la Capitale de nouveaux Députés de toutes les Nations Abénaquises, par lesquels on apprit qu'il n'étoit encore rentré à Baston au mois de Février que quatre Navivires de la Flotte, qui avoit assiegé Quebec. On sçut depuis que quelques-uns s'étoient arrêtés dans le Golphe pour y croiser, & avoient enlevé plusieurs Bâtimens Pêcheurs ; que M. de Manneval avoit été envoyé en Angleterre, que M. Petit étoit au Port Royal, & le Chevalier d'Eau à Baston ; que l'Interprête de ce Capitaine, & deux autres François, qui l'avoient accompagné, lorsqu'il fut envoyé en Ambassade à Onnontagué, avoient été brûlés dans trois Villages differens : que les Outaouais & nos autres Alliés des Quartiers du Nord & de l'Oüest, continuoient à faire vivement la guerre aux Iroquois ; que les marchandises étoient fort rares dans la Nouvelle Angleterre ; que la plus grande partie des Campagnes y étoient en friche, & qu'un grand nombre d'Habitans n'y trouvant pas de quoi subsister, s'étoient refugiés à Baston &

1691.

(*a*) Elle est en Vignette au commencement du second Volume *in-quarto* de cette Histoire.

à Manhatte. Ce dernier article étoit le fruit des courses des Canibas & des autres Abénaquis, qui pendant cet hyver ravagerent plus de 50. lieuës de Pays. 1693.

Négociations simulées des Iroquois.

Sur ces avis, & sur quelques autres, que ces mêmes Députés donnerent au Comte de Frontenac, ce Général soupçonna que les Anglois avoient quelque part à une manœuvre, que faisoient alors les Iroquois pour l'endormir par une fausse confidence & une feinte réconciliation, dans le dessein de favoriser une nouvelle Entreprise sur le Gouvernement de Montreal. Voici ce qui y avoit donné occasion. Un Parti de cent quarante Agniers, parmi lesquels il y avoit des Hollandois, avoit fait une irruption à Chambly, & y avoit surpris des Iroquois du Sault S. Louis. Plusieurs furent tués, les autres, au nombre de dix ou douze, furent pris & liés.

Quelque tems après trois Députés de ce même Canton arriverent au Sault sans armes, avec les Prisonniers, dont je viens de parler, & déclarerent qu'ils venoient demander la paix à leur Pere; mais qu'ils vouloient auparavant sçavoir s'ils seroient bien reçus à lui proposer de leur donner un Terrein dans le voisinage du Sault, pour s'y établir auprès de leurs Freres. Ils ajoûterent qu'ils avoient fait une très-grande diligence, afin d'avertir les François d'être sur leurs gardes; parce que huit cent Guerriers Iroquois se disposoient à entrer dans la Colonie entre Montreal & les Trois Rivieres. On leur demanda s'ils sçavoient ce qu'étoit devenu le Chevalier d'Eau, & ils répondirent que c'étoit à la sollicitation des

1691. Anglois, qu'on avoit brûlé les trois François de sa suite; que lui-même avoit été sur le point de subir le même sort; qu'il étoit déja attaché à un poteau, mais que les Anglois & les Iroquois ayant également refusé de commencer l'exécution, cette contestation lui avoit sauvé la vie.

Lettre de M. de Frontenac à M. de Pontchartain.

M. de Frontenac rendant compte à M. de Pontchartrain, qui venoit de succeder à M. de Seignelay dans le Ministere, des divers avis, qu'il avoit reçus, & en particulier de ce qui regardoit les Iroquois, lui manda qu'il n'avoit pas cru devoir absolument rejetter les propositions des Agniers; mais qu'il n'avoit pas non plus jugé à propos de paroître y faire beaucoup d'attention; qu'il avoit recommandé au Chevalier de Callieres de faire traîner la négociation par les Sauvages du Sault S. Louis, & qu'il avoit fait dire aux Outaouais par le Sieur de Courtemanche, qu'ils lui feroient plaisir de harceler toujours les Iroquois contre lesquels il se tenoit lui-même en garde, pour n'en être pas surpris.

» J'ai recommandé la même chose, ajoûte-» t'il, aux Chefs des Canibas, quand ils m'ont » quitté, & je suis convaincu que, si Sa Majesté » prend la résolution de faire quelque Entre-» prise du côté de Baston & de Manhatte, & » de s'emparer de cette derniere Place, cette » conquête sera la sûreté du Pays, & ôtera aux » Iroquois toute esperance de protection. D'un » autre côté, si le Roy reptenoit l'Acadie, & » se rendoit Maître absolu du Grand Banc, ce » qui se pourroit faire en envoyant tous les ans » trois ou quatre Fregates croiser depuis le Cap » de Sable, jusqu'au Nord de l'Isle de Terre-

Neuve, il assûreroit pour son Royaume un commerce de plus de vint millions, & plus avantageux, que ne seroit la conquête des Indes. Je ne sçai, disoit-il dans une autre Lettre, qu'il écrivit deux mois après celle-ci, je ne sçai, si ceux, qui vous ont précedé, ont fait attention à l'importance, qu'il y a de se rendre Maître de toutes les Pêches, & à l'avantage, qu'elles apporteroient au commerce de tout le Royaume; rien ne sçauroit rendre votre Ministere plus illustre, que d'engager le Roy à entreprendre cette conquête. Je la crois plus importante, que ne seroit celle de toutes les Indes, dont les mines s'épuisent, au lieu que celles-ci sont intarissables. 1691.

Nouvelles hostilités des Iroquois.

Cependant le grand Parti des Iroquois, dont les Agniers avoient donné avis, parut vers le commencement de May du côté de Montreal. Ils étoient au nombre de mille, & ayant établi leur Camp à l'entrée de la grande Riviere des Outaouais, ils firent deux Détachemens, l'un de six-vint Hommes, qui prit sa route au Nord, l'autre de deux-cent, qui tourna au Sud. Le Premier se jetta d'abord sur un Quartier de l'Isle de Montreal, qu'on appelle *la Pointe aux Trembles*, où il brûla environ trente maisons, ou granges, & prit quelques Habitans, sur lesquels il exerça des cruautés inouïes.

Le Second, dans lequel il y avoit vint Anglois, & quelques Mahingans, s'étoit glissé entre Chambly & la Prairie de la Magdeleine, où il surprit douze Sauvages du Sault S. Louis, Hommes & Femmes; mais le lendemain des Agniers, qui étoient de ce Parti, les ramenerent

1691. chez eux, & déclarerent qu'ils venoient pour traiter de la paix : cependant on s'apperçut bientôt que leur véritable dessein étoit de débaucher, s'ils le pouvoient, tous les Habitans de ce Village, ce qui ne leur réussit point. Un quatriéme Parti d'environ quatre-vint Hommes, attaqua presqu'en même tems les Iroquois Chrétiens de la Montagne, & les ayant investis de toutes parts, enleva trente cinq Femmes, ou Enfans, & les emmena en plein jour à la faveur d'une escarmouche, qui lui assûra la retraite.

Plusieurs autres Bandes moins nombreuses se répandirent aussi depuis Repentigny jusqu'aux Isles de Richelieu, & firent par tout de grands dégâts, parce que les Troupes & les Milices ne pouvoient tenir la Campagne, faute de provisions. Enfin le Chevalier de Vaudreuil forma un Corps de cent, ou six-vint Volontaires, Officiers, Soldats & Canadiens, qui commencerent par aller d'Habitation en Habitation, pour faire des vivres. Dès qu'ils en eurent amassé suffisamment pour quelques jours, ils joignirent le Sieur de LA MINE, Capitaine, qui étoit parti de Montreal quelque tems avant M. de Vaudreuil, & avoit découvert un Parti d'Onneyouths, lesquels étoient sans défense à S. Sulpice dans une Maison abandonnée.

Combat de S Sulpice, ou de Repentigny.

Le Chevalier de Vaudreuil, à qui il en donna avis, ne balança point à marcher de ce côté-là. Il avoit avec lui, entr'autres Braves, le Chevalier de CRISASY, LE MOYNE DE BIENVILLE, & Ourcouharé, que l'on commençoit à soupçonner d'être d'intelligence avec sa Nation, mais qui dans le reste

de cette Campagne s'en purgea pour toujours. Les Nôtres, en approchant de la maison, apperçurent quinze Onneyouths couchés en dehors sur l'herbe, & ne pensant pas seulement qu'il pût y avoir des François en Campagne : on donna dessus, & ils furent tous tués, avant que d'avoir pu se reconnoître. Trois autres sortirent de la maison au cri, que firent les Mourans ; l'un d'eux fut aussi dans l'instant couché par Terre, les deux autres s'enfuirent dans le Bois fort bl[illegible]. 1691.

Alors ceux, qui étoient restés dans la maison, se mirent en défense, & [illegible]eville s'étant trop approché d'une fenêtre, fut renversé mort d'un coup de fusil (a). La perte de cet Officier, qui étoit fort connu des Iroquois, releva le courage de ces Barbares, & sans les efforts extraordinaires de MM. de la Mine, de Crisafy & d'Ourcouharé, six-vint François couroient risque d'échouer devant douze Iroquois cantonnés dans une assez méchante maison. Enfin le Chevalier de Vaudreuil s'avisa, quoiqu'un peu tard, d'y faire mettre le feu. Les Ennemis voulurent se faire passage la hache à la main ; mais les deux, ou trois Premiers ayant été tués, on en prit cinq, que les Habitans firent impitoyablement brûler, persuadés que le seul moyen de corriger ces Barbares de leurs cruautés, étoit de les traiter eux-mêmes, comme ils traitoient les autres.

Nous aurons dans la suite plus d'une occasion de parler du Marquis & du Chevalier de

Qui étoient MM de Crisafy.

(a) Son nom fut donné après sa mort à un de ses Freres, alors fort jeune, & qui est présentement Gouverneur de la Louysiane.

1691. Crisasy, & on sera peut-être bien aise de sçavoir qui ils étoient, & ce qui les avoit amenés dans la Nouvelle France. C'étoit deux Freres d'une des plus illustres & des plus puissantes Maisons de Sicile. Ils avoient été des Premiers à se déclarer pour la France dans la révolte, qui pensa enlever ce Royaume au Roy d'Espagne, & quand les troubles eurent été pacifiés, ils ne purent obtenir, ou n'oserent demander leur grace à Sa Majesté Catholique. Le Chevalier étoit Profès de l'Ordre de S. Jean de Jerusalem, & avoit fait ses caravanes avec toute la distinction possible; aussi possédoit-il toutes les qualités, qui peuvent élever un Homme de guerre aux premiers honneurs de la Milice.

Le Marquis étoit aussi fort brave, & en portoit des marques, qui lui eussent fait beaucoup d'honneur, s'il ne les avoit pas reçuës en combattant contre son Prince légitime. Il se voyoit par la soumission de la Sicile dépouillé de tous ses biens, qui étoient considérables; il crut que le Roy Très-Chrétien s'intéresseroit à les lui faire restituer, ou l'en dédommageroit, & il se rendit avec son Frere à Versailles, ne doutant point qu'ils ne fussent bientôt employés d'une maniere convenable à leur naissance, & à leurs services.

Ils furent trompés dans leur attente. Les Princes, qui ne se font point de scrupule de se servir des Traîtres, ne se croyent pas toujours obligés de récompenser la trahison, sur tout, quand ils n'en ont pas tiré tout l'avantage, qu'ils en esperoient: ou plûtôt la Providence, qui veille à la conservation des Etats, permet rarement qu'ils accréditent la

perfidie. MM. de Crisasy, après bien des sollicitations, se virent réduits à accepter chacun une Compagnie en Canada, de peur de n'avoir rien du tout. Ils y ont servi jusqu'à la mort avec un zéle, dont ils auroient pu tout esperer, s'ils l'eussent employé l'un pour sa Patrie, & l'autre pour sa Religion, mais sans que la Cour de France ait témoigné leur en sçavoir beaucoup de gré. 1691.

Le Chevalier, après plusieurs belles actions, dans lesquelles on ne sçavoit ce qu'on devoit plus admirer, ou de son habileté dans la guerre, ou de sa pénétration dans le conseil, ou de sa conduite dans les Entrepriſes, dont il fut chargé, ou de son intrépidité, ou de sa présence d'esprit dans l'action, a enfin succombé au chagrin de se voir négligé, & sans esperance d'avancer: le Marquis, avec un mérite moins brillant, mais avec la réputation de sage & de brave Officier, a supporté ses disgraces avec plus de patience & de Philosophie, & il est mort Gouverneur des Trois Rivieres.

Un Parti Iroquois échape aux François par la faute des Iroquois du Sault Saint Lou.

Immédiatement avant l'action, dont je viens de parler, le même Bienville, qui y perdit malheureusement la vie à la fleur de son âge, avoit poursuivi un Parti de soixante Goyogouins, parmi lesquels il y avoit quelques Agniers. Il avoit avec lui deux-cent Hommes choisis, partie François, & partie Iroquois domiciliés; & comme il surprit les Ennemis, ausquels il étoit d'ailleurs fort supérieur en nombre, il comptoit bien qu'il ne lui en échaperoit pas un seul; mais les Agniers ayant demandé à parler aux Iroquois du Sault S. Louis, ceux-ci voulurent absolu-

1691. ment les écouter, de peur, disoient-ils, de rompre tout accommodement entre eux & ce Canton.

Les Agniers leur protesterent qu'ils ne souhaitoient rien tant que la paix, & s'offrirent à s'en retourner chez eux, avec promesse d'envoyer incessamment des Députés à Montreal pour traiter avec M. de Callieres. On les crut sur leur parole, & on les laissa aller, aussi-bien que les Goyogouins, dont ils répondirent, & comme c'étoit-là tout ce qu'ils prétendoient, ils ne se mirent nullement en peine d'exécuter ce qu'ils avoient promis. Il n'y avoit rien dans cette conduite des Iroquois Chrétiens, qui dût surprendre de la part des Sauvages, lesquels ne sçavent pas se défier de ceux-mêmes, qui leur ont le plus souvent manqué de parole; mais M. de Frontenac, de tout tems prévenu contre ceux-ci, donna en cette rencontre une libre carriere à ses soupçons, qui n'avoient pourtant aucun fondement legitime, & voici comme il s'en exprima dans une Lettre, qu'il écrivit cette même année au nouveau Ministre.

Soupçons de M de Frontenac à ce sujet.

» On a fort crié contre les Sauvages du Sault, » & on soupçonne que leur conduite n'étoit pas » sincére. Il y a lontems que je m'aperçois de » beaucoup de menagemens, qui ne me plaisent » pas, non plus que certaines relations & intelligences secrettes, qu'ils ont avec les Agniers, » parmi lesquels ils ont beaucoup de Parens. » J'en ai plusieurs fois averti les Péres, qui les » gouvernent, & que je ne voudrois pas dire » y avoir aucune part; mais il est certain que, » soit envie de les ménager, & de les gagner » à JESUS-CHRIST par des voyes de dou-

cœur, ou par d'autres raisons, qui me sont inconnuës, ils ont quelquefois de trop grandes complaisances pour eux. L'expérience de douze années de sejour dans ce Pays, m'a fait connoître que ces Missions ne devroient point être séparées, comme elles sont, des François, qu'on devroit toujours laisser avec eux pour les *franciser* en les *christianisant*, & qu'autrement elles seront plus nuisibles, qu'utiles au Service du Roy. 1691.

On sçavoit dans le Conseil de Sa Majesté à quoi s'en tenir sur la conduite des Missionnaires avec les Sauvages, & on y étoit persuadé que leur zéle n'étoit ni foible, ni aveugle. Les liaisons, que leurs Néophytes entretenoient avec leurs Parens, n'avoient point d'autre but que de peupler leur Village de nouveaux Proselytes, c'est-à-dire, de diminuer le nombre de nos Ennemis, & d'accroître celui de nos Alliés, comme il arrivoit tous les jours. On convenoit même que la Colonie n'avoit point de meilleurs Soldats, que ceux, qu'on enlevoit de la sorte aux Cantons, & que la Bourgade du Sault étoit un de ses plus forts Boulevards. Faux principe de ce Général.

Si ces Chrétiens en quelques occasions n'ont pas fait tout ce qu'on attendoit d'eux: si quelques Particuliers ont agi par d'autres vûës, que celles, qu'on vouloit leur inspirer, Personne avant & après M. de Frontenac ne s'est aviſé d'en rendre responsable toute la Bourgade, encore moins ceux, qui la gouvernoient; & l'expérience, non pas de dix ans, mais de plus d'un siécle, nous a appris que le plus mauvais système pour bien gouverner ces Peuples, & pour les maintenir

1691. dans nos intérêts, étoit de les approcher des François, qu'ils auroient beaucoup plus estimés, s'ils les avoient moins vûs de près.

Enfin on ne pouvoit plus douter que le meilleur moyen de les *christianiser* ne fût de se bien donner de garde de les *franciser*. En sept ou huit mois, que les Iroquois du Sault & de la Montagne avoient demeuré à Montreal après le ravage de la Chine, ils étoient devenus méconnoissables, & pour les mœurs, & pour la pieté, & il n'est Personne aujourd'hui, qui ne convienne que, si leur ferveur n'est plus, comme elle a été si lontems, l'édification & l'admiration de la Nouvelle France, c'est qu'ils nous ont trop fréquentés. L'exemple des Nations Abénaquises, bien plus séparées des Habitations Françoises, & dont l'attachement à nos intérêts ne pouvoit aller plus loin, suffisoit seul pour convaincre le Général de la fausseté de son principe : aussi ses plaintes & ses avis furent-ils peu écoutés en Cour, où l'on étoit enfin persuadé que son projet, qu'on avoit eu si fort à cœur trente ans auparavant, n'étoit ni utile, ni pratiquable.

Nouvelles intrigues des Iroquois.

Les Chrétiens du Sault S. Louis & de la Montagne donnerent même alors une preuve de leur fidélité, bien capable de dissiper les ombrages du Comte de Frontenac. Le Canton d'Onontagué, qui avoit adopté la Famille du Sieur le Moyne, avoit déliberé de lui envoyer un Collier, pour pleurer la mort de Sainte Helene, son Fils. Il fit accompagner celui, qu'il nomma pour cette Cérémonie, par deux Femmes du Village de la Montagne, qu'il retenoit Prisonnieres, & à qui il donna la liberté.

Comme

Comme on ne doutoit point dans ce Canton qu'une telle grace n'eût mis ces Femmes dans les intérêts de la Nation, on crut pouvoir les charger d'une Commission assez délicate; on leur remit deux Colliers, qu'elles devoient remettre en secret, l'un à un des Principaux de leur Village, & l'autre à Louis Atherihata, Habitant du Sault S. Louis, & qui étoit Filleul du Roy. Par ces Colliers on les invitoit à revenir dans leur Pays, & à y ramener le plus qu'ils pourroient de leurs Parens & de leurs Amis; & pour rendre cette invitation plus efficace, les deux Iroquoises devoient leur ajoûter qu'il ne leur restoit plus d'autre moyen d'éviter de perir avec tous les François: nous verrons bientôt sur quoi cette menace étoit fondée. 1691.

Les deux Sauvages reçurent les Colliers; mais ils les porterent sur le champ au Gouverneur de Montreal, & lui jurerent une fidélité inviolable. Le Chevalier de Callieres apprit en même tems par les deux Femmes, qui avoient apporté les Colliers, qu'un gros Parti d'Iroquois s'étoit allé poster sur la Riviere des Outaouais, en un lieu appellé *le long Sault*, & que son dessein étoit de faire main basse sur tous ceux, qui passeroient par-là pour aller à Michillimakinac, ou pour en revenir, puis de se répandre dans les Habitations Françoises, afin d'empêcher qu'on n'y fit la récolte. Fidélité des Iroquois Chrétiens.

L'Avis étoit véritable, mais le Chevalier de Vaudreuil ayant rassemblé à Quebec un grand nombre de Soldats & de Volontaires, pour aller donner la chasse à ces Barbares, apprit en passant aux Trois Rivieres qu'ils

1691. avoient décampé, soit qu'ils eussent été instruits des préparatifs, qui se faisoient contr'eux, ou que les courses de nos Alliés dans leur Pays les y eussent rappellés pour défendre leurs Familles, & empêcher le ravage de leurs Terres.

Nos Alliés continuent de pousser les Iroquois.

En effet la guerre étoit toujours très-vive entre ces Sauvages, & il est certain que cette diversion nous fut d'une très grande utilité. M. de Frontenac avoit fort bien réussi à gagner les Outaouais & les Hurons, qui firent merveille pendant tout l'hyver. On n'avoit pourtant pas encore pu leur donner avis de l'avantage, que nos Troupes avoient remporté sur la Flotte Angloise, & ce ne fut qu'à la fonte des glaces que MM. de Courtemanche & de Repentigny furent envoyés pour les en informer. Ces deux Officiers, avec dix Hommes seulement, passerent au travers de cette Multitude d'Iroquois, qui environnoient l'Isle de Montreal, & arriverent à Michillimakinac, sans avoir reçu le moindre échec. Leur voyage produisit tout l'effet, qu'on s'en étoit promis, & dès qu'ils furent de retour à Montreal, Courtemanche eut ordre d'en repartir pour aller commander chez les Miamis, qu'on jugeoit nécessaire de rassûrer contre les courses des Iroquois, & dont on étoit bien aise d'éclairer les démarches.

Secours arrivé de France.

Le premier de Juillet un petit Navire de France, commandé par le Sieur Denys de BONAVENTURE, mouilla devant Quebec, & remplit toute la Ville de joye, non pas tant à cause du secours, qu'il lui aportoit, & qui ne pouvoit pas être fort considerable, que par l'assûrance, que donna le Comman-

dant, qu'elle en recevroit bien-tôt qui remettroient l'abondance dans le Pays. En effet douze jours après M. du Tast, Capitaine de Vaisseaux, arriva avec un Convoi de quatorze Voiles de différentes grandeurs. A la vérité tout cet Armement n'avoit pas pour objet de ravitailler la Colonie. Il étoit principalement destiné à reprendre le Port Nelson sur les Anglois, & la Compagnie du Nord en avoit fait la meilleure partie des frais. 1691.

Entrepriſe ſur le Port Nelſon differée, & pourquoi.

Cette Entrepriſe ne ſe fit pourtant pas alors, & la raiſon, qu'on apporta pour la differer, à ſçavoir, que la ſaiſon étoit trop avancée, n'en fut guéres que le prétexte, quoiqu'elle ne fût pas tout-à-fait ſans fondement. La véritable étoit que tout le profit en devoit être pour la Compagnie, & que M. d'Iberville en devoit partager la gloire avec le Commandant des Vaiſſeaux du Roy. Auſſi cet Officier ne diſſimula-t'il point à ſon arrivée à Quebec qu'une telle Expédition n'étoit nullement de ſon goût. Toutefois, comme les ordres du Roy étoient précis, M. de Frontenac, auquel ils étoient adreſſés, ne voulut pas prendre ſur lui d'y rien changer de ſon autorité.

L'expédient, qu'il prit, fut d'aſſembler les Intéreſſés dans la Compagnie du Nord, & toutes les Perſonnes, qui pouvoient avoir quelque connoiſſance de la navigation de la Baye. M. du Taſt y expoſa les raiſons, qui lui parurent les plus propres à perſuader qu'il y avoit du riſque à s'expoſer ſur cette Mer dans une ſaiſon ſi tardive. Tous furent convaincus, ou virent bien qu'inutilement ils ne le paroîtroient pas, & MM. de Frontenac

1691. & de Champigny jugerent à propos de ne pas laiſſer voir ce qu'ils penſoient.

D'ailleurs ils avoient des avis certains que le Golphe S. Laurent & tout le bas du Fleuve étoient infeſtés d'Armateurs Anglois, qui avoient déja enlevé pluſieurs Navires Marchands & Pêcheurs, & le Gouverneur Général ne fut pas trop fâché que M. du Taſt preferât d'aller croiſer dans ce Parage, au projet d'aller faire la guerre dans la Baye d'Hudſon : d'autant plus que cette ſeconde deſtination étoit indiquée dans les inſtructions de ce Capitaine, en cas que la premiere fût jugée abſolument impoſſible.

Grands préparatifs des Ennemis.

Le bruit commençoit depuis peu à ſe répandre que les Anglois ſongeoient ſerieuſement à prendre leur revanche de l'affront qu'ils avoient reçu l'année précédente devant Quebec ; on aſſuroit même que Phibs étoit allé en Angleterre, & en devoit revenir avec une Flotte beaucoup plus conſiderable que la Premiere, pour une nouvelle tentative. Enfin on étoit averti qu'il ſe faiſoit de grands préparatifs du côté d'Orange pour attaquer l'Iſle de Montreal. Le voyage & les projets de Phibs étoient réels ; mais ſes diligences furent inutiles : il y a bien de l'apparence qu'on n'eut pas aſſez de confiance en ſon habileté, pour lui confier un ſecond Armement, d'autant plus qu'il n'étoit pas en état d'en faire encore les frais.

Celui, qui ſe faiſoit dans la Nouvelle York, n'étoit pas aſſez fort pour agir ſeul avec ſuccès ; car il n'étoit compoſé que de cinq cent Hommes (a) dont cent quatre-vint étoient

(a) Quelques Mémoires le réduiſent même à

Anglois, le reste, Agniers & Mahingans. Il ne laissa pourtant pas de donner lieu à une action très-vive; mais la Providence, qui protegeoit la Nouvelle France, parut d'une maniere bien sensible, en ce que l'Armée, qui l'année précédente devoit tomber sur la tête de la Colonie, s'étant dissipée par la désunion, qui s'y mit, on fut en état d'opposer à la Flotte Angloise toutes les forces de la Colonie, & que cette année la Flotte ayant manqué à son tour, Montreal eut de quoi résister aux efforts, que les Anglois & leurs Alliés pouvoient faire pour pénétrer jusques dans cette Isle. 1691.

Les Ennemis approchent de Montreal.

En effet le Chevalier de Callieres n'eut pas plûtôt appris que l'Ennemi approchoit, qu'il assembla sans peine sept à huit cent Hommes, qu'il fit camper à la Prairie de la Magdeleine. Il envoya ensuite plusieurs Partis à la découverte, & peu de jours après un des Fils du Sieur Hertel, à qui il avoit donné trois Algonquins, & un Iroquois de la Montagne, pour observer la marche des Confédérés, lui rapporta qu'il avoit aperçu un Canot dans la Riviere de Sorel, un peu au-dessus du Rapide de Chambly, que l'ayant approché, il avoit reconnu que c'étoit des Agniers, qui lui avoient paru être aussi des Découvreurs; qu'il avoit fait sur eux une décharge, & qu'il en avoit couché cinq par Terre.

Disposition de M. de Callieres pour la défense.

Sur ce rapport le Gouverneur de Montreal comprit que Chambly étoit en danger, & il jugea à propos d'y envoyer le Sieur de Valrenes avec deux-cent Hommes. Il lui ordonna, si les Ennemis s'attachoient à ce Poste, deux cent quatre-vint Hommes.

1691. d'y entrer pour le défendre, & s'ils passoient outre, de ne point se faire voir à eux; mais de suivre leurs pistes, afin de les prendre en queuë, tandis que lui-même les attaqueroit de front. Deux autres Capitaines, MM. de MUYS & d'ORVILLIERS, le Sieur DUPUYS, Lieutenant de la Compagnie de Valrenes, & plusieurs Subalternes étoient dans cette Troupe, qui fut suivie d'un Gros de Sauvages & d'Habitans, lesquels devoient faire un Corps à part sous la conduite du Sieur LE BERT DU CHESNE, qui s'étoit déja posté vers Chambly.

Parmi les Sauvages domiciliés il y avoit trois Chefs d'une grande réputation, Ouréouharé y commandoit les Hurons de Lorette: un Iroquois du Sault S. Louis, nommé PAUL, conduisoit ceux de sa Bourgade, & ceux de la Montagne; & LA ROUTINE, Capitaine *Temiskaming* (*a*) étoit à la tête d'un gros Parti de sa Nation. Il y avoit déja trois jours, que ceux, qui étoient restés à la Prairie de la Magdeleine, couchoient au bivouac, lorsque la nuit du dix à l'onze d'Août, qui fut extrêmement pluvieuse & obscure, fatigués des veilles précédentes, & trempés de la pluye, ils se retirerent dans le Fort, où M. de Callieres étoit au lit malade d'une grosse fiévre, qui ne l'avoit point quitté depuis son départ de Montreal.

Combat de la Prairie de la Magdeleine.

Ce Fort étoit à trente pas du Fleuve, sur une hauteur escarpée entre deux Prairies, dont une, qui regardoit un endroit appellé *la Fourche*, est coupée par une petite Riviere à la portée du Canon du Fort, & un peu plus

(*a*) Nation Algonquine.

près par une Ravine. Entre les deux il y a un Courant, sur lequel on avoit bâti un Moulin : c'étoit de ce côté-là, à la gauche du Fort, qu'étoient campées les Milices, ausquelles s'étoient joints quelques Outaouais, qui par hazard s'étoient trouvés à Montreal, lorsqu'on y donna l'allarme. Les Troupes reglées campoient sur la droite, & les Officiers avoient fait dresser leurs tentes vis-à-vis, sur une hauteur. 1691.

Une heure avant le jour, la Sentinelle, qui étoit postée au Moulin, aperçut des Gens, qui se glissoient le long de la Hauteur, sur laquelle étoit le Fort ; elle tira un coup de fusil, cria aux armes, & se jetta dans le Moulin. C'étoit des Ennemis, qui se coulant entre la petite Riviere de la Fourche & la Ravine, gagnerent le bord du Fleuve, & s'y cantonnerent, puis trouvant le Quartier des Milices dégarni, en chasserent le peu, qui y restoit de Monde, & s'y logerent. Quelques Habitans & six Outaouais furent tués dans cette surprise.

Au bruit de la Sentinelle, M. de Saint CYRQUE, ancien Capitaine, qui commandoit en l'absence de M. de Callieres, marcha à la tête des Troupes, dont une partie prit le long de la Gréve, & l'autre par la Prairie, en faisant le tour du Fort. Le Bataillon, que Saint Cyrque commandoit en Personne, arriva le premier à la vûë du Quartier des Milices ; quoique cet Officier ne sçût pas encore que les Ennemis en fussent les Maîtres, comme il en eut quelque soupçon, il s'arrêta pour s'en éclaircir. Dans le moment on fit sur lui une décharge de mousqueterie, dont il

1691. fut blessé à mort, aussi-bien que le Sieur D'ESCAIRAC, & M. d'Hosta fut tué roide.

Le second Bataillon arriva dans l'instant, conduit par M. de la Chassaigne, & on donna tête baissée sur l'Ennemi, qui après une assez vigoureuse résistance, se voyant sur le point d'avoir toute l'Armée Françoise sur les bras, fit retraite en très-bon ordre. M. de S. Cyrque perdoit tout son sang, parce qu'il avoit la veine cave coupée; mais il ne fut pas possible de l'obliger à se retirer dans le Fort, qu'il n'eut vû les Ennemis tourner le dos, & il répara ainsi par son intrépidité la faute, qu'il avoit faite de se laisser surprendre. Il tomba mort quelques momens après à la porte même du Fort, & d'Escairac mourut le lendemain.

On étoit assez surpris, qu'on laissât les Ennemis achever tranquillement leur retraite & dans une contenance, qui sentoit beaucoup moins les Vaincus, que les Victorieux. D'ailleurs on ne leur avoit tué que cinq ou six Hommes, blessé environ trente, & pris un seul Grenadier, dans le tems, qu'il se disposoit à jetter des grenades dans le Fort. Notre perte étoit plus considérable, à ne compter même que les trois Officiers, que j'ai nommés. Avec cela ils emportoient les chevelures de plusieurs François, & jettoient de grands cris, comme s'ils eussent voulu insulter à nos Troupes.

Belle action de M. de Valences.

Cette inaction venoit de ce que Personne ne commandoit, ou peut-être de ce que tous vouloient commander; mais elle ne dura point. L'Ennemi étant près d'entrer dans le Bois, s'aperçut qu'un petit Détachement de François, conduit par le Sieur DOMERGUE,

le suivoit d'assez près, il lui dressa une embuscade, dans laquelle ces braves Gens tomberent, & furent tous tués. Les Confederés devenus plus fiers par ce nouveau succès, reprirent le chemin, par où ils étoient venus; mais après qu'ils eurent marché deux lieuës, leurs Coureurs découvrirent M. de Valrenes, lequel au premier bruit du combat, étoit accouru avec M. le Bert, & les Sauvages. Les Coureurs n'avoient vû que la tête de ce Corps de Troupes, & les Ennemis, qui ne le croyoient pas si considérable, s'imaginerent qu'ils en auroient aussi bon marché, que de celui de Domergue. Ils ne balancerent pas un moment à l'attaquer, & le firent avec une résolution, qui auroit déconcerté un Commandant moins ferme & moins habile, que Valrenes. Par bonheur pour cet Officier, il se trouva en cet endroit deux grands arbres renversés. Un Homme qui sçait son métier, tire avantage de ce qui échaperoit à l'attention d'un autre. 1691.

Défaite des Ennemis. Perte des deux Partis.

Valrenes se fit donc un retranchement de ces arbres, plaça sa Troupe derriere, & lui fit mettre ventre à terre, pour essuyer le premier feu des Ennemis. Il lui ordonna ensuite de se relever, la partagea en trois Bandes, dont chacune fit sa décharge; puis avec une présence d'esprit, & une promptitude incroyables, il les rangea en bataille, & chargea l'Ennemi avec tant d'ordre & de vigueur, qu'il le fit plier par tout. Les Alliés se réunirent néanmoins jusqu'à deux fois; mais après une heure & demie de combat, ils furent contraints de se débander, & la déroute fut entiere. On en compta six-vint sur la Place, &

1691. l'on sçut depuis que le nombre des Blessés passoit encore de beaucoup celui des Morts. Cette action fut très-vive, & conduite avec toute l'intelligence possible. Valrenes étoit par tout, payant de sa Personne en Brave, & donnant ses ordres avec autant de sang froid, que s'il eût commandé un Exercice. Le jeune & vaillant le Bert du Chesne se distingua extrêmement à la tête des Canadiens, & fut blessé à mort, aussi-bien qu'un autre Officier, nommé VARLET. Les trois Capitaines Sauvages s'y surpasserent, & Paul y fut tué en exhortant de la voix & par son exemple ses Iroquois à combattre jusqu'à la mort les Ennemis de la Foy. Les Anglois & les Agniers y montrerent un courage, qui fit d'abord balancer la victoire. On se battit lontems à coups de mains, & à se brûler le visage avec la boure du fusil. Les Drapeaux & les bagages resterent aux Vainqueurs; mais M. de Valrenes ne put poursuivre les Fuyards, parce que ses Gens étoient si excédés de fatigues, qu'ils ne pouvoient plus se tenir de bout, & que les armes leur tomboient des mains. Ils avoient en effet marché trois jours par des chemins affreux, sans pouvoir prendre un moment de repos, manquant de vivres, & ne trouvant que des eaux bourbeuses pour étancher leur soif.

Valrenes crut qu'une nouvelle Troupe d'Iroquois du Sault Saint Louis, qui étoient accourus au bruit du combat, pour y avoir part, & qui n'arriva que quand l'action fut finie, pourroit faire ce que les Siens n'étoient pas en état d'exécuter; mais ces Sauvages ayant entendu des décharges de fusil, qui

se faisoient pour les obséques des Officiers morts dans le premier combat, s'imaginerent qu'on se battoit de nouveau à la Prairie de la Magdeleine ; ils y volerent sur le champ, & cette erreur fut le salut des Anglois & des Agniers. Nous eumes ce jour-là soixante Hommes tués & autant de blessés, dont quelques-uns en moururent, entr'autres MM. le Bert & Varlet. Un Anglois, que M. de Valrenes fit Prisonnier, lui dit qu'après le retour de ce premier Parti, il en devoit venir un Second de quatre-cent Hommes ; que cinq-cent Iroquois devoient aller en même tems par Catarocouy, & que leur dessein étoit d'empêcher les François de faire leurs récoltes ; mais rien ne parut, & la moisson, dont la perte eût réduit la Colonie aux dernieres extrémités, se fit assez tranquillement, & fut très-abondante. 1691.

HISTOIRE
ET
DESCRIPTION GENERALE
DE LA
NOUVELLE FRANCE.

LIVRE QUINZIE'ME.

1691.

Les Anglois proposent la neutralité.

SUR la nouvelle de l'aproche des Ennemis M. de Frontenac étoit parti de Quebec pour se rendre à Montreal ; mais il aprit en y arrivant leur défaite & leur fuite, & il retourna aussitôt sur ses pas. Il reçut peu de tems après des Lettres du Gouverneur Général de la Nouvelle Angleterre, qui le prioit de lui faire rendre les Prisonniers, que les Abénaquis avoient faits sur ses Terres, & lui proposoit la neutralité en Amérique, malgré la guerre, qui continuoit en Europe entre les deux Couronnes. Il étoit aisé de juger qu'une telle proposition ne se faisoit pas sincerement, puisque le Général

Anglois ne parloit pas de renvoyer les François, qu'il retenoit à Baſton ; mais qu'elle avoit pour motif quelque embarras, où ſe trouvoit la Nouvelle Angleterre. 1691.

Le Baron de S. Caſtin, qui s'étoit fait un Etabliſſement aſſez conſidérable auprès des Abénaquis, & avoit même épouſé une Fille de cette Nation, expliqua bientôt l'énigme dans un Mémoire, qu'il envoya à M. de Frontenac. Il y marquoit que les Anglois & les Hollandois ſe faiſoient la guerre dans la Nouvelle York, & que le but du Gouverneur Anglois étoit encore de nous débaucher les Nations Abénaquiſes, par le moyen de l'échange, qu'il propoſoit, ou du moins de les engager à diſcontinuer leurs courſes ; mais qu'il répondoit bien d'empêcher l'exécution de ce projet. Ce qui les y engageoit.

Sur cet avis M. de Frontenac répondit au Général Anglois que, quand il lui auroit renvoyé le Chevalier d'Eau & M. de Manneval, qu'il retenoit Priſonniers, l'un par la trahiſon des Iroquois, & l'autre par la mauvaiſe foi de l'Amiral Phibs, il pourroit entrer en pourparler ; mais que ſans cela il n'écouteroit rien. Il écrivit enſuite à M. de Pontchartrain, pour lui repréſenter les facilités, que les brouilleries de la Nouvelle York donneroient pour la conquête de cette Province ; mais le Miniſtre lui fit réponſe que le Roy avoit beſoin de toutes ſes Forces en Europe, & que Sa Majeſté bornoit toutes ſes vûës par rapport à la Nouvelle France, à ne s'y point laiſſer entamer par les Anglois. Réponſe de M. de Frontenac.

Quoique l'on fût entiérement revenu à Montreal de la crainte, qu'on avoit euë des

1691. deux grands Partis, dont nous avons parlé dans le Livre précédent, on n'y étoit pas tout-à-fait tranquille. La petite guerre continuoit toujours; il se passoit peu de semaines, qu'on n'eût plusieurs allarmes, & sans la précaution, qu'on prit de faire escorter les moissonneurs, on auroit perdu bien des Habitans pendant la récolte. Ourcouharé, qui s'étoit distingué en tant d'occasions pendant les deux dernieres Campagnes, & tout récemment dans le dernier combat sous M. de Valrenes, fit encore à la fin de celle-ci une action, qui acheva de le faire regarder comme celui de nos Alliés, sur lequel on pouvoit plus sûrement compter.

Belle action d'Ourcouharé. Il étoit à peine de retour à Montreal après la défaite des Anglois & des Agniers, lorsqu'un Parti d'Iroquois s'étant avancé jusqu'à la Riviere des Prairies, y enleva trois François: il se mit aussitôt à ses trousses, & le joignit au Rapide plat, sur le chemin de Catarocouy, tua deux Hommes, fit quatre Prisonniers, & ramena les François à Montreal. Quelque tems après il descendit à Quebec, pour y voir le Gouverneur Général, qui le combla de caresses & de présens; il y fut très-sensible, & en partant pour retourner à Montreal, il dit avec une modestie estimable dans un Sauvage, qu'il n'en avoit pas encore assez fait pour reconnoître les obligations, qu'il avoit à son Pere, & ce qui prouve qu'il parloit sincérement, c'est que plusieurs Nations lui ayant offert de le choisir pour leur Chef, il leur répondit qu'il ne s'attacheroit jamais qu'à la Personne d'Onontbio.

Cependant M. de Frontenac peu content

d'avoir vû échouer tous les projets des Ennemis sur la Nouvelle France, voulut à son tour porter la guerre chez eux, & parce que les Agniers avoient ajoûté la perfidie à leur ancienne animosité contre les François, il résolut de commencer par eux. Cinq ou six-cent Hommes eurent ordre d'entrer dans ce Canton, & en prirent la route; je n'ai pu sçavoir qui avoit été chargé de cette Expédition: mais il est certain qu'il n'alla point jusqu'au Pays Ennemi, les mauvais chemins, & la saison trop avancée l'ayant contraint de relâcher. On s'en consola par l'arrivée du Sieur d'Iberville de la Baye d'Hudson avec deux Navires chargés pour quatre-vint mille francs de Castors, & pour plus de six mille six-cent livres de menuës Pelleteries.

1691. Grand Parti contre les Agniers, inutile.

Il s'arrêta peu à Quebec, & passa en France dans le dessein d'y faire revivre le projet de l'Entrepriſe sur le Port Nelson, qu'il sçavoit que la Cour avoit extrêmement à cœur. On eut nouvelle en même tems que les Abénaquis avoient remporté de nouveaux avantages sur les Anglois; que le Chevalier de Villebon étoit arrivé au Port Royal sur un Vaisseau commandé par M. de Bonaventure, & que cet Officier y avoit mené une prise Angloise, sur laquelle étoient le Chevalier NELSON, & le Sieur TYNE, nommé Gouverneur de l'Acadie. Ces deux Prisonniers furent quelque tems après envoyés à Quebec, où M. de Frontenac les reçut très-bien. Ce Général caressa beaucoup le Chevalier Nelson, non-seulement par reconnoissance, ce Gentilhomme en ayant très-bien usé avec les François en plusieurs rencontres, mais encore parce

Nouvelles de l'Acadie.

1691. qu'il avoit beaucoup de crédit à Baſton.

M. de Villebon y eſt établi Commandant.

Pour revenir à l'Acadie, depuis que l'Amiral Phibs en avoit fait la conquête, la Cour d'Angleterre ne paroiſſoit pas fort jalouſe de la conſerver, & le Port Royal étoit à celui, qui s'y trouvoit le plus fort, tantôt aux François, & tantôt aux Anglois; quelquefois également abandonné par les uns & par les autres. Nous avons vû que le Chevalier de Villebon s'étoit rendu à Quebec après la perte du Navire, qui l'avoit conduit dans ce Port. De-là il paſſa en France, repréſenta au Miniſtre qu'il étoit auſſi facile qu'important d'empêcher les Anglois de s'établir en Acadie, & répondit d'en venir à bout avec les ſeuls Abénaquis, ſi on vouloit agréer qu'il ſe mît à leur tête.

Il fut favorablement écouté; M. de Pontchartrain lui fit donner une Commiſſion du Roy pour commander en Acadie, & lui ordonna de s'embarquer au mois de Juin de cette année 1691. pour Quebec, où il recevroit les ordres du Comte de Frontenac. Sa Majeſté manda en même tems à ce Général qu'étant informée de l'affection des Sauvages Abénaquis à ſon Service, de leur courage, & de tout ce qu'ils avoient fait contre les Anglois; & voulant maintenir avec le ſecours de ces braves Gens la poſſeſſion de l'Acadie, en attendant qu'Elle jugeât à propos d'exécuter la réſolution, où Elle étoit de rétablir le Port Royal: Elle vouloit qu'on leur fournît dans le lieu de leur demeure toutes les munitions, qu'ils lui avoient fait demander par le Sieur de Villebon, ſon intention étant qu'on ne leur donnât point la peine de les aller cher-

cher à Quebec ; que pour cet effet Elle avoit enjoint audit Sieur de Villebon d'aller se mettre à leur tête en qualité de Commandant en l'Acadie, avec le Sieur de Portneuf, son Frere, & Lieutenant de sa Compagnie, & quelques autres Officiers Canadiens, qui seroient choisis par le Gouverneur Général. 1691.

Villebon mouilla devant Quebec au commencement de Juillet sur *le Soleil d'Afrique*, le meilleur Voilier, qui fût alors en Europe (*a*). Il n'en fut pourtant pas plus avancé, pour avoir fait une si grande diligence. On étoit persuadé en Canada que les Anglois se préparoient à y revenir, & le Comte de Frontenac ne crut pas devoir, dans une telle conjoncture, se priver du secours, qu'il pouvoit tirer du *Soleil d'Afrique* : il le retint jusqu'au sixiéme de Septembre, que ne croyant plus avoir rien à craindre des Anglois, il permit au Chevalier de Villebon de partir, après lui avoir fait remettre tout ce qu'il avoit ordre de lui fournir.

Villebon n'arriva au Port Royal que le vintsix de Novembre ; dès qu'il eut mouillé les ancres, il fit armer sa Chaloupe, & s'y embarqua avec cinquante Soldats & deux Pierriers. Il alla jusqu'aux Habitations, où il apperçut le Pavillon d'Angleterre ; mais où il ne trouva aucun Anglois pour le garder. Il le fit abbattre, & mit en sa place celui de France. Le lendemain il assembla les Habitans, & en leur présence il fit au nom de Sa Majesté une nouvelle prise de possession du Port Royal & de toute l'Acadie. Il prend possession du Port Royal.

Le Sieur des Goutins, qui étoit venu avec

(*a*) On dit qu'il faisoit sept lieuës par heure.

1690. lui pour exercer encore l'Office de Commissaire Ordonnateur, l'avertit alors qu'il avoit enterré une somme de treize-cent livres, qui lui restoit, lorsque Phibs se rendit Maître de la Place, & cet argent fut trouvé dans le même état, où il l'avoit laissé. Le Commissaire, qui seul en avoit connoissance, & qui auroit pu se l'approprier, s'il eût été moins honnête Homme, en employa une partie à payer à un Officier ce qui lui étoit dû de ses apointemens, & mit le reste dans la caisse du Roy. Il n'y perdit rien; quelques années après ayant été accusé de malversation, le souvenir de cette preuve de sa fidélité & de son désintéressement le fit absoudre sans autre examen.

Les Iroquois veulent surprendre le Sault S. Louis.

Les Iroquois continuoient toujours leurs hostilités; deux Femmes Sauvages, qui étoient Prisonnieres parmi eux, s'étant échapées au commencement de Novembre, avertirent le Chevalier de Callieres que deux Partis, de trois-cent cinquante Hommes chacun, étoient en marche pour surprendre le Sault S. Louis. Sur cet avis le Gouverneur envoya dans cette Bourgade une partie des Troupes, qu'il avoit à Montreal, dispersa l'autre dans les Forts des environs; & confia la garde de la Ville à ses Habitans. Peu de jours après un des deux Partis, qui étoit venu par le Lac Ontario, parut à la vûë du Sault; mais sans s'éloigner des Bois: on marcha contre ces Barbares, & pendant deux jours il y eut quelques escarmouches assez vives, où la perte fut à peu près égale de part & d'autre. Après quoi les Ennemis, qui avoient compté sur la surprise, se retirerent.

1690.

Diverses hostilités.

Il y avoit dans ce premier Parti des Onnontagués, des Goyogouins, & des Tsonnonthouans ; le second, composé d'Agniers, de Mahingans & d'Onneyouths, avoit pris sa route par le Lac Champlain ; mais quelques-uns ayant déserté, & les Chefs ayant appris la retraite du premier Parti, ne jugerent pas à propos d'aller plus loin. Il y eut néanmoins quarante, ou cinquante Hommes, qui se détacherent, parcoururent, séparés en petites Troupes, les Habitations Françoises, & enleverent quelques Habitans, qui s'étoient écartés, malgré les défenses.

Vers la fin du mois trente-quatre Agniers surprirent près de la Montagne de Chambly des Sauvages du Sault S. Louis, qui chassoient sans aucune précaution, en tuerent quatre, & en prirent huit, dont quelques-uns se sauverent, & coururent avertir le Village de ce qui venoit d'arriver. Il en partit aussitôt cinquante Braves qui se mirent à la poursuite des Ennemis, & les joignirent auprès du Lac Champlain. Ceux-ci les voyant venir, se jetterent derriere des Rochers, & s'y rétrancherent ; mais les Chrétiens tomberent sur eux avec tant de furie, la hache à la main, qu'ils forcerent le rétranchement. Seize Agniers resterent sur la place, quinze furent pris & les Prisonniers délivrés.

1692.

Au commencement de Février de l'année suivante M. de Callieres reçut ordre de M. de Frontenac de lever un Parti, & de l'envoyer dans cette Peninsule, qui est terminée par la rencontre du Fleuve S. Laurent & de la grande Riviere des Outaouais. Les Iroquois alloient souvent y chasser pendant l'hyver, &

1692. le Gouverneur Général étoit informé qu'ils y étoient alors en grand nombre, M. de Callieres eut bientôt assemblé trois-cent Hommes, partie François & partie Sauvages, & il les mit sous la conduite de M. d'Orvilliers, lequel s'étant échaudé la jambe après quelques jours de marche, fut obligé de retourner à Montreal, & laissa son Parti sous les ordres de M. de BEAUCOURT, Capitaine Reformé (*a*).

Cet Officier en arrivant à l'Isle *Toniatha*, qui est à une petite journée en deçà de Catarocouy, y rencontra cinquante Tsonnonthouans, qui s'étoient avancés jusques-là en chassant, à dessein de se jetter ensuite sur nos Habitations, pour empêcher nos Habitans de faire leurs sémences. Il les attaqua dans leurs Cabannes par un très-mauvais [illegible]ns, en tua vint-quatre, en prit seize, & [illegible]ivra un Officier, nommé LA PLANTE, [illegible] avoit été pris trois ans auparavant, & [illegible]ui n'ayant pas été reconnu d'abord dans [illegible]on habit de Sauvage, pensa être tué comme Iroquois.

Ce fut là, à quoi se termina cette Expédition. On sçut par les Prisonniers qu'une autre Troupe de cent Iroquonis du même Canton de Tsonnonthouan, faisoit la chasse près un endroit de la Riviere des Outaouais, appellé *le Sault de la Chaudiere*, que leur dessein étoit de s'y cantonner, dès que les neiges seroient fonduës; que deux-cent Onnontagués, commandés par un de leurs plus braves Chefs, nommé LA CHAUDIERE NOIRE, devoient les y joindre, & qu'ils y devoient pas-

(*a*) Il est présentement Gouverneur de Montreal.

1692.

fer toute la belle saison, afin d'arrêter tous les François, qui voudroient aller à Michillimakinac, ou en revenir.

Comme on attendoit incessament un grand Convoi de Pelleteries de tous les Pays du Nord & de l'Ouest, on comprit qu'il étoit absolument nécessaire d'envoyer au devant une bonne Escorte ; mais M. de Callieres ne pouvoit pas dégarnir son Gouvernement, parce qu'il avoit besoin de toutes ses Troupes pour soûtenir ceux, qui étoient occupés aux travaux de la Campagne. Il donna donc avis au Comte de Frontenac de ce qu'il venoit d'apprendre ; le Général persuadé que la défaite des cinquante Tsonnonthouans à Tonihata avoit déconcerté ses mesures des Iroquois, lui manda de faire partir au plutôt S. MICHEL avec quarante Voyageurs Canadiens pour porter ses ordres à Michillimakinac, & de le faire escorter par trois Canots bien armés jusqu'au dessus du Sault de la Chaudiere.

M. de Callieres obéit, l'escorte conduisit les Canadiens jusqu'au lieu marqué, sans avoir rencontré un seul Iroquois ; mais peu de jours après S. Michel ayant aperçû des pistes, & deux Iroquois, qui lui parurent des Découvreurs, ne douta point que la Chaudiere Noire ne fût proche avec toute sa Troupe, & retourna à Montreal. Il ne faisoit que d'y débarquer, lorsque M. de Frontenac y étant arrivé de Quebec, le fit repartir sur le champ avec trente François & trente Sauvages. Le Général le fit suivre par Tilly de S. Pierre, Lieutenant, qui eut ordre de prendre par *la Riviere du Liévre*, laquelle se décharge dans la Riviere des Outaouais, cinq lieuës plus

Les Iroquois empêchent la navigation de la grande Riviere.

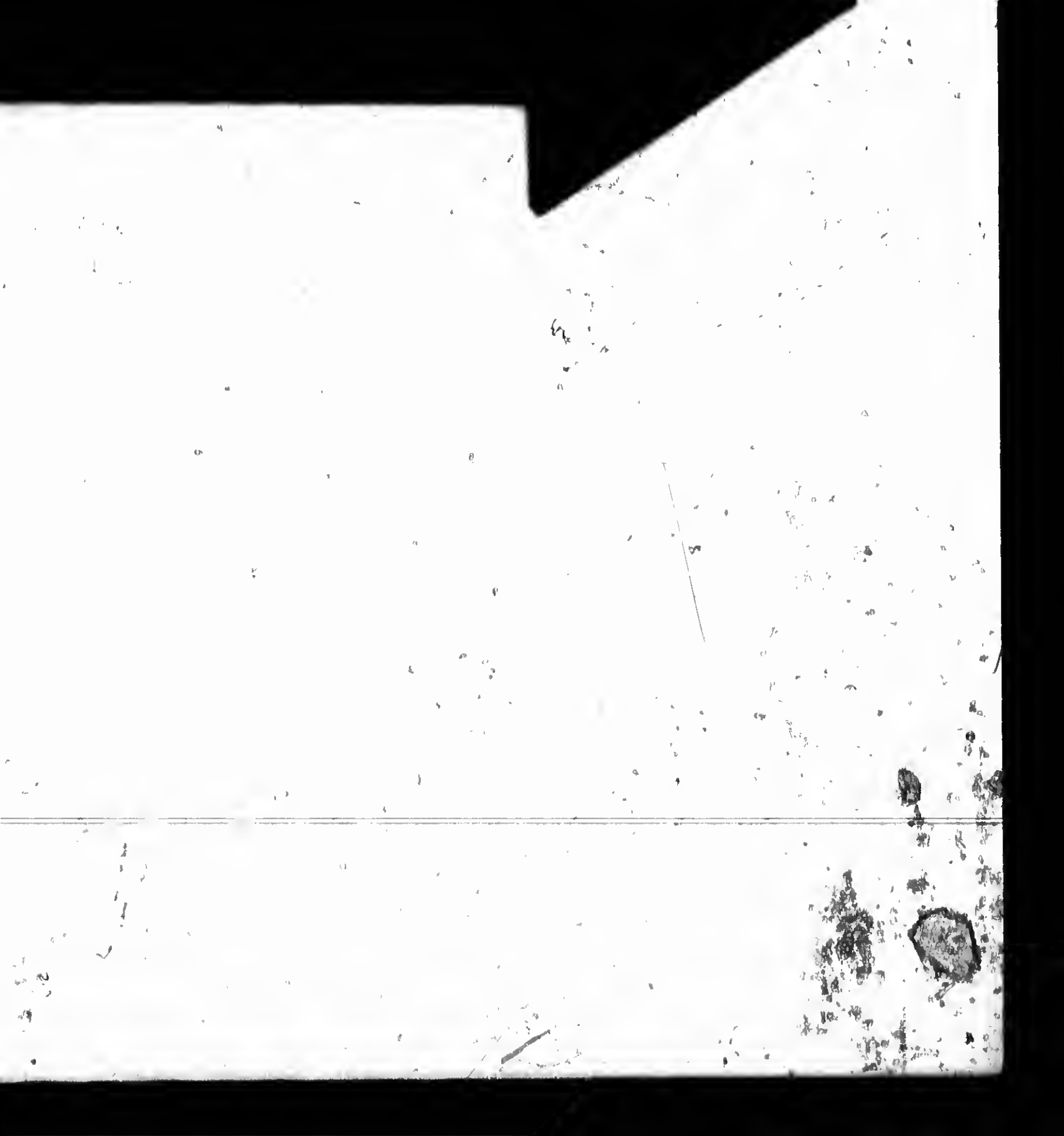

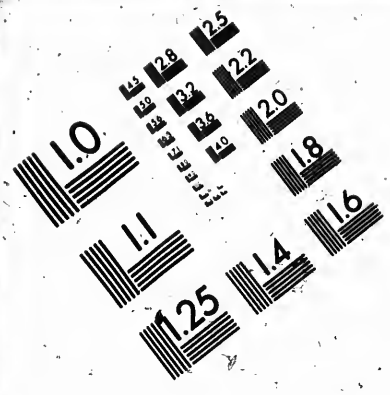

IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)

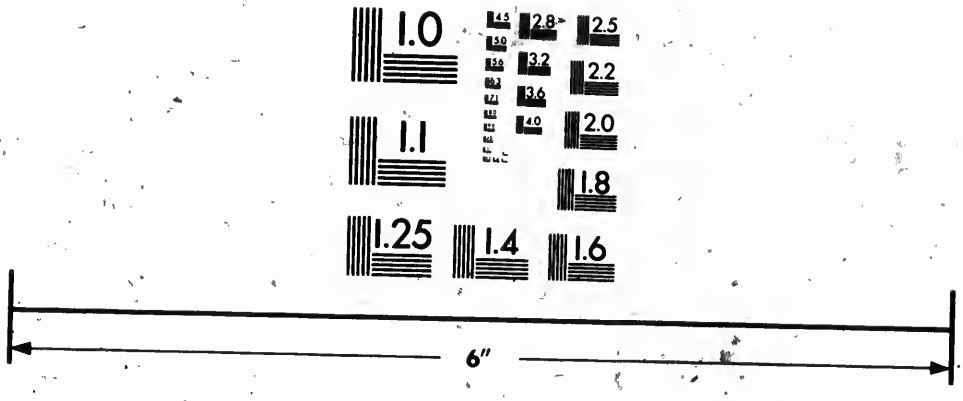

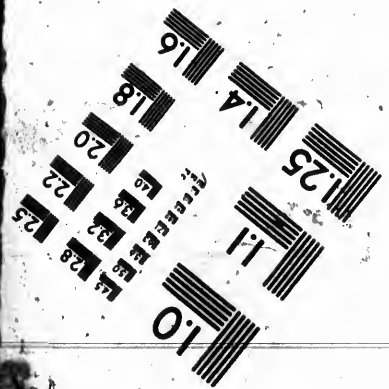

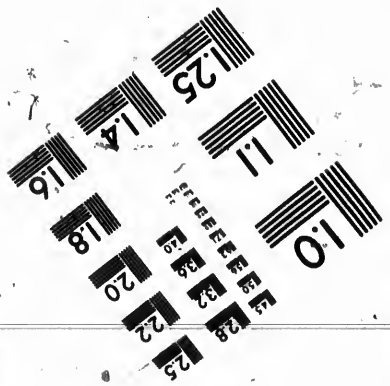

Photographic Sciences Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

1692. bas que le Sault de la Chaudiere, & à qui il donna un *duplicata* de l'ordre, que S. Michel portoit à M. de Louvigny.

Il fut heureux d'avoir pris cette précaution : S. Michel arrivé au même endroit (*a*), d'où il avoit relâché à son premier voyage, y vit encore deux Découvreurs, & aperçut en même tems un grand nombre de Canots, que l'on mettoit à l'eau. Il crut qu'il n'étoit pas de la prudence de s'exposer à un combat trop inégal, & reprit une seconde fois la route de Montreal. Trois jours après qu'il s'y fut rendu, soixante Sauvages des Terres, chargés de Pelleteries, & qui étoient descendus par la Riviere du Liévre, y arriverent, & dirent qu'ils avoient rencontré M. de S. Pierre au-delà de tous les dangers. Ils firent leur Traite, puis demanderent une Escorte pour passer jusqu'à l'endroit, où ils devoient reprendre les chemins détournés.

Défaite d'un Parti de François & de Sauvages.

S. Michel s'offrit à les accompagner, & son offre fut acceptée. On lui donna une Escorte de trente Hommes, commandée par M. de la Gemeraye, Lieutenant, qui avoit sous lui la Fresniere, Fils Aîné du Sieur Hertel, & un autre de ses Fréres, tous deux Enseignes. Cette Troupe étant arrivée au *long Sault* de la grande Riviere, où il falloit faire un portage, tandis qu'une partie des Hommes étoit occupée à monter les Canots à vuide, & que l'autre marchoit le long du rivage, pour les couvrir, une décharge de fusils faite par des Gens, qu'on ne voyoit point, écarta tous les Sauvages, qui étoient

(*a*) Cet endroit se nomme *le Portage des Chats*.

de la seconde Bande, & fit tomber plusieurs François morts, ou blessés. 1692.

Les Iroquois sortant aussitôt de leur embuscade, se jetterent de furie sur ce qui restoit des Nôtres, & dans la confusion, qu'une attaque si brusque & si imprévûë avoit causée, ceux, qui voulurent gagner leurs Canots, les firent tourner : de sorte que l'Ennemi eut bon marché de Gens, qui avoient en même tems à se défendre contr'eux, & contre la rapidité du Courant, qui les entraînoit. La Gemeraye, les deux Hertels & S. Michel se défendirent pourtant avec une bravoure, qui les auroit sauvés, si les Sauvages ne les eussent point abandonné ; car on sçut depuis que la Chaudiere Noire n'avoit avec lui que cent quarante Hommes, & environ soixante Femmes, ou Enfans.

Mais ces Messieurs ayant bientôt perdu l'Elite de leurs Soldats, ils n'eurent plus d'autre parti à prendre, que de s'embarquer au plus vîte pour faire retraite. Par malheur le Canot, où S. Michel & les deux Hertels s'étoient jettés, tourna, & ils furent pris tous trois. La Gemeraye & quelques Soldats furent assez heureux pour échaper, & regagnerent Montreal, où l'on venoit d'apprendre que le Chevalier d'Eau s'étoit sauvé de Manhatte, & que les brouilleries continuoient dans la Nouvelle York entre les Anglois & les Hollandois.

On fut ensuite quelque tems sans entendre parler des Iroquois, & le Comte de Frontenac, qui avoit demandé des Troupes à la Cour, parce que les Siennes n'avoient pas été recrutées depuis quelques années, partit de

1692. Montreal, où tout étoit tranquille, pour se trouver à Quebec à l'arrivée des Vaisseaux de France; mais le quinziéme de Juillet, lorsqu'on y pensoit le moins, la Chaudiere Noire fit descente dans l'Isle en un endroit, qu'on nomme *la Chesnaye*, y enleva trois petits Sauvages, qui pêchoient, & quatorze Habitans, qui faisoient sécher du foin.

On laisse échaper les Iroquois.

Dès que le Chevalier de Callieres en eut été averti, il envoya contre lui cent Soldats, commandé par M. DU PLESSYS-FABER, Capitaine, & les fit suivre par le Chevalier de Vaudreuil, à la tête de deux-cent Hommes. L'Ennemi se voyant sur le point d'avoir sur les bras des Forces si supérieures aux siennes, & s'étant aperçu en même tems que le Sieur de VILLEDONNE', Officier François, qui avoit été pris avec le Sieur de la Plante', s'étoit sauvé, se jetta dans le Bois, & s'enfuit avec précipitation, abandonnant ses Canots & quelque Bagage. On ne le poursuivit point; il eut le tems de faire d'autres Canots, & de regagner la grande Riviere.

On court après, & on remporte sur eux quelque avantage.

Villedonné en arrivant à Montreal, dit au Gouverneur que les Iroquois avoient caché beaucoup de Pelleteries sur les bords du long Sault, sur quoi tous les Détachemens furent rappellés; on en fit un seul Corps, auquel on joignit six vint Sauvages du Sault S. Louis & de la Montagne, & le Chevalier de Vaudreuil eut ordre de courir après les Iroquois avec cette petite Armée. Il fit une si grande diligence, qu'il atteignit la queuë de l'Ennemi deux lieuës au-dessus du long Sault, lui tua dix Hommes, en prit cinq & treize Femmes.

Femmes, délivra les trois petits Sauvages & six François ; le reste lui échapa. 1692.

Quelques jours après le Sr. de LUSIGNAN, Capitaine Reformé, tomba dans une embuscade en passant par les Isles de Richelieu, & fut tué à la premiere décharge ; LA MONCERIE, son Lieutenant, soûtint presque seul pendant deux heures un feu continuel, & fit une fort belle retraite. Ces nouvelles obligerent M. de Frontenac de remonter à Montreal au commencement d'Août, & il y conduisit trois-cent Hommes de Milices, qu'il distribua dans les Habitations les plus exposées, pour y faciliter la récolte.

Il trouva dans la Ville deux-cent Outaouais, qui avoient heureusement franchi tous les passages ; mais ils n'avoient osé se charger de leurs Pelleteries, parce que M. de S. Pierre les avoit averti que la Chaudiere Noire étoit sur la grande Riviere. Cet Officier les avoit même exhortés, suivant l'ordre, qu'il en avoit de son Général, de ne point partir, qu'ils n'eussent des nouvelles sûres de la retraite des Iroquois ; mais la disette, où ils étoient de vivres & de munitions ne leur avoit pas permis de differer plus lontems leur voyage.

M. de Frontenac leur fit beaucoup d'amitié, & leur proposa une Expédition contre l'Ennemi commun. Il y avoit déja quelque tems, que les Iroquois, les Hurons & les Abénaquis domiciliés la souhaitoient ; mais les Outaouais refuserent d'en être, soit faute de bonne volonté, ou, ce qui est plus vraisemblable, qu'ils ne crussent pas devoir prendre aucun engagement sans la participation de leurs Anciens. Le Général s'en consola,

M. de Frontenac propose aux Outaouais une Expédition, & ils n'y acquiescent point.

1592. lorſque peu de jours après il reçut une Lettre, qui lui apprenoit que les Navires de France étoient arrivés, & ne lui avoient point apporté de Recruës; car comme il avoit beſoin de toutes ſes Forces pour la conſervation de ſes Poſtes, la plûpart ſeroient demeurés dégarnis, ſi, comptant ſur les ſecours de France, il eût envoyé une partie de ſes Troupes avec les Sauvages, ainſi qu'il ſe l'étoit propoſé. Il retourna à Quebec, dès que les Outaouais furent partis, & le Chevalier d'Eau y arriva preſqu'en même tems que lui.

Nouveau bruit d'un armement des Anglois.

Tandis que les ſeuls Iroquois tenoient ainſi dans de continuelles allarmes le centre de la Colonie, Plaiſance & l'Acadie n'étoient guéres moins embarraſſés à ſe défendre contre les Anglois. Un avis, que le Comte de Frontenac avoit reçu, & communiqué à la Cour, que le Chevalier Phibs, devenu Gouverneur Général de la Nouvelle Angleterre, ſongeoit ſérieuſement à tenter de nouveau la conquête de la Nouvelle France, avoit été confirmé d'ailleurs, & tellement circonſtancié, que le Roy & ſon Miniſtre crurent devoir prendre de bonnes meſures pour arrêter les Anglois dans le Fleuve. Celles, qu'ils prirent, toutes juſtes qu'elles étoient, n'auroient pourtant pas empêché les Ennemis de paſſer, s'ils ſe fuſſent préſentés.

Le Roy envoye une Eſcadre Françoiſe en Terre-Neuve, & elle manque ſon coup.

Le Chevalier DU PALAIS étoit parti de France avec une Eſcadre, qui devoit d'abord combattre la Flotte Angloiſe, ſi elle entreprenoit de forcer le paſſage, & prendre enſuite ſon tems pour tomber ſur les Poſtes occupés par les Anglois dans l'Iſle de Terre-Neuve. Cet Officier s'arrêta quelque tems

dans la Baye des Espagnols, d'où il envoya un Bâtiment à la découverte à l'embouchure du Fleuve, avec ordre au Capitaine, s'il voyoit les Ennemis, de lui en venir sur le champ donner avis. Cet Officier, après avoir lontems croisé dans le Golphe, & à l'entrée du Fleuve, sans rien voir, reprit la route de la Baye des Espagnols au tems, qui lui avoit été marqué; mais il fut pris d'un vent impétueux & si opiniâtre, qu'après bien des efforts inutiles pour aller rejoindre l'Escadre, il fut contraint de faire vent arriere, & de retourner en France. 1692.

Ce contretems déconcerta absolument les projets du Chevalier du Palais, qui perdit à attendre des nouvelles de son Navire tout le tems, qu'il auroit pû employer aux Entreprises, dont il s'étoit chargé. Le chagrin, qu'il en conçut, redoubla sans doute, lorsqu'il apprit le danger, qu'avoit couru la Colonie de Terre-Neuve, & l'occasion, qu'il avoit manquée, d'enlever une Escadre Angloise; car cette Escadre n'eût apparemment pas tenu devant lui, puisqu'elle échoua devant une Bicoque, où il y avoit tout au plus cinquante Habitans, & qu'elle attaqua en vain un assez mauvais Fort, qui n'avoit que cinquante Hommes de garnison. Voici de quelle maniere la chose arriva.

Plaisance attaqué par les Anglois.

La Flotte des Marchands François, qui étoit venuë faire la Pêche en Terre-Neuve, étant prête de mettre à la voile pour s'en retourner en France, M. de BROUILLAN Gouverneur de Plaisance, fut averti le quatorze de Septembre qu'une Escadre Angloise étoit à l'ancre à cinq lieuës de ce Port, dans une Anse près du Cap de *Sainte Marie*. L'avis étoit véritable

1692. ble, & dès le lendemain l'Escadre vint mouiller à la vûë de la Rade, hors de la portée du canon. Le Gouverneur fit aussitôt un Détachement de soixante Hommes, sous la conduite du Baron DE LA HONTAN, Capitaine Reformé, qui lui avoit été envoyé depuis peu de Quebec. C'est le même, dont nous avons des Mémoires du Canada, que l'on sent d'abord avoir été dictés par l'esprit d'irreligion, & par le dépit d'avoir été chassé du Service.

Ce Détachement occupa un Poste, où il y avoit tout lieu de croire que l'Ennemi tenteroit la descente, & d'où il auroit pu gagner ensuite le sommet d'une Montagne, & rendre les batteries du Fort inutiles par le feu de sa mousqueterie. Cependant ce jour-là les Anglois ne firent point d'autre mouvement, que de sonder la Rade. Le dix-sept toutes leurs Chaloupes remplies de Soldats s'approcherent de l'Anse, où la Hontan étoit posté; elles le découvrirent avant que d'être à portée du mousquet, & elles changerent de route. Elles aborderent derriere un petit Cap, où elles jetterent à la hâte quelques Hommes, qui mirent le feu dans le Bois, & se rembarquerent avec la même précipitation. Ils esperoient sans doute examiner à la faveur de cet incendie la situation du Fort & des autres Postes occupés par les François; mais ils ne s'en donnerent pas le tems. Durant cet intervalle, M. de Brouillan, après avoir pourvû, autant qu'il étoit en lui, à la sûreté de sa Place, fit construire une Redoute de pieux sur la Montagne, dont j'ai parlé, & le dix-huit il fit dresser une batterie de quatre piéces

de canon sur la pointe du Goulet, & de l'autre côté de l'entrée du Bassin, tant pour rendre le Goulet inaccessible aux Ennemis, que pour la défense des cables, dont il l'avoit fermé. D'ailleurs les Navires Marchands s'étoient mis en ligne pour leur disputer le passage, & ils n'oserent le tenter. 1692.

Le même jour à midi on aperçut une Chaloupe, qui avançoit avec un Pavillon blanc; le Gouverneur envoya un Sergent à sa rencontre, & l'Officier, qui la conduisoit, ayant dit à cet Homme qu'il vouloit parler au Commandant, celui-ci lui banda les yeux, & le mena au Fort. M. de Brouillan lui demanda quelle étoit sa Commission, & il répondit qu'il venoit de la part de M. WILLIAMS, son Général, pour lui faire civilité, & le prier d'envoyer à son bord un Officier, auquel il pût expliquer le sujet de son voyage. Il ajoûta qu'il y avoit sur l'Escadre un Capitaine de Navire, & plusieurs Matelots François, Prisonniers de guerre, & qu'on pouvoit entrer en accommodement à leur sujet. Ils envoyent sommer le Gouverneur.

Le Gouverneur ne trouva point d'inconvénient à accorder cette demande, MM. de la Hontan & PASTOUR, Neveu de M. de Costebelle, & Lieutenant de sa Compagnie, furent envoyés au Général Anglois, qui les reçut avec beaucoup de politesse, & les congédia sans leur rien dire. A leur retour l'Officier Anglois, dont nous avons parlé, & un autre, qui étoient restés en ôtage dans le Fort, furent aussi renvoyés; mais le Premier, avant que de s'embarquer, déclara au Gouverneur qu'il avoit ordre de lui dire qu'ils étoient envoyés pour se rendre Maîtres de

1692. Plaisance au nom du Roy de la Grande Bretagne Guillaume III. & que le Général Williams le sommoit de lui remettre cette Place, & tout ce que les François possedoient dans la Baye. M. de Brouillan répondit à cette sommation, comme il le devoit, & les Officiers se retirerent.

Les attaques commencent. La Hontan & Pastour avoient rapporté que le Vaisseau monté par l'Amiral Anglois, & qui se nommoit *l'Albans*, étoit de soixante deux piéces de canon; qu'il y en avoit deux autres, qui paroissoient à peu près de la même force, appellés *le Plymouth*, & *la Galere*; une Fregate plus petite, & une Flûte, qui portoit vinthuit piéces de canon. Mais à la manœuvre, qu'ils avoient faite la veille, on pouvoit croire qu'il y avoit peu de Troupes sur cette Escadre. Le dix-neuf les Assiégeans, qui avoient compté de n'avoir à prendre qu'un Poste, en découvrirent trois; le Fort S. Louis, la Redoute sur la Montagne, & la batterie de la pointe du Goulet. Il parut que cette vûë les avoit étonnés; car le même jour l'Amiral Williams envoya dire à M. de Brouillan que, quand il voudroit parlementer, il n'auroit qu'à arborer un Pavillon rouge.

Le Gouverneur comprit que puisqu'il baissoit le ton, il doutoit du succès de son Entreprise, & commença le Premier à tirer. Les Anglois lui répondirent sur le champ, & pendant quatre heures leur feu fut très-vif. Celui de la Place étoit médiocre, parce que M. de Brouillan vouloit ménager ses munitions, dont il étoit assez mal pourvû; mais son canon fut mieux servi, car après six heures de combat, on vit l'Amiral faire vent arriere,

& se tirer de ligne. Les François étoient presque à leur derniere charge de poudre, & ne se servoient plus que des boulets des Ennemis, qu'on ramassoit dans les Habitations, qui en étoient presque toutes criblées. 1692.

Les Navires Marchands, dont les Capitaines & tous les Equipages témoignerent beaucoup de bonne volonté, n'étoient pas mieux fournis; mais six-vint Hommes, qu'ils mirent à Terre, & que la présence & les discours des Officiers encouragerent à bien faire, furent d'un grand secours dans les batteries. Vers le soir les quatre Navires, qui restoient en ligne, se retirerent l'un après l'autre; mais le Gouverneur ne pouvant s'imaginer qu'une aussi forte Escadre n'eût que deux mille coups à tirer, ne douta point qu'elle ne recommençât le lendemain.

Il fit donc travailler avec beaucoup de diligence à réparer les brêches, que le canon avoit faites aux remparts & aux batteries, & comme il n'avoit que cinq, ou six Hommes hors de combat, ce travail fut achevé en six heures. Le vintiéme un François, qui étoit Prisonnier sur l'Amiral Anglois, se sauva, & raporta au Gouverneur que les Ennemis paroissoient fort irrésolus sur ce qu'ils devoient faire; qu'ils n'avoient pas cru trouver Plaisance si bien fortifié, & que leurs Equipages murmuroient tout haut contre une Entreprise si mal concertée.

En effet ils s'éloignerent bientôt, & allerent brûler les Habitations de *la Pointe verte*, à une lieuë du Fort S. Louis. Dès que M. de Brouillan le vit tourner de ce côté-là, il se douta de leur dessein, & envoya un gros Dé- Le siége est levé.

1692. tachement pour leur disputer la descente ; mais un orage accompagné de pluye, qui survint, retarda la marche de ses Soldats, & quand ils arriverent à la Pointe-verte, le feu en avoit déja consumé toutes les maisons, ou pour parler plus juste, toutes les cabannes : ce fut tout le fruit, que le Sieur Williams retira de son Expédition. Il fut fort heureux de n'avoir pas rencontré dans sa retraite le Chevalier du Palais, & c'est ainsi que les Anglois & les François manquerent également leur coup ; ceux-ci par une suite de contretems imprévûs, & peut-être aussi faute de précaution ; car à quoi bon s'aller enfermer dans la Baye des Espagnols ? ceux-là, pour avoir trop présumé de la foiblesse de l'Ennemi, qu'ils devoient attaquer.

Le Gouverneur de la N. Angleterre veut faire enlever le Chevalier de Villebon.

Les uns & les autres eurent à peu près le même sort du côté de l'Acadie, & presque par les mêmes raisons. Le nouveau Gouverneur de la Nouvelle Angleterre souffroit impatiemment que les dissensions intestines, qui agitoient la Nouvelle York, ne lui permissent pas de tenter une seconde fois la conquête de la Nouvelle France : il voulut au moins se délivrer de toute inquiétude au sujet de l'Acadie, & résolut de faire enlever le Chevalier de Villebon dans son fort de la Riviere de S. Jean, où ce Commandant s'étoit cantonné, en attendant que les secours de France le missent en état de s'établir au Port Royal. Il y envoya un Vaisseau de quarante-huit piéces de canon, avec deux Brigantins, & fit embarquer quatre-cent Hommes sur ces trois Bâtimens.

Il manque son coup.

Il s'en falloit bien que Villebon eût de

quoi résister à tant de Forces, il ne voulut pourtant pas perdre son Poste, sans avoir au moins fait mine de se défendre; mais il n'eut pas besoin de se mettre beaucoup en frais pour cela. Il avoit envoyé un petit Détachement de François & des Sauvages au bas de la Riviere afin de pouvoir être averti à tems de la descente des Ennemis, qu'il ne pouvoit empêcher. Ceux-ci ayant aperçu ce Détachement, & le croyant plus considérable qu'il n'étoit, craignirent de se trouver contraints de livrer un combat douteux, & se retirerent. 1692.

Ce coup manqué chagrina beaucoup le Chevalier Phibs; mais il eut bientôt de quoi s'en consoler. Les Anglois étoient retournés depuis peu à Pemkuit, & ils y avoient relevé leur Fort, d'où ils incommodoient fort les Sauvages de ce Canton. Le Chevalier de Villebon avoit representé au Comte de Frontenac la nécessité de les chasser pour toujours d'un Poste, qui nous exposoit au danger de perdre nos meilleurs Alliés, & qui du moins traversoit toutes leurs Entreprises contre la Nouvelle Angleterre. Le Général comprit l'importance de ce projet, & crut avoir trouvé une occasion favorable de l'exécuter.

Entrepriſe sur Pemkuit.

M. d'Iberville étoit encore parti de France dans le dessein, & avec un ordre exprès de la Cour d'aller attaquer le Port Nelson. Il s'étoit embarqué sur *l'Envieux*, Navire du Roy, commandé par M. de Bonaventure; & il devoit trouver à Quebec *le Poli*, autre Navire du Roy, qu'il devoit monter lui-même, & la Compagnie du Nord s'étoit engagée à lui fournir encore deux Bâtimens. L'in-

1692. tention de Sa Majesté étoit qu'après avoir pris le Port Nelson, il y demeurât pour le garder, & qu'il renvoyât en France *le Poli* sous la conduite de son Lieutenant.

Mais *l'Envieux* partit si tard de la Rochelle, & eut les vents si contraires, qu'il ne put mouiller devant Quebec, que le dixhuitiéme d'Octobre. C'étoit beaucoup trop tard pour une Entreprise dans la Baye d'Hudson ; ainsi il fallut songer à employer ailleurs un Armement, qu'il eût été dommage de laisser inutile. Le siége de Pemkuit fut proposé à MM. d'Iberville & de Bonaventure, & ils l'accepterent avec joye. Ils firent voile aussitôt pour l'Acadie, & s'étant abouchés avec le Chevalier de Villebon, il fut résolu entr'eux que les deux Navires du Roi feroient le siége par Mer, tandis que le Chevalier attaqueroit par Terre à la tête des Sauvages.

Elle est manquée.

Cet arrangement pris, *le Poli* & *l'Envieux* appareillerent pour Pemkuit ; mais des deux Commandans y ayant trouvé un Vaisseau Anglois mouillé sous le canon du Fort, & n'ayant pas eu la précaution d'embarquer un Pilote Côtier, ou n'en ayant point trouvé, ils ne jugerent pas qu'il fût de la prudence de s'engager dans un combat sur une Côte, qu'ils ne connoissoient point. Il fallut donc s'en retourner sans rien faire, ce qui mécontenta fort les Sauvages, lesquels étoient accourus en grand nombre, dans l'esperance d'être bientôt délivrés d'un voisinage, qui les incommodoit beaucoup.

On fut étonné que d'Iberville, qu'on ne soupçonna jamais de manquer de zéle, ni de bravoure, n'eût pas fait tous ses efforts

pour sortir à son honneur d'une Expédition, à laquelle il avoit paru se présenter de si bonne grace, & les Envieux de sa gloire s'en prévalurent; mais il est fort vraisemblable qu'il avoit trop compté de surprendre Pemkuit, & n'avoit pas pris assez de mesures pour l'enlever de force. On a sçu depuis que ce qui avoit garanti cette Place, étoit l'avis, que deux Soldats Déserteurs avoient donné au Commandant Anglois des préparatifs, qui se faisoient contre lui à Québec, & que c'étoit le Chevalier Nelson, toujours Prisonnier dans la Capitale, qui avoit ménagé la désertion de ces deux Transfuges. 1692.

Etat, où se trouvoit alors la Nouvelle France.

Telle étoit alors de toutes parts la situation de la Nouvelle France. Les Anglois paroissoient peu à craindre, & ne demandoient, ce semble, que de n'être point inquiétés dans leurs Habitations & dans leur commerce. Les Iroquois semblables à ces Essains de Mouches, qui incommodent plus qu'elles ne nuisent, troubloient sans cesse le repos de la Colonie, sans lui causer de grands dommages; ou du moins ils l'inquiettoient plus pour l'avenir, que pour le présent; car c'étoit toujours une diversion, sur laquelle les Anglois pouvoient compter, quand leurs troubles domestiques leur permettroient de réunir toutes leurs Forces contre nous.

Cette situation, bien différente de celle, où la Colonie s'étoit trouvée deux ans auparavant, étoit en bonne partie le fruit de la vigilance, de l'activité & de la fermeté du Comte de Frontenac. La maniere haute, dont il avoit repris la supériorité sur ses En-

1692. nemis ; les moyens efficaces, qu'il avoit employés pour rendre ses Alliés plus dociles, & pour rétablir l'honneur des armes Françoises, le faisoient craindre des uns, & respecter des autres. En un mot il n'eût rien manqué à sa gloire, ni à la felicité des Peuples, qu'il gouvernoit, si à ses grandes qualités il avoit joint les vertus de son Prédécesseur.

Plaintes contre M. de Frontenac.

Mais dans le tems même, qu'on rendoit toute la justice, qui étoit dûë à l'éminence de ses talens, & à l'usage, qu'il en faisoit pour donner à sa Colonie de l'éclat au dehors, & la sûreté au dedans, on ne laissoit pas de trouver bien des choses à blâmer dans sa conduite. Plusieurs se plaignoient que par complaisance pour les Officiers, dont il étoit fort jaloux d'avoir l'estime & l'affection, il laissoit tomber tout le poids de la guerre sur les Habitans ; qu'il ruinoit ceux-ci par des corvées, tandis que les Soldats avoient toute liberté de travailler au profit de leurs Capitaines, qui tiroient de grosses contributions de leur gain ; d'où il arrivoit que la Colonie ne prenoit point de forces, & que le commerce y languissoit.

Un autre plainte plus sérieuse encore, & plus universelle venoit de la faveur ouverte, qu'il continuoit de donner à la Traite de l'Eau-de-vie, ou du moins de sa tolerance en ce point, aussi condamnable que la faveur même, dans un Général, qui avoit plus que nul autre le don de se faire obéir, quand il vouloit. Ceux, qui voyoient de plus près le désordre, que produisoit ce malheureux commerce, & que le dépérissement

1692.

sensible de leurs Chrétientés naissantes, tenoit dans de continuelles allarmes, étoient contraints pour ne pas aigrir le mal, en voulant y remedier, de gémir en secret, & comptoient pour peu que leur vie même fût souvent en danger au milieu de leurs Néophytes, que l'yvresse rendoit Furieux. Mais tout le Monde ne se croyoit pas obligé de garder les mêmes ménagemens, & plusieurs chercherent à faire parvenir jusqu'au Thrône la connoissance d'un déréglement, que la seule autorité du Souverain pouvoit arrêter désormais. Voici ce que M. l'Abbé de BRISACIER en écrivit le septiéme de Janvier 1693. au Confesseur du Roy.

Il paroît absolument nécessaire que Sa Majesté soit avertie des brutalités & des meurtres, qui ont été commis tout récemment dans les ruës de Quebec par les Sauvages & les Sauvagesses enyvrés d'Eau-de-vie, qui en cet état se sont portés à tout sans honte & sans crainte. M. l'Intendant (a) touché de ces excès horribles, & retenu par l'ordre, qu'il a de ne rien écrire ici, que de concert avec M. le Gouverneur, mande que, si on lui ordonne d'informer la Cour de la vérité, il le fera; mais comme le mal presse, & que la chose est constante par plusieurs Lettres de Personnes dignes de foi, dont on vous donnera des extraits, il faudroit tout de nouveau arrêter la licence des boissons; non-seulement pour empêcher que Dieu ne soit offensé par la continuation de tant de crimes, mais aussi pour retenir dans notre alliance les Sauvages, qui nous quittent, & nous abandonnent dans la conjonc-

(a) M. de Champigny.

1692. » ture présente, & pressante de la guerre. Il n'y » a que vous, mon très-Reverend Pere, qui » soyez en état de parler; la cause du Seigneur, » & le bien public de la nouvelle France sont » entre vos mains; votre zéle ne sera pas sans » récompense ». On voit par ce que dit cette Lettre, & plus encore par ce qu'elle laisse à penser, pourquoi on avoit persuadé à M. de Frontenac qu'il falloit que les Sauvages fussent mêlés & confondus avec les François, & les raisons, qu'avoient les Missionnaires de s'y opposer.

Inquiétudes de M. de Frontenac, & sur quoi elles étoient fondées.

Cependant la désertion des deux Soldats, qui avoient fait échouer l'Expédition de M. d'Iberville à Pemkuit, causoit d'autant plus d'inquiétude au Gouverneur Général, que plusieurs Hollandois Prisonniers à Montreal & à Quebec, s'étoient évadés dans le même tems; qu'on fut bientôt instruit que ces évasions étoient encore le fruit des menées du Chevalier Nelson, qu'on avoit laissé à ce Gentilhomme plus de liberté, qu'il ne convenoit d'en donner à un Prisonnier de ce caractére; & qu'il y avoit tout lieu de craindre qu'il n'eût envoyé à Bafton par ces mêmes Déserteurs des Mémoires, dont les Anglois pouvoient profiter au préjudice de la Nouvelle France.

Ce qui augmentoit l'embarras du Comte de Frontenac, étoit que toutes ses instances réitérées, pour avoir de France des secours d'Hommes & de munitions, n'avoient rien produit, & que, si le Gouverneur de la Nouvelle Angleterre s'avisoit de faire un effort pour tirer avantage de notre foiblesse, la Colonie entiere étoit en grand danger de suc-

comber. Il fut donc jugé nécessaire de mettre tout en usage pour arrêter les Transfuges, avant qu'ils fussent arrivés à Boston, mais toutes les diligences, dont on usa, furent sans effet. Il étoit même trop tard pour y penser, puisqu'on ne pouvoit plus douter qu'ils n'eussent déja passé à Pemkuit, & par conséquent que le mal, qu'on craignoit, ne fut déja fait. 1692.

Huit-cent Iroquois viennent attaquer la Colonie.

Pour comble de disgrace on sut, avis qu'on avoit vû à trois journées d'Orange un Corps de huit-cent Iroquois, qui étoit en marche pour nous venir attaquer. On sçut ensuite que ces Barbares s'étoient séparés en deux Bandes à peu près égales; que l'une devoit descendre par le Lac Champlain, & l'autre par celui de S. François; que leur dessein étoit de se réunir auprès du Sault S. Louis, de s'y retrancher, d'y attirer par de feintes négociations le plus qu'ils pourroient des Habitans de cette Bourgade, & de massacrer tous ceux, qui tomberoient entre leurs mains.

On crut d'abord qu'il n'y avoit rien de mieux à faire, que d'aller au devant de ces deux Corps d'Armée, mais il falloit pour cela plus de Troupes, qu'on n'étoit en état de leur en opposer: car il n'auroit pas été de la prudence de dégarnir le Pays de toutes ses Forces, dans l'incertitude, où l'on étoit, si, tandis qu'on marcheroit à l'Ennemi par les deux routes, qu'on disoit qu'il avoit prises, il ne se détourneroit point pour tomber sur les Quartiers, où on ne les attendroit pas. Il fut donc jugé que le plus expédient étoit de se tenir de toutes parts sur ses gardes.

Les Sauvages du Sault de leur côté promi-

1692. rent d'opposer une contre-ruse au piége, qu'on se disposoit à leur tendre, & pour les mettre en état de soutenir un coup de main, s'il en étoit besoin, on envoya un renfort de Soldats & de munitions au Marquis de Crisasy, qui commandoit dans leur Bourgade. On mit aussi hors d'insulte les Forts de Chambly & de Sorel, on renouvella aux Habitans les défenses de s'éloigner trop de leurs Habitations, & tous les Officiers eurent ordre de se tenir à leurs postes. Ces précautions, qui furent principalement le fruit de la sagesse & de la vigilance du Gouverneur de Montreal, eurent tout le succès, qu'on en pouvoit esperer.

Précautions que prend M. de Callieres.

Les Iroquois se retirent, sans rien faire.

Le Parti, qui venoit par le Lac S. François, parut à la vûë du Sault S. Louis, mais comme il apprit qu'on l'y attendoit, & qu'on étoit assez fort pour ne le pas craindre, il se contenta de faire plusieurs décharges de fusil, qui sentoient plus la bravade, qu'une attaque sérieuse. On lui répondit sur le même ton, & dès le soir même il fit retraite. L'autre Parti vint après, & fit à peu près la même manœuvre; mais il en resta trois-cent Hommes dans une Isle du Lac Champlain, pour voir si on ne se lasseroit point au Sault S. Louis d'être tout les armes, & s'ils ne pourroient pas profiter de quelque heureuse conjoncture. Enfin, apprenant qu'on y faisoit toujours bonne garde, ils se lasserent eux-mêmes d'attendre, & reprirent la route de leur Pays.

Irruption dans le Canton d'Agnier.

1693. Alors le Comte de Frontenac songea à faire aux Agniers tout le mal, qu'ils avoient voulu nous faire; car c'étoit surtout ce Canton, qui avoit formé le dernier Parti. Outre que

ſes liaiſons prétendues avec les Sauvages du Sault S. Louis inquiétoient toujours le Général, & beaucoup plus qu'elles n'auroient du faire. Il envoya donc au Chevalier de Callieres deux-cent Canadiens, quelques Hurons de Lorette, des Abénaquis du Sault de la Chaudiere, des Algonquins, & des Sokokis des environs des Trois Rivieres, avec ordre d'y joindre cent autres Canadiens de ſon Gouvernement, cent Soldats, & des Iroquois du Sault & de la Montagne, de former de tout cela un Corps d'Armée, & de le faire marcher inceſſamment contre les Agniers. 1693.

Ces ordres furent exécutés avec une extrême diligence; le Parti fut compoſé de ſix-cent Hommes, M. de Callieres en confia la conduite à MM. de Mantet, de Courtemanche & de la Nouë, tous trois Lieutenans, & le vint-cinquiéme de Janvier tous s'embarquerent à Montreal. Rien n'avoit été négligé de ce qui pouvoit aſſurer le ſuccès de cette Expédition, & l'on avoit tellement compté ſur la deſtruction entiere du Canton d'Agnier, que l'on avoit recommandé aux Chefs de ne faire quartier à aucun Homme capable de porter les armes, de les paſſer tous au fil de l'épée, ſans en retenir aucun Priſonnier, & d'emmener les Femmes & les Enfans pour peupler les deux Bourgades Chrétiennes de leur Nation.

Succès de cette Expédition.

Mais plus d'une expérience devoit avoir appris à nos Généraux que ces projets n'étoient pas auſſi faciles à exécuter, qu'ils ſe l'imaginoient. L'Armée arriva le ſeiziéme de Février dans le Canton d'Agnier, ſans avoir été découverte. Il paroît que ce Canton n'étoit alors

1693. composé que de trois Bourgades, qui avoient chacune un Fort. La Nouë attaqua le Premier, & s'en rendit Maître sans beaucoup de résistance; il brûla les palissades, les cabannes, & toutes les provisions. Manet & Courtemanche eurent aussi bon marché du Second, qui étoit éloigné d'un quart de lieuë du Premier, & comme on fit dans l'un & dans l'autre plusieurs Prisonniers, Courtemanche fut chargé de les garder.

Le troisiéme beaucoup plus grand, coûta aussi beaucoup davantage. La Nouë & Manet y arriverent la nuit du dix-huit, & trouverent qu'on y chantoit la guerre. C'étoit quarante Agniers, qui ne sçachant rien de ce qui se passoit dans leur voisinage, se préparoient à aller joindre un Parti de cinquante Onneyouths, lequel devoit renforcer une Troupe de deux-cent Anglois, qui s'étoit proposé de faire une irruption dans la Colonie. On ne balança point à les attaquer, & quoique surpris, ils se défendirent avec beaucoup de valeur, on en tua vint & quelques Femmes dans le premier choc, & l'on fit deux-cent cinquante Prisonniers.

Les Nôtres sont attaqués dans la retraite.

J'ai dit que le Gouverneur de Montreal avoit sur toutes choses recommandé de ne faire quartier qu'aux Femmes & aux Enfans, & les Sauvages le lui avoient promis, mais ils ne tinrent pas leur parole. Ils étoient en cela d'autant plus inexcusables, qu'on les avoit avertis qu'ils seroient poursuivis dans la retraite. A cette premiere faute ils en ajoûterent une seconde, qui fut d'obliger les François à se retrancher après deux jours de marche, pour attendre l'Ennemi, qui s'étoit d'abord mis à leurs trousses.

C'étoit surtout les Iroquois du Sault Saint Louis, qui étoient les Auteurs de ce procédé bizarre : mais ils étoient presque tous sortis du Canton d'Agnier, un reste de tendresse pour leur Patrie, l'esperance, que quelques-uns leur avoient donnée de s'établir parmi eux, & l'impossibilité, où ils les croyoient de subsister dans leur Pays, qu'on venoit de ruiner, étoient des motifs bien capables de leur inspirer quelque compassion pour des Personnes, qui les touchoient de si près ; il eût été, ce semble, de la prudence de le prévoir, & de se passer d'eux dans une Expédition contre leurs propres Freres. Quoiqu'il en soit, ils furent bientôt punis de leur indocilité. 1693.

L'Armée, quoiqu'elle eût à peine ce qu'il lui falloit de vivres pour gagner Montreal, attendit deux jours l'Ennemi : il parut enfin, & se retrancha aussi de son côté. C'étoit ce même Parti, qui s'étoit assemblé à Onneyouth, & qui n'avoit pas eu la patience d'attendre les Anglois. Les Nôtres le chargerent jusqu'à trois fois avec beaucoup de résolution ; il se défendit bien, & le retranchement ne fut forcé qu'à la troisiéme attaque. Nous eûmes huit François & huit Sauvages tués, & douze blessés, parmi lesquels fut M. de la Nouë. La perte des Onneyouths ne fut guéres plus considérable, le reste se sauva. Mais ils se rallierent bientôt, & continuerent pendant trois jours à suivre l'Armée, sans oser pourtant en approcher, tant qu'elle marcha ensemble.

Enfin les mauvais chemins & la disette des vivres l'ayant contrainte de se débander, un grand nombre de Prisonniers se sauverent, & Nouveaux Avis d'un grand arme-

1693. ment des Anglois contre le Canada.

on n'en amena à Montreal que soixante-quatre. Ce fut le dix-septiéme de Mars, que les débris de cette Armée victorieuse arriverent à Montreal ; & ils y débiterent, sur la foi de quelques-uns de leurs Prisonniers, que les Anglois devoient venir au printems au nombre de trois mille fondre sur ce Gouvernement, tandis qu'une Flotte de la même Nation, sur laquelle il y avoit aussi trois mille Hommes de débarquement, feroit le siége de Quebec.

C'étoit pour la troisiéme fois, depuis deux ans, qu'on faisoit de pareilles menaces ; mais il y avoit bien de l'apparence que celle-ci pourroit s'effectuer. M. d'Iberville avoit mandé la même chose de l'Acadie ; il ajoûtoit que les deux Soldats, qui l'année précédente avoient déserté de Quebec, & que le Gouverneur de la Nouvelle Angleterre avoit envoyés chez le Baron de Saint Castin pour l'assassiner, venoient d'être arrêtés, & qu'on avoit sçu par leurs dépositions que le Chevalier Nelson avoit envoyé au Général Phibs un Mémoire instructif sur l'état, où se trouvoit la Capitale.

Ces avis firent croire à M. de Frontenac qu'il ne devoit pas differer d'un moment à fortifier cette Place, & à réparer les Forts de Chambly & de Sorel. Il envoya même un ordre à Montreal pour y faire quelques retranchemens. M. de Callieres de son côté mit plusieurs petits Partis en Campagne, pour tâcher d'avoir des Prisonniers, afin d'être mieux instruit du dessein des Anglois. La Plaque, qui commandoit un de ces Partis, lui amena un François pris sur Mer, il y avoit quatre ans, qui lui confirma tout ce que les Agniers & M. d'Iberville avoient dit. Il ajoûta que les

Gouverneurs particuliers des Places Angloises, qui sont entre Baston & la Virginie, s'étoient assemblés au mois de Mars de cette année, pour regler ce que chacun d'eux devoit fournir d'Hommes, & qu'actuellement on levoit des Soldats à Orange ; que le rendez-vous général étoit indiqué à Baston pour le vintiéme d'Avril ; que l'armement devoit être de dix mille Hommes, dont six mille étoient destinés pour le débarquement. 1693.

Embarras de M. de Frontenac.

Une autre chose causoit encore beaucoup d'embarras au Comte de Frontenac. Il y avoit à Michillimakinac de grands amas de Pelleteries, & les Sauvages n'osoient se hazarder à les apporter à Montreal sans une Escorte, qu'on n'étoit pas en état de leur envoyer. Il étoit néanmoins d'une grande conséquence d'avoir ces marchandises, & d'une plus grande encore de faire sçavoir au Sieur de Louvigny la nouvelle, qu'on venoit d'apprendre, & de lui marquer la maniere, dont il devoit se comporter dans une conjoncture si délicate.

Enfin le Général proposa au Sieur D'ARGENTEUIL, Lieutenant Reformé & Frere de Mantet, de monter à Michillimakinac, & cet Officier accepta avec joye une si dangereuse Commission ; mais ce ne fut qu'avec de grandes promesses, que M. de Frontenac pût engager dix-huit Canadiens à l'accompagner. M. de la Valtrie eut ordre de les escorter audelà de tous les passages dangereux avec vint François, & quelques Iroquois Chrétiens, & il fallut encore donner aux uns & aux autres une grosse paye par jour. Les instructions, qui furent envoyées à M. de Lou-

1695. vigny, portoient de me retenir dans tous les lieux où il commandoit, que ce qu'il falloit de François pour garder les Postes, & de faire descendre tous les autres avec le Convoi. D'Argenteuil fit heureusement son voyage; mais M. de la Valtrie fut attaqué au retour assez près de l'Isle de Montreal par un Parti d'Iroquois, qui le défirent. Il y fut tué lui-même avec trois François, un Iroquois de la Montagne fut pris; tous les autres se sauverent.

Propositions de paix par un Capitaine Onneyouth.

Au milieu de ces hostilités il parut quelques lueurs de paix. Le dixiéme de Juin TAREHA, Capitaine Onneyouth arriva à Montreal avec un Habitant de cette Ville, nommé St. AMOUR, qui étoit depuis quatre ans Prisonnier des Iroquois. Il proposa au Chevalier de Callieres l'échange de cet Homme avec un de ses Neveux, & lui présenta une Lettre du P. Milet, qui étoit toujours Captif à Onneyouth. Ce Religieux mandoit que Tareha étoit très-bien intentionné, & qu'on pouvoit ajoûter foi à tout ce qu'il diroit.

Le Chevalier de Callieres l'envoya sur le champ à Quebec, où le Gouverneur Général lui accorda de bonne grace l'échange de son Neveu avec St. Amour. Ce bon accueil enhardit Tareha, il présenta au Comte de Frontenac des Colliers de la part des principales Cabannes, ou Familles d'Onneyouth, & en particulier de la sienne, dans laquelle il dit que le P. Milet étoit adopté. Enfin pour achever de convaincre le Général de la droiture de sa conduite, il lui donna avis de se tenir sur ses gardes, sur tout au tems de la moisson.

Il assûra néanmoins que les Cantons n'étoient pas éloignés de la paix, que les Familles, qui l'avoient député, la souhaitoient avec ardeur depuis lontems; que si elles avoient differé à la demander, c'étoit uniquement par la crainte de paroître devant leur Pere justement irrité; qu'il s'étoit enfin risqué pour le bien public; qu'il avoit espéré que sa franchise feroit sa sûreté; qu'il voyoit bien qu'il ne s'étoit pas trompé, & que s'il étoit assez heureux pour réconcilier sa Nation avec les François, son dessein étoit de venir chez eux passer le reste de ses jours avec ses Freres du Sault S. Louis. 1693.

Le Général étoit trop accoûtumé à ces sortes de protestations, pour s'y laisser tromper, & le témoignage d'un Missionnaire, qui n'étoit pas en liberté, ne lui paroissoit pas une preuve suffisante de la sincérité de celle-ci. Il ne voulut pourtant point ôter toute esperance à Tareha; il lui répondit qu'encore que l'horrible perfidie des Onnontagués à l'égard du Chevalier d'Eau, & des autres François, qui étoient allés chez eux sous la sauvegarde du droit des Gens, & pour leur ramener les Iroquois revenus de France; & les cruautés inouies journellement exercées dans tous les Cantons sur les Prisonniers François, l'autorisassent à user de represailles sur lui-même, il vouloit bien écouter encore un reste de tendresse pour des Enfans, qui ne méritoient plus ce nom; qu'il n'avoit donc rien à craindre, ni pour sa vie, ni même pour sa liberté; mais que, si tous les Cantons vouloient sincérement entrer en négociation avec lui, ils se pressassent de lui envoyer des Députés; qu'il vouloit bien encore

Réponse du Général.

1693. avoir patience jusqu'à la fin de Septembre ; mais que ce terme expiré, il n'écouteroit plus que sa juste indignation. Tareha promit d'être de retour dans ce tems-là, quelque chose, qui pût arriver, & reprit fort content le chemin d'Onneyouth.

Peu de jours après le Comte de Frontenac reçut une Lettre du P. BINNETEAU, Missionnaire des Abénaquis, lequel mandoit que la Flotte Angloise étoit partie de Baston, & le lendemain S. Michel, qui l'année précedente avoit été pris sur le chemin de Michillimakinac, arriva à Quebec. Il s'étoit sauvé de prison, sur l'avis, qu'on lui avoit donné qu'il étoit condamné au feu, & il rapporta que les Anglois avoient bâti un Fort à huit bastions dans la principale Bourgade d'Onnontagué ; que ce Fort avoit trois enceintes de palissades & que l'intention des Sauvages étoit que tout ce qui ne pouvoit pas porter les armes dans ce Canton, se refugiât dans ces enceintes sous le canon du Fort, au cas, que les François fussent tentés d'y faire ce qu'ils avoient fait dans le Canton d'Agnier. Il ajoûta que huit cent Iroquois étoient sur le point d'entrer en Campagne, pour empêcher nos Habitans de faire leur récolte ; que Tareha, qui avoit déja donné cet avis, pouvoit bien avoir encore parlé sincerement sur tout le reste ; mais qu'assurément la Nation Iroquoise en général n'avoit jamais été plus éloignée de faire la paix, qu'elle l'étoit alors, quoique plusieurs Familles Onneyouthes parussent véritablement fort lasses de la guerre.

Huit cent Iroquois s'approchent.

Dans le tems même que S. Michel parloit ainsi, les huit cent Iroquois étoient déja aux Cascades

Cascades à l'extrémité du Lac S. Louis. Le Gouverneur Général, sur l'avis, qu'il en reçut le vintuniéme de Juillet, fit partir en diligence le Chevalier de Vaudreuil avec cinq Compagnies des Troupes du Roy, & cent cinquante Soldats de recruë, qui venoient de lui arriver de France. Le Chevalier de Callieres de son côté avoit assemblé un Corps de sept à huit cent Hommes, & marcha en Personne à leur tête jusqu'aux Cascades; mais ni lui, ni M. de Vaudreuil ne trouverent plus l'Ennemi, que plusieurs avis reçus coup sur coup avoient obligés de décamper.

1693. prochent de Montreal.

Les Chefs de ce Parti furent d'abord informés de l'arrivée des trois Navires de France avec des Troupes. Ils sçurent ensuite que le Gouverneur de Montreal faisoit de grands préparatifs pour les venir attaquer, & ils étoient déja instruits, ou ils le furent bientôt, que les Anglois ne songeoient point à faire le siége de Quebec. Ainsi ils craignirent d'avoir sur les bras toutes les Forces des François, & comprirent que, s'ils ne vouloient pas être coupés dans leur retraite, il ne falloit pas la differer d'un moment. En effet on n'appréhendoit déja plus rien à Quebec de la part des Anglois, & huit cent Iroquois n'avoient pas alors de quoi effrayer la Colonie.

Ils se retirent sans rien faire.

Les avis, qu'on avoit reçus du puissant armement, qui se faisoit à Baston, étoient néanmoins très-bien fondés; mais le bruit, qui avoit couru que ces préparatifs regardoient la Nouvelle France, n'avoit été répandu de la part des Anglois, que pour tenir cette Colonie en échec, pour ôter au Comte de Frontenac jusqu'à l'envie de les aller inquietter

Ce que devint la Flotte Angloise, qui menaçoit le Canada.

1693. chez eux, & pour mieux cacher leur véritable deſſein. Les trois Navires, qui venoient d'arriver à Quebec, avoient rencontré ſur leur route un petit Bâtiment dépêché en France par le Comte de BLENAC, Gouverneur Général des Iſles de l'Amérique, qui leur avoit appris que la Martinique étoit attaquée par cinquante Vaiſſeaux, partie de l'Ancienne, & partie de la Nouvelle Angleterre: ſes trois mille Hommes, qui devoient faire irruption du côté de Montreal, ne parurent pas non plus. Ainſi la recolte ſe fit avec beaucoup de tranquillité, la moiſſon fut abondante, & la famine, qui commençoit à ſe faire ſentir vivement, ceſſa tout à coup.

Arrivée d'un grand Convoi de Pelleteries à Montreal.

Pour comble de bonheur, le quatriéme d'Août on vit arriver à Montreal deux-cent Canots chargés de Pelleteries, ſous la conduite du Sieur d'Argenteuil. Ce grand Convoi portoit pour quatre-vint mille francs de Caſtor, & les principaux Chefs des Nations du Nord & de l'Oueſt y étoient en Perſonne. Dès que M. de Frontenac en eut reçu la nouvelle, il ſe rendit à Montreal, & y arriva eſcorté de ces mêmes Chefs, qui étoient allés au devant de lui juſqu'aux Trois Rivieres. Dès le lendemain il ſe tint un grand Conſeil, où tout ſe paſſa à la ſatisfaction d'un chacun. L'Orateur Huron parla lontems, & fit un grand recit de toutes les Expéditions, que ſa Nation avoit faites contre les Iroquois. Les autres ſe contenterent de dire qu'ils étoient venus pour entendre la voix de leur Pere, pour recevoir ſes ordres, & pour le prier de leur faire donner à un prix moderé les marchandiſes, dont ils avoient beſoin.

Il n'étoit venu Perſonne de la part des Miamis, & le Gouverneur Général fut même informé qu'ils avoient reçu des préſens des Anglois par l'entremiſe des Mahingans, & qu'ils leur avoient permis de venir traiter dans la Riviere S. Joſeph. Il étoit d'une dangéreuſe conſéquence de ſouffrir qu'on ouvrît cette porte au commerce des Anglois, auſſi M. de Frontenac prit-il toutes les meſures, que ſa grande expérience lui put fournir, pour empêcher les ſuites de cette négociation.

1693.

M. de Frontenac empêche les Miamis de trafiquer avec les Anglois.

Il n'épargna rien non plus pour achever de s'attacher toutes les Nations, dont les Députés ſe trouvoient à Montreal; c'étoit-là ſon principal talent. Tous ces Sauvages partirent charmés de ſes manieres, & comblés de ſes préſens. Il les fit ſuivre de près par un bon nombre de François ſous la conduite du Chevalier de Tonti, qui commandoit toujours aux Illinois, & que ſes affaires avoient obligé de deſcendre à Quebec. MM. de Courtemanche & de Mantet furent auſſi de ce voyage, auſſi-bien que Nicolas Perrot, à qui le Général recommanda d'empêcher de gré, ou de force les Miamis de traiter avec les Anglois; M. d'Argenteuil, qui fut nommé Lieutenant de M. de Louvigny, & M. LE SUEUR, qui fut chargé de faire un Etabliſſement à Chagouamigon, & de renouveller l'alliance avec les Saulteurs & les Sioux.

M. de Frontenac, après avoir fait ces arrangemens, ſe diſpoſoit à partir de Montreal, lorſqu'un Exprès du Sieur Provôt, Lieutenant de Roy à Quebec, lui apporta des nouvelles de la Baye d'Hudſon & de l'Acadie. Les premieres portoient que le Fort de Sainte

Les Anglois reprennent le Fort Sainte Anne dans la Baye d'Hudſon.

1693. Anne dans le fond de la Baye d'Hudſon avoit été pris par les Anglois au commencement de Juillet. Trois Navires de cette Nation avoient hyverné à ſoixante-dix lieuës de ce Fort, dont ils s'étoient approchés, dès que la navigation avoit été libre.

Ils ſe doutoient bien que la garniſon en étoit foible; mais ils n'auroient jamais pu s'imaginer qu'il n'y reſtât que quatre Hommes, dont l'un étoit aux fers. Ce malheureux dans un accès de phrénéſie avoit tué le Chirurgien du Fort: revenu à ſon bon ſens, & fort troublé de l'action, qu'il avoit faite, il craignit que le P. DALMAS, Jeſuite, qui ſeul en avoit été le témoin, ne le décelât, & la crainte d'être puni pour un crime involontaire, l'engagea à en commettre un, qui le rendoit coupable, il tua le Miſſionnaire. Il auroit peut-être pouſſé plus loin ſes fureurs, ſi on ne s'étoit aſſûré de lui en l'enchaînant.

Belle retraite de trois François.

Les Anglois avoient débarqué quarante Hommes pour attaquer ce Fort. Les trois François en tuerent d'abord deux, & obligerent les autres à s'éloigner; mais ceux-ci ayant appris de quelques Sauvages l'état de la Place, & le nombre de ceux, qui la défendoient, eurent honte d'avoir reculé devant trois Hommes, toutefois ils leur firent l'honneur de leur en oppoſer juſqu'à cent. Nos Braves comprirent bien que leurs efforts ſeroient inutiles contre tant de Monde; mais ils ne voulurent pas ſe rendre. Ils laiſſerent leur Priſonnier dans le Fort avec quarante, ou cinquante milliers de Pelleteries, s'embarquerent, ſans être aperçus, dans un Canot, & furent aſſez heureux pour gagner Quebec; où ils trouverent M. de

Frontenac fort chagrin de ce que le retardement des Vaisseaux de France avoit fait encore une fois manquer l'Expédition si souvent projettée sur le Port Nelson. 1693.

Les nouvelles de l'Acadie étoient plus consolantes. On mandoit au Général qu'il étoit arrivé à Baston quinze Navires de guerre de la Flotte, qui avoit attaqué la Martinique; qu'ils paroissoient en fort mauvais état; que la peste y avoit fait de grands ravages, & qu'on leur faisoit faire quarantaine; que le bruit étoit que les Anglois avoient perdu six mille Hommes dans cette malheureuse Expédition, outre un très-grand nombre de Déserteurs, & que deux de leurs plus gros Navires avoient été coulés à fond par le canon du Comte de Blenac, qui en effet s'acquit beaucoup de gloire dans cette occasion.

Les Anglois obligés de se retirer de devant la Martinique en mauvais ordre.

Le Chevalier de Villebon, qui mandoit ceci au Comte de Frontenac, ajoûtoit que le Général Phibs avoit dit que, si sa Flotte n'étoit pas revenuë si délabrée, il auroit encore eu le tems de prendre Quebec, & qu'après que les Equipages se seroient un peu remis, il enverroit plusieurs Vaisseaux croiser à l'entrée du Fleuve S. Laurent; que deux François échapés des prisons de Baston l'avoient assûré que ce même Général se disposoit à le venir attaquer dans son Fort de la Riviere de Saint Jean à la tête de huit-cent Hommes; mais qu'il ne le craignoit point. Il fut néanmoins fort heureux que cet avis se fût trouvé faux, ou que Phibs eût changé de sentiment; car il n'étoit nullement en état de se défendre.

Vers la fin de Septembre Tareha revint à

1693. Une Iroquoise vient à Quebec pour y voir le Comte de Frontenac. Conversion & éloge de cette Femme.

Quebec, suivant la parole, qu'il en avoit donnée, & il y amena une Femme Onneyouthe, que le seul désir de voir le Comte de Frontenac, dont elle avoit ouï dire de si grandes choses, avoit engagé à faire ce voyage. Ce n'étoit pas tout-à-fait la Reine de Saba; mais l'Iroquoise étoit animée du même motif, que cette Princesse, & le Général François en fut tellement flatté, qu'il parut envisager dans cette Femme quelque chose de plus qu'une Sauvagesse. D'ailleurs cette Femme avoit rendu de grands services aux François Prisonniers dans son Canton, & c'étoit à elle, que le Pere Miller devoit la vie: ainsi le Comte de Frontenac avoit plus d'une raison de lui faire un favorable accueil. Elle méritoit encore quelque chose de plus, & Dieu donna à sa charité la même récompense, qu'en reçut autrefois celle du Centenier Corneille. Il l'éclaira comme lui des lumieres de l'Evangile. Elle fut baptisée sous le nom de SUSANNE, & je l'ai vûë en 1708. au Sault S. Louis, où elle est morte dans une heureuse vieillesse, après avoir lontems édifié cette Bourgade par la constante pratique de toutes les vertus Chrétiennes.

Propositions de Tarcha.

Ce fut sans doute à sa consideration que le Comte de Frontenac reçut assez bien Tarcha, quoiqu'il fût extrêmement choqué des propositions, que lui fit ce Sauvage. Après d'assez mauvaises excuses de ce que son Canton n'avoit pas envoyé au Général des Députés pour traiter de la paix, rejettant la faute sur les Anglois, qui avoient, dit-il, empêché les Onneyouths de suivre les sentimens de leur cœur, il osa bien le prier d'envoyer lui-

même ſes Ambaſſadeurs à Orange, où ces mêmes Anglois vouloient abſolument que cette grande affaire ſe négociât. 1693.

On peut juger de l'indignation, qu'une telle conduite excita dans le cœur du Gouverneur, qui ſe voyoit joué par une Nation, dont il s'étoit toujours flatté d'être eſtimé & craint. Il ne la fit pourtant pas éclater toute entiere : il parut même perſuadé que Tareha penſoit en ſon particulier beaucoup mieux, qu'il ne parloit au nom de ceux, qui le députoient : il lui fit des préſens, & le congédia en lui diſant, qu'il vouloit bien prendre en bonne part les excuſes des Onneyouths ; mais qu'il ne tarderoit pas à faire repentir les Cantons de n'avoir pas profité des favorables diſpoſitions, où il étoit à leur égard à ſon arrivée de France, & d'avoir ajoûté l'inſolence à la perfidie. Réponſe du Comte de Frontenac.

Tareha comprit pourtant bien que cette menace n'étoit encore que conditionnelle, & ce fut moins la conduite, que le Général avoit tenuë à ſon égard, qui le fit juger ainſi, que quelques expreſſions radoucies, dont il avoit entremêlé ſes reproches. Il y avoit cependant quelque lieu de croire que ces menaces ne ſeroient point ſans effet, parce que les Illinois & les Miamis, animés par le Chevalier de Tonti & le Sieur de la Forêt, faiſoient alors une rude guerre aux Iroquois, & leur avoient déja tué plus de quatre-cent Hommes depuis deux ou trois ans. Pourquoi il differe de pouſſer les Iroquois à bout.

Mais ce qui engageoit principalement le Gouverneur Général à ne pas rompre encore toute négociation avec ces Sauvages, c'eſt qu'il entretenoit parmi eux des correſpondan- Zéle & bons offices de trois Sauvages.

1693. ces secrettes, dont il étoit bien aise de voir quel seroit le succès, avant que de prendre un dernier parti. Son fidéle Oureouharé, qui s'étoit retiré depuis peu parmi les Iroquois Chrétiens de la Montagne, faisoit de fréquens voyages dans son Canton, & n'omettoit rien de ce qu'il jugeoit plus propre à disposer les esprits à se raprocher des François; d'ailleurs Garakonthié vivoit encore, & quoique fervent Chrétien, il étoit resté à Onnontagué, où l'on estimoit sa présence nécessaire pour profiter des occasions, qui se présentoient de rétablir la bonne intelligence entre nous & ses Compatriotes. Ce vénérable Vieillard dénué de tout secours spirituel au milieu de cette Babylone, ne laissa jamais ralentir sa pieté, ni son zéle, & par le soin, qu'il prit toujours de ménager son crédit, comme un autre Daniel, il trouva plus d'une fois le secret de faire échouer les intrigues des Anglois, qui sans cela nous auroient souvent réduits à de fâcheuses extrémités.

Je n'ai pu sçavoir si Teganissorens étoit dès-lors Chrétien; car il est certain qu'il l'a été, & qu'il est mort au Sault S. Louis. Mais il étoit encore au tems, dont je parle, à Onnontagué; où il secondoit parfaitement les bons desseins de Garakonthié, & l'on peut assûrer que la Nouvelle France fut en partie redevable aux bons Offices de ces trois Sauvages de ce que ses Campagnes & ses Habitations ne furent pas continuellement inondées de Partis Ennemis.

Conduite des Anglois & des Iroquois à notre égard.

A cela près les Cantons continuerent à suivre pendant quelques années le plan de conduite, dont ils ne s'étoient point écartés de-

puis le commencement de la guerre, & qui consistoit à négocier de tems en tems, sans jamais rien conclure, & à nous harceler sans cesse; mais à s'arrêter, lorsqu'ils étoient le plus en état de nous faire du mal. Les Anglois de leur côté ne discontinuoient point de leur dire que tôt ou tard ils détruiroient la Colonie Françoise, & c'étoit principalement pour les entretenir dans cette pensée, que chaque année ils faisoient courir le bruit d'un grand armement pour assieger Quebec. 1693.

S'ils aprenoient que quelques-uns de ceux, qui nous étoient sincérement affectionnés dans les Cantons, se donnoient des mouvemens pour porter la Nation à faire la paix, ils n'épargnoient rien pour inspirer aux autres de la défiance contre eux, ou bien ils offroient leur médiation, qu'ils sçavoient bien que nous n'accepterions pas, & cela pour faire accroitre à la Multitude que nous n'agissions pas de bonne foi. Ils engageoient ensuite quelque Chef de reputation à lever un Parti de guerre, qui ôtoit aux plus Pacifiques toute envie de s'accommoder.

La raison pourquoi nous ne voulions point entendre à les recevoir comme Arbitres, est qu'ils vouloient toujours se rendre les Maîtres des conditions, & ils faisoient aisément passer notre refus pour une preuve que nous ne songions qu'à les tromper. Ainsi assûrés du plus grand nombre des principaux Chefs, ils s'embarrassoient assez peu des avances, que faisoient quelquefois nos plus zélés Partisans auprès du Général François, & ils en tiroient même cet avantage que ces avances se trouvant sans effet, ceux, qui les avoient faites,

1693. nous devenoient quelquefois ſuſpects. Enfin ils avoient trouvé le ſecret de faire naître à toute la Nation le déſir d'attirer chez eux tout le commerce des Pelleteries, en lui faiſant entrevoir le grand profit, qui lui en reviendroit. De-là naiſſoient toutes les intrigues des uns & des autres pour nous débaucher nos Alliés, dont il y avoit toujours quelques-uns, qui ſe laiſſoient gagner, ou ſurprendre.

J'ai déja obſervé néanmoins, & il ne faut point perdre ceci de vûë pour comprendre toute la ſuite des manœuvres des Iroquois, ſi oppoſées en apparence les unes aux autres, que ces Sauvages n'auroient pas vû tranquillement les Anglois ſeuls Maîtres de tout le Canada. Ils n'ignoroient point ce qu'ils auroient à craindre de leur part, s'ils n'avoient plus de Concurrens, & ils ne prétendoient dans le fond que tenir la balance dans une eſpéce d'équilibre entre deux Nations, dont la jalouſie mutuelle les faiſoit rechercher de toutes les deux, & produiſoit leur ſûreté.

Les Anglois eux-mêmes étoient fort heureux d'avoir cette barriere à nous oppoſer; car ils ne pouvoient aſſûrer la tranquillité de leurs Colonies, toutes puiſſantes qu'elles étoient, qu'en nous donnant de l'occupation de ce côté-là, tandis que les Sauvages voiſins de l'Acadie, étroitement unis avec nous par le lien de la Religion, troubloient ſans ceſſe le repos de la Nouvelle Angleterre, & que les diſſenſions domeſtiques de la Nouvelle York expoſoient cette Province au danger de paſſer ſous la domination Françoiſe.

Comment M. de Frontenac en profitoit.

Cette politique de deux Nations trop fieres pour s'eſtimer mutuellement, & trop remuan-

tes pour demeurer en bonne intelligence plus lontems, que ne le demandoient leurs intérêts, n'étoit plus un mystére pour ceux, qui avoient quelque part aux affaires de la Nouvelle France. M. de Frontenac la connoissoit mieux que Personne, & si d'une part elle l'obligeoit à se tenir continuellement sur ses gardes, elle le rassuroit de l'autre, & l'engageoit à prêter l'oreille aux propositions des Iroquois, toutes les fois, qu'ils lui envoyoient des Députés, avec qui il pût traiter, sans exposer la dignité de son caractere. Outre que par-là il retiroit toujours quelques Prisonniers : il gagnoit ordinairement quelques mois de tréve, dont il profitoit pour donner aux Habitans le moyen de respirer, d'ensemencer leurs terres, & de faire leurs récoltes. Enfin les Députés des Iroquois sortoient rarement de chez lui sans concevoir de l'estime, & se sentir même de l'attachement pour sa Personne. 1693.

Ainsi au commencement de l'année 1694. deux Onnontagués étant venus à Montreal pour demander à M. de Callieres si les Députés des cinq Cantons, qui, ajoûterent-ils, étoient déja en chemin, seroient bien reçus à prier leur Pere Onontbio de leur accorder la paix; ce Gouverneur, qui étoit instruit des intentions de son Général, leur répondit qu'ils seroient écoutés, s'ils se presentoient; mais qu'il douteit fort qu'ils se présentassent. Ils se retirerent avec cette réponse, & il se passa ensuite près de deux mois, sans qu'on entendît parler de rien. M. de Callieres n'en fut nullement surpris; toutefois, pour ne manquer à rien de ce qui dépendoit de lui, il jugea à propos d'envoyer quelques Partis du côté de la

Les Iroquois font de nouveau mine de vouloir la paix. 1694.

1694. Nouvelle York, afin de voir si, par le moyen des Prisonniers, qu'on feroit sur les Iroquois, il ne découvriroit point les véritables causes de l'envoi de leurs premiers Députés, ou du retardement des Seconds.

On est averti de se défier d'eux.

Le vint-troisiéme de Mars deux Agniers vinrent à Montreal faire les excuses de Teganissorens, qui devoit être le Chef de la Députation, & dirent qu'il falloit s'en prendre aux Anglois, si les Cantons avoient manqué à leur parole. Ils furent d'autant plus mal reçus, que des Sauvages de l'Acadie avoient averti M. de Frontenac de se défier des Iroquois, qui ne vouloient que gagner du tems & l'endormir; que leur dessein étoit même de le poignarder, lui & le Chevalier de Callieres dans un Conseil, où ils se trouveroient en grand nombre; d'avoir dans le voisinage de Montreal de nombreux Partis tout prêts à fondre sur la Colonie étonnée, & destituée de Chefs, de porter par tout le fer & la désolation; & d'introduire ensuite les Anglois dans le Pays.

Députés des Iroquois à Quebec.

Il y avoit sans doute à rabattre de ce projet; mais la prudence exigeoit qu'on se tînt sur ses gardes, & le manque de parole des Iroquois donnoit à penser. Cependant au mois de May Teganissorens arriva à Quebec avec huit Députés. C'étoit le tems des semences, & cette circonstance fit dissimuler au Gouverneur Général le peu de fond, qu'il faisoit sur cette Députation. Il donna aux Ambassadeurs une audience publique avec beaucoup d'appareil, & jamais on ne parla mieux de part ni d'autre. Le bon cœur de Teganissorens parut, non-seulement dans la Harangue, qu'il fit dans

cette Assemblée, mais encore dans les entretiens particuliers, qu'il eut avec M. de Frontenac, à qui il présenta des Colliers de la part de Garakontié. 1694.

Le Général le caressa beaucoup, le pria d'assûrer Garakonthié de sa reconnoissance & de son estime, & joignit à toutes ces amitiés de fort beaux présens pour tous les deux; mais persuadé que, ni l'un, ni l'autre n'entroient dans les Conseils de la Nation, où se trouvoient les Anglois, il ne compta que sur leur affection sincere, sans se flatter que leur crédit fût assez grand pour amener la Nation entiere à une réconciliation parfaite. Il prolongea ensuite le sejour des Députés autant qu'il étoit nécessaire pour donner aux Habitans le loisir d'ensemencer leurs Terres, & ce délai eut encore un autre effet, qui ne fut pas moins avantageux à la Colonie.

Effet de cette Députation.

M. de Louvigny avoit sujet de craindre une rupture avec nos Alliés des Contrées du Nord & de l'Oüest, à qui les Iroquois ne cessoient d'insinuer que les François vouloient conclure un accommodement avec les Cantons, sans se mettre en peine de ménager leurs intérêts. Tout ce qu'il avoit pu gagner sur leur esprit, avoit été d'engager les principaux Chefs de ces Nations à s'éclaircir par eux-mêmes de la verité; ces Chefs étoient partis pour Quebec, & ils y arriverent deux jours après le départ des Députés Iroquois. M. de Frontenac ayant sçu d'eux-mêmes le sujet de leur voyage, envoya un Exprès à Teganissorens pour le prier de revenir à Quebec; il y accourut sur le champ, il vit les Chefs de nos Alliés, & ceux-ci, après l'avoir entendu

1694. parler, comprirent que les Iroquois n'avoient en vûë, que de leur faire prendre le change, d'empêcher leurs Partis de courir sur l'Ennemi commun, & de les brouiller avec les François, pour avoir meilleur marché des uns & des autres.

M. de Frontenac tente inutilement le rétablissement de Catarocouy.

Il ne tint pas au Gouverneur Général, qu'il ne tirât encore de la Députation de Teganissorens un autre avantage, qui ne lui paroissoit pas moins essentiel, quoique tout le Monde ne fût pas de son avis : c'étoit le rétablissement du Fort de Catarocouy. Teganissorens lui en avoit fait la premiere proposition, & peut-être le Général là lui avoit-il suggerée lui-même. Ce qui est certain, c'est qu'il saisit cette ouverture avec toute l'ardeur, dont il étoit capable, & qu'il ne différa pas d'un moment les préparatifs d'une Entreprise si désirée depuis lontems. Il fit travailler avec une extrême diligence à un grand Convoi, qui devoit conduire dans ce Poste une Garnison, des Ouvriers, des munitions, & tout ce qui étoit nécessaire à un Etablissement, dont il prétendoit faire le boulevard de la Colonie. Il en donna le Commandement au Chevalier de Crisasy; mais cet Officier étant sur le point de s'embarquer, reçut un ordre de désarmer.

Ce qui fait échouer ce projet.

La cause de ce changement fut l'arrivée de M. de Serigny à Montreal, où étoit le Gouverneur Général, avec une Commission du Roy pour la levée d'un Détachement considérable destiné à une Entreprise sur le Port Nelson. La Cour avoit toujours fort à cœur cette Expédition, & en avoit chargé Serigny lui-même, & d'Iberville son Frere. Il n'y avoit pas un moment à perdre : si on ne vouloit pas

faire manquer pour la troisiéme fois ce projet, & il fallut pour cela prendre une partie des Hommes, qui devoient accompagner le Chevalier de Crisasy. On donna six-vint Canadiens & quelques Sauvages du Sault S. Louis à Serigny, le reste fut congedié jusqu'à nouvel ordre. 1694.

Peu de tems après deux François, qui s'étoient sauvés d'Onnontagué, où ils étoient Prisonniers, assûrerent M. de Frontenac, qu'il ne falloit plus compter d'avoir la paix avec la Nation Iroquoise; le Général crut qu'ils étoient mal informés, & les Chefs des Nations de l'Oüest & du Nord étant arrivés à la fin du mois d'Août avec un grand Convoi de Pelleteries conduit par M. de Louvigny, il se donna bien de garde de leur faire part de l'avis, qu'il venoit de recevoir. Nouvelles négociations avec les Iroquois.

Au bout de quinze jours Oureouharé, qui avoit accompagné Teganissorens à son retour, revint avec treize Prisonniers François, qu'il avoit délivrés, & parmi lesquels étoient les deux Hertels, pris deux ans auparavant dans la déroute de M. de la Gemeraye, & qu'on croyoit morts; mais il n'amenoit point d'autres Députés, que ceux de son Canton de Goyogouin, & de celui de Tsonnonthouan. La seule considération, que le Comte de Frontenac avoit pour leur conducteur, les fit écouter favorablement, & le Général voulut que les Chefs de nos Alliés fussent présens à l'audience, qu'il leur donna.

Oureouharé, qui portoit la parole, commença par présenter un Collier, dont le sens étoit qu'il avoit brisé les fers de treize François: il en présenta ensuite d'autres pour mar-

1694. quer que les Cantons, dont on voyoit les Députés, s'apercevant que la négociation de Teganissorens tiroit trop en longueur, & sçachant qu'elle étoit traversée par les Anglois, avoient pris les devants, & chargé leurs Envoyés de prier leur Pere de ne pas s'impatienter, de l'assûrer qu'ils vouloient, à quelque prix que ce fût, rentrer dans ses bonnes graces, & le conjuroient de suspendre encore pour quelque tems sa hache.

Derniere réponse de M. de Frontenac. Le Général leur demanda s'ils ne comptoient point de comprendre toutes les Nations dans le Traité, dont il s'agissoit, & cette demande les embarrassa. Ils conferererent quelque tems entr'eux, & répondirent ensuite d'une maniere assez ambiguë. Le P. Bruyas Supérieur des Missions, qui leur servoit d'Interprête, les pria de s'expliquer plus nettement, & leur trouble augmenta. Alors le Comte de Frontenac leur dit qu'il acceptoit le premier Collier, & qu'il revoyoit avec plaisir ses Enfans, qu'il avoit pleurés, comme morts; qu'il sçavoit bon gré aux Députés des deux Cantons de leur empressement à lui protester de leur fidélité; mais qu'il ne recevoit point les autres Colliers, par lesquels on prétendoit arrêter son bras, & qu'il alloit incessamment frapper, si on ne se hâtoit point de lui rendre une réponse précise sur tout ce qu'il avoit déclaré à Teganissorens.

Il renvoye les Députés fort contens. Il les regala ensuite magnifiquement, & pendant le festin, reprenant ces manieres noblement affables, qui lui réussissoient presque toujours, il s'étudia à bien convaincre les Goyogouins & les Tsonnonthouans qu'il souhaitoit la paix, mais plûtôt pour eux-mêmes,

que pour lui, & en Pere, qui ne châtie ſes Enfans qu'à regret. Il raſſembla au bout de quelques jours tous les Sauvages, & fit paroître beaucoup de reſſentiment de ce que Teganiſſorens n'étoit pas revenu au tems, qu'il lui avoit marqué, & plus encore de ce que l'on avoit conſulté les Anglois, qui ne regardant que leur intérêt propre, ne pouvoient que déconſeiller la paix. Il ajoûta qu'il ne ſeroit pas lontems la dupe de l'irréſolution & de l'inconſtance des Cantons; que lui & ſes Alliés alloient tout de bon recommencer la guerre, & qu'ils la feroient plus vivement que jamais. 1694.

Les Députés, qui ne s'étoient pas attendu à cette menace, voulurent lui inſpirer de la défiance de ſes Alliés; mais il prit leur défenſe, & proteſta qu'il ne ſepareroit jamais leurs intérêts des ſiens. Il ne laiſſa point d'écouter aſſez tranquillement quelques reproches, que les Hurons & les Iroquois ſe firent mutuellement, voulant voir ſans doute, s'il ne pourroit pas en tirer quelques lumieres ſur la conduite des Premiers, auſquels il ne s'étoit jamais fié que médiocrement; mais après une aſſez vive altercation, qui ne lui apprit que ce qu'il ſçavoit déja, il impoſa ſilence aux deux Parties. Il dit enſuite aux Iroquois qu'il feroit lentement ſes préparatifs, afin de leur donner le tems de ſe ranger à leur devoir; mais que s'ils continuoient d'abuſer de ſa patience, il leur feroit ſentir qu'autant il étoit bon Pere, & Allié fidéle, autant ils le trouveroient Ennemi redoutable, s'ils pouſſoient ſa patience à bout. Il parla ſur le même ton aux autres Sauvages en particulier, & il les

1694. congédia tous chargés de préſens, & pleins d'eſtime pour ſa Perſonne.

Retour du P. Milet & de Tareha.

Sur la fin d'Octobre le P. Milet arriva à Montreal, après cinq ans d'un eſclavage, dont il avoit paſſé une bonne partie dans l'attente continuelle du ſupplice deſtiné aux Priſonniers de guerre, & il donna avis au Gouverneur Général que Tareha le ſuivoit de près, avec les Députés du Canton d'Oneyouth. Ils débarquerent en effet peu de jours après, & ils furent très-mal reçus: peu s'en fallut qu'on ne les traitât comme des Eſpions. M. de Frontenac ſe radoucit néânmoins un peu ſur le témoignage du Miſſionnaire, auquel Tareha avoit effectivement rendu de bons ſervices durant ſa captivité, & quoiqu'il commençât à croire ce que les Abénaquis lui avoient mandé, que toutes ces négociations ne tendoient qu'à l'amuſer, il fit réflexion qu'elles ne lui avoient pas été inutiles, en ce qu'elles avoient procuré quelque repos aux Habitans de la Colonie.

Raiſons, qui engageoient le Général à traiter avec les Iroquois.

D'ailleurs c'étoit une néceſſité pour lui, de faire au moins ſemblant de s'y prêter, ou d'aller attaquer les Iroquois avec des Forces capables de les détruire, & il s'en falloit bien qu'il en eût de ſuffiſantes pour une pareille Expédition. J'ai déja dit que les Anglois avoient conſtruit un Fort à Onnontagué, & cette Place étoit en très-bon état. Les Iroquois pouvoient dans un beſoin mettre ſur pied trois mille Hommes, & le Gouverneur de la Nouvelle York n'avoit garde de les voir petir, faute d'être ſecourus.

M. de Frontenac ne pouvoit compter que ſur deux mille Hommes au plus, y compris

les Troupes, les Milices, & les Sauvages domiciliés; la prudence ne permettant pas de dégarnir les Postes les plus exposés, qui étoient en assez grand nombre. Ainsi tout bien consideré on avoit beaucoup fait en détournant les grands Partis, qui auroient pu au moins ravager les Campagnes; malheur dont la suite inévitable auroit été une disette générale. Or la cessation des grandes hostilités étoit le fruit des négociations, dont nous venons de parler, & les petits Partis, qui avoient paru en Campagne de part & d'autre pendant ce tems là, n'avoient servi qu'à nous tenir continuellement sur nos gardes. 1694.

Quelques Abénaquis traitent avec les Anglois.

Les Anglois de Baston ne jouissoient pas à beaucoup près d'une aussi grande tranquillité de la part des Nations Abénaquises. Le Chevalier Phibs avoit fondé de grandes esperances sur le Fort de Pemkuit, situé au milieu de ces Sauvages, & d'abord à force de les intimider, il en avoit engagé quelques-uns à entrer en quelque sorte d'accommodement avec lui. Il y avoit d'autant moins lieu de s'en étonner, que ces Sauvages se voyoient souvent assez abandonnés des François, qui comptoient un peu trop sur leur affection, & sur le crédit de ceux, qui avoient gagné leur confiance; de plus quelques-uns de leurs Parens étoient Prisonniers à Baston, & il n'y avoit rien, à quoi ils ne fussent disposés pour les retirer des mains des Anglois.

Les choses étoient même allées si loin, que deux de leurs Chefs s'étoient engagés dès le mois de May à conclurre avec le Gouverneur de la Nouvelle Angleterre un Traité de paix, & ce Général, après avoir reçu des ôtages,

1694. s'étoit rendu en Perſonne à Pemkuit, pour accélérer la concluſion d'une affaire, qu'il regardoit avec raiſon, comme un coup de Parti. Il y auroit apparemment réuſſi ſans la diligence du Sieur de Villieu, qui s'étoit ſi fort diſtingué au ſiége de Quebec, & qui commandoit alors une Compagnie dans ces Quartiers-là.

Le Sieur de Villieu rompt la négociation.

Dans le tems, que le Chevalier Phibs ſe tenoit le plus aſſuré de mettre enfin ſon Gouvernement hors de toute inquiétude de la part de ſi dangereux Voiſins, Villieu, ſecondé de M. THURY, Miſſionnaire à Pentagoët, trouva le ſecret de regagner un Chef Malecite, nommé MATAOUANDO, qui s'étoit déja déclaré pour la paix, léva un Parti de deux-cent cinquante Sauvages des environs de Pentagoët, & de la Riviere de S. Jean, ſe fit joindre par les Abénaquis de la Miſſion du P. BIGOT l'Aîné, ſe mit à la tête de tous ces Braves, n'ayant avec lui qu'un ſeul François, & les mena ſur la Riviere de Peſcadoué au milieu des Habitations Angloiſes, & à douze lieuës ſeulement de Baſton.

Expédition hardie & heureuſe de cet Officier.

Il y avoit en cet endroit-là deux Forts un peu éloignés l'un de l'autre : les Abénaquis ſe chargerent d'en attaquer un, Villieu avec les Malecites & les Micmacs marcha contre l'autre, & ils furent emportés en très-peu de tems. Deux-cent trente Anglois y périrent, cinquante, ou ſoixante maiſons furent brûlées, & un ſi heureux ſuccès ne coûta pas un Homme aux Vainqueurs, un ſeul y fut bleſſé. Mataouando combattit toujours aux côtés du Commandant François, & ſe diſtingua beaucoup.

Les Abénaquis avoient pour Chef un nom-

mé TAXOUS, déja célébre par plusieurs belles actions, & recommandable pour son attachement à nos intérêts. Ce brave Homme non content de ce qu'il venoit d'exécuter avec tant de valeur, choisit quarante des plus lestes de sa Troupe, & après trois jours de marche, en faisant un assez long détour, arriva au pied d'un Fort près de Baston, & l'attaqua en plein jour. Les Anglois s'y défendirent beaucoup mieux, qu'ils n'avoient fait à Pescadoué, Taxous y eut deux de ses Neveux tués à ses cotés, & reçut lui-même jusqu'à douze bales de mousquet dans ses habits; mais enfin il força la Place, & alla ensuite faire le dégât jusqu'aux portes de la Capitale. 1694. Belle action d'un Abénaqui.

Ces hostilités irriterent d'autant plus le Chevalier Phibs, que sur les assûrances, qu'il avoit données d'un accommodement prochain avec les Sauvages, tout le Pays étoit dans une sécurité parfaite, & qu'après des irruptions si brusques & si peu attenduës, le Peuple de Baston se souleva contre lui. Il n'avoit pas une fort grande autorité dans son Gouvernement, & autant pour se soustraire à la fureur d'une Populace mutinée, qui le mépriſoit, que pour chercher les moyens de se venger de l'affront, qu'il venoit de recevoir des Sauvages, ils prit le parti de passer à Pemkuit. Soulevement à Baston.

Dès qu'il y fut arrivé, il envoya dire à ceux, avec qui il avoit traité, qu'ils eussent à lui remettre deux des leurs, qui s'étoient trouvés à l'attaque du premier Fort, sinon, qu'il les regarderoit tous comme étant Complices d'une hostilité faite contre le droit des Gens, & après les paroles données de n'en faire aucune, ajoûtant qu'il étoit à Pemkuit en état de Ce qui se passe entre le Chevalier Phibs & les Sauvages, Alliés des François.

1694. se venger de cette perfidie. Ces menaces n'embaraſſerent pas peu les Sauvages ; ils avoient donné des ôtages au Général Anglois, leurs Parens étoient Priſonniers à Baſton, & ces conſiderations n'étoient que trop capables de les porter à tout pour appaiſer le Chevalier Phibs, qui de ſon côté leur auroit fait un pont d'or pour les regagner, ſauf à les trahir enſuite.

Ceux-ci ſont ébranlés. Il y avoit plus, depuis lontems on leur promettoit de grands ſecours de France, & ces ſecours ne paroiſſoient point : ils ne pouvoient pas même eſperer de les recevoir ſitôt, parce que les Navires François, qui étoient arrivés aux Côtes de l'Acadie, après s'être avancés juſqu'à la Riviere de S. Jean, avoient reviré de bord avec une précipitation, qui marquoit une grande ſupériorité de Forces de la part des Anglois. Tout cela fit faire aux Sauvages de ſérieuſes reflexions, & ils balancerent aſſez lontems ſur le parti, qu'ils devoient prendre. A la fin le plus grand nombre fut d'avis d'envoyer faire au Gouverneur de la Nouvelle Angleterre des excuſes pour le paſſé, & l'aſſûrer qu'à l'avenir il n'auroit plus aucun ſujet de ſe plaindre d'eux.

Un de leurs Miſſionnaires les empêche de traiter avec les Anglois. Cette démarche les auroit infalliblement perdus, & nous avec eux. Rien n'étoit plus capable de faire connoître leur foibleſſe & la nôtre aux Anglois, qui n'auroient pas manqué de s'en prévaloir pour engager ces Peuples de maniere à ne pouvoir plus reculer. Mais M. Thuri, qui fut avetti à propos de ce qui ſe tramoit, fut aſſez heureux pour raſſûrer les plus timides, & pour faire comprendre à tous l'abyme, où ils alloient ſe précipiter, en ſe jettant ainſi entre les bras d'une

Nation, dont ils avoient si souvent éprouvé la mauvaise foi, à laquelle il avoient fait trop de mal, pour être en droit de s'attendre à en être bien traités, & qui les craignoit assez pour se faire un point de politique de les exterminer entierement, dès qu'ils ne les verroient plus appuyés par les François. 1694.

Il leur conseilla ensuite d'employer le tems, qu'on leur avoit donné pour se résoudre, à recueillir le peu de grains, qu'ils avoient semés, & de se retirer après cela dans des lieux, où ils pouvoient bien s'assûrer que les Anglois ne les iroient point chercher. M. de Villieu engagea en même tems les Chefs de le suivre à Quebec; où ils présenterent à M. de Frontenac les chevelures des Anglois, qu'ils avoient tués à Pescadouë: les Abénaquis du P. Bigot, qui n'avoient eu aucune part à ce qui s'étoit passé entre les Malécites & le Gouverneur de la Nouvelle Angleterre, suivirent de près M. de Villieu, & tous renouvellerent au Général François les protestations d'une fidélité inviolable.

Description du Port Nelson.

Tandis que les Anglois étoient si mal menés dans la Nouvelle Angleterre par une poignée de Sauvages, ils reçurent dans la Baye d'Hudson un échec, qui leur fut encore plus sensible. MM. d'Iberville & de Serigny arriverent à l'entrée de la Riviere de Sainte Therese le vinquatriéme de Septembre après avoir couru de grands risques dans les glaces, dont ils trouverent la Baye toute couverte. Ils firent leur débarquement le jour même, & la nuit suivante quarante Canadiens investirent par Terre le Fort dont la prise étoit l'objet de cette Expédition. J'ai remarqué ailleurs que

1694. ce qu'on appelle proprement *le Port Nelſon*, eſt une maniere de Baye, qui reçoit les eaux de la Riviere de Sainte Thereſe, & de celle de Bourbon, & que le Fort, auquel les Anglois ont donné le même nom, eſt ſitué ſur le bord de la premiere de ces deux Rivieres, à une demie-lieuë de ſon embouchure.

Le vintſept, après qu'on eut déchargé du *Poli*, que commandoit M. de Serigny, dans *la Salamandre*, que montoit M. d'Iberville, tout ce qui étoit néceſſaire pour le ſiége, les deux Freres voulurent s'approcher du Fort; mais les glaces les arrêterent un mois entier, & peu s'en fallut qu'elles ne briſaſſent *la Salamandre*. Enfin le vinthuit d'Octobre ce Navire mouilla à un mille au-deſſus du Fort, & M. d'Iberville fit camper tout ſon Monde à Terre. Ce Fort étoit une maiſon quatrée, à laquelle on avoit attaché quatre Baſtions, & le tout étoit conſtruit de bois.

En ligne de la paliſſade il y avoit deux autres Baſtions, dont l'un ſervoit de logement aux Officiers: entre les deux étoit une eſpéce de demie-lune, où il y avoit une batterie de huit piéces de canon de huit, qui battoient ſur la Riviere, & en bas une plate-forme à rès de chauſſée, avec ſix piéces de gros canons. Du côté du Bois, qui étoit un Taillis dans un fond marécageux, il n'y avoit aucune défenſe. Le corps de la Place étoit fortifié d'une double paliſſade, & avoit trente-ſix canons & ſix pierriers. La Garniſon étoit de cinquante trois Hommes commandés par un bon Marchand, qui n'avoit jamais vû le feu: auſſi ſe défendit-il très-mal.

Le ſiége commença néanmoins d'une maniere

nière fort triste pour les deux Commandans. Chateaugué leur Frere, encore jeune, & qui servoit sur *le Pole* en qualité d'Enseigne, s'étant avancé le quatriéme de Novembre, pour empêcher les Assiégés de faire une sortie, fut tué d'un coup de mousquet. Ce fut le troisiéme de cette Famille, qui mourut en combattant pour son Prince (*a*). Depuis ce jour-là jusqu'au neuviéme, on ne fut occupé qu'à se loger. Le neuviéme on commença de travailler aux batteries de canon, & à placer les mortiers, qui furent en état le treiziéme à midi; mais avant que de les faire servir, M. d'Iberville envoya sommer le Gouverneur de se rendre.

1694. MM. d'Iberville & de Serigny en font le siége.

Cet Officier se voyant sur le point d'être bombardé, manquant de bois, & n'ayant aucune espérance d'en pouvoir faire si les François s'obstinoient à passer l'hyver dans leur Camp; mais surtout n'ayant aucune expérience dans la guerre, répondit qu'il consentoit à livrer son Fort, & que le lendemain il enverroit son Lieutenant pour régler la capitulation. Il tint parole. Le Lieutenant demanda que tous les Officiers fussent logés dans le Fort, pendant l'hyver; qu'on ne touchât, ni à leurs hardes, ni à leurs papiers, & qu'aussitôt que la navigation seroit libre, on les transportât en France, d'où ils auroient la liberté de passer en Angleterre. Tout cela fut accordé: la capitulation fut signée le quatorze, & observée de bonne foi. Le lendemain M. d'Iberville prit

Le Gouverneur se rend par capitulation.

(*a*) Les deux autres étoient MM. de Sainte Helene & de Bienville. Le nom de Chateaugué fut donné au plus jeune de leurs Freres, qui est aujourd'hui Gouverneur de Cayenne.

1694. possession de la Place, & lui donna le nom de *Fort Bourbon*.

Le butin, qu'on y fit, ne fut pas considerable; mais on y trouva quantité de provisions de bouche, dont les deux Navires François n'étoient pas bien pourvûs; elles leur aiderent à passer plus agréablement l'hyver, qui fut très-rude, & plus long qu'à l'ordinaire. Les Anglois avoient été informés du dessein des François; ils avoient envoyé dans la Baye deux Fregates, qui avoient ravitaillé au mois d'Août le Fort Nelson, & le Fort Sainte Anne, en avoient renforcé les Garnisons, & embarqué tout le Castor, qui s'y étoit trouvé. Avec un peu de diligence on auroit paré ce coup; mais tandis que Louis XIV. surprenoit ses Ennemis par sa diligence à entrer en Campagne, les Vaisseaux, qu'on envoyoit par ses ordres en Amerique, partoient toujours deux, ou trois mois trop tard de nos Ports. Et on pourra voir dans le cours de cette Histoire que cette lenteur a été presque la seule cause de toutes nos pertes, & du peu de succès de nos Entreprises dans cette partie du Nouveau Monde.

Suite de cette conquête.

1695. Pour surcroît de disgraces le scorbut se mit parmi les Nôtres, la plûpart en furent attaqués; M. de Tilly, Lieutenant du *Poli*, neuf autres Canadiens, & dix Matelots en moururent. Cent cinquante Canots, chargés de plusieurs Pelleteries du Nord, qui arriverent dans tout le mois de Juin au Fort Bourbon, dédommagerent les Intéressés du Castor, dont les Anglois les avoient frustrés. Mais la fin de Juillet approchoit, que les glaces ne permettoient pas encore de navi-

guer, & ce ne fut que le vinthuit que l'on fut en état de lever les ancres. Il ne restoit plus sur les deux Navires François que cent quinze Hommes, dont plusieurs ne pouvoient pas servir; ce qui fit prendre à M. d'Iberville la résolution d'attendre les Navires Anglois pour les enlever, puis de renvoyer en France *le Poli*, & d'aller avec *la Salamandre* hyverner dans le fond de la Baye, pour y prendre le Fort Sainte Anne. 1695.

Mais les Anglois n'ayant point paru jusqu'au septiéme de Septembre, il changea de système, & prit le parti de faire voile pour Quebec avec les deux Navires. Il nomma le Sieur de la Forêt Gouverneur du Fort Bourbon, & lui donna pour Lieutenant M. de MARIGNI. Il leur laissa soixante-quatre Canadiens, & six Iroquois du Sault S. Louis, avec des munitions & des vivres pour une année. Il prit ensuite la route du Canada, mais les vents contraires l'ayant arrêté fort long tems à la Côte de Labrador, & ses Equipages s'affoiblissant tous les jours par le scorbut, il tourna du côté de France, & arriva le neuviéme d'Octobre à la Rochelle.

Les affaires étoient toujours sur le même pied dans le centre de la Colonie: les Iroquois continuoient à faire de grandes promesses, & n'en tenoient aucune. On a sçu depuis que ce n'étoit plus de la Nouvelle York, que venoient les plus grands obstacles à une réconciliation parfaite des Cantons avec nous, les Hollandois, qui avoient un puissant Parti dans cette Province, ne s'opposant point à la paix; mais de la Nouvelle Angleterre. Cependant de quelque part, qu'ils vinssent, il

Les Iroquois continuent d'amuser les François.

1695. n'étoit Perſonne dans la Nouvelle France, qui ne fût convaincu de la néceſſité preſſante d'exécuter les menaces, qu'on avoit ſi ſouvent faites à ces perfides Sauvages. Il y avoit même lontems, qu'on penſoit de même dans le Conſeil du Roy; car voici ce que M. de Pontchartrain en écrivit à M. de Frontenac le 16. d'Avril de cette année 1695.

Le Roy eſt d'avis qu'on les pouſſe à bout.

» Je ſuis bien aiſe, Monſieur, de vous informer à l'avance de ce que Sa Majeſté a penſé » au ſujet de la guerre, & de la négociation, » que vous avez entretenuë avec les Iroquois » depuis l'autonne de l'année 1693. juſqu'au » départ des Vaiſſeaux, & de vous dire que » cette négociation paroît avoir été traitée par » eux de concert avec les Anglois. Il ſemble que » les uns & les autres ont eu en vûë plus parti- » culierement de ſuſpendre & d'éloigner les En- » trepriſes, que vous deviez faire contr'eux, » pour ſe mettre en état de faire la chaſſe & le » commerce, & pourvoir enſuite réſiſter plus » fortement à vos deſſeins, même de porter la » guerre juſques dans le Canada. Vous ne pou- » vez pas avoir de preuves plus certaines de » leur peu de ſincérité, qu'en ce que vous avez » découvert, que dans le même tems, qu'ils » vous envoyoient des Ambaſſadeurs les uns ſur » les autres, ils faiſoient pratiquer les Nations » d'en haut, nos Alliées, pour faire la paix » avec elles indépendemment de vous. Vous » avez du moins tiré de cette ſupercherie l'avan- » tage de les en avoir convaincus en préſence » des Députés de ces Nations, & en faiſant » connoître à ces Derniers, par les Iroquois » mêmes, que ceux-ci n'avoient pas deſſein de » ſe comprendre dans ce prétendu Traité, &

vous êtes plus fortement assûré de leur fidé- « 1695.
lité, & de la confiance, qu'ils doivent avoir « que le Roy ne les abandonnera point. Cela « étant, il faut mettre tout en usage pour faire « aux Iroquois la guerre la plus vive; Sa Majesté « veut faire un effort pour vous mettre en état « de cela. «

Ils recommencent leurs hostilités.

Il s'en falloit bien que tout le Monde pensât aussi favorablement, qu'on faisoit à la Cour de la patience du Gouverneur Général. La plûpart de ceux, qui voyoient les choses de plus près, ne trouvoient pas bon qu'on laissât les Iroquois se flatter que nous étions les Dupes de leur mauvaise foi, & l'on fut encore confirmé dans ce sentiment, lorsque ces Barbares, après plusieurs intrigues pour nous débaucher leurs Compatriotes du Sault Saint Louis & de la Montagne, qui furent sur le point de se laisser gagner, voyant toutes leurs ruses découvertes, recommencerent à se montrer tout autour de nos Habitations, & à y exercer leurs cruautés & leurs brigandages ordinaires.

Il est vrai que la vigilance & l'activité du Gouverneur de Montreal rompirent la plûpart de leurs mesures. Un des Chefs du Sault S. Louis, qui étoit entré secrettement en négociation avec eux, fut chassé du Village : le Sieur de LA MOTTE CADILLAC, qui avoit succedé à M. de Louvigny à Michillimakinac, trouva le moyen d'engager les Sauvages de son District à courir sur l'Ennemi commun, qui se donnoit de grands mouvemens pour les détacher de notre alliance ; mais tout cela n'empêcha point nos Habitans d'être dans de continuelles allarmes, les Iroquois

1695. leur dreſſant par tout des embuſcades, & venant les maſſacrer à la vûë, & preſque ſous le canon de leurs Forts.

Inſolentes propoſitions de ces Barbares.

Ces hoſtilités avoient été précedées de propoſitions fort inſolentes de la part des Cantons, leſquels, au même moment, qu'ils avoient ceſſé de faire ſemblant de vouloir la paix, avoient repris leurs anciens airs de hauteur. Ils commencerent par vouloir que le Gouverneur Général leur envoyât à ſon tour des Députés pour traiter chez eux, & pour premier préliminaire ils exigerent que l'on ceſſât abſolument de notre part & de celle de nos Alliés de faire aucune hoſtilité tant ſur eux, que ſur les Anglois.

Tant de fierté dans un Ennemi, qu'on ne croyoit pas impoſſible d'humilier; la néceſſité de le faire, ſi on ne vouloit pas perdre tout ce que nous avions regagné de crédit dans l'eſprit des Sauvages, & le chagrin de revoir la tête & le centre même de la Colonie redevenir le théatre d'une guerre, où l'on riſquoit tout, ſans eſperance de rien gagner, faiſoient ſouhaiter à ceux, que l'expérience du paſſé inquiettoit pour l'avenir, qu'on raſſemblât toutes les Forces du Canada, pour aller faire repentir les Cantons de n'avoir pas profité des diſpoſitions, où l'on avoit été de leur accorder une paix avantageuſe; mais le Comte de Frontenac ne fut point de cet avis.

M. de Frontenac veut rétablir le Fort de Cataracouy.

Il ſe mit fortement dans la tête que le remede le plus efficace contre les maux, qu'on craignoit, étoit de rétablir le Fort de Cataracouy, & reſolut d'exécuter ce deſſein, qu'il n'avoit pas perdu un ſeul moment de vûë depuis ſon retour de France, quelque obſtacle,

qu'il fallût surmonter, pour en venir à bout. Il n'eut pas plûtôt déclaré cette résolution, que M. de Champigny, & tout ce qu'il y avoit de Personnes en place, lui représenterent vivement les dangereuses suites, que pouvoit avoir une Entreprise, où lui seul voyoit des avantages, dont Personne n'étoit persuadé; ajoûtant que les Troupes & les Milices qu'il y faudroit occuper, seroient beaucoup mieux employées à réprimer l'insolence des Iroquois. On lui fit observer que les Cantons ayant plus d'une fois demandé le rétablissement de ce Poste, c'étoit non-seulement leur accorder une grace, dont ils s'étoient rendus indignes; mais encore recevoir la Loi, qu'ils sembloient vouloir nous imposer les armes à la main. 1695.

Ces représentations ne toucherent point le Général, il répondit qu'encore qu'il fût seul de son avis, il le suivroit. Il partit aussitôt pour Montreal, où il arriva le huitiéme de Juillet, escorté par cent dix Habitans du Gouvernement de Quebec & de celui des Trois Rivieres. Il leva encore cinquante Hommes de Milices de celui de Montreal, deux-cent Soldats, & deux-cent Sauvages, avec trente-six Officiers, ce qui faisoit près de sept-cent Hommes, tous Gens d'élite, qui, sous la conduite du Chevalier de Crisasy, que le Général chargea de cette Entreprise, auroient suffi pour mettre les Iroquois à la raison. Les préparatifs se firent avec une diligence incroyable, & dès que le Convoi fut prêt, on se mit en chemin. Contre l'avis de tout le Monde,

Dès le lendemain M. de Frontenac reçut une Lettre de M. de Pontchartrain, par la même. Et du Roy

1695. quelle ce Ministre lui mandoit que le Roy n'approuvoit pas son dessein ; car lui-même ou peut-être quelqu'un de ceux, qui l'avoient dissuadé, en avoit écrit en Cour. Mais il prit sur lui de n'avoir aucun égard à cet avis. » Je » croyois, dit M. de Champigny, dans une » Lettre à M. de Pontchartrain, datée l'on- » zième d'Août, qu'il changeroit de dessein, » ce qui lui étoit très-facile. Je lui représentai » pour cela une infinité de raisons, le tout in- » utilement, si ce n'est qu'il envoya ordre de » diminuer la Garnison de vint Hommes. Dans » une autre du dix-sept, il ajoute : « Le Déta- » chement de Catarocouy est de retour ; le Fort » est rétabli, il y est resté quarante-huit Hom- » mes, quoique M. de Frontenac m'eût dit » qu'il n'y en resteroit que trente. On auroit » plus utilement employé cette dépense à faire » un coup considérable sur les Iroquois, qui » n'étoient point sur leurs gardes, & croyoient » nous avoir endormis par leurs négociations » feintes. Nos Alliés ne songeoient plus à s'ac- » commoder, comme on nous mande qu'ils » font avec eux, voyant qu'on ne fait rien » contr'eux. Les Hurons y ont déja envoyé trois » Canots, les Renards & les Mascoutins sont » Gens aussi à s'unir avec les Cantons contre les » Sioux : les Premiers parlent même de s'aller » établir dans leur Pays ; en un mot la Motte » Cadillac mande que nous allons les perdre » tous, si nous n'y apportons remede, en fai- » sant un grand Parti contre les Iroquois, & en » persuadant bien nos Alliés que nous voulons » tout de bon détruire cette Nation.

Le Comte de Frontenac pensoit bien différemment, & sur le dessein, qu'il venoit

d'exécuter, & sur l'Expédition, dans laquelle il n'avoit pas jugé à propos de s'engager; & l'on peut dire qu'en mettant à part le succès de la résolution, qu'il prit, contre le sentiment unanime de tout ce qu'il y avoit dans la Colonie de Personnes éclairées, & qui ne répondit pas tout-à-fait à son attente, il paroissoit raisonner assez juste. L'équité, dont un Historien ne doit jamais s'écarter, m'oblige de rapporter ses raisons : voici comment il s'exprime dans le compte, qu'il rendit au Ministre de la conduite, qu'il avoit tenuë en cette occasion. 1695.

Le Détachement pour le Fort de Frontenac étoit parti quelques jours avant la réception de votre Lettre, & le désistement de cette Entrepriſe, dont les principaux Chefs des Outaouais, avoient été témoins oculaires, auroit tellement décrié les François dans leur esprit, par les fortes idées, qu'ils auroient conçuës de notre foiblesse, ou de l'envie, que nous aurions de renouer la négociation avec l'Ennemi, que cela auroit été capable de les aliener entierement de nous, ou de les faire songer à faire leur paix sans notre participation, surtout après la joye, qu'ils avoient témoignée publiquement de pouvoir par ce rétablissement esperer de trouver une retraite assûrée dans toutes les Entrepriſes, qu'ils pourroient former contre les Iroquois. Cette Expédition s'est faite heureusement à très-peu de frais, & en peu de tems. Nous n'y avons pas perdu un Homme, & quoique je n'eusse prétendu pour le présent faire rétablir que de pieux les brêches, qui se trouveroient au Fort, on a trouvé le moyen

1695. » de les refaire de pierres en huit jours, ſans
» qu'il en ait coûté un ſou au Roy.....
» On vouloit que j'allaſſe cette année avec
» toutes nos Troupes, nos Habitans & nos Al-
» liés, Tambours battant enlever Onnontagué;
» je ne l'ai pas jugé à propos, premierement
» parce que je n'avois pas des Forces ſuffiſantes
» pour cela. En ſecond lieu, pour ne pas laiſſer
» le Pays dégarni, expoſé aux courſes des An-
» glois, qui pouvoient fondre ſur Montreal
» par Chambly. Troiſiémement, par l'inutilité
» d'une Entrepriſe, qui n'aboutiſſoit qu'à brûler
» des Cabannes; les Sauvages, s'ils n'avoient
» pas eu le tems d'appeller les Anglois, ne pou-
» vant manquer de ſe retirer dans le Bois avec
» leurs Familles. L'exemple de ce qui eſt arrivé
» après l'Expédition de M. de Dénonville chez
» les Tſonnonthouans, juſtifie aſſez ce que je
» dis, & fait connoître que la deſtruction d'un
» Village Iroquois n'eſt pas ce qui nous déli-
» vrera de leurs incurſions.
» Le moyen le plus facile & de moindre dé-
» penſe pour en venir à bout, eſt de continuer
» à les tourmenter, & inquieter ſi fort par de
» continuels Partis, qu'ils n'oſent ſortir de chez
» eux; ce que le rétabliſſement du Fort de Fron-
» tenac nous mettra en état d'exécuter. Si Sa
» Majeſté prend la réſolution de faire attaquer
» l'année prochaine le Fort de Pemkuit, cela
» augmentera bien la hardieſſe des Sauvages de
» ces Quartiers..... Il ſeroit même à ſouhaiter
» qu'Elle voulût étendre cette Expédition juſ-
» qu'à faire bombarder Baſton & Manhatte,
» ce qui n'eſt pas à mon avis fort difficile, &
» donneroit moyen par un ſeul coup de finir la
» guerre de ce Pays.

Il n'eut pas été impossible de repliquer du moins à une partie de ce que le Comte de Frontenac alleguoit pour justifier son Entreprise : il est pourtant vrai qu'il n'étoit pas bien aisé de décider qui l'emportoit des inconvéniens, & des avantages de ce dessein, qu'on exaggeroit peut-être un peu de part & d'autre ; car s'il y avoit de l'entêtement, ou si l'on veut, quelque intérêt particulier dans les motifs, qui faisoient agir le Gouverneur Général, il paroissoit que le Zéle de quelques-uns de ses Contradicteurs n'étoit pas exempt d'humeur & de préjugés ; son malheur fut que trop de Gens prenoient part à ce mécontentement. 1695.

Conduite admirable du Chevalier de Crisafy.

Au reste on ne peut refuser au Chevalier de Crisafy la justice de dire qu'il montra dans l'exécution des ordres, qu'il avoit reçus de son Général, une conduite, qui lui attira les éloges de ceux-mêmes, qui desaprouvoient le plus l'Entreprise, dont il étoit chargé. En quinze jours il fit six-vint lieuës dans des Rapides presque continuels, & il rebâtit le Fort de Catarocouy. Mais son zéle & sa vigilance ne se bornerent point là : avant que de retourner à Montreal il envoya à la découverte quatre-vint Sauvages divisés en petites Troupes, & l'on peut dire que la Colonie dut à cette précaution, autant qu'à la valeur de quelques-uns de nos Officiers, dont nous parlerons bientôt, le bonheur, qu'elle eut de faire tranquillement ses récoltes.

On est averti fort à propos que les Iroquois sont en Campagne.

En effet quarante de ses Découvreurs étant allés du côté d'Onnontagué, quelques-uns d'entreux, qui s'étoient avancés jusqu'à la Riviere de Chouguen, y virent descendre

1695. trente-quatre Canots d'Iroquois, & ils entendirent même quelques-uns de ces Sauvages, qui se disoient les uns aux autres que bientôt ils rendroient aux François, & à leurs Freres du Sault S. Louis, une visite, à laquelle ils ne s'attendoient pas. Les autres Partis confirmerent qu'un grand nombre d'Iroquois étoient en Campagne; tous firent assez de diligence, pour donner au Gouverneur de Montreal le loisir de mettre ses Postes hors d'insulte, & à M. de Frontenac de former un Corps de huit cent Hommes dans l'Isle Perrot.

Les Ennemis sont défaits par M. de la Durantaye,

Les Ennemis ne laisserent pas de s'avancer jusqu'à Montreal, & débarquerent même par petits pelotons dans cette Isle, où ils casserent la tête à quelques Habitans. Sur l'avis, qu'en eut le Gouverneur Général, il jugea à propos de diviser sa petite Armée, & de la repartir dans les Paroisses, pour y couvrir les Moissonneurs: cette disposition déconcerta toutes les mesures des Iroquois, dont un Corps considerable fut battu derriere Boucherville par M. de la Durantaye. Il y eut encore quelques surprises de la part de ces Barbares; mais sans beaucoup d'effet. Ainsi finit la Campagne dans le centre de la Colonie. Les commencemens en avoient été encore plus funestes pour les Iroquois dans les Quartiers de l'Oüest.

Et par M. de Courtemanche.

J'ai dit que M. de la Motte Cadillac avoit enfin déterminé les Sauvages Voisins de son Poste à faire des courses sur l'Ennemi commun: ils les firent avec succès, & amenerent à Michilimakinac un grand nombre de Prisonniers. Les Iroquois voulurent s'en venger sur les François, & marcherent en grand nombre pour contraindre les Miamis à se déclarer

contr'eux ; résolus, s'ils le refusoient, de les chasser eux-mêmes de la Riviere S. Joseph, où il y avoit une nombreuse Bourgade de ces Sauvages. Par bonheur M. de Courtemanche se rencontra dans cette Bourgade, avec quelques Canadiens, lorsque les Iroquois y parurent : il se joignit aux Miamis ; & tomba si brusquement sur ces Barbares, qui ne s'attendoient à rien moins, & qui ne les sçavoient point là, qu'après en avoir tué & blessé un grand nombre, il obligea le reste à prendre la fuite fort en désordre. 1695.

Trahison d'un Chef Huron.

Cet échec leur fut très-sensible ; mais ils en furent bien dédommagés par la perfidie d'un Capitaine Huron, que nos Canadiens avoient nommé LE BARON. C'étoit un esprit dangereux, & les François, dont il étoit naturellement Ennemi, ne se défioient pas assez de lui. Il avoit empêché les Hurons de Michillimakinac d'aller en guerre comme les autres, & il négocioit depuis quelque tems avec les Iroquois. Il cacha néanmoins son jeu avec une habileté & un secret, dont il n'y a guéres que les Sauvages, & surtout les Hurons, qui soient bien capables, & tandis qu'il alloit lui-même avec les Députés de nos Alliés, pour faire au Gouverneur Général de grandes protestations d'un éternel attachement, il avoit envoyé son Fils avec trente Guerriers, qui lui étoient entiérement dévoués, chez les Tsonnonthouans.

Ils y conclurent avec ce Canton un Traité, dans lequel ils compritent les Outaouais, & lorsque toute cette intrigue éclata, la partie étoit si bien liée, qu'il fut impossible au Sieur de la Motte Cadillac de la rompre. Ce Com-

1695. mandant fut néanmoins assez heureux, pour suspendre l'exécution du Traité, du moins de la part des Outaouais; mais le Baron, qui avoit levé le masque, ne garda plus de mesures, & on s'en consola dans la pensée qu'un Ennemi démasqué est beaucoup moins à craindre, qu'un Allié perfide, surtout du caractere de celui-ci, & qui d'ailleurs n'étoit ni avoué, ni suivi de tout son Village.

Politique du Sieur de la Motte Cadillac.

Une autre chose inquiétoit le Sieur de la Motte Cadillac & l'avoit engagé à ménager la Députation, dont je viens de parler. Les Sauvages de son District se plaignoient de tout tems de la cherté de nos marchandises, qui véritablement étoit excessive. Il est certain que rien ne nous a fait plus de tort en Canada, surtout dans ces tems critiques, que le peu d'attention, qu'on a eue à une conduite, qui nous a mis plus d'une fois en danger de voir passer les Peuples, dont le commerce nous étoit plus nécessaire, de notre alliance à celle de nos Ennemis.

Le Commandant de Michilimakinac ne pouvant pas lui-même remedier à ce désordre, dont il étoit plus à portée qu'aucun autre de voir les suites funestes, vouloit frapper sur cet article essentiel le Gouverneur Général & l'Intendant, afin de les obliger à le faire cesser. Il suggera aux Députés, qu'il envoyoit à Montreal sous un autre prétexte, de présenter un Collier pour demander la diminution du prix des marchandises, & d'insister sur ce point, comme sur une chose, dont ils étoient bien résolus de ne se point départir. Ils le firent, & allerent même un peu plus loin, que ne l'avoit prétendu la Motte Cadil-

lac ; ils parurent devant le Comte de Frontenac comme des Gens, qui proposent la paix ou la guerre ; & en lui présentant leur Collier, ils ne lui dissimulerent point que, s'il ne leur accordoit leur demande, ils prendroient leur parti. 1695.

Ce qui se passe entre les Députés de nos Alliés & le Comte de Frontenac.

Une telle proposition, faite avec un air de menace, ne pouvoit pas être favorablement écoutée, & le Collier fut rejetté avec hauteur. Le Général fit aux Députés les reproches, que méritoit leur insolence ; mais il sçut, ainsi que l'avoit prévû celui, qui faisoit jouer ce ressort, mêler à propos, parmi les marques de son ressentiment, des termes & des manieres, qui laissoient entrevoir plus de bonté, que de colere ; de sorte qu'il fut aisé aux Sauvages de comprendre qu'ils seroient satisfaits sur le prix des marchandises. Mais comme dans leurs Discours ils s'étoient expliqués de maniere à faire juger qu'ils n'étoient pas trop disposés, indépendemment même de cet article, à continuer la guerre, le Général leur témoigna une grande compassion de leur aveuglement, qui leur ôtoit la connoissance de leurs véritables intérêts.

Il ajoûta que pour lui il étoit bien résolu à faire la guerre ; qu'il eût été charmé de voir tous ses Enfans se joindre à lui pour venger le sang d'un grand nombre de leurs Freres ; mais qu'il n'avoit pas besoin d'eux ; qu'il ne pouvoit mieux les punir de leur indocilité, qu'en leur laissant la liberté de faire ce qu'ils voudroient ; qu'ils se souvinssent seulement de l'avis, qu'il leur avoit donné, que les Iroquois n'auroient jamais d'autre vûë par rapport à eux, que de les détruire, & que l'ex-

1699. périence devoit leur avoir appris qu'ils ne cherchoient à les détacher de son alliance, qu'afin de pouvoir venir plus aisément à bout de leur dessein.

Une fermeté si bien assaisonnée étonna les Députés, & donna surtout à penser au Capitaine Huron; mais elle ne lui fit pas rompre le silence, qu'il avoit gardé jusques-là; il se contenta de dire qu'il n'étoit chargé d'aucune parole de la part de sa Nation; qu'il avoit seulement ordre d'entendre ce que son Pere Onontbio voudroit bien lui dire, afin d'en faire le rapport à ses Freres. Cependant le Général, qui avoit été instruit de toutes ses menées, lui dit qu'il avoit beau dissimuler, qu'il le connoissoit, & qu'il ne le craignoit point. Alors les Outaouais & les Nipissings prierent M. de Frontenac d'être bien persuadé qu'ils n'avoient point de part à tout ce que cet Homme pouvoit faire, qui dût lui déplaire, & les Derniers ajoûterent qu'ils ne vouloient point retourner dans leur Pays; mais qu'ils étoient résolus de rester auprès de leur Pere, pour être témoins de l'Entreprise, qu'il alloit exécuter.

Un Siou demande à ce Général sa protection.

Quelque tems auparavant M. le Sueur avoit conduit à Montreal un assez grand Convoi de l'extrémité Occidentale du Lac Supérieur; tandis que M. de Frontenac donnoit audience aux Sauvages, qui l'avoient accompagné, un Capitaine Siou s'approcha de lui d'un air fort triste, lui appuya ses deux mains sur les genoux, lui dit les larmes aux yeux, qu'il le conjuroit d'avoir pitié de lui; que toutes les autres Nations avoient leur Pere, & que lui seul étoit comme un Enfant abandonné. Il étendit en-

1695

suite une robe de Castor, sur laquelle ayant rangé vintdeux fléches, il les prit les unes après les autres, nomma à chacune un Village de sa Nation, & demanda au Général de vouloir bien les prendre tous sous sa protection. Le Comte de Frontenac le lui promit; mais on n'a pris aucune mesure depuis ce tems-là pour maintenir ce Peuple dans notre alliance. On en pouvoit néanmoins tirer beaucoup de cuirs & de laines, les vastes plaines, qu'ils habitent, étant couvertes de ces Bœufs, dont j'ai déja parlé plus d'une fois.

Trahison faite par les Anglois aux Abénaquis.

Cependant les Anglois assurés des Iroquois, & ne craignant plus rien du côté de la Nouvelle York, avoient de nouveau tourné toutes leurs pensées à nous débaucher les Peuples voisins de l'Acadie. Sept Abénaquis étant allés à Pemkuit avec un Drapeau parlementaire, y furent arrêtés; trois furent menés Prisonniers à Baston, & les quatre autres furent massacrés en chemin. Le Chevalier Phibs étoit mort depuis peu en Angleterre, & on ne lui avoit pas encore donné de Successeur. Un nommé STOUGTON commandoit dans la Nouvelle Angleterre sur une simple Commission. Les Abénaquis lui firent demander leurs Freres arrêtés contre le droit des Gens, & le Drapeau, qui auroit dû leur servir de Sauve-garde; il ne leur répondit que par de sanglans reproches sur leurs dernieres hostilités, & y ajoûta les plus terribles menaces, s'ils ne lui en livroient pas les Auteurs.

Ils repliquerent sur le même ton: toutefois on se radoucit de part & d'autre; Stougton ne voulant pas achever d'aigrir des Gens, qui avoient sçu se faire craindre, & ceux-ci vou-

1695. lant, à quelque prix que ce fût, retirer leurs Parens des mains des Anglois, bien resolus, après qu'ils en seroient venus à bout, de venger le sang de ceux, qui avoient été égorgés. Mais ayant sçu que, tandis qu'ils négocioient, les Anglois prenoient des mesures pour les surprendre, ils coururent aux armes.

Ils prennent la résolution de s'en venger.

Ils étoient néanmoins toujours persuadés que leurs Ennemis étoient les Maîtres de la Mer, & que les François n'osoient y paroître devant eux. Cette consideration les arrêtoit; mais l'arrivée d'un Vaisseau du Roy, commandé par M. de Bonaventure, lequel fit plusieurs prises sur les Côtes voisines, & les présens, que cet Officier leur remit de la part de Sa Majesté, les désabuserent, & leur firent prendre la résolution de faire aux Anglois tout le mal, qu'ils pourroient. Nous verrons dans le Livre suivant comment ils l'exécuterent.

Sur la fin de l'année on eut tout lieu de croire qu'un armement considerable, qui se préparoit en Angleterre & à Baston, regardoit l'Isle de Terre-Neuve. Plaisance étoit en très-mauvais état, & M. de Frontenac conjointement avec M. de Champigny représenterent au Ministre que, si nous perdions cette Place, cette perte causeroit un grand embarras dans les négociations de la paix, qu'on préjugeoit devoir bientôt commencer.

MM. de Frontenac & de Champigny proposent d'attaquer Baston.

Ces Messieurs proposerent ensuite de faire partir au printems dix ou douze Vaisseaux de guerre des Ports de France pour combattre l'Escadre Angloise, qui vers le même tems devoit se mettre en Mer, & pour aller ensuite prendre Baston. Ils représenterent que cette

Ville faisoit un grand commerce, & que, si nous en étions une fois les Maîtres, nous le serions absolument de toutes les Pêches. Ce projet étoit fort beau, & de plus facile exécution qu'on ne le croyoit en France; mais le Roy avoit d'autres vûës, & l'on n'étoit pas aussi instruit en France, qu'on l'étoit en Canada, de quelle importance il étoit d'affoiblir la puissance des Anglois dans le Continent de l'Amérique Septentrionnale. 1695.

Le Conseil de Sa Majesté borna donc ses projets pour la Campagne suivante à les chasser des Postes, qu'ils occupoient en Terre-Neuve; du Fort de Pemkuit, d'où ils tenoient toute l'Acadie en échec; & de ce qui leur restoit dans la Baye d'Hudson. Il paroît que l'Expédition de Pemkuit devoit se faire aux dépens du Roy, & les deux autres aux frais de la Compagnie du Nord. Ce qui est certain, c'est que Sa Majesté chargea MM. d'Iberville & de Bonaventure de la premiere. Projet de la Campagne pour l'année 1696.

Les ordres furent envoyés à M. Begon, Intendant de la Rochelle dès le mois de Février, pour armer à Rochefort l'*Envieux* & le *Profond*, & les instructions, qui furent données aux deux Commandans, portoient qu'après qu'ils auroient pris le Fort de Pemkuit, ils le démoliroient jusqu'aux fondemens, & iroient ensuite rétablir celui du bas de la Riviere S. Jean; que de-là ils enverroient M. de Serigny avec le *Dragon*, qu'il commandoit, dans le fond de la Baye d'Hudson; que pour eux ils passeroient en Terre-Neuve, qu'ils se joindroient à plusieurs Navires Malois, qui les y attendroient, & que tous, de concert avec M. de Brouillan,

1696. Gouverneur de Plaisance, attaqueroient les Anglois par Terre & par Mer. Nous verrons en son lieu quel fut le succès de ces diverses Entrepriſes.

Ce que le Roy pense de la guerre des Iroquois.

Quant à la guerre des Iroquois, voici ce que M. de Pontchartrain en écrivit au Gouverneur Général & à l'Intendant au mois de May 1696. » Il paroît à Sa Majesté que la » guerre des Iroquois n'a point eu d'autre cause, » particulierement dans ces derniers tems, que » la jalousie du commerce avec les Nations » d'en haut, & avec la Nouvelle York; leur » situation leur donnant un grand avantage pour » l'un & pour l'autre. Elle croit aussi que l'alié- » nation des Outaouais, & des autres Peuples » de ces Quartiers éloignés, provient de ce que » les François, par leurs courses dans la pro- » fondeur des Terres, en ont usurpé le com- » merce, que ces Nations faisoient avec les au- » tres, qui sont plus avancées vers le Nord, & » qu'enfin la course dans les Bois, plus effrenée » que jamais, nonobstant les défenses, est la » source de tous les désordres de la Colonie, & » a donné occasion à des Etablissemens, qui en » la divisant.... la dissipent, & renversent les » vûës, que Sa Majesté avoit de la réunir, & » d'appliquer les Habitans à la culture des » Terres.

Le Ministre ajoûte que le Roy, après avoir consideré ce que MM. de Frontenac & de Champigny avoient mandé des mauvaises dispositions de nos Alliés, & les difficultés d'une excessive dépense pour la communication avec eux au sujet de la guerre, avoit résolu, de l'avis des Personnes les plus expérimentées, de faire abandonner Michillima-

kinac, & les autres Postes avancés, à la reserve du Fort de S. Louis des Illinois, qu'elle vouloit bien maintenir, à condition, que les Sieurs de la Forêt & de Tonti, à qui Elle en avoit conservé la concession, n'aporteroient, ni ne feroient aporter aucun Castor dans la Colonie. 1696.

Je n'ai pu sçavoir sur les avis de qui le Conseil du Roy avoit pris cette résolution; il est certain que les courses des Canadiens dans les Pays Sauvages ruinoient le commerce de la Nouvelle France, y introduisoient un libertinage affreux, rendoient la Nation méprisable parmi toutes celles de ce Continent, & aportoient un obstacle insurmontable au progrès de la Religion; mais les remedes, que Sa Majesté vouloit y apporter, n'étoient nullement pratiquables dans les circonstances, où se trouvoit la Colonie, puisqu'il est certain que nous n'aurions pas plutôt évacué les Postes avancés, que les Anglois s'en feroient saisis, & que nous aurions eu aussitôt pour Ennemis tous les Peuples, qui s'y étoient établis à notre occasion. Or si ces Peuples s'étoient une fois joints aux Iroquois & aux Anglois, une seule Campagne auroit suffi pour obliger tous les François à sortir du Canada.

D'autre part M. de Frontenac s'étoit enfin convaincu de la nécessité indispensable de faire un effort pour subjuguer les Iroquois. Il l'avoit surtout compris par les dispositions, où il avoit trouvé les Iroquois dans la derniere audience, qu'il leur avoit donnée; mais ce qui acheva de le déterminer à se montrer dans les Cantons avec toutes ses Forces, ce

Mauvaises dispositions de nos Alliés à notre égard.

1696. furent les avis, qui lui vinrent de toutes parts, du mauvais effet, que produiſoit par tout l'inaction des François, malgré les eſperances, dont il avoit ſi lontems flatté ſes Alliés d'une grande Expédition contre l'Ennemi commun.

Cette réſolution priſe, il en fit avertir le Commandant de Michillimakinac par un François, qu'il fit partir avec les Députés des Outaouais, lorſqu'ils s'en retournerent chez eux. Cet Envoyé trouva le Sieur de la Motte Cadillac fort embarraſſé. Des Ambaſſadeurs Iroquois avoient été reçus par les Sauvages de ſon Poſte, & en avoient obtenu tout ce qu'ils ſouhaitoient; c'étoit le fruit des intrigues du Baron. Non-ſeulement ils avoient conclu un Traité de paix avec les Hurons & les Outaouais; mais ils les avoient encore fait réſoudre à s'unir avec nos Ennemis, pour nous faire la guerre.

M. de la Motte Cadillac engage les Outaouais à faire la guerre aux Iroquois.

La Motte Cadillac s'étoit inutilement donné bien des mouvemens pour obtenir d'être préſent à leurs Conferences; mais ONASKE', Chef des Outaouais KISKAKONS, l'avoit inſtruit de tout ce qui s'y étoit paſſé. Il ne reſtoit plus qu'à déconcerter ces intrigues, & la choſe devint encore plus difficile après le retour des Députés, qui avoient été à Montreal, & pendant l'abſence deſquels tout ceci s'étoit tramé. Ces Députés publierent en arrivant que tous les François étoient morts; c'eſt une expreſſion ordinaire aux Sauvages, pour marquer que tout eſt déſeſperé. Ils aſſûrerent en particulier que nous n'oſions paroître ſur Mer, que nous n'avions, ni vin, ni eau-de-vie, & qu'ils revenoient avec les mêmes chemiſes, qu'ils avoient portées à Montreal,

Ononthio ne s'étant pas trouvé en état de leur en donner d'autres. 1696.

Dans cette extrémité la Motte Cadillac ne se déconcerta point ; le François, qui étoit venu avec les Députés, lui ayant remis les Lettres du Gouverneur Général, par lesquelles il apprit plusieurs avantages remportés depuis peu par les Nôtres sur les Iroquois, il les fit extrêmement valoir, surtout l'action de M. de la Durantaye auprès de Boucherville. Il déclara ensuite que, malgré la disette des marchandises, causée par le retardement des Vaisseaux de France, que les vents contraires, & non la crainte des Anglois, avoient empêché d'arriver aussitôt que de coûtume, il donneroit tout ce qui lui en restoit dans ses Magasins, au même prix, où elles avoient toujours été, & qu'il les donneroit même à credit.

Cette proposition eut un très bon effet ; Onaské & quelques autres Emissaires du Commandant en profiterent pour faire ouvrir les yeux aux plus échauffés sur les conséquences des démarches, qu'ils venoient de faire, & lorsque le Sieur de la Motte Cadillac les vit ébranlés, il les assembla. Il leur dit que pour peu qu'ils voulussent réfléchir sur tout ce qui s'étoit passé depuis qu'il étoit avec eux, ils reconnoîtroient que ce n'étoit point lui, qui les avoit trompés, ainsi qu'ils s'en étoient plaints, en termes même assez peu mesurés ; mais qu'ils s'étoient laissé seduire par de mauvais esprits, dont ils auroient dû se défier.

Comme il s'aperçut que ce reproche les avoit touchés, il jugea qu'il seroit inutile de leur faire un plus grand discours, & sans

1696. leur donner le tems de se consulter, il leur proposa d'envoyer plusieurs Partis contre les Iroquois, qui étoient actuellement en chasse avec les Hurons, & quelques Outaouais. Telle est la déplorable condition de ceux, qui ont à gouverner des Barbares sans foi & sans principes d'honneur, de ne pouvoir jamais compter sur leur parole, & de ne trouver souvent d'autre moyen d'éviter d'être les Victimes de leur perfidie, que dans leur facilité même à trahir leur serment, sans autre motif que leur legereté naturelle. Les Outaouais venoient de violer la foi, qu'ils nous avoient si souvent jurée; de nouveaux sermens les avoient attachés aux Iroquois, & ils redeviennent sur le champ leurs Ennemis.

Les Iroquois sont défaits. A peine la Motte Cadillac eut cessé de parler, qu'Onaské, OUILAMEK, Chef Pouteouatami, & un Algonquin, nommé MIKINAC s'étant déclarés Chefs de l'Entreprise, ils eurent bientôt assemblé un nombre considerable de Guerriers. Quelques Hurons coururent sur le champ avertir les Iroquois, qui prirent d'abord la fuite, mais nos Braves firent tant de diligence, qu'ils les atteignirent. On se battit avec acharnement sur le bord d'une Riviere; mais les Iroquois furent enfin obligés de se jetter à la nage pour se sauver. Les Victorieux raporterent à Michillimakinac trente chevelures, & y amenerent trente-deux Prisonniers, avec un butin d'environ cinq-cent robes de Castor. Plusieurs Hurons étoient du nombre des Prisonniers; on les remit entre les mains de leur Nation, qui parut fort sensible à cette déférence.

Suite de cette défaite. Après un coup de cet éclat, il n'y a

pas à craindre que les Outaouais s'accommodassent, au moins sitôt, avec les Iroquois, ni avec les Anglois, sur qui tomboit toute la perte du butin, parce qu'ils avoient avancé leurs marchandises aux Iroquois, lesquels devoient leur abandonner le produit de leur chasse. Quelque tems après M. d'Argenteuil arriva de Montreal à Michillimakinac, & y publia les grands préparatifs, que faisoit M. de Frontenac pour aller attaquer les Iroquois dans leur Pays. M. de la Motte Cadillac invita les Sauvages à se joindre à leur Pere; mais il les avertit qu'il leur faisoit cette invitation de lui-même, n'en ayant aucun ordre de son Général. Onaské déclara d'abord qu'il iroit combattre sous la Banniere d'Onontbio, & le Commandant se flatta pendant quelque tems qu'une Troupe de quatre-cent Guerriers iroit grossir l'Armée Françoise; mais divers incidens rompirent toutes ses mesures, & on eut tout sujet de croire que les Hurons avoient détourné ce coup, pour se venger de l'affront, qu'ils avoient reçu dans la défaite des Iroquois.

1696.

HISTOIRE
ET
DESCRIPTION GENERALE
DE LA
NOUVELLE FRANCE.

LIVRE SEIZIE'ME.

1696. MONSIEUR de Frontenac ayant déclaré la réſolution, où il étoit de pénétrer avec toutes ſes Forces juſques dans le centre du Pays Iroquois, il y eut pluſieurs avis ſur la maniere, dont il falloit s'y prendre pour aſſûrer le ſuccès d'une Expédition ſi déſirée, & dont on n'eſperoit pas moins que la fin d'une guerre, qui avoit mis pluſieurs fois la Colonie Françoiſe ſur le penchant de ſa ruine, qui en empêchoit les progrès, & à la faveur de laquelle les Anglois augmentoient conſiderablement leur commerce, & s'établiſſoient puiſſamment dans le Continent de l'Amérique Septentrionnale.

1696.

On ne s'accordoit pas même sur le tems, qu'on devoit choisir pour la faire. Plusieurs vouloient qu'on allât fondre pendant l'hyver sur le Canton d'Onnontagué avec toutes les Forces de la Colonie, afin d'avoir tout le loisir d'achever dans une seule Campagne de détruire tous les autres Cantons; mais le Chevalier de Callieres ne fut pas de ce sentiment. Il manda au Général qu'il ne trouveroit pas assez de Monde pour marcher en raquette, porter & traîner des vivres & des munitions si loin, & enlever une Bourgade située au milieu du Pays Ennemi, où il étoit facile aux Iroquois de rassembler en peu de tems tout ce qu'ils avoient de Guerriers, & de se fortifier de maniere à arrêter lontems l'Armée Françoise.

Divers avis touchant l'expédition contre les Iroquois.

Il ajoûta que, quand bien même on les forceroit dans leur retranchement, ils pourroient dresser par tout des embuscades à des Troupes chargées de bagages, & les harceler jusqu'aux portes de Montreal; qu'il étoit plus à propos d'attendre la belle saison, & qu'alors rien n'empêcheroit de faire marcher toutes les Troupes, les Milices, & les Sauvages domiciliés; qu'on en composeroit un Corps capable de faire face de tous côtés, & d'exécuter tout ce qu'on voudroit; qu'il seroit bon néanmoins d'aller par avance sur les glaces attaquer les Agniers, qui étoient plus proches, & qui ne se doutant de rien, seroient aisément surpris.

Le Général goûta d'autant mieux ce dernier avis, qu'il avoit pensé de même, & que d'ailleurs la saison fut si mauvaise jusqu'au mois de Janvier, que du côté de Quebec on ne pouvoit

Expédition du Sieur de Louvigny sur les glaces.

1696. voyager sur le Fleuve S. Laurent, ni à pied, ni en voiture, ni en Canot. Il ordonna donc au Gouverneur de Montreal d'envoyer cinq ou six-cent Hommes de son Gouvernement & de celui des Trois Rivieres contre le Canton d'Agnier. Ce Parti fut bientôt prêt, & il étoit sur le point de se mettre en marche, lorsqu'on eut des avis certains que la mine étoit éventée, & que les Agniers prenoient des mesures pour être secourus, non-seulement par les autres Cantons, mais encore par les Anglois de la Nouvelle York.

M. de Callieres le fit sçavoir au Comte de Frontenac, qui lui manda d'envoyer seulement trois-cent Hommes choisis pour tomber sur les Chasseurs Iroquois, qui devoient être en grand nombre, & sans aucune défiance entre le Fleuve S. Laurent & la grande Riviere, où ils avoient accoutumé de chasser pendant l'hyver. Ce Détachement partit en effet à la fin de Janvier sous les ordres de M. de Louvigny; mais il fut arrêté treize jours assez près de Montreal par les neiges, qui tomberent cette année en beaucoup plus grande abondance, qu'à l'ordinaire. Il continua ensuite sa route jusqu'à cinq lieuës de Cataracouy avec des fatigues incroyables, trouvant par tout une neige molle de la hauteur de sept ou huit pieds. Il envoya de-là des Sauvages à la découverte; ceux-ci marcherent sept ou huit jours, & rencontrerent enfin dix Iroquois & une Femme; ils en tuerent trois & prirent le reste. Ces Prisonniers furent menés à Montreal, où on en brûla un, ou deux, & on fit grace aux autres, parce que les François, qui avoient été Esclaves dans leur Pays, les re-

connurent, & rendirent témoignage qu'ils leur avoient obligation de la vie ; mais on les distribua dans les Villages du Sault Saint Louis, de la Montagne & de Lorette. 1696.

Quelques autres Prisonniers, qu'on fit au printems, rapporterent que les Iroquois s'étoient tenus tout l'hyver enfermés dans leurs Forts, & qu'ils devoient bientôt venir en grandes Troupes pour empêcher les François de faire leurs semences. Il y eut en effet plusieurs Partis de ces Barbares, qui se répandirent dans nos Habitations ; mais par la sage prévoyance du Gouverneur de Montreal les travaux de la Campagne n'en furent point interrompus. Il n'y eut que quelques Habitans, qui furent surpris, pour n'avoir pas exécuté les ordres, qu'on leur avoit donnés. Les Iroquois paroissent dans la Colonie.

Le vintiéme de Mars M. de Louvigny relâcha faute de vivres, & peu de jours après la Colonie fit une perte, à laquelle tout le Monde parut très-sensible. Le Chevalier de Crisasy s'étoit flatté qu'après les dernieres preuves, qu'il avoit données de son zéle & de son habileté, la Cour feroit quelque chose en sa faveur ; d'autant plus que le Gouverneur Général & l'Intendant n'avoient rien négligé pour lui faire obtenir les récompenses, que sembloient mériter ses services. Leurs sollicitations ne furent pourtant suivies d'aucun effet, & le Chevalier succomba au chagrin, qu'il en conçut. Il eut du moins en mourant la consolation de voir les Grands & les Petits prendre également part à sa douleur, & regretter qu'un aussi grand mérite que le sien fût demeuré dans l'obscurité. Mort du Chevalier de Crisasy.

Au mois de May le Chevalier de Callieres

1696. descendit à Quebec, pour regler avec le Comte de Frontenac les opérations de la Campagne, dont les préparatifs étoient déja fort avancés; & quand tous les arrangemens eurent été pris, il retourna à Montreal pour tenir la main à l'exécution de ce qui avoit été conclu. Le vint-deux de Juin le Gouverneur Général l'y joignit, accompagné de M. de Champigny, du Chevalier de Vaudreuil, de M. de RAMEZAY, Gouverneur des Trois Rivieres, des Troupes & des Milices du Gouvernement de Quebec, & de celui des Trois Rivieres. Celles du Gouvernement de Montreal étoient déja assemblées, & il ne restoit plus rien à faire, que de se mettre en marche.

Préparatifs pour la Campagne prochaine.

Le quatriéme de Juillet dix Outaouais arriverent à Montreal des environs d'Onnontagué, où ils avoient lontems rodé, sans avoir pu faire un seul Prisonnier. A la fin, ayant eu avis qu'on avoit détaché contr'eux un Parti considerable, ils s'étoient retirés à Cataracouy, où le Sieur DES JORDIS, qui y commandoit, leur ayant appris que tous les François étoient sur le point de se mettre en Campagne, & que le Comte de Frontenac seroit à leur tête, ils témoignerent qu'ils seroient ravis de l'accompagner. Ils venoient donc lui offrir leurs services, & ils furent acceptés d'autant plus volontiers, qu'on se flatta qu'ils attireroient plusieurs de leurs Compatriotes.

Disposition de l'Armée.

Ils avoient rencontré le Général à la Chine, où l'Armée se rendit le même jour, & où arriverent aussi cinq cent Sauvages, dont on fit deux Troupes. M. de Maricourt, Capitaine, eut la conduite de la premiere, composée d'Iroquois du Sault S. Louis, & d'Abé-

naquis domiciliés. La seconde, où étoient les Hurons de Lorette, & les Iroquois de la Montagne, eut pour Commandant MM. de Beauvais, & LE GARDEUR, Freres, tous deux Lieutenans. Les dix Outaouais, auſquels ſe joignirent quelques Algonquins, des Sokokis & des Nipiſſings, firent une Bande ſéparée, que le Baron de Bekancourt ſe chargea de conduire. 1696.

Les Troupes furent partagées en quatre Bataillons, de deux-cent Hommes chacun, ſous les ordres de quatre anciens Capitaines, qui furent MM. de la Durantaye, de MUYS, DU MESNIL, & le Chevalier de GRAIS. On fit auſſi quatre Bataillons des Milices Canadiennes; celui de Quebec étoit commandé par M. de ST MARTIN, Capitaine Reformé; celui de Beaupré, par M. de Grandville, Lieutenant; celui des Trois Rivieres, par M. de GRANDPRE, Major de la Place; & celui de Montreal, par M. DES CHAMBAUTS, Procureur du Roy de cette Ville. M. de SUBERCASE, Capitaine, faiſoit les fonctions de Major Général, & chaque Bataillon, tant des Troupes, que des Milices, avoit ſon Aide-Major.

Le ſixiéme l'Armée alla camper dans l'Iſle Perrot, & le lendemain elle en partit en cet ordre. M. de Gallieres menoit l'Avantgarde, compoſée de la premiere Bande des Sauvages, & de deux Bataillons des Troupes: elle étoit précedée de deux grands Batteaux, où étoit le Commiſſaire d'Artillerie, avec deux piéces de Campagne, des mortiers pour jetter des grenades, des artifices, & autres munitions ſemblables. Quelques Canots conduits Elle part de la Chine.

1696. par des Canadiens les accompagnoient avec toutes sortes de provisions de bouche.

Le Comte de Frontenac suivoit, environné de Canots, qui portoient sa Maison & son Bagage, & d'un bon nombre de Volontaires, ayant avec lui M. LE VASSEUR, Ingénieur en Chef. Les quatre Bataillons de Milices, plus forts que ceux des Troupes du Roy, faisoient le Corps de bataille, que commandoit M. de Ramezai sous le Général, & les deux autres Bataillons des Troupes, avec la seconde Bande des Sauvages, formoient l'Arriere-garde, qui étoit sous les ordres du Chevalier de Vaudreuil.

Sa marche. L'Armée partit en cet ordre, qui ne fut point interrompu pendant la marche, si ce n'est que le Corps, qui avoit fait un jour l'Avantgarde, faisoit le lendemain l'Arriere-garde. Le dix-neuf elle arriva à Catarocouy, où elle sejourna jusqu'au vint-six pour attendre quatre-cent Outaouais, que M. de la Motte Cadillac avoit promis, & qui ne parurent point. Quelques Voyageurs François devoient les accompagner, & ne vinrent point non plus; ils n'oserent apparemment se hazarder seuls dans des chemins, qu'ils croyoient infestés de Partis Ennemis. D'ailleurs on fut obligé de laisser à Catarocouy vint-six Malades, dont la plûpart s'étoient blessés en montant les Rapides.

Le vint-huit l'Armée se trouva à l'entrée de la Riviere de Chouguen. Comme cette Riviere est étroite & rapide, le Général, avant que de s'y engager, envoya cinquante Découvreurs par Terre de chaque côté. Ce jour-là il ne put faire qu'une lieuë & demie.

Le lendemain l'Armée fut séparée en deux Corps pour faire plus de diligence, & pour occuper les deux bords de la Riviere par Terre & par Eau. M. de Frontenac prit la gauche avec M. de Vaudreuil, les quatre Bataillons des Troupes, & un de Milices. MM. de Callieres & de Ramezai avec tout le reste, tinrent la droite. Sur le soir on se réunit après avoir fait trois lieuës, & on s'arrêta au pied d'une chute, qui a dix, ou douze pieds de haut, & occupe toute la largeur de la Riviere. 1696.

La plus grande partie de l'Armée s'étoit mal-à-propos engagée dans le courant de cette chute, & il eût été dangereux de la faire reculer en arriere. Le Gouverneur de Montreal se chargea de remedier à ce désordre. Il fit mettre tout son Monde à l'Eau, fit porter les canons par Terre, & traîner tous les Bateaux sur des rouleaux jusqu'au-dessus de la chute, & cette opération, qui dura jusqu'à dix heures du soir, se fit aux flambeaux d'écorce avec un ordre merveilleux. Ce Rapide passé, on commença à marcher avec plus de précaution, non-seulement parce qu'on aprochoit de l'Ennemi; mais parce que les chemins, pour ceux, qui étoient par Terre, étoient très-mauvais; le Chevalier de Vaudreuil ayant fait avec toute sa Troupe cinq lieuës dans l'eau jusqu'aux genoux.

Elle court un grand risque, & elle est sauvée pa l'habileté de M. de Callieres.

Enfin l'Armée entra dans le Lac de Gannentaha par un endroit, qu'on nomme *le Rigolet*, & qu'il n'eût pas été facile de forcer, si les Ennemis eussent eu la précaution de s'en saisir. On y trouva deux paquets de joncs pendus à un Arbre, qui, suivant la coûtume

Elle arrive à Onnontagué.

1696. des Sauvages, marquoient que quatorze-cent trente-quatre Guerriers, car il y avoit autant de joncs dans les deux pacquets, attendoient les François pour les combattre, & les défioient. L'Armée traversa ensuite le Lac en ordre de bataille. M. de Callieres, qui avoit la gauche, feignit de faire la descente de ce côté-là, où étoient les Ennemis, & dans le même tems le Chevalier de Vaudreuil la fit sur la droite, avec sept, ou huit-cent Hommes, puis tournant autour du Lac, alla joindre M. de Callieres : alors tout le reste de l'Armée débarqua.

Les Onnontagués avoient été avertis par un Transfuge.

M. le Vasseur traça aussitôt un Fort, qui fut achevé le lendemain. On y enferma le Magasin des vivres, les Canots, les Batteaux, & la garde en fut confiée au Marquis de Crisasy & à M. DES BERGERES, tous deux Capitaines, auxquels on donna cent cinquante Hommes choisis. Je ne sçai au reste comment les préparatifs de cette Expédition n'ayant été couverts d'aucun prétexte, on avoit pu se flatter de surprendre les Iroquois. Il est vrai que l'incertitude, où étoit le Public, de l'endroit, où devoit tomber l'orage, tint lontems les Cantons en suspens ; mais un malheureux Transfuge du Village de la Montagne, qui avoit été détaché avec plusieurs autres du même Village, pour faire des Prisonniers, les instruisit du véritable dessein des François.

Ruse du Chevalier de Callieres, & ce qu'elle produit.

Un autre avis, que ce Traître alla ensuite donner au Canton de Tsonnonthouan, qui étoit le sien, produisit un effet tout contraire à celui, qu'il prétendoit : le Chevalier de Callieres, qui connoissoit assez les Sauvages, pour s'attendre que quelques uns, de ceux, qui

s'étoit aviſé, en partant de Catarocouy, de dire aſſez haut qu'il ne falloit point être ſurpris de ce que les Outaouais n'arrivoient point, puiſque M. de Frontenac les avoit fait prier d'attaquer le Canton de Tſonnonthouan, tandis qu'il marcheroit à Onnontagué : le Déſerteur ne manqua pas de porter cette nouvelle à ſes Compatriotes, ce qui fut cauſe que tous les Guerriers y reſterent pour le défendre. 1696.

Ce même ſoir on aperçut une grande lueur du côté du grand Village d'Onnontagué, & on jugea, comme il étoit vrai, que les Sauvages y avoient mis le feu : la nuit ſuivante un autre Tſonnonthouan déſerta. Ces deux Hommes avoient été pris en guerre l'année précédente ; on leur avoit accordé la vie, & ils témoignoient beaucoup d'affection pour les François ; mais la prudence vouloit qu'on ne comptât point ſitôt ſur leur fidélité. On avoit déja découvert beaucoup de piſtes de Gens, qui alloient à Goyogouin & à Onneyouth, & qui venoient de ces deux Cantons ; on ne douta point que les Onnontagués n'y euſſent envoyé toutes les bouches inutiles du leur, & qu'à leur place on n'en eût fait venir tous ceux, qui étoient en état de porter les armes. Les Onnontagués brûlent leur grand Village.

Le troiſiéme, l'Armée alla camper à une demie-lieuë du débarquement, auprès des Fontaines ſallées, dont j'ai parlé ailleurs. Le jour ſuivant M. de Subercaſe la rangea en bataille ſur deux lignes, & fit les Détachemens néceſſaires pour porter l'Artillerie. M. de Callieres commandoit la ligne de la gauche, & comme il étoit incommodé des jambes, il avoit eu la précaution de faire embarquer un Cheval, qu'il monta. Le Chevalier de Vaudreuil On n'y trouve Perſonne.

1696. conduisoit celle de la droite, qui étoit la moins exposée : le Général étoit entre les deux, porté dans un fauteuil, environné de sa Maison, & des Volontaires, ayant devant lui le canon. Le chemin étoit très-difficile, & l'on ne put arriver que le soir fort tard au Village, que l'on trouva presque tout en cendres, & deux François, qui y étoient Prisonniers depuis lontems, tout récemment massacrés.

Négligence des Ennemis. Ce qui surprit davantage, c'est que les Ennemis avoient ruiné leur Fort, où ils auroient pu se défendre lontems, ce qu'on reconnut aux vestiges, qui en restoient. On ne comprenoit pas même que les Anglois, qui l'avoient bâti, l'eussent ainsi abandonné, & n'eussent fait aucun mouvement pour secourir leurs Alliés. Ce Fort étoit un quarré long à quatre Bastions, environné d'une double palissade flanquée de redoutes, avec une enceinte fermée de perches de quarante, ou cinquante pieds de haut. Quinze-cent Iroquois, autant d'Anglois, quelques piéces d'Artillerie, qu'on pouvoit aisément faire venir de la Nouvelle York, la proximité des Bois si propres aux embuscades, & la facilité de défendre le Rigolet, auroient suffi pour mettre le Comte de Frontenac en danger de recevoir un échec, ou dans la nécessité de s'en retourner sans rien faire.

Les Onneyouths demandent la paix. Le cinquiéme au matin deux Femmes & un Enfant du Village de la Montagne, qui étoient depuis six ans Captifs à Onnontagué, s'échaperent, & vinrent au Camp, où ils confirmerent que depuis six jours tout ce qui n'étoit pas en état de porter les armes, s'étoit refu-

gié à une lieuë de-là. L'après-dîné du même jour un Soldat François, qui avoit été pris avec le P. Milet, arriva d'Onneyouth, chargé d'un Collier de la part des Chefs de ce Canton, pour demander la paix. Le Général le renvoya sur le champ avec ordre de dire à ceux, qui l'avoient député, qu'il vouloit bien recevoir leurs soumissions, mais à condition qu'ils viendroient s'établir dans la Colonie; qu'au reste ils ne comptassent point de l'amuser par de feintes négociations, & qu'il alloit faire marcher des Troupes pour sçavoir leur derniere réponse. 1696.

M. de Vaudreuil marche à Onneyouth.

En effet le lendemain le Chevalier de Vaudreuil partit pour ce Canton à la tête de six, ou sept-cent Hommes. Il avoit ordre de couper les bleds, de brûler les Villages, de recevoir six Chefs en qualité d'ôtage, & au cas, qu'on voulût lui faire la moindre résistance, de passer au fil de l'épée tous ceux, qu'il pourroit joindre. Le sixiéme un jeune François, Prisonnier depuis sept ans à Onnontagué, s'échapa, & donna connoissance de plusieurs caches de bled & de hardes, que les Ennemis n'avoient pas eu le tems d'emporter. On s'en saisit, on commença de couper les bleds, & de ruiner le Pays, ce que l'on continua les deux jours suivans.

Constance d'un Vieillard brûlé par nos Sauvages.

Le huitiéme un Onnontagué, âgé, dit-on, de près de cent ans, fut pris dans le Bois, n'ayant pu fuir avec les autres, ou ne l'ayant pas voulu; car il paroît qu'il y attendoit la mort avec la même intrépidité, que ces anciens Senateurs Romains dans le tems de la prise de Rome par les Gaulois. On l'abandonna aux Sauvages, qui, sans égard pour

1696. son grand âge, déchargerent sur lui le dépit, que leur avoit causé la fuite des autres. Jamais peut-être Homme n'a été traité avec plus de barbarie, & n'a témoigné plus de fermeté & de grandeur.

Ce fut sans doute un spectacle bien singulier que de voir plus de quatre-cent Hommes acharnés autour d'un Vieillard décrépite, duquel, à force de tortures, ils ne purent arracher un soupir, & qui ne cessa, tant qu'il vécut, de leur reprocher de s'être rendu les Esclaves des François, dont il affecta de parler avec le dernier mépris. La seule plainte, qui sortit de sa bouche, fut, lorsque par compassion, ou peut-être de rage, quelqu'un lui donna deux ou trois coups de couteau pour » l'achever. » Tu aurois bien dû, lui dit-il, ne » pas abreger ma vie, tu aurois eu plus de tems » pour apprendre à mourir en Homme. Quant » à moi, je meurs content, parce que je n'ai » aucune bassesse à me reprocher.

Ce que fait M. de Vaudreuil à Onneyouth.

Le neuf M. de Vaudreuil, après avoir brûlé le Fort & les Villages du Canton d'Onneyouth revint au Camp avec environ trente-cinq Hommes, la plûpart Prisonniers François, dont il avoit rompu les chaînes; ils étoient accompagnés des principaux Chefs du Canton, qui venoient se mettre à la discrétion de M. de Frontenac. Ce Général leur fit un accueil très-favorable, dans l'esperance d'attirer les autres; mais son attente fut vaine. Il se rencontra dans cette Troupe un jeune Agnier, qui étoit venu à Onneyouth pour voir ce qui s'y passoit: il fut reconnu pour avoir déserté l'hyver précédent du Village de la Montagne, & il fut brûlé. Il avoit raporté

au Chevalier de Vaudreuil que des Agniers & des Anglois s'étoient assemblés à Orange au nombre de trois-cent, pour aller au secours d'Onneyouth, qu'ils prévoyoient bien devoir être attaqué ; mais qu'ils étoient d'abord retournés sur leurs pas, & que la consternation étoit grande par tout. 1696.

Sur cet avis le Conseil de guerre fut assemblé, & l'on y délibera de ce qu'il y avoit à faire pour mettre la derniere main à une Expédition si bien commencée. Le Comte de Frontenac fut d'abord d'avis qu'il falloit aller traiter le Canton de Goyogouin, comme on venoit de faire ceux d'Onnontagué & d'Onneyouth, & non-seulement cette proposition fut généralement applaudie ; mais on ajoûta qu'après avoir ruiné ces trois Cantons, il falloit y construire des Forts, pour empêcher les Sauvages de s'y rétablir. On délibere sur le parti, qu'on doit prendre.

Cela fut encore approuvé ; le Chevalier de Callieres s'offrit à demeurer pendant l'hyver dans le Pays pour exécuter ce projet, & son offre fut aussi d'abord acceptée. M. de Maricourt & quelques autres Officiers, la plûpart Canadiens, comme plus accoûtumés que les autres à vivre dans les Bois, & à y suivre les Sauvages, furent nommés pour y rester sous ses ordres ; mais on fut bien surpris, lorsque dès le soir même le Général déclara qu'il avoit changé de pensée, & qu'il falloit se disposer à reprendre la route de Montreal.

Le Chevalier de Callieres eut beau lui représenter qu'il falloit du moins, avant que de sortir du Pays, réduire les Goyogouins, les plus fiers de tous les Iroquois, & les plus aisés à dompter ; qu'il n'y avoit pour cela se Le Comte de Frontenac, contre le sentiment de tout le Monde laisse son Expé-

1696. qu'à descendre une belle Riviere, qui conduisoit dans ce Canton, & qu'il n'étoit besoin pour cette Expédition, que d'une partie de l'Armée; il ne put rien obtenir, & l'on assûre qu'il échapa au Comte de Frontenac de dire que le Gouverneur de Montreal étoit jaloux de sa gloire, & que c'étoit pour l'effacer, qu'il vouloit l'engager dans une nouvelle Entrepriſe, dont le ſuccès étoit incertain. Quoiqu'il en ſoit, le mécontentement devint preſque général, & ceux, qui le cacherent le moins, furent les Canadiens, & les Iroquois du Sault S. Louis.

dition imparfaite.

Soupçons contre lui.

Mais malgré les inſtances réitérées de ces Derniers, que M. de Frontenac n'aimoit point, il fit ſonner la retraite, en diſant aſſez haut: » On veut obſcurcir ma gloire, & il eſt tems que je prenne un peu de repos. « La Tradition, que j'ai trouvé aſſez conſtante au bout de neuf ans dans le Canada, eſt que quelques Perſonnes, qui ne vouloient pas voir finir la guerre ſitôt, avoient repréſenté au Gouverneur Général au ſortir du Conſeil que, ſi la Nation Iroquoiſe étoit une fois détruite, ou entiérement hors d'état de nous cauſer de l'inquiétude, le Roy ne manqueroit pas de faire une réforme conſidérable dans les Troupes, que Sa Majeſté entretenoit dans la Colonie.

C'étoit-là le prendre par ſon foible; il aimoit à dominer, il avoit la nomination de la plûpart des Emplois militaires, qui rendoit toutes les bonnes Familles abſolument dépendantes de lui, & lui concilioit une autorité, dont la diminution l'auroit mortifié. D'ailleurs il avoit aſſez d'eſprit pour comprendre que la

Cour, où l'on recevoit de tems en tems des Mémoires contre sa conduite, le ménageroit moins, quand elle le jugeroit moins nécessaire. Il crut donc, à ce que ses Ennemis ont prétendu, devoir conserver un Ennemi, dont il avoit besoin pour se maintenir dans le point d'élévation, où il se trouvoit. 1696.

Mais pour estimer un Homme de ce rang capable d'avoir ainsi sacrifié la tranquillité d'une Colonie à son ambition; flétri des Lauriers, qu'il étoit venu cueillir si loin, & avec tant de fatigues à l'âge de 74. ans; & terni toute la gloire, qu'il avoit acquise depuis son retour en Canada, il faut, ce semble, une évidence, que les plus fortes conjectures ne donnent point; & ce n'est pas assez qu'on n'ait pu concevoir le motif, qui le faisoit agir, pour lui en attribuer un, qui le déshonoreroit. D'ailleurs, s'il avoit dans la Nouvelle France un grand nombre de Partisans, que son mérite personnel avoit prévenus en sa faveur, ou que l'intérêt & la reconnoissance lui attachoient, il y avoit encore plus de Personnes, qui croyoient avoir sujet de se plaindre de lui. Or on sçait assez que le ressentiment laisse des impressions beaucoup plus durables, que l'estime & la reconnoissance, qui souvent sont ensevelies dans le tombeau avec celui, qui en étoit l'objet.

Le Comte de Frontenac laissa donc murmurer les Sauvages & tous ceux, qui n'approuvoient pas sa résolution. Il partit le neuf, & alla camper à deux lieuës de son Fort. Il s'y rendit le dix, & le fit raser. Il s'embarqua le lendemain, & le vint il arriva à Montreal, n'ayant perdu que six Hommes dans son Ex- L'Armée retourne à Montreal.

1696. pédition, à ſçavoir deux Sauvages, qui s'étant enyvrés d'eau-de-vie, furent maſſacrés par les Iroquois; un François, dont le Canot fut attaqué dans la retraite, & trois autres, qui ſe noyerent dans les Rapides, pour n'avoir pas ſuivi la route, qu'on leur avoit marquée.

Pourquoi nos Alliés ne furent pas de cette Expédition.

M. de Frontenac trouva à Montreal le Sieur d'Argenteuil, qui étoit venu de Michillimakinac avec cinquante François, pour l'accompagner à Onnontagué, mais qui étoit arrivé trop tard. Ce fut par cet Officier, qu'on apprit la véritable raiſon, qui avoit empêché nos Alliés d'aller joindre le Général, comme ils l'avoient promis. Cette raiſon n'étoit qu'une mauvaiſe volonté de leur part, colorée de prétextes, qui ne valoient pas mieux, & dont le plus ſpécieux fut la perſuaſion, où ils étoient, qu'il en ſeroit de cette Entrepriſe, comme de pluſieurs autres projets tous ſemblables, qu'on avoit formés les années précédentes, & qui n'avoient point eu d'exécution.

M. de Frontenac veut obliger les Iroquois à lui demander la paix.

Cependant le Gouverneur Général, non-ſeulement croyoit avoir beaucoup fait, en humiliant les Iroquois; mais comme il étoit inſtruit que la diſette des vivres n'étoit guéres moins grande dans les Cantons, où il n'avoit pas pénétré, que dans ceux, qu'il avoit ravagés, & que la Nouvelle York n'étoit nullement en état de leur en fournir, il ſe flatta que cette Nation, pour éviter ſa ruine entiere, accepteroit la paix aux conditions, qu'il lui plairoit de lui impoſer. Pour achever de l'y contraindre, il réſolut de continuer la guerre, & après avoir donné à ſes Troupes & aux Milices le tems de ſe refaire de leurs travaux, il en fit pluſieurs Détachemens, qui

harcelerent l'Ennemi jusqu'à la fin de l'automne. 1696.

Il descendit lui-même à Quebec, dès qu'il eut donné ses ordres, & le vint-cinquiéme d'Août *le Wesp*, Navire du Roy, y arriva avec un commandement exprès du Roy d'y embarquer des Troupes & des Canadiens sous la conduite de M. de Muys, Capitaine, Officier de mérite, & des plus capables, qu'il y eût alors dans la Colonie. *Le Wesp* devoit porter ce renfort droit à Plaisance, & y attendre M. d'Iberville, lequel ne devoit s'y rendre, qu'après avoir enlevé aux Anglois le Fort de Pemkuit, suivant le plan, dont nous avons parlé au Livre précédent. Préparatifs pour l'attaque de Pemkuit.

La Cour avoit extrêmement à cœur cette Entreprise; une Place fortifiée au milieu des Nations Abénaquises donnant lieu de craindre qu'à la fin ces Sauvages, si nécessaires à la Nouvelle France, ou ne fussent accablés par toutes les Forces de la Nouvelle Angleterre, ce qui seroit infailliblement arrivé, si les Anglois avoient eu des Gouverneurs plus habiles; ou détachés pour toujours de notre alliance par le défaut de secours de notre part; mais nos Ennemis prenoient pour arriver à ce but des moyens, qui n'étoient propres qu'à les en éloigner.

Quelques mois auparavant des Abénaquis s'étoient encore laissés attirer à Pemkuit par l'esperance, qu'on leur avoit donnée de leur remettre des Prisonniers de leur Nation: ils y avoient été assez bien reçus d'abord; mais lorsqu'ils se croioient plus en sûreté, deux furent tués à coups de pistolet. On voulut ensuite se saisir des autres, & quoiqu'ils eus- Nouvelle trahison faite aux Abénaquis par les Anglois.

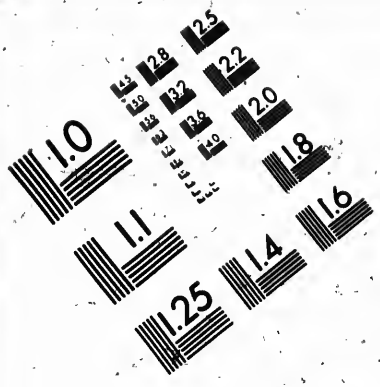

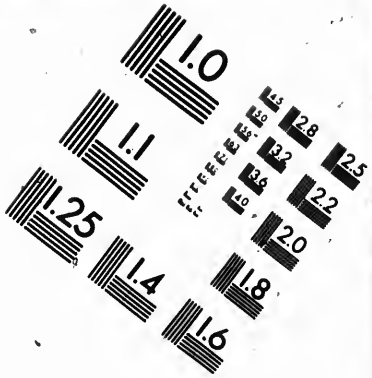

IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)

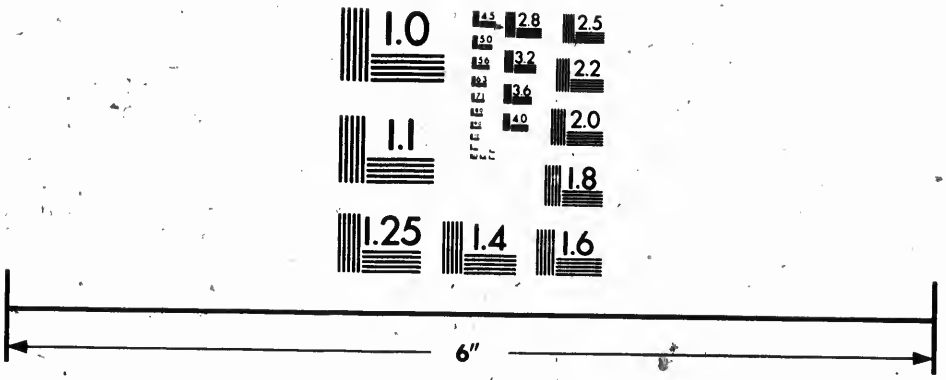

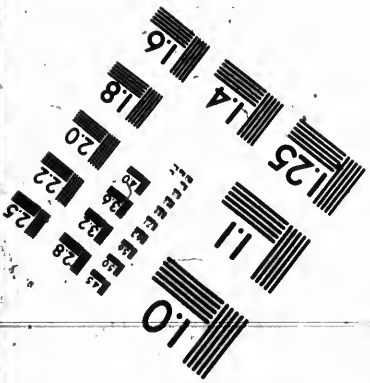

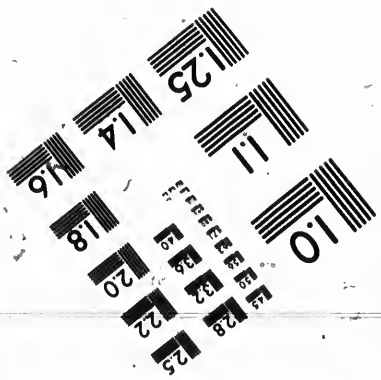

Photographic Sciences Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

1696. sent été surpris, il se défendirent lontems avec leur valeur ordinaire. Deux furent tués; il en coûta aussi la vie à deux Anglois. Il paroît que les autres Sauvages, dont je n'ai pu sçavoir le nombre, demeurerent Prisonniers; car je trouve que Taxous, qui étoit un de ces derniers, tua en chemin deux de ses Conducteurs, & se sauva : quelques autres s'évaderent après lui.

On ne comprenoit pas comment les Anglois ne voyoient point qu'en prenant une autre conduite, ils auroient pu réussir avec le tems à gagner un Peuple naturellement doux & facile; mais les Nations, non plus que les Particuliers, ne se défont jamais de leur caractere, & sont presque toujours les Victimes de leur défaut dominant. Par la même raison ces trahisons si fréquentes ne corrigeoient point les Abénaquis d'une confiance, dont ils avoient été si souvent les Dupes, non plus que de leur peu de prévoyance, qui les reduisoit presque toujours à manquer du nécessaire. La moindre lueur d'esperance de délivrer leurs Freres d'un esclavage, dont ils connoissoient la dureté, suffisoit pour effacer de leur mémoire les piéges, qu'on leur avoit tant de fois tendus sous cet appas, & l'on apréhendoit avec raison qu'à la fin ils ne s'accommodassent avec un Ennemi, dont ils oublioient toujours qu'ils n'avoient rien a esperer, & qu'ils ne devoient cesser de craindre.

MM. d'Iberville & de Bonaventure arrivent en Acadie.

C'est ce qui fit prendre au Conseil du Roi la résolution de les délivrer d'un voisinage, qui ne pouvoit manquer de causer avec le tems leur perte, quelque parti qu'ils prissent, & on étoit persuadé que de leur conserva-

tion dépendoit celle de l'Acadie, & de toutes ses dépendances. MM. d'Iberville & de Bonaventure, à qui j'ai dit que Sa Majesté avoit donné la Commission d'attaquer Pemkuit, arriverent le vint-six de Juin à la Baye des Espagnols : ils y trouverent des Lettres du Chevalier de Villebon, par lesquelles ils apprirent que trois Navires Anglois les attendoient à l'entrée de la Riviere S. Jean, & ils se remirent en Mer le quatriéme de Juillet, pour les aller chercher. 1696.

Ils les rencontrerent le quatorze, & d'Iberville ayant démâté le Niewport de vintquatre pièces de canon, s'en rendit Maître, sans avoir perdu un seul Homme. Les deux autres se sauverent à la faveur d'une brume fort épaisse, qui s'éleva tout à coup. Cinquante Micmaks, que d'Iberville avoit embarqués sur son bord à la Baye des Espagnols, contribuerent beaucoup à sa victoire. Le lendemain les deux Navires François s'approcherent de la Riviere S. Jean, où le Chevalier de Villebon les attendoit avec cinquante Sauvages ; ils y resterent jusqu'au deuxiéme d'Août, & y débarquerent les munitions, dont on les avoit chargés pour le Fort de *Naxoat*, qu'on avoit substitué à celui de Jemser. Les cinquante Sauvages, qui accompagnoient Villebon, & qui étoient de la même Nation, que ceux, qui avoient suivi M. d'Iberville, s'embarquerent sur le *Profond*, que commandoit M. de Bonaventure. Ils prennent un Vaisseau Anglois.

Le septiéme ils mouillerent à Pentagoët. Ils y trouverent le Baron de Saint Castin avec deux-cent Sauvages, Canibas & Malecites, & M. d'Iberville leur distribua les présens du Attaque du Fort de Pemkuit.

1696. Roy, tant pour eux, que pour ceux des leurs, qui étoient alles en guerre d'un autre côté. S. Castin & sa Troupe s'embarquerent ensuite dans leurs Canots, avec M. de Villieu, Capitaine, M. de Montigny, & vint-cinq Soldats de la Compagnie de Villieu. Ils arriverent le treize à la vûë de Pemkuit, & ils l'investirent le quatorze.

Le même jour MM. d'Iberville & de Bonaventure mouillerent à une lieuë de la Place, & ayant appris que Saint Castin avoit déja dressé deux mortiers & un canon, il envoyerent sur les cinq heures du soir sommer le Commandant, qui se nommoit CHUBB. Cet Officier reçut la sommation avec beaucoup de fierté, & répondit que quand la Mer seroit toute couverte de Vaisseaux François, & la Terre d'Indiens, il ne se rendroit pas, qu'il n'y fût forcé.

Sur cette réponse les Sauvages commencerent à tirer : le Fort fit aussi un assez grand feu de mousqueterie, & tira quelques coups de canon. Sur les deux heures après mi[illegible] M. d'Iberville descendit à Terre, & fit travailler avec tant de diligence aux batteries, qu'à trois heures après midi elles étoient toutes dressées, & qu'on tira cinq bombes, qui mirent l'allarme dans le Fort. Saint Castin, qui s'en aperçut, fit avertir les Assiégés que, s'ils attendoient l'assaut, ils auroient à faire aux Sauvages, dont ils sçavoient bien qu'ils n'avoient aucun quartier à esperer.

Il Capitule. Cette ménace eut son effet : la Garnison, qui étoit de quatre-vint douze Hommes, obligea le Commandant de capituler. Les conditions, qu'il demanda, furent qu'on ne

dépouilleroit Perſonne ; que le Commandant & tous les Siens ſeroient envoyés à Baſton, & échangés contre les François & les Sauvages, qu'on y retenoit ; & qu'on les garantiroit contre la fureur des Indiens. Tout cela fut accordé, Ghubd & ſa Garniſon ſortirent le ſoir même de la Place, & M. de Villieu y entra avec ſoixante François. Les Priſonniers furent enſuite menés dans une Iſle ſous le canon des Vaiſſeaux de Roy, où il n'y avoit pas à craindre qu'ils fuſſent inſultés par les Sauvages, & cette précaution étoit encore plus néceſſaire, qu'on ne l'avoit cru d'abord. 1696.

Villieu en entrant dans le Fort, y trouva un Canibas aux fers ; & parmi des papiers, que le Commandant avoit négligé d'emporter, ou de brûler, un ordre venu depuis peu de Baſton de faire pendre ce Priſonnier. Villieu étoit trop ſage pour inſtruire alors les autres Sauvages de cet ordre ; mais le Priſonnier étoit dans l'état du Monde le plus déplorable, ayant les jambes roides comme un bâton, & paroiſſant prêt à expirer, ce qui mit ſes Compatriotes dans une rage, dont on eut bien de la peine à empêcher les effets. Le Fort de Pemkuit n'étoit pas une auſſi bonne Place, qu'il le paroiſſoit ; toutefois il eſt certain que, s'il eût défendu par de braves Gens, le ſuccès du ſiége eût pû être douteux, ou du moins il en eût coûté bien du ſang pour s'en rendre Maître. On n'y manquoit de rien pour une longue défenſe, le magaſin à poudre n'avoit à craindre que les bombes, encore n'étoit-ce que par un petit endroit, parce qu'un gros Rocher, contre lequel il étoit apuyé, faiſoit

1696. une partie de sa voute & de ses murailles. Enfin il y avoit dans le Fort quinze pièces d'Artillerie montées, & rien n'étoit mieux ménagé, ni plus propre, que les logemens des Officiers & des Soldats.

On renvoye à Baston une partie des Prisonniers.

Le dix-sept & le dix-huit furent employés à le ruiner. Ensuite M. d'Iberville envoya une partie de la Garnison au Commandant de la nouvelle Angleterre, & lui fit dire que, s'il vouloit retirer le reste, & l'Equipage du Niewport, il falloit lui remettre incessamment tous les François & leurs Alliés, qu'il retenoit dans ses prisons. Il partit en même tems pour Pentagoët, où il attendit quelque tems la réponse du Commandant; mais comme elle tarda beaucoup, & qu'il n'avoit pas assez de vivres pour nourrir tant de Monde, il renvoya encore cent Hommes à Baston, & ne retint que les Officiers, dont il confia la garde à M. de Villieu.

Les deux Navires François évitent une Escadre Angloise.

Le troisiéme de Septembre il fit voile avec M. de Bonaventure & sa prise. Ils avoient à peine doublé les Isles, qui sont à l'entrée de la riviere de Pentagoet, qu'ils aperçurent au vent sept Voiles, qui venoient à eux, & qui les tenoient entr'elles & la Terre. D'Iberville cria aussitôt au Sieur de Lauson, qui commandoit le Niewport, où étoient les cent Micmacs, qu'il avoit embarqués à la Baye des Espagnols & à la Riviere S. Jean, de se tenir le plus près de lui qu'il seroit possible.

Les Sauvages de leur côté, qui ne douterent point qu'il ne fallût se battre, prierent cet Officier que plûtôt que de se rendre, il abordât le plus grand des Vaisseaux Ennemis, parce qu'ils aimoient mieux mourir les armes

à

à la main, & après avoir vengé par avance leur mort, que de pourrir dans les cachots de Baſton. Lauſon le leur promit; mais ſur le ſoir l'Eſcadre Angloiſe étant déja fort proche, d'Iberville fit revirer de bord & porter à Terre; puis après avoir fait une lieuë, il alongea la Côte en tirant vers les Monts déſerts. Alors les Anglois déſeſpérant de le joindre, ou n'oſant s'aprocher d'une Côte, qu'ils ne connoiſſoient peut-être pas aſſez, changerent auſſi de route, & prirent celle de la Riviere de S. Jean. 1696.

Le lendemain matin d'Iberville ne les voyant plus, s'éléva au large, & courut ainſi juſqu'à l'Iſle Royale, ou de Cap Breton; ce qui l'empêcha d'embarquer un aſſez grand nombre de Sauvages, qui l'attendoient dans le Port de la Héve, & qui devoient l'accompagner en Terre-Neuve. Il débarqua même dans l'Iſle Royale ceux, qui étoient ſur le Niewport, à la réſerve de trois, qui ne voulurent point le quitter, & le douziéme d'Août il mouilla dans la Rade de Plaiſance, n'ayant perdu dans ſon Expédition que le jeune du Taſt, Garde-Marine, & qui ſervoit d'Enſeigne ſur ſon bord. Cet Officier s'étoit donné de ſi grands mouvemens pour le ſiége de Pemkuit, qu'il fut attaqué d'une pleureſie, dont il mourut. Ils arrivent à Plaiſance.

Cependant l'Eſcadre Angloiſe, qui avoit manqué les trois Navires François rencontra le Chevalier de Villebon, qui s'en retournoit à ſon Fort de Naxoat avec une Troupe de Sauvages, & le fit Priſonnier. De-là elle continua ſa route vers l'Acadie, & mouilla l'ancre vis-à-vis de Beaubaſſin, où elle débarqua M. de Villebon eſt pris par les Anglois.

1696. quatre-cent Hommes, parmi lesquels il y avoit cent cinquante Sauvages. Alors un nommé BOURGEOIS, qui avoit une Habitation dans ces Quartiers-là, se mit dans une Chaloupe, & alla trouver le Commandant à son bord; il lui présenta un Ecrit, par lequel tous les Habitans de Beaubassin s'étoient engagés; au tems de la conquête de l'Acadie par le Chevalier Phibs, à demeurer fidéles au Roy Guillaume, & avoient été reçus sous sa protection.

Ceux-ci exercent plusieurs hostilités en Acadie contre le droit des Gens.

Le Commandant ayant lu cet Ecrit, assûra Bourgeois qu'il ne seroit fait aucun tort à Personne, & défendit même à ses Soldats de rien prendre dans les Habitations, ni de tuer plus de Bestiaux, qu'il ne leur en faudroit pour vivre. Il se rendit ensuite avec ses principaux Officiers chez Bourgeois, où plusieurs autres Habitans vinrent le saluer; mais tandis qu'il étoit dans cette maison, dont le Maître le régaloit de son mieux, ses Soldats se disperserent dans toutes les autres, & s'y comporterent comme dans un Pays de conquête.

Plusieurs Habitans s'étoient bien douté que cela arriveroit, & s'étoient mis en sûreté dans des lieux, où ils sçavoient bien qu'on n'iroit pas les chercher: ils n'en voulurent pas même sortir, quoiqu'on pût leur dire pour les rassûrer de la part du Général Anglois, & bien leur en prit; car bientôt ce Général ne garda pas plus de mesures que ses Soldats; ceux, qui firent paroître plus d'humanité, furent les Sauvages. Au bout de neuf jours il ne restoit plus à Beaubassin aucun édifice sur pied, que quelques maisons & quelques granges, dont on avoit tout enlevé, & l'Eglise, à laquelle

on n'avoit point encore touché ; mais des Anglois y ayant ensuite aperçu une Affiche signée de M. de Frontenac, & qui contenoit quelque Reglement pour la Traite, le Commandant qui en fut averti, éclata en reproches contre les Habitans, menaça de les traiter comme des Sujets rebelles, acheva de les ruiner, & fit réduire l'Eglise en cendres. 1696.

Il leur présenta ensuite un Ecrit en Anglois à signer, disant qu'il ne contenoit qu'une nouvelle Déclaration, par laquelle ils se reconnoissoient Sujets du Roy Guillaume, & ajoûta qu'elle leur serviroit de sauvegarde contre les Anglois, qui pourroient débarquer sur leur Côte. Cela fait, il se rembarqua, & le vintaeuf de Septembre il appareilla pour la Riviere S. Jean, où il arriva le même jour. Un Enseigne de la Garnison de Naxoat, nommé CHEVALIER, étoit en vedette à l'entrée de cette Riviere, avec un petit Détachement de trois ou quatre Soldats : il aperçut d'abord un Brigantin d'environ soixante tonneaux, & le lendemain il fut attaqué par des Anglois, qui avoient mis pied à Terre, sans qu'il s'en fût aperçu.

Il se jetta dans le Bois, & alla avertir son Commandant de l'arrivée des Ennemis, dont il n'avoit pu sçavoir ni le nombre, ni les Forces. Ce Commandant étoit le Chevalier de Villebon, qui avoit apparemment été relâché, ayant fait voir qu'il n'étoit pas prisonnier de bonne guerre, parce qu'il avoit été arrêté avec un Passeport en bonne forme. Deux jours après Chevalier retourna à la Mer lui troisiéme ; mais il tomba dans une embuscade, que lui avoient dressée quelques

1696. Sauvages ; il y fut tué, & ſes deux Soldats pris.

Ils font le ſiége de Naxoat.

Ceux-ci, je ne ſçai par quels motifs, découvrirent aux Anglois pluſieurs caches, qu'on avoit faites aſſez près de-là de munitions & de marchandiſes, & le tout fut embarqué dans les Navires, qui reprirent auſſitôt la route de Baſton. Ils n'avoient pas encore fait beaucoup de chemin, qu'ils rencontrerent une Fregate de trente-deux piéces de canon, & deux autres petits Bâtimens, commandés par un Capitaine Anglois, nommé SIKIK, lequel en vertu d'un ordre, dont il étoit Porteur, obligea l'Eſcadre de retourner à la Riviere de S. Jean pour attaquer le Fort de Naxoat. Ainſi l'Armée Ennemie, augmentée de trois Vaiſſeaux, & fortifiée de deux-cent Hommes, reparut à l'entrée de la Riviere S. Jean, lorſqu'on la croyoit bien proche de Baſton.

Le Chevalier de Villebon en reçut la nouvelle le douziéme d'Octobre par M. de NEUVILLETTE ſon Frere, le plus jeune des Fils du Baron de Bekancourt, & qui avoit été envoyé pour ſçavoir ce qu'étoit devenu le Sieur Chevalier. Il avoit écrit la veille au P. SIMON, Recollet, qui gouvernoit aſſez près de-là une Miſſion de Sauvages, pour le prier d'engager le plus qu'il pourroit de ſes Néophytes à le venir joindre, & ce Religieux lui amena le quatorze trente-ſix Guerriers. Il renvoya le lendemain Neuvillette à la Mer, & cet Officier retourna le ſeize à Naxoat, ayant rencontré les Ennemis en aſſez grand nombre à une demie-lieuë au-deſſous de Jemſet, c'eſt-à-dire, environ à moitié chemin de l'embouchure de la Riviere à Naxoat.

M. de Villebon avoit déja mis son Fort en assez bon état, il fit encore travailler le reste du jour à de nouveaux retranchemens, en quoi il fut parfaitement secondé par son Frere, par M. de GANNES, un de ses Officiers, par le Sieur de LA CÔTE, Ecrivain du Roy, & par le Sieur TIBIERGE, Agent de la Compagnie de l'Acadie. Le dix-septiéme au soir il fit battre la Générale, & toute sa Garnison étant sous les armes, il lui fit une harangue militaire fort pathétique : il l'exhorta à mépriser un Ennemi, lequel malgré la supériorité du nombre, ne tenoit pas ordinairement contre les François, & il finit en promettant sur son honneur que, si quelqu'un avoit le malheur d'être estropié en combattant pour son Roy, & pour sa Patrie, Sa Majesté pourvoyeroit à sa subsistance le reste de ses jours. 1696. Diligences de M. de Villebon pour la défense de cette Place.

On ne répondit à ce discours, que par de grands cris de *Vive le Roy*, & dans le même tems les Sieurs de CLIGNANCOURT & Baptiste arriverent au Fort avec dix François, qui avoient leurs Habitations au-dessous de Naxoat. M. de Villebon leur commanda de se mettre à la tête des Sauvages, pour disputer la descente aux Anglois, & de lui envoyer tous les jours quelqu'un pour recevoir ses ordres. Tout étant ainsi disposé, chacun se rendit à son Poste, dans la résolution de ne le quitter qu'avec la vie, & comme l'aboyement des Chiens fit connoître que l'Ennemi approchoit, tout le Monde passa la nuit sous les armes. Résolution de la Garnison.

Le dix-huit entre huit & neuf heures du matin, tandis que le Commandant assistoit à la Messe, on l'avertit qu'il paroissoit une Cha- Attaque du Fort.

1696. loupe pleine de Gens armés. Il fit aussitôt tirer l'allarme, & dans l'instant chacun reprit son Poste. Deux autres Chaloupes, armées comme la premiere, suivoient de près: on les laissa approcher jusqu'à la demi-portée du canon, & alors on tira sur elles, ce qui les obligea de se mettre à l'abri derriere une pointe, où elles firent leur descente, sans qu'il fût possible de les en empêcher, quoiqu'elles ne fussent guéres qu'à la portée du mousquet, parce que la Riviere étoit entre deux. On entendit aussitôt les Anglois crier *Vive le Roy*, & la Garnison en fit autant de son côté.

Un moment après on les vit s'avancer en bon ordre jusques vis à-vis du Fort, où la Riviere a une bonne portée de pistolet de large. Ils camperent en cet endroit, & commencerent aussitôt à travailler à un épaulement, pour se mettre à couvert du feu de la Place. Ils dresserent ensuite une batterie de deux piéces de Campagne, qui furent en état de tirer au bout de trois heures. Ils arborerent alors le Pavillon Royal d'Angleterre, & le soir ils placerent un troisiéme canon plus gros que les deux autres, & plus près du Fort; mais comme il étoit à découvert, il tira peu.

Les deux premiers furent bien servis; mais ceux du Fort le furent encore mieux. La mousqueterie fit aussi de part & d'autre un très-grand feu, & les Sauvages des deux Partis s'étant un peu avancés sur le bord de la Riviere, se battirent en Braves. La nuit, qui survint, mit fin au combat, & le Chevalier de Villebon appercevant les Ennemis, qui se préparoient à allumer des feux, parce que le froid étoit fort picquant, fit donner plusieurs

allarmes pour les en empêcher ; mais comme elles ne produisoient pas l'effet, qu'il en avoit espéré, il fit charger un canon à mitrailles, dont le premier coup les obligea d'éteindre tous leurs feux. 1696.

Ils passerent ainsi une nuit très-rude, & dès le point du jour la mousqueterie du Fort recommença à tirer sur eux. Ils n'y répondirent que vers les huit ou neuf heures, & ne le firent qu'avec les deux piéces de leur batterie. La Côte, qui s'étoit déja fort distingué la veille, en tirant beaucoup & fort juste, démonta bientôt une de ces deux piéces, & on continua de faire un si terrible feu sur la seconde, qu'elle fut aussi abandonnée peu de tems après. Sur le midi le Sieur de FALAISE arriva de Quebec, ayant fait une diligence extrême pour avoir part à la défense de Naxoat, dont il avoit appris le siége en chemin. On lui assigna sur le champ son Poste, & le reste du jour le feu de la Place fut très-vif.

Le soir les Ennemis allumerent un feu, qui occupoit un grand terrein, & l'on ne douta presque point qu'ils ne songeassent à décamper. Quelque tems après on les aperçut, qui chargeoient leurs Chaloupes, & M. de Villebon voulut engager les Sauvages, que commandoient MM. de Clignancourt & Baptiste, à passer la Riviere au-dessous du Fort, pour tomber ensuite sur eux ; mais ils le refuserent, je ne sçai pourquoi : le lendemain matin le Camp des Assiégeans se trouva vuide. Neuvillette fut aussitôt détaché pour les suivre ; mais après qu'il eut fait trois lieuës, il les trouva embarqués dans quatre Bâtimens d'environ soixante tonneaux, & descendant la

Le siége est levé.

1696. Riviere à la faveur d'un bon vent.

Il tira beaucoup sur eux, pour leur faire croire que les Sauvages étoient à leurs trousses, après quoi il retourna au Fort. Nous n'eûmes à ce siége qu'un Soldat tué, un autre eut les deux jambes emportées d'un de nos canons, & un troisiéme fut estropié par son fusil, qui lui créva entre les mains. La précipitation, avec laquelle les Anglois se retirerent, fit juger qu'ils n'en avoient pas été quittes à si bon marché. Ils brûlerent, avant que de s'embarquer, deux ou trois maisons, & laisserent au bas de la Riviere deux Habitans, qu'ils avoient amenés de Beaubassin, avec leurs Femmes & leurs Enfans; mais on n'en put tirer aucune lumiere sur la perte, qu'avoient faite les Ennemis.

Etat des Anglois & des François en Terre-Neuve.

Tandis que les Anglois étoient si mal menés du côté de l'Acadie, on se préparoit à les chasser de Terre-Neuve, où ils occupoient un grand nombre de Postes, presque tous sur la Côte Orientale de cette Isle. Ils y avoient même des Etablissemens fort considerables, entre lesquels ils avoient pratiqué une communication facile par des chemins coupés dans le Bois. On y voyoit plusieurs Habitans très-riches, & de leur propre aveu leur commerce y montoit à dix-sept millions par an. En un mot ils se formoient en Terre-Neuve une puissance, qui les pouvoit rendre Maîtres absolus du commerce le plus riche, le plus aisé, le plus étendu de l'Univers, & qui demande le moins de dépense; c'est celui des Moruës.

Il s'en falloit bien que nous eussions pris d'aussi bonnes mesures pour le partager avec eux. La Colonie de Plaisance, quoique pla-

cée dans un des plus beaux, & des plus commodes Ports de l'Amérique, ne valoit pas le plus médiocre de leurs Etablissemens. Un Auteur contemporain, & Témoin oculaire de ce qu'il avance, assûre que le plus aisé de nos Habitans n'étoit pas logé plus au large, qu'on ne l'est dans un Navire; que tous y étoient réduits à une ration par jour, c'est-à-dire, à la portion d'un Matelot; que Personne n'étoit en état de soulager les Pauvres, ni les Malades, & que l'on n'avoit pas même eu soin d'y bâtir un Hôpital. 1696.

Le Fort de Plaisance n'étoit pas une trop bonne Place, sa principale défense étoit la difficulté d'en aprocher, & le Gouverneur n'y avoit pour toute Garnison que dix-huit Soldats, auxquels il pouvoit joindre dans un besoin environ quatre-vint Pêcheurs, les uns & les uns & les autres fort peu aguerris, & sur lesquels on ne pouvoit pas compter pour un coup de main.

Caractére du Gouverneur de Plaisance.

Ce Gouverneur étoit encore M. de Brouillan, que nous avons déja vû repousser les Anglois de devant sa Place. C'étoit un brave Homme, un Officier intelligent & expérimenté; mais il n'avoit le don de se faire aimer, ni de ceux, qui étoient sous ses ordres, ni de ceux, que la Pêche de la Morüe attiroit dans son Gouvernement. Le désir d'accumuler ne manque guéres de produire ce fâcheux effet: il sert au moins de prétexte, & fournit des occasions pour accuser de violence & de vexation ceux, qui n'ont pas sçu réprimer cette passion, ou la dissimuler. M. de Brouillan pour son malheur avoit au moins la reputation d'être avide & intéressé, & le

1696. Service du Roy en souffrit autant que sa gloire.

Quant à la Religion, on ne sçavoit trop si les Anglois de Terre-Neuve en avoient une, puisque dans un si grand nombre de Postes assez peuplés, on ne voyoit pas un seul Ministre, d'où s'ensuivoit un si grand déréglement de mœurs, que les plus Sages reconnurent dans les disgraces, dont nous allons les voir accablés, la main de Dieu, qui s'apésantissoit sur eux. L'abondance & le luxe n'avoient pu enfanter les mêmes désordres parmi les François, qui le plus souvent manquoient du nécessaire; mais pour l'ordinaire ils n'étoient guéres moins dénués des secours spirituels, que des temporels, & pour sçavoir recourir à Dieu dans ses besoins, & souffrir sa misere avec patience, comme il convient à des Chrétiens, il faut dumoins être instruit des grands principes du Christianisme.

Il part pour attaquer S. Jean.

Telle étoit la situation des deux Colonies Européennes, qui partageoient l'Isle de Terre-Neuve, lorsque M. d'Iberville proposa à la Cour de la mettre toute entiere sous l'obéissence du Roy. Comme son Expédition de Pemkuit l'avoit retenu du côté de l'Acadie plus lontems, qu'il n'avoit compté d'y être, il ne put arriver à Plaisance, que le douziéme de Septembre. M. de Brouillan, qui, suivant leurs conventions, devoit l'y attendre jusqu'à la fin du mois d'Août, en étoit parti trois jours auparavant avec le Vaisseau du Roy *le Pelican*, & huit Bâtimens Malois, *le Comte de Toulouse*, *le Philippeaux*, *le Diamant*, trois Corvettes & deux Brulots, pour aller

attaquer S. Jean. C'étoit le Quartier général des Anglois, & le Port, où abordoient ordinairement les Vaisseaux du Roy d'Angleterre. 1696.

Quoiqu'il eût des avis certains qu'on étoit instruit de son projet, il ne crut pas devoir se presser d'attaquer les Côtes, où les Ennemis étoient moins sur leurs gardes, & il aima mieux attendre que les vents fussent favorables, pour aller droit à S. Jean. Mais comme il se tenoit à dix, ou douze lieuës au large par le travers de ce Port, le tems devint si mauvais, & la Mer si orageuse, que les Bâtimens, qui l'accompagnoient, furent lontems séparés de lui. Ils se rallierent enfin à sept, ou huit lieuës de Terre, & il résolut de ne plus differer à entrer dans le Port. Il n'y peut entrer.

Il n'en étoit plus qu'à la portée du canon, lorsqu'il se saisit d'une Chaloupe, laquelle alloit apparemment à la découverte; & où se trouva le Sieur Ites, Commandant d'un Navire du Roy d'Angleterre, nommé *le Soldat de Prise*. Il sçut de cet Officier qu'il y avoit à S. Jean quarante Navires, dont quelques-uns avoient depuis dix-huit jusqu'à trente-deux piéces de canon montées. Cet avis ne lui fit pas changer de dessein, & il se prépara à faire la descente à l'entrée du Port, dès que la nuit seroit venuë, mais le Courant l'ayant fait dériver six lieuës au Sud, malgré tous les efforts, qu'il fit pour se soûtenir, son projet échoua.

D'autres Courans l'entraînerent ensuite, sans qu'il s'en aperçut, vis-à-vis d'une Baye, qu'on apelle *Baboul*, par corruption de *Baye-boul*, où deux jours auparavant il avoit envoyé *le Philippeaux* & *le Comte de Thoulouse*,

1696. pour s'emparer de ce Poste, & se rendre Maître d'un Navire du Roy d'Angleterre, appellé *le Zephir*, & de deux Vaisseaux Marchands, qui y étoient mouillés. Mais ces deux Vaisseaux n'ayant pu aprocher la Terre, revinrent joindre M. de Brouillan. Ce Gouverneur voulut essayer s'il seroit plus heureux, & il entra en effet dans la Baye à la faveur d'un petit vent, qui tomba tout-à-fait dans le tems, qu'il manœuvroit pour aborder *le Zéphir*.

Il se saisit de plusieurs Postes.

Il essuya alors le feu de cinq petits Forts, ce qui ne l'empêcha point de commander deux descentes, l'une à gauche par M. de ST OVIDE, son Neveu, & l'autre à droite sous les ordres du Sieur L'HERMITE, Major de Plaisance. Toutes deux réussirent; l'Hermite chassa les Anglois de deux batteries, qui incommodoient beaucoup les Navires François; St. Ovide leur enleva deux Forts, où le Capitaine *du Zephir* s'étoit retiré avec la meilleure partie de son Equipage, & un assez grand nombre d'Habitans, qui se refugierent dans les Bois.

M. de Brouillan voulut ensuite retourner à S. Jean, qu'il désiroit passionnément de prendre sans le secours de M. d'Iberville; mais la mésintelligence s'étant mise entre lui & les Maloins, il fut obligé de tourner vers *le Forillon*, qu'il emporta l'épée à la main, malgré la vigoureuse résistance du Sieur CLASBY, Capitaine du *Zéphir*, qui resta Prisonnier de guerre avec tous ses Gens. *Aiguefort*, *Fremouse*, & *Regnouse* ne lui coûterent que la peine du voyage, qu'il fit par Terre, parce qu'il trouva tous ces Postes abandonnés. Il prétendit que, si les Maloins avoient

exécuté ſes ordres, il auroit enlevé un très-grand nombre de Navires Marchands, qui étoient dans tous ces Ports. Il ne laiſſa pas d'en prendre environ trente dans le cours de cette Expédition, après laquelle il retourna à Plaiſance; moins flatté de ces petits ſuccès, que mortifié de n'avoir pu prendre S. Jean, & fort picqué contre les Maloins, qui de leur côté ſe plaignoient beaucoup de lui. 1696.

Il arriva dans ſa Place le dix-ſept d'Octobre, & y trouva M. d'Iberville, qui faute de vivres n'avoit pu aller le joindre. Il n'avoit pourtant pas perdu ſon tems; car après diverſes excurſions pour reconnoître le Pays, ayant reçu par *le Weſp* & *le Poſtillon* les ſecours d'Hommes & les proviſions, qu'il attendoit de Quebec, il fit ſes préparatifs pour aller attaquer *Carbonniere*, le Poſte Anglois le plus reculé vers le Nord. Il étoit ſur le point de partir pour cette Entrepriſe, lorſque M. de Brouillan débarqua à Plaiſance: il lui communiqua ſon deſſein; mais le Gouverneur lui déclara nettement que ce projet n'étoit point de ſon goût; qu'il n'y conſentiroit jamais, & que, s'il s'obſtinoit à le ſuivre, il empêcheroit les Canadiens de l'accompagner. Il ſe brouille avec M. d'Iberville.

D'Iberville le connoiſſoit aſſez pour craindre que, s'il entreprenoit de lui tenir tête, il ne pouſſât les choſes à quelque extrémité fâcheuſe. Il crut donc qu'il valoit mieux quitter la partie; il réſolut même de repaſſer en France, & de laiſſer le Gouverneur de Plaiſance chargé d'une Expédition, dans laquelle il déſeſperoit de pouvoir agir de concert avec lui; mais les Canadiens n'eurent pas plutôt apris cette réſolution, qu'ils déclarerent tous Les Canadiens ſe ſoulevent en faveur de celui-ci.

1696. unanimement qu'ils s'étoient engagés à lui seul ; qu'ils avoient ordre de M. de Frontenac de le reconnoître pour leur Chef, & qu'ils retourneroient plûtôt à Quebec, que d'en accepter un autre.

D'Iberville étoit Canadien, & Perſonne n'a fait plus d'honneur à ſa Partie ; auſſi étoit-il l'Idole de ſes Compatriotes. En un mot ces braves Canadiens étoient la dixiéme Légion, qui ne combattoit que ſous la conduite de Céſar, & à la tête de laquelle Céſar étoit invincible. De plus les Maloins faiſoient de très-grandes plaintes du Gouverneur de Plaiſance, qui d'ailleurs avoit la reputation d'être dur & haut dans le Commandement, & il n'y eut jamais de Troupes, avec leſquelles on réuſſit moins par la hauteur & la dureté, que les Milices Canadiennes, très-aiſées cependant à conduire, lorſqu'on ſçait s'y prendre d'une maniere toute opoſée, & qu'on a ſçu gagner leur eſtime.

Les deux Commandans ſe réconcilient.

M. de Brouillan, qui connoiſſoit ces Gens-là capables d'exécuter leur ménaces, & qui ne pouvoit diſconvenir que le Roy avoit chargé M. d'Iberville de toutes les Entrepriſes, qui ſe feroient pendant l'hyver, lui fit dire par M. de Muys, qu'il ne prétendoit rien au pillage de S. Jean, & que toute ſon ambition étoit de partager avec lui l'honneur d'une ſi belle conquête. D'Iberville répondit que ſon ſentiment étoit de commencer par le Nord, par la raiſon, que les Anglois n'y étoient point ſur leurs gardes, comme on ne pouvoit douter qu'ils ne fuſſent à S. Jean. Néanmoins voyant que le Gouverneur s'opiniâtroit ſur cet article, & craignant quelque éclat de la part

des Canadiens, il se relâcha pour le bien de la paix. 1696.

Il se fit donc un Traité entr'eux, par lequel il fut reglé que l'un & l'autre se rendroient séparément à S. Jean, M. d'Iberville avec ses Canadiens, & M. de Brouillan avec les Troupes & ses propres Milices; que quand ils se seroient réunis, le Gouverneur de Plaisance auroit tous les honneurs du Commandement; mais que le pillage seroit partagé de telle sorte entre les deux Troupes, que d'Iberville, qui faisoit la plus grande partie des frais de cette Expédition, auroit aussi la meilleure part du butin.

Ils partent pour S. Jean.

La bonne intelligence étant ainsi rétablie entre les François, M. de Brouillan s'embarqua sur *le Profond*, que commandoit toujours M. de Bonaventure, lequel, quoique Canadien, & Ami de d'Iberville, ne parut prendre aucune part à ses démêlés avec le Gouverneur de Plaisance. M. de Muys s'embarqua aussi avec celui-ci, lequel avoit trouvé le secret de s'attacher cet Officier, en lui faisant esperer de le mettre à la tête des Canadiens, qui dans toute autre occasion n'auroient fait aucune difficulté de marcher sous ses ordres.

M. d'Iberville partit le premier de Novembre par Terre avec tous les Canadiens, plusieurs Gentilshommes, & quelques Sauvages. Après neuf jours de la plus rude marche, qu'il soit possible d'imaginer, il arriva au Forillon; le Chevalier de RANCOGNE, Gentilhomme Angoumois l'y joignit le lendemain, venant de S. Jean, où M. de Brouillan l'avoit envoyé avec quelques Soldats, pour examiner en quel état se trouvoit ce Poste. Chemin

1696. faisant il avoit pris un Anglois, qui s'étoit échapé, & avoit donné l'allarme à S. Jean. Le Gouverneur Anglois avoit fait un Détachement pour courir après M. de Rancogne, & ce Détachement ayant joint cet Officier, lui avoit tué un Homme, blessé un autre, & fait quatre Prisonniers. Rancogne s'étoit sauvé presque seul, avoit marché vintquatre jours par des chemins affreux, & en avoit passé plusieurs sans manger.

Ils se brouillent de nouveau.

Le douze M. d'Iberville alla seul en Chaloupe à *Rognouse*, où étoit le rendez-vous général, pour s'y aboucher avec M. de Brouillan; mais il fut bien étonné, lorsque lui ayant demandé ce qu'il jugeoit à propos qu'il fit, le Gouverneur lui répondit qu'il falloit que ses Gens l'attendissent au Forillon, où il se rendroit incessamment; que de-là ils iroient ensemble à S. Jean en Chaloupe, tandis que le *Profond* feroit voile, pour se trouver à l'entrée de ce Port, quand ils y arriveroient; qu'au reste il prétendoit à la moitié du butin, qui se feroit à S. Jean. D'Iberville lui repliqua que ce n'étoit point là ce dont ils étoient convenus; Brouillan nia d'avoir traité avec lui sur un autre pied, & lui fit entendre qu'il ne se relâcheroit point de cette prétention.

Ils se réconcilient encore.

D'Iberville se contint, & résolut de se séparer sans rien dire. Il le manda à M. de Pontchartrain, dès qu'il fut de retour au Forillon, ajoûtant que c'étoit pour lui un parti forcé, que d'en user ainsi, parce qu'il avoit à faire à un Homme, à qui il ne pouvoit plus parler, sans être exposé à se battre avec lui, & auquel il ne croyoit pas devoir livrer ses Canadiens, qui n'étoient pas Gens à en-

durer qu'on les traitât, comme on avoit fait les Maloins. M. de Brouillan se douta apparemment de son dessein, & lui fit dire qu'il se désistoit. D'Iberville ne se montroit jamais difficile à regagner, & la réconciliation parut sincere des deux côtés : les deux Commandans partirent ensemble pour aller à *la Baye de Toulle*, qui est sur le chemin de Rognouse à S. Jean. 1696.

Ils rencontrerent sur leur route le Sieur de PLAINE, Gentilhomme Canadien, que M. d'Iberville avoit envoyé à la découverte avec douze Hommes, & qui lui amenoit douze Prisonniers. On apprit d'eux qu'il y avoit cent dix Anglois à la Baye de Toulle, & que tous ceux, qui avoient abandonné les Postes conquis par le Gouverneur de Plaisance & les Maloins, n'y avoient perdu que leurs maisons; qu'ils comptoient bien de les rebâtir au printems, & de faire leur Pêche à l'ordinaire. Ces avis confirmerent M. d'Iberville dans la pensée que c'étoit par le Bois, qu'il falloit attaquer les Anglois de cette Isle, par la raison que de cette maniere on leur enlevoit généralement tout ce qu'ils possedoient, & qu'ils ne sçavoient plus, où se refugier. C'est ce qui l'engagea à renvoyer en France *le Profond*, qui fit voile le vint-deux, après qu'on y eut embarqué tous les Prisonniers, dont M. d'Iberville croyoit pouvoir disposer.

Mauvaise foi & nouvelle prétention de M. de Brouillan.

Le Gouverneur de Plaisance n'attendoit que ce départ pour lever le masque. Il commença par déclarer qu'il prétendoit que tous les Canadiens fussent à ses ordres; qu'il leur donnoit M. de Muys pour Commandant, & qu'il casseroit la tête au Premier, qui refuseroit de lui

1696. obéir. Il dit enſuite à M. d'Iberville qu'il pouvoit aller, où bon lui ſembleroit avec ſes Volontaires. Celui-ci s'aperçut alors, mais un peu tard, du piége, que lui avoit tendu M. de Brouillan, pour l'engager à renvoyer *le Profond*, & l'obliger par-là à reſter en Terre-Neuve, où il n'auroit pas été fâché que de dépit il ſe fût tenu les bras croiſés, tandis que lui auroit tout l'honneur & le profit de la conquête de S. Jean.

On s'apaiſe encore réciproquement.

Le Gouverneur n'étoit pourtant pas ſans inquiétude de la part des Canadiens; il comprenoit qu'il alloit allumer une guerre civile, où il ne ſeroit peut-être pas le plus fort: il n'étoit pas même aſſûré d'avoir pour lui tous ceux de ſon Gouvernement, & il avoit trop d'eſprit, pour ne pas prévoir que les ſuites de cette affaire, de quelque maniere qu'elle tournât, ne pouvoient manquer d'être funeſtes, & qu'elles ſeroient ſur ſon compte. D'autre part d'Iberville, naturellement moderé, ne fit rien pour attiſer le feu, & prit le parti de laiſſer le Gouverneur de Plaiſance dans tout ſon tort. Il n'étoit pourtant pas peu embarraſſé lui-même, par l'impuiſſance, où on le réduiſoit, de remplir ſes engagemens avec les Canadiens, & il appréhendoit de n'avoir pas aſſez d'autorité ſur eux pour les détourner de ſe faire juſtice par la voye des armes. Ces réflexions faites de ſang froid de part & d'autre, produiſirent une troiſiéme réconciliation: on ſe promit réciproquement de ne plus parler de rien.

L'Armée marche à S. Jean.

L'Armée partit auſſitôt pour la Baye de Toulle, qui eſt à ſix lieuës du Forillon, y arriva le même jour, & y trouva un Navire

Anglois de cent tonneaux, que l'Equipage avoit abandonné, pour se sauver dans le Bois avec tous les Habitans du lieu. Le vint-quatre M. d'Iberville envoya à la découverte plusieurs Détachemens de Canadiens, qui tous firent des Prisonniers, & le vint-six, qui avoit été fixé pour le départ de la Baye de Toulle, il prit lui-même les devants avec sept Canadiens, pour s'emparer d'une hauteur, d'où les Anglois auroient pu reconnoître l'Armée, & l'incommoder dans sa marche. 1696.

Action de vigueur de M. d'Iberville.

Après qu'il eut fait environ trois lieuës, il rencontra un de ses Partis, qui étoit allé jusqu'à S. Jean, & le retint avec lui. Un peu plus loin il aperçut trente Anglois, qui avoient découvert l'Armée; il se mit à leurs trousses, & entra avec eux dans un petit Havre, d'où ils étoient sortis, passa une Riviere très-rapide, ayant de l'eau jusqu'à la ceinture, força les Anglois dans une espéce de retranchement, qu'ils défendirent assez bien, & demeura Maître du Havre. Les Ennemis y perdirent trente-six Hommes, tués sur la place, on en prit quelques-uns, le reste se sauva à Saint Jean.

Belles actions de M. de Montigny.

Le soir l'Armée joignit d'Iberville dans ce même lieu, où elle fut obligée de sejourner tout le lendemain, à cause d'une neige si épaisse, qu'elle obscurcissoit l'air, & qui dura jusqu'à la nuit. Montigny, qui ne pouvoit demeurer en repos, & qui étoit bien le plus incommode Voisin, que pussent avoir les Anglois, ne laissa pas de faire une course dans le Bois, & en ramena plusieurs Prisonniers. C'est le même, qui avoit été blessé à l'attaque de Corlar, & qui s'étoit fort distingué au siége de Pemkuit.

1696. Le vinthuit au matin toute l'Armée marcha en ordre, Montigny faisant l'Avantgarde avec trente Canadiens, & devançant le Gros de cinq cent pas. MM. de Brouillan & d'Iberville suivoient à la tête des Troupes, ayant avec eux NESCAMBIOUIT, Chef Abénaquis, brave Homme, & qu'on avû à Versailles en 1706. caressé & comblé de présens par le feu Roy. La Garnison de Plaisance avoit la tête; mais on étoit convenu que les Canadiens commenceroient l'attaque.

Après deux heures & demie de marche, Montigny découvrit à la portée du pistolet un Corps d'Anglois de quatre-vint huit Hommes, avantageusement postés derriere des rochers. Il ne balança point à faire feu sur eux, & ceux-ci ne voyant que trente Hommes, se contenterent de leur répondre d'une décharge de leur mousqueterie, & les attendirent dans leur Poste avec beaucoup de résolution. Montigny fit ferme de son côté, tirant toujours sur les Anglois en attendant l'Armée. Elle le joignit bientôt. M. de Brouillan attaqua les Ennemis de front; d'Iberville tourna sur la gauche, pour les prendre en flanc, du côté, où le rocher ne les couvroit point.

Un Corps d'Ennemi défait.

Il se battirent bien; mais au bout d'une demie-heure de résistance ils plierent de toutes parts. D'Iberville suivi d'un petit nombre de Canadiens des plus alertes, poursuivit les fuyards l'épée dans les reins, & les mena battant jusqu'à S. Jean, dont on n'étoit qu'à trois quarts de lieuës, & où il arriva un quart d'heure avant l'Armée. Il s'étoit même déja saisi dans ce peu de tems de deux Forts, & avoit fait trente-trois Prisonniers. Les Habitans de S.

Jean avoient beaucoup compté sur les quatre-vint huit Hommes, qui venoient d'être défaits, & quand ils virent les François entrer avec le reste dans la Ville, ils furent saisis d'une telle épouvante, que, si d'Iberville avoit eu cent Hommes avec lui, il auroit encore pris d'emblée un troisiéme Fort, où il y en avoit deux-cent. 1696.

Dans le combat, dont je viens de parler, les Ennemis perdirent cinquante-cinq Hommes. M. de Brouillan y fit merveille, & eut son Trompette tué à côté de lui: trois autres de ses Gens furent blessés, & deux Canadiens tués. Les Soldats de la Garnison de Plaisance firent très-bien leur devoir, mais on remarqua qu'ils auroient eu besoin d'avoir fait quelques Campagnes contre les Sauvages du Canada, pour aprendre à se couvrir en découvrant l'Ennemi. C'est la réflexion de M. d'Iberville dans le compte, qu'il rendit de cette Campagne à M. de Pontchartrain.

Siége du Fort S. Jean.

L'Armée en entrant dans le Bourg S. Jean, aperçut un Bâtiment, où s'étoient refugiés plusieurs Anglois, lequel faisoit force de voiles, pour sortir du Port, & l'on sçut depuis qu'on y avoit embarqué tout ce qu'il y avoit de plus précieux dans les Maisons des Particuliers. Le Fort, qui restoit à prendre, étoit revêtu d'une palissade de la hauteur de huit pieds; du reste il étoit en assez mauvais état. L'Armée campa dans les maisons du Bourg, & d'abord on envoya sommer le Gouverneur par une Femme, qui étoit du nombre des Prisonniers. Le Gouverneur la retint, & ne fit point de réponse.

Cela fit juger qu'il étoit résolu de se défen-

1696. dre, & sur le champ on envoya chercher à la Baye de Toulle les mortiers, les canons, & les munitions de guerre, qu'on y avoit laissés. La nuit du vint-neuf au trente MM. de Muys & de Montigny furent commandés avec soixante Canadiens pour brûler les maisons les plus proches du Fort, & celles, qui étoient au-delà. M. d'Iberville & Nescambiouit s'avancerent avec trente Hommes choisis pour les soûtenir, & le Gouverneur de Plaisance se mit en bataille avec tous ses Gens pour marcher, s'il en étoit besoin, à leur secours. Les maisons furent brûlées, & le trentiéme un Anglois sortit du Fort avec un Pavillon blanc.

Le Gouverneur veut amuser les François dans l'esperance d'un prompt secours.

Sur les propositions, qu'il fit, on convint d'une entrevûë hors de la Place, dont le Gouverneur Anglois ne vouloit pas que les François visſent le mauvais état. En effet toute la Force de S. Jean étoit du côté de la Mer, parce qu'il n'étoit pas venu dans l'esprit des Anglois qu'on vînt les attaquer par Terre. Le Gouverneur se trouva au rendez-vous avec quatre des principaux Habitans du Bourg. M. de Brouillan lui fit ses propositions, & il demanda terme jusqu'au lendemain pour y répondre. Il ne vouloit que gagner du tems, parce qu'il avoit découvert deux gros Navires, qui depuis deux jours louvoyoient pour tâcher d'entrer dans le Port ; mais on se douta de son dessein, & on lui déclara qu'il falloit prendre son parti à l'instant même, ou qu'on alloit donner l'assaut.

Il se rend.

Il n'étoit nullement en état de le soûtenir, & il convint de se rendre le jour même aux conditions suivantes. 1°. Qu'on lui fourni-

roit deux Bâtimens pour le conduire avec tout son Monde en Angleterre : 2°. Que Perſonne ne ſeroit fouillé : 3°. Que ceux des Anglois, qui voudroient aller à Bonne-viſte, le pourroient en toute ſûreté. Cette capitulation fut ſignée de la part des François par le ſeul Gouverneur de Plaiſance, qui ne fit pas ſeulement à M. d'Iberville la politeſſe de la lui préſenter. Cet Officier n'y fut pas inſenſible ; mais il diſſimula ſagement, comme il avoit déja fait ſur d'autres choſes, qui étoient d'une plus grande conſéquence. 1696.

Etat de la Place.

Le Gouverneur Anglois, après avoir ſigné, rentra dans ſa Place, & en ſortit un moment après avec deux-cent cinquante Hommes, ſans les Femmes & les Enfans. Il n'avoit eu qu'un Soldat bleſſé dans une eſcarmouche, lorſqu'on alloit reconnoître le Fort ; mais toute cette Garniſon n'étoit guéres compoſée que de miſerables Pêcheurs, qui ſçavoient à peine tirer un coup de fuſil, & leur Commandant étoit un ſimple Habitant choiſi par les Capitaines de Vaiſſeaux, ſans Commiſſion du Prince. Le Fort étoit aſſez bon, mais dépourvû de tout. La Garniſon n'y avoit pas même de vivres pour vint-quatre heures, ni un morceau de bois pour ſe chauffer ; auſſi n'y étoit-elle entrée, qu'au moment que M. d'Iberville avoit paru dans le Bourg.

Situation de S. Jean.

Cependant S. Jean eſt un très-beau Havre, qui peut contenir plus de deux-cent Vaiſſeaux : ſon entrée n'a qu'une demie-portée de fuſil de largeur entre deux Montagnes très-hautes, & elle étoit défenduë par une batterie de huit canons. On y comptoit alors plus de ſoixante Habitans très-bien établis ſur la

1696. Côte du Nord, & le long de la Gréve dans l'espace d'une demie-lieuë. Le Fort, dont nous venons de parler, n'étoit qu'à une portée de canon de l'entrée du Port.

Les deux Navires, qui n'avoient pu arriver assez à tems pour secourir cette Place, la voyant prise, n'eurent point d'autre parti à prendre que de s'en retourner en Angleterre; ce qu'ils firent sur le champ. Le second de Décembre Montigny fut envoyé avec douze Hommes à *Portugalcouë* dans la Baye de la Conception, éloigné de trois lieuës de S. Jean, pour y arrêter un grand nombre de Fuyards, qui vouloient se refugier à Carbonniere, & il en prit trente. DUGUE' DE BOISBRIAND, Gentilhomme Canadien, fit encore un plus grand nombre de Prisonniers en un lieu nommé *Kirividi*, à trois quarts de lieuës de S. Jean, & en peu de jours le nombre s'en trouva de plus de cent.

S. Jean est brûlé & abandonné.

Jusques-là les deux Chefs avoient paru agir de concert; mais quand il fut question de mettre le butin à part, leur animosité mutuelle se reveilla, & peu s'en fallut qu'elle n'allât à une rupture éclatante. Ce nouveau feu ayant encore été assoupi par la prudence des Médiateurs, & par la modération de M. d'Iberville, le Gouverneur de Plaisance proposa de garder S. Jean, & d'en donner le Commandement à M. de Muys. D'Iberville y consentit, mais à condition qu'il n'y resteroit aucun Canadien, n'en ayant pas, dit-il, un seul de trop pour les Expéditions, qu'il méditoit.

De Muys n'avoit garde d'accepter à cette condition le Commandement, dont on vouloit

loit le charger, & la résolution fut prise, & exécutée sur le champ d'abandonner cette conquête, après avoir brûlé les Forts, & généralement tous les Bâtimens, qui étoient encore sur pied. Cela fait MM. de Brouillan & de Muys se disposerent à retourner à Plaisance, & M. d'Iberville ne songea plus qu'à continuer la guerre avec les Braves, qui s'étoient attachés à sa fortune. 1698.

Il y employa près de deux mois, au bout desquels il ne resta plus aux Anglois en Terre-Neuve que Bonneviste & l'Isle de Carbonniere. Le premier de ces deux Postes étoit trop bien fortifié, pour pouvoir être insulté par une aussi petite Troupe de Gens, qui marchant sur la neige, & presque toujours dans des chemins impratiquables à tout autre qu'à des Canadiens & des Sauvages, ne pouvoient porter tout au plus que leurs fusils & leurs épées, avec ce qu'il falloit de vivres pour ne pas mourir de faim. Conquête des Canadiens en Terre-Neuve.

L'Isle de Carbonniere est inabordable pendant l'hyver, pour peu qu'elle soit défenduë, & plus de trois-cent Anglois s'y étoient refugiés des autres Places, qu'on leur avoit enlevées. La Mer y est en toute saison fort orageuse, & les vagues lui faisoient alors un rempart, qu'une Armée entiere avec une bonne Artillerie n'eût jamais pu forcer. Si M. d'Iberville avoit été libre de commencer par-là ses Expéditions, il auroit trouvé cette Isle presque sans défense, & beaucoup plus aisée à aborder. On fit dans ce reste de Campagne six ou sept cent Prisonniers, qui furent envoyés à Plaisance, & dont la plûpart se sauverent, parce qu'il n'y avoit pas dans ce

1596. Port assez d'endroits fermés pour s'assûrer d'eux.

Après M. d'Iberville, qui donna en cette rencontre de grandes preuves de sa capacité, & se trouvoit par tout, où il y avoit plus de risques à courir & plus de fatigues à essuyer, & Montigny, qui prenoit pour l'ordinaire les devants, & souvent laissoit peu de choses à faire à ceux, qui le suivoient; BOUCHER DE LA PERRIERE, D'AMOUR DE PLAINE, Dugué de Boisbriand, trois Gentilshommes Canadiens, & Nescambiouit, furent ceux, qui se distinguerent le plus. Il n'est point douteux que, si l'on avoit eu assez de Monde pour achever une conquête si fort avancée, & pour garder les Postes, dont on avoit chassé les Anglois, ils auroient perdu pour toujours l'Isle de Terre-Neuve; mais peu de Gens en France connoissoient alors de quelle importance il étoit de nous en assûrer la possession entiere.

Faute des Anglois & des François dans leurs Colonies.

Il faut convenir que, si les Anglois font paroître dans l'Etablissement de leurs Colonies une habileté, qu'on ne remarque en aucune autre Nation de l'Europe, communément ils prennent assez peu de précautions pour les garantir d'une surprise, ou d'un effort de leurs Voisins: de sorte que si les François avoient autant de constance, & prenoient aussi-bien leurs mesures pour conserver leurs conquêtes dans le Nouveau Monde, qu'ils montrent de hardiesse & de promptitude à les faire, la Couronne de l'Angleterre ne posséderoit peut-être pas aujourd'hui un pouce de terre dans le Continent de l'Amérique Septentrionale.

La plus grande faute, que faisoient alors

les Anglois dans leurs Colonies, c'eſt que pour l'ordinaire ils choiſiſſoient mal ceux, à qui ils confioient le Commandement, ſoit des Poſtes particuliers, ſoit des Provinces entieres. C'étoit preſque toujours des Hommes de fortune, qui ne ſçavoient point la guerre, qui ne l'avoient même jamais faite, & dont tout le mérite étoit d'avoir amaſſé du bien par des voyes, qui ne ſuppoſent point les qualités néceſſaires pour ſoutenir le rang, où on les élevoit, & que des Gens de cette ſorte n'acquierent jamais. 1696.

D'autre part les Colons Anglois mêlés avec des Etrangers de toutes ſortes de Nations, s'appliquoient uniquement à la culture des Terres, & à leur commerce; ce qui les rendoit peu propres pour la guerre; de-là le mépris, qu'avoient pour eux les Sauvages, dont une poignée a tenu ſi longtems en échec les plus peuplées & les plus floriſſantes de leurs Colonies. Toute leur reſſource étoit dans notre légereté, dans notre inconſtance, dans notre négligence, & dans le peu de concert de nos Commandans; & c'eſt par-là qu'ils ſont demeurés Maîtres de tant de Poſtes importans, dont nous les avons chaſſés autant de fois, que nous les y avons attaqués.

Pourquoi M. d'Iberville n'acheva point la conquête de Terre-Neuve.

Pour revenir à Terre-Neuve, tout étant ſoumis dans cette grande Iſle, à la réſerve des deux Poſtes, dont j'ai parlé, M. d'Iberville retourna à Plaiſance pour s'y préparer à achever ſa conquête, ce qu'il ne pouvoit pas faire ſans le ſecours de France, qu'il avoit demandé par M. de Bonaventure. Il l'attendit ſi longtems, & l'arrivée de M. de Serigny, ſon Frere, qui mouilla dans cette Baye le dix-huitiéme de 1697.

1697. May 1697. avec une Escadre, & des ordres de la Cour, l'obligea de renoncer à cette Entrepriſe, pour aller cueillir de nouveaux lauriers dans les glaces de la Baye d'Hudſon. Mais avant que de raconter ce qui donna lieu à cette Expédition, & quel en fut le ſuccès, l'ordre de l'Hiſtoire demande que nous voyions ce qui ſe paſſa du côté des Iroquois après la deſtruction d'Onnontagué.

M. de Frontenac s'étoit bien attendu que les Iroquois, qu'il avoit plûtôt étourdis que ſubjugués, ne tarderoient pas à reprendre toute leur fierté, & à ſe remontrer ſur nos Frontieres, s'il s'en tenoit à ce qu'il venoit de faire. Auſſi n'étoit-ce pas ſon deſſein; mais ſon malheur fut qu'aucun des projets, qu'il forma pour achever de les humilier, ne lui réuſſit, & que les affaires de la Colonie, par rapport à cette guerre, ſe trouverent bientôt dans la même ſituation, où elles avoient été avant qu'il ſe fût mis en Campagne avec des Forces plus que ſuffiſantes pour ruiner abſolument les Cantons.

Le Chevalier de Callieres avoit reçu ordre vers la fin de l'automne de lever dans le Gouvernement un grand Parti, & de l'envoyer ſur les glaces contre les Agniers; mais la diſette de vivres le mit dans l'impoſſibilité d'obéir, la récolte ayant été fort mauvaiſe. Il le fit ſçavoir au Gouverneur Général, qui lui manda de ſe contenter donc d'envoyer cinquante Hommes du côté, où les Iroquois avoient accoutumé de chaſſer pendant l'hiver. Il ſe mit auſſitôt en devoir d'exécuter cet ordre, & tout étoit prêt pour le départ de la Troupe commandée, lorſqu'on reçut que

Pluſieurs projets contre les Iroquois ſans effet.

ques avis, qui firent changer de résolution. 1697.

L'onziéme de Janvier un Sauvage du Sault S. Louis, originaire d'Onneyouth, & qui avoit été envoyé dans ce Canton pour en exhorter les Habitans à venir s'établir parmi nous, arriva à Montreal. On lui demanda en quelle disposition il avoit laissé ses Compatriotes, & il répondit que soixante d'entr'eux, divisés en deux Bandes, venoient en chassant dans le dessein de dégager la parole, qu'ils avoient donnée à ce sujet au Gouverneur Général. Il ajoûta que tous les autres Iroquois étoient allés en chasse vers le Pays des Andastes, & sur cette seconde nouvelle le Parti fut congédié.

Les François reçoivent quelques échecs.

Quelques Particuliers se mirent pourtant en Campagne, & prirent la route de la Nouvelle York. Un nommé Dubos, qui conduisoit une de ces Troupes, après s'être lontems battu avec beaucoup de valeur contre des Mahingans & des Agniers, & les avoir fort maltraités, tomba dans une embuscade auprès d'Orange. De seize qu'ils étoient, dix furent tués sur la place, Dubos & trois autres furent blessés, pris, & menés à Orange: les deux autres n'ont jamais paru depuis. Une seconde Bande de sept ou huit François ne fut guéres plus heureuse. Elle fut rencontrée par des Sauvages de la Montagne, qui les prirent pour des Anglois, & les chargerent. Deux furent tués avant qu'on se fût reconnu, mais le grand Chef de la Montagne, nommé Tatathiron, y resta aussi, & ce fut une grande perte pour la Colonie.

Des Onneyouths viennent pour

Enfin le cinquiéme de Fevrier trente trois Onneyouths arriverent à Montreal. Ils dirent

1697. s'établir dans la Colonie.

qu'ils venoient s'acquitter de la promesse, qu'ils avoient faite à leur Pere de se ranger au nombre de ses Enfans ; que tous les autres les avoient chargés de lui assûrer qu'ils les auroient suivis, si l'Agnier & l'Onnontagué, entre lesquels ils se trouvoient, ne les avoient pas retenus chacun par un bras ; qu'ils n'avoient pourtant pas changé de pensée, & que si Ononthio vouloit bien leur députer quelqu'un, ils partiroient aussitôt pour se rendre auprès de lui ; que pour eux, ils étoient très-disposés à se placer par tout, où l'on voudroit, qu'ils souhaitoient seulement de conserver le nom d'Onneyouth ; qu'on leur feroit plaisir de leur donner pour Missionnaire le P. Milet, qui les aimoit beaucoup, malgré les maux, qu'ils lui avoient fait souffrir, & qu'ils prioient qu'on les aidât à se loger.

Réception, qu'on leur fait.

Ce qu'ils disoient de l'amitié, que le Pere Milet leur portoit, n'étoit point exaggeré. Ce Missionnaire, avec qui j'ai vécu plusieurs années, ne parloit qu'avec tendresse des Onneyouths, à qui il n'avoit point d'autre obligation, que les occasions, qu'ils lui avoient fournies de meriter beaucoup pendant cinq ans d'un rude esclavage. M. de Callieres reçut fort bien ces nouveaux Hôtes, & les assûra qu'ils ne manqueroient de rien. Il écrivit ensuite au Comte de Frontenac pour sçavoir ses intentions à leur sujet, & il en reçut ordre de renvoyer leur Chef à Onneyouth, pour rendre compte à ses Compatriotes de la bonne réception, qu'on leur avoit faite, & pour engager par-là tous les autres à suivre leur exemple.

Cette négociation, & la démarche des pa-

miers Onneyouths, avoient causé de grands ombrages aux autres Cantons, & les Onnontagués s'étoient donnés de grands mouvemens pour s'y opposer. Les Agniers plus impatiens que les autres de sçavoir en quelle disposition étoient les choses par raport aux Onneyouths, envoyerent deux des leurs à Quebec, sous prétexte d'y conduire deux Demoiselles, qui avoient été prises l'année précédente à Sorel. On sçut de ces deux Prisonnieres que les Iroquois commençoient à revenir de leur fraïeur; que les Anglois avoient fait des présens aux Onnontagués pour les dédommager de leurs pertes, & pour les engager à rebâtir leur Village, & que ceux-ci comptoient bien d'ensemencer dès le printems de cette année ces mêmes champs, que les François avoient ravagés.

1697.

Les autres Cantons en prennent de l'ombrage.

Les deux Agniers de leur côté demanderent avec beaucoup de hauteur au Comte de Frontenac, si le chemin de leur Canton à Quebec étoit libre? & l'un d'eux lui dit qu'il prétendoit bien qu'il lui rendît son Fils, qui étoit Prisonnier dans la Colonie. Le Général leur répondit que le premier Iroquois, qui auroit l'insolence de lui parler de la sorte, en seroit puni sur le champ, qu'il leur pardonnoit néanmoins en considération des deux Captives, qu'ils lui avoient ramenées, mais qu'ils s'accoutumassent à baisser le ton devant lui, qu'il ne les écouteroit plus sur rien, qu'ils ne fussent parfaitement soûmis à ses volontés, & qu'ils ne lui eussent remis tous les François, qui étoient encore Prisonniers chez eux.

Il les retint même tout le reste de l'hyver, de peur qu'ils n'informassent les Cantons des

Pourquoi M. de Fron-

1697. tenac refuse aux Iroquois Chrétiens la permission d'aller en guerre.

endroits, où nos Alliés étoient en chasse, & cependant il envoya de nouveaux ordres à Montreal pour continuer à faire harceler les Ennemis par de petits Partis, afin d'être instruit à propos de ce qui se passoit dans les Cantons & dans la Nouvelle-York. Le quinziéme de May les Sauvages du Sault S. Louis & de la Montagne allerent offrir leurs services au Gouverneur de Montreal, qui l'ayant fait sçavoir au Comte de Frontenac, en reçut réponse qu'il ne falloit pas que, ni les François, ni les Sauvages domiciliés s'éloignassent, & qu'il pourroit avoir bientôt besoin des uns & des autres.

Avis, que ce Général reçoit de la Cour.

Ce qui le faisoit parler ainsi, c'est que sur ces entrefaites le Sieur VINCELOTTE, Canadien, Homme d'esprit & fort actif, étoit arrivé par Terre des Monts déserts proche de Pentagoët, où M. de GABARET l'avoit débarqué, & il avoit remis au Général des Dépêches de la Cour, où on lui donnoit des avis, qui ne lui permettoient pas de dégarnir la Colonie de Troupes. Le Ministre lui mandoit qu'il y avoit dans les Ports d'Angleterre des Vaisseaux, qui devoient mettre incessamment à la voile, & aller joindre une Escadre, qu'on armoit à Baston, pour attaquer le Canada. Il ajoûtoit que le Roy vouloit qu'il tînt prêts mille, ou douze-cent Hommes pour exécuter les ordres, qu'il recevroit de Sa Majesté, au cas qu'il n'y eut rien à craindre pour Quebec. Nous verrons dans peu de quoi il s'agissoit.

Les Iroquois recommencent leurs hostilités.

Les Iroquois s'aperçurent bientôt qu'on ne songeoit plus à les aller inquietter chez eux, & se mirent de toutes parts en Campagne.

Cela obligea le Gouverneur de Montreal à multiplier les Partis, qu'il envoyoit contr'eux, & par là il vint à bout de rompre toutes leurs mesures. Peu de tems après quelques Prisonniers, qu'on lui amena du voisinage de la Nouvelle York, lui apritent qu'on débitoit dans cette Province, tantôt que les Anglois armoient en Europe pour venir assiéger Quebec, & tantôt qu'on se disposoit en France à faire le siége de Baston. On reçut en même tems dans la Capitale des assurances que la Nouvelle Angleterre n'étoit nullement en état de rien entreprendre; que la disette des vivres y étoit extrême; que la mésintelligence regnoit entre les Chefs de la Colonie, & qu'encore qu'on y fît quelque mine de menacer le Canada, on y craignoit fort les François, & qu'on y travailloit à se fortifier. 1697.

Mais on aprit en même tems que le Fort Bourbon étoit retombé l'automne derniere sous la puissance des Anglois, & que M. de Serigny, qui y avoit été envoyé pour y porter un secours d'Hommes, de munitions & des vivres, n'avoit pu y aborder. En effet le second jour de Septembre 1696. quatre Vaisseaux Anglois avec une Galiote à bombes parurent à la vûë de cette Place, & il n'y avoit pas encore deux heures, qu'ils étoient mouillés dans la Rade, lorsque MM. de Serigny & de la MOTTE EGRON y arriverent aussi sur deux Bâtimens; le premier sur *le Dragon*, qui étoit au Roy, & le second, sur *le Hardi*, qui apartenoit à la Compagnie du Nord. Les Anglois se rendent Maîtres du Fort Bourbon.

La partie étoit trop inégale pour hazarder un combat, & les François se retirerent: Serigny reprit la route de France, où il arriva heureusement; la Motte Egron fit naufrage

1697. en allant à Quebec, & se noya. Le Fort Bourbon n'étoit guéres plus en état de résister à l'Escadre Angloise, on ne laissa pourtant pas d'y faire assez bonne contenance d'abord. Le cinquiéme la Galiotte soûtenuë de deux Navires fit un assez grand feu. Elle continua le lendemain, & à la faveur les Anglois voulurent tenter la descente, mais le Sieur IBERVILLE, qui servoit en qualité d'Enseigne dans la Place, s'étant embusqué avec quarante Fusiliers derriere des Buissons, fit sur les premieres Chaloupes qui s'aprocherent, des décharges si fréquentes, & avec tant d'ordre, qu'il les contraignit de s'éloigner.

Ils violent la capitulation.

Alors la Galiotte recommença à jetter des bombes, & il en tomba jusqu'à vingt-deux dans le Fort. Comme on n'y avoit pas un seul endroit, où la poudre fût en sureté, le Sieur de la Forêt, qui y commandoit, n'eut point d'autre parti à prendre, que celui de capituler. Il demanda d'être conduit avec toute sa Garnison sur les Terres de France, & qu'on permit à chacun d'emporter tout ce qui étoit à lui. Ces deux articles furent accordés, mais les Anglois ne furent pas plûtôt entrés dans la Place, qu'ils se mocquérent de la capitulation, dépouillerent les François, & les menerent Prisonniers en Angleterre.

Ils furent néanmoins élargis quatre mois après leur arrivée, & ayant appris, en débarquant sur les Terres de France, qu'on armoit à la Rochelle pour aller reprendre le Fort Bourbon, ils s'y rendirent la plûpart en diligence. Ils y trouverent en effet quatre Vaisseaux, que M. de Serigny devoit commander jusqu'à Plaisance, où il devoit en

remettre le Commandement à M. d'Iberville, son Frere, & ils s'y embarquerent. Nous avons vû il n'y a pas lontems que cette Escadre étoit arrivée en Terre-Neuve le dixhuiéme de May dans le tems, que M. d'Iberville se disposoit à achever la conquête de cette Isle. 1697.

Il auroit bien souhaité que son Frere fût arrivé plûtôt, ou avoir été averti qu'il arriveroit si tard. Dans le premier cas il auroit eu tout le tems nécessaire pour assûrer le succès de l'Entrepriſe, dont il se voyoit chargé; & dans le second, il auroit pu faire un effort pour se consoler de ce retardement par le plaisir de ne pas laisser un Anglois dans l'Isle de Terre-Neuve, ce qu'il avoit extrémement à cœur. D'autre part il étoit évident que la Cour avoit compté que M. de Serigny feroit plus de diligence, mais j'ai déja observé que les armemens traînoient toujours en longueur dans nos Ports, ce qui déconcertoit souvent toutes les mesures de nos Officiers.

C'est ce qui parut par les instructions, qui furent remises à M. d'Iberville par son Frere. Elles portoient qu'avant que de passer à la Baye d'Hudson, il feroit un tour à la Riviere de S. Jean, pour voir si le Fort de Nazoat n'avoit pas besoin de secours. L'éxécution de cet article étoit devenuë impossible, & fut jugée telle par M. de Brouillan, à qui d'Iberville communiqua ses instructions; car outre que la saison étoit trop avancée pour entreprendre deux Expéditions en des lieux si éloignés l'un de l'autre, les Equipages des Navires venus de France, n'étoient pas en état de demeurer lontems en Mer.

1697. La résolution fut donc prise d'aller droit au Fort Bourbon, & l'Escadre, composée de quatre Navires & d'un Brigantin, mit à la voile le huitiéme de Juillet. Il y avoit un troisiéme ordre de la Cour, mais bien plus aisé à exécuter que le second, c'étoit de croiser quelque tems sur le Banc de Terre-Neuve, & M. d'Iberville comptoit bien donc y pas manquer; mais il trouva dans ce Parage des brumes si épaisses, & les vents si favorables pour suivre sa route, qu'il crût ne devoir pas s'en écarter, & le vintuit il arriva à l'entrée du détroit d'Hudson.

M. d'Iberville part pour la Baye d'Hudson.

Il perd un de ses Bâtimens dans les glaces.

Il l'avoit passé le troisiéme d'Août, mais il se trouva alors tellement serré par les glaces, qu'il fut contraint de se grapiner sur les plus grandes. Ce qui faisoit le danger de cette situation, c'est que les glaces portées avec violence par les courans, donnoient de si rudes secousses aux Navires, qu'à chaque instant elles les mettoient en danger de périr. Aussi dès le cinquiéme le Brigantin fut écrasé entr'un de ces écueils flottans, & *le Palmier*, que montoit M. de Serigny, & cela si subitement, qu'à peine put-on sauver les Hommes; tout le reste fut perdu.

Il est séparé des autres.

Le vintuit M. d'Iberville, qui montoit *le Pelican* de cinquante piéces de canon, se trouva débarrassé des glaces; mais seul, & ne sçachant ce qu'étoient devenus ses autres Navires, que les glaces lui avoient cachés depuis l'onze. Il crut néanmoins qu'ils avoient pris les devants, parce que la veille il avoit entendu tirer des coups de canon; & il fit voile pour le Port Nelson, à la vûë duquel il arriva le quatriéme de Septembre. Le soir il

1697.

mouilla l'ancre assez près du Fort Bourbon, & envoya sa Chaloupe à Terre avec le Sieur de MARTIGNY, son Cousin Germain, pour prendre connoissance de la Place, & des Navires Anglois, qu'il avoit apperçus dans le Détroit d'Hudson.

Le lendemain, vers les six heures du matin, il découvrit à trois lieuës sous le vent trois Vaisseaux, qui louvoyoient pour entrer dans la rade: il leur fit les signaux, dont il étoit convenu avec M. de Serigny, & comme ils n'y répondirent point, il ne douta plus que ce ne fussent les Ennemis, & se prépara à les attaquer. Il falloit être bien hardi, pour prendre une telle résolution. Il avoit à peine cent cinquante Hommes en état de combattre, & il avoit à faire à trois Navires, dont l'un étoit plus fort que lui, & les deux autres avoient chacun trente-deux piéces de canon montées.

Il se bat contre trois Navires Anglois.

Malgré cette inégalité, il arriva sur eux avec une intrépidité, qui les étonna. Ils l'attendirent: vers les neuf heures & demie du matin on commença à se canonner, & jusqu'à une heure après midi le feu fut continuel & très-vif des deux côtés. Cependant *le Pelican* n'eut qu'un Homme de tué, & dix-sept blessés. Alors d'Iberville, qui avoit conservé le vent, arriva tout court sur les deux Fregates, & leur envoya plusieurs bordées de fort près, à dessein de les désemparer. Dans le moment il aperçut le troisiéme, nommé *l'Hamsbier*, qui l'aprochoit, ayant vint six canons en batterie sur chaque bord, & deux cent trente Hommes d'Equipage.

Succès de ce combat.

Il alla aussitôt à sa rencontre, tout son canon pointé à couler bas, le rangea sous le vent

1697. vergues à voiles, & ayant fait dresser son Navire, lui envoya sa bordée. Elle fut faite si à propos, que *l'Hamshier*, après avoir fait tout au plus la longueur de chemin, coula bas. D'Iberville revira sur le champ de bord, & tourna sur *le Hudson Baye*, celui des deux autres Navires Anglois, qui étoit le plus à portée d'entrer dans la Riviere de Sainte Therese; mais comme il étoit sur le point de l'aborder, le Commandant baissa son Pavillon, & se rendit.

D'Iberville chassa ensuite le troisiéme, appellé *le Deringue*, qui fuyoit au Nord-Est, & dont il n'étoit qu'à une bonne portée de canon; mais comme ce Bâtiment étoit aussi bon Voilier que lui, il cessa bientôt de le poursuivre, n'osant forcer de voiles, parce qu'il avoit eu plusieurs de ses manœuvres coupées, deux pompes crevées, ses hautbancs fort incommodés, qu'il avoit reçu sept boulets de canon dans le corps de son Navire, qu'il étoit percé à l'eau, & qu'on ne pouvoit l'étancher. Il revira donc de bord, & envoya le Sieur de la SALE avec vint-cinq Hommes dans sa Chaloupe, pour amariner sa prise. Il travailla ensuite à se raccommoder, ce qui ayant été fait avec une diligence extrême, il se remit à la poursuite du seul Ennemi, qui lui restât, & qui étoit déja à trois lieuës de lui.

Il commençoit à le gagner, lorsque le soir, le vent s'étant rangé au Nord, & une brume épaisse s'étant levée tout à coup, il perdit *le Deringue* de vûë. Ce contretems l'obligea d'aller rejoindre *le Hudson Baye*, & il mouilla l'ancre auprès de *l'Hamshier*, dont il ne pa-

roiſſoit preſque plus rien, & duquel on n'avoit pas pu ſauver un ſeul Homme. Il apprit de ſes Priſonniers qu'ils avoient été vint-cinq jours arrêtés dans les glaces, & y avoient perdu un Brûlot par le même accident, qui avoit fait périr le Brigantin François; qu'ils avoient enſuite rencontré une Flûte Françoiſe, contre laquelle ils s'étoient battus pendant ſix heures, & qui après s'être défenduë avec une bravoure étonnante, étoit allé ſe rejoindre à deux autres Navires de ſa Nation dans les glaces. 1697.

Combat d'une Flûte Françoiſe contre trois Navires Anglois.

Cette Flûte étoit *le Profond*, que M. d'Iberville avoit armé à Plaiſance, elle étoit montée de vintſix canons, & de ſixvint Hommes d'Equipage, & il en avoit donné le Commandement à M. Dugué. Elle avoit été ſéparée du *Palmier* & du *Weſp* le vintcinquiéme d'Août, & peu de jours après elle ſe trouva entre les trois Navires Anglois, qui la criblerent à coups de canon, & ne purent l'aborder, ni obliger le Capitaine à ſe rendre. Heureuſement pour lui, après ſix heures de combat ils apperçurent *le Weſp* & *le Palmier*, qui faiſoient force de voiles pour le ſecourir, & ils ne jugerent pas à propos de les attendre. *Le Profond* étoit tout déſemparé; les deux autres Navires avoient auſſi beaucoup ſouffert des glaces: ils ſe raccommoderent néanmoins en diligence, & ſe mirent à la pourſuite des Anglois, qui fuyoient devant eux, & qui ne les éviterent, que pour ſe faire battre par le ſeul *Pelican*, de la maniere, que je viens de raporter.

Naufrage de M. d'Iberville.

Cependant rien n'empêchant plus M. d'Iberville de s'aprocher du Fort Bourbon, il

1697. leva l'ancre le ſixiéme au matin, & alla mouiller dans la Rade, où ſa Chaloupe, qui étoit reſtée à Terre, depuis qu'il l'avoit envoyée pour prendre langue, lui amena des Sauvages, qui lui apprirent qu'il n'y avoit que trente-cinq Hommes dans le Fort. Sur cet avis il fit embarquer dans *le Hudſon Baye* un mortier & cinquante bombes, pour commencer l'attaque en attendant ſes trois autres Navires. Le lendemain, comme il vit la Mer groſſir extraordinairement; ce qui dans la Baye eſt un ſigne certain d'une prochaine tempête, il quitta la Rade, qui n'eſt point ſûre, & alla mouiller au large. Sa précaution fut inutile, le vent, après s'être un peu calmé, reprit avec plus de violence qu'auparavant: tous ſes cables des ancres caſſerent, & quoique pût faire d'Iberville pour ſe ſoûtenir, & qu'il n'y eût peut-être pas en France de plus habile manœuvrier que lui, il fut jetté à la Côte, & alla échouer à l'entrée de la Riviere de Sainte Thereſe avec ſa priſe.

Il eſt joint par ſes trois Navires.

Ce malheur arriva pendant la nuit, dont l'obſcurité augmentant encore l'horreur, que cauſoit la tourmente, empêcha qu'on ne prît plus de meſures pour ſauver les Navires, en tâchant d'échouer dans un endroit ſûr; de ſorte qu'avant le jour ils ſe trouverent crevés & pleins d'eau. Néanmoins le calme étant revenu, l'Equipage ſe ſauva à Terre, & emporta tout ce qui étoit néceſſaire pour l'attaque du Fort Bourbon; mais il n'avoit plus de vivres, & ne pouvoit en eſperer qu'en ſe rendant Maître du Fort. Auſſi d'Iberville fit-il tout préparer en diligence pour y donner l'aſſaut. Il commençoit à peine ce travail, lorſqu'il ap-

perçut ſes trois Navires, & peu de tems après ils mouillerent dans la Rade.

1697.

Priſe du Fort Bourbon.

Ils avoient eſſuyé la même tempête, qui avoit briſé *le Pelican & le Hudſon Baye*; mais ils étoient beaucoup plus au large, ou plûtôt elle les y jetta, & elle ceſſa avant qu'ils fuſſent près de Terre. *Le Palmier* y perdit encore ſon Gouvernail, & quand il arriva à la vûë du Fort, il avoit deux voyes d'eau, qui l'obligeoient de faire jouer deux pompes ſans diſcontinuer. Cette jonction aſſûroit à M. d'Ibetville la priſe du Fort, & lui procuroit des vivres: ainſi il ne ſongea plus à donner l'aſſaut, qui n'étoit pas néceſſaire, & qui pouvoit lui coûter beaucoup de Monde.

Le lendemain dixiéme de Septembre il deſcendit à Terre avec ſa Chaloupe, chargée de mortiers & de bombes, & débarqua à une demie lieuë du Fort, où l'Equipage du *Pelican* étoit campé. Il fit auſſitôt dreſſer des batteries, & le douziéme il commença de faire jetter des bombes. Le Commandant du Fort, nommé Henry Bailay, n'attendoit apparemment que cela pour ſe rendre. Le jour ſuivant il battit la chamade, & convint de livrer ſa Place aux conditions ſuivantes, 1°. Qu'on ne toucheroit point à ſes Papiers, ni à ſes Livres de compte, qui appartenoient à la Compagnie de Londres: 2°. Qu'on laiſſeroit aux Officiers & aux Soldats leurs coffres, leurs hardes, & généralement tout ce qu'ils avoient: 3°. Qu'ils ſeroient traités comme les François: 4°. Qu'ils ſeroient inceſſamment envoyés en Angleterre: 5°. Que la Garniſon ſortiroit avec toutes les marques d'honneur, & ne ſeroit point déſarmée.

1697. Dès que cette capitulation eut été signée, le Commandant sortit avec cinquante-deux Hommes, dont dix-sept étoient de l'Equipage de *l'Hudson Baye*; car on peut bien juger que dans la confusion du naufrage de ce Navire & du *Pelican* chacun avoit été plus occupé à sauver sa vie, qu'à garder les Prisonniers; de sorte qu'il n'en étoit resté avec les François que ceux, qui craignirent de trop risquer en se sauvant dans des Pays inconnus, & pendant une nuit très-obscure. Ceux, qui s'échaperent, furent compris dans la capitulation, & recouvrerent ainsi leur liberté.

M d'Iberville retourne en France.

M. d'Iberville ayant pris possession de sa conquête, y établit pour Commandant le Sieur de Martigny, & M. de Boisbriand, Frere de M. Duguë, en qualité de Lieutenant de Roy. Comme *le Palmier* étoit absolument hors d'état de tenir la Mer, on le fit entrer dans la Riviere, & mouiller près du Fort. Serigny, qui y resta pour le ramener en France, supposé qu'on pût le réparer, ne garda avec lui que cinquante Hommes, & d'Iberville s'embarqua sur *le Profond* avec l'Equipage *du Pelican*, & quarante-quatre Prisonniers, qui lui restoient. Il fit voile le vingt-quatre de Septembre avec le *Wesp*, & le huitiéme de Novembre il arriva à Belle-Isle; n'ayant presque pas un Homme sur ses deux Navires, qui ne fût malade du scorbut.

Importance de sa conquête.

Mais la prise du Fort Bourbon, quoiqu'elle ait assuré pour longtems aux François la possession de tout le Nord du Canada, ne dédommagea point le Roy des Frais, qu'il fit cette année-là pour l'Amérique Septentrionale, comme je le dirai dans le Livre sui-

vant. Toutefois le commerce de la Baye d'Hudson étoit un objet beaucoup plus considérable, que bien des Gens ne le croyoient; & l'on n'en a bien connu la conséquence, que par l'empressement, qu'ont fait paroître les Plenipotentiaires Anglois au Congrès d'Utrecht, pour assurer à leur Nation tous les Postes de cette Baye. Ce qui est certain, c'est que les Pelleteries y sont beaucoup plus belles, que par tout ailleurs, & que l'extrême indigence des Sauvages de ces Contrées est cause qu'on les peut avoir à très-bon marché. 1697.

HISTOIRE
ET
DESCRIPTION GENERALE
DE LA
NOUVELLE FRANCE.

LIVRE DIX-SEPTIE'ME.

1697. MONSIEUR de Frontenac ne sçavoit encore que penser des bruits, qui continuoient à courir, qu'il se faisoit des armemens en France, en Angleterre, & à Baston, & les ordres, qu'il avoit reçus de la part du Roy de tenir ses Troupes & ses Milices en état de marcher pour une Expédition, dont on lui faisoit toujours un mystere, le tenoient en suspens dans une conjoncture des plus embarrassantes, où il se fût jamais trouvé, lorsque le Chef Onneyouth, que M. de Callieres avoit renvoyé dans son Canton, arriva seul à Montreal, ce qui parut d'un assez mauvais augure.

Il se montra néanmoins avec un air de con-

fiance, dont tout autre que le Gouverneur eût pu être la Dupe. Il lui dit qu'ayant fait à ses Freres le recit de la maniere, dont lui & sa Troupe avoient été reçus des François, tous avoient paru très-disposés à suivre leur exemple; que les Onnontagués les avoient même fait assûrer qu'ils étoient prêts de les accompagner; qu'ils alloient commencer par envoyer un Collier à Ononthio pour sçavoir de lui s'il vouloit bien les recevoir aussi, & un autre aux Jesuites, pour les prier de demander pour eux la paix au Dieu des Chrétiens, & qu'ils conjuroient les Onneyouths de les attendre. 1697. Les Iroquois veulent amuser M. de Frontenac.

Il étoit aisé de voir que tout ceci étoit un jeu pour gagner du tems, & pour éloigner l'orage, qu'on apréhendoit de voir fondre de nouveau sur les Cantons, dans l'esperance, qu'il se dissiperoit tout-à-fait. Le Comte de Frontenac en douta encore moins que Personne; mais il n'avoit sur cela que deux partis à prendre; l'un de se remontrer une seconde fois avec toutes ses forces dans le Pays Iroquois; l'autre de dissimuler. Le premier étoit devenu impossible par les ordres, qu'il venoit de recevoir du Roy: il lui fallut donc se résoudre à fermer les yeux sur la conduite de ces Barbares, ou du moins à ne leur faire paroître qu'une partie du ressentiment, que leur conduite inspiroit. Le Général répondit au Chef Onneyouth qu'il donnoit à ceux, qui l'avoient député, jusqu'au mois de Septembre pour se déterminer à venir tous ensemble lui demander la paix, & que ce terme expiré, ils ne trouveroient plus en lui qu'un Ennemi irréconciliable.

1697. Ils recommencent leurs hostilités.

Il ne comptoit guéres plus sur l'effet de ces ménaces, que sur les promesses des Iroquois ; mais il y a bien de l'apparence qu'il ne s'attendoit pas à les voir peu de jours après recommencer leurs courses. Ce fut alors qu'il comprit tout le tort, qu'il avoit eu de ménager un Peuple, qu'il avoit trop vivement poussé, pour esperer de le gagner jamais, & qu'il n'avoit pas assez affoibli, pour le mettre hors d'état de nous faire beaucoup de mal ; mais il avoit un autre sujet d'inquiétude, qui le touchoit par où il étoit plus sensible, puisqu'il s'agissoit de la diminution de son autorité. Voici quelle en fut l'occasion.

Désordre arrivé parmi nos Alliés par la faute des Coureurs de Bois.

Un assez grand nombre de Miamis, habitués dans la Riviere *Maramek*, une de celles, qui se déchargent dans la partie Orientale du Lac Michigan, en étoient sortis sur la fin du mois d'Août de l'année précédente, pour s'aller réunir avec leurs Freres établis dans la Riviere S. Joseph, & avoient été attaqués en chemin par des Sioux, qui en avoient tué plusieurs. Les Miamis de S. Joseph instruits de cette hostilité allerent chercher les Sioux jusques dans leur Pays, pour venger leurs Freres, & les rencontrerent, qui s'étoient retranchés dans un Fort avec des François, du nombre de ceux, qu'on appelloit *Coureurs de Bois*.

Ils ne laisserent pas de les attaquer à diverses reprises avec beaucoup de résolution ; mais ils furent toujours repoussés, & contraints enfin de se retirer, après avoir perdu plusieurs de leurs Braves. Comme ils s'en retournoient chez eux, ils rencontrerent d'au-

tres François, qui portoient des armes & des munitions aux Sioux, & ils leur enleverent tout ce qu'ils avoient, sans néanmoins leur faire d'autre mal. Ils firent sçavoir ensuite aux Outaouais ce qui venoit de se passer, & ceux-ci députerent au Comte de Frontenac pour lui representer qu'il étoit absolument nécessaire d'apaiser les Miamis, dont le mécontentement pourroit bien les engager à se joindre aux Iroquois. 1697.

Le Général répondit aux [illegible]oyés comme il convenoit de faire dans un[illegible]onjoncture si délicate, & prit des mesures justes pour prévenir la suite de cette fâcheuse affaire. Elles n'empêcherent pourtant pas sitôt les Miamis de continuer à user de represailles, quand l'occasion s'en [illegible]senta; tellement que Nicolas Perrot, [illegible]accrédité parmi eux, fut sur le point d'être brûlé, & n'échapa à leur fureur, que par le moyen des Outagamis, qui le tirerent d'entre leurs mains. Enfin on trouva le secret de les calmer, en leur faisant comprendre qu'il étoit de leur intérêt autant que du nôtre, de ne se pas brouiller avec nous, & la chose n'alla pas plus loin pour lors.

Embarras de M. de Frontenac.

Cet évenement ne pouvoit arriver dans des circonstances plus chagrinantes pour le Comte de Frontenac. On avoit renouvellé depuis deux ans les anciennes plaintes contre la course dans les Bois, & les dernieres representations de tout ce qu'il y avoit dans la Colonie de Personnes zélées pour le bon ordre, avoient eu leur effet. Dès l'année précédente le Roy avoit expressément défendu au Gouverneur Général de permettre à aucun

1697. François de monter dans le Pays des Sauvages, pour y faire le commerce.

A la vérité MM. de Champigny & de Callieres, dont le témoignage n'étoit point ſuſpect en cette matiere, avoient été d'avis que Sa Majeſté fût ſupliée de reſtraindre cette défenſe, & en avoient aporté des raiſons, qui ne pouvoient être plus ſolides. Ils avoient ſuggeré un milieu à prendre, qui, ſelon eux, remedieroit à tout, & ce milieu conſiſtoit à ne conſerver parmi les Sauvages éloignés, que deux P[illegible], celui de Michillimakinac, & celui de la Riviere S. Joſeph, de fixer le nombre des François, auſquels on permettroit d'y aller, & de prendre diverſes autres précautions, qu'ils ſuggeroient, pour empêcher les abus, dont on ſe plaignoit avec raiſon.

Comment il s'en tire.

M. de Frontenac étoit bien éloigné d'aprouver ces temperamens, qui diminuoient ſon autorité, & comme il avoit compris qu'en obéiſſant à la lettre à l'Ordonnance, dont nous avons parlé, il en arriveroit des inconveniens, qui obligeroient le Conſeil du Roy à remettre les choſes dans leur ancien état, il avoit mandé au Miniſtre que, pour ſe conformer aux intentions de Sa Majeſté, il alloit rappeller tous les François des Poſtes éloignés; mais la malheureuſe affaire des Miamis, cauſée par les Coureurs des Bois, lui fit craindre qu'on n'aprouvât pas même les propoſitions de l'Intendant & du Gouverneur de Montreal, & que ceux, qui avoient reveillé le zéle du Prince, par raport aux courſes dans les Bois, ne profitaſſent de ce nouvel incident pour ſolliciter l'entiere exécution

cution des derniers ordres de la Cour, comme ils n'y manquerent pas en effet. 1697.

Le Gouverneur Général commença donc à trouver plus raisonnables les modifications proposées par MM. de Champigny & de Callieres, parce qu'elles lui conservoient au moins une partie du tout, qu'il se voyoit sur le point de perdre, & il se joignit à ces Messieurs pour representer au Conseil, 1°. Qu'il étoit d'une nécessité indispensable de ne point toucher aux Postes de Michillimakinac & de la Riviere de S. Joseph, & qu'il falloit entretenir dans chacun au moins un Officier avec douze, ou quinze Soldats, pour empêcher les Anglois d'y venir faire le commerce, ce qu'ils ne feroient pas lon-tems, sans s'y établir de maniere à n'en pouvoir plus être chassés.

2°. Qu'il étoit impossible de soûtenir ces mêmes Postes, si l'on n'y envoyoit tous les ans, au moins vingtcinq Canots chargés de marchandises. C'est ce qu'on apelle *des Congés*, dont le Gouverneur Général avoit la distribution: 3°. Qu'il étoit important de faire marcher de tems en tems des Troupes chez les Sauvages, pour la sûreté des Missionnaires: 4°. Que ces Congés étoient une ressource pour soulager l'indigence de plusieurs Familles honnêtes, à qui on en faisoit présent, & qui les négocioient avec les Voyageurs; & que, si on leur retranchoit ce secours, il faudroit pourvoir autrement à leur subsistance. Enfin que ces voyages serviroient à retenir dans le Pays quantité de jeunes Gens, qui ne sçavoient point d'autre métier, & qui, s'ils ne pouvoient faire ce-

1697. lui-ci, iroient chercher de l'occupation dans les Colonies Angloises, ce qui fortifieroit ces Colonies, en affoiblissant les Nôtres.

Quelques-unes de ces raisons étoient extrêmement foibles, les autres prouvoient très-bien qu'il y a des maux, auxquels il est dangereux de vouloir remedier tout-à-coup. Les Auteurs de ce Mémoire convenoient avec ceux, qui en avoient présenté de contraires, de tous les désordres occasionnés par les Congés, & que le plus grand de ces désordres étoit d'avoir arrêté le progrès de la Religion Chrétienne parmi les Sauvages; mais tout bien considéré, il fut jugé au Conseil du Roy que d'abandonner des Postes, après les avoir établis, & soûtenus avec tant de dépense, & après les avoir fait regarder à nos Alliés comme un avantage pour eux-mêmes, c'étoit exposer ces Peuples à la tentation de se donner aux Anglois.

On fut encore confirmé dans cette pensée par la nouvelle, qu'on eut que le Baron, ce fameux Chef Huron, dont j'ai déja fait connoître les pernicieux desseins, & le mauvais esprit, étoit allé s'établir près d'Orange avec trente Familles de sa Nation, & qu'il sollicitoit vivement les autres à l'y venir joindre. Il fut donc résolu de s'en tenir au projet, qui avoit été suggeré par MM. de Champigny & de Callieres, & il en arriva ce qui avoit été prédit par les Ecclesiastiques & les Missionnaires, que les choses reprirent assez promptement le même train qu'elles alloient auparavant. C'est qu'il en est des passions comme de la gangrene, qui ne se guérit qu'en coupant impitoyablement tout ce qui en est infecté.

Vers la fin d'Août le Sieur de la Motte Cadillac, à qui M. de Callieres avoit fait sçavoir les bruits, qui couroient d'un armement destiné à la conquête du Canada, arriva à Montreal avec un grand nombre de François, & trois cent Sauvages, Sakis, Poutouatamis, Outaouais & Hurons, qu'il avoit eu l'adresse d'engager à venir au secours de la Colonie. Le Gouverneur Général étoit alors dans cette Ville, & dans l'audience, qu'il donna à ces Guerriers, il leur témoigna beaucoup de satisfaction de leur zéle, & surtout de l'ardeur, avec laquelle ils avoient poursuivi les Iroquois pendant toute cette Campagne. En effet on comptoit plus de cent Tsonnonthouans, qu'ils avoient pris, ou tués depuis le Printems.

1697. Nos Alliés viennent au secours de la Colonie.

Il venoit même de se passer une action très-vigoureuse & très-bien conduite, où des Sauvages de ces quatre Nations avoient eu part. Les Iroquois s'étant mis en Campagne pour aller joindre le Baron, ainsi qu'ils en étoient convenus avec lui, quatre de leurs Découvreurs rencontrerent le Rat, ce fameux Chef Huron, dont nous avons déja tant parlé. Il étoit à la tête de cent cinquante Guerriers, & avoit mis pied à Terre dans le fond du Lac. Des quatre Iroquois, qui le découvrirent, deux furent tués d'abord, les deux autres demeurerent Prisonniers, & l'on apprit d'eux que leurs Gens n'étoient pas loin, qu'ils étoient au nombre de deux-cent cinquante; mais qu'ils n'avoient de Canots, que pour soixante au plus.

Belle action d'un Chef Huron.

Sur cet avis le Rat s'avança avec toute sa Troupe vers l'endroit, où on lui avoit dit que

1697. l'Ennemi étoit campé : lorſqu'il en fut à une portée de fuſil, il fit ſemblant d'être ſurpris & effrayé de leur nombre, & feignit de fuir. Auſſitôt ſoixante Iroquois ſe jettent dans leurs Canots pour le pourſuivre, le Rat pouſſe au large, & fait force de rames juſqu'à ce qu'il fût à deux lieuës de Terre. Alors il s'arrêta, ſe mit en bataille, eſſuya, ſans tirer, la premiere décharge des Iroquois, qui ne lui tuerent que deux Hommes, puis ſans leur donner le tems de recharger, il fondit ſur eux avec tant de furie, qu'en un moment tous leurs Canots furent percés, ou fracaſſés. Trente-ſept furent tués, quatorze furent pris, & le reſte ſe noya. Il y avoit parmi eux cinq des plus conſiderables Chefs de la Nation.

Le Rat étoit alors ſincerement attaché aux intérêts des François, & c'étoit lui ſeul, qui avoit empêché tous les Hurons de Michillimakinac de ſuivre le Baron dans la Nouvelle York. Il rendit dans le même tems un grand ſervice aux Miamis, en les avertiſſant de ſe défier du Baron ; car il avoit pénétré que ce Perfide, ſous prétexte de faire alliance avec ces Sauvages, ne ſongeoit qu'à les trahir. Il étoit venu à Montreal avec M. de la Motte Cadillac, & il eut la premiere part aux careſſes du Gouverneur Général ; mais les Sauvages ne ſe repaiſſent pas de fumée, & ceux-ci n'étoient point venus à Montreal pour recevoir des complimens, ni même uniquement pour faire la guerre aux Anglois.

M. de Frontenac, qui les connoiſſoit, & qui ſçavoit à peu près tout ce qu'ils avoient dans l'ame, leur déclara que ceux, qui avoient quelque ſujet de ſe plaindre, pouvoient s'ou-

vrir à lui en toute liberté, & qu'il leur feroit faire toute la satisfaction, qu'ils souhaiteroient; mais il ajoûta qu'ils se gardassent bien de prendre le change, en s'affoiblissant mutuellement, & qu'il étoit de leur intérêt de continuer à pousser vivement les Iroquois, qu'il étoit lui même fort résolu de ne point épargner. 1697.

Alors ONANGUICE', Chef des Pouteouatamis, Homme d'esprit, & qui parloit bien, porta la parole au nom de tous, & dit qu'on leur promettoit ordinairement beaucoup plus qu'on n'avoit apparemment dessein de leur tenir; qu'on les avoit souvent assûrés de ne les point laisser manquer de munitions, & qu'il y avoit plus d'un an, qu'on ne leur en avoit fourni aucunes; que les Anglois n'en usoient pas de même avec les Iroquois, & que, si l'on continuoit à les abandonner de la sorte, ils ne paroîtroient plus à Montreal. Plaintes des Sauvages, & réponse de M. de Frontenac.

Le Général répondit qu'à la vérité on ne leur avoit point envoyé cette année ce qu'on avoit accoûtumé de leur fournir tous les ans; mais qu'ils n'y perdroient rien; qu'il avoit eu besoin de tout son Monde pour un grand dessein de guerre, dont il ne pouvoit pas encore s'ouvrir à eux, & que dès qu'il pourroit disposer d'un certain nombre de François, il n'auroit rien de plus pressé, que de leur faire porter toutes les choses, dont ils avoient besoin. Ils parurent satisfaits de cette réponse, & on se sépara fort contens les uns des autres. Il paroît au reste qu'on étoit dès lors tout-à-fait rassûré au sujet des Entreprises des Anglois contre le Canada, puisque le

1697. Général congédia les Sauvages, sans leur en parler.

Quelle étoit l'Entrepriſe pour laquelle on lui avoit mandé de ſe tenir prêt.

Il étoit même uniquement occupé de l'Entrepriſe, pour laquelle il avoit eu ordre de tenir ſes Troupes prêtes, & qui étoit encore un myſtere pour lui, lorſque le ſeptiéme de Septembre M. DES URSINS mouilla devant Quebec. Cet Officier lui rendit une Lettre du Marquis de NESMOND, par laquelle il aprit qu'il s'agiſſoit de la conquête de la Nouvelle Angleterre, dont M. de Pontchartrain avoit formé le projet; mais que c'étoit une affaire manquée. Dans une Lettre, qu'il écrivit au Miniſtre le quinziéme d'Octobre ſuivant, il lui mande que ſes préparatifs étoient ſi avancés, que huit jours après avoir reçu les ordres, qu'il attendoit de lui, il auroit pu ſe mettre en marche.

Son avis ſur ce projet.

Il ajoûte que de pareilles Expéditions ſont toujours fort incertaines, & demandent, pour les exécuter, beaucoup plus de tems, qu'on ne croit; qu'on ne doit jamais compter ſûrement ſur ces jonctions de Troupes, dont les unes viennent par Mer, & les autres par les Terres & par des Rivieres auſſi difficiles à remonter & à deſcendre, que le ſont celles du Canada, & que les difficultés de porter dans un Canot aſſez de vivres pour une grande Entrepriſe, eſt preſque inſurmontable. Puis venant à celle, dont il avoit été queſtion, il continuë ainſi.

» Je prendrai encore la liberté de vous dire » que la priſe de Manhatte étoit beaucoup plus » utile pour la ſûreté de cette Colonie, & pour » la délivrer des Iroquois, que celle de Baſton, » dont elle n'eſt en aucune façon incommodée;

que la premiere seroit aussi plus facile à exécuter par les seuls Vaisseaux de Sa Majesté, & les Troupes, qu'on en pourroit débarquer, pendant que celles de Canada, pour faire diversion, attaqueroient Orange, qui est à leur porte; mais encore il faudroit être averti de si bonne heure, qu'on eût, pour s'y préparer, du tems au-delà de celui, qu'on pourroit juger necessaire; les saisons étant si courtes dans ce Pays, qu'il ne faut point parler de rien entreprendre dans des lieux éloignés, qu'on n'ait au moins tout le mois de Septembre pour en revenir, parce que les petites Rivieres & les Lacs gélent dès le mois d'Octobre. 1697.

Cependant l'Entrepriſe ſur Baſton étoit très-bien concertée, & ne manqua, comme toutes celles de même nature, qui avoient précédé, que faute de diligence. Le Roy en avoit confié la conduite au Marquis de Nesmond, Officier de grande réputation, & lui avoit donné dix Vaisseaux de guerre, une Galliote & deux Brûlots: aussi la prise de Baston n'étoit-elle pas son unique objet. Il avoit ordre de faire ensorte qu'il pût être hors de la Rade de Brest, où s'étoit faite une partie de l'armement, le vint-cinquiéme d'Avril au plus tard, pour se rendre dans celle de la Rochelle, où il devoit trouver M. de MAGNON, Chef d'Escadre, avec les Vaisseaux armés à Rochefort. Plan de l'Entrepriſe ſur Baſton.

Il lui étoit commandé de faire ensuite toute la diligence possible pour arriver dans la Baye de Plaisance, & prevenir les Anglois, qu'on disoit être fort résolus de reconquerir ce qu'ils avoient perdu l'année précédente dans l'Isle de

1697. Terre-Neuve, & d'en chasser même entiérement les François. Au cas, qu'il trouvât les Ennemis occupés au siége de Plaisance, il lui étoit ordonné de les attaquer, & supposé qu'ils en fussent déja partis, il avoit ordre de les aller chercher, soit qu'ils eussent réussi, ou non, & de les combattre.

Après les avoir battus, il devoit faire voile pour Pentagoët, & détacher en même tems un Vaisseau pour aller à Quebec donner avis de sa marche au Comte de Frontenac, afin que ce Général pût se rendre à Pentagoët avec les quinze-cent Hommes, qu'il devoit tenir prêts. Cette jonction faite, & les Troupes embarquées, la Flotte devoit, sans perdre de tems, aller à Baston, & cette Ville prise, suivre la Côte jusqu'à Pescadoué, ruinant toutes les Habitations le plus avant qu'il se pourroit dans les Terres, & de telle maniere, que les Anglois ne pussent les rétablir de lontems.

Le grand âge du Comte de Frontenac avoit fait douter au Roy que ce Général fût en état de mener lui-même ses Troupes & ses Milices à cette Expédition, & Sa Majesté lui avoit laissé sur cela une liberté entiere, ou de marcher en Personne, ou de substituer en sa place le Chevalier de Vaudreuil, lequel en ce cas seroit subordonné en tout au Marquis de Nesmond, au lieu que le Comte de Frontenac, s'il venoit, commanderoit sans dépendance les Troupes de Terre.

Si après la prise de Baston, & le ravage de la Nouvelle Angleterre, il restoit encore du tems pour faire quelqu'autre conquête, la Flotte avoit ordre d'aller à Manhatte, & après avoir reduit cette Ville sous l'obéissance du

Roy, y laisser les Troupes du Canada, qui chemin faisant pour retourner dans la Colonie, ravageroient la Nouvelle York. Telles étoient les instructions, qui furent données à M. de Nesmond, & envoyées à M. de Frontenac pour une Expédition, que le Roi avoit tellement à cœur, qu'il avoit permis au Premier de fortifier sa Flotte des Navires destinés pour la Baye d'Hudson; au cas qu'il les rencontrât à Plaisance, & qu'il jugeât en avoir besoin. 1697.

Comme on n'avoit pas encore reçu à la Cour la nouvelle du siége de Naxoat, lorsque ces instructions furent dressées, mais qu'elle y arriva peu de tems après, M. de Nesmond en mouillant dans la Rade de la Rochelle, y trouva de nouveaux ordres pour donner au Chevalier de Villebon tous les secours d'Hommes & de munitions nécessaires à la conservation, ou au rétablissement de ce Poste, & sitôt qu'il eut jetté les ancres dans la Baye de Plaisance, on lui remit une Lettre du Comte de Pontchartrain, par laquelle ce Ministre lui donnoit avis qu'il devoit partir incessamment de Portugal dixhuit Bâtimens Anglois chargés de sel sous l'escorte d'un Vaisseau de guerre, pour aller faire en Terre-Neuve la pêche de la Morue, & qu'il fît ce qu'il pourroit pour ne les pas manquer.

Il lui ajoûtoit encore que, s'il étoit assez heureux pour battre la Flotte Ennemie, l'intention du Roy étoit qu'il fît une excursion le long de la Côte Orientale de Terre-Neuve, pour prendre, ou brûler tous les Bâtimens des Anglois qu'il y rencontreroit; mais M. de Nesmond étoit parti bien tard pour exécuter

Ce qui fait manquer cette Entreprise.

1697. tant, & de si grandes Entrepriſes. D'ailleurs les vents contraires le retinrent plus de deux mois en Mer. De ſorte qu'il n'arriva à Plaiſance, que le vintquatre de Juillet.

Il n'y aprit aucune nouvelle des Anglois, ſur quoi il tint un grand Conſeil de guerre pour déliberer s'il étoit à propos d'aller ſur le champ à Baſton; tous opinerent pour la négative, & leurs raiſons furent qu'il n'étoit pas de la prudence de prendre aucun parti, qu'on ne fût inſtruit des démarches des Ennemis, & que de quelque diligence, qu'on uſât pour avertir le Comte de Frontenac, les Troupes du Canada ne pouvoient ſe rendre à Pentagoët avant le dixiéme de Septembre; qu'alors la Flotte, qui n'avoit plus que pour cinquante jours de vivres, ſeroit abſolument hors d'état de rien entreprendre.

Le parti, que prend M. de Neſmond.

Il n'y avoit rien à repliquer à ces raiſons, & M. de Neſmond s'y rendit, bien chagrin de ſe voir échaper des mains une conquête, dont le ſuccès lui avoit d'abord paru immanquable. Il dépêcha ſur le champ à Quebec M. des Urſins, avec tous les Bâtimens deſtinés pour le Canada, & qui étoient venus juſqu'à Plaiſance ſous ſon eſcorte; mais il lui enjoignit expreſſément, s'il rencontroit la Flotte Angloiſe dans le Fleuve, ou dans le Golphe de S. Laurent, de venir en diligence lui en donner avis.

Il ſe rendit à la Baye *du grand Burin*, qui eſt à vintdeux lieuës à l'Oueſt de Plaiſance, pour y attendre des nouvelles de quelques Navires, qu'il avoit envoyés à la découverte, & pour être plus à portée d'en recevoir de M. des Urſins, qu'il avoit averti qu'il ſe trouve

roit là. La raiſon de cette démarche étoit que, s'il eût été ſurpris par la Flotte Angloiſe dans la Baye de Plaiſance, il eut été obligé d'entrer dans le Port, au lieu qu'étant au grand Burin, il ſe trouveroit au vent des Ennemis, pour arriver ſur eux. 1697.

Il retourne en France.

Au commencement d'Août il eut avis par des Priſonniers que les Anglois ſe fortifioient à S. Jean, ſur quoi il aſſembla de nouveau le Conſeil de guerre, où il fut décidé tout d'une voix qu'il falloit y aller, avant que les fortifications fuſſent achevées. C'étoit pourtant beaucoup moins l'envie de prendre S. Jean, qui étoit le motif de cette réſolution, que l'eſperance d'y trouver un grand nombre de Vaiſſeaux, dont on croyoit pouvoir ſe rendre Maître fort aiſément; car les mêmes Priſonniers, dont je viens de parler, avoient aſſûré qu'ils y en avoient laiſſé trente-quatre, parmi leſquels il y avoit pluſieurs Navires de Guerre.

Les uns, au nombre de vint-trois, étoient partis de Pleymouth le quatorziéme d'Avril ſous la conduite de l'Amiral NORIS, & ils étoient arrivés à S. Jean le dix-ſeptiéme de Juin. Les autres avoient aporté d'Irlande mille Hommes de Troupes reglées, commandés par le Colonel GUIPSON. La Flotte fit donc voile pour la Côte Orientale de Terre-Neuve; mais elle n'y trouva plus de Vaiſſeaux, & comme la ſaiſon étoit trop avancée pour demeurer plus lontems dans ces Mers, le Marquis de Neſmond fut contraint, à ſon grand regret, de retourner en France, ſans avoir eu occaſion de tirer un ſeul coup de canon, après s'être flaté de l'eſperance

1697. de faire une des plus glorieuses Campagnes de toute cette guerre.

Projet d'une Pêche sédentaire dans le Fleuve Saint Laurent.

La Nouvelle France vit former cette même année un projet beaucoup moins éclatant ; mais qui n'auroit peut-être pas été moins utile, & qui auroit sans doute eu un heureux succès, si celui, qui en fut l'Auteur, avoit été secondé autant qu'il méritoit de l'être. Il y avoit déja quelque tems que plusieurs Négocians s'étoient associés pour établir des Pêches sédentaires en Canada ; mais ils n'avoient encore pu convenir d'un lieu sûr & commode pour une pareille Entreprise. L'Auteur de cette Association étoit le Sieur Riverin, dont j'ai déja parlé : c'étoit un Homme entendu, actif, entreprenant, & que les obstacles ne rebutoient point. Il vint enfin à bout, après bien des difficultés, de faire accepter le Havre du *Mont-Louis*, situé sur la Côte Méridionale du Fleuve S. Laurent, entre les Monts Notre-Dame, & à peu près à moitié chemin de Quebec à la pleine Mer.

Description de *Mont-Louis*.

Ce Havre est l'embouchure d'une jolie Riviere, le mouillage y est fort bon, & on n'y est exposé dans la Rade, qu'au seul vent du Nord, qui souffle très-rarement en Eté. La Riviere peut recevoir des Bâtimens de cent tonneaux : ils y sont à l'abri de tous les mauvais tems, & à couvert des Ennemis, parce qu'on n'y peut entrer, que quand la marée est haute ; & que quand elle est basse, il n'y reste pas deux pieds d'eau, quoique dans la Riviere même ils pussent toujours être à flot. D'ailleurs cette entrée est très-facile à défendre, ayant d'un côté des Montagnes inaccessibles, & de l'autre une langue de terre, qui

fait une Presqu'Isle d'une portée de mousquet de largeur au plus, & sur laquelle on peut construire un Fort. 1697.

Son utilité.

Cette même langue de terre est aussi très-propre à sécher le Poisson, que j'ai observé ailleurs être très-abondant sur cette Côte depuis le Cap des Rosiers, qui est à l'entrée du Fleuve, jusqu'à la Riviere de *Matane*, c'est-à-dire, dans l'espace de près de quatrevint lieuës. On peut même faire la Pêche des Baleines encore quinze lieuës plus haut. Pour ce qui est du terrein de Mont-Louis, il est propre à produire du froment, & toutes sortes de grains, & l'on y trouve de fort bons pâturages.

Tous les Navires, qui montent à Quebec, passent à la vuë de Mont-Louis, & il est étonnant qu'on n'ait pas encore reconnu l'utilité, qu'on retireroit de ce Poste, en le peuplant, pour secourir les Bâtimens, qui pourroient se trouver en peine, & manquer d'eau & de vivres, dans une navigation aussi longue & aussi périlleuse, que celle du Fleuve S. Laurent. Avec cela, dès le tems, dont je parle, on y avoit découvert une carriere d'ardoise; mais ce n'est que depuis quelques années, qu'on a ouvert les yeux sur un avantage, qui rendroit les incendies & moins fréquens & moins terribles, qu'ils l'ont été jusqu'ici dans la Nouvelle France.

Il y a aussi beaucoup de salpêtre en ce lieu-là, & un Sauvage aporta un jour au Sieur Riverin un morceau de cuivre très-pur, qu'il assûroit avoir trouvé dans une Ravine entre deux Montagnes. Enfin quelques Particuliers s'étant avisés d'aller pêcher dans ce Havre,

1697. y firent une très-abondante Pêche, quoiqu'ils manquaſſent de bien des choſes néceſſaires pour ce travail ; & ce fut ſur leur rapport, que les Aſſociés du Sieur Riverin conſentirent à y faire leur Etabliſſement.

Ce qui fait échouer ce projet.

Tout étoit dans la meilleure diſpoſition du Monde, pluſieurs Habitans étoient déja partis en Chaloupe pour s'y rendre, & un Navire chargé de ſel & de toutes ſortes de proviſions étoit dans la Rade de Quebec, n'attendant plus que le vent pour lever les ancres, lorſque vers la fin de May le Comte de Frontenac reçut l'ordre, dont j'ai parlé, de ſe tenir en garde contre les Anglois, & de ne permettre à aucun Bâtiment de deſcendre le Fleuve. Il fallut obéir, & ce contretems fâcheux dégoûta entiérement les Aſſociés du Sieur Riverin. Il ne ſe rebuta pourtant pas, il ſçut encourager le petit nombre d'Habitans, qui étoient déja à Mont-Louis, & l'année ſuivante la Pêche & la récolte y furent ſi abondantes, que tout le Monde reprit cœur. Nous verrons en ſon lieu ce qui a empêché que la ſuite n'ait répondu à de ſi heureux commencemens.

Effet des grands préparatifs de M. de Frontenac.

Cependant une bonne partie des Troupes & des Milices avoit été ſous les armes depuis le commencement de la belle ſaiſon juſqu'à la fin de l'automne, d'abord préparée à bien recevoir l'Ennemi, qu'on attendoit, enſuite diſpoſée à exécuter les ordres de la Cour, quelques qu'ils puſſent être ; mais ſi ces préparatifs ne ſervirent, ni à chaſſer une ſeconde fois les Anglois de devant Quebec, ni à faire des conquêtes ſur eux, ils continrent du moins les Iroquois, & procurerent aux Habitans une tranquillité, dont ils avoient preſque perdu juſqu'au ſouvenir.

1697.

Il ne restoit plus qu'à humilier ces Barbares de maniere à les mettre entiérement, & pour toujours hors d'état de troubler la Colonie, ce qui paroissoit facile avec les Forces, qu'on avoit sur pied ; mais avant que de prendre sur cela une derniere résolution, le Comte de Frontenac voulut voir ce que produiroient les propositions, qu'il avoit faites au mois de Novembre aux quatre Cantons Supérieurs. Ces Cantons lui avoient envoyé des Députés pour lui demander la paix, & après leur avoir déclaré à quelles conditions il vouloit bien la leur accorder, il leur avoit donné, pour se résoudre, jusqu'au mois de Juin de l'année suivante, en les obligeant de lui laisser des ôtages.

Ce Général leve un Parti, & le congedie.

Il projetta ensuite d'envoyer cinq cent Hommes contre les Agniers, qui seuls n'avoient fait aucune démarche pour se reconcilier avec lui ; mais lorsque tout étoit prêt pour cette Expédition, il changea d'avis, sous prétexte, que les neiges n'étoient pas assez bonnes pour marcher dessus en raquettes. Peut-être n'avoit-il eu dessein que de faire peur aux Agniers, qu'il sçavoit bien n'être pas en état de lui résister, & qu'il ne croyoit pas assez imprudens pour s'exposer à voir leurs Villages ruinés : ils ne s'en émeurent pourtant pas davantage, ce qui le mortifia beaucoup. D'ailleurs les Iroquois Chrétiens, que ses préparatifs avoient empêché de faire leur chasse, & qui avoient sans doute compté de s'en dédommager aux dépens des Agniers, lui demanderent qu'il leur fournît de quoi vivre, & il fallut les contenter.

Il avoit reçu par les derniers Vaisseaux une

1697. nouvelle Ordonnance du Roy, qui l'inquiettoit encore encore plus que les affaires des Iroquois : elle portoit défense à tous Officiers & Soldats, qui seroient en Détachement dans les Postes éloignés, d'y faire aucun commerce, à peine, pour les Officiers, de cassation & de dégradation des armes, & pour les Soldats, des Galeres. La même peine étoit reservée aux Voyageurs, dont Sa Majesté ne vouloit pas qu'on y souffrît aucun, enjoignant aux Commandans d'arrêter tous ceux, qui s'y rencontreroient, & de les envoyer dans la Colonie, où on leur feroit leur procès.

Nouvelle Ordonnance du Roy contre les Coureurs de Bois.

M. de Frontenac fait sur cela des remontrances.

M. de Frontenac ne se rendit point encore, & d'autant plus persuadé qu'il y avoit beaucoup à risquer dans l'exécution de ces nouveaux ordres, que la premiere publication, qui en avoit été faite, avoit excité quelques murmures & quelques mouvemens, il se crut permis de faire des remontrances au Conseil. Elles furent inutiles, & voici la réponse, que lui fit M. de Pontchartrain par une Lettre dattée du vintuniéme de Mars de l'année suivante.

Réponse de M. de Pontchartrain.

» Sa Majesté a été fort satisfaite de l'activité,
» avec laquelle vous aviez disposé toutes cho-
» ses pour aller joindre M. de Nesmond, si les
» tems lui avoient permis d'exécuter les ordres,
» qu'il avoit reçus. J'ai lu avec attention ce que
» vous m'écrivez sur la suppression des Congés :
» vous voulez bien que je vous dise que vous
» avez donné un peu trop de créance à des Gens,
» qui par principe d'avidité soûtiennent le parti
» de la traite dans les Bois. Si vous aviez voulu
» faire attention aux inconvéniens, qu'elle a
» produits, vous auriez condamné plus vive-
» ment un aussi mauvais usage.

On a voulu vous faire appréhender que les « 1697.
Sauvages nos Alliés ne se joignent aux Iro- «
quois pour nous faire la guerre, si nous ces- «
sons d'aller traiter avec eux dans les Bois; je «
vous avouë que je n'en comprends pas bien la «
raison, & il me paroît que nous devons en «
attendre un effet contraire, pourvû qu'on «
prenne la peine d'expliquer aux Sauvages que «
Sa Majesté, en faisant cette défense, a eu «
intention de leur faire avoir les Marchandises «
des François de la premiere main, de leur «
permettre de vendre les leurs avec une entiere «
liberté, & de leur procurer le profit de la traite «
avec les Sauvages, qui sont au-delà d'eux. «

Vous sçavez trop bien l'Histoire du Ca- «
nada, pour ignorer que la guerre, que nous «
soûtenons depuis tant d'années contre les Iro- «
quois avec tant de soins & de dépense, ne «
vient que de ce que feu M. de la Barre avoit »
voulu faire le commerce avec les Nations «
plus éloignées. Ces Sauvages, qui sont à pré- «
sent dans l'alliance des Anglois, ne seroient «
pas lontems à se déclarer contr'eux, si les An- «
glois vouloient passer par leur pays, pour «
aller traiter directement avec les autres Sau- «
vages. «

Cette Lettre n'eut point d'autre effet, que la publication de la derniere Ordonnance du Roy, que M. de Frontenac fit faire sur le champ; mais la conservation des Postes avancés, que le Roy avoit accordée sur les représentations de l'Intendant & du Gouverneur de Montreal, fit bientôt reprendre le dessus aux congés & au commerce, qu'on vouloit abolir.

Pour revenir aux Iroquois, ce qui contri-

1697. Divers avantages de nos Alliés.

buoit le plus à entretenir M. de Frontenac dans l'esperance d'une paix prochaine & durable avec cette Nation, c'est qu'eux & les Anglois avoient été assez mal menés par nos Alliés pendant la Campagne précédente. Les Abénaquis l'avoient terminée par un coup d'une grande vigueur, s'étant rendus Maîtres, la hache à la main, d'un Fort, qui n'étoit qu'à six lieuës de la Capitale de la Nouvelle Angleterre, & dont la Garnison avoit été toute prise, ou tuée. A peu près dans le même tems vint Iroquois étant allés pour surprendre les Outaouais, furent découverts, & entiérement défaits par des Hurons.

Mais ce qui acheva de consterner ces fiers Ennemis, ce fut l'échec, qu'ils reçurent dans le voisinage de Catarocouy. La Chaudiere Noire, ce Chef Onnontagué, dont nous avons déja parlé plusieurs fois, & celui de tous les Capitaines Iroquois, qui avoit alors le plus de crédit dans sa Nation, s'approcha de ce Fort avec environ quarante Guerriers, sous prétexte d'une chasse, & pour mieux cacher son jeu, envoya dire à M. de la Gemeraye, qui y commandoit, que les anciens des quatre Cantons Supérieurs devoient partir incessamment pour aller conclure la paix à Quebec. Il disoit vrai, & ces Députés étoient ceux, dont nous avons parlé, il n'y a pas lontems.

Belle action de trente jeunes Algonquins.

Mais comme on le connoissoit Ennemi personnel des François, & que d'ailleurs ses Envoyés, ou d'eux-mêmes, ou par son ordre, eurent l'imprudence d'ajoûter que pendant cette négociation la Jeunesse Iroquoise devoit aller attaquer les Outaouais, pour se venger

des grandes pertes, que ces Sauvages avoient causées depuis un an aux Iroquois, on ne douta point qu'il n'eût quelque mauvais dessein. M. de la Gemeraye ne voulut pourtant point prendre sur lui de l'attaquer dans un tems, où il sçavoit que son Général étoit effectivement en pourparler avec les Cantons: il se contenta de se tenir sur ses gardes, & de faire sçavoir à M. de Frontenac ce qui se passoit. 1697.

Il en reçut réponse de ne rien entreprendre contre les Iroquois; mais de tâcher de se saisir sans bruit de quelques-uns des Principaux du Parti de la Chaudiere Noire, & de les lui envoyer. Sa Lettre arriva trop tard. Tandis que les Iroquois chassoient avec beaucoup de confiance derriere Catarocouy, trente-quatre Algonquins, dont on assûre que le plus âgé n'avoit pas vint ans, les surprirent près d'un lieu nommé *Quinté*, en tuerent la moitié, parmi lesquels fut le Chef même, prirent sa Femme, firent quelques Prisonniers, & une si belle victoire ne leur coûta que six des leurs.

Mort d'Ourecouharé.

Oureouharé arriva à Quebec à peu près dans le même tems, qu'on y reçut cette nouvelle: il assûra M. de Frontenac que son Canton de Goyogouin étoit sincerement disposé à la paix, & on le crut, parce qu'on étoit persuadé qu'il ne l'eût pas dit, si la chose n'eût été vraie. Peu de jours après il tomba malade d'une pleurese, qui l'emporta assez brusquement. Il mourut en vrai Chrétien, & fut enterré avec les mêmes honneurs, que l'on a accoûtumé de rendre aux Capitaines des Compagnies.

Son éloge.

On dit que le Missionnaire, qui l'assista

1698. pendant sa maladie, lui parlant un jour des opprobres & des ignominies de la Passion du Sauveur des Hommes, il entra dans un si grand mouvement d'indignation contre les Juifs, qu'il s'écria : *Que n'étois-je-là, je les aurois bien empêché de traiter ainsi mon Dieu.* Il falloit que ce Sauvage eût dans le caractére quelque chose de fort aimable ; car je trouve dans plusieurs Mémoires que toutes les fois qu'il paroissoit, soit à Quebec, soit à Montreal, le peuple lui donnoit mille témoignages d'amitié. Le Comte de Frontenac le regretta d'autant plus, qu'il comptoit toujours sur son crédit pour la conclusion de l'accommodement avec les Iroquois, qu'il avoit tant à cœur, & dont il ne cessa jamais de se flatter.

On reçoit en Canada le premier avis de la paix.

Au mois de Février quatre Anglois arriverent d'Orange à Montreal, apparemment pour traiter de l'échange des Prisonniers, & ce fut par eux qu'on eut les premiers avis de la paix entre les Puissances de l'Europe. Ils furent confirmés au mois de May par l'arrivée du Colonel SCHUILLER, Major d'Orange, & du Ministre DELLIUS, qui ramenoient dix-neuf Prisonniers François. Ils présenterent aussi à M. de Frontenac une Lettre du Chevalier de BELLOMONT, Gouverneur Général de la Nouvelle Angleterre, dattée de *Newyork* (*a*) du vint-deux Avril, & dont voici la traduction, telle que M. de Pontchartrain la reçut au retour des Vaisseaux.

Lettre du Gouverneur Général de la N.

» Le Roy m'ayant fait l'honneur de me » nommer Gouverneur de plusieurs de ses Pro» vinces en Amerique, & entr'autres de celle

(*a*) Manhatte.

de la Nouvelle York, j'ai jugé, en même tems que je vous fais mes complimens, de vous faire aussi part de la paix, qui a été conclue entre le Roy & les Confédérés, & le Roy très-Chrétien, dont je vous envoye les articles. La paix fut publiée à Londres au mois d'Octobre dernier, peu de tems avant mon départ d'Angleterre; mais comme mon voyage a été long, ... je n'ai pu arriver ici que le second du courant.

1698. Angleterre à M. de Frontenac.

J'envoye cette Lettre par M. le Colonel Schuiller, Membre du Conseil du Roy en cette Province, accompagné de M. Dellius, tous deux Gens de condition & de mérite, pour vous marquer l'estime, que je fais d'une Personne de votre rang. Ces Messieurs vous ameneront tous les Prisonniers François, qui se sont trouvés entre les mains des Anglois de cette Province. Pour ce qui est de ceux, qui sont Prisonniers avec nos Indiens, j'enverai ordre qu'on les mette en libeité au plûtôt; avec une bonne Escorte, si cela est nécessaire pour ... les conduire en toute sûreté à Montreal. Je ne doute pas, Monsieur, que de votre côté, vous ne donniez aussi ordre pour faire relâcher tous les Sujets du Roy, que l'on a fait Prisonniers chez vous pendant la guerre, tant Chrétiens, qu'Indiens, afin que la bonne correspondance, & un libre commerce, qui sont les fruits ordinaires de la paix, soient renouvellés de part & d'autre, conformément à la bonne union, qu'elle a causée entre les Rois nos Maîtres.

M. de Frontenac lui répondit par une Lettre dattée du huitiéme de Juin, où, après

Réponse de M. de Frontenac.

1698. lui avoir rendu politesse pour politesse, il lui marque que bien qu'il n'ait pas encore reçu de la part du Roy, son Maître, la confirmation de la paix, il ne fera aucune difficulté de remettre à MM. Schuillier & Dellius ceux des Anglois & des Flamands, qui sont Prisonniers dans son Gouvernement, & qui voudront bien s'en retourner; qu'il n'a jamais refusé de faire ces échanges dans le fort même de la guerre, malgré les mauvais traitemens, que M. de Villieu, Capitaine, & plusieurs autres François avoient reçus de la part des Anglois, & les capitulations plus d'une fois violées; qu'il est persuadé qu'il n'aprouvera pas ces procédés, & qu'il ne souffrira pas plus longtems que le Capitaine Baptiste Flibustier soit retenu dans les chaînes, & traité avec la derniere rigueur.

Il dit ensuite qu'il ne peut comprendre qu'il ait chargé MM. Schuillier & Dellius de redemander les Iroquois Prisonniers dans la Nouvelle France, en promettant de faire rendre les François, qui sont chez eux; que ces Peuples étant depuis l'automne dernier en pourparler avec lui, & lui ayant laissé un ôtage pour sûreté de leur parole, c'est à eux, qu'il a à faire; qu'il est inutile qu'il se donne la peine de se mêler de cette négociation, puisque ce sont des Enfans désobéissans à leur Pere, & qui ont toujours été sous la domination du Roy, avant même que les Anglois se soient rendus maîtres de la nouvelle York; qu'il a des ordres si précis de ne point se départir de ce principe, qu'il ne peut se dispenser de [illegible] jusqu'à ce qu'il en ait reçu de contraires, que quelques difficultés, qui

se rencontrent sur cet article, elles n'altereront point la bonne intelligence, qu'il prétend entretenir avec lui ; qu'il a pris de bonnes mesures pour empêcher les Sauvages domiciliés dans la Colonie Françoise de continuer leurs hostilités contre les Habitations Angloises, & cela immédiatement après avoir reçu les premieres nouvelles de la paix ; qu'il a donné le même avis aux Canibas, & aux autres Sauvages établis du côté de l'Acadie ; mais que comme ils sont fort éloignés de lui, & fort irrités de ce qu'on retient Prisonniers à Baston plusieurs de leurs Gens, il apréhende qu'ils ne se portent à quelque extrémité fâcheuse, si on ne les satisfait au plûtôt sur ce point ; que jusqu'à que cela soit fait, il ne peut les obliger à rendre les Prisonniers Anglois, qui sont parmi eux, & qu'il les croit d'autant plus autorisés à ne se point relâcher sur cet article, qu'ils ont souvent été les Dupes de leur bonne foi, ayant rendu en différentes occasions des Anglois, sans avoir pû retirer aucun des leurs. 1698.

Messieurs Schuiller & Dellius partirent avec cette réponse, fort charmés des bonnes manieres, & du gracieux accueil, que leur avoit fait le Comte de Frontenac. Environ deux mois après quelques Iroquois du Sault S. Louis vinrent trouver ce Général, & lui aprirent des nouvelles des Agniers, qui lui firent beaucoup de plaisir. Ils arrivoient de ce Canton, où ils étoient allés rendre visite à leurs Parens, ce que ces Sauvages, dans le plus fort même de la guerre, ne pouvoient s'abstenir de faire de tems en tems : nous avons vû les ombrages, qu'en prit plus d'une

1698. fois le Comte de Frontenac ; mais ni lui, ni leurs Missionnaires n'avoient jamais pu les corriger sur cela.

Conduite des Agniers à l'égard du Chevalier de Bellomont.

Ils raporterent donc que pendant leur sejour dans leur Pays le Chevalier de Bellomont y avoit tenu un grand Conseil, où avoient assisté les Anciens des cinq Cantons ; que les Agniers avoient débuté par lui déclarer qu'ils étoient les Maîtres de leurs Terres ; qu'ils y étoient établis lontems avant que les Anglois y eussent paru ; que pour lui faire voir que tous les lieux occupés par la Nation lui apartenoient en propre, ils alloient jetter au feu tous les papiers, qu'on leur avoit donnés, ou qu'ils avoient signés en diverses occasions, ce qu'ils firent sur le champ.

Propositions de ce Gouverneur aux Iroquois.

Il est vrai qu'à cette déclaration ils ajoûterent une proposition, qui le rassûra un peu, & l'engagea à dissimuler son ressentiment ; ce fut d'arrêter les Sauvages du Sault S. Louis, qui étoient chez eux, jusqu'à ce que le Comte de Frontenac leur eût renvoyé tous les Iroquois, qu'il retenoit. Il n'osa néanmoins consentir à cette perfidie, dont il apréhendoit que l'odieux ne retombât sur lui. Il ajoûta même que les Cantons ne devoient pas s'étonner si leurs affaires étoient dans un mauvais état, & que pour avoir la paix avec les François, ils devoient la demander par une Députation générale de toute la Nation ; qu'il vouloit leur procurer cette paix si nécessaire à leur conservation ; mais que pour le mettre en état de terminer cette grande affaire à leur avantage, il étoit à propos qu'ils lui remissent tous leurs Prisonniers, & qu'il se chargeoit de les faire conduire à Montreal.

Il

1698.

Il leur dit ensuite qu'il sçavoit que de tout tems ils avoient fait la guerre aux Nations, qui se disoient Alliées des François; qu'il leur laissoit la liberté de la continuer, ou de faire la paix; mais qu'il leur défendoit toute hostilité contre les François, & contre les Sauvages domiciliés parmi eux. Puis s'adressant aux Iroquois du Sault S. Louis, il leur dit qu'il étoit charmé de les voir sur ses Terres; qu'ils y seroient toujours les bien venus, & qu'il falloit oublier tout le passé. Il accompagna ces marques d'amitié de présens, qu'ils accepterent; mais ils lui dirent qu'ils ne pouvoient lui faire de réponse, ni prendre avec lui aucun arrangement, parce qu'ils n'avoient pour cela aucune Commission de leurs Anciens, ni de leur Pere Ononthio.

Les Iroquois paroissent disposés à la paix.

M. de Frontenac leur demanda ce que les Anciens avoient répondu au Chevalier de Bellomont sur la proposition de lui livrer tous leurs Prisonniers: Ils dirent qu'ils l'avoient agréée; mais sans marquer le tems, auquel cela se feroit. Le Général comprit que le Gouverneur Anglois & les Iroquois se ménageoient mutuellement, & se defioient les uns des autres; que ces Derniers étoient bien aises de s'apuyer du Premier, pour faire leurs conditions meilleures, & que le Gouverneur vouloit profiter de l'occasion pour établir le droit de Souveraineté de la Couronne d'Angleterre sur les Cantons; mais qu'il ne seroit pas impossible de se servir de ces dispositions des uns & des autres, pour les diviser, & que pour y parvenir, le plus sûr étoit de gagner les Iroquois, en leur faisant observer que les Anglois vouloient disposer en Maîtres de

1698. leur Pays & de leurs Personnes.

M. de Frontenac entreprend de les gagner.

Par cette vûë, comme il eut apris sur ces entrefaites que des Agniers étoient venus au Sault S. Louis, pour y visiter aussi leurs Parens, non-seulement il envoya recommander à ceux-ci de les bien recevoir, mais il les fit même inviter à aller à Montreal, où par son ordre on n'oublia rien pour les bien regaler, & pour leur témoigner la joye, qu'on avoit de les voir. Ils y furent sensibles, & ils resterent dans cette Ville assez lontems, avec une confiance, dont le Peuple augura bien pour l'avenir. Les plus éclairés ne s'y fioient pourtant pas; mais c'étoit quelque chose de bien flatteur pour ces Sauvages, de se voir ainsi recherchés de deux Puissances, dont chacune pouvoit les détruire en moins d'une Campagne, & dont ils avoient sçu mettre si utilement en œuvre la jalousie mutuelle, pour se faire craindre, & en quelque façon respecter de l'une & de l'autre.

Une seconde Lettre, que le Comte de Frontenac reçut du Chevalier de Bellomont, & qui étoit datrée de la Nouvelle York, du treiziéme d'Août, confirma ce Général dans la pensée, qu'il n'y avoit rien de mieux à faire dans la conjoncture présente, que de travailler à inspirer aux Cantons de la défiance des Anglois, ou plûtôt d'augmenter de telle sorte celle, qu'ils avoient déja, qu'elle les engageât dans quelque démarche convenable à nos intérêts. J'ai cru qu'on verroit volontiers cette Lettre, & la réponse, qu'y fit le Comte de Frontenac.

Seconde Lettre du Chevalier

» Je ne fais que d'arrivet des Frontieres, » où . . . . j'ai eu une conference avec nos cinq

Nations d'Indiens, que vous apellez Iroquois. 1698.
Ils m'ont prié avec grande instance de les de Bello-
continuer sous la protection du Roy, mon mont.
Maître, ayant protesté en même tems une
inviolable sujetion & fidélité à Sa Majesté,
& s'étant plaints des outrages, que leur ont
faits vos François & vos Indiens du Canada,
au préjudice du Traité de Paix, dans lequel
ils se croyoient compris en vertu de la fidéli-
té, qu'ils doivent au Roy, comme ses Su-
jets. Ils m'ont aussi remontré que vos Gens
ont pris, ou enlevé quatre-vint-quatorze des
leurs, depuis la publication de la Paix, ce
qui me surprend beaucoup, d'autant qu'on a
toujours regardé les Iroquois, ou cinq Na-
tions Indiennes, comme Sujets de la Cou-
ronne d'Angleterre, ce qui se peut faire voir
à tout le Monde par des preuves autentiques
& solides.

Mais à ce que je vois par votre Lettre du
huitiéme de Juin dernier, il me seroit inu-
tile de prouver, puisque vous me dites posi-
tivement que vous avez des ordres si précis...
que vous ne sçauriez les outrepasser, que vous
n'en ayez reçu de nouveaux..... Vous sça-
vez fort bien que les courses & hostilités,
que vos Gens faisoient sur nos Indiens avant
la derniere guerre, furent la principale cause,
pour laquelle le Roy déclara la guerre à la
France, comme il est signifié dans la Décla-
ration, de sorte que je m'étonne que vous
vouliez la continuer..... à nos Indiens,
puisque c'est une manifeste contravention au
Traité.

Le Roy, mon Maître a, Dieu merci,
trop de pénétration dans les affaires, & le

1698. » cœur trop grand, pour renoncer à son droit;
» & pour moi, j'ai ses intérêts trop à cœur,
» pour laisser faire à vos Gens la moindre in-
» sulte à nos Indiens, & surtout pour souffrir
» qu'ils les traitent en Ennemis. Pour cela je
» leur ai donné ordre d'être sur leurs gardes,
» & en cas qu'ils soient attaqués, de faire main
» basse sur tous, sur les François, comme sur
» les Indiens, leur ayant fourni tous les se-
» cours, dont ils avoient besoin. Vous voyez,
» Monsieur, que je ne fais pas difficulté de
» vous dire tout mon procédé . . . . dont je suis
» assûré d'être avoué du Roy, mon Maître.

» Pour vous faire voir le peu d'état, que
» nos cinq Nations d'Indiens font de vos Je-
» suites & autres Missionnaires, ils m'ont fait
» des prieres réitérées pour m'engager à les chas-
» ser de chez eux, me remontrant qu'ils en
» étoient oprimés, & ils m'ont conjuré de
» leur faire venir de nos Ministres Protestans,
» pour les instruire dans la Religion Chré-
» tienne; ce que je leur ai promis, & vous
» avez bien fait de défendre à vos Missionnai-
» res de s'en plus mêler, s'ils ne veulent subir
» la punition, qu'ordonnent les Loix d'Angle-
» terre, & qu'assûrément je ferai exécuter tou-
» tes les fois, qu'ils tomberont entre mes mains,
» & les Indiens m'ont promis de me les ame-
» ner Prisonniers.

» Au reste, si vous ne faites cesser les actes
» d'hostilité de votre côté, on s'en prendra à
» vous de toutes les suites, qui pourront ar-
» river, & je laisserai à juger à tout le Monde
» qui aura le plus de tort, ou de vous, ou de
» moi? vous, pour avoir ralumé la guerre;
» moi, pour défendre nos Indiens contre vos
» Entrepriſes.

Ces Sauvages vouloient bien me mettre « 1698.
entre les mains tous les Prisonniers, qu'ils «
ont faits sur vous pendant la guerre, & dont «
le nombre étoit de plus de cent, à condition, «
que je leur assûrasse que de votre côté vous «
relâcheriez tous ceux, que vous retenez de «
leurs Gens; mais je n'ai pas voulu me char- «
ger de tout cela, que je n'eusse sçu encore «
une fois votre résolution. Je vous envoye «
pourtant quatre Prisonniers François, que nos «
Indiens avoient amenés à Orange, avec mon «
Passeport pour les conduire en Canada. Si «
vous consentez à un échange de Prisonniers «
de part & d'autre, vous feiez bien de m'en «
avertir, afin que je fasse assembler ceux des «
Vôtres, qui sont entre les mains de nos In- «
diens. «

L'on me mande de la Nouvelle Angleterre «
que les Vôtres ont tué deux Anglois auprès «
d'un Village, nommé *Alfinde*, & que cela «
s'est fait environ le quinziéme du mois passé, «
comme ces pauvres Gens faisoient leur mois- «
son sans armes, se croyant en sûreté à cause «
de la Paix. On ne sçauroit entendre parler «
de semblables cruautés sans horreur, & tou- «
tesfois l'on tient que la récompense, que vous «
donnez à vos Alliés, & qu'on dit être de «
cinquante écus pour chaque chevelure, les y «
encourage. Vous ne prendrez pas, je crois, «
en mauvaise part, si je vous dis que cela sem- «
ble tout-à-fait contraire au Christianisme. «

Avanthier deux Onnontagués sont venu «
m'avertir que vous avez envoyé deux Ré- «
voltés de leur Nation, pour dire aux Can- «
tons Supérieurs, qu'au cas, qu'ils ne vinssent «
pas en Canada dans quarante-cinq jours, «

1698. » vous marcherez dans leur Pays à la tête d'une » Armée pour les y contraindre par la force. Et » moi de mon côté j'envoye aujourd'hui mon » Lieutenant-Gouverneur, avec des Troupes » réglées du Roy, pour s'opposer aux hostili- » tés, que vous entreprendrez. Je veux même, » s'il est besoin; armer tout ce qu'il y a d'Hom- » mes dans les Provinces de mon Gouverne- » ment, pour vous repousser, & tâcher de » faire répréfaille du dommage, que vous fe- » rez à nos Indiens . . . .

Réflexions de M. de Frontenac sur cette Lettre.

C'est assez souvent une marque qu'on se sent foible, quand on parle si haut: on veut essayer de gagner par les ménaces ce qu'on sçait bien qu'on ne peut emporter par la force; & l'on a pu voir dans toute la suite de cette Histoire, que les Anglois l'ont toujours pris sur ce ton, quand ils ne se sont pas trouvés en état de soûtenir par les armes leurs prétentions. M. de Frontenac ne fut point la Dupe de la maniere, dont le Général Anglois vouloit faire valoir les siennes, & il comprit même que cette batterie étoit dressée autant contre les Iroquois, que contre lui, & que le Chevalier de Bellomont ne prenoit si vivement leur défense, que pour les asservir plus sûrement.

Il n'étoit pas Homme à négliger de leur faire faire cette réflexion, & peut-être ne differa-t-il si longtems de répondre à la Lettre, qu'il venoit de recevoir, que parce qu'il voulut avoir le tems de la leur communiquer, & de s'assûrer de ce qu'ils en pensoient. Il paroît au moins certain qu'il attendit l'arrivée des Vaisseaux de France, pour voir s'ils ne lui apporteroient point d'ordre de la Cour

par raport à cette affaire. Quoiqu'il en ſoit, la réponſe qu'il fit au Chevalier de Bellomont eſt dattée du vintuniéme de Septembre. La voici. 1698.

Je n'aurois pas été ſi lontems, ſans envoyer ſçavoir de vos nouvelles par des Perſonnes de mérite & de diſtinction, & ſans répondre aux honnêtetés, qu'il vous a plu me faire par MM. Schuillier & Dellius, ſi les Vaiſſeaux, que j'attendois de France, fuſſent plûtôt arrivés ici. Leur retardement eſt la ſeule raiſon, qui m'engage encore à remettre leur départ juſqu'au printems prochain, dans la crainte que la ſaiſon étant auſſi avancée qu'elle l'eſt, ne leur permît pas de revenir avant que la navigation *des Lacs & des Rivieres* ſoit fermée. Réponſe qu'il y fait.

Les Dépêches, que j'ai reçuës de la Cour m'ont apris, comme de votre côté vous avez du le ſçavoir, que les Rois, nos Maîtres, avoient réſolu de nommer chacun de leur part des Commiſſaires, pour régler les limites des Pays, ſur leſquelles devoit s'étendre leur Domination en ces Contrées. Ainſi, Monſieur, il me ſemble qu'avant que de le prendre ſur le ton, que vous faites, vous auriez du attendre la déciſion, que les Commiſſaires en auront faite, & ne pas vous ingerer de vouloir traverſer cette affaire, qui étoit déja commencée, & qu'on peut regarder comme domeſtique, puiſque c'eſt un Pere, qui tâche de ramener ſes Enfans par toutes ſortes de voyes à leur devoir, en commençant par celles de la douceur, réſolu d'uſer des plus ſeveres, au cas, que les premieres n'ayent point d'effet.

1698. » C'eſt une choſe, que vous devez regarder » comme entiérement ſéparée des Traités de » paix & d'amitié, que les Rois, nos Maîtres » ont faits enſemble, & vous n'y pouvez entrer, » ſans faire connoître qu'au lieu d'employer » toutes ſortes de moyens pour tâcher d'entre- » tenir la correſpondance entre les deux na- » tions..... Vous cherchez des prétextes pour » donner atteinte aux Traités, qui ont été con- » clus, & dont je doute que vous fuſſiez auto- » riſé par Sa Majeſté Britanique. Car pour moi, » en voulant obliger les Iroquois à exécuter la » parole, qu'ils m'ont donnée, avant qu'on pût » ſçavoir que la paix fût faite entre les deux » Couronnes, & pour laquelle ils m'ont donné » des ôtages, je ne fais que ſuivre la route, » que j'avois priſe; mais vous, Monſieur, vous » vous détournez de la vôtre, en prétextant des » prétentions, qui ſont nouvelles, & qui n'ont » aucun fondement.

» En effet vous voulez bien que je vous diſe » que je ſuis aſſez informé des ſentimens des » Iroquois, pour ſçavoir qu'il n'y a pas une » des cinq Nations, qui.... voulût être ſous » la domination d'Angleterre, & que vous n'a- » vez aucune preuve pour les convaincre de » votre droit, au lieu que celles, que nous » avons, & que l'on remettra entre les mains » des Commiſſaires, ſont ſi inconteſtables, » que je doute qu'on y puiſſe faire la moindre » réplique. Ainſi, Monſieur, je ſuis réſolu d'al- » ler toujours mon chemin, & je vous prie de » ne point faire de démarches pour me traver- » ſer, parce qu'elles vous ſeroient inutiles, » & que toute la protection & le ſecours, que » vous me déclarez leur avoir déja donné, &

leur vouloir continuer contre les termes du « 1698.
Traité, ne me feront jamais beaucoup de « peur, & ne m'obligeront point de changer « mes desseins ; au contraire ils m'engageront « plûtôt à les presser davantage, quelques suites « funestes, qu'ils puissent avoir. Ce sera vous, « Monsieur, qui en répondrez, & du côté du « Roy, votre Maître, & du côté du Ciel. «

On vous a mal informé, lorsqu'on vous « a dit que les François, & les Sauvages Habi- « tans parmi nous avoient fait des outrages « aux Iroquois. Il est bien vrai que les Ou- « taouais, & en particulier les Algonquins ont « fait un coup considerable sur les Onnonta- « gués, parce que cette Nation, aussi-bien « que les autres, s'étoit déclarée ne vouloir « point la paix avec eux. . . Cependant j'ai lieu « de croire que, si les Iroquois ne m'ont point « ramené tous les Prisonniers, qu'ils ont faits « sur nous, c'est parce que vous vous y êtes « formellement opposé. Lorsqu'ils se range- « ront à leur devoir, & qu'ils auront effectué « leur parole, je leur rendrai ceux, qui sont « ici. «

Cela ne m'empêche pas, Monsieur, de « vous remercier du bon traitement, que vous « avez fait aux quatre derniers François, que « vous m'avez renvoyés. Je m'étois assez ex- « pliqué au sujet des Sauvages de l'Acadie, & « j'ai toujours apréhendé que, si on ne leur « rendoit au plûtôt ceux de leur Nation, qui « sont retenus Prisonniers à Baston de si mau- « vaise foi, ils ne formassent quelque Entre- « prise sur votre Colonie. Je suis pourtant fâché « du coup, que vous me mandez qu'ils ont fait, « ce qui m'oblige de leur envoyer un second «

1698. » ordre pour faire cesser tout acte d'hostilité ;
» mais je vous prie de leur renvoyer leurs Gens,
» sur lesquels vous ne m'avez fait aucune ré-
» ponse. Vous voyez que je vous parle avec
» autant de franchise & de liberté, que vous
» faites.

Il est assez surprenant que M. de Frontenac n'ait rien répondu à l'article de la Lettre du Chevalier de Bellomont, qui regardoit les Missionnaires, & sur lequel il avoit cependant beau jeu pour le convaincre de mauvaise foi. Car en premier lieu il n'y avoit alors aucun Missionnaire dans ces Cantons, & depuis lontems aucun n'y avoit été. En second lieu les Missionnaires n'ont jamais été à charge aux Sauvages, à qui ils ont toujours beaucoup plus donné, qu'ils n'en ont reçu : de sorte qu'on ne comprend pas en quel sens les Iroquois pouvoient se plaindre d'en être opprimés. D'ailleurs on sçait que ces Peuples mépriſoient fort les Ministres Protestans, & qu'ils avoient souvent reproché aux Habitans de la Nouvelle York, qu'ils n'avoient point de religion. Ainsi il est plus que vraisemblable que, s'ils avoient voulu se faire Chrétiens, ils n'auroient pas choisi de l'être comme les Anglois, & en effet tous ceux de cette Nation, qui se sont convertis au Christianisme, ont embrassé la religion Romaine.

Autres prétentions des Anglois.

Mais ce n'étoit pas seulement sur le Pays Iroquois, & sur les Personnes de ces Sauvages que le Gouverneur Général de la Nouvelle Angleterre étendoit ses prétentions. On lui avoit persuadé, & le Ministre Dellius l'avoit déclaré en termes formels au Chevalier de Callieres à son passage par Montreal, que sa

Nation ayant succédé à tous les droits des Hollandois lorsquelle leur avoit cédé Surinam en échange de la Nouvelle York, Michillimakinac, & tout ce qui est au Midy de ce Poste, devoit lui revenir. Le Gouverneur de Montreal demanda au Ministre sur quoi il apuyoit cette prétention, & où il avoit apris que la Nouvelle Belgique, avant que d'être devenuë la Nouvelle York, s'étendît à tous les Pays, dont il parloit ? 1698.

Pour nous, ajoûta-t-il, il nous sera aisé de « mettre dans la derniere évidence que nous « avions découvert & possedé le Pays des Ou- « taouais, & celui même des Iroquois, avant « qu'aucun Hollandois y eût mis le pied, & « que le droit de possession, établi par plusieurs « titres en divers endroits des Cantons, n'a été « interrompu que par la guerre, que nous ayons « été obligés de faire à cette Nation, à cause de « leurs révoltes & de leurs insultes ». Dellius vit bien qu'il avoit à faire à un Homme instruit, & qu'on ne tiroit pas facilement de son principe : il n'insista point davantage, & le Chevalier de Bellomont ne jugea pas à propos d'incidenter sur cet article dans ses Lettres à M. de Frontenac.

Affaires de l'Acadie.

Il réussit un peu mieux d'abord du côté de l'Acadie, où il regardoit comme un coup d'Etat d'assûrer la Domination Angloise, ou du moins de se mettre l'esprit en repos de la part des Sauvages, qui pendant la guerre avoient répandu une si grande terreur dans toute la Nouvelle Angleterre. Le Chevalier de Villebon, dans une Lettre, qu'il écrivit à M. de Pontchartrain le troisiéme d'Octobre de cette année, mandoit à ce Ministre que les Anglois

1698. songeoient à rétablir le Fort de Pemkuit, & à peupler les deux bords du Kinibequi ; qu'il ne croyoit pas qu'on dût souffrir, ni l'une, ni l'autre Entreprise ; mais que, comme il n'avoit pas assez de Forces pour s'y opposer ouvertement, il trouveroit bien le moyen de les faire échouer, en laissant faire les Sauvages.

Il ajoûtoit que les Anglois continuoient à faire la Pêche le long de nos Côtes ; que les Habitans du Port-Royal avoient écrit au Gouverneur Général de la Nouvelle Angleterre pour lui demander sa protection, & qu'un nommé LE BORGNE, Fils ou Parent de celui, qui étoit autrefois entré dans tous les droits du Sieur d'Aunai de Charnisé sur cette partie de l'Acadie, se portant pour Seigneur de tout le Pays, depuis les Mines jusqu'à l'Isle Verte, se faisoit donner par les Anglois cinquante écus pour chaque Bâtiment, qui venoit trafiquer dans toute l'étenduë de son prétendu Domaine.

Reglement des Limites pour les côtes Méridionnales de la Nouvelle France.

On comptoit bien à la Cour & en Canada que dans le Reglement des Limites, auquel on travailloit, on se releveroit de ces différentes prétentions ; mais la paix ne dura pas assez lontems pour consommer cette affaire. D'ailleurs on ne faisoit pas assez réflexion en France que celui, qui s'est mis en possession, a un grand avantage sur son Competiteur. En effet, quoique les Limites de la Nouvelle France sur cette Côte Méridionale eussent été fixées à la Riviere de Kinibequi, & qu'en dernier lieu on eût chassé les Anglois de Pemkuit, qui devoit nous apartenir en vertu de ce Traité, cependant parce que les

Anglois y étoient revenus, MM. DE TALLARD & D'HERBAULT, Commissaires nommés par le Roy, furent obligés de raprocher nos Frontieres en deçà de ce Poste, & de les marquer à la Riviere de S. George, située presqu'à distance égale du Kinibequi & de Pentagoët. Ce qui fut confirmé en 1700. par M. de Villieu de la part du Roy Très-Chrétien, & par M. de SOUDRIC de la part de Sa Majesté Britannique. 1698.

On ne régla rien sur ce qui concernoit le Pays des Iroquois, parce que ces Sauvages protesterent de leur indépendance, & qu'apparemment on ne voulut, ni de part ni d'autre s'en faire des Ennemis. Pour ce qui est de la Baye d'Hudson, elle nous resta toute entiere, parce que nous en étions les Possesseurs actuels. Les Anglois se bornerent à demander de grands dédommagemens pour ce que nous leur avions enlevé pendant la paix dans les Forts du fond de cette Baye. On leur opposa l'invasion du Fort Nelson faite auparavant, sans qu'il y eût guerre entre les deux Couronnes, & où nous avions souffert une perte beaucoup plus considerable.

Nous avions ravagé plûtôt que conquis la Côte Orientale de l'Isle de Terre-Neuve. Les Anglois s'y étoient bientôt rétablis, & nous les avions laissé faire. Enfin l'Isle de Cap Breton n'étoit pas alors un objet, & l'Etablissement, que nous y avions, n'avoit rien, qui pût exciter la jalousie des Anglois : elle nous demeura ; mais la guerre, qui se ralluma bientôt après en Europe, livra tout de nouveau les prétentions réciproques des deux Nations au sort des armes.

1698. Cependant il y avoit à peine deux mois, que le Comte de Frontenac avoit écrit au Chevalier de Bellomont la Lettre, que nous venons de raporter, lorſqu'il fut attaqué d'une maladie, dont le danger ſe déclara d'abord, & qui l'emporta en effet le vinthuit de Novembre. Il étoit dans ſa ſoixante & dixhuitiéme année, mais dans un corps auſſi ſain, qu'il eſt poſſible de l'avoir à cet âge; il conſervoit toute la fermeté, & toute la vivacité d'eſprit de ſes plus belles années. Il mourut comme il avoit vêcu, cheri de pluſieurs, eſtimé de tous, & avec la gloire d'avoir, ſans preſqu'aucun ſecours de France, ſoûtenu, & augmenté même une Colonie ouverte & attaquée de toutes parts, & qu'il avoit trouvée ſur le penchant de ſa ruine.

Mort de M. de Frontenac.

Il paroiſſoit avoir un grand fond de Religion, & il en donna conſtamment juſqu'à ſa mort des marques publiques. On ne l'accuſa jamais d'être intéreſſé; mais on avoit de la peine à concilier la pieté, dont il faiſoit profeſſion, avec la conduite, qu'il tenoit à l'égard de Perſonnes, contre leſquelles il s'étoit laiſſé prévenir. L'âcreté de ſon humeur un peu atrabilaire; & une jalouſie baſſe, dont il ne ſe défit jamais, l'ont empêché de gouter tout le fruit de ſes ſuccès, & ont un peu démenti ſon caractere, où il y avoit de la fermeté, de la nobleſſe & de l'élévation. Après tout la Nouvelle France lui devoit tout ce qu'elle étoit à ſa mort, & l'on s'aperçut bientôt du grand vuide, qu'il y laiſſoit.

Les Iroquois veulent ſurprendre le

En effet les Iroquois n'eurent pas plûtôt été informés qu'il n'étoit plus, qu'ils crurent pouvoir rompre impunément l'eſpéce de Traité,

qu'ils avoient fait avec lui ; mais ils voulurent prendre quelques mesures, avant que de se déclarer. Au mois de Mars suivant ils envoyerent des Députés à Montreal, & l'on s'aperçut aisément que leur unique dessein étoit de s'instruire de l'état, où se trouvoit la Colonie destituée de son Chef. Ils pleurerent à leur maniere la mort de leur Pere ; ils présenterent au Gouverneur de Montreal, qui étoit chargé du Commandement général, trois Prisonniers François, & ils lui promirent de lui rendre tous les autres, s'il vouloit mettre en liberté tous ceux de leur Nation, qu'il retenoit encore.

1699. Chevalier de Callieres.

Ils le prierent ensuite d'envoyer avec eux le Sieur de Maricourt, acompagné de deux Sauvages du Sault S. Louis & de la Montagne, pour aller avec eux à Orange, où se feroit l'échange, & où la paix se concluroit. Ils témoignerent qu'il leur feroit encore plaisir d'engager le P. Bruyas, un de leurs anciens Missionnaires, à être de ce voyage, & de rapeller de France le P. de Lamberville, qui sçavoit mieux, disoient ils, qu'aucun autre, entretenir la bonne intelligence entre les deux Nations. Enfin ils lui representerent qu'ils ne pouvoient prendre en lui aucune confiance, tandis qu'il tenoit sur le feu la chaudiere de guerre, & qu'il n'arrêtoit point la hache de ses Alliés.

Le Chevalier de Callieres leur répondit que la chaudiere demeureroit sur le feu jusqu'à la conclusion de la paix ; qu'il vouloit en traiter à Montreal, & non pas à Orange ; & qu'il n'entendroit à aucune proposition de leur part, qu'ils n'eussent satisfait à toutes les con-

Conduite de ce Gouverneur.

1699. ditions, que leur avoit imposées le Feu Comte de Frontenac ; qu'alors M. de Maricourt & le P. Bruyas étoient chez eux, & qu'il écriroit en France, pour y solliciter le retour du P. de Lamberville. Ils parurent assez satisfaits de cette réponse, à laquelle on s'aperçut pourtant bien qu'ils ne s'étoient pas attendus, & ils se bornerent à demander sûreté pour aller & venir librement.

M. de Callieres leur accorda soixante jours de tréve, & sur ce qu'ils insisterent pour obtenir quatre Prisonniers, que le Canton d'Onnontagué redemandoit avec les plus vives instances, il consentit à les échanger contre quatre François. Il eut tout lieu dans la suite de se sçavoir bon gré de ne s'être pas montré plus facile ; car on reconnut bientôt que ces Barbares n'avoient point d'autre vûë que de retirer peu à peu tous nos Prisonniers, en gardant les leurs, qu'ils avoient presque tous adoptés. Les Députés promirent en partant d'être de retour avant le mois de Juin ; mais on compta d'autant moins sur cette promesse, qu'on étoit instruit que les Anglois vouloient être les Arbitres de la paix, & prétendoient que les Iroquois, comme leurs Sujets, fussent compris dans celle, qui avoit été concluë à Riswick entre les deux Couronnes.

M de Callieres est nommé Gouverneur Général.

L'arrivée des premiers Navires de France apprit au Chevalier de Callieres que le Roy l'avoit nommé Successeur de M. de Frontenac, & la joye, qu'en témoignerent tous les Ordres de la Colonie, le flatta bien autant, que le choix de son Souverain. Il avoit eu un Rival dans M. de Champigny, & il n'étoit peut-être redevable de lui avoir été préferé,

que parce que son Envoyé avoit fait plus de diligence, que celui de l'Intendant, lequel à son arrivée à Versailles avoit trouvé la Pla remplie. 1699.

Tous deux la méritoient, & il n'est pas aisé de dire lequel auroit été plus agréable aux Habitans du Canada. M. de Champigny avoit acquis une grande expérience des affaires du Pays. Sa vertu, son zéle, son désintéressement, son équité, sa douceur le rendoient très-propre à gouverner une Colonie, où il y avoit assez de bras pour exécuter ce qu'un Chef aussi sage & aussi aimé que lui, auroit résolu dans le Conseil; mais M. de Callieres avec les mêmes avantages avoit encore celui de pouvoir se montrer à la tête des Troupes, qui avoient marché plus d'une fois sous ses ordres, & qui admiroient également sa conduite & son intrépidité.

Son caractere.

Sans avoir le brillant de son Prédécesseur, il en avoit tout le solide, des vûës droites & désintéressées, sans préjugé & sans passion: une fermeté toujours d'accord avec la raison, une valeur, que le flegme sçavoit moderer & rendre utile: un grand sens, beaucoup de probité & d'honneur, & une pénétration d'esprit, à laquelle une grande application & une longue expérience avoient ajoûté tout ce que l'expérience peut donner de lumieres: il avoit pris dès les commencemens un grand empire sur les Sauvages, qui le connoissoient exact à tenir sa parole, & ferme à vouloir qu'on lui gardât celles, qu'on lui avoit données. Les François de leur côté étoient convaincus qu'il n'exigeroit jamais rien d'eux, que de raisonnable; que pour n'avoir ni la naissance, ni

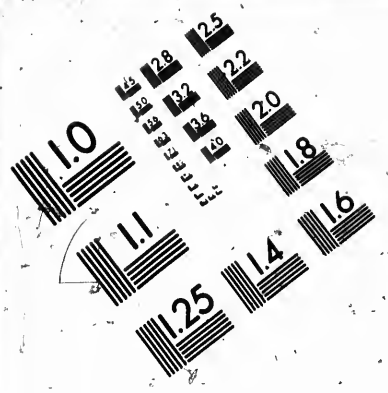

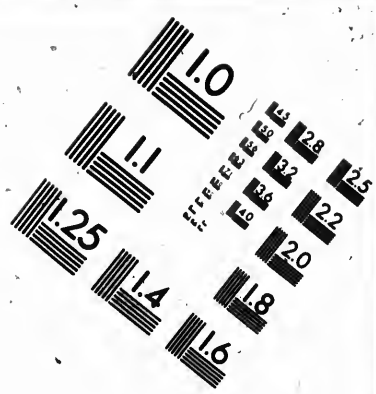

IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)

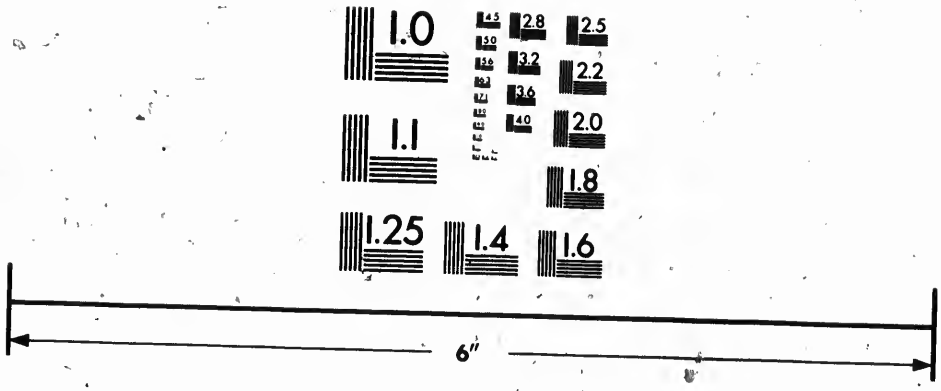

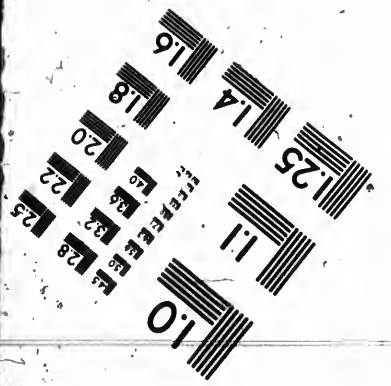

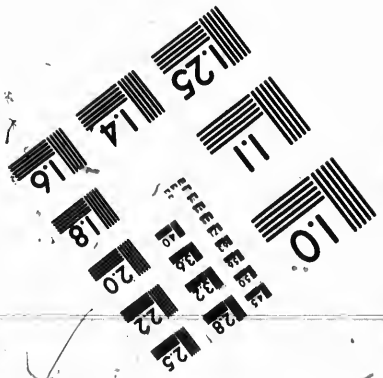

Photographic Sciences Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

1699. les grandes alliances du Comte de Frontenac, ni le rang de Lieutenant Général des Armées du Roy, il ne sçauroit pas moins se faire obéir que lui; mais qu'il n'étoit pas Homme à leur faire trop sentir le poids de l'autorité.

M. de Vaudreuil Gouverneur de Montreal.

Le Gouvernement de Montreal, qui vacquoit par la promotion de M. de Callieres fut donné au Chevalier de Vaudreuil, qui étoit revenu depuis peu de France, & que son activité, sa bonne mine, ses manieres nobles & aimables, & la confiance des Gens de guerre rendoient très-propre à occuper un Poste de cette importance. Celui de Catarocouy étoit aussi pour lors d'une très grande conséquence, & Sa Majesté manda au nouveau Général de n'en confier le Commandement qu'à des Officiers vigilans, capables de prendre leur parti d'eux-mêmes, quand le tems & la nécessité des affaires ne leur permettroient pas d'attendre ses ordres, & sur lesquels il pût se reposer, comme sur lui-même, pour la conservation d'une telle Place.

Prétentions du Gouverneur de la N. Angleterre sur les Canibas.

Le Gouverneur de la Nouvelle Angleterre avoit alors tourné sa principale attention sur les Nations Abénaquises, & sous prétexte, que le Kinibequi, où les Canibas avoient toujours eu leurs principaux Etablissemens, étoit possedé par les Anglois, il avoit sur ces Sauvages les mêmes prétentions, que sur les Iroquois. Le Roy, dans une Lettre dattée du vint-cinquiéme de Mars, & adressée au Comte de Frontenac, dont Sa Majesté n'avoit pas encore appris la mort, lui donnoit ordre d'agir de concert avec le Général Anglois; mais il lui marquoit en même tems, que jusqu'à ce que les limites des deux Colonies fussent reglées, il

tint exactement la main à ne souffrir aucun changement au sujet des Alliés de l'une & l'autre Couronne, & à ce que toutes choses demeurassent à cet égard sur le pied, où elles étoient au commencement de l'année précédente. 1699.

A quelles conditions ces Sauvages veulent traiter avec lui.

Toutefois, comme on étoit fort sûr des Canibas, & en général de toutes les Nations Abénaquises, le P. Bigot le Cadet étant venu au commencement de Janvier donner avis à M. de Callieres que les Anglois paroissoient vouloir traiter de bonne foi avec ces Sauvages, le Commandant lui répondit qu'il ne voyoit aucun inconvénient à les laisser faire. En effet les Abénaquis ayant reçu les propositions du Général Anglois, qui avoit même promis de les venir trouver au printems prochain, ils lui firent signifier les articles suivans.

1°. Qu'il commençât par faire retirer pour toujours les Anglois de leur Pays : 2°. Qu'ils ne voyoient pas sur quel fondement il prétendoit être leur Maître ; que ni lui, ni aucun de ses Prédécesseurs ne l'avoient jamais été, qu'ils s'étoient donnés de leur plein gré, & sans y être contraints, au Roy de France, & qu'ils ne recevroient jamais les ordres d'aucun autre, que de lui & de ses Généraux : 3°. Qu'ils ne permettroient jamais aux Anglois d'avoir des Habitations sur leurs Terres, & qu'ils avoient accordé cette permission aux seuls François : 4°. Qu'ils étoient fort surpris d'entendre dire qu'il songeoit à leur donner d'autres Missionnaires que les leurs : qu'ils étoient bien aises qu'il sçût qu'ils ne vouloient pas changer de Religion, & que jamais ils n'en

1699. auroient d'autre, que celle, qu'on leur avoit enseignée, & pour laquelle ils avoient combattu, & combattroient jusqu'à la mort.

M. de la Valliere & le P. Bruyas sont envoyés à Baston.

Sur ces entrefaites M. de Callieres reçut par M. de Bellomont une Lettre, par laquelle Sa Majesté lui ordonnoit de faire cesser tout acte d'hostilité entre les François & les Anglois. Cette Lettre avoit été adressée ouverte au Général Anglois, & le Roy d'Angleterre avoit pareillement adressé à M. de Callieres celle, qu'il écrivoit en conformité au Chevalier de Bellomont. Le Chevalier de Callieres jugea à propos de l'envoyer à Baston par M. de LA VALLIERE, Major de Montreal, & de faire accompagner cet Officier par le P. Bruyas. Ces Députés étoient chargés de retirer tous les François Prisonniers dans la Nouvelle Angleterre, & il leur fut recommandé en particulier d'examiner dans quelle disposition le Gouverneur Anglois étoit au sujet des Abénaquis & des Iroquois.

Le Chevalier de Bellomont veut toujours se rendre l'Arbitre de la paix.

Ces Derniers avoient tout récemment fait une Députation au nouveau Gouverneur Général, pour le complimenter sur sa promotion; mais les Députés n'avoient point parlé d'affaire, & l'on eut avis quelque tems après qu'un Parti de cette Nation avoit commis une hostilité contre les Miamis, dont plusieurs avoient été tués. Il paroissoit néanmoins qu'en général les Cantons étoient assez disposés à la paix, & ne differoient de la conclure, que par la consideration des Anglois. D'autre part M. de Bellomont étoit persuadé que ces Sauvages ne demeureroient jamais Neutres, & qu'il falloit qu'ils se déclarassent pour, ou contre les François.

Dans cette penſée, comme il avoit des ordres poſitifs du Roy de la Grande Bretagne de les contraindre à déſarmer, & qu'il ne pouvoit les diſſimuler, parce que M. de Callieres les avoit vûs, & en gardoit un *duplicata*, il reprit le deſſein de ſe rendre l'Arbitre ſouverain du Traité. Ainſi ſçachant les engagemens, que les Cantons avoient pris avec le feu Comte de Frontenac, il leur demanda de le venir trouver à Orange. Ils le refuſerent, & ſurpris de ce refus, il leur envoya des Perſonnes de confiance, qui vinrent à bout de leur perſuader de traîner l'affaire en longueur. 1699.

Politique de M. de Callieres pour obliger les Iroquois à la faire ſans lui.

Ils ne parurent donc point à Montreal, quoique tout récemment ils euſſent promis au Chevalier de Callieres de s'y trouver, & qu'ils euſſent marqué le tems, qu'ils s'y trouveroient, & ce Général, pour n'être point ſurpris par ces Barbares, ſe mit en état de leur faire vivement la guerre, s'ils s'aviſoient de recommencer leurs hoſtilités; mais ce qu'il fit de mieux & de plus efficace pour renverſer les batteries du Chevalier de Bellomont, ce fut d'envoyer à Onnontagué une copie de la Lettre du Roy d'Angleterre à ce Gouverneur, & il avoit en cela plus d'une vûë.

Car en premier lieu il vouloit faire connoître aux Iroquois que les Anglois ne les regardoient plus que comme des Sujets de leur Roy, & en effet ce Prince en parloit ſur ce ton-là dans ſa Lettre. En ſecond lieu il leur apprenoit qu'ils ne devoient plus attendre de ſecours du côté de la Nouvelle York, puiſque le Gouverneur Général de la Nouvelle Angleterre avoit défenſe de leur en donner aucun, ni directement, ni indirectement. Enfin

1699. il leur faisoit comprendre en même tems qu'il ne lui seroit pas difficile de les réduire par la force, s'ils refusoient de faire la paix aux conditions, que son Prédécesseur leur avoit proposées.

Les Cantons s'y déterminent.

Cette démarche produisit l'effet, qu'il en avoit attendu : à la verité les Cantons ne jugerent pas à propos de se brouiller avec les Anglois, dont ils pouvoient avoir besoin dans la suite ; ils aimerent mieux dissimuler le ressentiment, qu'ils avoient de leurs prétentions, & ils se contenterent de leur déclarer qu'ils vouloient bien être leurs Freres, mais non pas leurs Sujets. Les Anglois de leur côté prirent aussi le parti de les ménager. Enfin les Cantons, après avoir encore tergiversé quelque tems, & tâché de se venger de leurs pertes sur ceux de nos Alliés, qu'ils en croyoient les Auteurs, voyant que rien de tout cela ne leur réussissoit, songerent tout de bon à s'accommoder, tandis qu'ils le pouvoient encore avec avantage & avec honneur.

Ils reçoivent un échec de la part des Outaouais.

En conséquence de cette résolution le vintuniéme de Mars de l'année 1700. deux Iroquois vinrent trouver le Gouverneur Général. Ils n'étoient revêtus d'aucun pouvoir ; mais ils étoient chargés d'annoncer une Députation générale des Cantons pour le mois de Juillet, & firent sur ce retardement des excuses assez frivoles, dont M. de Callieres parut fort mal satisfait. Trois mois après un bon nombre d'Outaouais débarquerent à Montreal, où le Général étoit alors, & lui dirent ce qu'il sçavoit déja, que les Iroquois étant venus chasser sur leurs Terres, ils les avoient attaqués, & en avoient tué vint-huit, tant Hommes, que

1700.

Femmes ; que les autres leur ayant représenté qu'ils avoient cru pouvoir chasser par tout, puisque toute hostilité étoit suspenduë de la part des François & de leurs Alliés, ils leur avoient promis de ne point faire de mal aux Prisonniers jusqu'à ce qu'ils fussent instruits des volontés de leur Pere Ononthio. 1700.

Ce qui se passe entre ceux-ci, & M. de Callieres.

M. de Callieres après les avoir écouté tranquillement, leur dit qu'ils ne lui disoient pas tout ; qu'il étoit informé que, malgré ses défenses, ils étoient allé attaquer les Sioux, & qu'après le coup, qu'ils avoient fait sur les Iroquois, ils avoient envoyé quelques-uns de leurs Prisonniers aux Cantons, pour negocier avec eux sans sa participation ; que c'étoit mal débuter avec lui, que d'agir avec cette indépendance dans une affaire aussi importante, & après les assûrances, qu'il leur avoit données, de ne rien conclure avec les Iroquois, que de concert avec eux ; qu'il falloit qu'ils eussent bien oublié la maniere, dont ceux-ci les avoient si souvent traités, pour se fier encore à eux ; qu'il esperoit qu'à l'avenir ils seroient plus avisés & plus circonspects ; qu'il attendoit incessamment les Députés des Cantons, & que si à leur arrivée les Chefs des Nations Alliées n'étoient pas encore venus, il leur feroit sçavoir par des Exprès ses intentions ; qu'en attendant ils demeurassent tranquilles, & qu'ils traitassent bien leurs Prisonniers.

Députés Iroquois à Montreal.

Le dix-huitiéme de Juillet deux Députés du Canton d'Onnontagué, & quatre de celui de Tsonnonthouan arriverent à Montreal. & furent présentés par M. de Maricourt au Général, qui voulut bien leur donner une au-

1700. dience publique ; ils y furent conduits en cérémonie, & marchant par les ruës pour se rendre chez M. de Callieres, ils pleurerent tous les François morts pendant la guerre, dont ils prirent les Ames à témoin de la sincérité de leur procédé.

Sitôt qu'ils eurent été introduits dans la Sale du Conseil, où le Gouverneur Général étoit avec toute sa Cour, ils déclarerent qu'ils venoient de la part des quatre Cantons Supérieurs, dont ils avoient les pouvoirs ; qu'il y avoit lontems qu'ils étoient sur le pied de traiter sans les Agniers, & que, si parmi eux il n'y avoit Personne des Cantons de Goyogouin & d'Onneyouth, c'est que le Chevalier de Bellomont leur ayant envoyé Pitre Schuillier pour les dissuader de descendre à Montreal, les Députés de ces deux Cantons étoient allé sçavoir de lui quelle raison il avoit de s'opposer à ce voyage.

Leurs propositions. Ils se plaignirent ensuite de ce qu'étant allés à la chasse sans aucune défiance, & sur ce qu'on leur avoit assûré que la guerre étoit finie entre les François & les Anglois par un Traité, dans lequel les Alliés des deux Nations étoient compris, les Outaouais d'une part, les Illinois & les Miamis de l'autre, les avoient attaqués, & leur avoient tués cent cinquante Hommes. Enfin ils demanderent que le Pere Bruyas, MM. de Maricourt & JONCAIRE les accompagnassent à leur retour chez eux, rien n'étant plus capable, disoient-ils, de convaincre les Cantons que leur Pere vouloit sincérement la paix, que d'avoir pour eux cette condescendance. Ils ajoûterent que ces trois Ambassadeurs ne partiroient point de leur Pays,

Pays, sans en avoir retiré tous les Prisonniers François, qui y étoient encore retenus. 1700.

Le Chevalier de Callieres leur fit réponse, 1°. Qu'il n'avoit rien à ajoûter à ce que M. de Bellomont leur avoit dit au sujet du Traité de paix conclu entre les deux Couronnes de France & d'Angleterre, & qu'il étoit surpris de ce que les Députés d'Onneyouth & de Goyogouin étoient allé trouver ce Gouverneur, au lieu de venir avec leurs Freres, pour satisfaire aux engagemens, qu'ils avoient pris avec lui, & avec feu M. de Frontenac. Réponse du Gouverneur Général.

En second lieu, qu'il avoit agi auprès de tous ses Alliés pour les porter à ne faire aucune hostilité pendant qu'on traiteroit de la paix; mais que les délais affectés des Cantons, & l'irruption de quelques Iroquois sur les Miamis leur avoient attiré les malheurs, dont ils se plaignoient; qu'il en étoit pourtant fâché, & que pour prévenir de pareils accidens, il avoit mandé des Députés de toutes les Nations; qu'eux-mêmes, si c'étoit sincérement, qu'ils vouluſſent la paix, ils ne manquaſſent point de lui envoyer dans trente jours des Ambaſſadeurs de tous les Cantons; qu'alors toutes les chaudieres de guerre seroient renverſées, le grand arbre de la paix affermi, les Rivieres nétoyées, les chemins applanis, & que chacun pourroit aller & venir en toute sûreté par tout, où bon lui sembleroit.

En troisiéme lieu, qu'il consentoit que le Missionnaire & les deux Officiers, qu'ils demandoient, allaſſent avec eux chercher les Prisonniers; mais à condition, qu'ils ameneroient auſſi des Ambaſſadeurs munis de pleins pouvoirs pour établir une paix durable; qu'à

1700. leur arrivée à Montreal il rendroit la liberté à tous les Prisonniers Iroquois ; mais qu'il vouloit que quelqu'un d'entr'eux restât en ôtage jusqu'au retour des trois Personnes, qu'il leur confioit. Quatre Députés s'offrirent à demeurer, & furent acceptés ; le reste de l'audience se passa assez tranquillement, si ce n'est que des Iroquois Chrétiens & des Abénaquis, qu'on y avoit invités, firent de grands reproches, & parlerent avec beaucoup de hauteur aux Députés des deux Cantons.

Réception faite à Onnontagué aux Ambassadeurs François.

M. de Callieres, en congediant ceux-ci, déclara qu'il attendroit les Ambassadeurs jusqu'au mois de Septembre. Les trois Ambassadeurs François partirent avec eux, & furent reçus à Onnontagué avec des démonstrations de joye, qu'ils n'avoient osé esperer. Du Lac de Gannentaha, où l'on étoit venu au devant d'eux, on les mena comme en triomphe jusqu'à la grande Bourgade de ce Canton. Tegannissorens, en qualité d'Orateur, s'étoit avancé assez loin pour les complimenter, il leur dit les choses du Monde les plus polies, & comme ce Sauvage n'avoit jamais varié à l'égard des François, & n'avoit eu nulle part, ni aux perfidies, ni aux résolutions violentes de sa Nation, les Ambassadeurs ne revoquerent point en doute sa sincerité : mais ils n'en tirerent aucune conséquence pour les autres.

Discours du P. Bruyas.

Ils entrerent dans le Bourg au bruit de plusieurs décharges de mousqueterie ; ils furent ensuite régalés avec profusion, & le dixiéme d'Août ils furent introduits dans la Cahanne du Conseil, où ils trouverent les Députés de tous les Cantons Supérieurs. Quand tout le Monde eut pris sa place, le P. Bruyas, qui

étoit chargé de porter la parole, commença son Discours, lequel roula principalement sur trois points, qu'il appuya de trois Colliers. Par le premier il exhorta les Cantons à se souvenir qu'Ononthio étoit leur Pere, & que leur devoir & leur intérêt les engageoient également à lui demeurer obéissans & soumis, comme il convenoit à des Enfans, soit qu'ils fussent en bonne intelligence avec le Gouverneur de la Nouvelle York, qui n'étoit que leur Frere, soit qu'ils eussent quelque chose à démêler avec lui. 1700.

Par le second il témoigna son regret de la perte, que la Nation Iroquoise avoit faite de plusieurs Chefs de mérite, & il l'assûra de la part des Missionnaires qu'ils n'avoient rien perdu de leurs premiers sentimens à son égard, malgré les maux, qu'elle avoit faits à plusieurs d'entr'eux, » dont nous avons, ajoûta-t-il, « moins ressenti les souffrances, que l'aveuglement de leurs Persécuteurs, & l'invincible « obstination de la Nation à rejetter la lumiere « de l'Evangile. «

Par le troisiéme il leur déclara que le nouvel Ononthio étoit sincérement porté à la paix, & qu'il la leur accorderoit, pourvû que de leur côté ils usassent avec lui de la même franchise; & il leur exposa les conditions, sous lesquelles il vouloit traiter avec eux. Il fut écouté avec une grande attention, & selon les apparences, avec plaisir. Quand il eut fini, M. de Maricourt prit la parole: il témoigna beaucoup de bonté aux Iroquois, & il n'oublia rien pour leur faire comprendre tout ce qu'ils avoient à craindre du ressentiment de leur Pere, s'ils n'acceptoient point la paix,

1700. qu'il leur offroit à des conditions auſſi raiſonnables, que celles, qu'on venoit de leur expliquer ; & ce qu'ils pouvoient eſperer de lui & de tous les François, s'ils ouvroient une bonne fois les yeux ſur leurs véritables intérêts.

Le Chevalier de Bellomont tâche de traverſer cette négociation.

Le lendemain comme ils déliberoient entre eux ſur ce qu'ils répondroient aux Ambaſſadeurs, un jeune Anglois & un vieux Onnontagué arriverent d'Orange, & leur dirent de la part du Chevalier de Bellomont qu'ils ſe donnaſſent bien de garde d'écouter les François, & qu'il les attendoit dans dix ou douze jours à Orange, où il leur feroit ſçavoir ſes volontés. Cette maniere impérieuſe de parler choqua le Conſeil, & rien n'a peut-être contribué davantage à rapprocher de nous cette Nation, qu'une démarche faite ſi fort à contre-tems. » Je ne comprends pas, dit alors » Teganiſſorens, comment mon Frere l'entend, » de ne vouloir pas que nous écoutions la voix » de notre Pere, & de chanter la guerre dans » un tems, où tout nous invite à la paix.

Le P. Bruyas profita merveilleuſement de cette diſpoſition, pour faire obſerver à l'Aſſemblée que le Général Anglois traitoit les Cantons en Sujets, & ce qu'ils auroient à craindre d'une Domination ſi dure & ſi haute, quand une fois ils s'y ſeroient ſoûmis, ce qui ne manqueroit pas d'arriver bientôt, s'ils laiſſoient échaper l'occaſion, qu'ils avoient entre les mains, de ſe reconcilier avec leur Pere. Joncaire ajoûta que les Anglois, en s'oppoſant à cette reconciliation, ne pouvoient avoir d'autre vûë, que de les laiſſer conſumer peu à peu par la guerre, ou du moins

s'affoiblir, de sorte qu'ils ne fussent plus en état de refuser de subir un joug, dont ils connoîtroient peut-être trop tard la pesanteur. 1700.

Cet Officier partit le jour même pour le Canton de Tsonnonthouan, où il avoit sa Cabanne, c'est-à-dire, qu'il y étoit adopté, comme M. de Maricourt & toute sa Famille l'étoient à Onnontagué. Il y fut reçu avec distinction, comme Ambassadeur, & avec amitié, comme Enfant de la Nation: on lui accorda la liberté de tous les Prisonniers François, qui étoient dans ce Canton; mais la plûpart accoûtumés à la vie Sauvage, ne purent se résoudre à y renoncer. Plusieurs se cacherent, d'autres refuserent ouvertement de suivre le Sieur de Joncaire. L'appas d'une liberté affranchie de toutes sortes de Loix, & peut-être aussi un peu de libertinage, faisoient disparoître dans l'esprit de ces Gens-là tout ce que cette condition avoit de dur, & toutes les douceurs, qu'ils auroient pu retrouver dans leur Patrie.

Plusieurs Prisonniers François refusent de revenir dans la Colonie.

Tandis que Joncaire négocioit avec les Tsonnonthouans, on assembla à Onnontagué un Conseil général de toute la Nation Iroquoise; le jeune Anglois, Député du Chevalier de Bellomont, y fut admis, & ce fut Teganissorens, qui parla pour tous les Cantons. Il adressa d'abord son discours aux Ambassadeurs François, & commença par les assûrer que toute la Nation étoit disposée à écouter la voix de son Pere, c'est-à-dire, en stile Sauvage, à lui obéir. Il ajoûta que chaque Canton lui envoyeroit deux Députés pour recevoir ses ordres, & qu'ils partiroient incessamment.

Discours de Teganissorens aux Ambassadeurs François.

1700. » Puis se tournant vers l'Anglois : » Je ne » fais rien en cachette, lui dit-il, je suis bien » aise que tu sçaches la disposition, où je suis. » Tu diras à mon Frere Corlar, qui t'a envoyé » ici, que je vais descendre à Quebec pour me » rendre aux ordres de mon Pere Ononthio, » qui y a planté l'arbre de la paix ; j'irai ensuite » à Orange, pour sçavoir ce que mon Frere me » veut ». En achevant ces mots, il mit aux pieds des Ambassadeurs cinq Colliers.

Le P. Bruyas les releva, ce qui est la même chose, que les accepter ; il dit ensuite qu'il ne doutoit point de la droiture des intentions de l'Orateur, qu'il connoissoit depuis longtems ; mais que si ceux, qui devoient aller trouver le Gouverneur Général, vouloient se rendre auprès de lui, & ne point faire attendre les Députés des Nations d'en haut, qu'on sçavoit devoir arriver bientôt à Montreal, il n'y avoit pas de tems à perdre.

Mission d'un Ministre Anglois chez les Agniers.

Une chose inquiétoit pourtant beaucoup les Ambassadeurs, c'est que peu de tems auparavant le Chevalier de Bellomont avoit fait agréer aux Iroquois qu'il leur envoyât des Ministres pour Missionnaires, & que le Sieur Dellius avoit déja commencé ses fonctions chez les Agniers. Il est vrai qu'il s'acquittoit de cet Emploi d'une maniere à n'en être pas fort incommodé, quoiqu'il lui valût douze cent livres de rente. Il demeuroit presque toujours à Orange, où il se faisoit apporter les Enfans pour les baptiser ; une Femme Iroquoise, qui demeuroit chez lui, & qui l'accompagnoit dans ses courtes & rares excursions, lui servoit d'Interprête pour instruire les Adultes ; mais les Proselytes étoient en

fort petit nombre, & le Prédicant ne paroiſſoit pas fort empreſſé à l'augmenter. 1700.

Je ne ſçai pas au juſte combien dura cette Miſſion ; mais je trouve dans mes Mémoires que quelques années après Dellius fut chaſſé d'Orange par M. de Bellomont. Il eſt certain que la Religion Proteſtante n'a pas fait fortune parmi les Iroquois. Ce n'eſt pas le premier eſſai en ce genre, qui a dû convaincre Meſſieurs les Reformés, que leur Secte n'a ni cette fécondité, ni ce zéle conſtant & laborieux du ſalut des Infidéles, qui ſont une des plus ſenſibles marques pour connoître & diſtinguer la véritable Egliſe de JESUS-CHRIST. Ils ont beau oppoſer à cela toutes les calomnies, qu'ils ont eux-mêmes imaginées pour obſcurcir l'Apoſtolat de nos Miſſionnaires ; ſans vouloir faire l'apologie des Particuliers, qui peuvent bien n'être pas tous irrépréhenſibles, il faut vouloir s'aveugler ſoi-même, pour ne pas convenir que le plus grand nombre mene une vie vraiment Apoſtolique, & qu'ils ont établi de très-nombreuſes & de très-ferventes Egliſes, ce qu'aucune Secte ſéparée de la Communion de Rome ne peut ſe vanter d'avoir fait.

Cependant le P. Bruyas, qui ne voyoit pas beaucoup de diſpoſition dans les Iroquois à écouter la parole de Dieu, ne crut pas devoir incidenter ſur l'article des Miniſtres Anglicans, qu'ils avoient promis d'accepter, pour ne pas mettre à la concluſion d'un Traité, qu'il étoit chargé de négocier, un obſtacle hors de ſaiſon. Outre qu'il jugea fort bien que la maniere, dont le Sieur Dellius s'y prenoit pour attacher les Iroquois aux Anglois par le lien

1700.

de la Religion, étoit bien plus capable de produire un effet tout contraire ; ce qui arriva en effet. Ces Sauvages s'aperçurent bientôt de la différence, qu'il y avoit entre la façon de vivre & d'agir de ce Miniſtre, & ce qu'ils avoient vû faire à leurs anciens Miſſionnaires, qu'ils ne tarderent pas à redemander.

Les Ambaſſadeurs retournent à Montreal.

Rien n'arrêtant plus les Ambaſſadeurs à Onnontagué, ils en partirent pour retourner à Montreal avec les Députés de ce Canton, & de celui de Goyogouin. Ils furent reconduits juſqu'à Gannentaha avec les mêmes honneurs, qu'on leur avoit faits à leur arrivée & ils s'y arrêterent quelque tems pour attendre les Députés d'Onneyouth ; mais ils ne vinrent point, & ce Canton ſe contenta d'envoyer un Collier, en s'excuſant ſur ce que le Chef de la Députation étoit tombé malade. On ſçut dans la ſuite que c'étoit un prétexte pour ne point rendre les Priſonniers. Joncaire y arriva bientôt avec ſix Députés du Canton de Tſonnonthouan, & trois François, qu'il avoit délivrés, & engagés à le ſuivre. On n'avoit pu en raſſembler que dix dans tous les Cantons ; mais Teganiſſorens ſe chargea de chercher les autres, & de les faire conduire à Montreal.

Nouveaux efforts du Chevalier de Bellomont pour traverſer la paix.

Les Ambaſſadeurs & les Députés alloient s'embarquer, lorſqu'un Tſonnonthouan arriva d'Orange à Gannentaha, & dit que le Gouverneur de la Nouvelle Angleterre, irrité de ce que, malgré ſes défenſes, les Cantons perſiſtoient dans la réſolution de faire la paix avec les François, avoit fait arrêter & mettre aux fers un Onneyouth, accuſé d'avoir tué un Anglois, ſaiſi tout le Caſtor, qui s'étoit trouvé à Orange apartenant aux Iroquois,

levé le Pavillon rouge, pour leur faire entendre qu'il étoit réſolu à leur déclarer la guerre, ordonné aux Mahingans de la commencer, & qu'il ménaçoit les Cantons de venir l'année prochaine en Perſonne leur aprendre à reſpecter ſes volontés. 1700.

Réception faite aux Députés à Montreal.

Les Députés écouterent fort tranquillement ce recit, & il ne parut pas qu'il eût fait d'autre impreſſion ſur eux, que d'y avoir excité un mouvement d'indignation, qu'ils ne firent pourtant que laiſſer entrevoir. Ils ſe mirent en chemin au nombre de dix-neuf, & à leur arrivée à Montreal, ils furent reçus au bruit d'une décharge de boëtes, ce qui cauſa un peu de jalouſie dans le cœur de nos Alliés: on en entendit même quelques-uns, qui demandoient ſi c'étoit-là la maniere, dont les François recevoient leurs Ennemis? On les laiſſa dire, ſans faire peut-être aſſez de réflexion aux conſéquences, & le jour fut pris pour écouter les propoſitions des Députés Iroquois. C'eſt de tout-tems, qu'on s'expoſe à perdre ſes Amis, en voulant regagner des Ennemis, qu'une telle conduite rend encore plus fiers, & plus difficiles.

Leurs diſcours dans le Conſeil.

L'Orateur des Cantons parla en peu de mots & avec modeſtie. Il fit d'abord valoir la prompte obéiſſance de la Nation, en ce que deux-cent de ſes Guerriers étant ſur le point de ſe mettre en Campagne pour aller tirer vengeance des dernieres hoſtilités de nos Alliés, on les avoit arrêtés ſur la ſimple défenſe, que leur en avoient faite le P. Bruyas & ſes deux Collegues de la part de leur Pere: il fit connoître toute l'indignation, qu'avoient excitée parmi les Députés les ordres & les ménaces du Gou-

1700. verneur Général de la Nouvelle Angleterre; & il ajoûta que, comme le peu de cas, qu'ils avoient fait de ces ordres & de ces ménaces pourroit bien leur attirer la guerre de la part des Anglois, il esperoit que les Iroquois trouveroient à Catarocouy, non-seulement les marchandises, qu'ils ne pourroient plus tirer d'Orange; mais encore les armes & les munitions, dont ils auroient besoin, afin de pouvoir se passer des Anglois, ou se défendre contr'eux, supposé qu'ils en fussent attaqués.

Réponse du Chevalier de Callieres.

L'Assemblée fut plus nombreuse le jour, qui avoit été marqué pour répondre à ce discours. Le Chevalier de Callieres y repeta d'abord aux Députés ce qu'il avoit dit aux premiers Envoyés, qu'il avoit apris avec douleur les hostilités, qui s'étoient commises la Campagne derniere de part & d'autre; que les pertes des Iroquois l'avoient extrêmement touché, quoiqu'ils ne dussent les imputer qu'à eux-mêmes; & qu'il mettroit desormais si bon ordre à tout, qu'il n'arriveroit plus rien de semblable.

Il leur dit ensuite qu'ils avoient fait fort sagement d'arrêter leurs Guerriers; qu'ils ne devoient plus rien craindre de nos Alliés, dont ils voyoient les principaux Chefs, qui étoient venus pour écouter sa voix; qu'il leur sçavoit bon gré de lui avoir ramené une partie de leurs Prisonniers François, qu'il comptoit bien qu'incessamment ils lui ameneroient tous les autres, comme ils s'y étoient engagés, & qu'ils rendroient aussi à ses Alliés ceux de leurs Freres, qu'ils retenoient encore; qu'il leur donnoit terme jusqu'au mois d'Août de l'année prochaine; que les

Députés de toutes les Nations se trouveroient alors à Montreal ; que l'échange des Prisonniers s'y feroit de part & d'autre, & que toutes choses seroient remises au même état, où elles étoient avant la guerre. 1700.

Comme le terme, qu'il leur donnoit, étoit un peu long, pour les prévenir sur les accidens, qui pourroient survenir, il leur déclara que, s'il survenoit quelque différend, ou si de mauvais esprits donnoient lieu à quelque hostilité, il vouloit que la Partie lézée s'adressât à lui, sans entreprendre de se faire justice, & qu'il la lui feroit sans aucun égard pour qui que ce fût : que si l'Aggresseur refusoit de se soûmettre à la satisfaction, qu'il lui prescriroit, il se joindroit à ceux, qui auroient reçu le tort, pour l'y contraindre, & le feroit repentir de sa désobéïssance : qu'il ne tiendroit pas à lui que le Gouverneur de la Nouvelle Angleterre n'en usât de même, & n'agît de concert avec lui, & que telle étoit l'intention des deux Rois leurs Maîtres : que ce qu'ils demandoient au sujet du Fort de Catarocouy, ne dépendoit pas entiérement de lui ; mais qu'il en écriroit au Roy, & qu'en attendant la réponse de Sa Majesté, il envoyeroit dans ce Poste un Officier, quelques marchandises, & un Forgeron.

Les Iroquois aplaudirent à ce discours, & avouerent qu'on ne leur avoit jamais mieux parlé raison. Le Rat, qui étoit Député, & le Chef des Hurons Thionnontatez, prit ensuite la parole, & dit : » J'ai toujours obéi à « mon Pere, & je jette ma hache à ses pieds ; je « ne doute point que tous les Gens d'en-haut « ne fassent de même : Iroquois, imitez mon« Traité provisionnel signé de part & d'autre.

1700. exemple ». Le Député des quatre Nations Outaouaises parla à peu près sur le même ton ; celui des Abénaquis dit qu'il n'avoit point d'autre hache, que celle de son Pere, & que son Pere, l'ayant enterrée, il n'en avoit plus. Les Iroquois Chrétiens firent la même déclaration. Il y eut néanmoins quelque picque entre ces deux dernieres Nations, & les Deputés des Cantons ; mais tout fut bientôt calmé par la sagesse du Général, & on signa une espéce de Traité provisionnel.

Le Chevalier de Callieres signa le premier, ensuite l'Intendant, puis le Gouverneur de Montreal, le Commandant des Troupes & les Supérieurs Ecclésiastiques & Reguliers, qui se trouverent à l'Assemblée. Les Sauvages signerent aussi en mettant chacun la marque de sa Nation au bas du Traité. Les Onnontagués & les Tsonnonthouans tracerent une Araignée, les Goyoguins un Calumet, les Onneyouths un morceau de bois en fourche avec une pierre au milieu, les Agniers un Ours, les Hurons un Castor, les Abénaquis un Chevreuil, & les Outaouais un Liévre. Les Agniers & les Onneyouths n'avoient pourtant point de Députés ; mais ils avoient apparemment donné à quelqu'un la Commission de signer pour eux. Au reste nous verrons bientôt ques ces marques ne sont pas toujours les mêmes. La datte de ce Traité est du huitiéme de Septembre 1700.

Diligences de M. de Callieres pour affermir la paix.

Cette affaire ainsi terminée à la satisfaction de toutes les Parties, le Général envoya aux Nations de l'Ouest & du Nord M. de Courtemanche & le P. ANJELRAN, pour engager celles, dont les Députés n'avoient point

paru, à consentir au Traité, & pour lui amener les Chefs de toutes, afin que l'Assemblée indiquée au mois d'Août de l'année suivante, fût générale. Il leur recommanda surtout de ne rien négliger pour faire cesser la guerre, qui étoit toujours très-vive entre nos Alliés & les Sioux, ce qui n'étoit pas facile, parce qu'au printems précédent les Sioux avoient enlevé tout un Village de Miamis. 1700.

Il écrivit ensuite à M. de Pontchartrain, pour lui rendre compte de ce qu'il venoit de faire, & lui manda qu'il croyoit qu'on devoit profiter de la disposition présente des Cantons; pour regler avantageusement les Limites entre les Anglois & nous; que si par ce Reglement on ne pouvoit pas obtenir la proprieté du Pays Iroquois, il falloit au moins le déclarer Neutre, & stipuler qu'il ne seroit permis, ni aux François, ni aux Anglois d'y faire des Etablissemens. Que quant au spirituel, il jugeoit qu'on devoit laisser à ces Peuples une liberté entiere de choisir, ou des Missionnaires Catholiques, ou des Ministres Protestans, & qu'on pouvoit s'assûrer qu'ils préfereroient toujours les Premiers aux Seconds.

Le Chevalier de Bellomont en étoit lui-même fort persuadé, quoiqu'il eût fait semblant de penser le contraire; mais il crut pouvoir emporter par la force ce qu'il désespéroit d'obtenir autrement. Il commença néanmoins par faire des présens aux Cantons pour les gagner; il leur fit dire ensuite qu'il alloit envoyer chez eux des Ministres, & il ajoûta que, si les Jesuites paroissoient dans leurs Villages, il les feroit pendre. Ce procédé choqua les Iroquois; mais ce qui acheva de

Le Chevalier de Bellomont veut obliger les Iroquois à recevoir des Ministres pour Missionnaires.

1700. gâter tout, c'eſt que Bellomont leur ſignifia qu'il prétendoit conſtruire des Forts dans les Cantons d'Agnier, d'Onneyouth, & d'Onnontagué, ſurtout à l'embouchure de la Riviere de Chouguen : il éclaterent alors de telle ſorte, qu'il n'oſa paſſer outre.

L'Etabliſſement de Mont-Louis échoué encore une fois.

La conjoncture de la paix avoit paru très-favorable au Sieur Riverin pour achever ſon Etabliſſement des Pêches ſedentaires à Mont-Louis ; mais comme il n'étoit pas aſſez riche pour ſoûtenir ſeul les frais d'une telle Entrepriſe, & qu'apparemment ſa Compagnie l'avoit abandonné, il s'aſſocia, pour ſon malheur, deux Particuliers de Paris. Il paſſa enſuite à Quebec, où ayant aſſemblé quelques Familles, il les mena lui-même à Mont-Louis au mois de Juin de cette année, & fit commencer la Pêche, en attendant le Navire, que ſes Aſſociés étoient convenus de lui envoyer, & qui devoit lui aporter des Pêcheurs & des farines.

Le Navire arriva en effet le huitiéme de Juillet ; mais trop tard de ſix ſemaines, pour profiter de la ſaiſon propre à la Pêche. Ce ne fut pourtant pas encore là le plus grand mal. Ses Aſſociés n'avoient en vûë que la traite des Pelleteries, ſur laquelle on leur avoit donné de faux Mémoires, qui leur firent prendre le change. Alors ceux, qu'ils avoient chargés de leurs intérêts, voyant que ce commerce ne pouvoit pas leur procurer le grand profit, dont on les avoit flattés, déclarerent aux Habitans de Mont-Louis qu'ils ne devoient plus attendre d'eux aucun ſecours. Ils firent plus, car ils enleverent de l'Habitation tout ce qui pouvoit leur convenir, ſous prétexte,

qu'ils avoient avancé le prix de toutes ces choſes, & ruinerent ainſi toutes les eſperances du Sieur Riverin. 1700.

L'Acadie, dont les Anglois, depuis la publication de la Paix, ne nous diſputoient plus la poſſeſſion, n'étoit guéres en meilleur état que Mont-Louis. On y abandonnoit toujours la Pêche aux Habitans de la Nouvelle Angleterre, qui en faiſoient un grand commerce, & le Chevalier de Villebon ſe tenoit aſſez tranquille dans ſon Fort de Naxoat, parce qu'on ne lui fourniſſoit pas les moyens de faire mieux. Ce Fort étoit même aſſez inutile pour la defenſe du peu d'Habitations Françoiſes, qui étoient le long de la Riviere de S. Jean, & celles de l'Acadie n'en pouvoient recevoir aucun ſecours : cependant plus d'une expérience nous avoit appris que les Traités de paix ne mettoient pas toujours nos Colonies à couvert des inſultes de nos Voiſins. Etat de l'Acadie.

Enfin ſur les repreſentations, qui furent faites au Conſeil du Roy de la néceſſité de ſe fortifier dans cette Province, Sa Majeſté y envoya M. de FONTENU, lequel, après avoir pris une connoiſſance exacte du Pays, fut d'avis d'abandonner Naxoat. Ses raiſons furent que les fréquens débordemens de la Riviere de S. Jean ne permettoient point d'y faire des Etabliſſemens fixes, que ſon embouchure eſt de très-difficile accès, à cauſe de la varieté des vents & de la violence des Courans, & que ce Port eſt ſi petit, que trois Navires n'y ſçauroient être mouillés ſans s'incommoder. Il fut donc réſolu de transferer cet Etabliſſement au Port Royal ; mais en le changeant L'Etabliſſement de Naxoat transferé au Port Roïal.

1700. de place, on ne lui procura que le seul avantage de la situation, qui auroit même été beaucoup plus grand à la Héye, ou à Camceaux. On n'eut presque aucune attention à le mettre en état de se soûtenir contre les Anglois, s'ils s'avisoient de l'attaquer.

HISTOIRE
ET
DESCRIPTION GENERALE
DE LA
NOUVELLE FRANCE.

LIVRE DIX-HUITIE'ME.

DE toutes les parties de la Nouvelle France nulle n'occupoit plus alors le Miniſtre que la Louiſiane ; j'ai déja dit que M. de la Sale avoit donné ce nom aux nouvelles découvertes, qu'il avoit faites le long du Miciſſipi. Depuis ſa malheureuſe tentative pour reconnoître par Mer l'embouchure de ce Fleuve, on avoit paru renoncer à ce projet. Enfin en 1697. M. d'Iberville de retour de ſon Expédition de la Baye d'Hudſon, reveilla ſur ce point l'attention du Miniſtere, & inſpira au Comte de Pontchartrain le deſſein de conſtruire un Fort à l'entrée de ce 1698-700

1698-700. grand Fleuve, que cet Officier se promettoit de découvrir.

Nouvelle Entreprise pour découvrir l'embouchure du Micissipi.

Cette résolution prise le Ministre fit armer à Rochefort *le François* & *la Renommée*, & en donna le Commandement au Marquis de CHATEAUMORAND & à M. d'Iberville, tous deux Capitaines de Vaisseaux, & ils mirent à la voile le dixseptiéme d'Octobre de l'année suivante. Ils mouillerent au Cap François de S. Domingue l'onziéme de Décembre; ils passerent de-là à Leogane, pour s'y aboucher avec M. DUCASSE, Gouverneur de S. Domingue, qui connoissoit déja beaucoup d'Iberville de reputation, & qui, après l'avoir entretenu de ses projets, manda à M. de Pontchartrain que ses vûës & son génie lui paroissoient répondre à sa valeur & à son habileté dans la guerre.

MM. de Châteaumorand & d'Iberville ne sont point reçus à Pensacole.

Le dernier jour de l'année les deux Capitaines remirent à la voile, & le vintseptiéme de Janvier 1699. ils apercurent la Terre de la Floride. Ils s'en aprocherent le plus près qu'il fut possible, sans se risquer sur une Côte, qu'ils ne connoissoient point, & envoyerent le Sieur LESCALETTE pour faire de l'eau & du bois, & en même tems pour prendre langue. Cet Officier leur apprit à son retour qu'ils étoient vis-à-vis d'une Baye apellée *Pensacole*, où trois-cent Espagnols venus de la Vera-Cruz étoient venus depuis peu s'établir; & l'on a sçu depuis que le motif de cet Etablissement étoit de prévenir les François.

Lescalette étoit entré dans le Port, & avoit demandé au Gouverneur la permission de faire de l'eau & du bois: le Gouverneur s'étant informé de la part de qui il lui faisoit cette

demande, lui avoit dit qu'il feroit faire réponse à ses Commandans, & envoya en effet un Major avec lui pour complimenter MM. de Châteaumorand & d'Iberville : cet Officier leur remit une Lettre du Gouverneur, qui portoit que les deux Navires du Roy Très-Chrétien pouvoient en toute liberté faire de l'eau & du bois, & se mettre même à l'abri partout, où ils voudroient ; mais qu'il avoit de très-expresses défenses de recevoir aucun Bâtiment étranger dans le Port ; que comme il pouvoit arriver néanmoins qu'un mauvais tems le contraignît d'entrer dans la Baye, il lui envoyoit son Pilote pour l'y conduire. 1699-700.

M. de Châteaumorand écrivit au Gouverneur par le même Major que la Mer étoit si grosse, qu'il désespéroit de trouver aucun endroit, où les Vaisseaux du Roy pussent être en sûreté ; qu'ainsi il se voyoit obligé d'accepter ses offres. Dès le lendemain il envoya le Sieur Laurent DE GRAFF (*a*), Lieutenant de Fregate, qu'il avoit embarqué sur son bord en passant au Cap François, pour sonder l'entrée du Port. M. d'Iberville s'y rendit aussi dans sa Chaloupe avec le Chevalier de SURGERES, & y trouva vint-un, ou vint-deux pieds d'eau à l'endroit le moins profond ; mais le Gouverneur, qui avoit fait ses réfléxions, & qui apréhenda qu'on ne lui fît des affaires à la Cour d'Espagne, s'étant raviſé, il fallut chercher un autre Havre.

Le trentuniéme M. d'Iberville, qui avoit pris les devants, pour reconnoître la Côte,

(*a*) C'est ce Flibustier si fameux dans l'Histoire de S. Domingue, & si formidable aux Espagnols de l'Amérique sous le nom de LORENCILLO.

1699-700. mouilla l'ancre au Sud-Sud-eſt de la pointe Orientale de *la Maubile*, grande Riviere, parallele au Miciſſipi, & fameuſe par la victoire ſanglante, que D. Ferdinand de Soto y remporta ſur les Sauvages (*a*). Le ſecond de Juillet il mit pied à terre dans une Iſle, qui en eſt proche, & qui a quatre lieuës de circuit. Elle avoit alors un Port aſſez commode, dont l'entrée, où l'on trouvoit en tout tems cinq braſſes d'eau, ſe ferma, il y a quelques années par des ſables, que la Mer y jetta pendant une tempête. M. d'Iberville la nomma *Iſle Maſſacre*, parce que vers la pointe du Sud-Oueſt il aperçut des têtes & des oſſemens d'environ ſoixante Perſonnes, qu'il jugea qu'on y avoit maſſacrées, avec pluſieurs uſtenciles de ménage, qui étoient encore dans leur entier.

Il entre dans le Miciſſipi.

De l'Iſle Maſſacre, qui dans la ſuite fut appellée *l'Iſle Dauphine*, il paſſa à la Terre ferme, & ayant découvert la Riviere des *Paſcagoulas*, où il rencontra beaucoup de Sauvages, il en partit avec le Sieur de SAUVOLE, Enſeigne de Vaiſſeaux, de Bienville, ſon Frere, Garde-Marine, un Pere Recollet, quarante-huit Hommes ſur deux Biſcayennes, & des vivres pour vint jours, dans le deſſein de chercher le Miciſſipi, dont les Sauvages lui avoient parlé ſous le nom de *Malbouchia*, & les Eſpagnols, ſous celui de *la Paliſſade* (*b*). Il y entra enfin le ſecond de Mars, qui étoit le lundy de la Quinquageſime, & trouva que

(*a*) Garcilaſſo de la Vega dans ſon Hiſtoire de la Conquête de la Floride appelle cette Riviere *Mauvilla*.

(*b*) Garcilaſſo de la Vega la nomme *Cucagua*.

le nom, que lui donnoient les Espagnols, lui convenoit assez; parce que son embouchure étoit toute hérissée d'Arbres, que le courant y entraînoit sans cesse. 1699-700.

Il remonte ce Fleuve.

Après avoir bien reconnu cette embouchure, si lontems cherchée, il alla faire part de sa découverte à M. de Chateaumorand, qui le suivoit à petites voiles, & qui n'étant venu que pour l'accompagner jusques-là, partit avec *le François*, qu'il montoit, & reprit le vintiéme d'Avril la route de S. Domingue. Dès qu'il eut appareillé, d'Iberville rentra dans le Micissipi à dessein de remonter ce Fleuve, & il n'y avoit pas encore fait beaucoup de chemin, qu'il comprit combien peu il y avoit à compter sur la Relation attribuée au Chevalier de Tonti, & sur toutes celles du P. Hennepin, qu'il avoit déja trouvées en défaut sur le Canada, & sur la Baye d'Hudson. C'est ce qu'il manda au Ministre dans une Lettre, dont j'ai eu l'original entre les mains, & qui se garde au dépôt de la Marine.

Temple des Bayagoulas.

A son arrivée au Village des *Bayagoulas*, dont j'ai marqué ailleurs la situation, le Chef de ces Sauvages le conduisit à un Temple, dont on sera peut-être bien aise de voir ici la description. Le toit en étoit orné de plusieurs figures d'Animaux, parmi lesquelles on distinguoit un Cocq peint en rouge. Il y avoit à l'entrée, en guise de Portique, un appenti de huit pieds de large sur onze de long, soûtenu de deux gros piliers par le moyen d'une poutre de traverse. Aux deux côtés de la porte on voyoit encore d'autres figures d'Animaux, comme d'Ours, de Loups, & de divers Oi-

1699-700. ſeaux, & à la tête de toutes étoit celle d'un *Chouchouacha*, c'eſt un Animal, qui a la tête & la groſſeur d'un Cochon de lait; ſon poil eſt de la nature de celui du Blereau, gris & blanc : il a la queuë d'un Rat, les pattes d'un Singe, & la femelle a ſous le ventre une bourſe, où elle engendre ſes Petits, & où elle les nourrit.

Le Chef Sauvage, qui conduiſoit M. d'Iberville, fit ouvrir la porte, qui n'avoit que trois pieds de haut & deux de large; & il y entra le premier. Ce Temple étoit une Cabanne, faite comme toutes les autres du Village, en forme de Dome un peu écraſé, & de trente pieds de diametre. Il y avoit au milieu deux buches de bois ſec & vermoulu, poſées bout à bout, qui brûloient, & faiſoient beaucoup de fumée. On voyoit dans le fond une eſpéce d'échafaut, ſur lequel étoient pluſieurs pacquets de peaux de Chevreuil, d'Ours & de Bœufs, qui avoient été offertes au Chouchouacha; car cet Animal eſt le Dieu des Bayagoulas, & il étoit dépeint en pluſieurs endroits du Temple en rouge & en noir.

Il y avoit encore un autre Temple dans ce Village; mais M. d'Iberville apparemment n'y entra point, puiſqu'il n'en dit rien dans ſa Lettre. Le Village étoit compoſé de ſept cent Cabannes, dont chacune ne contenoit qu'une Famille, & ne tiroit de jour que par la porte, & par une ouverture de deux pieds de diametre, pratiquée au milieu du Dome.

M. d'Iberville trouve une Lettre du Gouverneur de la Floride.

De-là M. d'Iberville monta juſqu'aux *Oumas*, où il fut reçu avec beaucoup de cordialité. Il doutoit pourtant encore un peu que

le Fleuve, sur lequel il naviguoit, fût le Micissipi, parce que bien qu'il eût aperçu chez les Bayagoulas quelques indices, qui lui donnoient lieu de juger que le Chevalier de Tonti y avoit passé, il ne trouvoit pas certaines choses, dont il est parlé dans la Relation attribuée à cet Officier. Mais une Lettre, qui fut remise à M. de Bienville par un Chef Sauvage, le tira de cette inquiétude. La Lettre étoit du Chevalier de Tonti, & portoit cette inscription; *A M. de la Sale, Gouverneur de la Louysiane.* Elle commençoit ainsi.

1699-700. Chevalier de Tonti à M. de la Sale.

Du Village de Quinipissas (a) ce vintiéme d'Avril 1685. Monsieur, ayant trouvé les poteaux, où vous aviez arboré les armes du Roy, renversés par les Bois de Marée, j'en ai fait planter un autre en deçà, environ à sept lieuës de la Mer, où j'ai laissé une Lettre dans un Arbre à côté..... Toutes les Nations m'ont chanté le Calumet; ce sont des Gens, qui nous craignent extrêmement, depuis que vous avez défait ce Village. Je finis en vous disant que ce m'est un grand chagrin, que nous nous en retournions avec le malheur de ne vous avoir pas trouvé, après que deux Canots ont côtoyé du côté du Mexique trente lieuës, & du côté de la Floride vint-cinq, &c.

D'Iberville rassuré par cette Lettre, retourna dans la Baye du Biloxi, située entre le Micissipi & la Maubile, y bâtit un Fort à trois lieuës des Pascagoulas, y laissa M. de Sauvole pour Commandant, lui donna Bienville pour Lieu-

Anglois sur le Micissipi.

(a) Ceux, que le Chevalier de Tonti appelle *Quinipissas*, sont les Bayagoulas & les Mongoulachas.

1699-700. tenant, & repassa en France. Il n'y resta pas lontems, & fut de retour au Biloxi le huitiéme de Janvier 1700. Il y apprit en arrivant que vers la fin de Septembre de l'année précédente une Corvette Angloise de douze canons étoit entrée dans le Micissipi; que M. de Bienville, qui étoit allé sonder les embouchures de ce Fleuve, avoit rencontré ce Bâtiment à vint-cinq lieuës de la Mer (*a*), & avoit déclaré à celui, qui le commandoit, que s'il ne se retiroit, il étoit en état de l'y contraindre; que cette menace avoit eu son effet; mais que les Anglois, en se retirant, lui avoient dit qu'ils reviendroient bientôt avec de plus grandes Forces; qu'il y avoit plus de cinquante ans, qu'ils avoient découvert ce Pays, & qu'ils y avoient plus de droit que les François.

Nouvelle prise de possession de ce Fleuve.

M. d'Iberville apprit en même tems que d'autres Anglois, venus de la Caroline, étoient chez les *Chicachas*, où ils faisoient commerce de Pelleteries & d'Esclaves, & l'on a même sçu depuis qu'ils avoient sollicité ces Sauvages à tuer un Ecclésiastique, qui fut effectivement massacré chez les *Tonicas*. Ces avis déterminerent d'Iberville à renouveller la prise de possession faite plus de vint ans auparavant par M. de la Sale, & de construire sur le bord du Fleuve un petit Fort, où il mit quatre piéces de canon, & dont il confia la garde à Bienville, son Frere.

Ce Fort étoit placé presqu'à l'embouchure du Fleuve du côté de l'Est; mais il n'a pas

(*a*) Le Fleuve fait en cet endroit un grand circuit, que depuis ce tems-là on a nommé *le Détour aux Anglois*.

subsisté

subsisté lontems. Pendant qu'on y travailloit, le Chevalier de Tonti arriva avec environ vint Canadiens établis chez les Illinois, & M. d'Iberville lui ayant parlé de la Relation, qui couroit sous son nom, il protesta qu'elle n'étoit point de lui, mais d'un Aventurier Parisien, qui l'avoit composée sur de mauvais Mémoires, & la lui avoit attribuée, pour lui donner cours, & gagner de l'argent. 1699-700.

Il n'étoit pas possible que le P. Hennepin en fît autant de sa troisiéme Relation, puisqu'on sçavoit qu'il en étoit lui-même l'Editeur. Cependant on ne peut guéres douter que ce ne fût sur ces mêmes Mémoires, que les Anglois entrerent dans le Micissipi. » J'ai appris, mandoit M. de Callieres à M. de Pontchartrain le deuxiéme de May 1699. qu'on prépare en Angleterre & en Hollande des Vaisseaux pour aller habiter la Louysiane sur la Relation du P. Louis Hennepin, Recollet, qui en a fait un Livre dédié au Roy Guillaume. Ce qui avoit attiré les Anglois dans ce Pays.

Dans une seconde Lettre écrite un mois après la premiere, le Général marquoit au même Ministre qu'on l'avoit assuré que le Roy de la Grande Bretagne, dans l'embarras, où l'on étoit en Angleterre pour faire subsister les Refugiés François, en avoit envoyé l'automne précédente un grand nombre sur trois Navires, pour prendre possession du Micissipi, & que vint Anglois de la Nouvelle York étoient partis pour aller aux Illinois, prétendant que tout le Pays du côté du Sud leur appartenoit. En effet dès le mois d'Octobre 1698. trois Navires avoient fait voile de Londres pour la Louysiane; mais ils relâche- Prétentions des Anglois, leurs desseins, & leurs tentatives.

1700. rent à la Caroline, d'où quelque tems après il en repartit deux, un de vint-quatre Canons, & l'autre de douze.

Ils allerent au fond du Golphe Mexique chercher le Miciſſipi, parce que leurs Cartes y plaçoient ce grand Fleuve. Ne l'ayant point trouvé, ils reprirent leur route à l'Eſt, en ſuivant toujours la Côte à la vûë, juſqu'à ce qu'ils découvrirent enfin ce qu'ils cherchoient. Le plus petit des deux Bâtimens entra dans le Fleuve, & c'eſt celui, que M. de Bienville en fit ſortir. L'autre retourna à l'Oueſt, & pénétra juſqu'à la Province de Panuco dans la Nouvelle Eſpagne. Ainſi la Colonie Françoiſe de la Louyſiane encore au berceau ſe trouvoit menacée par deux puiſſans Voiſins également jaloux de ce nouvel Etabliſſement, à ſçavoir les Eſpagnols, qui ne pouvoient ſouffrir qu'on les vînt troubler dans la poſſeſſion du Golphe Mexique, qu'ils regardoient depuis lontems comme leur Domaine; & les Anglois, que leur proximité, leur génie entreprenant, & leurs vaſtes prétentions rendoient encore plus formidables.

Outre le deſſein, que le Roy d'Angleterre avoit formé, de jetter ſur le Miciſſipi un grand nombre de Refugiés François, qui ſe trouvoient à la Caroline, & dont cette Colonie n'auroit pas été fâchée de ſe défaire, après en avoir tiré de grands ſervices, ce Prince vouloit encore par-là établir ſon droit ſur ce grand Fleuve, qui lui donnoit une croiſiere commode ſur le Golphe Mexique; mais cela même devoit engager les Eſpagnols à ne pas tant s'oppoſer à notre Etabliſſement, qui leur devoit cauſer moins d'ombrage, que le voi-

finage & la grande puiſſance des Anglois, contre leſquels nous leur ſervons aujourd'hui de barriere. 1700.

D'autre part les Refugiés François, en qui les mauvais traitemens des Anglois avoient peut-être reveillé l'amour de la Patrie, auroient volontiers ſaiſi l'occaſion d'aſſûrer à leur Prince légitime la poſſeſſion de ce beau Pays, & l'un d'eux, qui étoit embarqué ſur le Navire Anglois, dont nous avons parlé, ne le diſſimula point à M. de Bienville. Il lui dit que tous tant qu'ils étoient, ils ſouhaitoient fort que Sa Majeſté Très-Chrétienne voulût bien leur permettre de s'établir ſous ſa protection dans la Louyſiane, où elle auroit toujours en eux de très-fidéles Sujets; qu'ils ne lui demandoient pour cela que la liberté de conſcience; que ſi elle leur étoit accordée, ils viendroient bientôt en grand nombre, & qu'ils répondoient de rendre en peu d'années ce grand Pays très-floriſſant. Les Refugiés François offrent de peupler le pays.

Cette propoſition ne fut pas du goût de Louis XIV. qui avoit pris ſon parti de ne ſouffrir ni dans ſon Royaume, ni dans les Colonies, qui en dépendoient, d'autre Religion que la ſienne. Après la mort de ce grand Prince, les mêmes Refugiés renouvellerent leurs offres au Duc d'Orleans, Regent du Royaume, & ce Prince les rejetta par les mêmes raiſons, qui les avoient fait rejetter au Roy, ſon Oncle, ainſi que je l'ai appris dans le tems même du feu Maréchal d'Etrées, qui avoit fortement appuyé cet avis dans le Conſeil. Leur offre eſt rejettée.

Les Eſpagnols n'agiſſoient pas auſſi ouvertement que les Anglois contre un Etabliſſe- Conduite des Eſpagnols au

1700. Sujet de la Louysiane. Fautes des François.

ment, dont ils avoient conçu de grands ombrages ; mais il paroît qu'ils s'y prirent plus finement pour en arrêter le progrès, & pour empêcher qu'il n'eût des Etablissemens solides. Ils ont en effet réussi jusqu'à ces derniers tems à nous retenir par l'appas d'un modique & sterile commerce entre le Fleuve, qu'on négligeoit de peupler, & Pensacole, sur une Côte sabloneuse (*a*) ; dans une Isle (*b*), qui ne valoit pas mieux, & sur une Riviere (*c*), dont il n'étoit pas inutile de s'assûrer ; mais dont il ne convenoit point de faire un grand objet ; car il faut avouer qu'en cette occasion M. d'Iberville prit le change, ou que, s'il avoit d'autres vûës, il n'eut pas le tems d'exécuter son projet, ayant été dans la suite occupé à d'autres Expéditions.

Ce qui est certain, c'est que cet Officier, après avoir achevé son Fort sur le Micissipi, & remonté ce Fleuve jusqu'aux Natchez, où il projetta de fonder une Ville sous le nom de *Rosalie*, ainsi que je l'ai marqué ailleurs, retourna dans la Baye du Biloxi, où il établit le Quartier général de sa nouvelle Colonie. Les Espagnols ne s'y opposerent point, & les Commandans des deux Nations alloient apparemment en cela au même but ; avec cette difference, que l'un servoit utilement son Roy, en amusant les François par le commerce ; & que l'autre, en attendant qu'on le mît en état de faire mieux pour les interêts de son Prince, crut pouvoir au moins ne pas négliger ses interêts.

Quoiqu'il en soit, le Gouverneur de Pen-

(*a*) La Côte du Biloxi. (*b*) L'Isle Dauphine. (*c*) La Maubile.

1706.

sacole déclara au Chevalier de Surgeres, lorsque cet Officier alla lui demander la permission d'entrer dans son Port, qu'il avoit ordre d'empêcher les Anglois, & toutes Compagnies de s'établir aux environs du Micissipi; mais non pas de refuser de recevoir dans son Port les Vaisseaux du Roy de France, & il exigea de lui qu'il montrât ses Provisions, pour s'assûrer qu'il étoit au Service de Sa Majesté Très-Chrétienne, sur quoi M. d'Iberville écrivant à M. de Pontchartrain, fit observer à ce Ministre que le sentiment de ceux, qui étoient le mieux instruits des affaires de l'Amerique, étoit que jamais on n'établiroit la Louysiane, si on n'y laissoit la liberté du commerce à tous les Marchands du Royaume.

Objet du commerce de la Louysiane.

On avoit alors deux objets principaux dans ce commerce, à sçavoir la laine, qu'on pouvoit tirer des Bœufs du Pays, & la Pêche des Perles. L'un & l'autre étoient expressément marqués dans les instructions de M. d'Iberville. » Un des grands objets, disoient-elles, « qu'on a données au Roy, lorsqu'on l'engagea « à faire découvrir l'embouchure du Micissipi, « a été de tirer de la laine des Bœufs de ce Pays; « & pour cela il faut domestiquer ces Animaux, « les enfermer dans des parcs, & en amener « des Petits en France. Quoique les perles, qui « ont été présentées à Sa Majesté, ne soient ni « d'une belle eau, ni d'une belle figure, il ne « faut pas laisser d'en rechercher avec soin, « parce qu'il s'en pourra trouver d'autres, & Sa « Majesté désire que M. d'Iberville en apporte « le plus qu'il pourra; qu'il s'assûre des endroits, « où la pêche s'en peut faire, & qu'il la fasse « faire en sa présence. «

1700. On reconnut bientôt que ce second article ne valoit pas la peine qu'on s'y arrêtât ; mais on ne comprend pas bien encore pourquoi on a jusqu'ici négligé le premier, non-seulement pour la laine, mais encore pour les cuirs, & ce qui a empêché qu'on n'ait multiplié ces Bœufs en France. Ce ne fut pas au moins la faute de M. d'Iberville, qui, avant que de retourner en France, avoit donné sur cela de bons ordres ; mais ils ne furent point exécutés.

Attention du Roy pour l'instruction des Sauvages de la Louysiane.

Le Roy avoit aussi pris de très-bonnes mesures pour faire porter la lumiere de l'Evangile aux differens Peuples, qui habitoient les bords du Micissipi, & qui étoient alors en beaucoup plus grand nombre, qu'ils ne le sont présentement. M. d'Iberville y mena les PP. DONGE' & DU RU, Jesuites, & le P. de Limoges y vint du Canada ; mais l'Evêque de Quebec, dont le Diocèse, déja le plus vaste de la Chrétienté, venoit d'être augmenté d'un Pays plus grand que la France, exigea d'eux des conditions, qui ne leur convenoient pas : d'ailleurs M. de Montigny & deux autres Ecclésiastiques du Seminaire des Missions Etrangeres avoient passé de Quebec à la Louysiane, munis de tous les pouvoirs du Prélat : les Jesuites crurent entrevoir que ces Messieurs n'étoient pas disposés à agir de concert avec eux, & reçurent ordre de leurs Supérieurs de se retirer.

Caractere des Illinois.

D'autres Missionnaires de leur Compagnie cultivoient depuis quelques années une assez florissante Eglise parmi les Illinois, qui n'étoient pas encore, comme ils sont aujourd'hui, du Gouvernement de la Louysiane, & ils ont toujours continué depuis d'instruire cette Na-

tion, en qui la Religion Chrétienne avoit déja produit un changement de mœurs & de caractére, dont elle ſeule eſt capable: car avant ce tems-là il n'y avoit peut-être point de Sauvages dans toute l'étenduë du Canada, qui euſſent moins de bonnes qualités & plus de vices. Ils ont toujours eu aſſez de douceur & de docilité; mais ils étoient lâches, traîtres, legers, fourbes, voleurs, brutaux, ſans honneur, ſans foi, intéreſſés, adonnés à la gourmandiſe, & à la plus monſtrueuſe impudicité, preſqu'inconnuë aux Sauvages du Canada; auſſi en étoient-ils fort mépriſés. Ils n'en étoient pourtant pas moins fiers, ni moins prévenus en leur faveur. 1700.

De pareils Alliés ne pouvoient pas faire bien de l'honneur aux François, ni leur être d'un grand ſecours. Nous n'en avons pourtant pas eu de plus fidéles, & ils ſont les ſeuls, ſi on en excepte les Nations Abénaquiſes, qui n'ayent jamais cherché à ſe réconcilier avec leurs Ennemis à notre préjudice. Il eſt vrai qu'ils ont toujours compris le beſoin, qu'ils avoient de nous pour ſe défendre contre pluſieurs Nations, qui ſembloient avoir conjuré leur perte, & ſurtout contre les Iroquois & les Outagamis, qui, à force de les harceler, les ont un peu aguerris, & dont les Premiers n'ont remporté de leurs Expéditions contr'eux, que les vices de ce Peuple corrompu.

Mais ce qui a achevé d'attacher à nos intérêts la Nation Illinoiſe, c'eſt le Chriſtianiſme, qu'elle a ſincérement embraſſé; à quoi il faut ajoûter la fermeté du Chevalier de Tonti, & la ſage conduite des Sieurs de

1700. la Forêt & DELIETTO, dont le dernier étoit Parent du Chevâlier de Tonti. Ces trois Officiers ont lontems commandé dans le Pays des Illinois, & avoient sçu prendre un grand ascendant sur leur esprit.

Premier Etablissement parmi les Illinois.

Avant la premiere découverte du Micissipi à peine connoissoit-on en Canada les Illinois. Le P. Marquette & le Sieur Joliet en descendant ce Fleuve passerent par quelques-uns de leurs Villages; ils y furent très bien reçus, & le premier projettoit, lorsqu'il mourut, de s'aller établir parmi eux. M. de la Sale se préparant ensuite à achever la découverte, commençée par ce Missionnaire, songea d'abord à faire des Etablissemens parmi les Miamis & les Illinois, qui lui servissent d'Entrepôt pour son commerce. Comme il menoit avec lui plusieurs Peres Recollets, son dessein étoit qu'ils formassent une Mission chez les Illinois; mais ils furent toujours trop occupés auprès des François, & trop distraits par les courses, que M. de la Sale leur faisoit entreprendre, pour faire des Proselytes parmi des Sauvages, dont ils n'avoient pas même eu le loisir d'apprendre la langue.

Après leur départ & celui de M. de la Sale, le Chevalier de Tonti étant resté seul Commandant aux Illinois, le P. Allouez, dont nous avons eu souvent occasion de parler dans cette Histoire, & qui s'étoit fixé chez les Miamis, eut plus d'une occasion de visiter cette Nation, & voulut voir s'il trouveroit en elle plus de disposition à recevoir l'Evangile, qu'il n'en avoit rencontré dans ceux, qu'il cultivoit avec assez peu de fruit depuis quelques années; mais il s'apperçut

bientôt qu'elle en avoit encore moins, ou que le commerce avec les François mettoit plus d'obstacles à sa conversion, & il retourna dans sa Mission de la Riviere S. Joseph, où il est mort plein de jours & de mérite. 1700.

Enfin divers événemens, ménagés sans doute par la Providence, & la nouvelle de la mort de M. de la Sale ayant dissipé les François établis aux Illinois, le P. Gravier jugea la circonstance favorable pour travailler au salut de cette Nation. Il alla fixer sa demeure au Rocher, à l'endroit même, où avoit été le Fort de S. Louis. Il y assembla en peu de tems un Troupeau assez nombreux, & il eut bientôt la consolation de voir renouveller parmi ces Sauvages; si justement décriés jusques-là pour la corruption de leurs mœurs, d'aussi grands exemples de vertu, qu'on en avoit admiré dans les plus florissantes Missions du Canada, & le peu, qui reste aujourd'hui de cette Nation, autrefois une des plus nombreuses de ce continent, fait profession du Christianisme. Mission parmi ces Sauvages.

On a travaillé avec moins de succès auprès des Mascoutins. Le Sieur JUCHEREAU, Gentilhomme Canadien, avoit commencé un Etablissement à l'entrée de la Riviere *Ouabache*, qui se décharge dans le Micissipi, & fait la communication la plus courte & la plus commode du Canada avec la Louysiane, & un assez grand nombre de ces Sauvages s'y étoient établis. Pour les y retenir il avoit engagé le P. MERMET, un des Missionnaires des Illinois à essayer de les gagner à JESUS-CHRIST; mais ce Pere trouva un Peuple indocile, superstitieux à l'excès, & que les Jon- Mission infructueuse parmi Mascoutins.

1700. gleurs gouvernoient despotiquement.

Il crut que, s'il pouvoit réussir à convertir, ou du moins à confondre publiquement ces Imposteurs, il viendroit aisément à bout de la Multitude, & il en entreprit un, qui adoroit le Bœuf, dont il avoit fait son Manitou. Il lui fit plusieurs questions, qui l'embarrasserent : il lui proposa des difficultés, ausquelles il ne put répondre ; enfin il le força à lui dire que ce n'étoit pas le Bœuf, qui étoit son Dieu ; mais l'Esprit, qui protegeoit toute l'espéce de ces Animaux, & qui résidoit sous Terre. C'étoit déja quelque chose, que cet aveu ; mais quand le Missionnaire voulut en profiter, pour conduire son Adversaire à la connoissance d'un Esprit Eternel, Tout-Puissant, qui a créé le Monde, & que tous les Hommes, qui sont l'Ouvrage de ses mains, doivent adorer seul, il vit un Homme, qui se perdoit, & ne disoit plus que des extravagances.

Une maladie épidemique, qui survint peu de tems après dans cette Bourgade, & enleva un très-grand nombre de Sauvages, fournit au P. Mermet une occasion de pratiquer cette charité, qui est souvent plus efficace pour la conversion des Peuples, que les discours les plus pathétiques. Il ne s'épargna en rien, mais ses bons offices ne furent payés par la plûpart que d'ingratitude : on attenta même à sa vie & il vit tomber à ses pieds des fléches, qu'on lui avoit décochées de trop loin, pour le blesser.

Il ne se rebura point : il continua de visiter les Malades : il leur distribua tout ce qu'il avoit de remedes, & il y eut à la fin quelques

Ames prédestinées, que sa constance, son courage, & son désintéressement toucherent. Il baptisa un petit nombre de ces Barbares, & eut la satisfaction de les voir mourir dans les sentimens, qu'il leur avoit inspirés; tous les autres s'endurcirent de plus en plus; & comme après avoir fait quantité de sacrifices à leurs Manitous, ils virent que la mortalité ne diminuoit point, ils se mirent dans la tête que c'étoit le Manitou des Chrétiens, qui les faisoit mourir; car ces Peuples ne craignent point d'avouer que leurs Esprits tutelaires ont bien moins de puissance que les Nôtres. 1706.

Dans cette persuasion un de leurs Chefs s'avisa de faire le tour de l'Habitation Françoise, en criant merci au Manitou des Chrétiens, & au Missionnaire, qu'il regardoit lui-même comme un Manitou. Le P. Mermet alla sur le champ trouver l'Acteur de cette scene comique, & l'assûra qu'il alloit redoubler ses soins en faveur des Malades. Mais ces Endurcis continuant par leurs superstitieuses cérémonies, & par leur indocilité à attirer sur eux le courroux du Ciel, la maladie eut son cours, & emporta plus de la moitié du Village. Le reste se dispersa, & M. Juchereau comprit que fonder une Habitation sur un commerce casuel & passager, c'est bâtir sur le sable, si on n'y ajoute la culture des Terres; mais faute d'Hommes, & de moyens il fut bientôt obligé d'abandonner son Entreprise

Cependant, tandis que la Cour de France prenoit les mesures, dont j'ai parlé au commencement de ce Livre, pour faire un Etablissement, considérable sur le Golphe Mexique, M. de Callieres s'apliquoit avec succès à pa- Mesures de M. de Callieres pour la paix générale.

1701. cifier son Gouvernement. Il s'agissoit de nous assûrer l'alliance de toutes les Nations, avec lesquelles nous pouvions avoir quelque chose à demêler, & pour cela il falloit prévenir tout ce qui pouvoit empêcher qu'on n'établît entr'elles la bonne intelligence si nécessaire à leur conservation, & à la tranquillité de la Colonie Françoise.

Le Traité, que le Général avoit fait signer aux Députés des Cantons Iroquois, & à quelques-uns de nos Alliés, n'étoit qu'un préliminaire, qui pouvoit bien écarter les plus grands obstacles à la consommation d'un si bel ouvrage; mais il étoit encore question de réunir tous les Chefs des Nations intéressées, & ce projet n'étoit pas d'une exécution facile. Peu s'en falut même que les mesures si sages & si bien concertées, que M. de Callieres avoit prises pour faire réussir le plus beau dessein, qu'eût encore formé aucun Gouverneur de la Nouvelle France, ne fussent rompuës par un de ces accidens, qu'il est plus aisé de prévoir, que de prévenir, quand on connoît le génie des Sauvages.

Nouvelles brouilleries entre les Iroquois & les Outaouais.

Les Députés Iroquois étoient à peine de retour chez eux, qu'on eut nouvelle dans les Cantons que des Outaouais étoient tombés sur un Parti de leurs Chasseurs, en avoient tué quelques-uns, & avoient fait Prisonnier le plus considérable de leur Troupe. Le fait étoit vrai; mais les Aggresseurs n'avoient pas si grand tort, qu'on le croyoit. Les Iroquois étoient allés en chasse sur les Terres des Outaouais, c'est-à-dire, dans un Canton, où ceux-ci avoient accoûtumé de chasser, & y avoient ruiné quantité de Cabannes de Cas-

tors. Les Outaouais avoient pris cette démarche pour un acte d'hostilité, comme c'en étoit un en effet, & s'étoient crus en droit de s'en faire justice. 1701.

Les Iroquois font leurs plaintes à M. de Callieres.

Les Iroquois firent pourtant beaucoup de bruit, & on ne douta presque point qu'ils ne reprissent les armes; il n'en falloit pas davantage pour ralumer dans tout ce Continent le feu de la guerre, qui n'étoit pas encore trop bien éteint. Toutefois comme leurs Députés avoient donné parole au Gouverneur Général que, quoiqu'il arrivât, ils n'useroient d'aucune voye de fait, sans lui en donner auparavant avis, ils se picquerent pour la premiere fois de fidélité, & ils lui envoyerent faire leurs plaintes de l'attentat des Outaouais.

Ceux, qu'ils en avoient chargés, arriverent à Montreal le deuxiéme de Mars 1701. & y trouverent le Chevalier de Callieres. Ils lui parlerent avec beaucoup de modération, & après avoir exposé le fait, auquel ils donnerent le tour le plus odieux qu'ils purent pour les Outaouais. » C'est sans doute, « ajoûterent-ils, « quelque Etourdi, qui a fait ce « coup; mais tandis que sa Nation ne le désa- « voüe point, elle est censée l'autoriser. Cepen- « dant, comme tu nous as ordonné de nous « adresser à toi, s'il arrivoit quelque chose de « semblable, nous venons te prier de commen- « cer par nous faire rendre le Chef, qui a été « mené Prisonnier à Michilimakinac. «

Nouvelles plaintes des Iroquois.

Ils voulurent ensuite justifier leurs Chasseurs, & le Gouverneur Général, qui ne jugea pas à propos d'entrer dans cette discussion, se contenta de leur répondre que les Outaouais, lorsqu'ils avoient attaqué leurs Gens, n'é-

1701. tolent pas encore instruits du Traité conclu l'Automne précédente ; qu'il auroit soin de leur faire rendre leur Prisonnier, & qu'ils ne perdroient rien à lui remettre tous leurs intérêts. Cette réponse, accompagnée de beaucoup de marques d'amitié, les satisfit ; mais le cinquiéme de May Teganissorens arriva, suivi de plusieurs Chefs Iroquois, & après avoir renouvellé les plaintes des Cantons au sujet de l'hostilité commise pendant l'Hyver, & sur ce qu'il avoit appris que les François vouloient faire un Etablissement au Détroit (a), il lui demanda s'il étoit vrai, comme on commençoit à le publier, que la guerre fût sur le point de se rallumer en Europe entre les François & les Anglois?

Réponse de M. de Callieres.

M. de Callieres lui fit au sujet de l'hostilité des Outaouais la même réponse, qu'il avoit faite aux premiers Députés : il lui dit que pour ce qui concernoit le Détroit, il ne voyoit pas pourquoi cet Etablissement inquietoit les Cantons ; que, ni eux, ni les Anglois n'avoient aucun droit de s'y opposer, puisque le Détroit lui apartenoit ; que son dessein dans cette Entrepriſe étoit de conserver la paix entre toutes les Nations ; qu'il avoit déja recommandé à celui, qu'il avoit choisi pour y tenir sa place, d'accommoder tous les différends, qui surviendroient entre tous les Alliés avant qu'on se fût porté à quelque extrémité fâcheuse ; mais sur toutes choses de laisser, & de procurer même à tous la liberté de la chasse.

Teganissorens lui avoit ajoûté que les An-

(a) Ce qu'on appelle le Détroit est tout l'entre-deux du Lac Erié & du Lac Huron.

glois avoient déja eu le même dessein de s'établir au Détroit, & que les Cantons s'y étoient opposés : le Général, ou ne l'ignoroit pas, ou craignoit que cette pensée ne vînt aux Anglois, & c'étoit ce qu'il avoit voulu prévenir. Il dit à Teganissorens qu'il sçavoit bon gré aux Cantons d'avoir pensé comme il le disoit, au sujet des Anglois ; qu'au reste il auroit bien sçu empêcher ceux-ci d'usurper un Pays, qui ne leur apartenoit pas. Pour moi, continua-t-il, je prétens être le Maître chez moy ; mais je ne veux l'être, que pour le bonheur de mes Enfans ? c'est pour eux, que je travaille en m'établissant au Détroit ; il n'y a que de mauvais Esprits, qui puissent prendre de l'ombrage de ce dessein, & je suis bien persuadé que vous me remercierez un jour de l'avoir exécuté. 1701.

Teganissorens ne repliqua rien sur cet article ; mais il lui dit que, comme il n'avoit rien de caché pour son Pere, il étoit bien aise de l'avertir que, quand il auroit fait part de sa réponse aux Anciens, ceux-ci ne manqueroient pas d'en donner aussitôt avis aux Anglois ; qu'il esperoit néanmoins que, si les deux Nations se brouilloient de nouveau en Europe & en Amérique, les Cantons n'entreroient point dans cette querelle. » Je me mets fort peu en peine, repartit le Général, que les Anglois soient informés ou non de ce que j'ai envie de faire au Détroit ; je sçai qu'ils ne l'aprouveront pas ; qu'ils feront même bien des efforts pour le traverser ; tout ce que je souhaite de vous, c'est que vous soyez simples Spectateurs de ce qui se passera entr'eux & moi.

1701. Teganiſorens le lui promit, & le pria d'envoyer à Onnontagué des François pour aider leurs Députés à ramener les Priſonniers, qui reſtoient encore dans le Pays. M. de Calliéres voulut bien encore avoir cette condeſcendance pour lui, & le fit accompagner à ſon retour par les mêmes Ambaſſadeurs, qui avoient déja entamé l'année précédente cette négociation. Ils partirent le ſeiziéme de Juin, & furent un peu ſurpris de trouver des Anglois parmi ceux, qui venoient au devant d'eux. Le fait eſt qu'un nommé ABRAHAM étoit allé de la part du Gouverneur d'Orange à Onnontagué pour détourner les Anciens d'envoyer leurs Députés à Montreal, & pour les engager à le venir trouver lui-même.

Les Anglois traverſent de nouveau la paix.

On ne lui avoit point encore fait de réponſe, & cet Envoyé voyant la Jeuneſſe du Canton, qui ſe préparoit à aller au devant des François, jugea à propos d'y joindre quelques-uns de ſes Gens, ſous prétexte de faire politeſſe aux Ambaſſadeurs, & de leur mener des Chevaux. Il ne fut parlé de rien dans cette premiere entrevûë, il ne s'agiſſoit que de complimens; mais à peine les Ambaſſadeurs furent-ils entrés dans la Bourgade, où on leur fit la même réception, que l'année précédente, qu'on aſſembla le Conſeil, où ils furent introduits ſeuls.

Diſcours du P. Bruyas aux Iroquois.

Le P. Bruyas commença par déclarer qu'Onnonthio ne vouloit plus ſouffrir de remiſes, & qu'il étoit bien aiſe de ſçavoir à quoi s'en tenir avec les Cantons; que les Députés de toutes les Nations ne manqueroient pas de ſe rendre à Montreal au tems marqué, pour y terminer la grande affaire, qui avoit été ſi

heureusement commencée l'automne derniere, & que si les Iroquois ne s'y trouvoient pas, on ne les écouteroit plus ; qu'ils se souvinssent surtout de la parole, qu'ils avoient donnée à leur Pere de lui rendre tous les Prisonniers ; qu'un grand évenement arrivé depuis peu en Europe, pourroit bien faire recommencer la guerre entre les François & les Anglois ; mais qu'il n'étoit pas de l'intérêt des Cantons d'entrer dans ce démêlé. 1701.

Ce Discours finî, on se sépara ; trois jours après le Conseil se rassembla pour y répondre, & les Anglois y furent appellés. Teganissorens présenta d'abord un Collier au Sieur Abraham pour l'exhorter à ne point traverser l'accommodement, qu'il étoit prêt de conclure avec les François. Il ajoûta même quelques reproches contre les Anglois, ausquels il imputa tous les malheurs passés. Il mit ensuite un autre Collier aux pieds du P. Bruyas, en disant qu'il rendoit la liberté à tous les Prisonniers, qui étoient encore dans son Canton. J'ouvre toutes les portes, poursuivit-il ; je n'arrête Personne ; je veux vivre en bonne intelligence avec Ononthio mon Pere, & avec mon Frere Corlar : je les tiens tous deux par la main, résolu de ne me séparer jamais, ni de l'un, ni de l'autre. Cinq Députés vont partir pour Montreal, deux autres iront à Orange ; pour moi, je demeurerai sur ma natte, pour faire connoître à tout le Monde que je ne prens point de parti, & que je veux demeurer dans une exacte neutralité. Réponse de ces Sauvages.

Le Pere Bruyas & M. de Maricourt, qui avoient envoyé Joncaire à Tsonnonthouan, & la CHAUVIGNERIE à Onneyouth, crurent Mauvaise disposition de plusieurs.

1701. pouvoir esperer tout d'une telle déclaration, & leur confiance fut encore augmentée par l'arrivée du Sieur de Villedonné, Lieutenant d'Infanterie, avec la nouvelle que le Pere Anjelran étoit à Montreal, ayant pris les devants, pour avertir le Général que les Députés de toutes les Nations se rendroient incessamment auprès de lui; mais la Chauvignerie étant revenu d'Onneyouth, rapporta qu'il avoit trouvé ce Canton assez mal disposé, & qu'il n'en avoit pu retirer aucun Prisonnier.

Dans le même tems Teganissorens déclara que les François, qui étoient dans son Canton, y ayant tous été adoptés, & la plûpart s'y étant mariés, leurs Parens ne vouloient point entendre à les relâcher; qu'eux-mêmes ne pouvoient se résoudre à cette séparation; qu'il n'étoit pas en son pouvoir de contraindre ni les uns, ni les autres à faire ce qu'on souhaitoit d'eux, & qu'il étoit au désespoir de se trouver dans la dure nécessité de manquer de parole à son Pere. Il eût été inutile aux Ambassadeurs de repliquer, il leur fallut se contenter de cette excuse, toute mauvaise qu'elle étoit. C'est même beaucoup qu'un Sauvage descende jusqu'à en faire sur ce qu'il ne veut pas exécuter, & tout autre que Teganissorens, qui étoit sincérement attaché aux François, mais qui n'étoit pas le Maître, n'auroit peut-être pas parlé avec tant de ménagement.

M. de Maricourt & le P. Bruyas crurent donc devoir dissimuler leur mécontentement, pour ne pas rompre tout-à-fait avec une Nation, qui assûrée d'être soutenuë des Anglois,

dont les intrigues faiſoient vraiſemblablement naître tous ces incidens, étoit encore en état de nous faire beaucoup de mal. C'eſt ainſi que ces Barbares trouvent dans ce qui nous paroît un défaut de leur Gouvernement, un avantage, où la plus rafinée politique ne parvient pas toujours. C'eſt-à-dire que l'indépendance, dont jouiſſent les Particuliers, non-ſeulement ne les empêche point de concourir au bien général; mais qu'elle les y fait même arriver par des voyes d'autant plus ſûres, que la Nation n'eſt jamais reſponſable de leur conduite, & trouve ſon excuſe dans le peu de pouvoir, qu'elle a ſur la volonté libre de ceux, qui la compoſent. 1701.

Joncaire avoit plus heureuſement négocié chez les Goyogouins & les Tſonnonthouans; il en amena des Députés & pluſieurs Priſonniers; & cet exemple, dont M. de Maricourt ſçut ſe prévaloir pour picquer les Onnontagués d'émulation, engagea ces Sauvages à lui remettre cinq François des deux ſexes. Les Onneyouths envoyerent auſſi des Députés à Gannentáha, où le P. Bruyas s'étoit déja rendu; ceux des Agniers promirent de deſcendre par le Lac Champlain, & les Ambaſſadeurs ſuivis de deux-cent Iroquois ſe mirent en chemin pour Montreal, où ils arriverent le vint-uniéme de Juillet. Les Députés des Cantons arrivent à Montreal.

Le lendemain ſept, ou huit cent Sauvages des Quartiers du Nord & de l'Oueſt y débarquerent auſſi. Les uns & les autres furent reçus au bruit du canon, & le Rat, Orateur & Chef de la Députation des Hurons de Michillimakinac, ſur qui M. de Callieres ſe repoſoit de tout ce qui concernoit nos Alliés, Ils ſont ſuivis de ceux de nos Alliés.

1701. fit à ce Général un très-beau compliment au nom de tous. Le vintcinq M. de Callieres commença de traiter en particulier avec tous les Députés, & n'eut pas peu à faire pour les reduire à ce qu'il désiroit ; mais pour bien connoître en quelle disposition ils étoient pour la plûpart, il est nécessaire d'exposer en peu de mots les difficultés, que le Sieur de Courtemanche & le P. Anjelran avoient rencontrées dans leur négociation.

En quelles dispositions étoient ceux-ci.

Ils trouverent en arrivant à Michillimakinac presque tous les Sauvages partis pour la chasse, ce qui les obligea de faire expédier des Courriers pour les avertir du sujet de leur voyage. Courtemanche laissa ensuite son Collegue dans ce Poste pour y négocier avec les Outaouais & les Hurons, & se rendit à la Riviere de S. Joseph, où il arriva le vintuniéme de Décembre 1700. ayant fait quarante lieuës en Raquettes. Outre les Miamis, qui y étoient établis depuis lontems, il y rencontra des Pouteouatamis, des Sokokis, des Outagamis, des Hurons & des Mahingans.

Il apprit que les deux premieres de ces Nations avoient envoyé des Partis de guerre contre les Iroquois, & que les Miamis se disposoient à en faire autant. Il engagea ceux-ci, en les menaçant de l'indignation du Gouverneur Général, non-seulement à retenir leurs Guerriers, mais encore à faire courir après les autres, pour les obliger de revenir sur leurs pas. Il eut plus de peine à leur faire entendre raison au sujet des Prisonniers Iroquois, qu'ils avoient adoptés, & qu'ils ne pouvoient se résoudre à relâcher. Il en vint pourtant à bout, & tous lui promirent de se rendre à Montreal au tems marqué.

1701.

Cela fait il partit pour aller chez les Illinois, où il arriva le vinthuit ; tous, excepté les *Kaskaskias*, étoient sur le point d'aller en guerre contre les Iroquois, & il les en détourna par la même voye, qu'il avoit employée pour retenir les Miamis. Les Kaskaskias songeoient aussi à marcher avec des Outaouais contre les *Canſés*, Peuple de la Louyſiane, & il les arrêta. Il revint ensuite à Chicagou, où il trouva des *Ouyatanons*, Nation Miamise, qui avoient chanté la guerre contre les Sioux, & contre les Iroquois ; il les obligea de désarmer, & tira deux parole, qu'ils enverroient des Députés à Montreal.

Le cinquiéme de May il arriva chez les Maſcoutins, qui faiſoient de grands préparatifs de guerre, & il eut bien de la peine à les gagner ; mais il y réuſſit enfin. Il continua ſa route vers la Baye, où il arriva le quatorziéme ; il y rencontra des Saxis, des Otchagras (*a*), des Malhomines (*b*), des Outagamis, des Pouteouatamis, & des Kicapous. Il parla à chaque Nation en particulier, puis il les aſſembla toutes, & après bien des conteſtations, il arrêta trois-cent Guerriers, qui alloient partir pour courir ſur les Sioux, leſquels avoient fait depuis peu une irruption contre les Outagamis, & il obtint de chacun de ces Peuples des Députés pour la paix générale.

Le ſecond de Juillet il ſe rendit à Michillimakinac après une courſe de plus de quatre-cent lieuës ; il y trouva toutes choſes bien diſ-

(*a*) On les appelle communément *les Puants*.

(*b*) On les connoît davantage ſous le nom de *Folles Avoines*.

1701. posées par les soins du P. Anjelran, qui avoit retiré des mains des Outaouais deux Iroquois, pris tout récemment dans je ne sçai quelle Expédition. Ils convinrent entr'eux que le Missionnaire partiroit incessamment pour Montreal avec les deux Prisonniers, & que M. de Courtemanche attendroit à Michillimaxinac les Députés, qu'il n'avoit pas amenés avec lui.

La présence de cet Officier étoit encore nécessaire dans ce Poste, pour lever des difficultés, que des Esprits remuans faisoient naître à la restitution des autres Prisonniers Iroquois, les uns voulant s'en servir pour traiter en particulier avec les Cantons, & les autres pour brouiller les cartes. Courtemanche surmonta enfin tous les obstacles, & s'embarqua sur une Flotte de cent quatre-vint Canots, dont trente furent contraints de relâcher à cause des maladies.

Conférence préliminaire.

J'ai dit que le Gouverneur Général, avant que de faire aucune Assemblée publique, avoit vû tous les Députés en particulier : il s'étoit pourtant tenu auparavant une Conference préliminaire, dans laquelle le Chef des Outaouais du Sable, appellé Jean LE BLANC (a), fit ses présens, à Onoüthio, parla avec beaucoup d'esprit, & fut fort aplaudi de toute l'Assistance. D'autres Chefs Algonquins prirent aussi la parole, & tous leurs discours aboutirent à prier qu'on diminuât le prix des marchandises, & qu'on achetât toutes leurs

(a) On l'appelloit ainsi parce que sa Mere étoit aussi blanche qu'une Françoise. Quelques Relations le nomment *Talon*.

menuës Pelleteries, parce que le Castor commençoit à devenir rare. 1701.

Le Rat presenta ensuite ses Prisonniers Iroquois, demanda pourquoi les Cantons n'avoient pas renvoyé tous les leurs, & dit que leur désobeïssance aux ordres de leur Pére faisoit bien voir qu'ils n'agissoient pas de bonne foi. ONANGUICE' & OUILAMEK, Chefs Poutéouatamis, parlerent après le Huron, & dirent au nom de toutes les Nations Occidentales, qu'ayant sçu la volonté de leur Pere, rien n'avoit pû les empêcher de se rendre auprès de lui, pas même le bruit, qui couroit qu'il regnoit des maladies à Montreal. Le Chef des Miamis parla sur le même ton, & ajoûta que, pour mieux témoigner son dévouement à son Pere Ononthio, il avoit racheté plusieurs Prisonniers Iroquois, dans le dessein de les lui remettre. Il présenta aussi un Calumet, pour y faire fumer, dit-il, toutes les Nations, & déclara que, s'il faisoit la Paix avec les Iroquois, ce n'étoit pas qu'il les craignît; mais par obéïssance pour son Pere.

Le jour suivant Onanguicé demanda une audience particuliere au Chevalier de Callieres, & l'ayant obtenuë, il lui presenta les Députés des Sakis. Ces Sauvages avoient fait la guerre aux Sioux malgré la defense, & un François avoit été tué par un de leur Parti. Ils avoient envoyé demander pardon au Gouverneur Général, qui le leur avoit accordé sans autre condition, que de ne plus retomber dans la même faute: leurs Députés vouloient le remercier de cette grace, & lui faire des présens pour couvrir le Mort, & avoient prié Onanguicé, qui étoit fort agreable aux François, de les introduire.

M. de Callieres donne audience à plusieurs Députés.

1701. Plusieurs autres Chefs voulurent aussi avoir des audiences secrettes, & le Général n'en refusa aucun. Quelques-uns ne laisserent pas de l'embarrasser un peu, mais quand il se voyoit pressé, il se tiroit d'affaire par des promesses, & par ses manieres douces & engageantes. C'étoit un de ses grands talens, surtout il n'en congédioit aucun, qu'après l'avoir bien regalé. Jean le Blanc fut celui, qui lui donna plus de peine. Ce Sauvage avoit beaucoup d'esprit, & quoique fort affectionné à la Nation Françoise, il voyoit plus clair qu'il n'eût été à desirer dans une affaire de cette conséquence, où il falloit passer bien des choses, & laisser beaucoup à faire au tems & aux conjonctures.

Les Outagamis demanderent un Jesuite: ils dirent qu'ils n'avoient plus d'esprit, depuis que Perrot les avoit quittés, & que le Missionnaire leur en donneroit. Il se plaignirent ensuite des Sauteurs, & ceux-ci ayant recriminé, la dispute auroit été fort loin, si on n'eût trouvé le secret d'engager les Parties à suspendre leur animosité jusqu'à la conclusion du Traité de paix, après laquelle on leur promit de leur rendre justice à tous.

Le tour des Iroquois étant venu, leur Orateur appuya beaucoup sur l'impossibilité, où ils s'étoient trouvés de ramener leurs Prisonniers; ils dirent que les jeunes Gens s'en étoient rendus les Maîtres, & que la plûpart ayant été pris dans leur enfance, ils ne connoissoient point leurs Parens, & s'étoient attachés à ceux, qui les avoient adoptés. Il ajoûta que MM. de Maricourt & Joncaire avoient peu insisté sur ce point, & qu'on avoit jugé par-là qu'Onontbio ne l'avoit pas fort à cœur. Joncaire

Joncaire, qui étoit présent, & à qui M. de Callieres donna à entendre qu'il ne lui feroit pas plaisir de s'excuser, se leva, & dit qu'il avouoit sa faute; mais qu'il prioit les Tsonnonthouans ses Freres, de l'aider à la réparer; qu'ils voyoient avec quelle docilité les autres Enfans d'Onontbio s'étoient rendus au moindre signe de sa volonté, quoiqu'ils eussent pû alleguer les mêmes raisons qu'eux, pour ne pas obéir. On ne fut pas content des Iroquois en cette occasion, il y eut même quelques contestations assez vives, & on se sépara assez peu satisfaits les uns des autres; mais on s'adoucit, & on se raprocha bientôt. 1701.

Premiere Conférence publique.

Enfin le premier jour d'Août on tint la premiere séance publique, & tandis qu'un Chef Huron parloit, le Rat se trouva mal. On le secourut avec d'autant plus d'empressement, que le Gouverneur Général fondoit sur lui sa principale esperance pour le succès de son grand ouvrage. Il lui avoit presque toute l'obligation de ce merveilleux concert, & de cette réunion, sans exemple jusqu'alors, de tant de Nations pour la Paix générale. Quand il fut revenu à lui, & qu'on lui eût fait reprendre des forces, on le fit asseoir dans un fauteuil au milieu de l'Assemblée, & tout le Monde s'aprocha pour l'entendre.

Discours de Kondiaronk.

Il parla lontems, & comme il étoit naturellement éloquent, & que Personne n'eut peut-être jamais plus d'esprit que lui, il fut écouté avec une attention infinie. Il fit avec modestie, & tout ensemble avec dignité le récit de tous les mouvemens, qu'il s'étoit donnés pour ménager une paix durable entre toutes les Nations; il fit comprendre la né-

1701. ceſſité de cette paix, les avantages, qui en reviendroient à tout le Pays en général, & à chaque Peuple en particulier, & démêla avec une adreſſe merveilleuſe les differens intérêts des uns & des autres. Puis ſe tournant vers le Chevalier de Callieres, il le conjura de faire enſorte que Perſonne n'eût à lui reprocher qu'il eût abuſé de la confiance, qu'on avoit euë en lui.

Sa voix s'affoibliſſant, il ceſſa de parler, & reçut de toute l'Aſſemblée des applaudiſſemens, auſquels il étoit trop accoûtumé, pour y être ſenſible, ſurtout dans l'état, où il étoit: en effet il n'ouvroit jamais la bouche dans les Conſeils, ſans en recevoir de pareils de ceux-mêmes, qui ne l'aimoient pas. Il ne brilloit pas moins dans les converſations particulieres, & on prenoit ſouvent plaiſir à l'agacer pour entendre ſes reparties, qui étoient toujours vives, pleines de ſel, & ordinairement ſans replique. Il étoit en cela le ſeul Homme du Canada, qui pût tenir tête au Comte de Frontenac, lequel l'invitoit ſouvent à ſa table pour procurer cette ſatisfaction à ſes Officiers.

Sa mort & ſon éloge. Le Gouverneur Général lui fit répondre qu'il ne ſéparoit jamais les intérêts de la Nation Huronne de ceux des François, & qu'il lui engageoit ſa parole d'obliger les Iroquois à contenter les Alliés des uns & des autres, principalement ſur l'article des Priſonniers. Il ſe trouva plus mal à la fin de la ſéance, & on le porta à l'Hôtel-Dieu, où il mourut ſur les deux heures après minuit dans des ſentimens fort Chrétiens, & muni des Sacremens de l'Egliſe. Sa Nation ſentit toute la grandeur de la perte, qu'elle faiſoit,

& c'étoit le sentiment général que jamais Sauvage n'eut plus de merite, un plus beau genie, plus de valeur, plus de prudence, & plus de discernement pour connoître ceux, avec qui il avoit à traiter. Ses mesures se trouvoient toujours justes, & il trouvoit des ressources à tout : aussi fut-il toujours heureux. Dans les commencemens il disoit qu'il ne connoissoit parmi les François que deux Hommes d'esprit, le Comte de Frontenac, & le P. de Carheil. Il en connut d'autres dans la suite, auſquels il rendit la même justice. Il faisoit surtout grand cas de la sagesse du Chevalier de Callieres, & de son habileté à conduire les affaires. 1701.

Son estime pour le P. de Carheil fut sans doute ce qui le détermina à se faire Chrétien, ou du moins à vivre d'une maniere conforme aux maximes de l'Evangile. Cette estime s'étoit tournée en une véritable tendresse, & il n'y avoit rien, que ce Religieux n'obtînt de lui. Il avoit un vrai zéle du bien public, & ce ne fut que ce motif, qui le porta à rompre la paix, que le Marquis de Denonville avoit faite avec les Iroquois, contre son sentiment. Il étoit fort jaloux de la gloire & des intérêts de sa Nation, & il s'étoit fortement persuadé qu'elle se maintiendroit, tant qu'elle demeureroit attachée à la Religion Chrétienne. Il prêchoit lui-même assez souvent à Michillimakinac, & ne le faisoit jamais sans fruit.

Sa mort causa une affliction générale, & ses obséques. il n'y eut Personne, ni parmi les François, ni parmi les Sauvages, qui n'en donnât des marques sensibles. Son corps fut quelque tems exposé en habit d'Officier, ses armes à côté,

1701. parce qu'il avoit dans nos Troupes le rang & la paye de Capitaine. Le Gouverneur Général & l'Intendant allerent les premiers lui jetter de l'eau benite. Le Sieur de Joncaire y alla ensuite à la tête de soixante Guerriers du Sault S. Louis, qui pleurerent le Mort & le couvrirent, c'est-à-dire, qu'ils firent des présens aux Hurons, dont le Chef leur répondit par un très-beau compliment.

Le lendemain on fit ses funerailles, qui eurent quelque chose de magnifique & de singulier. M. de ST OURS, premier Capitaine, marchoit d'abord à la tête de soixante Soldats sous les armes. Seize Guerriers Hurons, vêtus de longues robes de Castor, le visage peint en noir, & le fusil sous le bras, suivoient, marchant quatre à quatre. Le Clergé venoit après, & six Chefs de guerre portoient le cercueil, qui étoit couvert d'un poële semé de fleurs, sur lequel il y avoit un chapeau avec un plumet, un hausse-col & une épée. Les Freres & les Enfans du Défunt étoient derriere, accompagnés de tous les Chefs des Nations, & M. de Vaudreuil, Gouverneur de la Ville, qui menoit Madame de Champigny, fermoit la marche.

A la fin du Service il y eut deux décharges de mousquet, & une troisiéme, après que le corps eut été mis en terre. Il fut enterré dans la grande Egliſe, & on grava sur la Tombe cette Inscription, *Cy gît le Rat, Chef Huron.* Une heure après les obséques, le Sieur de Joncaire mena les Iroquois de la Montagne complimenter les Hurons, auſquels ils présenterent un Soleil & un Collier de porcelaine; ils les exhorterent à conſerver l'eſprit, & à

1701.

ſuivre toujours les vûës de l'Homme célébre, que leur Nation venoit de perdre, à demeurer toujours unis avec eux, & à ne ſe départir jamais de l'obéiſſance, qu'ils devoient à leur commun Pere Ononthio. Les Hurons le promirent, & depuis ce tems-là on n'a point eu ſujet de ſe plaindre d'eux. Mais ce qui faiſoit le plus grand éloge de ce Capitaine, étoit de voir ce qu'on n'avoit oſé eſperer juſques-là, tous les Peuples de la Nouvelle France réunis dans une même Ville, & de ſçavoir que ce concert étoit en bonne partie ſon ouvrage.

Les Iroquois ſe plaignent qu'on ſe défie d'eux.

Les jours ſuivans il y eut pluſieurs Conſeils particuliers, où les Iroquois ſe plaignirent de la défiance, qu'on témoignoit avoir de leur ſincerité, & ajoûterent que, ſi on leur rendoit leurs Priſonniers, on n'auroit pas lieu de ſe repentir de s'être fié à leur parole. Le Chevalier de Callieres leur fit remarquer l'injuſtice de leurs plaintes, & leur détailla toutes les raiſons, qu'on avoit de n'être pas tranquille ſur leur compte. Toutefois comme il vouloit les mettre entiérement dans leur tort, il leur promit d'expoſer leur demande aux Nations intéreſſées, & de l'appuyer. Il le fit en effet, & comme il avoit déja traité de cette affaire avec le Rat, lequel avoit été d'avis qu'on les contentât, & que pluſieurs autres s'en remirent à ſa prudence; il voulut bien en courir les riſques, & l'évenement le juſtifia.

La maladie ſe met parmi les Sauvages, & à quoi ils l'attribuent.

Cependant la maladie s'étoit miſe dès le commencement parmi les Sauvages, & pluſieurs des plus conſiderables en étoient déja morts. Les Hurons avoient été les plus maltraités, & s'étoient imaginés que c'étoit l'effet d'un ſort, qu'on avoit jetté pour les faire

1701. tous perir. Il y en eut même, qui allerent trouver le P. Anjelran pour l'engager à obtenir des Ecclésiastiques du Seminaire, qu'ils levassent le prétendu maléfice. Dieu fit connoître en cette occasion d'une maniere bien marquée qu'il est le Maître des cœurs; malgré le bruit, que quelques mauvais Esprits faisoient courir, que les François n'avoient assemblé chez eux tant de Peuples, que pour les détruire, il n'y eut pas un Infidéle, qui ne voulût être baptisé avant que de mourir, ni un Chrétien, qui ne mourût dans des sentimens dignes du Christianisme.

Derniere Assemblée générale.

Cet accident obligea néanmoins le Gouverneur Général à presser la conclusion du Traité. Il étoit convenu de tout dans les Audiences particulieres, & il ne s'agissoit plus que de signer les articles, & de publier la paix. Il indiqua la derniere Assemblée générale au quatriéme d'Août, & il voulut qu'on n'omît rien pour donner à cette action toute la célébrité possible. On choisit pour cela une grande plaine hors de la Ville, on y fit une double enceinte de cent vint-huit pieds de long sur soixante & douze de large, l'entredeux en ayant six. On ménagea à l'un des bouts une Sale couverte, de vint-neuf pieds de long, & presque quarrée pour les Dames, & pour tout le beau Monde de la Ville. Les Soldats furent placés tout autour, & treize-cent Sauvages furent arrangés dans l'enceinte en très-bel ordre.

Discours de M. de Calliéres.

M. de Champigny, le Chevalier de Vaudreuil & les principaux Officiers environnoient le Gouverneur Général, qui étoit placé de maniere à pouvoir être vû & entendu de

tous, & qui parla le premier. Il dit en peu de mots que l'année précédente il avoit arrêté la paix entre toutes les Nations; mais que comme de toutes celles du Nord & de l'Oüest il ne s'étoit trouvé à Montreal que des Hurons & des Outaouais, il avoit fait sçavoir aux autres qu'il souhaitoit qu'elles lui envoyassent des Députés, afin qu'étant tous assemblés il pût leur ôter solemnellement la hache des mains, & déclarer à tous ceux, qui le reconnoissoient pour leur Pere, que désormais il vouloit être le seul Arbitre de leurs differends; qu'ils oubliassent donc tout le passé, qu'ils remissent tous leurs intérêts entre ses mains, & qu'il leur rendroit toujours une exacte justice; qu'ils devoient être bien las de la guerre, qui ne leur avoit été d'aucun avantage, & que quand ils auroient une fois goûté les douceurs de la paix, ils lui sçauroient un gré infini de tout ce qu'il venoit de faire pour la leur procurer. 1701.

Après qu'il eut cessé de parler, un des deux Peres Bigot repeta aux Abénaquis en leur Langue ce qu'il venoit de dire, Nicolas Perrot fit la même chose aux Miamis, aux Illinois, & aux autres Sauvages Occidentaux; le P. Garnier aux Hurons, le P. Bruyas aux Iroquois, & le P. Anjelran aux Outaouais & aux Algonquins. Tous applaudirent avec de grandes acclamations, dont l'air retentit bien loin; ensuite on distribua des Colliers à tous les Chefs, qui se leverent les uns après les autres, & marchant gravement, revêtus de longues robes de peaux, allerent présenter leurs Esclaves au Gouverneur Général avec des Colliers, dont ils lui expliquerent le sens.

1701. Ils parlerent tous avec beaucoup d'esprit, & quelques-uns même avec plus de politesse, qu'on n'en attendoit d'Orateurs Sauvages; mais ils eurent grand soin surtout de faire entendre qu'ils sacrifioient leurs intérêts particuliers au désir de la Paix, & que ce désir ne leur étoit inspiré, que par l'extrême envie, qu'ils avoient de contenter leur Pere; qu'on devoit leur en sçavoir d'autant plus de gré qu'ils ne craignoient point du tout les Iroquois, & qu'ils comptoient moins sur un retour sincére de leur part. Il n'y en eut aucun, à qui le Général ne dit des choses fort gracieuses, & à mesure qu'on lui présenta des Captifs, il les remit entre les mains des Iroquois.

Equipages bizarres de quelques-uns des Députés, & leurs Discours.

Mais cette cérémonie, toute sérieuse qu'elle étoit de la part des Sauvages, fut pour les François une espéce de comédie, qui les réjouit beaucoup. La plûpart des Députés, surtout ceux des Nations les plus éloignées, s'étoient habillés & parés d'une maniere tout-à-fait grotesque, & qui faisoit un contraste fort plaisant avec la gravité & le sérieux, qu'ils affectoient.

Le Chef des Algonquins étoit vêtu en Voyageur Canadien, & avoit accommodé ses cheveux en tête de Cocq, avec un plumet rouge, qui en formoit la crête, & descendoit par derriere. C'étoit un grand jeune Homme parfaitement bienfait: & le même, qui à la tête de trente Guerriers de sa Nation, de même âge, ou plus jeunes encore que lui, avoit défait auprès de Catarocouy le Parti Iroquois, où avoit peri le grand Chef de guerre d'Onnontagué, nommé *la Chaudiere Noire*. Action

de vigueur, qui plus que toute autre chose avoit fait prendre aux Cantons la résolution de s'accommoder avec les François & leurs Alliés. Ce Brave s'avança vers M. de Callieres d'un air noble & dégagé, & lui dit : » Mon Pere, je ne suis point Homme de conseil ; mais j'écoute toujours ta voix : tu as fait la paix, & j'oublie tout le passé. 1701.

Onanguicé, Chef Pouteouatamis, s'étoit coëffé avec la peau de la tête d'un jeune Taureau, dont les cornes lui pendoient sur les oreilles. Il passoit pour avoir beaucoup d'esprit, beaucoup de douceur, beaucoup d'affection pour les François. Il parla en effet très-bien, & d'une maniere fort obligeante.

L'Outagami s'étoit peint tout le visage en rouge, & avoit mis sur sa tête une vieille teignasse fort poudrée, & très-mal peignée, ce qui lui donnoit un air affreux & ridicule tout à la fois. Comme il n'avoit ni bonnet, ni chapeau, & qu'il voulоit saluer le Général à la Françoise, il ôta sa perruque. Il se fit alors un grand éclat de rire, qui ne le déconcerta point, & qu'il prit sans doute pour un applaudissement. Il dit qu'il n'avoit point amené de Prisonniers, parce que ceux, qu'il avoit faits, s'étoient tous sauvés. » D'ailleurs, ajoûta-t-il, je n'ai jamais eu de grands démêlés avec les Iroquois, mais je suis fort brouillé avec les Sioux.

Le Sauteur s'étoit fait avec un plumet une espéce de rayon autour de la tête, en forme d'aureole : il dit qu'il avoit déja rendu la liberté à tous ses Prisonniers, & qu'il prioit son Pere de lui accorder son amitié. Les Iroquois domiciliés & les Abénaquis parlerent les der-

1701. niers, & témoignerent un grand zéle pour l'accroiſſement de la Colonie Françoiſe. Ils perſuaderent d'autant plus aiſément, que pendant toute la guerre ils avoient prouvé par leurs actions ce qu'ils témoignoient alors par leur diſcours.

Les autres Députés ayant fini leurs complimens, tout le Monde jetta les yeux ſur l'Orateur des Cantons, qui n'avoit point encore parlé. Il ne dit que deux mots, dont le ſens étoit que ceux, dont il portoit la parole, feroient bientôt connoître à toutes les Nations le tort, qu'elles avoient eu d'entrer en défiance contr'eux; qu'ils convaincroient les plus incrédules de leur fidelité, de leur ſincerité, & de leur reſpect pour leur Pere commun.

On apporta enſuite le Traité de paix, qui fut ſigné de trente-huit Députés, (a) puis le grand Calumet de paix. M. de Callieres y fuma le premier, M. de Champigny y fuma après lui, enſuite M. de Vaudreuil, & tous les Chefs & les Députés, chacun à leur tour, après quoi on chanta le *Te Deum*. Enfin parurent de grandes chaudieres, où l'on avoit fait bouillir trois Bœufs. On ſervit chacun à ſa place, ſans bruit & ſans confuſion, & tout ſe paſſa gayement. Il y eut à la fin pluſieurs décharges de boëtes & de canons, & le ſoir illumination & feux de joye.

Audience donnée aux Nations d'en-haut.

Le ſixiéme M. de Callieres aſſembla les Députés des Nations d'en-haut, & leur dit qu'encore qu'il n'eût pas tout-à-fait lieu d'être content de quelques-uns d'eux, il vouloit bien en conſidération de la paix, ne plus penſer à

(a) Ils ſignerent ce Traité avec d'autres marques que celles, dont ils s'étoient ſervis auparavant.

ce que leur conduite avoit eu d'irrégulier ; qu'il pardonnoit aux Sakis la mort du François, qu'ils avoient tué, parce qu'ils avoient offert à M. de Courtemanche de lui livrer le Meurtrier, & que leur Député lui avoit fait une satisfaction, dont il vouloit bien se contenter. 1701.

Les Députés des Illinois étoient morts en chemin, & avoient recommandé en mourant les intérêts de leur Nation à Onanguicé ; le Général ordonna à ce Chef d'avertir ces Sauvages que, s'il leur arrivoit encore de piller les François, il ne se contenteroit pas, comme il venoit de faire, de la restitution des effets enlevés par les Voleurs. Il parla sur le même ton à quelques autres, qui étoient sujets au même défaut, & il fit comprendre à tous qu'ils trouveroient toujours en lui un Pere ; mais un Pere, qui ne seroit plus d'humeur à souffrir qu'ils s'écartassent de leur devoir, comme par le passé.

Il leur distribua ensuite les présens du Roy. Les Outouais lui demanderent le P. Anjelran & Nicolas Perrot, & il leur dit qu'il vouloit bien leur faire ce plaisir : que le Missionnaire étoit disposé à les suivre, mais à condition qu'ils seroient plus dociles à profiter de ses instructions. Leur Député le conjura aussi de ne plus souffrir qu'on portât de l'eau-de-vie nulle part, parce que cette liqueur troubloit l'esprit, & ne pouvoit que porter la Jeunesse à des excès, qui ne manqueroient pas d'avoir des suites funestes ; tous ceux, qui étoient présens, applaudirent à sa demande, à l'exception d'un Chef Huron, qui étoit un grand yvrogne, & qui avoit déja pris ses mesures

1701. pour emporter chez lui de quoi boire.

Et aux Iroquois.

Le lendemain le Gouverneur Général donna audience aux Députés des Cantons. Après leur avoir bien fait comprendre qu'ils seroient inexcusables, & dignes de toute sa colere, s'ils refusoient de rendre la liberté à leurs Prisonniers, il leur ordonna de les remettre à Joncaire, qui devoit partir avec eux: leur engagea sa parole que, si quelques-uns de ces Prisonniers vouloient ensuite retourner dans leur Pays, ils le pourroient en toute liberté, comme il venoit d'arriver à l'égard des Prisonniers, que les Hurons lui avoient ramenés.

Il leur recommanda aussi de nouveau de demeurer Neutres entre les François & les Anglois, si la guerre recommençoit entre ces deux Nations, comme il y avoit bien de l'apparence que cela ne tarderoit pas d'arriver. Il leur fit entendre qu'il étoit tout-à-fait contre leur interêt de permettre à ceux-ci de construire des Forts dans leurs Villages, & sur leurs Rivieres, & leur déclara qu'il ne le souffriroit jamais. Il avoit fort à cœur qu'ils lui demandassent des Jesuites, persuadé que la présence de ces Missionnaires étoit ce qu'il y avoit de plus efficace pour les retenir dans une exacte neutralité; mais il ne jugea pas à propos de leur en parler, la Cour ne lui ayant point donné d'instruction sur cela, & les moyens indirects, dont il usa pour les amener à ce point, réussirent à son gré.

Enfin il s'expliqua avec eux touchant l'Etablissement, qu'il vouloit faire au Détroit, où dès le mois de Juin il avoit envoyé le Sieur de la Motte Cadillac avec environ cent Hommes & un Jesuite, pour y attirer les Sau-

vages. Il s'étoit preſſé de faire partir ce Convoi avant l'arrivée des Députés Iroquois, dans la crainte que, s'ils le prioient de differer l'exécution de cette Entrepriſe, le refus, qu'il en feroit, n'apportât un obſtacle à la paix; au lieu que la choſe étant faite, il ſeroit plus en droit de ne point reculer. En effet ils lui propoſerent aſſez de difficultés pour l'embarraſſer, s'il n'eût pas été ſi avancé; mais il leur fit goûter ſes raiſons, dont la principale étoit, que les Anglois n'auroient pas manqué de vouloir s'établir en ce lieu-là, s'il ne les avoit prévenus, ce qui auroit attiré la guerre dans le centre du Pays. 1701.

Les Agniers n'avoient point envoyé de Députés au Congrès, comme ils l'avoient promis, & le Général en avoit témoigné ſon reſſentiment à ceux des autres Cantons: mais ceux-ci étoient à peine partis de Montreal, que les Agniers y arriverent. Ils firent leurs excuſes, & ſignerent le Traité. Quelque tems après Joncaire revint avec très-peu de Priſonniers, les autres ayant abſolument refuſé de le ſuivre. On crut, ou l'on voulut bien faire ſemblant de croire qu'il n'y avoit pas de la faute des Iroquois, & la choſe en demeura là. Les Agniers accedent au Traité.

L'année ſuivante les Cantons firent à M. de Callieres une Députation ſolemnelle pour le remercier de leur avoir donné la paix, & il en reçut auſſi des Nations d'en-haut pour le même ſujet. Mais ce qui lui fit concevoir de plus grandes eſperances que cette paix ſeroit durable, c'eſt que les premiers Députés lui demanderent des Jeſuites. Ils lui apprirent en même tems la mort de Garakonthié, qui Mort de Garakonthié. 1702.

1702. n'avoit ceſſé juſqu'au dernier ſoupir de ſervir utilement les François auprès de ſa Nation, & ils lui préſenterent ſon Neveu, lequel s'offrit d'être à la place de ſon Oncle le Correſpondant du Gouverneur, & fut agréé.

Miſſionnaires aux Iroquois.

Le Général ſouhaitoit avec trop d'ardeur de voir les Iroquois ſe porter d'eux-mêmes à ſolliciter le retour des Miſſionnaires dans les Cantons, pour ne les pas prendre au mot. Il en avoit de tout prêts, & il en envoya par tout. Il chargea M. de Maricourt de les conduire, & ils furent très-bien reçus. Ce n'eſt pas que ce Peuple fût mieux diſpoſé qu'auparavant à embraſſer le Chriſtianiſme; mais il n'étoit pas inutile pour la Religion, & il étoit important pour la Colonie qu'il y pût parmi ces Barbares des Perſonnes revêtuës d'un caractere capable de leur impoſer, dont la préſence les aſſurât qu'on vouloit bien vivre avec eux; qui puſſent éclairer leur conduite, avertir le Gouverneur Général de toutes leurs démarches, les gagner par leurs bonnes manieres, ou du moins ſe faire des amis parmi eux, ſurtout éventer & déconcerter les intrigues des Anglois, peu redoutables dans cette partie de l'Amérique, quand ils n'ont point les Cantons pour eux.

Hoſtilité des Anglois.

M. de Callieres aſſuré des Iroquois dans le tems même, qu'il venoit d'apprendre que la guerre étoit déclarée entre la France & l'Angleterre, ne doutoit preſque point que les premiers efforts des Anglois dans l'Amérique ne ſe tournaſſent contre l'Acadie, ou contre l'Iſle de Terre-Neuve, & ſa conjecture ſe trouva juſte. Il fut bientôt informé que l'Ennemi en vouloit à Plaiſance; mais il eut nou-

velle peu de tems après que ce projet avoit échoué, n'ayant abouti qu'à piller & à brûler quelques Navires de Pêcheurs. 1702.

L'Acadie moins fortifiée que Plaisance, plus difficile à garder, & plus voisine de la Nouvelle Angleterre, l'inquietoit davantage, d'autant plus qu'il ne lui étoit pas aisé d'y envoyer les secours, dont elle avoit un extrême besoin. Mais les avis, qu'il reçut dans ces entrefaites de la Cour de France, le tirerent de cet embarras, au moins pour quelque tems. On lui mandoit qu'on y parloit beaucoup d'établir solidement cette Province, & qu'on pensoit aux moyens d'y augmenter considérablement le nombre des Habitans.

Le fait étoit certain, & la chose parut même si sérieuse à l'Evêque de Quebec, qui étoit en France, qu'il crut devoir prendre des mesures pour établir en Acadie un Corps d'Ecclésiastiques, qui pût fournir des Sujets à tous les Postes, qu'on avoit dessein de peupler, afin qu'on ne fût pas dans la nécessité d'en tirer du Canada, où il n'y en avoit point de surnuméraires. Divers projets pour l'Acadie sans effet.

Il jetta d'abord les yeux sur les Benedictins de S. Maur; mais le Général de cette Congrégation n'entra point dans ses vûës. Il traita ensuite avec les Prémontrés, & s'adressa à l'Abbé Régulier de S. André aux Bois en Picardie. Il trouva un Homme très-disposé à faire ce qu'il souhaitoit, jusqu'à vouloir se consacrer lui-même aux Missions de l'Acadie, & le Traité fut fort avancé; mais les Supérieurs de cet Ordre exigerent des conditions, que le Prélat ne put, ou ne voulut pas accorder; & comme on abandonna bientôt à la

1702. Cour le projet de peupler l'Acadie, les choſes y reſterent pour le Spirituel & pour le Temporel ſur le même pied, où elles avoient toujours été.

Les Anglois menacent N. France.

Le Chevalier de Villebon y étoit mort au mois de Juillet de l'année 1700. & M. de Brouillan avoit paſſé du Gouvernement de Plaiſance à celui de l'Acadie, Il eut bientôt ſur les bras une partie des Forces de la Nouvelle Angleterre : les Baſtonnois firent de grands dégâts ſur toutes les Côtes, & y enleverent pluſieurs Vaiſſeaux. Il apprit enſuite que les François Priſonniers à Baſton y étoient traités fort durement ; qu'il y avoit défenſe de la Reine de la Grande Bretagne d'en échanger aucun, & que le Gouverneur vouloit faire pendre le Capitaine BAPTISTE, bon Partiſan, dont on n'avoit pu obtenir l'élargiſſement pendant la paix, ſous prétexte que c'étoit un Corſaire.

Sur cette nouvelle il envoya un Exprès à Baſton, pour déclarer au Gouverneur qu'il uſeroit de repréſailles, s'il exécutoit ſa menace, & cette déclaration ſauva la vie à Baptiſte ; mais l'Envoyé de M. de Brouillan lui rapporta qu'on attendoit dans ce Port des Vaiſſeaux d'Angleterre, pour aſſiéger Quebec, & pour croiſer dans le Golphe, & juſques dans le Fleuve S. Laurent, afin qu'il n'y pût entrer aucun Bâtiment François.

Mouvemens parmi les Sauvages contre nos intérêts.

Le Gouverneur fit partir ſur le champ ce même Courier pour Quebec, afin de donner avis de tout à M. de Callieres. Ce Général en ſçavoit déja quelque choſe ; il fut informé en même tems que les Milices de la Nouvelle York étoient déja en route pour ſe rendre à

Baſton ; que les Iroquois étoient vivement ſollicités par les Anglois de chaſſer les Miſſionnaires de leur Pays ; que quelques Cantons le leur avoient promis, que pluſieurs même de nos anciens Alliés traitoient avec eux par l'entremiſe des Iroquois, & que les uns apportoient pour excuſer ces démarches la cherté de nos marchandiſes. Cette ancienne plainte, qui n'étoit que trop bien fondée, venoit en partie de la pauvreté des Habitans du Canada, & en partie de l'avarice, tant des Marchands de France, que de ceux du Pays : c'étoit au moins un prétexte que les Sauvages avoient toujours en mains, les uns pour couvrir leur inconſtance, & les autres pour cacher leur mauvaiſe volonté. 1702.

Ce qu'il y avoit de plus preſſé à faire dans de pareilles conjonctures, étoit de déconcerter les intrigues des Anglois dans les Cantons Iroquois, & c'eſt auſſi par où le Chevalier de Callieres commença. Il écrivit enſuite à la Cour pour avoir des Recruës ; il ſongea à achever les Fortifications de Quebec, & il prit toutes les autres meſures, que ſon expérience & ſon habileté lui ſuggererent. Il étoit lui-même la plus grande reſſource de la Nouvelle France ; mais elle eut le malheur de le perdre dans le tems, qu'il lui étoit plus néceſſaire. Il mourut à Quebec le vint-ſixiéme de May 1703. autant regretté, que le méritoit le Général le plus accompli, qu'eût encore eu cette Colonie, & l'Homme, dont elle avoit reçu de plus importans ſervices. Mort du Chevalier de Callieres. 1703.

Par ſa mort le Commandement Général reſta entre les mains du Marquis de Vaudreuil, Gouverneur de Montreal. Il étoit M. de Vaudreuil lui ſuccede.

1703. fort aimé des Sauvages, & la valeur, qu'il avoit fait paroître en plusieurs occasions pendant la derniere guerre, jointe à ses manieres nobles & aimables, lui avoient gagné l'affection, & acquis l'estime de toute la Colonie. Aussi concourut-elle toute entiere à le demander pour Gouverneur Général. D'ailleurs il n'avoit point de Concurrent, sur lequel la place, qu'il occupoit, son experience & la connoissance, qu'il avoit des affaires du Canada, ne lui donnassent une grande supériorité; M. de Champigny, qui l'avoit été de M. de Callieres, étant retourné en France, & ne songeant plus à l'Amérique.

Le Marquis de Vaudreuil fut donc accordé aux prieres de tous ceux, qu'il devoit gouverner; il parut même que ce concours de tous les Ordres de la Colonie en sa faveur avoit fait plaisir au Roy, qui lui avoit donné plus d'une fois des marques de bienveillance depuis la surprise de Valenciennes par les Mousquetaires, du nombre desquels il étoit. Enfin la nouvelle de sa Promotion fut reçuë avec des applaudissemens d'autant plus sinceres, que sa conduite pendant l'interregne avoit déja confirmé tout le Monde dans la pensée, que Personne ne convenoit mieux à la place, où le choix de Sa Majesté venoit de l'élever.

Députation des Tsonnonthouans.

Comme il avoit compris d'abord de quelle conséquence il étoit de s'assûrer des Iroquois, il caressa fort des Tsonnonthouans, qui étoient venus le trouver peu de tems après la mort de M. de Callieres. Il les fit même accompagner à leur retour par le Sieur de Joncaire, qui négocia si heureusement dans ce Canton, qu'il en ramena avec lui un des principaux Chefs.

Ce Sauvage remercia d'abord le Commandant Général de la bonté, qu'il avoit euë de leur promettre sa protection contre tous ceux, qui se déclareroient leurs Ennemis : il témoigna ensuite beaucoup de chagrin de ce que les Onnontagués n'étoient pas venus le complimenter, & de ce qu'ils paroissoient avoir de mauvais desseins, puis il parla ainsi. 1703.

Nous n'avons jamais communiqué à Personne ce que je vais te dire. Jusqu'ici nous avons toujours prétendu être les seuls Maîtres de notre Terre, c'est pour cela que nous avions d'abord pris le parti d'être simples Spectateurs de ce qui se passeroit entre vous & les Anglois; mais voici un Collier, que je te présente sous Terre, pour te déclarer que nous te donnons le Domaine absolu de notre Pays. Ainsi, mon Pere, s'il nous survient quelque fâcheuse affaire, ou que nous ayons besoin de secours, regarde-nous comme tes Enfans, & mets-nous en état de soûtenir la démarche, que nous faisons aujourd'hui. Pour ce qui regarde les Missionnaires, tu peux être assûré que je périrai plûtôt, que de souffrir qu'ils sortent de mon Canton ». Il confirma cette promesse par un second Collier, & il en présenta un troisiéme pour obtenir que Joncaire allât passer l'hyver avec lui.

M. de Vaudreuil n'avoit garde de lui refuser une chose, qu'il desiroit encore plus que lui, & Joncaire partit avec ce Député. Teganissorens arriva peu de tems après à Montreal, & dans l'audience, que lui donna le Commandant Général, il commença par témoigner une mauvaise humeur, qui faisoit mal augurer du sujet de son voyage. » Les Européens,

Teganissorens à Montreal, & ce qu'il y fait.

1703. » dit-il, ont l'esprit mal fait ; ils font la paix » entr'eux & un rien leur fait reprendre la ha- » che. Nous n'en usons pas de même, & il nous » faut de grandes raisons pour rompre un traité, » que nous avons signé ». Il déclara ensuite que son Canton ne prendroit point de parti dans une guerre, qu'il n'approuvoit, ni d'une part, ni de l'autre. M. de Vaudreuil n'en demanda pas davantage ; il le fit bien comprendre à Teganissorens, & pour ôter aux Iroquois tout prétexte de rompre une Neutralité si avantageuse à la Colonie, il résolut de ne point envoyer de Parti contre les Anglois du côté de la Nouvelle York. Il s'en fit un mérite auprès de Teganissorens, qui de son côté lui engagea sa parole de retenir les Missionnaires, qui étoient dans son Canton.

Ce que le Commandant Général faisoit pour engager les Iroquois à demeurer Neutres, on le voulut faire à Bastion pour obtenir la même chose des Nations Abénaquises ; mais on s'y étoit pris trop tard. Monsieur de Vaudreuil forma un Parti de ces Sauvages, auxquels il joignit quelques François sous la conduite du Sieur de BEAUBASSIN, Lieutenant, & il les envoya dans la Nouvelle Angleterre. Ils y firent quelques ravages de peu de conséquence ; mais ils tuerent environ trois-cent Hommes. D'ailleurs le point essentiel étoit d'engager les Abénaquis de maniere, qu'il ne fût plus en leur pouvoir de reculer.

Fin d'édition dans la Nouvelle Angleterre.

Sur la fin de l'Automne les Angl[illegible] qui désespéroient de gagner ces Sa[illegible]rent des troupes dans leur Pays, & [illegible]erent tous ceux, qui furent surpris. [illegible] chefs de-

manderent du secours à M. de Vaudreuil, & il leur envoya pendant l'Hyver deux-cent cinquante Hommes commandés par le Sieur HERTEL DE ROUVILLE, Lieutenant Reformé, qui remplaçoit déja dignement son Pere, auquel son âge & ses infirmités ne permettoient plus de faire de ces grandes courses. Quatre autres de ses Enfans accompagnerent Rouville, qui surprit à son tour les Anglois, leur tua beaucoup de Monde, & fit cent cinquante Prisonniers. Il ne perdit que trois François & quelques Sauvages; mais il fut blessé lui-même. 1703.

Belle action d'un Officier François en Terre-Neuve.

La petite guerre se faisoit aussi en Terre-Neuve avec assez de succès. M. de Subercase, qui avoit succédé à M. de Brouillan dans le Gouvernement de Plaisance, n'étoit pas Homme à y laisser les Anglois en repos, & avoit inspiré toute sa vivacité à ses Officiers. AMARITON, Lieutenant d'Infanterie, y fit alors une fort belle action. Avec quatre Soldats, & environ quarante-huit, tant Volontaires, que Matelots, il attaqua en plein midi le Forillon, & à la barbe de trois-cent Anglois, qui étoient dans le Havre, il emporta le Fort, sans perdre aucun des Siens, se rendit Maître de cinq Habitations, & de trois petits Bâtimens.

Il ne put néanmoins empêcher qu'un Brigantin ne se détachât pour aller avertir deux Vaisseaux de guerre, qui étoient mouillés aux Isles de S. Pierre; & qui parurent au Forillon, avant que nos Braves en fussent sortis; mais Amariton eut encore le tems de brûler ses trois prises, & de se jetter dans le Bois. Les Anglois mirent incontinent à ses

1703. trouſſés trois-cent Hommes, & deux Chaloupes armées, qui les joignirent à Fremouſe. La peur ſaiſit alors ſa petite Troupe, qui ſe débanda ; il ne lui reſta que dix ou douze Hommes, avec leſquels il ſe battit ſi bien, qu'il ne put être entamé, & il acheva heureuſement ſa retraite juſqu'à Plaiſance.

Tentative des Anglois ſur Plaiſance, ſans effet.

On étoit aſſez ſurpris en Canada de l'inaction des Anglois du côté de cette Iſle ; mais on ignoroit apparemment à Quebec, & l'on ne ſçavoit même à Plaiſance qu'en général, le deſſein, qu'ils avoient formé de ſe rendre Maîtres de ce Port, & qui échoua par la faute de celui, qui étoit chargé de l'exécution. C'étoit un nommé GRAYDON, dont les inſtructions portoient de conduire dans les Colonies Angloiſes une Eſcadre, qu'on lui avoit donnée en Angleterre ; d'y raſſembler toutes les Milices, & de les conduire en Terre-Neuve, pour faire le ſiége de Plaiſance. Cet armement s'étoit fait avec beaucoup de ſecret ; mais avant que l'Eſcadre eût mis à la voile, le ſecret étoit éventé. Il paroît qu'on en attribua la faute à Graydon, qu'on prétendoit n'être pas affectionné au Gouvernement.

On lui avoit encore recommandé de ne point ſe détourner de ſa route pour donner la chaſſe à quelque Vaiſſeau Ennemi que ce fût, & il porta ſur ce point l'obéiſſance plus loin peut-être, qu'on n'auroit voulu. Ayant découvert quatre Vaiſſeaux de guerre François, qui faiſoient voile vers Breſt, & qui paroiſſoient peu en état de ſe défendre, il envoya bien les reconnoître ; mais ayant entendu tirer quelques coups de canon, il fit le ſignal de rapel, & pourſuivit ſa route. On

sçut dans la suite que c'étoit l'Escadre de M. Ducasse, qui revenoit de Carthagéne & de plusieurs autres Port de l'Amérique, chargée d'espéces, que l'on faisoit monter à quatre millions de piéces de huit. 1703.

Graydon arrivé dans la Colonie Angloise s'y comporta, dit un Historien Anglois, de maniere à faire juger qu'il y étoit venu plûtôt pour y jetter la terreur, que pour le Service de la Reine. Il partit enfin avec toutes les Forces, qu'il avoit rassemblées, pour aller à Plaisance; mais il trouva les François en si bonne posture, qu'il se retira, sans avoir seulement fait mine d'attaquer la Place. Au reste je ne trouve rien de cette tentative dans aucun Mémoire François, ni manuscrit, ni imprimé.

Nos Alliés paroissent mal disposés.

Cependant malgré les petits succès, dont je viens de parler, & dont le fruit se bornoit à faire sentir aux Sauvages notre supériorité sur les Anglois, M. de Vaudreuil n'étoit pas tranquille; les Hurons, qui étoient passés de Michillimakinac au Détroit, & qui avoient pour Chef un Homme (a) d'un mauvais esprit, & depuis lontems suspect à nos Commandans, témoignoient assez ouvertement de l'inclination pour les Anglois. 1704.

Les Outaouais, dont une partie étoit aussi venuë au Détroit, & les Miamis vouloient recommencer la guerre contre les Cantons. Les premiers eurent même la hardiesse d'attaquer jusques sous le canon de Catarocouy une Troupe d'Iroquois, qui ne se défioient de rien, & en tuerent plusieurs. D'autre part Pitre Schuiller, Gouverneur d'Orange, mer-

(a) Les François le nommoient *Quarante Sols*.

1704. toit tout en œuvre pour engager les Cantons à rompre avec nous ; & cette derniere hostilité faite sur nos Terres & à notre vûë étoit plus que suffisante pour les y déterminer.

Schuiller porta encore plus loin ses vûës ; il forma le dessein d'attirer dans son Gouvernement les Iroquois Chrétiens, domiciliés parmi nous, & il vint à bout d'en ébranler plusieurs, qui engagerent les Chefs à promettre de s'aboucher avec lui. Envain M. de Ramezay, Gouverneur de Montreal, fit tous ses efforts pour rompre ce coup ; il auroit eu le chagrin de les voir partir pour cette Conférence, si des Abénaquis, lesquels se trouverent par hazard à Montreal, ne leur eussent pas fait honte d'une démarche si peu convenable à des Chrétiens, & si dangereuse pour eux-mêmes.

Intrigues des Anglois parmi les Iroquois.

Ce qui se passoit dans les Cantons n'occupoit pas moins le Général, que les mouvemens & les intrigues, dont je viens de parler. Joncaire, qu'il avoit renvoyé de nouveau à Tionnontouan avec le Pere le Vaillant, lui manda que le Gouverneur d'Orange avoit indiqué une Assemblée générale de toute la Nation à Onnontagué, & qu'il vouloit à quelque prix que ce fût, obliger les Cantons, 1°. à chasser les Missionnaires, 2°. à empêcher les Abénaquis de continuer leurs hostilités, 3°. à congedier les Mahingans, qui s'étoient depuis peu établis dans le Canton d'Agnier, & à les contraindre de retourner à leur ancienne demeure près d'Orange : 4°. à donner passage sur leurs Terres aux Nations d'en-haut, pour venir traiter dans les Colonies Angloises.

On apprit en même tems que des Sauvages du

du Détroit étoient allés à Orange, & y avoient été fort caressés, & que d'autres avoient mis le feu au Fort même du Détroit, qui auroit été réduit en cendres, si on n'y eût promptement remédié. On ne sçavoit donc plus sur qui compter, & nos anciens Alliés paroissoient être sur le point de devenir nos plus cruels Ennemis. Dans cet embarras, qui augmenta encore par une nouvelle hostilité des Miamis contre les Iroquois, on comprit mieux qu'on n'avoit encore fait, pourquoi le Chevalier de Callieres avoit tant souhaité d'avoir auprès des Cantons des Personnes, qui pussent s'attirer leur estime, & les rappeller à leurs véritables intérêts.

1704. Les Sauvages du Détroit mal intentionnés.

En effet les Iroquois, dans le tems qu'on avoit tout à craindre de leur ressentiment & des sollicitations des Anglois, vérifierent ce que Teganissorens avoit dit à M. de Vaudreuil, que quand ils avoient une fois déposé les armes, il leur falloit de grandes raisons pour les reprendre. Sur la nouvelle de la trahison des Outaouais près de Catarocouy, l'Assemblée convoquée par le Gouverneur d'Orange fut différée, & les Tsonnonthouans, qui étoient les seuls Offensés, renvoyerent le P. le Vaillant & Joncaire à M. de Vaudreuil pour lui faire leurs plaintes de cette infraction du Traité de paix.

Conduite des Iroquois en cette occasion.

Cette démarche rassura le Gouverneur Général, il promit aux Tsonnonthouans une satisfaction entiere; & nous verrons bientôt qu'il leur tint parole. L'hostilité, dont il s'agissoit, étoit une suite du mécontentement, que les Outaouais avoient de l'Etablissement du Détroit; & l'on commença de s'apper-

1704. cevoir que cette Entrepriſe avoit des inconvéniens, que M. de Callieres n'avoit pas aſſez prévûs. Bien des Gens en Canada ne l'approuvoient point, & M. de Vaudreuil étoit de ce nombre. C'en étoit aſſez pour ne le point ſoûtenir, & pour lui attribuer tous les déſordres, & tous les accidens, qui pouvoient arriver dans ces Contrées éloignées. En quoi ce Général ne fit pas réflexion que ce qui a été entrepris mal à propos, ne doit pas toujours pour cela être négligé, ou abandonné.

Cependant les Tſonnonthouans paroiſſant auſſi-bien diſpoſés, que nous venons de le voir, M. de Vaudreuil leur fit dire qu'il ſeroit bien aiſe qu'ils ſe trouvaſſent à l'Aſſemblée d'Orange, pour empêcher qu'on n'y prît aucune réſolution contraire aux interêts des François. Il s'étoit auſſi aſſuré des Onnontagués; M. de Maricourt étant mort depuis peu, le Baron de Longueil, ſon Frere aîné, avoit été envoyé dans ce Canton, & y avoit négocié fort heureuſement. Il y étoit encore avec Joncaire & le P. le Vaillant, lorſque le Gouverneur d'Orange y arriva: l'Aſſemblée tint: Schuiller ne put empêcher que les trois François n'y aſſiſtaſſent; & ceux-ci manœuvrerent ſi bien, qu'on ſe ſépara, ſans avoir rien conclu.

Le Gouverneur d'Orange fait de nouveaux efforts pour attirer les Iroquois Chrétiens dans la Nouvelle York.

Le Gouverneur d'Orange ne ſe rebuta point, & ayant à ſon retour rencontré quelques Iroquois du Sault S. Louis dans le Canton d'Agnier, il les engagea à force de préſens à le ſuivre juſqu'à Corlar. Là il leur reprocha qu'ils étoient les ſeuls Auteurs de la guerre: il leur offrit enſuite des Ter-

res, s'ils vouloient s'établir dans son Gouvernement, & leur donna un Collier pour leur Village, & deux autres pour ceux de la Montagne & du Sault au Recollet, par lesquels il les exhortoit à demeurer au moins tranquilles, & à lier un commerce reglé avec lui. 1704.

Non-seulement les Sauvages se chargerent de ces Colliers; mais ils furent acceptés dans les trois Bourgades. M. de Ramezay en fut bientôt instruit, & comprit d'abord qu'il n'y avoit pas un instant à perdre pour empêcher les suites de cette négociation. Par bonheur les Chefs & les Anciens n'y avoient pris aucune part; ainsi il n'eut aucune peine à faire renvoyer les Colliers sans réponse. Il engagea même les trois Villages à lever des Partis de guerre contre les Anglois.

Expédition du Sieur de Montigny contre les Anglois.

Quelque tems auparavant des Abénaquis s'étant laissés surprendre par des Anglois, qui en avoient tué quelques-uns, demanderent du secours à M. de Vaudreuil; & ce Général leur envoya le Sieur de Montigny avec quatre, ou cinq Canadiens. Il ne s'agissoit que de les rassûrer; & Montigny suffisoit seul pour cela. Il eut bientôt assemblé cinquante Guerriers de cette Nation, & s'étant mis à leur tête, il alla chercher les Anglois, pilla & brûla un Fort, où plusieurs s'étoient retirés, & fit quantité de Prisonniers.

Plusieurs Abénaquis s'établissent à Bécancourt.

D'autres Abénaquis se trouvoient trop exposés aux courses des Bastonnois, & se voyoient en danger de mourir de faim, parce qu'ils n'étoient pas à portée de tirer des vivres des Habitations Françoises, & qu'ils ne pouvoient plus en avoir des Anglois; M. de

1704. Vaudreuil saisit cette occasion pour exécuter un dessein, qu'il avoit formé aussitôt après la mort du Chevalier de Callieres. Il proposa à ces Sauvages de venir demeurer dans la Colonie, & ils y consentirent. On les plaça sur la Riviere de Bekancourt, & ils y sont encore aujourd'hui. Le dessein du Gouverneur Général, en faisant cet Etablissement, étoit d'opposer une digue aux Iroquois, au cas, que ces Sauvages se laissassent persuader par les Anglois de recommencer la guerre, ou même de les empêcher de prendre ce parti; & la suite a fait voir qu'il avoit bien pensé.

Politique des Iroquois Avis donné par la Cour à ce sujet.

Dans le fond, les Cantons, & surtout celui de Tsonnonthouan, ne vouloient point donner atteinte à la neutralité, qu'ils avoient jurée, & dont ils commençoient à comprendre les avantages; mais on pénétra que les derniers s'étoient fait un point d'honneur d'y faire comprendre les Anglois mêmes, & de s'établir Médiateurs entr'eux & nous. M. de Vaudreuil, qui avoit de bonne heure entrevû leur dessein, en avoit déja informé la Cour, qui lui fit réponse que, si on étoit assûré de faire la guerre avec succès, sans engager le Roy à des dépenses extraordinaires, il falloit rejetter les propositions des Iroquois; sinon qu'on pouvoit ménager une Neutralité pour l'Amérique; mais qu'il n'étoit pas de l'honneur de Sa Majesté que son Gouverneur & Lieutenant Général en fît les avances; surtout qu'il ne convenoit en nulle maniere de passer par la médiation des seuls Iroquois.

Le Ministre ajoûtoit, que ce qui lui pa-

roiſſoit le plus à propos, étoit de charger les Miſſionnaires, de faire entendre à ces Sauvages que les François ne cherchoient point à troubler le repos du Pays; que bien qu'ils fuſſent en état de pouſſer la guerre avec vigueur, ils préfereroient toujours la tranquillité du Canada à tous les avantages, que pourroit leur procurer la ſupériorité de leurs armes, & que ſi les Cantons perſuadés de cette diſpoſition de notre part, portoient les Anglois à demander la neutralité pour leurs Colonies, M. de Vaudreuil pourroit les écouter; mais qu'il ne conclût rien, ſans avoir reçu les ordres du Roy. 1704.

On ſe doutoit bien que cette négociation demeureroit ſans effet, & on ne fut point ſurpris, lorſqu'on ſçut qu'elle avoit échoué; mais le point eſſentiel étoit de ménager l'eſprit des Iroquois en leur faiſant voir que ce n'étoit point nous, qui voulions rompre la paix; & on y réuſſit d'autant mieux que dans le même tems les Cantons furent vengés des inſultes, qu'ils avoient reçûs des Outaouais. Le Chef du Parti, qui les avoit attaqués auprès de Catarocouy, s'en retournant à Michillimakinac avec ſes Priſonniers, paſſa par le Détroit, & voulut engager ceux de ſa Nation, qui étoient établis dans ce Poſte, à ſe déclarer pour lui: il eut même l'inſolence de faire parade de ſa victoire à la vûë du Fort; mais le Sieur de Tonti, qui y commandoit en l'abſence de M. de la Motte Cadillac, choqué de cette bravade, envoya le Sr de VINCENNES avec vint Soldats de la Garniſon, avec ordre de le charger; ce qui fut fait: & quoique des Outaouais du Détroit fuſſent venus au nombre de trente,

On fait juſtice aux Cantons de l'inſulte des Outaouais.

1704. pour soûtenir leurs Compatriotes, Vincennes les attaqua avec tant de valeur, qu'il les contraignit de prendre la fuite, & d'abandonner leurs Prisonniers, qui furent remis entre les mains des Tsonnonthouans.

Cette action de vigueur, & la résolution, où paroissoit le Gouverneur Général, de traiter en Ennemi quiconque entreprendroit de troubler la tranquillité publique, déconcerterent toutes les intrigues des Anglois, & retinrent dans le devoir ceux d'entre les Sauvages, qui n'étoient pas bien intentionnés. Ce qui arriva dans le même tems en terre-Neuve & en Acadie, fit connoître à toutes ces Nations que les François n'avoient rien dit de trop, en publiant qu'ils étoient en état de pousser la guerre avec succès contre les Anglois.

Belle action d'un Partisan François.

Un Partisan, nommé LA GRANGE, Homme de tête & de résolution, habile Navigateur, & qui avoit appris la guerre dans la Baye d'Hudson sous M. d'Iberville, équipa à Qnebec deux Barques, où il mit cent Canadiens. Il sçavoit qu'il étoit arrivé des Navires de guerre à Bonneviste en Terre-Neuve, & il y alla dans l'esperance d'en surprendre quelqu'un. Arrivé à douze lieuës de ce Port, il quitta ses Barques, pour n'être point découvert, & poursuivit sa route sur deux charois, entra de nuit dans le Port, aborda une Fregate de vintquatre piéces de canon, chargée de Moruës, & s'en rendit le Maître, brûla deux flutes de deux à trois-cens tonneaux chacune, coula à fond une autre petite Fregate, & se retira avec sa prise, & un grand nombre de Prisonniers.

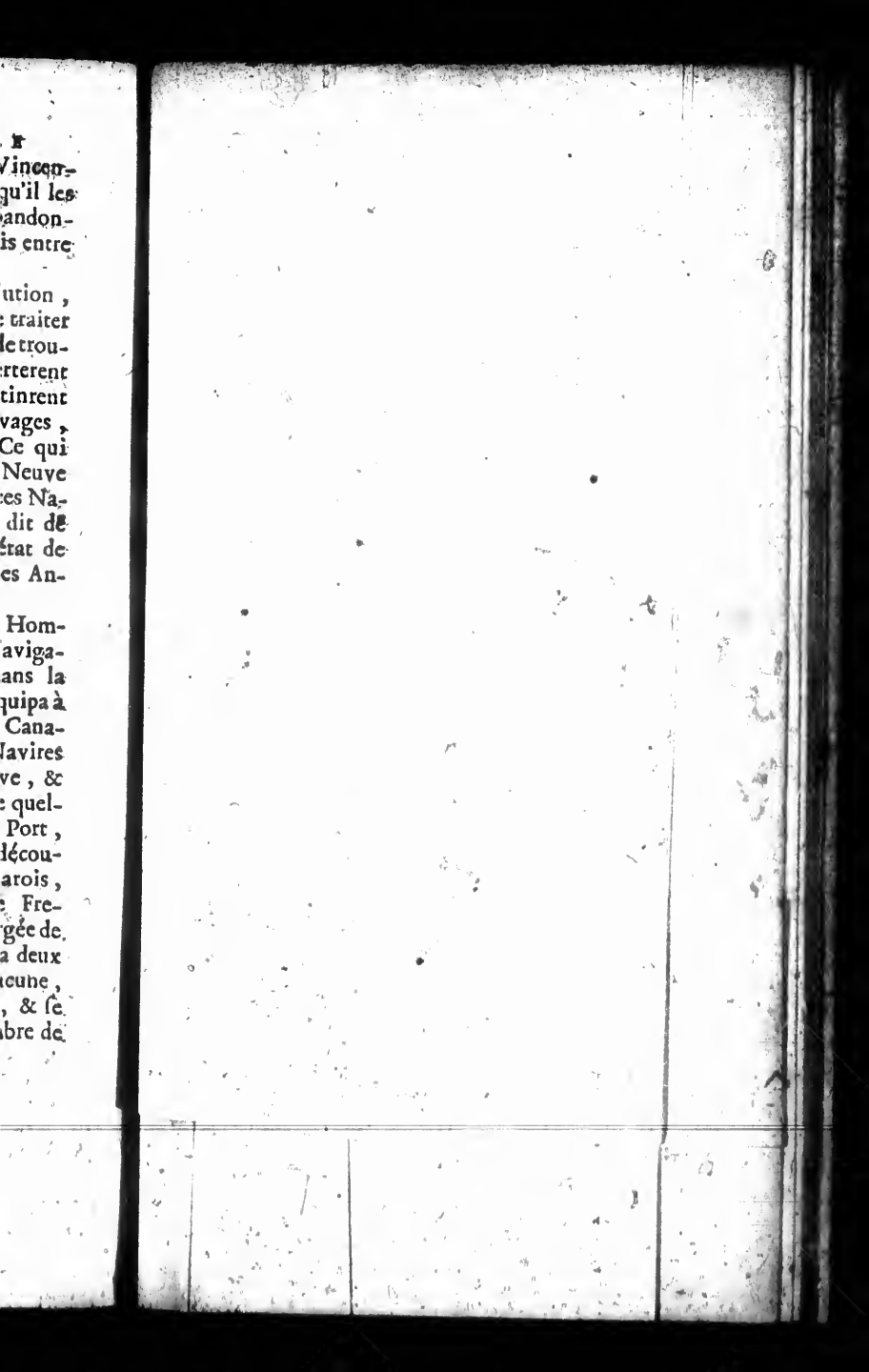

Dheulland Sculp

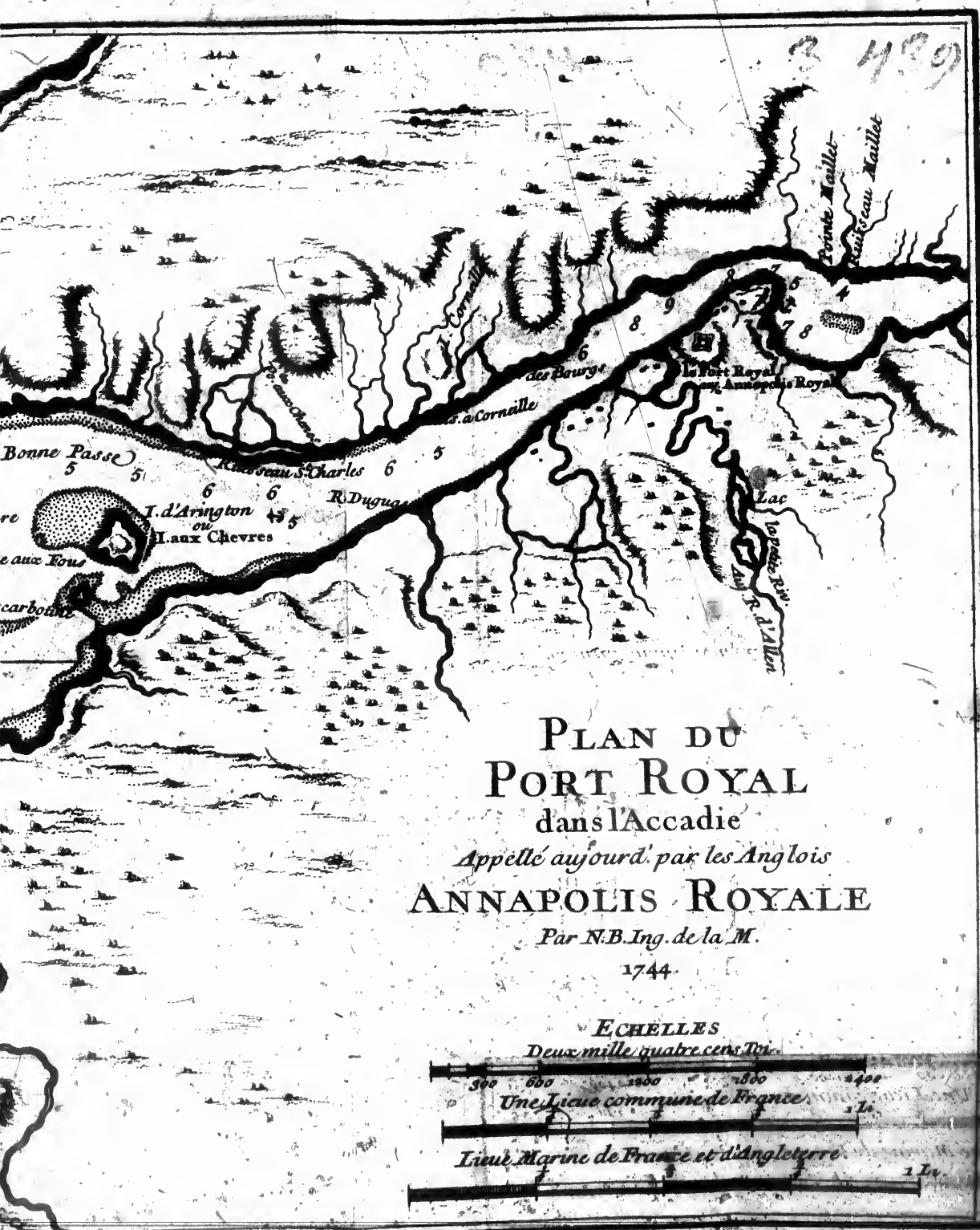

PLAN DU PORT ROYAL dans l'Accadie

Appellé aujourd'hui par les Anglois

ANNAPOLIS ROYALE

Par N.B. Ing.r de la M.

1744

ECHELLES

Deux mille quatre cens Toi.

300 600 1200 1800 2400

Une Lieue commune de France. 1 Li.

Lieue Marine de France et d'Angleterre. 1 Lv.

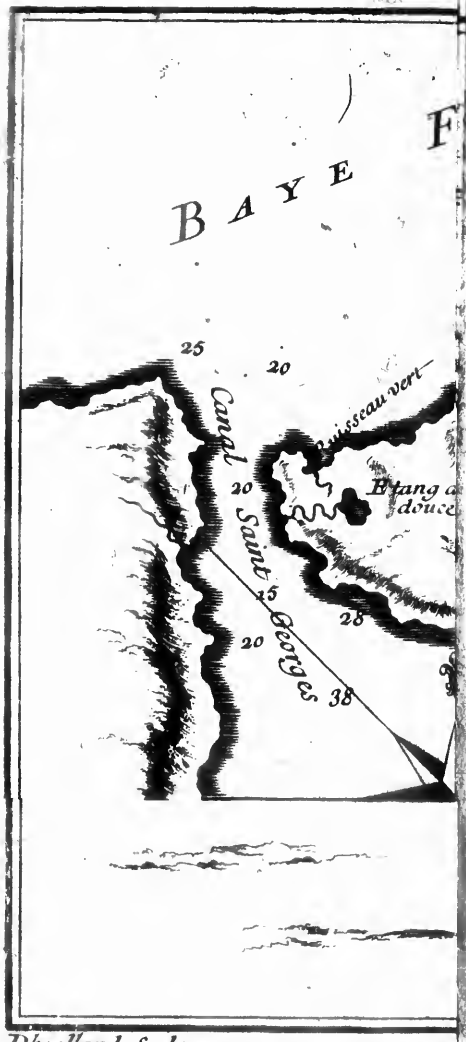

Dheulland Sculp

4.

1704.

Il y avoit dans le Fort de Bonneviſte ſix-cens Anglois, qui parurent le lendemain matin ſous les armes ; mais il étoit trop tard, nos Braves étoient déja à la voile, & ne craignoient plus d'être pourſuivis. La Grange retourna à Quebec, y vendit la carguaiſon de ſa Frégate, & la fretta pour France ; mais il eut le malheur d'être attaqué à la hauteur de France : il ſe battit avec une valeur, qui l'eût rendu Victorieux, ſi la partie eût été moins inégale ; & ſa défaite ne lui fit guéres moins d'honneur, que ſa victoire. Auſſi le Roy le voulut-il avoir à ſon Service, en le faiſant entrer dans le Corps de la Marine ; & il s'eſt montré juſqu'à la mort digne de cet honneur.

Les Anglois attaquent le Port Royal.

Mais ce qui acheva de convaincre les Sauvages de la ſupériorité de nos Troupes ſur celles des Anglois, ce fut l'Entrepriſe malheureuſe des Baſtonnois ſur le Port Royal, & le peu de courage, qu'ils y firent paroître. M. de Brouillan, Gouverneur de l'Acadie, avoit eu des avis certains qu'il devoit être attaqué ; cependant, au lieu de ſe précautionner, comme il devoit, il ne ſongea qu'à porter la guerre chez ſes Ennemis, & il avoit écrit à M. de Vaudreuil pour en avoir ſon agrément : auſſi fut-il ſurpris. Le ſecond de Juillet, au lever du Soleil, on vint l'avertir qu'il y avoit des Navires Anglois dans le Baſſin du Port Royal ; qu'ils avoient même déja débarqué des Troupes, enlevé la Garde de l'Entrée, qui n'étoit que de trois Hommes, & pris pluſieurs Habitans.

Sur le midi le nombre des Vaiſſeaux Ennemis avoit crû juſqu'à dix, à ſçavoir, un

1719. de cinquante pieces de Canon, un autre de trente, la Galere de Baſton de douze, & ſept Brigantins; & ils étoient mouillés devant l'entrée du Baſſin à deux lieuës du Fort. C'eſt ce que porte la Lettre du Marquis de Vaudreuil à M. de Pontchartrain; mais le Gouverneur de l'Acadie aſſûre, dans celle qu'il écrivit au même Miniſtre, que l'Ennemi avoit vint-deux Bâtimens, & que l'Amiral étoit de ſoixante & dix piéces de canon. On peut néanmoins concilier ces deux verſions, en joignant à l'Eſcadre, qui aſſiégea le Port Royal, celle qui s'étoit arrêtée aux Mines, à vint-deux lieuës delà, & qui y brûla pluſieurs Habitations.

M. de Brouillan fut informé le quatre de cette irruption, & le cinquiéme il apprit que les Anglois avoient envoyé ſommer tous les Habitans du Port Royal de ſe donner à eux, avec menace, s'ils le refuſoient, de ne leur faire aucun quartier, & qu'ils publioient qu'ils étoient treize-cens Hommes, ſans compter deux-cens Sauvages. Le Gouverneur n'avoit de Soldats, que ce qu'il lui en falloit pour défendre ſon Fort. Il fit d'abord avertir les Habitans de faire tout leur poſſible pour empêcher les deſcentes, & de mettre en ſûreté dans le Bois ce qu'ils avoient de plus précieux. Mais quand il ſut que la Flotte n'approchoit point, il envoya pluſieurs Détachemens, qui arrêterent les Anglois par-tout où ils ſe préſenterent. Il marcha enſuite lui-même pour les ſoûtenir, ſans pourtant trop s'éloigner de ſa Place, d'où il faiſoit obſerver les Vaiſſeaux Ennemis; & il y eut quelques actions aſſez vives, dans l'une deſquelles les Anglois perdirent leur Lieutenant Colonel, Homme de tête & de main,

& le seul, sur qui ils pouvoient compter pour la réussite de leur Entreprise. 1704.

Enfin après plusieurs feintes pour tromper & pour surprendre les Habitans, & quelques excursions, tantôt d'un côté, & tantôt d'un autre, l'Amiral, voyant que rien ne lui prospéroit, fit rembarquer toutes ses Troupes, & la Flotte sortit le vintuniéme du Bassin. L'Amiral laissa à terre un de ses Prisonniers, & lui recommanda de dire aux Habitans que, s'ils vouloient se tenir Neutres, on les laisseroit en repos. Il lui fit aussi entendre qu'il alloit aux Mines, pour achever de ruiner ce quartier; mais le Gouverneur y avoit envoyé du secours, ce qui obligea les Anglois de porter ailleurs le ravage, & ils tomberent sur la riviere *d'Ipiguit*. Le vint-deux, seize autres Bâtimens Anglois arriverent à Beaubassin à la faveur d'un brouillard; mais on y étoit sur ses gardes, & ils n'y firent pas beaucoup de mal. Ainsi tout le fruit de cette Expédition se réduisit à faire cinquante Prisonniers de tout sexe & de tout âge, & à un très-petit butin, qui ne dédommagea point à beaucoup près les Bastonnois des frais d'un si grand armement, encore moins du mépris, que leur peu de résolution leur attira de la part de tous les Sauvages. Ils se retirent.

M. de Brouillan mourut l'année suivante, & eut pour Successeur M. de Subercase, qui pendant l'Hyver avoit fait autant de mal aux Anglois de Terre-Neuve, que ceux de la Nouvelle Angleterre en avoient voulu faire aux Habitans de l'Acadie, quoiqu'il eût aussi manqué son principal objet. Cet Officier, extrêmement actif & vigilant, avoit formé le Mort de M. de Brouillan. M. de Subercase lui succede. 1705.

1705. même deſſein, que MM. d'Iberville & de Brouillan avoient exécuté en bonne partie quelques années auparavant, à ſçavoir, de chaſſer les Anglois de Terre-Neuve.

Expéditions de ce dernier en Terre-Neuve.

Il le propoſa à la Cour, qui l'agréa; & Monſieur de L'EPINAY, qui devoit conduire en Canada le Vaiſſeau du Roy le Weſp, eut ordre d'embarquer des Canadiens à Quebec, & de les mener à Plaiſance. Il y en débarqua en effet cent, y compris douze Officiers, du nombre deſquels étoit Montigny, le tout commandé par M. de Beaucourt. Ce ſecours ne fut pas le ſeul, que reçut M. de Subercaſe, qui partit le quinziéme de Janvier 1705. à la tête de quatre-cens cinquante Hommes bien armés, Soldats, Canadiens, Flibuſtiers, & Sauvages, tous Gens déterminés & accoûtumés à marcher en Raquettes. Chaque Homme portoit des vivres pour vint jours, ſes armes, ſa couverture, & une tente tour à tour par Chambrée.

Ce qu'il y eut de plus pénible dans cette marche, c'eſt qu'il ſe rencontra juſqu'à quatre Rivieres, qui n'étoient pas entiérement gelées, & qu'il fallut traverſer à gué au milieu des glaces qu'elles charioient, & que la rapidité du courant entraînoit avec une extrême violence. D'ailleurs la nuit du vint-deuxiéme tomba une neige ſi abondante, que l'Armée fut contrainte de s'arrêter deux jours, pendant leſquels un vent impétueux & très-froid, la fit beaucoup ſouffrir. Le vint-ſix elle ſe remit en marche, tourna vers *Rebou*, & arriva ſur le midi au milieu des Habitations Angloiſes, où tout le Monde ſe jetta à genoux, demandant quartier.

L'Armée y trouva beaucoup de vivres, & après s'y être reposée deux fois vint-quatre heures, alla camper à trois lieuës du *Petit Havre*, autre Poste Anglois, qui n'est éloigné que de trois autres lieuës de S. Jean. Elle y entra le lendemain, y laissa quarante Hommes pour y garder les Prisonniers qu'elle avoit faits à Rebou, & en partit le trente-un. Les Anglois de S. Jean ne sçavoient pas les François si près d'eux, & peut être ignoroient-ils qu'ils fussent partis de Plaisance; mais le peu d'ordre que l'Armée garda au sortir du petit Havre, & le peu de soin, qu'on avoit eu de bien découvrir S. Jean, lui ôterent tout l'avantage de la surprise. 1705.

Il y avoit alors à S. Jean deux Forts, dont l'un étoit beaucoup plus grand que l'autre. On commença par le premier; les Anglois s'y défendirent très-bien, & firent sur les Assiégeans un feu continuel de bombes & de canons, qui fut soûtenu avec toute l'intrépidité possible: cependant nous n'y eûmes que quinze Hommes tués, ou blessés; le Chevalier DE LO, Enseigne, fut du nombre des Morts. Il falut enfin lever le siége, parce que la poudre manqua aux Nôtres; une partie de celle, qu'ils avoient apportée de Plaisance, aïant été mouillée au passage des Riviéres. Mais ils ne se retirerent, qu'après avoir réduit en cendres tout ce qu'il y avoit d'Habitations autour du Havre.

Le cinquiéme de Mars l'Armée décampa, & marcha le long de la Côte jusqu'au Forillon, dont les Habitans firent d'abord mine de vouloir se défendre; mais ils se raviserent bientôt, & se rendirent Prisonniers de guerre. Le Bourg fut brûlé: après quoi

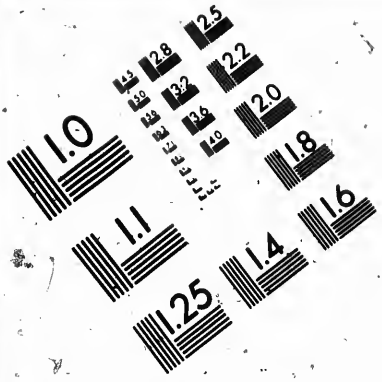

IMAGE EVALUAT
TEST TARGET (M

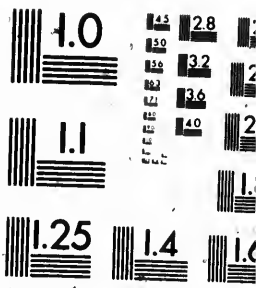

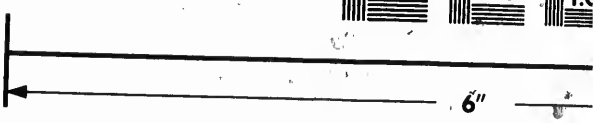

Photographic
Sciences
Corporation

23 WE
WEBS
(71

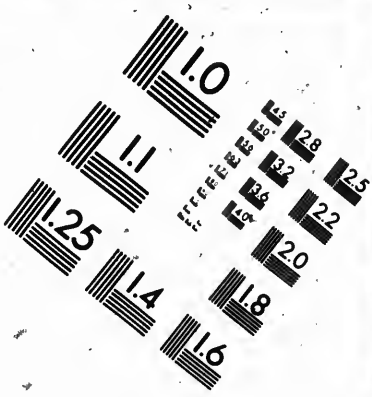

IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)

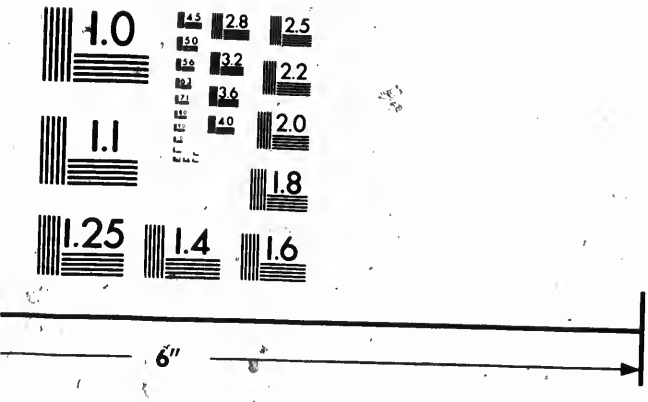

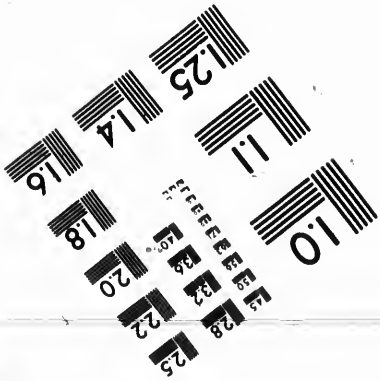

tographic
ciences
rporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

1705. Montigny, qui avoit amené à cette Expédition son fidéle Nescambiouit, fut détaché avec les Sauvages, & une partie des Canadiens, pour aller du côté de Carbonniere & de Bonneviſte, avec ordre de brûler & de détruire toute la Côte; ce qu'il exécuta sans perdre un seul Homme, tant la terreur étoit grande parmi les Anglois.

Son nom seul faisoit tomber les armes des mains aux plus Résolus, & lui livra une quantité de Prisonniers, qu'il n'eut que la peine de lier. Mais il fallut réserver pour une autre fois l'Isle de Carbonniere, où il y avoit trois-cens Hommes, & que j'ai déja dit être inaccessible en Hyver. Tout le reste fut forcé, ou se soûmit. MM. de LINCTOT, de Villedonné & de BELETRE y secondérent parfaitement Montigny, & Nescambiouit s'y distingua à son ordinaire. Enfin cette Campagne ruina entiérement le commerce des Anglois en Terre-Neuve.

Prise de M. de Quebec, & d'un Vaisseau du Roy.

Ils en avoient été un peu dédommagés l'Automne précédente par la prise de *la Seine*, grande Flûte du Roy, qui portoit à Quebec M. de ST. VALIER, son Evêque, grand nombre d'Eccléſiastiques, plusieurs des plus riches Particuliers, & dont la charge étoit estimée près d'un million. Le Chevalier de MAUPEOU, qui commandoit ce Navire, ayant aperçu de loin quelques Bâtimens, qui lui parurent des Barques, leur donna la chasse, & fut bien surpris de se trouver au milieu de la Flotte de Virginie, composée de cent cinquante Voiles & de quatre Vaisseaux de guerre, qui l'escortoient.

Il n'étoit plus en son pouvoir d'éviter le

combat, parce qu'il étoit sous le vent des Ennemis, & il le soûtint pendant dix heures avec une bravoure, & une intrépidité, qui a peu d'exemples. Son Equipage & ses Passagers le seconderent tout-à-fait bien : leur mousqueterie tua bien du Monde aux Anglois ; & ce qu'il y eut de singulier, c'est qu'il n'y eut qu'un seul Homme tué sur le Vaisseau François. La résistance du Chevalier de Maupeou eût été même beaucoup plus longue, s'il n'eût pas eu pour ses Passagers la complaisance de ne pas jetter à la Mer les balots, qui embarrassoient ses canons, dont il ne put faire jouer qu'une petite partie. 1705.

La Nouvelle France se ressentit lontems de cette perte, & M. de S. Valier resta huit ans Prisonnier en Angleterre, parce que la Reine de la Grande Bretagne vouloit, pour le rélâcher, que le Roy de France donnât la liberté au Prevôt de Liége, qui étoit Prisonnier de l'Electeur de Cologne, son Souverain, lequel avoit de grandes raisons pour le retenir. Cependant la prise de la Seine procura un véritable avantage au Canada. On ne s'y étoit point encore avisé d'y faire de la Toile : la nécessité y fit ouvrir les yeux sur cette négligence ; on y sema du chanvre & du lin, qui y réussirent au delà de ce qu'on avoit espéré, & on en fit usage.

Il y eut cette année 1705. & la suivante bien des pourparlers entre le Marquis de Vaudreuil, & M. DUDLEY, Gouverneur Général de la Nouvelle Angleterre, pour l'échange des Prisonniers. Le Général Anglois fit les premieres démarches, & envoya à Quebec un nommé LEVINGSTON, qui, selon- Négociations pour l'échange des Prisonniers.

1705. la coûtume de sa Nation, commença par se plaindre bien haut des cruautés exercées par nos Sauvages sur les Anglois. Il étoit aisé de lui répondre, & on le fit. Il parla ensuite d'affaires, & M. de Vaudreuil lui dit qu'il ne refusoit pas de traiter avec son Maître; mais qu'il lui feroit proposer ses conditions par un de ses Officiers.

Il en chargea en effet le Sieur de Courtemanche, qui accompagna l'Envoyé Anglois à Baston; & la premiere de ces conditions étoit qu'on ne renvertoit aucun Prisonnier Anglois, que tous les François, & Sauvages Alliés des François, qui étoient dans les prisons de la Nouvelle Angleterre, n'eussent été remis entre les mains du Gouverneur de l'Acadie, & que l'on n'eût donné des assûrances pour la liberté de ceux qui avoient été transportés en Europe, ou dans les Isles de l'Amérique. Je n'ai pu sçavoir quelles étoient les autres.

M. Dudley n'avoit pas apparemment dessein de conclure: il traîna la négociation en longueur: enfin il déclara qu'il ne pouvoit rien décider sans le consentement des autres Gouverneurs des Colonies Angloises; & M. de Vaudreuil prit le parti de faire recommencer les hostilités dans la Nouvelle Angleterre. On fut un peu surpris qu'il eût été le dernier à voir ce qui sautoit aux yeux de tout le Monde, qu'on n'avoit eu en vûë que de l'amuser. On trouva surtout fort mauvais qu'il eût permis au Fils du Général Anglois de rester quelque tems à Quebec, sous prétexte de finir le Traité, & à un Brigantin de la même Nation de monter & de descendre le Fleuve. Comme j'ai-

rivai dans ce même tems à Quebec, j'entendis plusieurs Officiers murmurer de ce qu'on avoit par-là donné aux Anglois le loisir de prendre connoissance des endroits du Fleuve les plus difficiles, & par-là d'ôter à la Nouvelle France ce qui faisoit sa principale force Quelques-uns m'assûrerent même qu'ils avoient surpris des Gens de la suite du jeune Dudley, qui observoient & toisoient les Fortifications de Quebec. 1705.

Fin du Troisiéme Tome.

TABLE
DES
PRINCIPALES MATIERES
contenuës dans ce troiſiéme Volume.

A

ABénaquis, Nation Sauvage, leur zéle déſintéreſſé, & leur fidélité, 106. 107. nouvelles preuves de leur fidélité, 132. ils font de grands ravages dans la Nouvelle Angleterre, 135. quelques-uns traitent avec les Anglois : cette négociation eſt rompue, 211. 212. Expédition d'un de leurs partis : belle action de leur Chef, 212. 213. ce qui ſe paſſe entre eux & le Chevalier Phibs : ils ſont ébranlés, 213. 214. un de leurs Miſſionnaires les empêche de traiter avec les Anglois, 214. 215. trahiſon qui leur eſt faite par les Anglois : ils prennent la réſolution de s'en venger, 233. 234. nouvelle trahiſon qui leur eſt faite par les mêmes, 259. 260. Expéditions de ces Sauvages dans la Nouvelle Angleterre, 428. 429. pluſieurs s'établiſſent à Bekancourt, 435. 436.

Acadie, état où elle ſe trouvoit en 1650. 95. elle eſt attaquée par les Anglois, 96. *& ſuiv.* nouvelles de ce Pays en 1691. 159. *& ſuiv.* affaires de cette Contrée en 1698. 347. 348. état où elle étoit en 1700. 375. divers projets pour ce Pays, ſans effet, 423.

Action (belle) du Sieur de Montorgueil, 102. 103. de quelques Canadiens, 118. 119. de M. de Valrennes, 152. *& ſuiv.* d'Oureouharé, 158. d'un Abénaqui, 213. d'un Chef Huron, 315. 316. de trente jeunes Algonquins, 331. d'un Officier François en Terre-Neuve, 429. 430. d'un Partiſan François, 438. 439.

Agnier (le grand) Chef des Iroquois du Sault Saint Louis, harangue les Guet-

riers à l'expédition de Corlar, 69. sa mort arrivée par un mal-entendu, 70. son éloge, son Histoire, sa conversion, 71. 72.
Agniers, grand parti contre ces Iroquois, inutile, 159. irruption dans leur Pays: succès de cette expédition, 185. *& suiv.* leur conduite à l'égard du Chevalier de Bellomont, Gouverneur Général de la Nouvelle Angleterre, 336. Mission d'un Ministre Anglois chez ce peuple, 366. 367. Ils accedent au Traité de paix, 424.
Akansas, Nation Sauvage, comment ils reçoivent des François arrivés chez eux, 53. 54.
Algonquins, belle action de trente jeunes gens de cette Nation, 331.
Alliés, ceux des François se battent les uns contre les autres sans se reconnoître, 69. 70. embarras que ce mal-entendu cause à M. de Frontenac, & comment il s'en tire, 70. 71. Grand Conseil que M. de Frontenac tient avec eux, & ce qui s'y passe, 88. *& suiv.* Ils sont congédiés par M. de Frontenac, 91. continuent de pousser les Iroquois, 146. ce qui se passe entre leurs Députés & le Comte de Frontenac, 231. 232. leurs mauvaises dispositions à l'égard des François, 237. 238. pourquoi ils ne furent pas d'une grande expédition contre les Iroquois, 258. désordre arrivé parmi eux par la faute des Coureurs de Bois, 310. 311. ils viennent au secours de la Colonie, 315. leurs plaintes: réponse de M. de Frontenac, 317. divers avantages qu'ils remportent sur les Iroquois, 330. 331. leurs Députés à Montréal, 403. en quelle disposition ils étoient au sujet de la paix, 404. *& suiv.* ils paroissent mal disposés à l'égard des François, 431. 432.
Amariton, belle action de cet Officier François en Terre-Neuve, 429. 430.
Anglois, expédition des François & de leurs Alliés contre eux, 64. *& suiv.* autre expédition contre les mêmes, 72. 73. ils sont forcés sur un pont, 74. sont assiégés dans Kaskebé, 76. abandonnent quatre Forts pour défendre cette Place, 77. ils sont forcés de se rendre, & faits prisonniers, 78. ceux qui venoient au secours de Kaskebé arrivent trop tard, 79. grande Armée d'Anglois & d'Iroquois, 86. une de leurs Flottes se dispose à faire le Siége de Quebec, 94. ils attaquent l'Acadie, 96. *& suiv.* ils poursuivent M. Perrot, 99. 100. pillent l'Isle Percée, 104. prennent M. Perrot, & le traitent indignement,

105. ſurprennent & pillent Plaiſance, 108. 109. leur Flotte mouille devant Quebec, 114. Combat près de cette Ville entre eux & les François, 120. 121. ils canonnent la Place ſans ſuccès, 122. ils ſont obligés de s'éloigner fort en déſordre, 123. leurs Troupes débarquées ſont repouſſées de nouveau, 123. 124. troiſiéme action plus déciſive à leur déſavantage, 125. 126. ils ſe rembarquent & laiſſent leur Canon, 126. 127. une diverſion manquée du côté de Montréal eſt la principale cauſe de leur mauvais ſuccès, 128. *& ſuiv.* ils levent le Siége : on échange les priſonniers : mauvais état & nouvelles pertes de leur Flotte, 131. 232. leurs grands préparatifs : ils approchent de Montréal, 148. 149. Combat de la Prairie de la Magdeleine entre eux & les François, 150. *& ſuiv.* ils ſont défaits : perte des deux partis, 153. *& ſuiv.* ils propoſent la neutralité en Amérique : ce qui les y engageoit : réponſe de M. de Frontenac, 156. 157. nouveau bruit d'un armement des Anglois, 170. ils attaquent Plaiſance, 172. envoyent ſommer le Gouverneur de cette Place, 173. commencent les attaques, 174. ils levent le Siége, 175. 176. nouveaux avis d'un grand armement des Anglois contre le Canada, 188. ce que devint cette Flotte, 193. 194. ils reprennent le Fort Sainte Anne dans la Baye d'Hudſon, 196. ils ſont obligés de ſe retirer de devant la Martinique en mauvais ordre, 197. leur conduite à l'égard des François, 200. *& ſuiv.* ſe ſoulevent à Baſton contre leur Gouverneur, 223. trahiſons faites par eux aux Abénaquis, 233. 234. 259. 260. Ils ſont attaqués à Pemkuit, & obligés de rendre ce Fort, 262. 263. ils prennent M. de Villebon, 265. exercent pluſieurs hoſtilités en Acadie contre le droit des Gens, 266. 267. font le Siége de Naxoat, 268. *& ſuiv.* levent le Siége de cette Place, 271. 272. leur état en Terre-Neuve, 272. *& ſuiv.* Expéditions du Gouverneur de Plaiſance & de M. d'Iberville contre eux, 274. *& ſuiv.* un de leurs corps eſt défait : ils perdent le Havre & le Fort S. Jean, 284. *& ſuiv.* leurs fautes & celles des François dans leurs Colonies, 290. 291. ils ſe rendent Maîtres du Fort Bourbon, & violent la Capitulation, 297. 298. Combat d'un Vaiſſeau François contre trois de leurs Navires, précédé de celui d'une Flûte Françoiſe contre les mêmes, 301. *& ſuiv.* le Fort Bourbon eſt

repris sur eux, 305. 306. leurs prétentions, 333. 338. *& suiv.* 345. 347. Mission d'un Ministre Anglois chez les Agniers, 366. 367. une Corvette de cette Nation entre dans le Micissipi, 384. ce qui les avoit attirés dans ce Pays : leurs prétentions, leurs desseins, & leurs tentatives, 385. 386. ils traversent de nouveau la paix entre les François & les Iroquois, 400. leurs hostilités, 422. ils menacent la Nouvelle France, 424. Expéditions contre eux, 428. 429. leur tentative sur Plaisance sans effet, 430. 431. leurs intrigues parmi les Iroquois, 432. le Gouverneur d'Orange fait de nouveaux efforts pour attirer les Iroquois Chrétiens dans la Nouvelle York, 434. 436. Expédition du Sieur de Montigny contre eux, 435. ils attaquent le Port Royal : ils se retirent, 439. *& suiv.* prennent M. de Quebec & un Vaisseau du Roi, 444. 445.

Ayennis, Nation Sauvage, son caractere & ses usages, 21. *& suiv.*

B.

Bale Saint Bernard, M. de la Sale y arrive, & s'y établit, 9. *& suiv.* Sauvages de ce Pays, 16. *& suiv.*

Baton (le) Chef Huron, sa trahison, 229. 230.

Bayagoulas, Nation Sauvage : description d'un Temple qu'ils font voir à M. d'Iberville, 381. 382.

Beaujeu (M. de) Commandant de l'Escadre de M. de la Sale, 4. il se brouille avec lui, 5. 6. Bâtiment perdu par sa faute, 7. il retourne en France : ses mauvaises manieres avec M. de la Sale, 12. 13.

Bellomont (le Chevalier de) Gouverneur Général de la Nouvelle Angleterre, écrit à M. de Frontenac : réponse qu'il en reçoit, 332. *& suiv.* conduite des Agniers à son égard : propositions de ce Gouverneur aux Iroquois, 336. 337. il écrit une seconde Lettre au Comte de Frontenac : réflexions de ce Général sur cette Lettre, & sa réponse, 338. *& suiv.* ses prétentions sur les Canibas : à quelles conditions ces Sauvages veulent traiter avec lui, 354. 355. il veut toujours se rendre l'arbitre de la paix, 356. 357. il tâche de traverser la négociation de paix entre les François & les Iroquois, 364. ses nouveaux efforts pour traverser cette paix, 368. 369. il veut obliger les Iroquois à recevoir des Ministres pour Missionnaires, 373. 374.

Bonaventure (M. de) arrive en Acadie avec M. d'Iber-

ville, 261. *Voyez*, Iberville.

Bourbon, Fort dans la Baye d'Hudson; les Anglois s'en rendent Maîtres, & violent la Capitulation, 297. 298. il eſt repris par M. d'Iberville, 305. 306. importance de cette conquête, 306. 307.

Brouillan (M. de) Gouverneur de Plaiſance, défend cette Place contre les Anglois, 171. *& ſuiv.* ſon caractere, 273. il part pour attaquer le Port S. Jean : il n'y peut entrer, 274. 275. ſe ſaiſit de pluſieurs poſtes, 276. il ſe brouille avec M. d'Iberville, 277. ſe réconcilie avec lui : ils partent pour S. Jean, 278. 279. ils ſe brouillent de nouveau, & ſe réconcilient encore, 280. 281. mauvaiſe foi & nouvelle prétention de ce Gouverneur ; on s'apaiſe encore réciproquement : marche de leur Armée à S. Jean, 281. 282. ſuite de ſon Expédition, 284. *& ſuiv.* il meurt étant Gouverneur du Port Royal, 441.

Bruyas (le P.) Jéſuite, eſt envoyé à Baſton avec M. de la Valliere, 366. diſcours qu'il fait aux Iroquois, 363. autre diſcours de ce Pere aux mêmes : réponſe de ceux-ci, 400. 401.

CAdillac (le Sieur de la Motte-) Commandant Michillimakinac, ſa politique, 230. Il engage les Outaouais à faire la guerre aux Iroquois, 238. *& ſuiv.*

Callieres (le Chevalier de) Gouverneur de Montréal, ſa diſpoſition pour la défenſe de cette Iſle, 149. 150. précautions qu'il prend pour réſiſter aux Iroquois, 184. accompagne le Comte de Frontenac à une grande expédition contre les Iroquois, 246. il ſauve par ſon habileté une partie de l'Armée, 247. ruſe de ce Chevalier, & ce qu'elle produit, 250. 251. les Iroquois veulent le ſurprendre : ſa conduite en cette occaſion, 351. 352. il eſt nommé Gouverneur Général de la Nouvelle France : ſon caractere, 352. 353. ſa politique pour obliger les Iroquois à faire la paix ſans le Gouverneur de la Nouvelle Angleterre, 357. ce qui ſe paſſe entre les Outaouais & lui, 359. ſa réponſe aux propoſitions des Iroquois, 361. 362. ce qu'il répond dans le Conſeil au Diſcours de leur Orateur, 370. 371. Il conclut un Traité proviſionnel avec ces peuples, 371. 372. ſes diligences pour affermir la paix, 372. 373. ſes meſures pour la paix générale, 395. 396. ſa réponſe aux plaintes des

Iroquois, 398. 399. tient une conférence préliminaire au sujet de la paix, 406. 407. donne audience à plusieurs Députés, 407. *& suiv.* son discours dans la derniere assemblée générale touchant la paix, 414. 415. Audience qu'il donne aux Nations d'enhaut, 418. 419. celle qu'il donne aux Iroquois, 420. 421. sa mort, 425.
Canada. *Voyez*, Nouvelle France.
Canadiens, belle action de quelques-uns, 118. 119. ils se soulevent en faveur de M. d'Iberville contre le Gouverneur de Plaisance, 277. 278. leurs exploits en Terre-Neuve, 279. *& suiv.*
Canibas, prétentions du Gouverneur de la Nouvelle Angleterre sur ces Sauvages : à quelles conditions ils veulent traiter avec lui, 354. 355.
Catarocouy, le Fort de ce lieu est rétabli par M. de Frontenac, contre l'avis de tout le monde & du Roi même, 222. *& suiv.* conduite admirable du Chevalier de Crisasy dans le rétablissement de ce Fort, 227.
Cenis, Nation Sauvage, leur caractere, & leurs usages, 19. *& suiv.* M. de la Sale pénétre dans leur Pays, & fait alliance avec eux, 30. Joutel est envoyé chez eux : réception qu'ils lui font, 40. 41. ils vont en guerre avec quelques François : leur victoire, 48. 49. leur cruauté, 49. 50. leurs réjouissances, 50. 51.
Champigny (M. de) Intendant de la Nouvelle-France, propose avec M. de Frontenac d'attaquer Baston, 234. 235.
Châteaumorand (le Marquis de) Capitaine de Vaisseaux, part avec M. d'Iberville pour découvrir l'embouchure du Micissipi, 378.
Clamcoëts, Sauvages, incommodent les François ; leur caractere, 16. 17. qualité de leur Pays, 17. *& suiv.* tombent sur les habitans de S. Louis, & les massacrent, à la réserve de quelques-uns, 57.
Corlar, Bourgade Angloise, expédition des François & de leurs Alliés contre cette Place, 64. 65. elle est surprise & forcée, 66. 67. effet que produisit cette conquête, 68. 69.
Coureurs de Bois, désordre qu'ils causent parmi les Sauvages Alliés, 310. 311. nouvelle Ordonnance du Roi contre eux : remontrances de M. de Frontenac ; réponse de M. de Pontchartrain, 328. 329.
Courtemauche (M. de) défait un parti d'Iroquois, 229.
Crisasy (MM. de) qui ils étoient, 140. 141. conduite admirable du Chevalier de

Crisafy dans le rétablissement du Fort de Cataracouy, 227. mort de ce Chevalier, 245.

D

Déscription du Port-Nelson, 215. 216. du Havre de Mont-Louis, 324. 325. d'un Temple des Bayagoulas, 381. 382.

Dudley (M.) Gouverneur Général de la Nouvelle Angleterre, négocie avec M. de Vaudreuil pour l'échange des prisonniers, 445. *& suiv.*

Duhaut, Complice du meurtre de Moranget, 33. assassine M. de la Sale, 35. sa mort funeste, 47.

Durantaye (M. de la) est rappellé de Michillimakinac où il commandoit : son éloge, 80. 81. il défait un parti d'Iroquois, 228.

E

Espagnols, leur conduite au sujet de la Louisiane, 388. 389.

F

François, ceux qui accompagnent M. de la Sale, 3. 4. ils arrivent à la Baie S. Bernard & s'y établissent, 9. *& suiv.* ils sont incommodés par les Sauvages du Pays, 16. plusieurs sont massacrés, 25. 26. mutineries & complot de quelques-uns, 29. 30. Déserteurs François parmi les Sauvages, 42. *& suiv.* quelques uns vont en guerre avec les Cenis & leur font remporter une victoire complette, 48. 49. parti qu'ils prennent, 51. les uns vont aux Illinois, 52. ils arrivent chez les Akansas : comment ils en sont reçus, 53. 54. ils arrivent au Fort de S. Louis des Illinois, & font accroire aux François qu'ils y rencontrent, que M. de la Sale étoit plein de vie : ils sont obligés d'hyverner dans ce Fort, 54. 55. ils passent en France, 56. ce que devinrent ceux qui étoient restés à l'habitation de S. Louis, 56. 57. diverses avantures de quelques-uns, 57. *& suiv.*

François du Canada, leur expédition contre Corlar, 64. 65. surprennent & forcent cette Place, 66. 67. leur perte plus grande dans la retraite qu'à la prise de Corlar, 68. effet que produisit cette conquête, 68. 69. Ils prennent Sementels, 73. forcent les Anglois sur un pont, 74. assiégent & prennent Kaskebé, 76. *& suiv.* un de leurs convois est attaqué par les Iroquois, qui sont défaits : effet de cette victoire, 81. *& suiv.* quelques-uns se laissent surprendre par un parti Iroquois, 90. nouveaux échecs qu'ils essuient de la part des Sauvages, 92. diver-

combats entre eux & les Anglois près de Quebec, 120. *& suiv.* Combat de S. Sulpice ou de Repentigny, où ils battent un parti Iroquois, 138. 139. forment une entreprise sur le Port Nelson : elle est différée, & pourquoi, 147. 148. Combat entre eux & les Anglois dans la Prairie de la Magdeleine, 150. *& suiv.* défaite des ennemis : perte des deux partis, 153. *& suiv.* Défaite d'un de leurs partis par les Iroquois, 166. 167. forment une entreprise sur Pemkuit : elle est manquée, 177. *& suiv.* Ils font une irruption dans le Canton d'Agnier ; succès de cette expédition, 185. 186. ils sont attaqués dans la retraite, 186. 187. belle retraite de trois François du Fort Sainte Anne dans la Baie d'Hudson, 196. se rendent Maîtres du Port Nelson sous la conduite de MM. d'Iberville & de Sérigny : suites de cette conquête, 217. *& suiv.* grande expédition qu'ils font contre les Iroquois, 246. *& suiv.* leurs préparatifs pour l'attaque de Pemkuit, 259. ils attaquent cette Place, & la prennent par capitulation, 262. 263. leur état en Terre-Neuve, 272. *& suiv.* marchent au Fort S. Jean, 282. 283. défont un Corps d'Ennemis ; assiégent le Fort Saint Jean & le prennent, 284. *& suiv.* Ils le brûlent & l'abandonnent, 288. leurs fautes & celles des Anglois dans leurs Colonies, 290. 291. ils reçoivent quelques échecs en Canada, 295. perdent le Fort Bourbon : expédition pour le recouvrer, 297. *& suiv.* Combat d'une Flûte Françoise contre trois Navires Anglois, 303. ils reprennent le Fort Bourbon, 305. 306. Ambassadeurs François à Onnontagué ; réception qu'on leur fait, 362. plusieurs François, prisonniers parmi les Iroquois, refusent de revenir dans la Colonie, 365. retour des Ambassadeurs à Montréal, 362. traité provisionnel entre eux & les Iroquois, 375. 372. leurs fautes dans l'établissement de la Louisiane, 388. 389.

Frontenac (le Comte de) son projet & ses préparatifs, 63. 64. embarras où il se trouve par un mal-entendu des Alliés Sauvages, & comment il s'en tire, 70. 71. il envoye un grand Convoi à Michillimakinac, d'où il rappelle M. de la Durantaye, 80. est averti de l'approche d'une Armée d'Anglois & d'Iroquois, 86. 87. tient un grand Conseil avec les Sauvages alliés ; ce qui s'y passe, 88. *& suiv.* il congédie ses Alliés, 91. reproche qu'il fait à Ouréouharé : réponse de ce Sauvage, 92. 93. apprend

l'arrivée d'une Flotte Angloiſe pour aſſiéger Quebec : ce qui avoit contribué à le tromper, 94. 95. il retourne à Quebec, 110. ſes diſpoſitions pour la défenſe de la Ville ; 111. 112. prévoyance de ce Général, 112. eſt ſommé de ſe rendre par l'Amiral Anglois : ſa réponſe à cette ſommation, 114. *& ſuiv.* ſon plan pour la défenſe de la Place, 119. 120. Lettre de ce Général à M. de Pontchartrain, 136. 137. ſes ſoupçons au ſujet d'un parti Iroquois échapé par la faute de ceux du Sault Saint Louis, 142. faux principe de ce Général, 143. 144. ſa réponſe aux propoſitions de neutralité faites par les Anglois, 157. il envoye un parti contre les Agniers, qui ne fait rien, 159. propoſe aux Outaouais une expédition, & ils n'y acquieſcent pas, 169. ſon entrepriſe ſur Pemkuit : elle eſt manquée, 177. *& ſuiv.* plaintes formées contre lui, 180. 181. ſes inquiétudes, & ſur quoi elles étoient fondées, 182. 183. reçoit de nouveaux avis d'un grand armement des Anglois, 188. embarras où il ſe trouve, 189. ſa réponſe aux propoſitions de paix faites par un Capitaine Onneyouth, 191. 192. il empêche les Miamis de trafiquer avec les Anglois, 195. une Iroquoiſe vient à Quebec pour le voir : converſion & éloge de cette femme, 198. ſa réponſe aux nouvelles propoſitions du Capitaine Onneyouth, 198. 199. pourquoi il differe de pouſſer les Iroquois à bout, 199. comment il profitoit de la conduite des Anglois & des Iroquois à l'égard des François, 203. il tente inutilement le rétabliſſement de Catarocouy : ce qui fait échouer ce projet, 206. 207. ſa derniere réponſe aux Députés Iroquois : il les renvoye contens, 208. 209. raiſons qui l'engageoient à traiter avec eux, 210. 211. il veut rétablir le Fort de Catarocouy contre l'avis de tout le monde & du Roi même, 222. *& ſuiv.* ce qui ſe paſſe entre ce Gouverneur & les Députés des Sauvages Alliés, 231. 232. un Sioux demande à ce Général ſa protection, 232. 233. lui & M. de Champigny propoſent d'attaquer Baſton, 234. 235. ſes préparatifs pour la Campagne de 1696 contre les Iroquois, diſpoſition de ſon Armée, ſon départ, ſa marche, grand riſque qu'elle court, ſon arrivée à Onnontagué, 246. *& ſuiv.* ſon Conſeil de Guerre délibere ſur le parti qu'on doit prendre. le Général laiſſe ſon expédition imparfaite contre l'avis de tout le monde, 255. 256. ſoupçons contre lui.

Teganissorens, Iroquois, son zèle & ses bons offices envers les François, 200. Discours de ce Sauvage dans un Conseil Général des Iroquois, 365. 366. il se rend à Montréal; ce qu'il y vient faire, 427. 428.
Terre-Neuve : état de cette Isle en 1690. 170. *& suiv.* le Roi y envoye une Escadre ; & elle manque son coup, 170. 171. Etat des Anglois & des François dans cette Isle: expédition de ceux-ci contre les premiers, 272. *& suiv.*
Thury (M. de) Missionnaire à Pentagoët, empêche les Abénaquis de traiter avec les Anglois, 212. 214. 215.
Tsonnonthouans, Nation Iroquoise : leur Députation à M. de Vaudreuil, 426. 427.

V

Vallierte (M. de la) Major de Montréal, est envoyé à Baston, avec le P. Bruyas, 356.
Valrenes (M. de) belle action de ce Capitaine, 152. *& suiv.*
Vaudreuil (le Chevalier de) marche à Onneyouth, 253. ce qu'il fit dans ce Canton, 254. il est nommé Gouverneur de Montréal, 354. il succede à M. de Callieres au Gouvernement Général de la Nouvelle France, 427. 428. reçoit une Députation des Tsonnonthouans, 426. 427. négocie pour l'échange des prisonniers avec le Gouverneur de la Nouvelle Angleterre, 445. *& suiv.*
Villebon (le Chevalier de) arrive au Port-Royal, & n'y trouve plus les Anglois, 190. 101. il est établi Commandant en Acadie, 160. prend possession du Port-Royal, 161. le Gouverneur de la Nouvelle Angleterre veut le faire enlever : il manque son coup, 176. 177. est pris par les Anglois, 265. est relâché, 267. ses diligences pour la défense de Naxoat, 269.
Villieu (le sieur de) rompt une négociation de quelques Abénaquis avec les Anglois : expédition hardie & heureuse de cet Officier, 212.
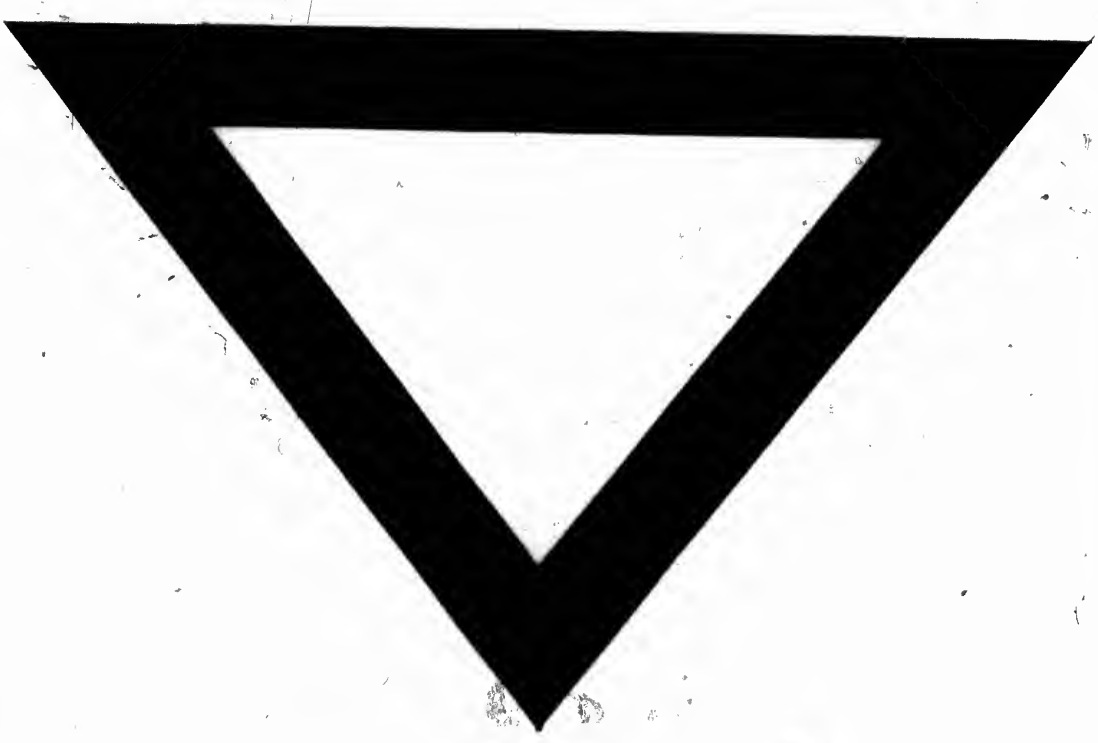
Fin de la Table du troisiéme Volume.